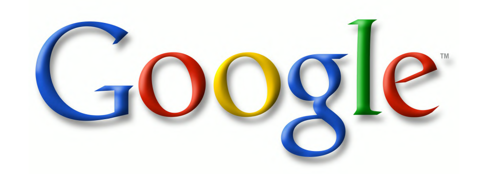
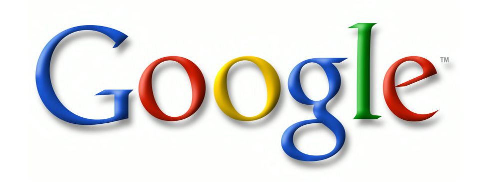





Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

V

LA GUERRE DE TRENTE ANS

COLBERT

PAR

CHARLES DE LA RONCIÈRE
CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

OUVRAGE COURONNÉ DEUX FOIS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES
(GRAND PRIX GOBERT)



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1920

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1920.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Histoire de la Marine française. — T. Ier. *Les Origines*. Un volume in-8° avec gravures dans le texte et hors texte. 2e édition. . . 12 fr.

— T. II. *La Guerre de Cent ans. Révolution maritime*. Un volume in-8° avec gravures dans le texte et hors texte. 2e édition. . . . . 12 fr.

— T. III. *Les Guerres d'Italie. Liberté des Mers*. Un volume in-8° avec gravures dans le texte et hors texte. . . . . 12 fr.

— T. IV. *En quête d'un empire colonial. Richelieu*. Un volume in-8° avec gravures. . . . . 12 fr.

(Couronné deux fois à l'unanimité par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. grand prix Gobert.)

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23448.

COLBERT

par F. de Poilly

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

V

LA GUERRE DE TRENTE ANS

COLBERT

PAR

CHARLES DE LA RONCIÈRE

CONSERVATEUR A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1920

A LA MÉMOIRE

DE

MON FRÈRE ROCH,

Lieutenant de réserve dans la division de fer,

tombé pour la France.

HISTOIRE

DE LA

MARINE FRANÇAISE

GUERRE DE TRENTE ANS

RICHELIEU

« L'estat des affaires présentes faict assez congnoistre à toutte l'Europe les desseings de la Maison d'Austriche de rendre leur monarchie universelle en divisant princes, potentats et républiques. » Tel était le jugement qu'inspiraient à Richelieu les multiples guerres engagées successivement par l'Autriche contre le Palatinat, le Danemark et la Suède, premières phases de la guerre de Trente Ans. En 1635, la France entrait à son tour en lice pour « rétablir ses alliéz en leurs Estats et dignitéz (1) ».

Contre la force, elle se faisait le champion du droit. Les opprimés dont elle épousait la cause, c'était l'électeur palatin Frédéric V dépouillé au profit de la Bavière (2), Bernard de Saxe-Weimar et le landgrave de Hesse, Christian IV de Danemark soumis à l'onéreux traité de

(1) Bibliothèque Nationale, Cinq-Cents Colbert 465, fol. 145.
(2) En 1625.

Lübeck (1), les Suédois enfin battus à Nordlingen (2). Les relèverait-on? — « Je ne sçay, écrivait Richelieu (3) : mais au moins n'aura-t-on oublié aucune chose pour les soustenir et empescher leur déroute. »

Cette politique généreuse allait de pair avec notre intérêt (4). La lassitude « d'estre tousjours seuls en dance » faisait désirer à plus d'un combattant la paix. Et alors, « toutes les forces de la Maison d'Autriche pourraient nous tomber sur les bras. »

(1) En 1629.

(2) 6 septembre 1634.

(3) A propos d'un traité signé la veille avec les Suédois. 2 novembre 1634.

(4) Bibliographie : *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de* Richelieu, publiés par Avenel dans la Collection des documents inédits. Paris, 1853-1877, 8 vol. in-4°. — *Correspondance de Henri d'Escoubleau* de Sourdis, publiée par Eugène Sue dans la Collection des documents inédits. Paris, 1839, 3 vol. in-4°. Le troisième volume contient divers états de la marine de guerre au temps de Richelieu. — Aubery, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal duc de Richelieu*. Paris, 1660, 2 vol. in-fol. — Vittorio Siri, *Memorie recondite dall' anno 1601 sino al 1646*. Roma, 1677-1679, 8 vol. in-8°. — Les Mémoires contemporains, et entre autres, les *Mémoires de* Du Plessis-Besançon, publiés par le comte Horric de Beaucaire pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1892, in-8°. — Heinrich Günter, *Die Habsburger-Liga (1625-1635). Briefe und akten aus dem General-Archiv zu Simancas*. Berlin, 1908, in-8°. — John Bruce, *Calendar of State papers, Domestic series of the reign of Charles I (1636-1637)*. London, 1867, in-8°. — Linage de Vauciennes, *Mémoires de ce qui s'est passé en Suède, tiré des dépêches de* M. Chanut. Cologne, 1657, 3 in-4°. — G. Lacour-Gayet, *La marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. T. I. Richelieu, Mazarin, 1624-1661*. Paris, 1911, in-8°. — G. Hanotaux, *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de* Richelieu, dans les *Mélanges historiques* de la Collection des documents inédits, t. III. — La magistrale *Histoire de Richelieu* de M. Hanotaux ne dépasse pas l'année 1624. — Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*. Paris, 1835, 2 vol. in-8°. — G. Fagniez, *Le Père Joseph et Richelieu (1577-1638)*. Paris, 1894, 2 vol. in-8°. — A. Waddington, *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1630 à 1650*. Paris, 1895, 2 vol. in-8°. — De Boer, *Friedensunterhandlungen zwischen Spanien und den Niederlanden in den jahren 1632 und 1633*. 1898, in-8°. — Jean de Pange, *Charnacé et l'alliance franco-hollandaise (1633-1637)*. Paris, 1905, in-8°, p. 105.

Nos buts de guerre montraient assez la maîtrise du génie qui les avait conçus. Ce n'était rien moins que le redressement de nos frontières de l'est, à couvrir par le fossé du Rhin; — la création d'un État tampon qui servît de « barre entre nous et les Holandois; » — la libération enfin de l'Italie du joug étranger. Un traité d'alliance avec la Hollande prévoyait une Belgique neutre et indépendante; le traité de Rivoli avec les ducs de Savoie, de Modène, de Parme et de Mantoue organisait une ligue assez puissante pour chasser de la péninsule les Espagnols, dont les princes étaient jusqu'alors « comme esclaves (1) »; et le traité de Saint-Germain promettait à Bernard de Saxe-Weimar le landgraviat d'Alsace (2).

Si la France s'était acheminée vers la guerre « à pas de plomb », c'est que Richelieu en redoutait la durée : « Les François qui mesprisent voluntier un péril prompt et passager, sont si peu propres aux longues fatigues de la guerre qu'ils s'en ennuient incontinent (3). »

Un singulier ouvrage, dont deux éditions enlevées en quelques mois attestent la vogue, les montrait même animés de sentiments de conciliation tout modernes. « Né en la République de Platon ou en la région de ses Idées, » un bourgeois de Paris, Éméric de La Croix ou Crucé (4), opposait à la guerre la panacée d'une Ligue des nations qui assurait aux peuples *la Paix universelle*, aux commerçants la

(1) Testament politique du cardinal DE RICHELIEU, dans le *Recueil des testamens politiques*... Amsterdam, 1749, in-8°, t. II, p. 72.

(2) Les trois traités en question étaient des 8 février, 11 juillet et 26 octobre 1635.

(3) Mémoire de Richelieu (Affaires Étrangères, *Hollande* 16, fol. 463 : MIGNET, t. I, p. 174).

(4) Ém[éric] Cr[ucé], Par[isien], *le Nouveau Cynée, ou discours des occasions et moyens d'establir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde*. Paris, 1623, in-8°; autre éd., 1624. — Mil. R. VESTNITCH, *Deux précurseurs français du pacifisme et de l'arbitrage international*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, année 1911, p. 51.

Liberté des mers : les conflits entre peuples eussent été obligatoirement soumis à l'arbitrage d'un tribunal international séant en « territoire neutre, » à Venise, et chargé de « procurer le bien de la Société humaine dont nous sommes les membres ». Et telle était la largeur de vues de notre Parisien, — en un temps où le Père Joseph prêchait la Croisade contre les Turcs, — qu'il donnait au Sultan la vice-présidence du Congrès de la paix. Mais de « ces dépositaires et ostages de la paix publique », qui exécuterait les arrêts? Qui sauvegarderait l'existence de la France placée comme entre deux serres entre les deux branches des Habsbourg d'Autriche et d'Espagne? Qui trancherait le problème de la liberté des mers, au moment précis où le juriste Selden établissait que la mer, par droit de nature et droit des gens, n'est pas commune à tous (1)?

I

LA MAITRISE DE LA MER

Du problème, Richelieu était fort préoccupé, témoin le chapitre « De la puissance sur la mer » inclus dans son *Testament politique :* « La mer est celui de tous les héritages sur lequel tous les souverains prétendent plus de part, et cependant c'est celui sur lequel les droits d'un chacun sont moins éclaircis. L'empire de cet élément ne fut jamais bien assuré à personne. En un mot, les vieux titres de cette domination sont la force et non la raison (2). » Les Espagnols se prévalaient, pour interdire aux étrangers l'accès des Indes, de la fameuse bulle

(1) *Mare clausum seu de dominio maris.* London, 1636, in-8°.
(2) Testament politique du cardinal duc DE RICHELIEU, dans le *Recueil des testamens politiques...*, t. II, p. 58.

d'Alexandre VI qui fixait aux navigateurs portugais et aux leurs une ligne de démarcation idéale à travers les Océans. Tout navire étranger rencontré au delà des *Lignes de paix*, tropique du Cancer et méridien de l'île de Fer, était traité par eux en forban (1). François Ier, Henri II, Charles IX, Henri IV, Louis XIII avaient tour à tour protesté contre cette violation du droit des gens (2), dont le *Mare liberum* de Grotius avait démontré qu'elle était juridiquement insoutenable. Les Espagnols avaient maintenu leur ostracisme. Et nos tentatives de colonisation en Floride et au Brésil avaient été impitoyablement brisées.

L'expédition de Philippe Strozzi avait été brutalement arrêtée aux Açores par Alvaro de Bazan de Santa Cruz, avant d'avoir pu gagner le but mystérieux fixé par Catherine de Médicis : le Brésil. Et les hardis colons qui venaient d'y fonder en 1612 la ville de Saint-Louis du Maranhão en avaient été expulsés. Or, de l'une et l'autre aventures, la famille de Richelieu avait subi le contre-coup. Des débris de la flotte vaincue aux Açores, quatre vaisseaux avaient été rachetés par le père du cardinal (3), dans l'espoir peut-être de mener à bonne fin *le Secret de la Reine* (4); et son frère aîné, Alphonse Du Plessis de Riche-

(1) C. Fernandez Duro, *Armada española*, t. IV, p. 146.

(2) Cf. *supra*, t. III, p. 296; t. IV, p. 342. — Louis XIII autorisa nos marins à « entreprendre comme par le passé au delà des bornes [ou Lignes de paix] jusqu'à ce que lesdits Espagnols et Portugais aient souffert le commerce libre à nos sujets. » 1er juillet 1634 (Moreau de Saint-Méry, *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent*. Paris, 1784, in-4°, t. I, p. 25).

(3) *Le Grand-Brissac*, *le Petit-Brissac*, *le Pontpierre* et *le Capre*, appartenant à Charles de Cossé-Brissac, l'associé de Strozzi, furent acquis le 24 janvier 1584 par le grand prévôt de l'hôtel, François Du Plessis de Richelieu (Ph. Barrey, *les Normands au Maroc au seizième siècle; le Havre transatlantique de 1571 à 1610*... 5e série des *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France* publiés sous la direction de Julien Hayem. Paris, 1917, in-8°, p. 131.)

(4) Cf. *supra*, t. IV, p. 167.

lieu, était parmi les fondateurs évincés de Saint-Louis du Maranhão (1).

Le cardinal de Richelieu avait suivi les traces familiales. Et voici quel enjeu exotique risquait le grand maître dans la guerre avec l'Espagne. L'année où s'ouvrit pour nous la guerre de Trente ans, l'année 1635, marquait l'apogée de nos entreprises coloniales dont l'épanouissement s'étendait depuis les régions polaires jusqu'à la zone torride.

Cette année-là, Jean Vrolicq se voit confirmer le monopole de la pêche des baleines au Spitzberg, « au port de Saint-Pierre, refuge des François et autres lieux (2) » de *la France Arctique*. Gilles Rézimont prend la route d'une grande île qui sera demain *la France Orientale*, Madagascar. « Le chef d'escadre des vaisseaux du roi en la coste d'Afrique, » Priam Du Chalard, affermit au Maroc notre prépondérance commerciale et fait baiser aux corsaires de Salé les lettres du roi, qui sont en quelque sorte un aman de paix.

De multiples Compagnies, entre lesquelles le grand maître de la navigation a réparti le continent noir, ont commencé leurs opérations dans tout le territoire qui est devenu l'Afrique Occidentale française. L'une a comme rayon d'action les échelles mauritaniennes depuis Salé jusqu'au Cap Blanc; l'autre, qui est de Rouen, a la Sénégambie; des Parisiens ont la côte méridionale, de la Gambie au Sierra-Leone; aux Malouins est réservée la Guinée (3).

(1) Le P. Claude d'Abbeville, *Histoire de la mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan*. Paris, 1614, in-8°, p. 20.

(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 678. — Les directeurs de la Compagnie étaient David Duchesne, du Havre, et Thomas Legendre, de Rouen, l'un des directeurs également de la Compagnie du Maroc (Philippe Barrey, *la Compagnie des Indes Occidentales*, dans le *Recueil des publications de la Société havraise d'études* (1917), p. 41, n. 2).

(3) L. Drapeyron, *le Sens géographique du cardinal de Richelieu*, dans la *Revue de Géographie*, t. XVII, p. 274.

Et l'Amérique est à l'unisson de l'Afrique. Le jour de Noël 1635, meurt à Québec le Père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain; quelques semaines avant, nous avions gravé sur un « ancien arbre » de la Martinique, en guise de prise de possession, les armes de France; et la Guadeloupe avait commencé à se peupler de « naturels Français catholiques » et de nègres sénégalais. Sur l'île où aborda Christophe Colomb, à Guanahani, le chef d'état-major de notre armée navale, le sergent de bataille Guillaume De Caen, a planté notre drapeau et érigé en baronnie française les Bahamas (1).

Aux côtés de nos navigateurs se tient la milice des Capucins du fameux Père Joseph, l'*alter ego* de Richelieu. Elle a fondé des missions ou des écoles partout où nous avons porté nos pas, au Maranhão, en Acadie et aux Antilles comme en Sénégambie (2) et en Guinée (3), tout le long des Échelles turques et barbaresques, partout où un Consul de France a déployé notre pavillon. Et tous ces Capucins qui relèvent du Père Joseph, préfet des Missions du Levant, du Maroc et du Canada, s'entendent pour se faire les historiographes de notre pacifique conquête du monde.

Sur notre œuvre va souffler l'ouragan de la guerre de Trente ans; et l'on comprend le terrible « péché de vengeance » du cardinal contre les Espagnols (4). Il doit leur sacrifier son rêve et concentrer toutes nos forces navales pour leur enlever la maîtrise de la mer. « Une armée

(1) Cf. *supra*, t. IV, p. 658, 660, 678, 691, 719, etc.

(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 424.

(3) Cf. *supra*, t. IV, p. 709 : *Relation inédite d'un voyage en Guinée adressée en 1634 à Peiresc par le* P. Colombin de Nantes, éd. par le P. Ubald d'Alençon. Paris, 1906, in-8°. — Cinq capucins s'étaient établis à Axim sur la côte de Guinée où la mission périt de maladie ou de faim (Pétis de La Croix, *Relation universelle de l'Afrique*. Lyon, 1688, in-12, t. I, p. 147.)

(4) Selon le mot du cardinal au P. de Bérulle, 29 novembre 1627.

navalle est l'unique chaisne qui lie à l'Espaigne tous les Estats qui en sont détachéz (1). » « La séparation des États qui forment le corps de la monarchie espagnole, en rend la conservation si malaisée que, pour leur donner quelque liaison, l'unique moyen qu'ait l'Espagne, est l'entretenement d'un grand nombre de vaisseaux, qui par leur trajet continuel réunissent en quelque façon les membres à leurs chefs, portent les choses nécessaires à leur subsistance, les chefs pour commander, les soldats pour exécuter, l'argent qui est non seulement le nerf de la guerre, mais aussi la graisse de la paix. D'où il s'ensuit que, si l'on empêche la liberté de tels trajets, ces États ne peuvent subsister d'eux-mêmes (2). »

Pour l'instant, — Richelieu en convient, — les Espagnols sont « maistres de la mer; le Roy n'a point d'armement naval qui puisse paroistre devant eux (3). » Glorieux des nombreuses escadres de leur *Généralissime de la mer,* des soixante-dix galères de Carthagène, Sicile, Naples et Gênes, ils n'ont que mépris pour les vingt de notre *Général de la Comédie* (4).

Dès 1633, ils avaient sourdement pris parti contre nous. Une proche parenté, une similitude d'intérêts et une communauté de religion avaient réuni contre nous l'empereur Ferdinand II et le roi d'Espagne Philippe IV. Le roi avait offert à son oncle le concours de ses escadres pour opérer des coups de main, sous la bannière impériale, le

(1) Avis de 1636 (B. N., Cinq-Cents Colbert 465, fol. 210). — Réflexions historiques sur la façon de conquérir l'Espagne. 1642 (B. N., Espagnol 337, fol. 278 : publié dans le *Memorial histórico español,* t. XXV, p. 416). — *Maximes d'État de* Richelieu publiées par M. G. Hanotaux, *Mélanges historiques,* t. III, p. 731.

(2) Testament politique du cardinal duc de Richelieu, dans le *Recueil des testamens politiques*, t. II, p. 65.

(3) 2 novembre 1634 (*Lettres de* Richelieu, t. IV, p. 636).

(4) B. N., Franç. 17308, fol. 21. — Le commandeur de Vireville, « Pratique de la guerre. » 1624 (B. N., Dupuy 591, fol. 7).

long de nos côtes. Une vingtaine de galères dans la Méditerranée, une douzaine de galions de Dunkerque, du Pasajes ou de la Corogne dans le Ponant eussent secondé par des diversions opportunes l'invasion de la France par l'armée des Habsbourg (1). Comme ristourne, Philippe IV escomptait l'appui des troupes impériales pour défendre contre les Hollandais les Pays-Bas espagnols, contre la France le comté de Bourgogne, contre la Savoie le duché de Milan. L'habileté suprême de nos diplomates sera de déclancher la guerre contre l'Espagne, avant que son alliée veuille entrer en ligne (2).

En face l'un de l'autre se dressaient le ministre omnipotent de Philippe IV, Gaspar de Guzman duc d'Olivarès, dont on a pu écrire qu'en accaparant toutes les charges, en assumant toutes les responsabilités, en développant toutes les corruptions, il perdit tout ce que l'Espagne avait encore à perdre (3), — et un rude jouteur en robe cardinalice, acclamé par les Anglais comme « le premier homme du monde (4), » Richelieu, dont l'énergie éclatait dans cette rude profession de foi : « Quand une fois j'ai pris une résolution, je vais droit à mon but, je renverse tout, je fauche tout et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. »

Pour tout renverser dans les Pays-Bas espagnols, pour

(1) Plan d'une ligue entre le roi d'Espagne et l'empereur. 27 septembre 1633; Dépêche adressée par Philippe IV à Sancho, marquis de Castañeda, son ambassadeur à Vienne. 4 octobre 1633 (Heinrich GÜNTER, *Die Habsburger-Liga (1625-1635). Briefe und Akten aus dem General-Archiv zu Simancas*, p. 383, 387). La ligue fut signée le 31 octobre 1634 (*Ibidem*, p. 425).

(2) Plaintes de Philippe IV à l'empereur. 9 octobre 1635. (*Ibidem*, p. 450.)

(3) Martin HUME, *la Cour de Philippe IV*, traduit par MM. L. CONDAMIN et P. BONNET. Paris, 1913, in-8°.

(4) Au dire de Buckingham (*Mémoires de Philippe Prévost* DE BEAULIEU-PERSAC, publiés par Ch. DE LA RONCIÈRE pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1913, in-8°, p. 183).

occuper Dunkerque, Ostende et Namur, il avait fait appel aux Hollandais. Le traité d'alliance du 8 février 1635 nous assurait le concours de vingt-cinq mille hommes, cinq mille chevaux et quinze vaisseaux (1). La Suède adhérait au traité (2). L'Angleterre inclinait vers une « ligue auxiliaire » où elle eût assumé la garde de l'Océan « et maintenu cette seigneurie de la mer qu'elle affectait sur toutes choses (3) ». Elle demandait seulement que « le Roy s'engageât de ne point faire la paix sans la restitution du Palatinat » aux neveux du roi d'Angleterre (4). La « ligue auxiliaire » allait être soumise au congrès de nos alliés à Hambourg, quand l'Angleterre « fit connoistre assez clairement qu'elle estoit en jalousie des entreprises que la France avoit du costé de Flandres (5) ». « Les prospéritéz de la France, — prétendait Richelieu, — ont toujours esté insupportables aux Anglais, et l'envie qu'ils luy portent, telle qu'ils ne verront jamais qu'elle s'agrandisse sans en avoir de l'affliction (6). » Charles I[er] nous accordait pourtant l'appui de quatorze vaisseaux de guerre; mais, pour éviter une rupture avec l'Espagne, il les baptisait du nom de « flotte électorale, » en les plaçant sous les ordres de son neveu le prince Palatin (7). Richelieu n'accepta point le compromis : « Il n'est pas raisonnable, disait-il, que les Anglais restent spectateurs et qu'ils nous engagent à une

(1) Aerssen à Charnacé, 5 juin 1634; Charnacé à Richelieu, 27 juin (Affaires Étrangères, *Hollande* 16, fol. 489, 497).

(2) Le 28 avril 1635.

(3) Avis du 5 septembre 1635 (B. N., Mélanges Colbert 28, fol. 148 v°. — Cf. *supra,* t. IV, p. 628.)

(4) Note verbale signée de l'ambassadeur extraordinaire de Charles I[e] Leycester. 17 juillet 1636 (B. N., Cinq-Cents Colbert 465, fol. 182, 184).

(5) Note du 18 août 1637 (*Ibidem,* fol. 235).

(6) *Lettres de* Richelieu, t. IV, p. 693.

(7) 1[er] mars 1637 (John Bruce, *Calendar of State papers. Domestic series of the reign of Charles I (1636-1637).* London, 1867, in-8°, p. 479, 219.)

guerre perpétuelle (1). » Et sans souci de leurs susceptibilités, il ordonne « de faire saluer par tout ce qui se rencontre à la mer, le pavillon (2) ».

Nos chefs d'escadre Théodore de Mantin et Philippe Des Gouttes (3), bientôt ralliés par l'amiral hollandais Dorp (4), avaient arrêté en commun le programme d'une vigoureuse offensive ainsi conçue (5) : De Belle-Isle se porter sur les côtes de Portugal pour surprendre le convoi du Brésil; à Cadix, brûler une quinzaine de galions, le double à Lisbonne et, par ces coups hardis, « intimider » Philippe IV (6). Leur plan de campagne, apporté confidentiellement à Richelieu par un capitaine de vaisseau (7), ne fut pas suivi. L'amiral Dorp était rappelé dans le Pas-de-Calais (8).

L'escadre espagnole de Dunkerque, forte de vingt et un vaisseaux, venait de prendre la mer le 14 août 1635 sous les ordres du surintendant Juan de Gavarelli (9) et du

(1) B. N., Cinq-Cents Colbert 465, fol. 237.

(2) Sourdis à Théodore de Mantin. Toulon, 3 novembre 1637 (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 397).

(3) Chefs d'escadre de Guyenne et de Normandie. Notre flotte du Ponant comprenait alors 44 bâtiments : 19 à Brest, 13 à Brouage, 12 au Havre : « États au vray de la recepte et dépense faite par Mᵉ François Leconte, trésorier général de la marine de Ponant pour l'année 1635. » (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 359). — « Ordre pour les vaisseaux. » 30 avril (*Lettres de* Richelieu, t. IV, p. 737).

(4) « Ordres et signalz du jour et de la nuict donné à Messieurs les chefz capitaines des vaisseaulx du Roy par M. l'admiral [Philippaux] Dorp. » A bord de *l'Amélie*, 30 juillet 1635 (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 79).

(5) Chacune des escadres alliées était de quinze vaisseaux. Dès le 14 mars, Richelieu avait arrêté la liste des capitaines qui commandaient notre contingent (*Lettres de* Richelieu, t. VI, p. 676).

(6) « Mémoires envoyéz par M. de Manti sur les desseins qu'ilz avoient d'aller vers Lisbonne. » 1635 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 817, fol. 222).

(7) M. de Marmande.

(8) Où il était de retour le 25 août.

(9) « Relacion del viaje que ha hecho la armada real que Su Majestad tiene en estos Estados de Flandes en este mes de agosto de 1635, llevandola a su cargo el sʳ Juan de Gavarelli, superintendente della », dans

redoutable corsaire Jacques Colaert, dont les trophées devaient atteindre un jour vingt-sept navires de guerre et quinze cents canons. Et cette attaque brusquée avait amené la capture d'un énorme convoi hollandais, de l'amiral Cornélis Joll dit Houtebeen ou Jambe-de-bois, d'Abraham Du Quesne le père, grièvement blessé, et d'un millier d'hommes. Tombé lui-même captif dans un combat livré le 8 février 1636 en vue de Dieppe (1), Colaert fut relâché lors d'un échange de prisonniers et prit sa revanche en septembre contre une demi-douzaine de galions franco-hollandais (2).

Ainsi Dunkerque était le rivet de l'occupation espagnole en Flandre. Richelieu, « l'armateur de la gloire (3), » demanda aux Hollandais de s'unir à nous pour le faire sauter. Mais le prince d'Orange, plus occupé de prendre Bréda que de nous donner Dunkerque, ne prêta à ces propositions qu'une oreille distraite, laissant aux Espagnols le loisir de transporter par là leurs régiments et leurs tonnes d'or pour la défense des Flandres, aux Anglais d'y pratiquer le transit des munitions. Pendant des années, Dunkerque immobilisera les escadres de blocus hollandaises (4), jusqu'au jour où il faudra se résoudre à l'opération radicale proposée par Richelieu.

le *Memorial histórico español*. Madrid, 1861, in-8°, t. XIII, p. 271.

(1) Contre Jan Evertsen, Piet Adrian et Joost Van Trappe dit Banckert (P. Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*. Bruges. 1730, in-fol., p. 138).

(2) I. Commelyn, *Histoire de la vie et actes mémorables de Frédéric Henry de Nassau, prince d'Orange*. Amsterdam, 1656, in-fol., t. I, p. 313. — *Memorial histórico español*, t. XIII, p. 393, 519.

(3) P. Faulconnier, p. 138.

(4) Les escadres de Martin Herpertz Tromp et Wemmer Van Bechen en 1638, Tromp en 1639, etc. (I. Commelyn, t. II, p. 6. 30).

II

L'INVASION
PERTE ET REPRISE DES ILES LÉRINS

Dans une offensive de grand style, Espagnols et Impériaux débordaient partout nos frontières au printemps de 1636. Contenus en Alsace par La Valette, en Lorraine par La Force, en Franche-Comté par Condé, ils déferlaient sur Paris avec une violence qui semblait irrésistible. La perte du Câtelet, de la Capelle, de Corbie avait fait brèche dans nos lignes : la Somme était atteinte. Les atrocités habituelles aux reîtres, « bruslemens, pillages, violemens, tueries et massacres, » semaient une telle panique que les populations des villes et des campagnes se ruaient vers la capitale « en une procession de pauvreté et de calamité. » Il y en avait « quarante lieues durant, comme du chemin d'une foyre, entre Paris et Picardie (1) ». On se vantait à Madrid d'avoir encerclé Paris, à treize lieues à la ronde, d'un cercle de feu (2). Les maréchaux de Chaulnes et de Brézé allaient céder sous la pression de Piccolomini et de Jean de Werth. La situation en août était extrêmement grave.

Un homme à « l'âme très grande et très eslevée » la rétablit. Richelieu domina « la tempeste » et fit autour du souverain l'union sacrée. Paris fut mis en état de défense, des troupes levées en hâte; Louis XIII prenait position à Chantilly; Richelieu faisait venir du Havre des canons de marine; le régiment de la Marine se signalait par sa bravoure sur la ligne de la Somme; des régiments arrivaient

(1) Marcel Poëte, *Une première manifestation d'union sacrée. Paris devant la menace étrangère en 1636*. Paris, 1916, in-8°, p. 108, 123.
(2) 12 mai 1636 (*Memorial histórico español,* t. XIII, p. 411).

de toutes parts. « La grande armée » — cinquante mille hommes — s'ébranla en septembre, le roi en tête, et le 10 novembre reprenait Corbie, où le flot de l'invasion expira, mais pour déferler ailleurs.

« La plus belle frontière du royaume » était violée le 23 octobre par les quatorze mille hommes du vice-roi de Navarre Valparaiso, que secondait l'escadre de Ciudad-Réal. Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, le Socoa, Bayonne, « sept mille mariniers et deux ou trois cents vaisseaux (1) » tombaient presque sans coup férir aux mains des Espagnols (2). Et nos marins basques allaient demeurer pendant un an courbés sous le joug et « malheureux soubs un autre prince que le leur (3) ».

Nos marins provençaux, depuis 1635, étaient menacés du même sort. Cette année-là, Richelieu avait reçu une magnifique carte de la côte provençale, « en vélin, enluminée de lettres d'or, où l'on voyait en perfection représenté les ports, les plages, les caps, les îles » et la flotte de guerre. Sur cette œuvre splendide du professeur de mathématiques Jacques de Maretz ainsi que des ingénieurs-peintres Augier et Flour (4), Richelieu put se rendre compte de nos points faibles. Convaincu que l'ennemi frapperait au « centre de la coste », le président de Séguiran avait proposé de poster une douzaine de galères à Toulon et des vedettes aux îles d'Hyères : une citadelle construite

(1) B. N., Dupuy 658, fol. 301. — Archives Nat., KK. 1216, fol. 15, 477. — J.-J.-C. Tauzin, *Un épisode de la guerre de Trente ans. L'attaque de la Guyenne,* dans la *Revue des Questions historiques,* t. LVIII (1895), p. 434.

(2) Dont l'attaque était pourtant de longue date pressentie (Archives de Bayonne, EE. 89, n° 1 à la date du 15 mars 1634).

(3) B. N., Mélanges Colbert 130 *bis*, fol. 588 : J.-J.-C. Tauzin, p. 434.

(4) Elle est aux archives du service hydrographique, 71. 3. 2. — Sur elle, voyez H. Bouche, *Histoire chronologique de Provence*. Aix, 1640 in-fol., t. II, p. 895. — *Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 221. — Cf. *supra,* t. IV, p. 624.

à l'extrémité de la presqu'île de Giens commanderait le passage d'Italie en Espagne et gênerait les communications de nos adversaires.

C'est à exécuter ce plan stratégique que s'employaient, au début de l'année 1635, les ingénieurs Du Plessis-Besançon et Jean de Bonnefous (1). Il fut éventé par les Espagnols ou du moins par leur protégé, Honoré Grimaldi, seigneur de Monaco (2) : leurs convoitises, qui s'étaient effectivement portées sur les îles d'Hyères, changèrent d'objectif. Tandis qu'on se gaussait en France de la mésaventure d'Alvaro II de Bazan, marquis de Santa-Cruz, très éprouvé par un ouragan à la veille de nous attaquer (3), le marquis s'entendait avec le général des galères d'Espagne, Garcia Toledo duc de Fernandina, pour exécuter contre nous un coup de main. Notre propre général des galères, François de Vignerot du Pont-Courlay, au lieu d'être constamment paré à « rendre quelque signalé service (4) », ne sut rien déjouer : le gouverneur de Provence, M. de Vitry, ne sut rien prévoir; il déclarait « le pays à couvert vers Sainte-Marguerite et Saint-Honorat (5). »

Sous le beau ciel de Provence, mollement étendues au pied des pentes de l'Estérel (6), ces deux îles tranchent

(1) « Mémoire des fortifications à faire en la coste de Provence » (Guerre, Archives historiques 23, fol. 187). — « Résultat de la conférence faite... avec les sieurs d'Argencourt et Du Plessis-Besançon. » 14 janvier 1635 (Guerre, Archives historiques 24, fol. 21, 25; Archives historiques 25, fol. 134, 427. — Cf. *suprà*, t. IV, p. 163). — *Mémoires de* Du Plessis-Besançon publiés par le comte Horric de Beaucaire pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1892, in-8°, p. 12.

(2) Grimaldi au marquis de Santa-Cruz. 13 juin 1635 (Archives de Simancas, legajo 2656).

(3) Le 21 mai 1635 (*La Dissipation de la flotte espagnole commandée par le marquis de Sainte-Croix*. Paris, in-8°).

(4) Louis XIII au marquis du Pont-Courlay. 19 juin (A. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*. Paris, 1873, in-8°, t. I, p. 54).

(5) Richelieu à Louis XIII (Aubery, t. II, p. 795).

(6) L'île Saint-Honorat était « grandement délicieuse en beaux jardins », disait en 1643 le P. Fournier, dans son *Hydrographie*.

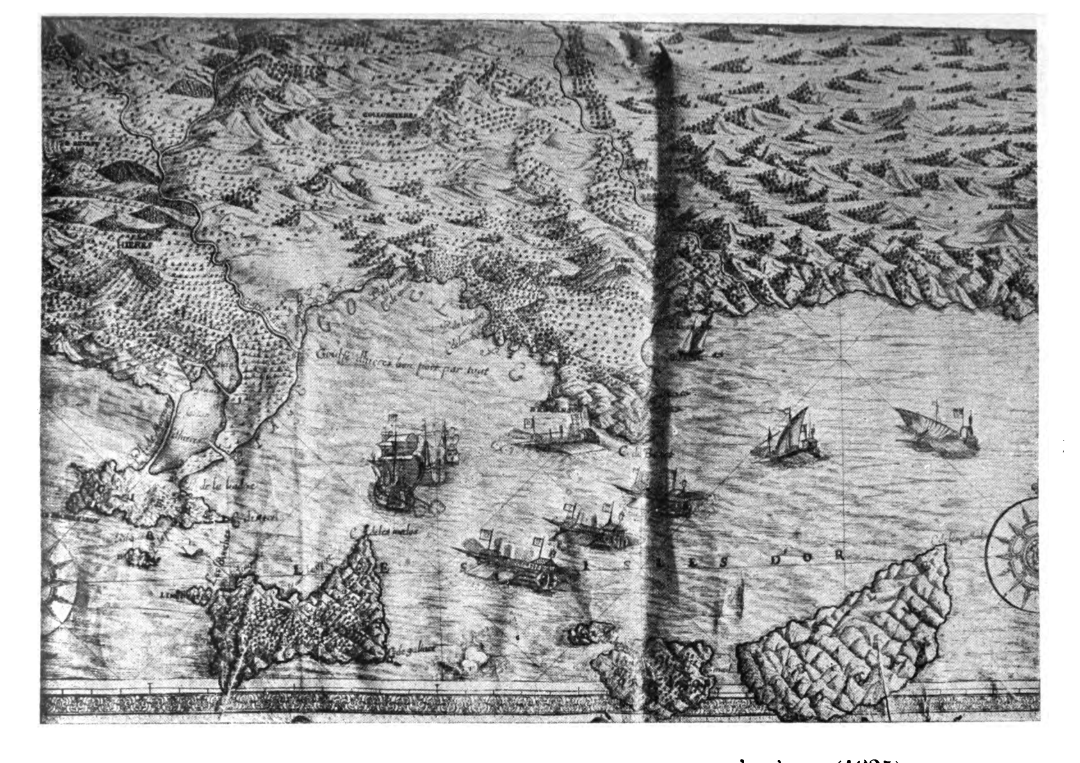
par les sombres frondaisons de leurs pinèdes sur l'azur des eaux. Dans ce paysage de féerie, rien ne faisait supposer qu'allait se jouer un des drames les plus longs de la guerre de Trente Ans (1). Un archéologue parisien, qui venait de faire des fouilles à Sainte-Marguerite où « quantité de vieux bastiments ruinéz » et pavés de mosaïque attestaient l'occupation romaine, n'avait noté dans l'île « qu'une petite forteresse bastie sur de vieilles ruines, » et à Saint-Honorat qu'un monastère pourvu « de quelques petites fortifications pour empescher les Turcs (2) ».

Le 13 septembre 1635, le capitaine garde-côtes de Saint-Marc Chasteuil découvrait vingt-deux galères espagnoles, le cap sur les îles Lérins. Aussitôt, de sonner le tocsin et d'accourir bride abattue, à Cannes. A peine a-t-il occupé le fort de la Croisette et bordé la côte de mousquetaires tapis derrière des gabions, qu'un exprès vient à la nage de l'île Sainte-Marguerite quêter des secours. L'île était cernée. Quinze galères, du côté du continent, les autres, dans le chenal de l'île Saint-Honorat, la bloquent. Trois cents hommes de renfort expédiés de Cannes en barques se voyient barrer la route par la capitane de Pedro de Orellana. Jean de Bénévent de Marignac tire quelques volées de canon : mais trop faible pour soutenir l'assaut des maîtres de camp Juan de Garay et Miguel Pérez de Egea, il capitule le lendemain et sort du fort Sainte-Marguerite avec cent dix hommes (3).

(1) « Relacion de la toma de las dos islas de Santa Maria y San Honorato... enviada por la duquesa de Fernandina al padre Pedro Gonzalez de Mendoza. 1635 » (*Memorial histórico español,* t. XIII, p. 279. — BERTRAND, *Prise des îles de Lérins par les Espagnols en 1635.* — Honoré BOUCHE, *la Chorographie ou description de Provence.* Aix, 1664, in-fol., t. II, p. 907).

(2) *Les Confessions de Jean-Jacques* BOUCHARD, *parisien, suivies de son voyage à Rome en 1630, publiée pour la première fois.* Paris, 1881, in-8°, p. 204.

(3) Procès « aux capitaines qui ont rendu les isles de Provence, en



VUE DE LA FLOTTE FRANÇAISE EN RADE DES ILES D'HYÈRES (1635)

(Carte dédiée à Richelieu par Jacques de Maretz : Service hydrographique, 71. 3. 2.)

Dans l'île Saint-Honorat, commandait François Ainésy d'Usech. On voit encore, sur la rive qui regarde le large, la vieille tour médiévale, moitié forteresse, moitié cloître, où il subit le premier choc : et l'on rencontre, comme alors, à l'ombre des pins, des robes monastiques. Lors de l'inspection de l'île, Séguiran n'avait trouvé comme artillerie qu'une moyenne, trois petits vers, une bombarde et trois arquebuses. Les batteries du maître de camp général Lelio Brancaccio en eurent vite raison. Les cent hommes de la garnison capitulèrent le 15 septembre et furent évacués à Cannes, où quelques volées de canon seules marquèrent la présence de l'ennemi.

Du rocher stérile de Sainte-Marguerite, du jardin fertile de Saint-Honorat, Brancaccio fit la place « la plus redoutable de toute la Méditerranée ». Cinq forts aux multiples formes, pentagone, carré, triangle, redoute, demi-lune, sertirent « le joyau de la Marguerite ; » et cinq bastions reliés par des chemins couverts flanquèrent l'abbaye de Saint-Honorat (1). Des batteries barbettes commandaient le frioul entre les deux îles, qui servait de réduit à une défense mobile de seize galères et quatorze vaisseaux. Un Doria, duc de Tursi, commandait à l'armée de mer (2), Miguel Pérez de Egea et Juan Tamayo aux quatre mille hommes de la garnison. Ils attendaient encore douze vaisseaux avec huit mille hommes.

Situation angoissante, les Espagnols comme au temps de la Ligue avaient en Provence des affidés. Leurs escadres étaient pilotées par des Français : l'escadre napolitaine par le patron Reymond établi à Naples, la capitane

septembre 1635, au parlement d'Aix, pour monstrer qu'ils sont suffisamment convaincus de lascheté » (B. N., Franç. 10981, fol. 136. — Guerre, Archives historiques 33, p. 92.)

(1) Le P. Fournier, p. 272.

(2) *Memorial histórico español*, t. XIII, p. 352.

de Sicile par André Colle de la Ciotat et Jean Bouguier de Marseille, la réale d'Espagne par le Marseillais Jean Gay établi à Malte, la patache du galion amiral par le patron Simon de la Ciotat; un des vaisseaux était même commandé par un Toulonnais, Jean Pantalin, qui avait sa famille à Toulon. Le vice-roi de Naples demandait à Jean Bouguier « s'il y avoit moyen de surprendre Tolon et Marseille. — Dans Marseille, il y a plus d'hommes que de mouches, et Tolon est très bien fortifié, » répliqua l'homme de la Canebière (1). L'ennemi méditait de surprendre Marseille le 13 mars 1636, avec la complicité de cinq cents « factionnaires (2) », alors qu'un courtisan assurait Louis XIII que la ville était fidèle (3). Mais dans l'incertitude des événements, le maréchal de Vitry avait levé, pour garder la côte, toute la noblesse du pays.

Pour chasser les Espagnols, il faudra mobiliser les gros vaisseaux de l'escadre de Bretagne, les navires légers de l'escadre de Guyenne, les dragons et les hirondelles de l'escadre de Normandie, sept mille deux cent dix hommes (4), quatre cents canons de marine et un parc de siège, les

(1) Relation anonyme de l'état des îles Lérins au 30 décembre 1635 (A. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*. Paris, 1873, in-8°, t. I, p. 59).

(2) Déclaration du sieur Meuredor de Saint-Laurent, qui tenait le propos du secrétaire du marquis de Santa Cruz. 6 juin 1642 (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 103).

(3) Mascaron, *Marseille aux pieds du Roy*, 2e édition. Avignon, 1637, in-4°.

(4) Quinze vaisseaux de l'escadre de Bretagne, 12 de l'escadre de Guyenne, 8 de l'escadre de Normandie, 6 brûlots et 12 flûtes, celles-ci chargées chacune de 300 soldats. Il y avait 12 vaisseaux de 500 tonneaux et 235 hommes, 8 de 300 tonneaux et 147 hommes, 12 dragons de 200 tonneaux et 115 hommes (« Estat des vaisseaux dont sera composée l'armée navalle du Roy sur l'Océan en la présente année 1636 » : B. N., Franç. 6408, fol. 168. — E. Bertrand, *Un archevêque-amiral, Henri de Sourdis (1594-1645)*. Paris, 1912, in-8°, p. 49 : extrait de la *Revue maritime*. — Le P. Fournier, *Hydrographie*, p. 271).

chefs les plus réputés, Des Gouttes, Mantin et Poincy, Beaulieu-Persac, le héros du combat naval de la Goulette, Giron, l'écumeur des mers de Chine, « le général » Augustin de Beaulieu, qu'avait mis en vedette le voyage de Sumatra, des chevaliers de Malte et les rudes défenseurs de la Rochelle, devenus les défenseurs du roi (1). Le commandant en chef, Henri de Lorraine comte d'Harcourt, — Cadet-la-Perle, — ne s'était encore distingué que sur terre, à Prague, au siège de la Rochelle et au pas de Suze. Mais sur *le Saint-Louis* où il avait hissé son pavillon tricolore, — blanc au grand mât, bleu à la misaine, rouge à la poupe (2), — il avait comme capitaine de pavillon « le Père de la mer (3) » Philippe Des Gouttes. Son coadjuteur, le « chef des conseils du roi en l'armée navale, » était un prélat, qui, en cas de malheur, était, par une lettre de service (4), investi du commandement (5).

La tournure élégante, l'ovale du visage coupé par des moustaches galamment retroussées au fer et la royale affinant le menton, Henri d'Escoubleau de Sourdis avait l'allure d'un mousquetaire beaucoup plus que d'un prélat. Archevêque de Bordeaux à trente-quatre ans, en 1628, il avait montré son humeur batailleuse en tenant tête à « un homme dont on ne parlait qu'avec une sorte de vénération craintive, » au vieux duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne. Il en avait reçu des coups de canne, qui avaient valu au vieillard l'humiliation de s'age-

(1) Cf. *supra*, t. IV, *passim*.

(2) B. N., Franç. 6408, fol. 177 v°, 385. C'est le vaisseau splendide, — 1 000 tonneaux et 52 canons, — que figurent une planche de l'*Hydrographie* du P. FOURNIER, lequel était à bord (Cf. *supra*, t. IV, p. 594), et une autre de CLEIRAC, *Explication des termes de marine* (1636).

(3) Suivant l'expression d'une lettre de Richelieu du 10 novembre 1640 (A. JAL, t. I, p. 105).

(4) Suivant commission du 15 mars.

(5) Du 27 août (*Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 76).

nouiller devant sa victime en pénitent (1). Initié aux termes de marine par un ouvrage qui lui était spécialement dédié (2), familiarisé avec la mer par la défense de Ré, avec les armements par le siège de la Rochelle, le prélat avait le pied marin : « un bateau tapissé » sur la Gironde lui servait de « maison navale ». Et de « l'Archevêque-amiral » on disait :

France, je crains qu'ici-bas
Ton église si magnanime
Milite et ne triomphe pas (3).

« Souvenez-vous, lui écrivait Richelieu, qu'il faut faire des actions dignes de la bruscosité des Sourdis et de la prudence que je péropte en l'archevêque de Bordeaux (4). » L'archevêque venait de préconiser une vigoureuse offensive contre la Corogne, le Vigo, Cadix ou Gibraltar (5). Les premiers objectifs défilèrent sans qu'on s'y arrêtât.

« Après avoir costoyé toute la Galice et tout le Portugal sans avoir rencontré une seule barque de pescheur, tant l'effroy de nostre armée avoit frappé le cœur des ennemis, » nous nous apprêtions, le 16 juillet 1636, à forcer le passage du détroit de Gibraltar. Conviés au voyage « par lettres expresses et obligeantes » du comte d'Harcourt, l'académicien Faret et le poète Saint-Amant, — dans l'intimité *le Vieux* et *le Gros,* comme le comte était *le Rond,* — s'attendaient à voir « joüer des cousteaux; » la flotte se présentait en bataille, enseignes déployées, avec « plus de

(1) Léo Mouton, *le Duc d'Épernon et l'archevêque de Bordeaux.* Paris, 1915, in-8°, extrait de la *Revue des Études historiques.*

(2) [Cleirac,] *Explication des termes de marine.* Paris, 1636, in-8°.

(3) G. Lacour-Gayet, *la Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1624-1661).* Paris, 1911, in-8°, p. 82.

(4) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 826, fol. 226.

(5) Janvier 1636 (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 14).

taffetas au vent que de toile; » déjà le poète accordait sa lyre (1) :

Matelots, taillons de l'avant;
Nostre navire est bon de voile :
Ça, du vin pour boire à l'estoile
Qui nous va conduire au Levant...
Ce Marrane au teint de pruneau,
Ce fanfaron de Ferrandine...
Qu'il y vienne un peu, le Mauvais,
Avec ses cinquante galères!...

A la vérité, Fernandina n'avait pas cinquante galères, mais dix-neuf; il ne devait pas engager de combat, mais ramasser nos traînards (2). Et son collègue Antonio d'Oquendo, tapi dans la baie de Cadix, tremblait « d'aventurer sa réputation » contre nous (3). Sourdis conseillait d'attaquer ses dix vaisseaux. — « Cela n'est pas dans l'instruction du roi » (4), objectèrent les esprits timorés qui rejetèrent de même, faute de troupes, la proposition d'enlever Gibraltar (5), une position que « de vaillants hommes de Saint-Malo » déclaraient de nature à devenir « imprenable (6) ». Seules, les îles Lérins étaient en cause.

(1) Préface du *Passage de Gibraltar*, dans les *Œuvres du sieur de* Saint-Amant. Paris, 1642, in-4°, 2e partie, p. 53. Saint-Amant célèbre, dans les vers du *Passage de Gibraltar*, les divers vaisseaux de la flotte, *le Saint-Louis,* vaisseau amiral, *l'Europe*, vice-amiral, *la Fortune*, contre-amiral, *l'Ange du sceptre, le Saint-Michel, le Cygne, la Renommée, le Coq, l'Aigle, le Griffon, la Licorne, le Lion, la Levrette, l'Espérance,* le grand patron des moines *le Saint-Jean*.

(2) Avis de Madrid, 5 août (*Memorial histórico español*, t. XIII, p. 464).

(3) Antonio d'Oquendo au roi d'Espagne. Cadix, 26 juillet (*Ibidem,* p. 467).

(4) Instructions du 20 avril (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 25). — « Registre du conseil de l'armée navale » (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 85).

(5) 28 juillet (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 48.)

(6) Le Malouin Pierre Gouin préconisait dès le 29 mars 1636 l'attaque de Gibraltar et de Cadix (Archives Nat., F^{50}_2 : G. Lacour-Gayet, *la Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV,* p. 92).

Poète, accorde ta lyre, mais pour chanter des exploits... d'huissier, des « querelles d'Alemant » que cherche au comte d'Harcourt le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence (1); de « fort mauvais tours et rudes charitéz » de l'archevêque de Sourdis pour le général des galères Du Pont-Courlay (2); l'aversion du général pour son lieutenant Forbin; celle de Forbin pour le baron d'Allemagne, commandant les vaisseaux ronds; celle du baron pour l'évêque de Nantes, Gabriel de Beauvau, promu chef des conseils dans l'armée navale du Levant (3). La mauvaise organisation du commandement supérieur allait paralyser l'action de la marine. Personne ne voulait obéir et tout le monde voulait commander (4). Richelieu, par une faute encore plus lourde, avait placé à la tête de nos deux divisions du Levant (5) deux ennemis mortels, deux hommes dont les parents (6) s'étaient entre-tués dans un duel au couteau, les bras gauches liés l'un à l'autre. La haine de Jean-Louis Du Mas de Castellane baron d'Allemagne pour Jean bailli de Forbin s'avivait d'une blessure d'amour-propre : supplanté par lui dans la lieutenance générale des galères de France, le baron s'était expatrié plutôt que de servir en sous-ordre, et il avait conquis le grade de général des galères de Savoie (7). Rappelé par Richelieu (8),

(1) Sourdis et Harcourt à Richelieu (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1705, fol. 125, 160).

(2) Du Pont-Courlay à Du Plessis-Besançon (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 824, fol. 260).

(3) Le 6 juin (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 824, fol. 293).

(4) Vicomte G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*. Paris, 1887, in-8°, t. III, p. 175.

(5) « Estat de l'armée navalle de Provence projetée par M. de Nantes. » 1636 (B. N., Franç. 6408, fol. 233) : 12 galères et 24 vaisseaux.

(6) Annibal de Forbin et Alexandre Du Mas de Castellane. Le duel avait eu lieu en 1612.

(7) Qu'il portait dès 1626 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 781, fol. 92).

(8) Son pavillon flottait sur le galion *Notre-Dame de la Victoire* (B. N.,

le baron rentra aussitôt en conflit avec le bailli. « Le baron d'Alemagne, — susurrait celui-ci, — homme très vigilant, courageux et plein d'afesion, n'aura rien sur le cœur à resevoir les ordres de moy. » A quoi le baron répliquait tout au contraire qu'il avait à en donner. Au lieu de trancher le différend, le ministre de la guerre chargé de la marine du Levant, Servien, décida que les deux chefs resteraient indépendants l'un de l'autre en attendant l'arrivée du général des galères (1).

Autre conflit, autre faute : des capitaines de galères (2), destitués pour avoir refusé de se laisser supplanter par des officiers du régiment des galères, obtiennent de Richelieu leur réintégration avec un blâme pour « l'impudence » de leur général (3).

Durant ces « brouilleries, ni les galères, ni l'escadre de Marseille, ni les hommes du maréchal de Vitri (4) » ne rallient la flotte du Ponant. Et Garcia Toledo, duc de Fernandina, de s'en jouer avec ses galères agiles et d'entrer « sans contradiction » le 29 août dans le frioul des îles Lérins (5). Il eût été « très important de se rendre maistre » de ce passage : mais « il ne se trouva jamais ny pilottes ny matelots » qui fussent capables d'y conduire des vaisseaux de ligne (6).

Franç. 6408, fol. 228). — Forbin montait *la Réale* (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 817, fol. 74, 127).

(1) Forbin à Abel Servien. Marseille, 30 décembre 1635; Servien au baron d'Allemagne. 5 février 1636 (Guerre, Archives historiques 33, fol. 156, 163; et 41, fol. 86 : A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Allemagne).

(2) De Vincheguerre, d'Esguilly, de Ternes, de Baillebault et d'Aumont. Comte d'Harcourt à Richelieu, à bord de l'Amiral en rade des îles d'Hyères, 17 août 1636 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1705, fol. 129.)

(3) Richelieu à Du Pont-Courlay (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 70).

(4) Sourdis à Richelieu. 13 août (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1705, fol. 122).

(5) Relation de Sourdis (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 58).

(6) Mémoires de Guillaume d'Alméras communiqués par Mme Bosso-

Et Fernandina, quittant le frioul le 4 septembre dans le moment où le maréchal de Vitry porte « des brindes à la santé du roy » à bord de l'amiral (1), s'esquive devant nos vaisseaux lancés à sa poursuite (2), puis se retourne contre eux le 9 pour en « escroquer quelques-uns ». Mais Cadet-la-Perle a cette fois des galères, qui le remorquent hors de la rade de Menton; « il fait tête, sonne la charge » et, en deux heures, a raison de « la rodomontade » : la capitane d'Espagne y perdit ses trompettes et la capitane de Florence ses gabiers (3). Douze galères et trois vaisseaux infligent un nouvel échec à Fernandina et l'obligent à rompre à San-Remo, en laissant « force » cadavres sur l'eau (4). Mais la diversion espagnole a réussi : la reprise des Lérins est manquée (5).

Richelieu résumait d'un mot la campagne : « La flotte n'a rien fait cette année (6). » Outré de « mauvaises rencontres qui le font mourir (7) », il prend comme bouc émissaire le chef des conseils de l'armée du Levant : l'évêque de Nantes est révoqué (8). Rien de tel qu'un acte d'énergie pour ramener la discipline. Pont-Courlay fait la paix avec Forbin (9) et jure de « ne plus verbaliser qu'à

laschi, de Pézenas, à l'archiviste de la marine P. Margry : extraits dans B. N., Nouv. acq. franç 9390, fol. 62 v°).

(1) Lettre de M. de Loynes. Cannes, 6 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 112).

(2) Le vice-amiral de Mantin en tête. Sourdis à Richelieu. 5 septembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1705, fol. 82).

(3) Relation de Sourdis (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 61).

(4) Le P. Fournier, p. 292.

(5) De Noyers à Sourdis. 14 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 119).

(6) Richelieu à Sourdis. 12 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 117).

(7) De Noyers à Sourdis. 20 septembre (*Ibidem*, p. 125).

(8) 12 septembre (*Ibidem*, p. 116).

(9) Toulon, 9 octobre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 824, fol. 271).

coups de canon (1) ». Vitry rassemble des tartanes pour embarquer des troupes; Du Plessis-Besançon y joint des transports d'un nouveau genre (2). Un ordre formel d'attaquer les îles Lérins est venu de la Cour : « J'entends, a écrit Louis XIII, que toutes les forces de mon armée navale et tous les gens de guerre qui se pourront tirer de mon pays de Provence, y soient employés (3). »

Un malheureux incident compromit tout. Réunis en conseil dans le château de Cannes, le 6 décembre 1636, les chefs de l'armée discutaient les derniers détails de la descente et la façon dont le général des galères contiendrait (4) la contre-attaque éventuelle de Fernandina (5), lorsque le maréchal, invité par l'archevêque à faire sortir ses domestiques, le traita de cagot et s'oublia jusqu'à lui donner un coup de canne (6). L'émotion fut intense; elle entraîna la débandade des soldats, le désarmement des galères incapables de « subsister plus longuement à la mer (7), l'anéantissement du dessein des isles ».

Pour en « réparer la honte, Sourdis portera un prompt et puissant secours » au duc de Parme notre allié (8). Mais

(1) 22 novembre (*Ibidem*, fol. 277).

(2) Relation véritable (*Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 211 et p. 181).

(3) Louis XIII à Sourdis. 12 octobre (*Ibidem*, p. 53).

(4) Avec ses 12 galères, 4 brûlots, 15 vaisseaux et 30 tartanes. « Ordre qui sera suivy et observé par les capitaines de galères », signé de Pont-Courlay. En rade de Théoulle, 1er décembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 825, fol. 141).

(5) Ordre signé du comte d'Harcourt. A bord de l'amiral, Théoulle, 3 décembre (*Ibidem*, fol. 149).

(6) D'une « canne d'Inde » (*Mémoires de M. le président de* GAUFRIDI, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*. Aix, 1870, in-8°, p. 128). — *Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 190, note. — H. BOUCHE, *la Chorographie de Provence*, t. II, p. 900.

(7) Du Pont-Courlay à Du Plessis (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 824, fol. 260). — Registre des conseils de l'armée navale (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 97).

(8) M. de Noyers, Louis XIII et Fabio Scotti à Sourdis. 21, 22 et 26 décembre (*Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 227, 229, 231.)

il en va du secours de Parme comme de l'entreprise des îles (1) : tout « dépend de la diligence qu'on y apportera (2) ». Le temps s'écoule; et le destin s'accomplit. Farnèse, duc de Parme, a été contraint de signer un accommodement avec l'Espagne (3).

« Je veux espérer, écrit Louis XIII à Sourdis (4), qu'enfin le bonheur de mes armes vous mettra en main quelque occasion de les employer plus utilement. » En Sardaigne, qu'on prétend « plus prête à se rendre qu'à combattre » (5), Porto Conte et Cagliari seraient faciles à enlever « soit par le pétard, soit par les escalades auparavant que l'alarme fût donnée dans l'île (6) ». Et le maréchal de camp de Castelan de s'autoriser des instructions royales pour réclamer « avec des violences inimaginables (7) un scourebande » en Sardaigne (8). En plein hiver, sans habits ni souliers (9), ses troupes embarquèrent à bord de quarante-cinq vaisseaux.

Le 23 février 1637, tandis que Portenoire, capitaine du dragon *Sainte-Marie,* canonnait la grosse tour qui commande la rade d'Oristano (10) et qui fut évacuée après épui-

(1) M. de Noyers à Sourdis. 17 janvier 1637 (*Ibidem,* p. 252.)

(2) Victor-Amédée de Savoie à Sourdis. 23 janvier (*Ibidem,* p. 259).

(3) Le duc de Parme à M. de Sabran (*Ibidem*, p. 264). — Nos marins en eurent de l'émoi. Toulon, 10 février (Registre des conseils de l'armée navale : Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 138).

(4) 23 février (*Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 292).

(5) Sabran à Bouthillier. 10 janvier (*Ibidem*, p. 244).

(6) Instructions reçues par Sourdis le 20 avril 1636 (*Ibidem,* p. 29).

(7) Sourdis à Richelieu. Des îles d'Hyères, 15 février 1637 (*Ibidem,* p. 284).

(8) *Mémoires de* DU PLESSIS-BESANÇON, éd. Horric de Beaucaire, p. 14.

(9) « Registre des conseils de l'armée navale. » Toulon, 30 janvier (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 138).

(10) « Relation de ce qui s'est passé au voïage de Sardaigne », par Sourdis. En rade de Loristan, 28 février (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1705, fol. 230 : *Correspondance de* SOURDIS, t. I, p. 301). — Harcourt à Richelieu. A bord de l'amiral, en rade de Loristan, 28 février

sement des munitions par le sergent-major Gaspar Sanna, nos commandants en chef remontaient le Tirso « avec tout ce qu'il y avoit de bateaux et de chaloupes dans l'armée ». A quelques lieues du golfe, était l'archevêché sarde d'Oristano.

Le capitaine général Antonio Ximenez de Urrea y Enriquez dépêcha le gouverneur de Cagliari, Diego de Aragall y Cervellon, pour nous barrer la route, et des exprès à Palerme, Naples et Gênes pour réclamer des secours, à Majorque pour demander l'intervention des galions d'Antonio d'Oquendo. La clef de la défense était le château de San Miguel. Pour nous donner le change, les Espagnols firent défiler plusieurs fois à nos yeux, tels des figurants de théâtre, les quatre-vingts hommes de la garnison grossie d'un cortège de clercs et d'étudiants, en attendant les douze compagnies de Francisco Zapata et d'un ancien capitaine de la cavalerie impériale revêtu du froc, Frère Giusto, aliàs Diego duc de Estrada. Un Parisien capturé à bord d'un de nos bateaux de munitions, « Charles de Rossiel », avait déclaré que nos forces étaient de cinq mille hommes de troupes, sept régiments, quarante-cinq vaisseaux et qu'il y en avait encore vingt-deux avec quatorze galères en réserve à Toulon (1).

Le mardi 24 février, nos troupes entraient à Oristano. Nous occuperons la ville, déclarait Sourdis, en compensation et jusqu'à restitution des îles Lérins... (2). L'occu-

(*Ibidem*, fol. 232). — Un levé de la rade d'Oristano fut exécuté une trentaine d'années plus tard par le capitaine Cogolin (B. N., Franç. 13372).

(1) [Antonio Canales de Vega], *Invasion de la armada francesa del arzobispo de Bordeus y Monsieur Enrrique de Lorena, conde de Harchout, hecha sobre la ciudad de Oristan.* Caller, 1637, in-4°, p. 67.

(2) Sourdis au sergent-major Gaspar Fana, *aliàs* Sanna (*Comentarios del desengañado, ó sea vida de D. Diego duque* de Estrada *escrita por él mismo,* dans le *Memorial histórico español*, t. XII, p. 121). — *Relacion verdadera de la entrada que hizo en Cerdeña en la ciudad de Oristan la armada de Francia.* Sevilla, 1637, in-4°.

pation dura l'espace de deux matins. Les miliciens du duc de Estrada et les cavaliers de Francisco de Villa Padierna nous refoulèrent vers le port, où l'héroïque défense de la grosse tour par une compagnie bretonne et les canons du vaisseau vice-amiral couvrirent notre rembarquement le 26 février. Nous laissions aux mains de nos adversaires une batterie d'artillerie, trente-six prisonniers, neuf chaloupes canonnières et sept cents mousquets (1). Un marin prenait philosophiquement l'aventure, — et Richelieu partageait l'avis de Forbin (2) : « L'on ne peut rien entreprendre en Sardaigne en esté, tant à cause de la difficulté des eaux que du mauvais air de l'isle (3). »

Ces épisodes étaient autant de diversions à la reprise des îles Lérins. Aux dix-huit cents hommes, « malades, morfondus, maltraités des injures de la saison (4) », qui les occupaient, un galion solitaire apportait des munitions, quand le lieutenant Mondreville, l'accostant de nuit, répond en italien qu'il arrive de Naples, y cramponne son brûlot; et *l'Admirante* de quarante-sept canons, commandé par le chevalier Gentile, périt dans les flammes (5).

Le moment était mûr pour reprendre l'attaque des deux îles. Le comte d'Harcourt en fut chargé. Un fortin carré à la pointe orientale, le fort d'Aragon vis-à-vis de Théoule, la tour de Batiguier, le pentagone du Fort-Royal et le quadrilatère de Monterey constituaient les défenses de Sainte-Marguerite (6). Le 27 mars 1637, les troupes de

(1) Et sept cents tués et blessés selon les Espagnols (D. Antonio Canales de Vega), bruit dont notre agent à Gênes se faisait l'écho (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 313).

(2) Richelieu à Sourdis. 1er mars (*Ibidem*, p. 303).

(3) Avis du bailli de Forbin (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 180).

(4) Sabran à Sourdis. Gênes, 27 mars-1er avril (*Ibidem*, p. 316, 334). — Le P. Fournier, p. 293.

(5) *Mémoires de* Du Plessis-Besançon, p. 14.

(6) Relations de l'attaque de l'ile Sainte-Marguerite (*Correspondance de*

débarquement voguaient en six groupes vers la pointe orientale sous la protection des escadres de Mantin et Poincy. Servies par les chefs d'escadre eux-mêmes, nos pièces de marine démontaient les batteries à fleur d'eau et ouvraient un passage aux brigantins du chevalier Des Roches qui halaient deux châteaux forts aux angles garnis de canons, aux bastingages à l'épreuve du mousquet, au pont-levis assez large pour laisser passer de front six hommes. « Les Plattes » de l'ingénieur du Plessis-Besançon portaient chacune quatre cents soldats (1). Mais voilà qu'une bourrasque force vaisseaux et bateaux à se réfugier qui au Golfe Juan, qui à Cannes, où les plattes, inertes et incapables de tenir seules sous le feu de trois brigantins ennemis, sont incendiées par les troupes qui les montent (2).

L'attaque reprend le 28 mars. Cangé, Coupeauville, Montigny, Chastellux, six autres capitaines de marine écrasent de « salves de canonnade » les batteries espagnoles. Sourdis vient observer l'attaque. En attendant que le vaisseau-amiral, en réparation à Toulon (3), l'ait rallié, il saute sur le pont de *la Licorne* en s'aidant de la main que lui tend Montigny : dans l'instant même, un boulet coupe sous ses pieds l'échelle de corde.

SOURDIS, t. I, p. 318, 323). — Le P. FOURNIER, p. 293. — H. BOUCHE, *Histoire chronologique de Provence,* t. II, p. 902, carte. — « Description des isles S[te] Margrite et S[t] Honorat, et des forts et redouttes que les Espagnols y ont faitz, et la reprise de partie desditz forts et redouttes par l'armée navalle de S. M. commandée par M. le comte de Harcour, désignée par SAINT-CLAIR, ingénieur de S. M. » (B. N., Géographie vol. 319, fol. 11). — Henri MORIS, *l'Abbaye de Lérins, Histoire et monuments.* Paris, 1909, in-8°, p. 265. — E. BERTRAND, *Un archevêque-amiral, Henri de Sourdis,* p. 63.

(1) *Mémoires de* DU PLESSIS-BESANÇON, p. 17.

(2) *Mémoires du président de* GAUFRIDI, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*, p. 129.

(3) Emprunt de 3 000 livres pour équiper le vaisseau amiral qui doit rallier l'armée navale. Toulon, 7 avril (Archives municipales de Toulon, BB. 56, fol. 606).

Au signal de donner, les enfants perdus débarquent sous la mitraille et emportent le Fortin. Les régiments de Vaillac et de La Tour chassent l'ennemi vers le fort Monterey aux remparts « de boue et de crachat », les marins de Guitault, Senantes, Dumé, Miraumont, Coursan suivent avec les chefs d'escadre; le parc d'artillerie de La Roullerie est mis à terre : avant qu'il soit en position, le 29, la garnison du fort Monterey s'enfuit vers le Fort Royal.

Sourdis veut aller droit au fort d'Aragon. Quatre mille hommes à terre, deux mille en réserve suffisent pour l'assaut. Le maréchal de camp de Castelan préfère la prudente tactique des cheminements, où il « s'amuse », si bien que Gonzalès de Crespo ne sortira du fort que le 20 avril (1). Cinq nuits auparavant, une galère génoise avait failli lui amener du secours. Avertis par quinze feux de signal qu'autant de galères ennemies, celles de Borja, étaient derrière elle en soutien, Mantin, Montigny et Coupeauville (2) s'étaient fait remorquer pour leur barrer la route : et ils avaient réussi. Le 24 avril, la tour de Batiguier se rendait. Réduit au Fort Royal, n'ayant plus « ni logement, ni tour où seulement on pût habiter, » le gouverneur de l'île Sainte-Marguerite, Miguel Pérez de Egea, capitula le 6 mai avec neuf cent quatre-vingt-six personnes, soldats, « femmes, valets et autres canailles !! » (3).

Le 13, Juan Tamayo, sommé de rendre Saint-Honorat, répondit qu'il mourrait sur la brèche. L'amiral et le général des galères l'attaquèrent du côté du Levant, le vice-amiral de Mantin et le contre-amiral de Poincy à la

(1) Sourdis à Richelieu. 6 avril (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 342).

(2) Commandant *l'Europe, la Licorne* et *la Renommée* (le P. Fournier, p. 616). — La « Description des isles... désignée par Saint-Clair » figure l'escadre de Mantin à l'est du frioul et celle de Treillebois à l'ouest; Poincy borde au sud l'île Sainte-Marguerite.

(3) *Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 373. — Le P. Fournier, p. 274, 615.

pointe du Ponant : une grêle de boulets qui « bruyoient » de toutes parts, couvrit la descente de huit régiments (1). « Pendant l'escrime, » les batteries Saint-Pierre, Saint-Pancrace, Saint-Sauveur, Saint-Michel, Saint-Cyprien et de la Trinité étaient enlevées le 14 mai. Le lendemain, Tamayo évacuait le monastère avec les derniers survivants des huit cents défenseurs de l'île (2). Sourdis et les siens avaient remporté une victoire décisive : soixante-dix canons, huit pierriers, huit drapeaux qui furent déposés à Notre-Dame (3), restaient entre leurs mains. « Que Dieu vous bénisse tous d'avoir rétabli l'honneur et la réputation des armes du Roi et de votre Patrie (4) ! »

Melchor de Borja tenta une rescousse contre Saint-Tropez le 15 juin. Mais ses vingt et une galères durent reculer « comme larrons pris en flagrant délit (5) » devant deux simples pataches et deux petites frégates (6) qui gardaient l'entrée de la rade sous les ordres de Poincy et que soutenait le feu de la citadelle. De curieuses peintures à la mairie de Saint-Tropez retracent les phases du glorieux

(1) Vaillac, Cornusson, La Tour, les Iles, Vitry, Saint-André, Roussillon, Castrevieille. Relation de Sourdis (t. I, p. 375).

(2) Cent trente-cinq hommes (H. Bouche, t. II, p. 907. — Le P. Fournier, p. 273, 616).

(3) *Les Cérémonies du* Te Deum *chanté à Notre-Dame et des drapeaux qui y ont esté portéz en suite de la reprise des isles sur les Espagnols*. Paris, 1637, in-8°.

(4) De Noyers à Sourdis. — En novembre 1637, l'escadre de Mantin fut détachée vers Alger pour demander satisfaction des pirateries commises (Cf. *supra*, t. IV, p. 694).

(5) La définition des navires de guerre du temps est donnée en quelques mots par Jean-Jacques Bouchard dans ses *Confessions* (p. 190) : la patache était le diminutif du galion, comme le brigantin l'était de la galère. La frégate avait neuf bancs de rameurs, alors que le brigantin en avait seize. La barque avait trois mâts et autant de voiles latines ; la tartane deux, gréées de même ; la polacre se distinguait de la barque en ce que la voile du grand mât était carrée et non triangulaire.

(6) *La Réale* de Poincy et *la Cardinale* de La Rivière d'Auray, armées chacune de 8 canons et 92 hommes ; les frégates de Razet et Gabaret (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 424).

combat. A Saint-Raphaël, où veillait le comte d'Harcourt, elles furent aussi rudement reçues (1). La partie était définitivement perdue pour elles. Mais pour décider ou non de leur supériorité sur mer, il leur restait à se mesurer avec les nôtres (2). L'an d'après, l'expérience était faite...

Forbin préconisait une offensive hardie, soit contre les forts de la Spezia pour intercepter la navigation entre Gênes et Livourne, soit contre Nice qu'on pouvait enlever par surprise (3). La flotte espagnole nous épargna la moitié du chemin en se portant du côté de Saint-Tropez.

Bataille navale de Gênes.

(1er septembre 1638.)

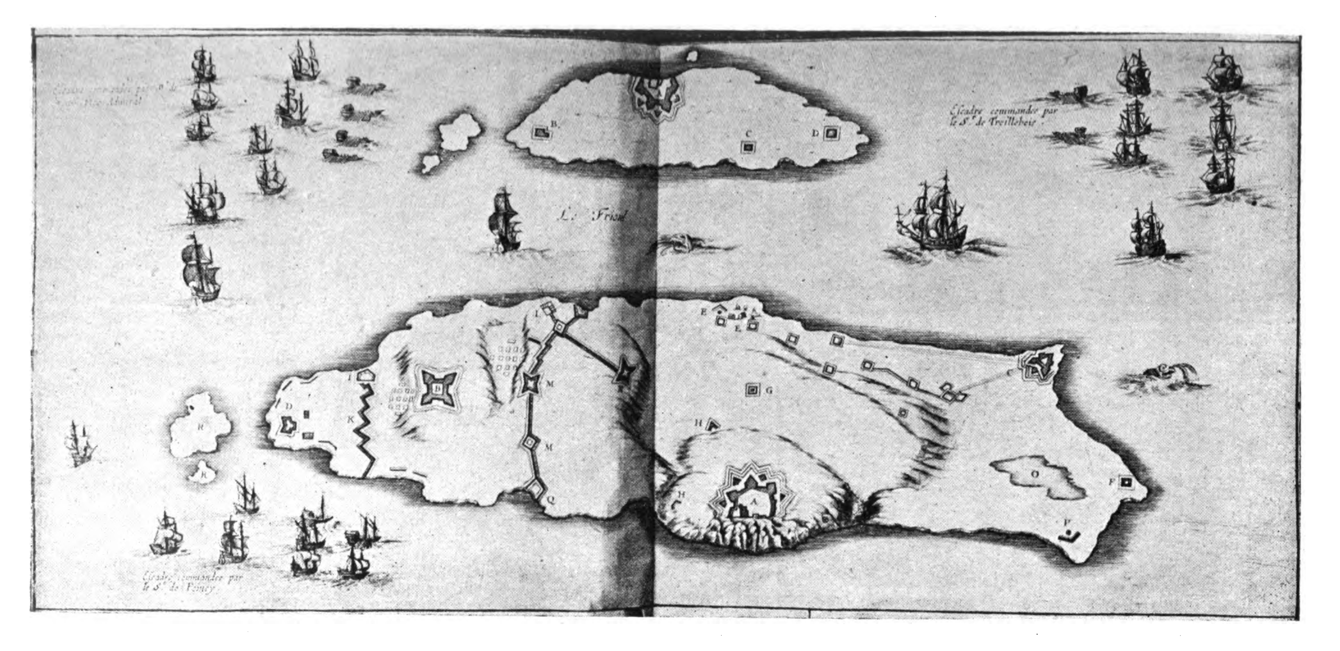
Le général marquis François de Vignerot Du Pont-Courlay, à qui le comte d'Harcourt avait laissé le soin de la poursuivre (4), la rejoignait le 31 août 1638. Six galères de Sicile et neuf d'Espagne, aux ordres du lieutenant-général Rodrigo Gutiérrez de Velasco et Juan de Orellana, avaient à bord trois mille hommes de troupes qu'elles amenaient à Final : ce renfort leur donnait l'avantage sur nos galères qui, par une singulière rencontre, se trouvaient être également au nombre de quinze. *Los tomaremos*

(1) « L'Entreprise faillie par les Espagnols sur Saint-Tropez et Saint-Rapheau, d'où ils ont esté repousséz par les François » : *Gazette de France*, 1637, p. 374. — Sourdis à Sabran. 22 juin (*Correspondance de* Sourdis, t. I, p. 426). — Les archives communales de Saint-Tropez, à la date du 5 juillet 1637, mentionnent le combat (G. Lacour-Gayet, p. 112, note).

(2) Vingt galères, plus 1 demi-galère, 1 brigantin, 4 felouques, 4 brûlots. Ordonnance de 1637 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 824, fol. 300). — « Estat des gallères. » 1637 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 144).

(3) « Dessein fait par M. le bailli de Fourbin touchant ce qui est nécessaire à faire en Provence. » 1637 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$).

(4) Ses vingt-quatre lourds vaisseaux ne pouvant la rattraper.



« DESCRIPTION DES ISLES DE Ste MARGRITE ET St HONORAT...
REPRISES PAR L'ARMÉE NAVALLE DE M. LE COMTE DE HARCOUR. »

(Dessin de Saint-Clair. 1637 : Bibl. nat., Géographie, vol. 319, fol. 11.)

como galinas, « Nous les prendrons comme des poulets, » goguenardait de nous Velasco (1).

L'égalité des escadres dicta à François Du Pont-Courlay son ordre de bataille, que le marquis de Grimaud, en chaloupe, alla porter partout : A chaque galère d'aborder un bâtiment adverse : une seule décharge, et aussitôt les grappins d'abordage : « s'arrember », puis « s'arrisser » : l'adversaire une fois réduit, on porterait secours à ses voisins. — Toute la nuit du 31 août au 1er septembre, les troupes furent sous les armes, « en joly ». A l'aube, l'escadre s'ébranla vers Gênes afin de gagner le vent, que l'ennemi tâchait de garder en courant la même erre à toutes rames, « à passe-vogue ». L'action se déroulait assez près de Gênes pour qu'on pût la suivre du phare de la Lanterne (2).

Vers midi, les capitanes, flanquées chacune à droite et à gauche de sept galères, s'abattirent comme deux oiseaux de proie l'une sur l'autre, rostre contre rostre.

Et toutes les galères, affrontées deux à deux, se livrèrent

(1) Antoine de Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille,* 2e édition. Marseille, 1696, in-fol., t. II, p. 358.

(2) Sources françaises pour la bataille navale du 1er septembre 1638 : « L'Ordre que debvoient tenir les 15 galères de France au combat faict contre les 15 d'Espagne » : dessin représentant de la façon la plus précise les différentes phases de la bataille (B. N., Franç. 15483, fol. 40). — « Le furieux combat » et « les particularitéz du sanglant combat donné entre le général des galères françaises et celui des galères d'Espagne » (*Gazette de France,* 1638, p. 537 et p. 549). — Le P. Fournier, *Hydrographie,* éd. de 1667, p. 274. — Lettres-patentes de Louis XIII pour le chevalier Antoine de Margaillet (Guerre, Archives historiques, vol. 62, p. 349), qui mourut grand sénéchal de Toulon (Robert de Briançon, *L'état de la Provence.* Paris, 1693, in-12, p. 323). — « La vie de M. le bailly de Valbelle, chef d'escadre des armées navalles de France, par M. Després, capitaine de brûlots » (Bibliothèque d'Aix-en-Provence, manuscrit 1194, fol. 10.)

Sources espagnoles : Lettre de Juan Judice Fiesco. Gênes, 6 septembre (*Colección Sans de Barutell,* art. 21, num. 15). — Autres lettres d'acteurs et témoins de la bataille (Madrid, Academia de la historia, *Colección de Jésuitas,* t. CXIX, num. 258; Biblioteca Nacional, *Colección Navarrete,* t. VII, num. 5).

autant de combats singuliers. Un croquis du temps nous les montre en ligne, soit de droite à gauche (1) :

la Servienne	vis-à-vis de	*la Santa Barbara,*
la Générale	—	*la Santa Anna,*
la Montréale	—	*la Santa Fernanda,*
la Baillebaude	—	*la Cauva,*
la Richelieu	—	*la Santa Francisca,*
la Patronne	—	*l'Henriquez,*
la Vincheguerre	—	*la Bassana,*
LA RÉALE	—	LA CAPITANE DE SICILE,
la Cardinale	—	*la Patronne d'Espagne,*
l'Aiguebonne	—	*la Santa Maria,*
l'Esguilly	—	*la Santa Clard,*
la Valbelle	—	*la San Antonio,*
l'Épernonne	—	*la San Pedro,*
la Maréchale	—	*la Santa Catarina,*
la Séguirane	—	*la San Juan.*

Dès la première bordée, Pont-Courlay démonta les canons de la Capitane de Sicile. Gutiérrez de Velasco n'en fut que plus ardent à l'abordage; il le dirigea lui-même, épée d'une main, targe de l'autre, à la tête de quatre cent cinquante soldats et matelots aguerris. A la proue de *la Guisarde* qui servait de *Réale*, le lieutenant marseillais Guillaume de Félix (2), la jambe brisée, une balle dans la cuisse, soutenu sous les bras par des forçats turcs qu'il relayait au fur et à mesure qu'ils tombaient, refusait d'aller se faire panser, disant : « Le roy est créancier de nos vies (3). »

(1) B. N., Franç. 15483, fol. 40. — *La Réale* avait un équipage de 743 hommes, les autres 502. La première était « septirame », les autres « quinquérames ». Seule, *la Régine* était « sextirame » avec 660 hommes (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 144).

(2) Dit aussi Félix de Luxembourg.

(3) [Claude MALINGRE], *Histoire du règne de Louys XIII*. Paris, 1646, in-8°, p. 677.

Six fois, Velasco revint à la charge; six fois il fut repoussé. Aux côtés de notre vaillant lieutenant, avait péri le capitaine d'infanterie Querville; le chevalier Thomas de Villages, le baron de Saint-Ivor, La Brossardière, d'Aiguebonne, Saint-Martin et Bellée, le jeune écuyer du général des galères, gisaient blessés. Leur valeur avait décidé de la victoire; une blessure mortelle de Velasco précipita l'issue du duel; sous une fougueuse contre-attaque des nôtres, la Capitane de Sicile succombait. Le sieur de Saint-Martin avait tué de sa main le mestre de camp Henriquez.

A notre aile droite, le succès se prononçait franchement. Le commandeur Philandre de Vincheguerre emportait la *Bassana*; la Patronne de France amarinait la Patronne de Sicile; et *la Richelieu*, énergiquement menée par le baron de Ternes, réduisait à merci *la Santa Francisca*; le vieux marin qui commandait notre Patronne, le chevalier de Montolieu, payait de sa vie la victoire, qui coûtait aux capitaines Alonso Montalve et Francisco Suarez la liberté. D'autres galères espagnoles, *la Cauva* et *la Santa Barbara* fuyaient vers Gênes après un vif engagement avec Louis de Dresnel de Baillebault (1). Toutefois, à notre extrême droite, la galère de notre ministre de la guerre, *la Servienne*, commandée par François de Colin de Janet, de Lambesc (2), tombait au pouvoir des deux derniers bâtiments de la gauche espagnole (3), les seuls qui eussent remporté quelque avantage en repoussant la violente attaque de notre *Montréale* (4).

(1) Capitaine de *la Baillebaude*, qu'il commandait depuis 1626 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 781, fol. 92). Il eut, entre autres tués, les cadets de Béolon et de Monstiers.

(2) Guerre, Archives historiques 26, fol. 129; 27, fol. 35. — Robert de Briançon, p. 532.

(3) *La Santa Anna* et *la Santa Fernanda*.

(4) Qui perdit, entre autres, le cadet de Forville et un gentilhomme du comtat, M. Du Tronquet.

A notre gauche, le résultat était loin d'être aussi décisif. *La Cardinale,* qui servait de matelot à notre Capitane, pliait sous l'attaque furieuse de la Patronne Réale de Juan de Orellana. Le chevalier Des Roches, si prisé de Richelieu, le lieutenant Ferraporte, le pilote, les comites, les canonniers, nombre de soldats tombaient frappés à mort; la chiourme composée de Napolitains se soulevait; les Espagnols avaient sauté à bord.... Un galérien sauva la situation. Un chevalier de Malte, condamné le 15 mars précédent aux galères pour avoir enlevé sa nièce, avait été déchaîné au moment du combat pour défendre la rambade : dans la position critique de l'équipage, Frère Antoine de Margaillet prit résolument le commandement et refoula l'ennemi (1). Un galérien, à coups de mousquet, abattait trente adversaires; un autre, couteau au poing, en éventrait vingt autres. *L'Épernonne* accourait au secours de sa compagne en détresse et changeait si bien le sort de la bataille que la Patronne Réale d'Espagne se rendait et, avec elle, Juan de Orellana blessé. *La Santa Maria*, capitaine Miguel del Barrio, succombait également sous l'attaque du chevalier Nicolas de Villages (2).

Mais la manœuvre de *l'Épernonne*, puis la retraite de *l'Esguilly* et de notre galère de pointe qui abandonnèrent leurs postes de combat à la suite des blessures des capitaines d'Esguilly et Séguiran de Bouc, ouvrirent des créneaux dans notre ligne. Découverte à sa droite et à sa gauche, *la Valbelle* fut assaillie par *la Santa Clara* et *la San Pedro*, puis par trois autres : malgré ses soixante-cinq ans,

(1) Mémoires de M. le président DE GAUFRIDI publiés par la Société historique de Provence, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*. Aix, 1870, p. 139. — Réhabilitation accordée par Louis XIV à Margaillet. 1640 (Guerre, Archives historiques 62, p. 349).

(2) Commandant *la Générale* qu'aidait *l'Aiguebonne :* la victoire leur coûtait leurs lieutenants, le baron de La Garde et le sieur d'Arsac (A. RUFFI, t. II, p. 359).

le vieux Cosme de Valbelle, dont les aïeux étaient de père en fils depuis quatre générations capitaines de galère (1), défendit longtemps, l'épée au poing, l'entrée de la coursie : atteint de douze coups de feu ou de hache, il se fit attacher au mât pour dicter ses derniers ordres : trois de ses neveux avaient été tués à ses côtés; son fils Jean-Philippe était gravement blessé; et les Espagnols ne se rendirent maîtres de *la Valbelle* qu'en franchissant leurs corps : « l'aumônier, l'écrivain, le chirurgien, tout passa par le fil de l'épée; plus de deux cens forçats furent hachés en pièces; » âgé de onze ans, Jean-Baptiste de Valbelle fut sauvé par le lieutenant de *la San Antonio*, Antonio Capestan, qui le prit sous son bras (2). Cernée par les galères de l'extrême droite espagnole, *la Maréchale* devenait aussi leur proie, après que le capitaine Antoine de Panon fut tombé en homme de cœur. Mais au prix de trois galères perdues, notre victoire était complète. Richelieu tint à honneur d'en corriger lui-même la relation (3).

Les débris de la flotte espagnole, dont quatre galères seulement restaient en état de combattre, gagnaient péniblement l'abri du port de Gênes où elles peuplèrent de blessés les hôpitaux. Six galères, la Capitane, les Patronnes, l'étendard, huit cents combattants, des centaines de forçats restaient entre nos mains. Dans cette sanglante bataille où les coups se tiraient à brûle-pourpoint, les Espagnols avaient perdu quatre mille hommes, nous moitié moins : encore « l'humanité françoise avait-elle

(1) Maynier, *Histoire de la principale noblesse de Provence*. Aix, 1719, in-4°, p. 270. Cf. les preuves de noblesse de son fils Jean-Baptiste, dans le ms. de Desprès, fol. 16.

(2) Desprès, fol. 10 : De nombreux volontaires marseillais, Monier, d'Arène, le baron de Beaumelle, parents du capitaine, le baron de Glandevès, le lieutenant d'Autier, étaient parmi les tués et blessés.

(3) Richelieu à Chavigny. 17 décembre (*Lettres de* Richelieu, t. VI, p. 180).

pardonné à tous les malheureux » prisonniers sans être payée de retour. Ceux de nos officiers qui n'avaient pas fait leur devoir, — un nombre infime, — furent tondus et mis à la chaîne, à la place des forçats qui s'étaient bien battus et qui furent libérés à raison de six par galère (1).

L'une de nos prises, la Patronne Réale, ayant rompu la remorque qui la liait à l'*Épernonne*, parvint à s'échapper et à gagner l'abri d'Alassio, puis de Gênes. Sur quoi, le comte d'Harcourt, arrivant avec dix-sept vaisseaux à la rescousse, somma les Génois de restituer une prise qui était demeurée plus de vingt-quatre heures en notre pouvoir et qui, par suite, était nôtre. Sur son ordre, Beaulieu-Persac alla mouiller avec sept vaisseaux au milieu du port et n'en quitta qu'après avoir obtenu satisfaction (2).

III

LE SIÈGE DE FONTARABIE

Chassés du sud-est, les Espagnols perdaient pied dans le sud-ouest presque en même temps. La prise de Biarritz par les pinasses bayonnaises des rudes marins qui avaient fondé au Spitzberg le Port-Louis et repris possession de Québec, Jean Vrolicq et Raymond de La Ralde (3), avait commencé par incommoder leurs garnisons du Socoa, de Saint-Jean-de-Luz, d'Urrugne et d'Hendaye (4). L'approche de l'armée du duc de La Valette acheva de les désorienter.

(1) *Gazette de France*, 1638, p. 549. — A. Ruffi, t. II, p. 359.

(2) *Gazette de France* du 9 octobre. — Gioffredo, *Storia delle Alpi marittime*, col. 1902.

(3) Richelieu à Vrolicq, 20 mai 1637 (Guerre, Archives historiques 42, fol. 245. — Cf. *supra*, t. IV, p. 638, 679).

(4) Richelieu au duc de La Valette, commandant l'armée de Guyenne (Aubery, t. II, p. 921).

Le 25 octobre 1637, un an jour pour jour après leur invasion, les Espagnols mirent le feu dans leurs huttes et se retirèrent en Espagne, ne « laissant autre marque de leur séjour que des restes d'une effroyable despense (1) ».

Ils s'attendaient à une vigoureuse riposte en Guipuscoa, conjuguée avec une autre action navale en Roussillon. L'investissement de Saint-Sébastien par la flotte de Sourdis (2) et par l'armée de La Valette serait, pensaient-ils, précédé de feintes qui les obligeraient à immobiliser des troupes tout le long de leurs côtes (3). Et tel semblait bien être notre plan de campagne. La résistance obstinée d'une petite place forte en décida autrement.

Chaque année, le 8 septembre, la petite ville qui garde au bord de la Bidassoa l'entrée de l'Espagne, Fontarabie, est le théâtre d'une curieuse mobilisation. Aux matines de la nativité de la Vierge, des Basques en armes dévalent vers la ville. De coquettes vivandières marchent en tête de chaque compagnie; une colonne se forme sous les vieux remparts en ruines, que domine, imposant encore, le château fort du roi de Navarre Sancho Abarca; et chemises rouges et chemises blanches des miliciens improvisés s'acheminent, à travers les lacets montueux du Jaizquibel, vers le sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Guadalupe. Il faut avoir assisté à pareille fête, — et les oreilles me bourdonnent encore des salves tirées dans la *calle mayor* dont les toitures débordantes rabattent et répercutent le son, — pour avoir senti battre le cœur de l'Espagne. Voici le drame, vieux de trois siècles, qui le fait vibrer.

(1) De Noyers au cardinal de La Valette. 31 octobre (*Ibidem*, p. 103).
(2) Nommé lieutenant-général de la flotte du Ponant le 4 mars 1638.
(3) Marchese Virgilio Malvezzi, *Successi principali della monarchia di Spagna nell'anno 1639*. Anversa, 1641, in-8°, p. 89.



Le 1er juillet 1638, Henri de Bourbon, prince de Condé, franchissait la Bidassoa à la tête d'une vingtaine de mille hommes, culbutait un corps d'observation, entrait pêle-mêle avec les vaincus dans Irun et occupait les abords de Fontarabie, la montagne du Jaizquibel qui la domine et le fortin de la pointe du Figuier, qui commande l'embouchure de la Bidassoa. Bien mieux, sur l'avis qu'une escadre allait sortir du Pasajes, la colonne d'Espenan (1) précipitait sa marche, le 3 juillet, vers ce magnifique port enclos de montagnes, « où cent vaisseaux pouvaient en tous temps flotter à l'aise ». Tout fuit à notre approche, la garnison du goulet et les équipages des navires en rade : l'amiral Asensio de Arriola essaie d'appareiller; mais un boulet atteint son vaisseau comme il débouque de la passe, et le jette à la côte : six grands vaisseaux battant neuf, deux vieux galions, cent canons, six mille mousquets, une foule de munitions, de grandes piles de chevilles de fer, d'ancres et de cordages tombaient entre nos mains, avant même que notre flotte fût entrée en ligne (2).

Dans la pensée de Richelieu (3), notre flotte devait

(1) Roger de Bussolts, comte d'Espenan.

(2) Le P. FOURNIER, *Hydrographie*, éd. de 1667, p. 73.

(3) Les sources de l'histoire du siège de Fontarabie sont les suivantes : SOURCES FRANÇAISES : *Correspondance de Henri d'Escoubleau de* SOURDIS, éd. Sue, t. II. — Le P. FOURNIER, *Hydrographie*, édit. de 1667, p. 281 : il était à bord du *Corail*, un des vaisseaux de Sourdis. — « Estat des vaisseaux du roy » formant l'armée navale de Sourdis. 1638 (B. N., Franç. 6408, fol. 247, 250; et Franç. 6409, fol. 313, 315, 327). — « Relation de ce qui s'est passé en l'armée navale du roi depuis l'arrivée de M. l'archevêque de Bordeaux » (*Correspondance... de* SOURDIS, t. II, p. 21). — « Délibérations du conseil de l'armée navale. » 14 août-21 septembre 1638 (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 189). — Procès criminel du duc de La Valette, avec la relation de ce qui s'est passé au siège de Fontarabie (B. N., Franç. 18431, fol. 200 : Franç. 18462). — « Manifeste de M. DE LA VALETTE sur la levée du siège de Fontarabie. » Londres, 5 février 1639 (B. N., Franç., 10210, fol. 17). — Affaires Étrangères, *Espagne* 19 (1638-1639). — Abbé J.-J.-C. TAUZIN, L'attaque de la Guyenne, dans la *Revue des questions historiques*, t. LVIII (1895), p. 448. — E. BERTRAND, *Un archevêque-amiral. Henri de Sourdis*

garder entière liberté d'allures, sauf à servir à Condé de flanc-garde. Se suffisant à elle-même avec les régiments de La Meilleraye, de la Couronne et des Vaisseaux, elle multiplierait les coups de main sur Saint-Sébastien, Santander, Bilbao, la Corogne. Et comme l'émeute grondait en Portugal, elle aiderait les rebelles à secouer la domination espagnole, non sans s'assurer de quelque bon port, de Sétubal ou de Bélem, en guise de base d'opérations.

En réclamant la coopération de la flotte pour enlever Fontarabie, Condé mit à néant ce magnifique programme. Henri de Sourdis objecta vainement que la rade du Figuier était impropre à un ancrage, qu'une flottille de pinasses suffisait au blocus; et cette flottille, de dix pinasses bayonnaises, était déjà en service (1). Aux instances du prince, la Cour céda, inconsciente du terrible conflit qu'elle préparait. Condé avait pour lieutenant-général un ennemi mortel de l'amiral-archevêque, Bernard de Nogaret de La Valette, fils de ce duc d'Épernon qui avait frappé à coups de poing et à coups de bâton l'archevêque de Bordeaux : et le fils avait à tel point épousé la querelle du père que, le 30 juin, en conseil de guerre, il refusa de donner la main à Henri de Sourdis. La Valette fit encore pis : après la prise du Pasajes, il décida en l'absence de Condé d'incendier

(1594-1645). Paris, 1912, in-8° : Extrait de la *Revue maritime*. — DUCÉRÉ, *Recherches historiques sur le siège de Fontarabie en 1638*. Bayonne, 1880, gr. in-8°.

SOURCES ESPAGNOLES : *Colección Vargas Ponce, legajo de almirantes*, n° 438, etc., dans C. Fernandez DURO, *Armada española*, t. IV, p. 172. — Antonio Bernal de O'REILLY, *Bizarria Guipuzcoana y sitio de Fuenterrabia (1474-1521-1635-1638)*. San Sebastian, 1872, in-16. — Pablo DE GOROSABEL, *Noticia de las cosas memorabiles de Guipuzcoa*. Tolosa, 1900. 6 vol. in-8°. — El R^mo P. José DE MORET, *Empeños del valor y bizarros desempeños ó sitio de Fuenterrabia*, traducido al castellano año de 1763 por Manuel Silvestre de Arlegui. Tolosa, 1893, in-8°. — Juan de PALAFOX Y MENDOSA, *Sitio y socorro de Fuentarabia y succesos del anno 1638*. Madrid, 1793.

(1) Archives de Bayonne, EE 56 : DUCÉRÉ, p. 61.

tous les galions que nous avions capturés et d'évacuer le port; mais l'énergique opposition de quelques officiers de marine l'obligea à en référer et permit au capitaine de Saint-Étienne de garder le port avec son vaisseau, en attendant qu'une division navale expédiée d'urgence par Sourdis (1) prît possession et du Pasajes et des prises (2).

Derrière les gigantesques boulevards de Fontarabie, hauts de soixante pieds et larges de trente, Miguel Pérez de Egea défiait nos attaques. Ancien commissaire général de l'artillerie, auteur de *Preceptos militares* qu'il avait mis en pratique lors de la défense des îles Lérins, il retrouvait devant lui l'amiral-archevêque qui l'avait délogé du littoral de Provence. Il n'avait pas plus de sept cents hommes pour garnir les remparts, lorsque, le 3 août, à la pointe du jour, les vigies signalèrent une quarantaine de pinasses qui forçaient d'allures vers la place : c'était l'amiral de Castille en personne, Juan Alonso Enriquez, qui amenait six cents hommes de renfort, sous la protection de huit grandes barques armées en guerre. Mais Sourdis, arrivé l'avant-veille à la pointe du Figuier, jeta toutes ses chaloupes à la poursuite du convoi; trois vaisseaux de guerre gagnèrent le vent et forcèrent l'amiral Enriquez à revirer de bord vers Saint-Sébastien, non sans abandonner plusieurs barques chargées de munitions.

La flotte que Sourdis amenait de Ré (3) comprenait soixante-trois bâtiments et « six mille hommes bien faicts », la division Des Gouttes qui avait fait le tour de l'Es-

(1) Le chevalier de Cangé, La Chesnaye, Du Quesne et Paul, avec huit compagnies d'infanterie.

(2) Les galions *San Juan*, *Annonciation* et *Visitation*, pris au Pasajes, étaient le 1er septembre 1638 dans la Seudre où le commissaire Paul de Gorris les faisait garder (B. N., Franç. 6408, fol. 369).

(3) Il l'avait pourvue d'un code de signaux en rade de Ré le 27 juillet (B. N., Franç. 6408, fol. 250).

pagne (1), et la division Menillet-Coupeauville venue de Hollande (2). *Le Cardinal*, auquel *le Triomphe* et *la Victoire* faisaient escorte, avait comme devise ces mots : « Pelagi decus addidit armis. » La devise était prophétique.

Bataille navale de Guetaria.

(22 août 1638.)

Au lieu de nous asséner un coup de massue avec « toutes leurs esquadres assemblées en un corps d'armée, » les Espagnols ne détachèrent contre nous que l'escadre de la Corogne. Chargée du service de liaison entre l'Espagne et les Flandres, elle venait d'enlever en deux campagnes une quarantaine de bâtiments franco-hollandais (4). Lope de Hocés, qui la commandait, avait les plus beaux états de services; à l'ordre de se porter d'urgence au secours de Fontarabie, il répliqua pourtant : « Autant me faire couper la tête! Avec douze vaisseaux de ligne, comment forcer le blocus? Donnez-moi comme renforts l'escadre de Lisbonne ou celle de Cadix, et j'espère répondre du succès. — Non, lui fut-il répondu : l'une doit partir pour le Brésil, l'entrée en ligne de l'autre est trop lointaine; poussez jusqu'à Guetaria : là, vous trouverez des instructions de l'amiral de Castille (5). »

Or, une de nos divisions venait de recevoir la même

(1) Dix-huit vaisseaux et trois brûlots (*Ibidem*, fol. 249).

(2) Douze vaisseaux achetés à Amsterdam (*Ibidem*, fol. 399, 400).

(3) Sourdis à Chavigny. 23 août (Affaires Étrangères, *Espagne* 19).

(4) Dont sept navires d'une flottille française à destination du Canada (Madrid, Direccion de Hidrografia, *Colección Navarrete,* t. VIII, n° 8 : Fernandez Duro, t. IV, p. 171).

(5) Lettre de Lope de Hocés. Tolosa, 14 septembre (Madrid, Academia de la Historia, *Colección de Jesuitas,* t. CXXXII, n° 36, imprimée dans le *Memorial histórico español*, t. XV, p. 41, et dans Fernandez Duro, t. IV, p. 174, 178).

destination. Le 17 août, comme elle passait au large de Saint-Sébastien, elle aperçut dans l'ouest quatorze galions et quatre frégates marchant en ordre de bataille. En prévision d'une attaque immédiate, le contre-amiral de Montigny tira un coup de canon qui était pour ses dix bâtiments le signal du ralliement. Mais quel ne fut pas son étonnement de voir Hocés renverser sa manœuvre, virer de bord et jeter l'ancre à Guetaria. Montigny ne le perdit plus de vue, attendant Sourdis.

Laissant au blocus de Fontarabie le vice-amiral Claude de Launay-Razilly, arrivé depuis peu avec la gigantesque *Couronne* (1), l'amiral-archevêque accourait. Le 19 août au soir, jonction faite avec Montigny, il alignait en vue de Guetaria vingt vaisseaux et treize pataches ou brûlots.

Sur les côtes du Guipuscoa, il n'y avait qu'un port bon et sûr, Pasajes; et il était à nous. Des autres, Guetaria était le moins mauvais; assez profond pour recevoir des galions de mille sept cents tonneaux, il était couvert au nord-ouest par le mont San Anton, qui forme la pointe d'une péninsule : un môle, d'autre part, en protégeait l'entrée. Un conseil de guerre, où furent appelés généraux, amiraux, maîtres de camp et pilote-major, reconnut qu'un seul parti était à prendre : s'embosser près de terre sur une ligne (2) soutenue par le feu des pièces de marine débarquées sur le môle, braquées à fleur d'eau ou dispo-

(1) Pour sortir *la Couronne* de la Seudre, Launay-Razilly n'avait pas employé moins de trois semaines à faire baliser par vingt barques les couraux d'Oléron (Bibliothèque du Service hydrographique de la marine, ms. 87ᵃ, t. IV, p. 4).

(2) Compte-rendu officiel de ce Conseil de guerr , dressé par le héraut d'armes Andrés Martinez de Lausa Garreta. Guetaria, 30 août 1638 (Madrid, Academia de la Historia, *Colección de Jésuitas*, t. CXIX, nº 201 : Fernandez Duro, t. IV, p. 176, note 1). — Le général Francisco Mejia au roi d'Espagne. Guetaria, 26 août. (Simancas, *Guerra Mar y tierra*, legajo 1242 : Copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 127). — « Discurso sobre la pérdida del armada de D. Lope de Hocés en el puerto de Guetaria » (Madrid, Direccion de Hidrografia, *Colección Navarrete*, t. VIII, nº 11).

sées en deux étages sur la montagne. Hocés s'adossa à la plate-forme du môle : près de lui, cinq généraux d'armée navale, ses collègues et ses pairs, cinq amiraux se battaient comme de simples capitaines à la tête des vieilles troupes d'infanterie castillanes, venues renforcer les paysans et les bergers galiciens embarqués comme soldats à la Corogne. Deux jours durant, les préparatifs de défense purent se faire en toute sécurité; des chaloupes espagnoles, à notre vue, pratiquaient le va-et-vient entre Saint-Sébastien et Guetaria : notre flotte, immobilisée par un calme, restait impuissante. Le dimanche 22 août, on crut à sa retraite. Voyant tomber à ses côtés deux de ses hommes, Sourdis avait reconnu qu'il serrait la côte de trop près; des bâtiments espagnols, des côtes garnies de spectateurs, une bordée de sifflets, de bravades, de moqueries avait salué sa pseudo-retraite.

Mais voilà que « les ondes blanchissent au loin; la houle croît et fait rouler avec majesté nos vaisseaux; le vent promet une victoire certaine ». La prière dite, vers onze heures, l'action s'engage suivant le plan concerté entre l'archevêque et le commandeur Des Gouttes. Comme le front d'attaque est trop étroit pour déployer la flotte, le contre-amiral Jules de Montigny et le chef d'escadre Hercule de Cangé mènent de l'avant cinq vaisseaux, ayant chacun à sa hanche un brûlot et à sa poupe un navire de soutien : trois autres vaisseaux avec le chevalier de Conflans sont en serre-file, six en réserve avec le sergent de bataille Guillaume de Caen (1).

(1) Le contre-amiral de Montigny avait avec lui *l'Europe,* qu'il commandait, *le Cygne* du chevalier de Cangé, *la Licorne* de La Chesnaye, *le Coq* de Chastellus, *la Vierge* de Le Roy Dumé et *la Fortune* de Cazenac; plus, cinq brûlots.

Les navires de soutien étaient : *la Madeleine* du chevalier de Senantes,

Bravant l'ouragan de fer qui part des batteries de terre et de mer, notre ligne approche à portée de mousquet. Là seulement, Montigny, Cangé, La Chesnaye, Chastellus, Dumé, Cazenac lâchent leurs bordées; les boulets tombent aussi dru que des balles; les vaisseaux de soutien prennent part à l'action, telle *la Madeleine* du chevalier Louis Havart de Senantes, qu'au bout de deux heures, Conflans et Du Quesne devront assister pour la relever au vent. A travers l'épaisse fumée qui couvre le champ de bataille, deux éclairs, puis trois autres, des brûlots! passent et atteignent la ligne ennemie qu'en un instant des torrents de feu embrasent. Les bouffées de flammes s'élèvent au plus haut des hunes; les mâts s'écroulent. Sous la pluie de feu qui les aveugle, sous la grêle de plomb qui les écrase, les marins espagnols courent comme des fous. Et point de salut. Toute retraite vers la côte est coupée par les chaloupes de Jean Rogier du Cruzet, lieutenant de l'amiral; leurs propres canons les foudroient; le feu prend aux soutes; les tillacs volent en l'air. Le vice-amiral de Galice et les galions les plus proches ne sont plus : *la Teresa Covadunga* et *el Nettuno* gisent éventrés sur les roches de la côte.

Épaulé par les batteries du môle, Lope de Hocés luttait désespérément. A la vérité, son magnifique galion de mille sept cents tonnes avait pour adversaire un modeste vaisseau de cinq cents, *la Fortune* de Cazenac. Mais le moment vint où le môle, balayé par nos projectiles, fut intenable;

l'Hermine du chevalier de Linières, *l'Espérance* du chevalier Garnier, *le Neptune* du chevalier Paul et *le Dauphin* du chevalier de Boisjoly.

En serre-file, le chevalier de Conflans menait *l'Intendant*, Abraham Du Quesne *le Saint-Jean*, le baron de Marçay *la Coureuse*.

La division de réserve était formée du *Triomphe* du sergent de bataille De Caen, de *la Reine* d'Arrérac, du *Cardinal* du chevalier de Coupeauville, et de trois vaisseaux hollandais (le P. Fournier, p. 279. — Cf. aussi Chabaud-Arnaud, *Études historiques sur la marine militaire de France : bataille de Guetaria,* dans la *Revue maritime et coloniale*, août 1886).

les batteries étaient démontées; un brûlot, dépêché contre l'amiral espagnol pour lui donner le coup de grâce, manqua le but et accrocha sa tunique de Nessus à un vaisseau dunkerquois voisin de Hocés. Ce fut Lope lui-même qui eut le triste courage d'incendier son vaisseau, afin de ne point nous laisser de trophée. Dans l'air embrasé, tout s'allume, une flûte armée en guerre, les barques, les chaloupes amarrées au môle, les maisons de Guetaria, la montagne elle-même. Une pièce de canon, projetée lorsque saute la sainte-barbe, va tomber près de Zaraus.

Hocés s'est échappé en chemise, demi-nu. Ses collègues, les généraux Juan Bravo de Hoyos, Luis de Aguilar, les amiraux Juan Pardo Osorio, Alonso de Mesa, Asensio de Arriola et Pedro de Marquintana, les capitaines Antonio de Raygada, Baltasar de Torres, Cristobal de Garnica, Gonzalo Novalin et Pedro Fernandez Coria ont tous péri, en sauvant l'honneur : plutôt que d'amener leur pavillon, ils s'en sont fait un suaire. Un pavillon dunkerquois tout percé de balles fut recueilli sur le rivage par le commandeur César de Chastellux. Plus heureux que ses collègues, le général Nicolàs Judice Fiesco, aidé du capitaine Pedro Montanio, parvint à fuir avec le *Santiago*, ras comme un ponton. La flotte espagnole n'était plus; quatre mille hommes avaient péri; « ce qui avait pu échapper de l'eau et du feu, était sans armes, sans habits et sans cœur ». Nous, « nous n'avions perdu que vingt-cinq hommes, une poule et un pigeon ». Jamais victoire navale n'avait été plus éclatante. L'archevêque de Sourdis y voyait la revanche de la bataille des Açores, perdue soixante ans plus tôt par Philippe Strozzi. Et telle est en effet l'importance de la maîtrise de la mer que la défaite de Guetaria ébranla en Portugal une domination qui datait de la victoire des Açores.

C'était aussi, semblait-il, pour la résistance de Fontarabie le coup de grâce. Les remparts étaient éventrés, les pièces hors de service et les défenseurs réduits à ce point que le soin de relever les morts, de panser les blessés, de porter les munitions était dévolu aux femmes. Le lendemain de la bataille, le marquis de Gesvres, s'approchant du boulevard de la Reine, leur apprit la destruction de l'escadre sur laquelle ils fondaient des espérances. — Tout notre espoir vient de la force de nos murailles, répliqua Pérez de Egea; et, elles détruites, d'une muraille encore plus forte : nos poitrines.

Contre elles, La Valette avait mené l'assaut avec une mollesse insigne, sous le prétexte que la brèche était impraticable; en voyant débarquer les marins de Sourdis tout prêts à le remplacer, il avait relancé à l'attaque une misérable troupe de cinquante hommes. Le 5 septembre, Condé l'envoyait à Guadalupe renforcer le régiment du Vigan aux prises avec toute une armée. L'énergique résistance de Fontarabie avait permis à l'amiral de Castille et au vice-roi de Navarre d'arriver par la montagne du Jaizquibel. Là encore, la rivalité de Sourdis et La Valette les avait servis : le duc avait repoussé la proposition faite par l'archevêque d'établir un camp de couverture solidement retranché. Furieux d'être envoyé aux avant-postes et « de quitter son attaque, après avoir réduit Fontarabie aux abois, » il envoya porter en haut lieu l'expression de son dépit. — « Ces Messieurs sont admirables en leurs discours, s'écriait Richelieu (1), mais si peu effectifs en leurs opérations que j'en ay honte. » Et il plaçait son dernier espoir en Sourdis : « Il faut prendre Fontarabie à quelque prix que ce soit. Surmontés-vous, je vous suplie. Si j'estois aussy robuste que le courrier que je vous envoie, je

(1) Richelieu au roi. 17 septembre (*Lettres de* Richelieu, t. VI, p. 178).



« PLAN AU VRAY DE FONTARABIE
ET DE L'ORDRE DU SIÈGE PAR L'ARMÉE DE SA MAJESTÉ. »

(Bibl. nat., Géographie, vol. 156, fol. 6.)

serois en sa place, porteur de ma propre dépesche. Monsieur le Prince escrit des merveilles de vous, et si Fontarabie se prend, vous seres en plus grande réputation que l'archevesque Turpin. Si le siège dure encore, vous pouvés envoyer vos vaisseaux où bon vous semblera et demeurer au siège avec vostre infanterie. »

L'archevêque de Bordeaux avait en effet mis à terre, dans la journée du 5 septembre, dix-huit compagnies des régiments de La Meilleraye et de la Couronne, qui prirent la garde des tranchées. Et poussant avec vigueur les travaux d'approche sous la protection de ses pièces de marine, il fit préparer trois passages pour les colonnes d'assaut : par mer, les chaloupes de la flotte devaient soutenir l'attaque, fixée au 8 septembre.

Mais ce jour-là, tout changea de face. L'armée de secours apparaissait sur les pentes du Jaizquibel; à la tête de douze mille hommes, l'amiral de Castille et le vice-roi de Navarre bousculaient le marquis de La Force et emportaient la redoute de Guadalupe. La cavalerie française rompait, malgré les efforts de Condé; nos régiments se rabattaient sur les tranchées, puis s'enfuyaient vers la Bidassoa. Les soldats de l'amiral-archevêque se faisaient écraser entre l'armée de secours et la garnison de Fontarabie. Sourdis avait un cheval tué sous lui. Ses bagages, sa correspondance tombaient aux mains de l'ennemi. Deux brigantins de Capbreton avaient sauvé Condé et sa suite; les chaloupes recueillaient en masse les fuyards, que Sourdis ramena à Saint-Jean-de-Luz où le rejoignit La Valette avec les débris de l'armée. L'affaire nous coûtait deux mille cinq cents hommes et un équipage de siège.

« La douleur de Fontarabie me tue, écrivait Richelieu; j'en suis outré, elle me perce le cœur. Je suis hors de moy. Je prie Dieu de tout mon cœur que tous les mauvais Fran-

çois puissent estre cogneuz et chastiéz (1). » La Valette s'était enfui en Angleterre. On le condamna par contumace à perdre la tête... Dans le butin abandonné, sur les pièces de marine aux armes du grand maître, une devise fameuse soulignait notre défaite : *Ratio ultima regum* (2).

V

CAMPAGNE NAVALE DE 1639-1640

L'attaque de la Corogne, Laredo et Santoña.

Ratio ultima regum ! A en croire un de nos espions tombé entre les mains des Espagnols, le roi en personne devait venger l'affront. D'Oloron, l'armée de Condé dévalerait sur la Navarre et, masquant Pampelune par un rideau de troupes, ferait un crochet sur Saint-Sébastien qu'investirait par mer la flotte de Sourdis. Sourdis aurait préalablement pris possession de Pasajes : sous la protection de cinq galions aux équipages renforcés, de nombreux transports y auraient débarqué vivres, munitions et parc de siège : des détachements appuyés par des vaisseaux de Hollande auraient fait diversion du côté de Santander et de la Corogne. L'espion prêtait généreusement à Sourdis cent trente navires et seize mille hommes de troupes (3). L'archevêque n'avait que soixante-treize bâtiments avec

(1) Richelieu à Chavigny. 17 septembre (*Lettres de* RICHELIEU, t. VI, p. 181, 182).

(2) La flotte se disloqua aussitôt après (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 214).

(3) *Copia de una carta que embrio a esta corte a un señor ministro el alcayde y capitan de Fuente-Rabia, en que le dá cuenta de una espia de Francia que oy tiene presa y de las cosas que ha declarado.* Madrid, 1639, in-4°. L'espion avait été saisi le 4 février 1639 : il fut interrogé à Vittoria.

trente-cinq compagnies de débarquement (1). Quant à Condé, il opérait en Roussillon. — Non, notre objectif n'était point Saint-Sébastien.

A l'extrémité d'une péninsule que fermait à la gorge une ceinture de remparts, la Corogne abritait derrière une estacade reliée à deux forts les trente-cinq vaisseaux d'une nouvelle escadre confiée à Lope de Hocés. C'est là que mouilla, le 9 juin 1639, l'armée navale de Sourdis. A la suite d'une reconnaissance nocturne, notre conseil de guerre décida d'attaquer (2). La division Coupeauville (3) masquerait le fort San Anton, la division Régnier (4) l'autre fort; douze bâtiments légers (5) soutiendraient l'attaque de l'estacade par les pinasses. La trouée faite, douze brûlots s'engageraient dans le port sous la protection des vaisseaux de Cangé (6). Au large, les grands vaisseaux de Philippe Des Gouttes et Launay-Razilly déjoueraient toute attaque à revers ou briseraient toute tentative de sortie de l'escadre embouteillée (7).

(1) Quarante vaisseaux, 21 brûlots, 12 flûtes chargées de troupes (B. N., Cinq-Cents Colbert 45, fol. 23 : Franç. 3747. fol. 132).

(2) Ordre de bataille du 11 juin 1639 (Archives Nat., *Marine* B^{4}_{1}, fol. 241). — « Deslibérations du conseil de l'armée navalle du Roy en l'année 1639 » : signées de Sourdis, Des Gouttes, lieutenant général de l'armée et chef d'escadre des grands vaisseaux, Launay-Razilly et Cangé, chefs d'escadre faisant fonction de vice-amiral et contre-amiral, Amelot de Beaulieu, intendant, Clermont-Tonnerre, maréchal de camp (*Ibidem*, fol. 232).

(3) *Le Cardinal, le Grand-Saint-Jean, le Maquedo, l'Émerillon, la Magdeleine.*

(4) *Le Saint-Charles, l'Intendant, la Renommée.*

(5) *La Perle, le Petit-Saint-Jean, l'Hermine, la Princesse, la Marguerite, le Turc, le Neptune, la Frégate de Brest, l'Espérance, la Royale, la Cardinale, l'Espagnol.*

(6) Les brûlots de Brun, vieux Jamin, Fourchault, Collo, Robert, Baubrye, Gandouin, Le Thilliat, Vidault, Massé, Martin, La Chesnaye, conduits et soutenus respectivement par *la Vierge, le Cygne, le Coq, la Fortune, l'Europe, la Victoire, le Dauphin, le Corail, le Saint-Louis, le Faucon, la Licorne, le Triton.*

(7) Cf. l' « Ordre et amathelotage des vaisseaux de l'armée navalle du roy » (B. N., Franç. 3747, fol. 97). Des Gouttes montait *le Saint-Louis,*

Anxieux, le vaincu de Guetaria (1) attendait l'attaque, ses vaisseaux rangés en demi-lune, batteries prêtes et frégates parées pour une sortie. Tous nos marins se trouvaient à leurs postes de combat, lorsqu'une dernière reconnaissance, le 11 juin, remit tout en question.

Des capitaines prétendirent, en dépit des énergiques dénégations du contre-amiral de Cangé, d'Abraham Du Quesne et de Menillet (2), qu'on courait à un échec sous le feu convergent des batteries de terre et de mer, sans avoir chance de brûler plus de quatre vaisseaux : une seconde estacade couvrait en effet l'amiral de Portugal et le reste de la flotte ennemie (3). L'ordre de combattre fut rapporté; pour attirer au large le vaincu de Guetaria, Sourdis lui offrit une revanche, voire un combat singulier de vaisseau à vaisseau, de division à division (4). Le cartel ne fut point relevé (5).

Des éclaireurs furent envoyés le 14 juin à Santander, le 30 à Guetaria; un débarquement des troupes de Clermont-Tonnerre fut tenté au Ferrol (6). Mais comme la flotte de Hocés demeurait tapie à la Corogne et celle d'Oquendo à Cadix, on rebroussa chemin par la tempête vers « le rendez-vous de tourmente, » Belle-Isle. Plusieurs bâtiments, *la Couronne* entre autres, étaient avariés : *la Reine* avait péri ainsi qu'une vingtaine de doubles pinasses nécessaires aux débarquements. Mais Sourdis « ne cède ni au

vaisseau amiral, Launay-Razilly *la Couronne*, Jalesne *la Reine*, etc (B. N., Cinq-Cents Colbert 45, fol. 23).

(1) Appuyé par le marquis de Valparaiso, vice-roi de Galice (Marchese Virgilio MALVEZZI, *Successi principali della monarchia di Spagna nell'anno 1639*. Anversa, 1641, in-16, p. 48).

(2) Commandant *la Vierge, le Maquedo* et *le Faucon*.

(3) Amelot de Beaulieu à Richelieu. A bord de *la Couronne*, 29 juin (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 291. — B. N., Franç. 3747, fol. 111).

(4) « Deslibérations du Conseil de l'armée navalle » (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 235).

(5) *Memorial histórico*, t. XV, p. 283.

(6) Virgilio MALVEZZZI, p. 84.

mal, ni à la fortune ». Il est résolu « d'achever par le feu ce que l'eau et le vent n'ont pu vaincre, ou de faire périr les ennemis. Tôt ou tard, le métier paie son maître (1) ». Il proposait au choix l'attaque de Fontarabie, Guetaria, Santander ou la Corogne. La réponse de Richelieu fut nette : contre Fontarabie, Condé, alors en Roussillon, ne pourrait prêter son concours; Guetaria était un but trop mesquin; Santander, un poste trop dangereux. Restait la Corogne : si des brûlots, des pétards, un vaisseau chargé de maçonnerie rompaient l'estacade, notre flotte chercherait à brûler les vaisseaux ennemis; sinon, elle les tiendrait bloqués. Quant à la hasarder sans espoir de succès, il n'y fallait pas songer; la France, de dix ans, ne saurait en reconstituer une pareille (2).

La flotte française, dès qu'elle « mit le nez dehors (3) », eut avis de la présence de deux galions dans la Lolindre qui débouque près de Santoña, c'était une proie tout indiquée. Comme les batteries de Laredo pourraient nous prendre à revers, les sergents de bataille Bucquoy et De Caen s'entendent pour les mettre hors de jeu. Cinq bataillons de marins et quinze compagnies de mousquetaires, sous le commandement du chef d'escadre de Cangé, enfoncent le 14 août les milices locales du corrégidor Juan de Silva. Le régiment de la Couronne tourne Laredo, les trois redoutes qui la couvrent du côté de la montagne sont enle-

(1) Affaires Étrangères, *Espagne* 19, p. 31. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 97.

(2) Réponse de Richelieu aux faits proposés par le sieur de Menillet de la part de l'archevêque de Sourdis. Abbeville, 7 juillet (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 112). Il était aussi question d'attaquer dans les parages des Açores les galions de la Nouvelle-Espagne (Sublet de Noyers et Richelieu à Sourdis. 20 et 24 juin : *Ibidem*, t. II, p. 110).

(3) Deux jours après son départ, le 6 août 1639, avait été publié un ordre de bataille qui amatelotait deux à deux les vaisseaux : les escadres de Des Gouttes et Cangé comprenaient 33 vaisseaux, 10 pataches, 16 brûlots, 12 frégates et 9 flûtes, avec 1 630 hommes du régiment de la Couronne (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 241).

vées; cent mousquetaires de l'amiral avec le lieutenant d'artillerie de La Roullerie font sauter la porte du nord; les chaloupes de débarquement donnent dans le môle. En une demi-heure, Laredo est nôtre. La chaîne du port, comme trophée, servira à la fermeture du port de Brest.

Le 16, nous nous portons contre Santoña, le maréchal de camp de Clermont-Tonnerre par terre, les compagnies de débarquement en vingt-quatre chaloupes. Quatre brûlots soutenus par Abraham Du Quesne (1) vont droit aux deux galions : la Capitane de Galice est enlevée par Cazenac (2), qui a monté à l'abordage pistolet au poing. Cette fois encore, le général Nicolas Judice Fiesco, le seul qui ait échappé au désastre de Guetaria, parvient à s'esquiver en se jetant à la mer. L'autre galion a péri dans les flammes. L'infanterie de marine, doublée par les mousquetaires du roi, n'a pas fait moins bonne besogne contre Santoña. Dès qu'elle a mis « pied à terre, l'ennemi prend la fuite. Les enfants perdus suivent et se rendent maîtres de cette île où l'on ne peut aborder que par une chaussée ». Les deux cents hommes des capitaines Du Jarry et Marianne en ont dispersé douze cents. Nous n'avions qu'un petit nombre d'officiers hors de combat, les capitaines de brûlots Breuil et Saint-Michel, Du Quesne blessé au menton (3)... L'ennemi ne perdait pas moins de deux cents barques et pinasses.

(1) Commandant *le Maquedo,* Thibault *le Petit-Saint-Jean,* Du Mény *la Royale.*

(2) Commandant *la Fortune.* — « Lo que sucedió en la villa de Laredo y costa de España con la armada francesa y el general arzobispo de Burdeos, año de 1639 » : Biblioteca Nacional de Madrid, ms. H. 72, fol. 101, publié par Aureliano Fernandez Guerra, *El libro de Santoña.* Madrid, 1872, in-8°.

(3) Nombre d'officiers furent cités pour leur belle conduite : le maréchal de camp, les sergents de bataille, les aides de camp Jacques de Bléré et Joly Moncaulst, le capitaine de vaisseau Danton de Pontézière, etc., et jusqu'à des abbés, les abbés de Gaucour et de Cheselles. (« Relation

La bataille des Dunes (21 octobre 1639) *et le combat d'Ouessant* (22 février 1640).

Tandis que l'archevêque de Bordeaux recherchait vainement à Santander les autres galions de l'escadre de Galice (1), Antonio d'Oquendo et Lope de Hocés faisaient leur jonction à la Corogne. Et leur formation en demi-lune, prescrite dans l'ordre de bataille du 31 août (2), témoignait assez de leur intention de nous accabler sous la masse de leurs cinquante vaisseaux. « Tout venoit à nous, écrivait Sourdis; je lève l'ancre pour aller au devant, et si on se rencontre, il y aura combat (3). » La rencontre rêvée n'eut pas lieu; Richelieu laissait à autrui le soin de « tirer les marrons du feu (4) » et de réitérer la tragique aventure, imprudemment évoquée par Olivarès, de l'Invincible Armada (5).

Sur l'avis que la flotte d'Oquendo avait appareillé pour les Flandres, le prince d'Orange dressa une embuscade dans la rade des Dunes où elle devait relâcher. Martin Herpertz Tromp mènerait l'attaque avec soixante-dix navires que soutiendrait Evertsen avec cinquante autres (6).

de ce qui s'est passé en l'armée du roi, en son retour à la mer jusqu'au 18 d'aoust 1639 » : *Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 118).

(1) Sourdis à Richelieu. A bord de l'amiral, à Santoña, 22 août 1639 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 310. — B. N., Franç. 3747, fol. 159).

(2) C. Fernandez Duro, t. IV, p. 224. — *Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 54, sous la date fausse de 1641.

(3) Sourdis à Richelieu. 26 août (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 311).

(4) Correspondance du cardinal de Richelieu avec le comte d'Estrades, ambassadeur en Hollande. Août (*Lettres, mémoires et négociations de M. le comte* d'Estrades. Londres, 1743, t. I, p. 38).

(5) Olivarès à Antonio d'Oquendo (C. Fernandez Duro, t. IV, p. 207).

(6) D'Estrades à Richelieu. 26 août (*Lettres de M. le comte* d'Estrades, t. I, p. 40). — Un portrait de Tromp se trouve dans D. F. Scheurleer, *Herinneringsdagen uit de nederlandsche zeegeschiedenis.* Gravenhage, 1913, in-8°, p. 59.

Il n'en avait encore que dix-sept quand il découvrit, le 15 septembre 1639 à la hauteur de Béveziers, soixante-dix grands bâtiments chargés de quatorze mille hommes, les escadres de Portugal, de Galice, de Naples et de Dunkerque, les divisions de San-José et de Masibradi.

Tromp les suit jusqu'aux Dunes et là, avec sa poignée d'hommes, il les bloque. De Hollande, les États lui expédient sans discontinuer des renforts, de Calais le comte de Charost lui envoie des munitions. De jour en jour, sa flotte s'accroît jusqu'à atteindre le chiffre fixé, cent vingt bâtiments. — Il pleut donc des navires en Hollande, gémissent les Espagnols : et ils invoquent l'intervention de la flotte anglaise pour les protéger contre toute attaque dans les eaux britanniques.

Mais Tromp, le 21 octobre 1639, somme ses adversaires de sortir au large, puis l'amiral Pennington de rester neutre. Après quelques volées de canon, Pennington s'efface. Laissant à la division Wittensen le soin de surveiller la flotte anglaise, Tromp fonce sur Oquendo, « son bonnet crasseux sur la tête et son coutelas à la main ». Il a dix-huit vaisseaux; avec treize autres, Evertsen attaque Lope de Hocés; avec douze, Cats fait face à l'escadre de Dunkerque de Michel Dorne; vingt autres bâtiments, sous Denis et Houtebeen, complètent au sud et au nord l'enveloppement.

Cette mémorable bataille des Dunes fut le pendant de Guétaria. La flotte espagnole fut écrasée; Lope de Hocés périt, le vaisseau amiral de Portugal avait sauté; le vice-amiral de Naples sombra; le vice-amiral de Galice se rendit; vingt-trois galions s'échouèrent; sept mille Espagnols étaient hors de combat, dix-huit cents étaient prisonniers. Tromp avait bien mérité de la France des lettres de noblesse (1).

(1) B. N., Franç. 20607, fol. 117. — I. Commelyn, *Histoire de la vie et actes mémorables de Frédéric Henry de Nassau, prince d'Orange*. Ams-

Sortie indemne du cercle infernal, l'escadre dunkerquoise de Michel Dorne reprit la guerre de course qui lui avait valu jadis en une seule campagne cent dix-huit prises et plusieurs tonnes d'or (1). Mais cette fois, elle eut à livrer bataille contre de simples terreneuviers malouins. La rencontre eut lieu le 22 février 1640 dans les parages d'Ouessant entre treize bateaux de pêche de « l'amiral » Étienne Gautier, dit Desprez, et neuf vaisseaux de ligne de Michel Dorne. Elle fut terrible. Aux boulets de trente-six de l'amiral dunkerquois, Desprez riposte avec les balles de ses petits canons de fer; son bateau, *le Saint-Pierre,* coule bas. A ses côtés, *la Catherine-de-grâce* prend feu et saute : de l'un, il n'échappe que seize hommes sur cinquante; de l'autre, un seul sur trente-deux. Un troisième terreneuvier, *la Sainte-Hélène,* est déjà amariné quand une soudaine voie d'eau fait quitter le bord aux vainqueurs, dupes d'une ruse de guerre : eux partis, l'équipage malouin pansa la blessure.

Cependant « le vice-amiral » Olivier Chenu, dit la Vignette, attaque furieusement avec deux bateaux de pêche la frégate de vingt-quatre canons du Dunkerquois Jacques Gillot, qu'il coule à fond. Sa conserve, *la Garde-de-Dieu,* sombre en même temps. Mais Chenu, avec ce qui reste des cinquante hommes du *Saint-Vincent,* continue à tenir en respect l'ennemi : la nuit venue, on entend encore gronder son canon durant qu'il bat en retraite vers Falmouth. Les autres bateaux malouins, sous la protection du *Croissant* de Jean Collet, ont pris du champ pour se mettre en

terdam, 1656, in-fol., t. II, p. 48, 61, 63. — Le P. FOURNIER, *Hydrographie,* 2e éd., p. 283.

(1) En trente mois, elle avait capturé 800 navires, dont 118 de mai à décembre 1638, et, parmi ceux-ci, 31 navires de guerre franco-hollandais (*Relacion de los presas que las vageles y fragatas de la real armada de Dunquerque y navios de particulares hizieron... siendo su general Don Juan Claros de Guzman, marques de Fuentes.* 1639, in-fol.).

sûreté; ils ne laissent que deux petits bateaux de huit canons (1) aux mains des Dunkerquois, honteux d'avoir été contraints par de simples pêcheurs à une bataille rangée. Encore une des prises échoua-t-elle en Bretagne (2).

Les incidents de Gênes.

Dans le Levant, l'année 1639 avait été beaucoup plus calme. A part un détachement de cinq vaisseaux expédiés le long des côtes d'Espagne « pour y faire tout le mal possible (3) », l'escadre du comte d'Harcourt (4) était restée en observation le long des côtes provençales. Le 29 juin, elle jetait l'ancre dans la rade de Villefranche; et, nonobstant les remontrances de Jérôme de Rossillon de Bernex, gouverneur de Nice, Cadet la Perle refusa de se retirer. C'est qu'il avait appris la prochaine arrivée de nombreuses galères ennemies qui devaient tenter, avec la complicité de factieux savoyards, un coup de main sur Nice et Villefranche. Sa présence suffit à le déjouer. Nos vaisseaux à la remorque des galères se portèrent vers San Remo, dès l'apparition de l'ennemi qui se déroba. Seules, deux galères génoises furent, l'une saisie, l'autre détruite, en repré-

(1) *Le Saint-Jean-l'Évangéliste* et *le Saint-Jean-de-Cancale,* de 24 hommes chacun.

(2) Michel Dorne à Diego de Portillo. Baie de Barias, 29 février 1640 (Archives de Simancas, *Guerra mar y tierra,* legajo 3186 : Copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 141). — « La généreuse résistance des Mallouïns à la flotte de Dunkerque; extraordinaire du 23 mars 1640 », dans la *Gazette de France*, 1640, p. 166.

(3) L'un de ces vaisseaux, monté de 60 Français et 13 Hollandais, fut capturé le 27 mai 1639 en vue de Malaga par deux galères espagnoles (« Relacion verdadera de los grandes encuentros y refregias que dos galeras de España... han tenido con cinco navios de Franceses », publié par E. Ducéré, *Histoire maritime de Bayonne, les corsaires sous l'ancien régime*. Bayonne, 1895, in-4°, p. 375).

(4) Le P. Fournier, p. 283. — Gioffredo, *Storia delle Alpi marittime,* col. 1913.

sailles de l'appui donné l'année précédente à la Patronne d'Espagne par la République de Gênes (2). Gênes allait récidiver.

Sourdis avait pris en 1640 la lieutenance générale de la flotte du Levant troquée par le comte d'Harcourt pour un commandement à terre. Il avait les dix-neuf vaisseaux et les dix brûlots de Montigny (1), les dix-huit galères de Forbin, mais « point de troupes pour agir à terre (2) ». Par surcroît, avis, conseils, ordres et contre-ordres par leur incohérence augmentaient son embarras. — Faites diversion du côté de Final ou de Villefranche, écrivait Harcourt : vous attirerez vers la côte une partie de l'armée de Piémont, « pendant que nous irons au secours de Casal (3) ». — Faites la conquête de la Sardaigne, conseillait un autre : Cagliari ne peut être secourue que par des paysans mal armés (4). — « Prenez la route de Sicile et de Majorque, écrivait-on de la Cour, pour essayer de profiter de la mauvaise humeur en laquelle se trouvent les habitants de ces lieux-là. De là, vous pourrez revenir par la Barbarie pour conclure le traité de paix depuis si longtemps proposé (5). » Entre toutes ces lignes de conduite, comment prendre parti? Sourdis le fera au gré des événements.

D'abord, qu'il se tienne sur ses gardes! Une felouque noire en forme de « bastion de cannes », fabriquée à Naples par un Bourguignon ou un Lorrain, s'approchera « en plein jour sous prétexte d'ami » et tâchera de mettre le feu au vaisseau amiral. « Le capitaine, homme résolu, haut de stature, délié de corps, maigre, basané, a les cheveux

(1) Ordre au chevalier de Montigny d'appareiller dans les huit jours après son arrivée à Saint-Martin de Ré. 30 avril 1640 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 321).

(2) Sourdis à M. de Noyers (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 169).

(3) Harcourt à Sourdis. 17 avril (*Ibidem*, p. 150).

(4) Bidaud à Sourdis. Gênes, 31 mai (*Ibidem*, p. 161).

(5) Louis XIII à Sourdis. 4 juillet (*Ibidem*, p. 201).

et la barbe noires à la française (1). » Mais les matelots de notre vaisseau amiral sont des gars de Saint-Malo difficiles à prendre en défaut (2).

Sourdis est à ce moment-là en embuscade dans la Rivière de Gênes, aux aguets de neuf galères napolitaines qui amènent des troupes à Final : il a détaché en vedette vers la Corse une brigade légère de « dragons » (3). Mais la proie, dûment avertie par les Génois, s'est dérobée : « mal armée de chiourme et fort embarrassée de soldats, » elle se glissera vers sa destination, durant une absence des galères de Forbin parties « au-devant du pain ». — « Vous ne devez pas espérer que les galères fassent grand'chose tant qu'il y aura si peu de capitaines dessus, et tous Provençaux, » écrit le bouillant archevêque, outré d'avoir « perdu une occasion qui ne se rencontrera jamais (4). » D'autant que Garcia Toledo, duc de Fernandina, publie partout que nos galères se sont cachées à son approche.

Sous l'outrage, Sourdis bondit. Laissant aux vaisseaux de Montigny le soin de barrer la route à l'escadre de Naples « sur les avenues de Gaète, » il revient à la tête des galères aux équipages renforcés lancer ce fier cartel, digne « des anciens romans de chevalerie : — Le désir que vous avez de rencontrer dix-huit galères du roi et la peine que vous disiez avoir prise d'avoir été les chercher en pareil nombre aux îles Sainte-Marguerite, m'a obligé de vous les amener ici, afin de vous obliger d'avouer qu'il n'y a point

(1) Bidaud à Sourdis. Gênes, 23 juillet 1640; Du Coudray à Sourdis (*Ibidem*, p. 230, 258, 306).

(2) Sourdis à Jacques Dumé. 21 mars 1640 (Borély, *Histoire de la ville du Havre*. Le Havre, 1881, in-8°, t. II, p. 603).

(3) Bidaud à Sourdis. Gênes, 8 juillet; Sourdis à Bidaud. De la capitaine vers Albenga, 10 juillet (*Correspondance de* Sourdis, p. 207, 209. — Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 322 v°).

(4) Sourdis à Richelieu. A bord de l'amiral (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 232).

de galères au monde qui osassent les aborder (1). » Fernandina, tapi dans le port de Gênes derrière un rempart de galères de la République et de navires marchands, ne bouge pas. Sourdis, mouillé à portée de pistolet, fait reconnaître la position et apprend par le rapport de Saint-Étienne, Baumes et Du Coudray que l'ennemi est « en posture de recevoir beaucoup de mal ». Sur ce, il demande au doge la libre pratique telle qu'elle était donnée aux Espagnols. Sur une réponse dilatoire, il menace de « tout casser » à coups de canon (2); et les Génois n'ignorent point qu'il a proposé à la Cour d'occuper leur port de la Spezia, « le plus beau lieu qui fût en la nature pour tenir un nombre infini de vaisseaux (3) ».

Pour exécuter sa menace, Sourdis va quérir l'escadre de Montigny, sans se douter qu'il s'est produit un coup de théâtre. Deux dépêches, expédiées par notre agent à Gênes, ne lui sont pas encore parvenues : l'une contient : « Ce matin, le fanal a fait signe d'une armée de galères du côté de Ponant. Ce sont les galères de Naples; elles ne sont qu'à dix milles d'ici. » L'autre ajoute : « Le duc de Ferrandine se prépare en grande diligence » au combat (4). Chargées de mauvaises troupes, « d'enfants et de gens maltraités de rogne, » trop faibles pour affronter les vaisseaux de Montigny qui battaient l'estrade du côté de Livourne, les quatorze galères de Naples avaient passé au dessus de la Corse et abattu leurs mâts aux approches de Gênes pour n'être point aperçues de Sourdis (5).

(1) *Ibidem*, p. 263, 368.

(2) Sourdis à Chavigny, — à Messieurs de Gênes (*Ibidem*, p. 272, 264).

(3) Sourdis à Richelieu. La Spezia, 16 juillet (B. N., Dupuy 744, fol. 224). La Cour lui donna ordre de surseoir à l'exécution de son plan. 4-6 août (B. N., Cinq-Cents Colbert 27, fol. 71 v°).

(4) Bidaud à Sourdis. Gênes, 14 août (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 275).

(5) Avis de Naples adressé à Sourdis (*Ibidem*, p. 244).

Les dépêches ne touchent l'archevêque qu'au moment de sa jonction avec Montigny. Elles le stupéfient et l'exaspèrent, car son départ prend de ce chef une apparence de fuite. « Ne pouvant dissimuler son déplaisir, il le fit éclater sur les galères, » incapables de lui fournir des avis. A une revanche possible sur vingt-quatre vaisseaux et trente-sept tartanes qui chargent des troupes à Naples, le bailli de Forbin se dérobe, faute de vivres et faute d'eau : à six de ses capitaines qui offrent de suivre les vaisseaux de ligne, il refuse un congé (1) : et il part pour la France. « Aussi mauvais marin que mauvais capitaine, » il donne un fort méchant exemple à ses subordonnés, qui ne sont que trop « accoutumés à ne bouger des îles d'Hyères et à faire des métairies de leurs galères ». Et Sourdis de se faire de Forbin un ennemi mortel en accréditant une calomnie qui a cours en Provence : c'est un proverbe parmi les femmes que leurs enfants ne courent pas grande fortune à la guerre quand ils sont avec le bailli, étant certains qu'il ne combattra jamais (2). « En France, écrivait un Parisien (3), les galères ne servent de rien qu'a consumer de l'argent. Elles servent comme d'un enfer à tourmenter les méchants. »

A peine les galères de Forbin avaient-elles disparu, que Sourdis se vit narguer par les galères napolitaines de Melchor de Borja, « les rames à la main, » toujours prêtes à fuir dès que ses lourds vaisseaux tentaient de les approcher. L'archevêque n'a d'autre ressource que de guetter aux abords de Naples les vaisseaux qui chercheraient à sortir (4).

(1) Relation du voyage des galères par M. de Saint-Martin (*Ibidem*, p. 362).

(2) Sourdis à Richelieu. Porto-Vecchio, 8 septembre; Du travers de Naples, 19 septembre (*Ibidem*, t. II, p. 301, 311; Cf. p. 371; et t. III, p. 30).

(3) *Les Confessions de Jean-Jacques* Bouchard, p. 154.

(4) Il détache le chevalier d'Aulps, commandant *la Magdeleine*, avec

Près de l'île Nisida, un grand bâtiment montre carène sous la garde de trois autres navires et la protection de deux batteries. Sourdis l'envoie brûler; le capitaine Cazenac fait taire le feu d'une batterie; et les navires de garde, qui ont refusé de saluer notre pavillon, sont saisis. Ce sont des bâtiments anglais et hambourgeois simplement affrétés par les Espagnols, et qu'il faudra relâcher (1). Autre mécompte : le vice-amiral de Montigny qu'il détache vers Alger pour exiger la délivrance des Français captifs et notre remise en possession du Bastion de France, revient sans avoir rien obtenu (2).

« L'archevêque n'avait ni l'expérience, ni la prudence d'Ulysse pour se garder des sirènes de la Cour. » Quand il vint faire son rapport au roi, Forbin l'avait déjà précédé et dénigré. Sourdis demanda la destitution de son adversaire : mais la crainte de voir passer la succession à un autre ennemi mortel, La Valette, amena l'archevêque à résipiscence (3).

Bataille navale de Cadix.

(22 juillet 1640.)

Sourdis avait été remplacé dans le Ponant par un neveu de Richelieu. A moins de vingt ans, Armand-Jean de Maillé-Brézé assumait la charge de lieutenant général des

cinq vaisseaux pour croiser aux abords des iles Ponza et visiter les navires à destination de Naples, 20 septembre (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 340 v°.)

(1) Sourdis à Richelieu. Du golfe de Naples, 19 et 29 septembre (*Correspondance de* SOURDIS, t. II, p. 310, 322. — Le P. FOURNIER, *Hydrographie*).

(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 696.

(3) Vittorio SIRI, *Il Mercurio overo historia dei correnti tempi*. Casale, 1644, in-4°, t. I, p. 472. — Fort bien en Cour, Forbin avait été député par l'Ordre de Malte comme « ambassadeur extraordinaire pour féliciter le roi et la reine de l'heureuse naissance de Mgr le Daupbin » (B. N., Franç. 12396).

galères (1), à vingt et un ans, celle de lieutenant général des vaisseaux. Élève du bailli de Forbin et du commandeur Des Gouttes, une seule campagne sous les ordres du comte d'Harcourt l'avait formé au commandement, où il allait débuter par un coup de maître.

Depuis l'année 1638, nos agents travaillaient l'opinion portugaise. Ils offraient aux mécontents de « leur mettre entre les mains les forts du Tage : cinquante vaisseaux avec douze mille hommes les aideraient à « se délivrer de la sujétion d'Espagne (2) ». Le sergent de bataille De Caen, chargé comme nos chefs d'état-major modernes de dresser les plans de campagne, réduisait même à seize vaisseaux, deux pataches et quatre transports les forces nécessaires pour s'emparer des flottes des Indes armées à Lisbonne (3). Et « le bruit courut par toute l'Espagne que la flote françoise devoit venir vers le Portugal pour tenir en suspens les armées du Castillan (4) ».

Le 20 juillet 1640, à quelques lieues de Cadix, Brézé venait d'apprendre la partance de la flotte de la Nouvelle-Espagne, quand des salves répétées éclatèrent dans les ténèbres d'une brume épaisse. Une escadre barbaresque était tombée au milieu de la flotte espagnole. Dans l'incertitude des événements, Brézé courut la bordée de

(1) Le 20 mars 1639. Né le 28 octobre 1619, Armand était le fils du maréchal Urbain de Maillé-Brézé et de Nicole Du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu, qui fut le parrain de l'enfant. Condé était son beau-frère (Cf. la notice de Godard-Faultrier, *Lettre inédite du jeune amiral A.-J. de Maillé-Brézé, duc de Fronsac, précédée d'une notice historique*. Angers, 1887, in-8°, extrait de la *Revue de l'Anjou*).

(2) Instruction au sieur de Saint-Pé allant en Portugal. 15 août 1638 (Aubery, t. II, p. 221. — Carlos Roma du Bocage, *Subsidios para o estudo das relaçoes exteriores de Portugal em seguida à restauração (1640-1649)*. Academia das sciencias de Lisboa, 1916, in-8°, p. 183).

(3) « Mémoire donné par M. de Caen touchant les entreprises qu'on peult faire par mer sur les ennemis. » Février 1640 (B. N., Franç. 3769, fol. 157 : Cinq-Cents Colbert 45, fol. 64).

(4) Chastonnières de Grenaille, *le Mercure portugais*. Paris, 1643, in-8°, p. 252.



ARMAND DE MAILLÉ Marquis de Brezé, Duc de Fronſac, Pair, Grand Maiſtre, Chef et Superintendant Gnal. de la Nauigation et Commerce de France, &c. tué deuant Orbitello, en l'année 1647.

B. Moncornet excudit, Auec priuilege du Roy.

l'est, envoyant en quête dans la partie de l'ouest Bochard de Menillet.

Le 22 au matin, Menillet, découvrant une quarantaine de vaisseaux, conçut le projet audacieux de les refouler sur Brézé qui louvoyait sous le vent, de façon à les prendre entre deux feux. Et l'intrépide capitaine, passant à longueur de pique entre deux vaisseaux, lança son *Faucon* sur le galion vice-amiral de la flotte de la Nouvelle-Espagne : car c'était elle qui était en vue. Comme il chargeait résolument, il reçut du vice-amiral Jacques Dumé l'ordre de revirer et de rallier le gros de la flotte. Il obéit et dut, pour cela, prolonger à demi-portée de canon toute la ligne ennemie, qui le laissa passer sans tirer un seul coup : les matelots espagnols, pour se parer au combat, n'étaient occupés que d'alléger leurs bords en jetant à la mer force ballots.

Suivant une formation de combat qui donnait toute liberté d'allures aux trois chefs, à Brézé, Jacques Dumé et Coupeauville, nos divisions avaient une composition uniforme, sept vaisseaux de ligne, une frégate et trois brûlots, de façon que chacune pût se suffire pour éclairer sa marche et frapper des coups décisifs (1).

(1) Escadre de l'amiral : vaisseau amiral de Brézé, capitaine Des Gouttes, *le Triomphe* du sergent de bataille De Caen, *le Faucon* de Menillet, *le Coq* de Portenoire, *le Grand Alexandre* de Boisjoly, *l'Espérance-en-Dieu* de Cruzet, *le Saint-Charles* de Régnier, trois brûlots, la frégate *la Princesse*, une flûte de service, une flûte-hôpital, un traversier portant les vivres de l'amiral : quatorze navires (au début de la campagne, De Caen commandait *le Faucon*, Menillet *le Coq*, etc.).

Escadre du vice-amiral : *Le Cygne* de Jacques Dumé, *l'Olivarès* de Razet, *le Saint-Jean* de Beaulieu, *l'Intendant* de Conflans, *la Magdeleine* de Marsay, *la Marguerite* de La Treille, *l'Hermine* de Thibault, trois brûlots, une frégate : onze navires.

Escadre du contre-amiral : *Le Cardinal* de Coupeauville, *l'Homme d'O* de Lignières, *le D'Oquendo* de Guiton, *le Neptune* de Villemoulins, *le Turc* de Brocq, *le Saint-Joseph* de Bontemps, *le Petit Saint-Jean* du chevalier

Précisément, la flotte adverse se prêtait à une attaque de flanc. Fort embarrassé dans ses évolutions par un convoi à couvrir, Jeronimo Gómez de Sandoval l'avait laissé à la garde de deux galions du général Luis Fernandez de Córdoba; et à la tête de douze gros vaisseaux, il se portait au-devant de nous (1). Vers trois heures, il ouvrit le feu. Charles Duval de Coupeauville, suivi de deux ou trois bâtiments, le menaçait en queue, Brézé l'attaquait en tête; il avait le vaisseau amiral, *le Triomphe* amateloté avec lui,

Des Gouttes, trois brûlots, une frégate : onze navires. Ordre d'escadres, 8 juin 1640 (B. N., Franç. 8022, fol. 33). — Jacques Dumé avait reçu la permission d'arborer le pavillon vice-amiral, suivant lettres de Richelieu, datées de Rueil, le 6 avril 1640 (Borély, *Histoire de la ville du Havre*, t. II, p. 605).

(1) Bataille navale de Cadix, 22 juillet 1640 :

Sources françaises : « Relation du combat donné par l'armée navalle du Roy ès mers de Ponant, commandée par M. le marquis de Brézé, contre l'armée navalle du Roy d'Espagne s'en allant aux Indes Occidentalles », [par le capitaine de Menillet] (Guerre, Archives historiques, vol. 60, pièce 16 *bis*). La relation est anonyme : mais la façon dont Menillet se met en scène est un premier indice, que confirme la mention de cinq hommes tués à son bord. Et nous verrons de quelle façon il se plaindra de la perte de ces cinq hommes. — Le P. Fournier, *Hydrographie*, 2e édition, p. 285. — « Ordres d'escadres », et « ordres et signaux de jour et de nuit que M. le marquis de Brézé, général de l'armée navale de S. M., veut estre observéz. » A la rade de La Palisse, 14 juin 1640 (B. N., Franç. 8022, fol. 30, 33). — « Procès-verbal fait le jour du combat » par David Babaud Du Bois, sous-enseigne du *Triomphe* et délégué du sergent de bataille De Caen (*Ibidem*, fol. 36 v°) : un plan du combat, dont il ne reste que les légendes dans cette copie, était annexé au procès-verbal (*Ibidem*, fol. 37 v°). — *Relation du combat donné par l'armée du Roy, commandée par M. le Marquis de Brézé, contre l'armée navale du Roy d'Espagne près Calix : où les ennemis ont perdu près de deux mille hommes et plusieurs vaisseaux.* Paris, En l'isle du Palais, 1640, in-8°. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 106. — *Mercure françois*, 1640, p. 558.

Sources espagnoles : Déclaration de quatre naufragés du *San Juan*, galion coulé par la flotte française. San Lucar, 24 juillet 1640 (Archives de Simancas, *Marina*, legajo 3175 : copie faite pour Jal dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 149). — Déposition du pilote Juan Ximenez, envoyé aux informations par le duc de Medina Sidonia, et rapportant sa conversation avec Jeronimo de Sandoval, général des galions. San Lucar, 23 juillet (Archives de Simancas, *Marina*, legajo 3175). — Liste de la flotte espagnole et liste des documents qui se trouvent dans les collections des Jésuites, Navarrete et Sans de Barutell, apud C. Fernandez Duro, t. IV, p. 264, note.

le Faucon et *le Coq,* que poussait une faible brise du sud-ouest. Au lieu de rester à la tête de sa division, le vice-amiral Dumé ralliait l'amiral et le dépassait dans la ligne; Portenoire, lui aussi, quittait son rang pour tirer par le créneau qui s'ouvrait entre *le Cygne* de Dumé et le vaisseau de Brézé. Nos autres bâtiments, mal postés, masqués par notre ligne de bataille, l'incommodaient de leur feu plutôt qu'ils ne la secondaient.

Foudroyée en poupe par Brézé, assaillie en proue par trois brûlots, la mâture d'avant en flammes et soixante hommes hors de combat, la Capitane de Sandoval (1) finit par écarter d'une bordée notre vaisseau amiral; et protégée comme d'un rempart par un brûlot qui n'avait pas pris feu, elle s'esquiva. *Le Grand-Alexandre* de Boisjoly, gardant le contact, donna à Brézé, Portenoire et Menillet le temps de contourner les brûlots en flammes et de recommencer le combat. Sandoval ne fut dégagé qu'à la nuit par l'opportune entrée en ligne de *la Gallega,* commandée par Sancho de Urdanivia.

Moins heureux, *le San-Juan,* pris entre deux de nos brûlots, périt avec son capitaine Diégo de Guzmán, marquis de Cardeñosa, et quatre cent quatre-vingts hommes sur six cents. Un troisième galion avait été réduit au silence par Dumé; mais sur l'assertion d'un prisonnier qu'il y avait sept cents hommes à bord, Dumé recula devant l'aléa d'un abordage.

Les Espagnols fuyaient vers Cadix. Brézé, « à jour

(1) La flotte espagnole comprenait la Capitane de Sandoval, l'Amirale de Pedro de Ursua, la *Gallega* de Sancho de Urdanivia, le *San Juan* de Diego de Guzman, le *San Jeronimo* de Francisco de Ledesma, le *Santiago* de Gaspar de Carasa, le *Cuevas* de Juan de Chavarri, la *Urca* de Zabala, la Pinque de Juan de Illaraga. Córdoba restait avec l'amiral Asensio de Arriola à la garde du convoi (C. Fernandez Duro, t. IV, p. 264).

failly, » avait fait prévenir ses capitaines d'être à son bord dès l'aube. L'enseigne porteur d'ordre ne put joindre que Bontemps, Cruzet, Razet, Guiton et Menillet (1); le dernier lui lança cette virulente apostrophe : « Il y a de bons violons en nostre armée! Au lieu de tirer sur l'ennemi, ils m'ont tué cinq hommes. Et l'amiral? Où diable voulez-vous que je le cherche, puisqu'il ne fait pas de signal (2)? »

Lorsque de rares capitaines (3) arrivèrent au conseil à la pointe du jour, Brézé et Des Gouttes arpentaient fiévreusement le tillac. A une lieue de là, on apercevait la flotte de la Nouvelle-Espagne, qui cherchait dans la baie de Cadix un abri (4). Brézé n'avait pas assez de forces pour lui donner le coup de grâce. Il tonnait contre le sergent de bataille De Caen, qui, en transmettant mal les ordres, avait laissé courir les vaisseaux toute la nuit bâbord au vent, au lieu de talonner l'ennemi, et contre les amiraux Dumé et Coupeauville qui avaient manqué d'initiative en quittant la conduite de leurs divisions pour suivre le pavillon amiral. Bref, il faisait bénéficier son auditoire d'une excellente critique des opérations (5). La défaite des Espagnols, au lieu d'être décisive, ne se soldait que par la perte d'une patache, d'un galion et de quelques centaines d'hommes. Nous, nous ne comptions pas plus d'une trentaine de tués.

(1) Capitaines du *Saint-Joseph*, de *l'Espérance*, de *l'Olivarès*, du *d'Oquendo* et du *Faucon*.

(2) « Procès-verbal fait le jour du combat » par David Babaud Du Bois, sous-enseigne du *Triomphe*. 22 juillet (B. N., Franç. 8022, fol. 36 v°).

(3) Les commandants de *l'Olivarès*, du *Cygne*, du *Coq*, de *la Fortune*, de *l'Hermine* et de *la Princesse*.

(4) B. N., Nouv. acq. franç. 4967, fol. 290.

(5) « Errores exercitus seu classis nostrae » (B. N., Franç. 8022, fol. 38).

V

L'INSURRECTION DU PORTUGAL

Après Guetaria, après les Dunes, la victoire de Cadix, en affirmant notre maîtrise de la mer, acheva d'ébranler une domination vacillante sur des peuples asservis. Le 1er décembre 1640, le Portugal brûlait en autodafé de paille « el rey de Castella (1) ». Quinze jours plus tard, la Catalogne se plaçait sous la protection de la France. Et l'on escomptait encore l'insurrection de l'Andalousie (2).

Depuis soixante ans que le sort des armes avait lié le Portugal à la fortune de l'Espagne, « la tyrannie dominoit par tout, » la tyrannie et la misère. De l'État « glorieusement dilaté » du Brésil aux Indes, ses nouveaux maîtres avaient fait une ruine. Sans vaisseaux, — les meilleurs ayant passé sous le pavillon espagnol, les autres se trouvant forcés de recourir à des matelots maures et hindous pour compléter leurs équipages, — sans colonies, — le Brésil étant aux mains des Hollandais, Elmina abandonnée et Ormuz aux abois (3), — les négociants portugais avaient pourtant réalisé ce prodige de ténacité de maintenir sourdement leurs opérations depuis les ports de la Hanse jusqu'aux confins des Indes (4).

Les Portugais tournèrent leurs regards vers la France,

(1) Guillermo Francisco à de Peny. 20 février 1641 *(Memorial histórico español*, t. XXII, p. 457).

(2) Diego Costilla au P. Juan de Estrada. 6 octobre 1641 *(Ibidem*, t. XVI, p. 170).

(3) Chastonnières de Grenaille, *le Mercure portugais*, p. 182. — Eugène d'Auriac, *Résolution des États de Portugal en faveur du roi D. Jean IV*. Paris, 1883, in-8°.

(4) *Primera proposicion si es util a la monarquia de España el comercio abierto con Francia*. Madrid, encro 30 de 1640, in-4°.

dès qu'ils eurent proclamé l'indépendance de leur patrie, dès que le duc de Bragance eut ceint la couronne sous le nom de Jean IV et entouré de tranchées sa capitale. Il s'était pourvu, soit par achat en Hollande, soit par mise en chantiers, de deux douzaines de galions. Mais pour engager la lutte contre la marine espagnole, pour soutenir les vieilles colonies portugaises, le Brésil, les Açores, les Indes insurgées elles aussi (1), c'était bien peu. Et le 3 février 1641, des ambassades avaient quitté Lisbonne à destination de la France, de l'Angleterre et de la Hollande (2), pour quêter des secours qu'un traité d'alliance avec la France et les Pays-Bas leur assura (3). « La ligue formelle » conclue entre les trois nations spécifiait l'armement de soixante vaisseaux à frais communs et en vue d'une action commune.

Le plan de campagne du commandant Des Gouttes attribuait le commandement suprême au marquis de Brézé, qui gardait malgré son extrême jeunesse « le rang deub à la dignité du roy (4) ». Il préconisait l'attaque et la destruction de la flotte de Maqueda, soit à Cadix où elle était pour l'instant, soit au large si elle allait au-devant des galions des Indes, soit à Carthagène ou à Rosas, seuls endroits où elle pouvait chercher un abri. A défaut, « les

(1) « Occorenze presenti intorno al stato di questo regno di Portogallo. » Lisbonne, 15 juin 1641 (B. N., Italien 1817, p. 718. — *Archivo dos Açores*. Ponta Delgada, t. III (1881), p. 181).

(2) *Relaçam da viagem que a França fizeram Francisco de Mello... e o dontor Antonio Coelho de Carvalho, indo por embaixadores extraordinarios do.... Dom Joam o IV... ao Luis XIII*. Lisboa, 1642, in-8°.

(3) Traités des 1er et 12 juin 1641 (Carlos Roma Du Bocage, p. 56 et suiv., 105 et suiv.).

(4) « Instruction pour M. le marquis de Brézé, lieutenant-général de l'armée navale du Roy », datée par Avenel (*Lettres*... de Richelieu, t. VII, p. 860) du 29 mai 1641 (B. N., Mélanges Colbert 27, fol. 145. — Affaires Étrangères, *Correspondance de Portugal* 1, fol. 48. — Carlos Roma du Bocage, p. 192). — Mémoire envoyé à M. de La Thuillerie, ambassadeur en Hollande, sur la déférence que les vaisseaux des Pays-Bas doivent rendre à ceux du roi. 1er juin (B. N., Mélanges Colbert 27, fol. 148 v°).

principaux officiers des flottes confédérées » examineraient sur les lieux « un autre dessein de plus longue haleine » dont le commandeur Des Gouttes était également le père. Mais le roi de Portugal allait en produire un troisième, fort « mal digéré (1) », qui immobilisa les escadres.

Elles n'avaient pas été toutes exactes au rendez-vous. Si Brézé avait fait sa jonction, dès le 6 août 1641, dans la rade de « la belle Esclarmonde (2) » avec les dix vaisseaux et les sept frégates du général Antonio Telles de Menezès (3), l'escadre hollandaise d'Aert Gysels ne parut dans le Tage que le 10 septembre, et les douze navires frétés dans les Pays-Bas par Tristão de Mendonça arrivèrent plus tard encore. Ces retards permirent au duc de Maqueda de porter secours au duc de Fernandina dans les eaux de la Catalogne, puis de détacher des divisions à la garde du détroit de Gibraltar.

Toute surprise contre Cadix était dès lors déjouée. Brézé rencontra le 11 septembre par le travers du cap Sainte-Marie l'escadre de Josse Peeters et Salvador Rodriguez, qui batailla tout le jour et le lendemain sans perdre plus de dix-huit hommes (5). Le 4 novembre, c'était l'amiral hollandais Gysels qui subissait près du cap Saint-Vincent le choc des vingt-quatre navires de Martin Carlos de Men-

(1) Lavergne au maréchal de Brézé. « De la mer vers le cap Saint-Vincent, 25 septembre 1641 » (Archives de la famille de Brézé : *Lettres de* Richelieu, t. VI, p. 847, n. 1).

(2) *Gazette de France,* 15 août et 5 octobre 1641.

(3) Qui battait pavillon amiral à bord du *Bon Jésus*, de soixante canons et cinq cent quatre-vingt-six hommes. La liste des vaisseaux et frégates du Portugal est donnée dans la *Gazette de France*, 1642, p. 821.

(4) Carlos Roma du Bocage, p. 78, 110.

(5) Déclaration de l'amiral Salvador Rodriguez. Cadix, 15 septembre. Rodriguez prétendait n'avoir que cinq galions contre quatre-vingts bâtiments (Archivo general de Simancas, *Guerra, mar y tierra*, legajo 3202. — *Copia de carta que escrivió un cavallero de Cadiz... del feliz suceso que tuvieron cinco navios de Dunquerque contra 46 de Portugal y Francia... en 11 y 12 de setiembre 1641*. Cadiz, 1641, fol.).

cos et laissait quatre bâtiments dans la bousculade (1). La campagne de l'Océan se terminait sur un échec; la campagne de la Méditerranée, après des alternatives diverses, s'acheva par un déboire.

VI

L'INSURRECTION DE LA CATALOGNE

En Catalogne, l'insurrection avait éclaté avec une telle violence que la domination espagnole balayée en un instant jusqu'à la mer ne tenait plus que quelques ports, Collioure, Rosas, Tarragone, où elle demeurait désespérément accrochée. Aux vingt-cinq mille hommes de l'armée castillane, les Catalans n'opposaient d'abord que huit mille soldats (2). Mais sur ce nouveau champ de bataille, nous étions accourus. Une première armée de secours infligeait aux Espagnols une sanglante défaite devant Barcelone, le 27 janvier 1641. Condé mettait le siège devant Collioure afin d'isoler Perpignan; Philippe de La Mothe-Houdancourt passait les monts; et Sourdis passait la mer pour l'appuyer avec la flotte du Levant et douze cents hommes de troupes.

Les insurgés mettaient à sa disposition comme base navale le petit port de Cadaquès : « Je n'y trouve pas assez de seuretté, » objecta l'archevêque (3), auquel les Hollandais conseillaient la conquête des Baléares. Faute de mieux, il s'en contenta, surveillant de là et Rosas et

(1) C. Fernandez Duro, t. IV, p. 272. — *Geschiedkundige tentoonstelling van het nederlandsche zeewezen te 's Gravenhage*, 1900, in-8°, p. 40. — Carlos Roma du Bocage, p. 111.

(2) « Relacion del P. Maestro Ignacio Mascarenas. » Lisbonne, 20 juillet 1641. (*Memorial histórico español*, t. XVI, p. 138).

(3) Toulon, 18 janvier 1641 (*Ibidem*, t. XXII, p. 423).

Collioure. Sous les forts de Rosas, le 27 mars 1641, un détachement aux ordres du commandeur César de Chastellus (1) enlevait cinq grands transports armés chacun d'une quarantaine de canons. Le lendemain, un autre détachement mixte de vaisseaux et de galères, commandé par le baron de Baumes (2), répétait sous Port-Vendres la même opération. Deux galères et deux polacres tombaient en notre pouvoir (3), ainsi que l'étendard de la capitane monégasque, enlevé, la hache au poing, par le baron Jean-Philippe de Valbelle, glorieux trophée que Sourdis envoya aux députés catalans (4).

La campagne débutait heureusement. Une fausse manœuvre du commandant et de l'intendant des troupes compromit tout. A l'ordre de descendre vers Tarragone en laissant une division de garde à Cadaquès (5), Sourdis répliqua véhémentement à La Mothe-Houdancourt et à d'Argenson (6) : Mais c'est « écorcher l'anguille par la queue. Quinze jours vous donneraient la prise de Collioure et par conséquent de Perpignan; et lors, on vous pourrait mener et l'armée navale et l'armée de terre. Par

(1) Les vaisseaux de Chastellus, Du Quesne, Garnier, d'Aulps, Maran; les galères de Ternes, Saint-Just, Aiguebonne, de Ton, Gravezon, Du Roret.

(2) Les galères de Baumes, Valbelle, Du Plessis et Montréal; les vaisseaux du chevalier Paul et de Banos.

(3) Le P. Mascareñas aperçut toutes ces prises dans le port de Barcelone, où l'on avait de plus expédié de Marseille six transports chargés d'armes et de soldats (*Memorial histórico español*, t. XVI, p. 49). — Desprès, « La vie de Mr le bailly de Valbelle : » Bibl. d'Aix, ms. 1194.

(4) Sourdis aux députés de Catalogne. De la Capitane, Cadaquès, 27 et 29 mars 1641 (Miguel Parets, *De los muchos sucesos dignos de memoria que han ocurrido en Barcelona y otros lugares de Cataluña* (1626-1660), dans le *Memorial histórico español*, t. XXII, p. 81. — *La Prise de cinq vaisseaux chargés de blé, deux galères et une polacre sur les Espagnols par l'archevêque de Bordeaux*. Paris, 1641, in-8°).

(5) Daté de Barcelone, 13 avril 1641 (*Correspondance... de* Sourdis. t. II, p. 558).

(6) *Ibidem*, p. 570.

la comparaison de Perpignan à Tarragone, vous jugerez ce qui est plus utile au service du roi : en l'un, je trouve la facilité et utilité par la conjonction des terres : dans l'autre, je ne vois qu'un dessein vaste sans aucun but ».

Ni les observations de l'archevêque, ni les récriminations de Condé qui attendait, pour assiéger Collioure, le concours de la flotte (1), ne purent rien changer à la fatalité. Sur l'assurance de La Mothe-Houdancourt qu'on pouvait « faire périr l'armée d'Espagne dans Tarragone », Richelieu avait donné ordre aux vaisseaux et aux galères de tenter l'impossible pour y arriver (2). — « Je ne dois répondre d'aucun accident, je vous en avertis pour ma décharge, écrivait Sourdis (3). S'il peut tomber sous le sens que cette ville soit pressée ou qu'elle le puisse être en l'état où nous sommes, je me soumets à être tenu pour un fou. » A l'armée de treize mille cinq cent trente hommes qui tenait garnison dans Tarragone (4) sous le commandement de Federigo Colonna, prince de Botero et connétable de Naples, que pouvions-nous opposer, Français et Catalans réunis : onze mille quatre cents soldats (5) !

« Tenir la mer dans le large » avec une trentaine de bâtiments, sans aucun mouillage assuré, le long « d'une plage sauvage » de douze à quinze milles (6), rendait le blocus illusoire. Sourdis tenta d'y remédier par la prise du fort de Saló le 9 mai, et le 13, de la tour des Alfa-

(1) Condé à Sourdis. Narbonne, 25 avril (*Ibidem*, p. 579).

(2) Richelieu à Condé. 8 juin et 19 juillet (Chantilly, archives des Condé, publiés dans le *Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 128, 157). — Richelieu à Sourdis (*Ibidem*, p. 159).

(3) A Condé (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 626.)

(4) *Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 116.

(5) Tormé y Liori, dans *Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 13, note.

(6) *Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 31

gues (1), puis par le devis d'un fort du côté de Tamarin (2).

Un mois ne s'était pas écoulé qu'il était aux prises avec les vingt et une galères de Garcia Toledo duc de Fernandina, qui venait de capturer à Collioure *le Lion-d'Or* de Féraut (3), mais de se faire battre à Rosas par les deux vaisseaux de Quélus et Boissis (4). Voltigeant aux abords de Tarragone, Fernandina attaqua « un des boutz de nostre garde », à quatre lieues du gros de nos croiseurs : « La bonne fortune voulut que la première descharge à portée de pistolet emportât la poupe de la Capitane [espagnole], tuât douze ou quinze hommes sur *la Guzmane* et fit d'autres ravages sur celles qui marchoient à la teste (5). » Ce sévère accueil obligea Fernandina à aller se refaire aux Baléares.

Batailles navales de Tarragone.

(4-6 juillet et 20 août 1641.)

Au lieu de le poursuivre à outrance (6) avec toutes ses forces (7), accrues de quelques vaisseaux de Provence (8), Sourdis commit l'imprudence de lui laisser opérer une jonction redoutable avec les escadres de Naples, de Gênes et de Sicile, avec Melchior de Borja, Gianettino Doria et

(1) « Relation de ce qui s'est passé en l'armée navale du roi, depuis son arrivée devant Tarragone » (*Ibidem*, t. II, p. 594).

(2) 8 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴₁, fol. 399).

(3) Condé à Sourdis. 23 mai (*Correspondance de* SOURDIS, t. II, p. 602).

(4) D'Argenson à Sourdis. 20 mai (*Ibidem*, p. 592). — Le P. FOURNIER (1667), p. 228.

(5) Sourdis à Condé. 16 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴₁, fol. 400).

(6) Ainsi qu'il avait été envisagé le 8 juin dans un conseil de guerre (*Correspondance de* SOURDIS, t. II, p. 618).

(7) Alors de 15 vaisseaux, 4 pataches, 5 brûlots, 11 galères et 2 prises (*Ibidem*, p. 626). — L'État général de la marine pour 1641 se trouve dans B. N., Franç. 16735, fol. 225, 268.

(8) Richelieu à Condé, 8 juin (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 128).

Francisco Mejia. Un avis, intercepté par nous, prévenait les défenseurs de Tarragone qu'une double diversion allait être tentée par l'armée du marquis de Leganez et par la flotte du duc de Fernandina (1). Le 3 juillet 1641, le fort des Alfagues signalait : Quarante et une galères en vue.

Vaisseaux, pataches, brûlots, nos trente-deux voiles prirent leurs formations de combat en demi-lune depuis Saló jusqu'au cap Bondinar, les quatorze galères dans les creux de la ligne, de façon à utiliser contre les forceurs de blocus tous nos feux. Sourdis, qu'un fort accès de goutte retenait couché à Tamarin, avait passé le commandement au chevalier de Cangé.

Le 4 juillet 1641, au jour frisant, la flotte espagnole apparut dans l'est, du côté du contre-amiral de Cazenac, et se déploya en trois divisions pour nous envelopper. Mais en apercevant un jour entre l'escadre de Cazenac et celle de Cangé, elle s'y engouffra sous les bordées de douze vaisseaux (2). Vingt-neuf galères passèrent sous la conduite de Melchior de Borja et gagnèrent le vent. La trentième, *la San Felipe* coupée de la colonne, abordée en

(1) Colonna, prince de Botero, au secrétaire d'État d'Espagne, 4 juillet (*Correspondance de* Sourdis, t. II, p. 636).

(2) Bataille navale de Tarragone, 4-5 juillet 1641 :

Sources françaises : *Relation de ce qui s'est passé entre l'armée du Roy et les gallères d'Espagne*. Aix, Estienne David, 1641, in-4°. — B. N., Franç. 20607, fol. 182; Affaires étrangères, *Espagne* 20, p. 59; Le P. Fournier, *Hydrographie*, p. 289; *Correspondance... de* Sourdis, t. III, p. 51. — « Menu du combat des galères livré le 4 juillet » (*Ibidem*, t. III, p. 47). — « Relation de ce qui s'est passé en l'armée navale du roi ès mers du Levant » (*Ibidem*, t. III, p. 14). — Lettres de d'Argenson (*Ibidem*, t. II, p. 659), Garnier (*Ibidem*, t. III, p. 62), Paul (*Ibidem*, t. III, p. 91). — *Relacio de una carta enviada per lo excelentissim senyor archebisbe de Bordeus*. Barcelona, 1641, in-4°.

Sources espagnoles : *Relacion del dia del socorro de Tarragona por el señor marquis de Villafranca*. Zaragoza, 1641, in-4°. — « Primer socorro a Tarragona » (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 141, 147.) — « Diario del ejercito español en las comarcas de Tarragona » (*Ibidem*, p. 479). — Lettre du prince de Botero. Tarragone, 4 juillet (*Correspondance... de* Sourdis, t. II, p. 636).

proue et en poupe par les galères de La Brossardière et Vauvré, était capturée : La Brossardière recevait dans cette brillante action une grave blessure et le capitaine Calou, du régiment des galères, s'y faisait tuer. Deux autres traînardes, attaquées par Jean-Philippe de Valbelle, eussent aussi été réduites sans la molle contenance de *la Reine* et de *la Pille*. La bataille, à laquelle Sourdis, malade et gisant sur un matelas, venait assister en chaloupe, comprit dès lors deux théâtres distincts. Melchior de Borja, cherchant pour ses vingt-neuf galères l'abri des batteries de Tamarin, était aux prises avec la division Cazenac qui le canonnait « terriblemente ».

Onze autres galères menées par Fernandina avaient introduit dans Tarragone cinq brigantins et quelques barques chargés de vivres; mais sous les foudroyantes bordées de Cangé, elles ne parvenaient plus à quitter l'abri du môle. Fernandina et Mejia presque seuls franchirent notre tir de barrage pour rejoindre le gros de leur flotte. Nos divisions se relayaient sans cesse et notre feu roulait toujours. A Cangé qui était à la remorque de Vincheguerre, avaient succédé Garnier, Paul et d'Aulps, puis le vice-amiral de Montigny, Chastellus et Du Quesne qu'une heure après, remplaçaient Cazenac, Valbelle et autres venus de Tamarin. Le brûlot de Robert incendiait une galère à la pointe du môle; un autre pénétrait au milieu du port.

La vigueur de notre attaque avait jeté la panique dans la division réfugiée sous le môle : les Génois d'abord, les Espagnols ensuite, chiourmes, équipages, capitaines, quatre mille cinq cents hommes avaient fui à terre, qui en barques, qui à la nage; beaucoup se noyèrent; la mer, trois jours plus tard, avait déjà rejeté à la côte trois cents cadavres. Un seul capitaine, un Napolitain, eut assez d'action sur ses hommes pour les retenir à bord. Dans Tarragone, l'émoi était indescriptible, « la confusion

incroyable ». Des charrettes avançaient dans les flots pour tâcher de recueillir les vivres et les munitions; *la Duquesa* de Gênes et *la Patrona* de Sicile avaient coulé à pic; *la Santa Barbara* d'Espagne, commandée par Alonso de Sobremonte, était près de sombrer avec la solde; *la Patrona* de Gênes et *la Quatralba* de Sicile, la poupe brûlée, étaient en mauvais point; *la Santa Olalla* d'Espagne, forcée de gagner la terre du côté de Saló, faillit être enlevée par un parti de cavalerie française (1). Nous avions quatre cent cinquante prisonniers, dont quatorze officiers et un auditeur général, trois drapeaux.

Sourdis voulut davantage. Stimulés par l'appât de riches primes, nos capitaines de brûlots travaillèrent toute la nuit à garnir d'artifices des barcarolles; et le 6 juillet, sous l'escorte des cinq vaisseaux de Du Quesne, ils allèrent à l'attaque des galères restées intactes. « L'exécution se fit avec tant de cœur qu'en un moment on vit, de l'armée, les galères ennemies tout en feu. Quelques gens du chevalier Paul en tirèrent une pièce de fonte pour marque que les ennemis les avaient entièrement abandonnées. » Des soldats d'infanterie et des bateaux de ronde eurent pourtant raison des flammes.

La victoire nous coûtait une cinquantaine d'hommes à l'attaque du port, quelque peu davantage dans le choc des deux armées. Nos adversaires eux-mêmes n'évaluaient pas à plus de trois cent cinquante hommes nos pertes (2), et leur exaspération était telle qu'ils avaient mis la tête de Sourdis à prix (3).

(1) « Diario del ejercito espanol en las comarcas de Tarragona » *(Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 480, 485).

(2) « Diario... » *(Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 487). — Després écrit dans la Vie de Valbelle. » « Les Français n'ont perdu que environ deux cens hommes : » le jeune Jean-Baptiste de Valbelle, le chevalier de Sourdis et le baron de Vaulgrenant étaient parmi les blessés.

(3) Avis de Madrid. 9 juillet *(Correspondance... de* Sourdis, t. II, p. 644).

Résolu de tout risquer pour dégager Tarragone, l'ennemi « joua de son reste ». Jorge de Cardenas, duc de Maqueda y Najera, mit à profit les retards de la flotte franco-hollando-portugaise de Brézé pour quitter la garde du détroit de Gibraltar. Avec les escadres de Galice et de Dunkerque (1), il rallia le 4 août à Carthagène les galères de Naples, de Sicile et de Gênes, puis se porta à la rencontre de seize vaisseaux que lui amenait de Naples Pedro de Orellana.

Tandis que nos adversaires connaissaient dans les moindres détails nos forces navales, qu'ils savaient être de quatorze vaisseaux, treize pataches, trois brûlots et dix-sept galères (2), nous n'avions point la moindre notion du chiffre de la flotte ennemie, tant divergeaient les rapports de nos felouques d'avis.

Le 18 août encore, Sourdis s'en doutait si peu, La Mothe-Houdancourt et d'Argenson l'avaient si mal renseigné, qu'il pensait n'avoir devant lui que deux douzaines de vaisseaux de ligne : auquel cas il comptait leur barrer la route avec les deux tiers de ses vaisseaux, laissant les galères au blocus de Tarragone. En cas contraire, si l'ennemi se présentait en force, toute notre armée navale se tiendrait en un seul bloc. Or, Maqueda n'avait pas moins de trente-cinq vaisseaux et de vingt-neuf galères, en tout cent vingt huit voiles (3). Et huit des galères mal-

(1) Liste des dix-huit vaisseaux de Cardenas de Maqueda et Francisco Feijó de Sotomayor, qui battaient pavillon à bord des galions *Nuestra Señora de la Asuncion y Santiago* et *Nuestra Señora de Regla*, de 1 200 et 450 tonneaux. L'amiral réal Juan de Echaburu avait son pavillon sur le *San Joseph*, de 700. Josse Peeters avait en outre cinq bâtiments dunkerquois (Archivo general de Simancas, *Marina*, legajo 3201, copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 172).

(2) Lettre de Fernando Perez de Contreras. Palacio, 28 juillet (Archivo general de Simancas, *Marina*, legajo 3200).

(3) Bataille navale de Tarragone, 20 août 1641 :

SOURCES FRANÇAISES : « Relation de ce qui s'est passé au combat de

menées le mois précédent dans le port de Tarragone, mais renflouées depuis, s'apprêtaient à le renforcer encore.

Sa tactique était simple : nous envelopper, si nous attendions le choc au mouillage; nous écraser sous le poids de ses forces navales rangées en profondeur, si nous combattions sous voiles. Les premières lueurs de l'aube, le 20 août, lui montrèrent notre petite flotte en bataille, merveilleuse d'audace : le vice-amiral en tête avec six vaisseaux et cinq galères, l'amiral au centre entouré de onze vaisseaux et de sept galères, puis douze bâtiments et six galères à l'arrière-garde. Nous tâchions de barrer la route aux Espagnols en tirant vers la pointe de Saló.

Mais il n'était pas en notre pouvoir de réussir. Condé ne l'avait point caché à Richelieu (1) : « Que les nostres quittent leur poste et se mettent ensemble sous voiles, ne pouvant pas combattre sur les ancres et séparéz, et pendant le combat ou dans le changement d'ordre, on pourra jetter ce que l'on voudra dans Tarragone (2). »

« L'avantage du vent estoit le gain de la partie » ; et il

secours de Tarragonne » (Archives Nat., *Marine* B⁴1, fol. 402 : B. N., Cinq-Cents Colbert 2, fol. 336; Dupuy 590 : publié par AUBERY, t. II, p. 732). — « Relation de ce qui s'est passé en l'armée navale du roi ès mers du Levant pendant l'année 1641 » (*Correspondance... de* SOURDIS, t. III, p. 19). — Le P. FOURNIER, p. 290.

SOURCES ESPAGNOLES : « Relación de las operaciones de la escuadra hasta aprovisionar à Tarragona » (Madrid, Biblioteca Nacional, ms. H 74, fol. 151 et 153; publiées dans le *Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 177 et 184). — « El aprovisionamiento de Tarragona, segun el manuscrito de TORMÉ Y LIORI » (Madrid, Biblioteca Nacional, ms. G 86, fol. 62; publiée *Ibidem*, p. 188). — « Relacion de la navegacion y sucesos de la armada del mar Oceano del mando del duque de Nagera y del socorro que introdujo a la plaza de Tarragona el marques de Villafranca ». 18 juillet-14 septembre 1641 (Madrid, Biblioteca nacional, ms. H 8, Papeles historicos de Felipe IV, t. III; copies dans Archives Nationales, *Marine* B⁴1, fol. 409). — « Diario del ejercito español en las comarcas de Tarragona » (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 511).

(1) « Pour l'affaire de Tarragona, je la remets à Dieu. » Condé à Richelieu, 29 juillet (AUBERY, t. II, p. 729).

(2) Condé à Richelieu, 19 août (*Ibidem*, p. 732).


Illustrissime et Reuerendissime HENRY de
SOVRDIS Archeuesque de Bourdeaux Primat
D'Aquit Commendeur de L'ordre du St Esprit.
B. Moncornet excu

était contre nous. La brise soufflait du sud-sud-est, amenant grand largue les vaisseaux ennemis. Les galères espagnoles, séparées du gros, masquaient un convoi qui se glissait vers Tarragone. Pour barrer le passage, Sourdis « qui couroit sur les vaisseaux des ennemis, revira le bord sur les gallères. A l'heure mesme et d'un mesme temps, vaisseaux et gallères s'abatirent, le vent en poupe, sur nostre armée, si bien qu'il ne fut plus question de s'oposer au secours, mais aux grandes forces des ennemis. Les vaisseaux nous battoient en flanc et les gallères par derrière, sans que nous peussions nous servir que d'une partie de notre artillerie (1) ».

Maqueda et l'amiral réal Juan de Echaburu, Orellana et l'amiral napolitain Porter y Cascante, Francisco Valensigui et le général Nicolas Judice, aux prises avec notre avant-garde, subissaient une fougueuse attaque où nos capitaines firent preuve d'un « courage et d'une valeur extraordinaire ». Orellana, désemparé de sa grande voile, dut être secouru par *la Testa de Oro*, Maqueda par les vaisseaux d'Echaburu et Porter, Josse Peeters par deux frégates dunkerquoises.

De notre côté, *la Fortune* de Cazenac et *la Licorne* de Saint-Étienne étaient « hors d'état de servir (2) » ; *l'Amiral-de-Biscaie* s'était « merveilleusement bien battu (3) » sous les ordres de Chastellus, mais avait souffert en conséquence ; *le Galion-de-Guise,* battant pavillon amiral, les mâts et les vergues rompus, avait tenu tête à six vaisseaux espagnols et tiré sept cents coups de canon. Sans qu'un seul de nos bâtiments devînt « la proye de l'ennemy, du

(1) « Relation de ce qui s'est passé au combat de secours de Tarragonne. »

(2) Certificats du contrôleur général Jean Lequeux. Toulon, 12 et 16 octobre (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 86, 90).

(3) A l'estime des Espagnols (*Ibidem*, p. 64).

feu ou de la mer (1) », nous avions contenu des forces doubles, que cinq vaisseaux le lendemain vinrent renforcer encore.

Il n'en restait pas moins que les Espagnols demeuraient les maîtres du champ de bataille, sans autres pertes que quatre-vingt-trois tués et blessés (2). « En deux heures, vous avez plus fait qu'en six mois pour secourir Tarragone, » écrivait au vainqueur le vaincu de la veille (3). Ses munitions épuisées, Sourdis eut la folle bravoure de se maintenir en vue à une portée et demie de canon, sans « hasarder mal à propos un combat dont le résultat ne pouvait être douteux (4) ». Au bout de deux jours, il alla se réapprovisionner à Toulon, d'où il promit aux Catalans son prompt retour (5).

Mais son départ avait entraîné la levée du siège de Tarragone, le 29 août, puis, le surlendemain, l'investissement de la tour des Alfagues (6). Répondant des cinq pièces de la tour à « la rauque musique » de trente-sept galères, le capitaine de Vinsargues lutta un jour et demi. Ses canons hors d'usage, ses parapets rasés, les rations réduites à six onces de biscuit et un verre d'eau, il capitula avec les honneurs de la guerre et sortit avec armes et bagages, mèches allumées, défilant fièrement devant le duc de Fernandina, qui pour sa bravoure l'embrassa (7).

(1) Le P. Fournier, p. 290.

(2) Trente et un tués et blessés à bord du vaisseau d'Orellana, 18 à bord du *Leon Rojo*, 5 sur la *Testa de Oro*, 6 sur la *Regla*, etc. (« Relacion de los muertos y heridos. » 8 septembre) (Archivo de Simancas, *Guerra*, legajo 3198).

(3) Ferrandina à Maqueda (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 166).

(4) Conseil de guerre tenu à bord de l'amiral, 27 août (B. N., Cinq-Cents Colbert 2, fol. 341).

(5) Toulon, 9 septembre (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 194).

(6) « Relacion de las operaciones de la escuadra hasta aprovisionar Tarragona » (*Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 187).

(7) Vinsargues à Chastellus et Sourdis. Barcelone, 19 et 20 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 65, 78).

Mais qui va porter le poids de l'échec de Tarragone? La Mothe-Houdancourt? Non, il est parent du ministre de la guerre; « et en France, il suffit d'être parent du favori pour avoir — et garder — toutes sortes d'emplois et de charges, sans considération de l'âge, de la capacité, ni de la qualité (1) ». Un exprès dépêché en Cour par les capitaines de galères a désigné le bouc émissaire : leur délation accuse d'incapacité l'archevêque de Bordeaux (2), leur détracteur! Forbin ira jusqu'à prêter son logis pour en faire un tribunal. Car, au moment où Condé et d'Argenson écrivent à Sourdis : « C'est un crime de ne pas revenir, il y va de la perte de la Catalogne (3), » un ordre de la Cour a disgracié l'archevêque (4) et ouvert contre « sa mauvaise conduite » à la mer une instruction criminelle.

Et de quels ragots ne fera-t-on point état contre lui? Il aurait dit « à un souper chez Valbelle, que le roi était un fainéant et un pauvre homme qui se laissait mener par le nez, que le cardinal de Richelieu ne se souciait de rien que de passer son temps avec la duchesse d'Aiguillon, sa nièce (5) ». Et là-dessus, l'enquêteur Du Plessis-Besançon ne rougit pas de solliciter la déposition du chevalier Paul, non plus que Richelieu de demander à Condé son concours, afin de « voir le fond du pot (6) ».

Ces procédés répugnants « choquent des hommes qui

(1) « Moyens tenus par M. de Noyers pour brouiller l'archevêque de Bordeaux avec le cardinal de Richelieu » (*Ibidem*, t. III, p. 34).

(2) Dépêche de Girolamo Giustinian au doge de Venise. Corbie, 13 septembre (B. N., Italien 1818, fol. 204. — Vittorio Siri, *Il Mercurio*, t. I, p. 472).

(3) Pézenas, 13 septembre; et Barcelone, 14 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 72, 76).

(4) Louis XIV à Sourdis. 9 septembre (*Ibidem*, t. III, p. 71).

(5) « Moyens tenus par M. de Noyers... » (*Ibidem*, t. III, p. 36 : Cf., p. 88).

(6) Richelieu à Condé. 10 septembre (Chantilly, archives des Condé, n° 104 : publié dans le *Memorial histórico español*, t. XXIII, p. 195).

ont de la naissance et du cœur pour ne rien faire de lâche ». Pour défendre leur chef, treize capitaines de vaisseau, chefs d'escadre en tête, se mettent à la disposition de son frère; « exposés à la censure de ses ennemis », ils ne veulent point se laisser « déchirer » sans être entendus (1). Avec un magnifique mépris pour les enquêteurs qui leur reprochent « d'aller voir un criminel », le chevalier Paul, Saint-Étienne, Danton de Pontézière vont à Carpentras visiter l'exilé (2), Cazenac et Arrérac quittent de dégoût le service; Montmeillan troque son commandement à la mer pour un grade de lieutenant-colonel; Garnier demande un congé; Chastellus se fait porter malade (3); notre armée du Levant est dans le désarroi.

« J'espère, avec l'aide de Dieu, que tout tournera à la gloire de Votre Grandeur et à la confusion de vos ennemis », écrivait à l'archevêque le chevalier Paul (4). Cet espoir fut déçu (5). Plus jamais, on ne vit à la tête d'une armée navale « l'archevêque Turpin » d'une nouvelle *Chanson de Roland*... « parce qu'on ne pouvoit plus douter des mauvaises qualités, » — écrira Richelieu, — de cet homme « artificieux, malin, incapable, envieux et médisant, fanfaron, de peu de cœur et de nulle fidélité (6) ».

A quoi le major d'Aulps opposait le témoignage de l'ennemi : « la médisance a osé noircir des actions que les

(1) Adresse de Cangé, Cazenac, Chastellus, Paul, Du Quesne, etc., au marquis de Sourdis. 30 septembre (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 82); suivie de « Véritéz que les capitaines des vaisseaux s'obligent sur leurs testes de vériffier », c'est-à-dire de prouver (Archives Nat., *Marine* B⁴₁, fol. 406).

(2) Paul et Cangé à l'archevêque de Bordeaux (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 84, 87).

(3) Paul et Garnier à l'archevêque de Bordeaux (*Ibidem*, p. 74, 85).

(4) 13 novembre (*Ibidem*, p. 88).

(5) Il mourut de chagrin en 1645.

(6) Portraits de divers hommes de guerre ou autres par Richelieu (B. N., Franç. 20867, fol. 301 v°).

ennemis même élèveront un jour dans leur histoire (1). » Et l'histoire avait prononcé par la bouche de notre plus rude adversaire. — Quelle ingratitude! disait Gianettino Doria : L'homme qui n'a cessé d'avoir des avantages sur les Espagnols, qui leur a pris plus de canons, de vaisseaux et de galères que n'a jamais fait la France, est banni pour s'être retiré devant des adversaires quatre fois supérieurs en nombre, après trois jours de combat! Plût au ciel que j'eusse fait pareille retraite : ma fortune serait faite pour jamais (2). Et la preuve, c'est que les Espagnols disgraciaient le duc de Fernandina pour n'avoir pas su exploiter notre retraite (3).

La preuve que l'archevêque avait vu juste, c'est qu'on revint à son plan de campagne, « à la prise de Collioure et par conséquent de Perpignan, » avant de pousser nos conquêtes en Catalogne. Les États généraux de Catalogne, *les Bras*, venaient de placer sous « l'obéissance du Roy de France » tant leur principauté que les comtés de Roussillon et de Cerdagne (4).

A leur invite, nous répondions par l'envoi de nombreux maréchaux : La Mothe-Houdancourt recevait, avec la vice-royauté de Catalogne (5), la mission de commencer le siège de Rosas et de Tortose (6). La Meilleraye forçait Collioure à capituler le 13 avril 1642 (7) et, de concert avec Schomberg, investissait Perpignan. Au fils du maréchal de Brézé, Armand de Brézé était dévolu de se « planter devant

(1) Toulon, 12 octobre (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 84).
(2) Déclaration de Doria au maréchal de La Meilleraye (*Correspondance de* Sourdis, t. III, p. 42).
(3) Vittorio Siri, *Del Mercurio,* t. II, p. 360.
(4) 19 septembre 1641 (*Memorial histórico español,* t. XXV, p. 391). — Miguel Parets, dans le *Memorial histórico español,* t. XXIV, p. 29.
(5) 25 juin 1642 (*Ibidem,* t. XXV, p. 438).
(6) Richelieu à M. de Noyers. 24 juin (*Ibidem,* p. 428).
(7) Un lavis représente « l'aspect de Collioure » avec les batteries de siège (B. N., Dupuy 605, fol. 114).

Barcelone », pour barrer la route aux renforts espagnols envoyés tant en Roussillon qu'à Tortose (1).

Il était besoin « d'un chef général » pour supprimer les frictions entre les galères et les vaisseaux, entre Du Quesne, qui avait tiré à boulets sur des galères « sorties sans ordre », et son collègue de Baumes, convaincu que les escadres ne dépendaient l'une de l'autre que dans le cas d'un combat ou d'une navigation commune et ulcéré contre Du Quesne, « mieux en état d'agir dans un cabaret que dans une armée (2) ». La nomination de Brézé au commandement en chef, apaisant le conflit, groupa en une masse de manœuvre toutes nos divisions.

Bataille navale de Barcelone.

(30 juin-2 juillet 1642.)

Brézé avait quitté Brest le 22 avril 1642, et Cangé Toulon le jour de Pâques : ils allaient au-devant l'un de l'autre (3). Cangé rencontra les sept bâtiments de l'escadre dunkerquoise qu'il força, après un jour de combat, à chercher refuge à Denia à la remorque des galères de Sardaigne. Josse Peeters, blessé à la tête et à la jambe, et l'amiral Salvador Rodriguez, auquel il avait passé le commandement, rapportaient avec stupeur qu'ils avaient eu à combattre trente-deux bâtiments (4) et que ce n'était que la

(1) TALLEMANT DES RÉAUX, *les Historiettes*, t. II, p. 61.

(2) Lettres adressées au maréchal Urbain de Maillé, duc de Brézé, par Du Quesne, à bord du *Maquedo* devant le cap de Quiers, 17 février 1642; et par de Baumes, aux Mèdes, 17 février (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 121, 123).

(3) Soit quarante vaisseaux, vingt-cinq galères et une dizaine de bâtiments frétés aux Anglais ou aux Hollandais (B. N., Italien 1818, fol. 443).

(4) « Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de M[gr] le marquis de Brézé, général des armées navalles du Roy. » 22 avril-27 octobre 1642

moitié de nos forces navales : une autre flotte française d'égale force avait passé en vue, venant du sud (1). C'était en effet l'effectif de nos escadres du Levant et du Ponant (2), dont la réunion le 28 mai, accrue des galères de Forbin, mit en ligne « le nerf » de nos forces navales pour une action décisive (3). Deux vaisseaux d'une quarantaine de pièces, cernés le 26 juin par les galères de Vincheguerre à la hauteur de Vinaroz, nous renforcèrent encore. Sur l'avis que la flotte ennemie avait quitté la veille Tarra-

(Archives Nat., *Marine* $B^4{}_1$, fol. 445. — *Gazette de France*, 19 avril et 8 août 1642.)

(1) Vingt vaisseaux, huit galères et quatre barques, d'après les lettres des amiraux Josse Peeters et Salvador Rodriguez en date du 17 mai 1642 (Archivo de Simancas, *Marina*, legajo 3205 : copie dans B. N., nouv. acq. franç. 4976, fol. 212).

(2) Première escadre, vaisseaux qui arriveront de Provence : dix-neuf vaisseaux, quatre flûtes, six brûlots. — Deuxième escadre, vaisseaux qui arriveront de Ponant : vingt et un vaisseaux, deux flûtes, six brûlots. — En dehors de ces effectifs, il restait treize garde-côtes en Ponant (État de la dépense de la marine. Janvier 1642 : B. N., Franç. 16735, fol. 268).

(3) Bataille navale des 30 juin, 1er et 2 juillet 1642.

Sources françaises : « Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de Monseigneur le marquis de Brézé, général des armées navalles du Roy », 22 avril-27 octobre 1642 (Archives nationales, Marine $B^4{}_1$, fol. 445). — *Relation des combats d'entre l'armée navale du Roy, commandée par le marquis de Brézé et celle d'Espagne*. Du bureau d'adresse, 8 août 1642, in-4°. — Lettre de l'ambassadeur vénitien Girolamo Giustinian, Lyon, 12 juillet 1642 (B. N., Italien 1819, fol. 183). — Le P. Fournier, *Hydrographie*, p. 295. — Miguel Parets, *De los muchos sucesos dignos de mención que han ocurrido en Cataluña*, cap. 125, dans le *Memorial histórico español*, t. XXIV, p. 43.

Sources espagnoles : *Relacion que se envió a Su Majestad de lo sucedido en los tres reencuentros que tuvo la Armada Real del cargo del señor duque de Ciudad Real en Levante*, gobernando la Real D. Juan de Echeverri, gobernador del tercio de los galeones : ano 1642 (publiée par C. Fernandez Duro, t. IV, p. 310). — Lettre de Rodrigo de Contreras, 4 juillet (*Memorial histórico español*, t. XVI, p. 423). — Lettres de l'amiral Tomas de Echaburu, prisonnier. Toulon, 30 septembre et 4 octobre (Archivo general de Simancas, *Marina*, legajo 3205 : copie dans B. N., nouv. acq. franç. 4976, fol. 216). — Déclaration du chef d'escadre Pedro Gil. Vinaroz, 8 juillet (*Memorial histórico español*, t. XIX, p. 285). — Lettres des PP. Sebastián González et Martin Montero. Madrid, 8 et 26 juillet (*Ibidem*, p. 287, 291). — Lettre du marquis de Leganès adressée de Vinaroz à la reine (*Ibidem*, p. 293).

gone et montait vers le nord, Brézé fit route vers Barcelone pour la couvrir.

Trop lent, Ciudad-Réal avait laissé s'accomplir la jonction de nos escadres; et bien qu'il eût rallié des galères à Carthagène et l'escadre de Peeters à Denia, il ne pouvait aligner plus de trente-six vaisseaux contre quarante-quatre (1), six brûlots contre quatorze et dix galères contre quatorze, avec une nuée de barques longues pour écarter nos brûlots (2).

Le 30 juin 1642, du haut du rocher formidable qui domine Barcelone, la vigie de Montjuich fit le signal : « Ennemis en vue! » Nos galères s'espalmaient le flanc hors de l'eau, quand l'alarme fut donnée. Sans les attendre, Brézé et Cangé doublèrent la pointe de Montjuich pour gagner le vent, le vice-amiral de Montigny suivant à distance. La population se pressait sur le môle, sur les remparts, sur les hauteurs, pour assister au poignant spectacle d'une bataille navale.

Ciudad-Réal avait hissé successivement le grand étendard, signal d'attaque, et le gaillardet, signal d'abordage. Couvert de voilure, perroquets et civadière au vent, roulant au point qu'il fallut fermer les sabords de la batterie basse, il fonça sur les quinze vaisseaux de Brézé, coupa leur ligne à la hauteur du huitième, et tomba sur l'escadre de Montigny pour la disloquer aussi. Brézé avec les vaisseaux coupés de la ligne revira de bord : passant comme le tonnerre au travers de l'ennemi, il esquiva trois

(1) La flotte espagnole, trente-six vaisseaux, dix galères, trois frégates, trois pataches, six brûlots, six tartanes, trente-cinq barques longues, était répartie en divisions de trois vaisseaux aux ordres de Ciudad-Réal, Pablo de Contreras, Josse Peeters, Francisco Feijó de Sotomayor, Juan de Irarraga, Juan Pujadas, Alonso Rodriguez de Salamanca, Francisco Rodriguez de Ledesma, Tomas de Echaburu, Juan Miguel Balaqui, Pedro de Oronsoro, Juan de Leyva.

(2) *Memorial histórico español*, t. XVI, p. 371.

brûlots en flammes détachés contre lui et ressouda les tronçons de son escadre.

Ciudad-Réal avait brouillé ses voiles pour l'attendre. Les amiraux Sancho de Urdanivia et Tomas de Echaburu manœuvrèrent si maladroitement qu'ils s'enchevêtrèrent beaupré dans place d'armes : le brûlot de Cristóbal de de Salinas, pour comble d'infortune, s'accrochait à eux. Brézé arrivait dessus et un de nos brûlots donnait dans le tas : les navires d'Urdanivia et Salinas devinrent la proie des flammes. *Le San Tomas de Aquino,* enveloppé par quatre de nos vaisseaux et deux brûlots, abandonné par le sergent de bataille Francisco Zuñiga, se rendit avec les trois cents hommes de l'amiral Tomas de Echaburu. *La Testa de Oro* du mestre de camp Luis de Sotomayor, qui courait sur son erre sans s'apercevoir que Ciudad-Réal avait renversé sa manœuvre, se trouvait enveloppée et accablée de coups, lorsque le galion amiralissime la prit sous la protection de ses soixante-six pièces.

Nos galères ayant mis trois heures à gagner le vent, tombèrent sur les douze vaisseaux de l'arrière-garde et sur la division des galères, qui pliaient sans rendre combat. La nuit suspendit l'action.

Le lendemain 1er juillet à dix heures, la bataille recommença. Démoralisé par ses pertes, Ciudad-Réal avait été incité à une revanche par le chef d'escadre Josse Peeters. Maître du vent, il gouverna sur nous par le travers de Garrafa. Sur trois lignes, Cangé, Brézé et Montigny reçurent le choc, tandis que les galères de Forbin tombaient cette fois encore sur les derrières de l'ennemi et forçaient Alonso Rodriguez de Salamanca à couvrir de cinq vaisseaux *la Testa de Oro* tout éclopée depuis la veille. En allant à l'abordage comme un simple soldat, Jean-Philippe de Valbelle,

vice-amiral des galères, recevait une balle dans le corps (1).

Le chevalier de Cangé à l'avant-garde soutenait l'attaque de Ciudad-Réal, Balaqui et Tomas de Mundaca (2) que releva, deux heures après, le mestre de camp irlandais de Tirconel (3) avec cinq nouveaux bâtiments. Ciudad-Réal, ainsi libéré, et Sancho de Urdanivia, échappé au désastre de la veille, firent un barrage pour isoler de tout secours *le Galion-de-Guise,* que « sa grandeur, ses enrichissements et dorures à la poupe et au phanal » signalaient aux coups (4). Le seul des nôtres qui parvint à portée fut lui-même enveloppé dans un cercle de feu d'où il eut peine à sortir. Depuis une heure jusqu'au crépuscule, Cangé lutta sans défaillir, le pavillon de contre-amiral toujours battant. De ses cinq cent quarante hommes, cent cinquante étaient tombés. Pour venir à bout de sa résistance, il fallut un accident; il fallut la maladresse d'un des nôtres.

Un de nos brûlots commandé par Massé (5) se jeta tout en flammes contre le galion d'Urdanivia, fut dévié du but et vint donner contre *le Galion-de-Guise* qui prit instantanément feu. « Le bras droit rompu d'une mousquetade, » Hercule de Conigan de Cangé « ne voulut pas survivre à la perte de son vaisseau. » L'ancien compagnon des amiraux de Montmorency, d'Harcourt et de Sourdis, le rude adversaire des Espagnols (6), qui l'estimaient « la meil-

(1) Octave TEISSIER, *Discours signalés du commandeur* DE MONTFRIN *sur le caractère des dames de Valbelle*. Paris, 1903, in-16, p. 15. Valbelle mourut de sa blessure à trente ans, le 12 décembre 1646.

(2) L'amiral Balaqui commandait la hourque *Concordia* et Mundaca la frégate *San Fernando*.

(3) A bord du galion *Magdalena*.

(4) *Les Confessions de Jean-Jacques* BOUCHARD, *parisien, suivies de son voyage à Rome en 1630*. Paris, 1881, in-8°, p. 137.

(5) B. N., Mélanges Colbert 108, fol. 239.

(6) Compagnon de Montmorency en 1625 (Archives Nat., Z^{1d} 103), prisonnier des Espagnols en 1632 tandis qu'il conduisait un galion à Malte (B. N., Franç. 22334), Cangé avait assisté aux combats des iles Lérins, de

leure tête de marin qu'eut la France (1), » donna ordre à ses derniers matelots de se sauver; lui, il voulut périr à son bord. Il n'échappa de tout l'équipage qu'une quarantaine d'hommes. Aux malheureux qui s'accrochaient à leurs chaloupes, des ennemis sans pitié coupaient les mains (2).

Mais comme jadis le Breton Portzmoguer, Cangé, qui était lui aussi de Bretagne, mourait vengé. *La Magdalena* du comte de Tirconel, magnifique vaisseau de soixante-six canons et huit cents hommes, sombrait dans les flammes. *L'Angel Gabriel* du mestre de camp Pablo de Paradas, qui était voisin, eut peine à fuir l'incendie.

À la nuit, la victoire était acquise; Ciudad-Réal se repliait vers les Baléares, ayant perdu trois galions, plusieurs brûlots, deux cent cinq tués, quatre cent dix-sept blessés, plusieurs centaines de prisonniers, les amiraux Francisco Feijó de Sotomayor et Tomas de Echaburu, le mestre de camp de Tirconel, le capitaine de pavillon Andrès de Herrera. Il attendait à Port-Mahon l'escadre napolitaine pour reprendre l'offensive et débarquer en Roussillon, « sous la chaleur du feu des vaisseaux de ligne, » des troupes qui iraient au secours de Perpignan (3).

Brézé veillait. Il ne quittera Barcelone que le jour (4) où il apprendra la chute de la capitale du Roussillon, le 9 sep-

Guétaria, de Laredo, de Tarragone; et il avait armé contre les Espagnols des corsaires commandés par les capitaines Carpier, Beauvoisin, de La Haye (B. N., Thoisy 91, fol. 119. — *Gazette de France*, 1642, p. 351).

(1) *Relación que se enbió.*

(2) Parets.

(3) Martin Montero à Alonso de Amaya. Valladolid, 18 juillet 1642 (*Memorial histórico español*, t. XVI, p. 430, 445). — Lettre de l'ambassadeur vénitien Girolamo Giustinian. Paris, 12 août (B. N., Italien 1819, fol. 226).

(4) Terme de la capitulation signée le 29 août par le marquis de Florès d'Avila (*Memorial histórico español*, t. XXIV, p. 58).

tembre 1642; déjà, l'on aperçoit des hauteurs de Montjuich la flotte espagnole. Mais Brézé ayant l'ordre d'éviter, « maintenant que Perpignan est pris, un combat général, » va s'abriter en Provence contre « les tempestes et le péril du golfe de Lion. » Au printemps, il reprendra les opérations, pendant que nos quatre armées tiendront la campagne en Bourgogne, Picardie, Roussillon et Catalogne : celle-ci, sous Turenne, attaquera Rosas « l'année qui vient (1). » Ainsi en a disposé Richelieu.

VII

LE BILAN DE LA POLITIQUE DE RICHELIEU

Mais Richelieu a compté sans la mort. Il ne vit pas le retour des ans. Le 4 décembre 1642, il descendait dans la tombe. « Il est passé, il a plié bagage, il est en plomb. » « On hait d'autant plus un homme, disait-il, que moins se peut-on venger de lui (2). » Sa mort libérait la crainte. Et la féodalité de relever la tête; les Vendôme, les Guise, les d'Épernon de revenir d'exil; les maréchaux de Vitry et de Bassompierre de sortir de prison, la rage au cœur; et le peuple de « déchirer la réputation de M. le cardinal ». « Il faut laisser prendre cours, sans s'en émouvoir, à cette intempérance d'esprit dont plusieurs Français sont travaillés. Le temps fera raison à ce grand homme de toutes les injures: et ceux qui le blâment aujourd'hui, connaîtront peut-être à l'avenir combien sa conduite eût été nécessaire pour achever la félicité de cet État, dont il a

(1) Richelieu à Chavigny. 18 septembre (*Ibidem*, t. XXV, p. 448).

(2) *Maximes d'État et fragments politiques du cardinal de* Richelieu, publiés par M. G. Hanotaux dans les *Mélanges historiques* de la Collection des documents inédits, t. III, p. 743.

jeté tous les fondements (1). » Un avenir très proche allait justifier les paroles du cardinal italien Jules Mazarin. Promu ministre le lendemain de la mort de Richelieu, il le fit aussitôt regretter.

« Consolons-nous, ajoutait Mazarin, par le sentiment qu'ont de sa vertu les étrangers, qui en jugent sans passion et avec lumière. » La grandeur de la France, son œuvre, se mesurait à l'abaissement de la maison d'Autriche et de la monarchie espagnole. La France avait conquis ses frontières naturelles; par le Roussillon, elle arrivait aux Pyrénées; par la Lorraine et l'Alsace, au Rhin. A Pignerol, elle tenait la clef de l'Italie dont elle voulait réaliser l'indépendance en s'appuyant sur la ligue Parme, Florence, Modène, Venise (2). Seule, la route de Paris restait ouverte. Elle fut barrée par la victoire de Rocroi (3). Pour consolider les résultats acquis, des négociations étaient en cours.

Et nos adversaires dressaient tristement leur bilan : « Avoir laissé perdre au roy d'Espagne les royaumes d'Ormuz, de Goa et de Fernambouc, tout le Brésil et les isles Tercères, le royaume de Portugal, la principauté de Catalogne, la comté de Roussillon, toute la comté de Bourgogne, Hesdin et Arras en Flandre, plusieurs places dans le Luxembourg, Brisac dans l'Alsace ; les royaumes de Naples et de Sicile aussi bien que le duché de Milan réduits dans un estat un peu moins mauvais que s'ils estoient entièrement ruinéz; avoir perdu deux cents vaisseaux; avoir tiré

(1) Mazarin au maréchal Urbain de Maillé-Brézé, beau-frère de Richelieu (*Lettres du cardinal* MAZARIN *pendant son ministère,* recueillies par M. A. CHÉRUEL, Paris, 1872, in-4°. — A. CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Paris, 1879, in-8°, t. I, p. 15).

(2) Le 31 août 1642 (J. VALFREY, *La Diplomatie française au XVII[e] siècle. Hugues de Lionne, ses ambassadeurs en Italie (1642-1656)*. Paris, 1877, in-8°, p. 52, 56).

(3) Le 19 mai 1643.

des entrailles des peuples deux cent seize millions employés inutilement à mettre sus des armées et à esquiper des flottes, tant de fautes et un amas de causes secondes, sous le nom de destinées, » amenèrent la chute retentissante du comte-duc d'Olivarès, suprême triomphe de la politique de Richelieu (1).

Six semaines avant sa mort, le cardinal traçait ces lignes qui étaient un testament : « Il n'y a quasi point d'autre moyen de faire une paix seure qu'en la faisant à des conditions si cuisantes pour l'Espagne qu'elle apréhende de rentrer en guerre (2). » « L'Espagne ne fait jamais rien volontairement qu'en sa faveur; et la force est le seul motif qui la porte à faire raison à autruy (3). » Mais la force, où réside-t-elle maintenant en France?

(1) Guidi, *Relation de ce qui s'est passé en Espagne à la disgrâce du comte-duc d'Olivarès, traduite d'italien en français*. Paris, 1650, in-8°, p. 7.

(2) « Instruction dressée par M. le cardinal de Richelieu pour M. d'Estrades allant en Hollande » (Aubery, t. II, p. 843).

(3) *Maximes d'État* de Richelieu publiés par M. G. Hanotaux dans les *Mélanges historiques* de la Collection des documents inédits, t. III, p. 753.

GUERRE DE TRENTE ANS

MAZARIN

I

LES SUCCESSEURS DU GRAND MAITRE DE LA NAVIGATION.

Le décès de Richelieu décapitait la marine. Enlevant au grand maître de la navigation l'autorité que conférait au cardinal le titre de « principal ministre, » il laissait le lourd héritage à une débile trinité : un vieillard de soixante-dix-sept ans, un jeune homme de vingt-trois et un enfant de treize, l'oncle, le neveu et le petit-neveu du cardinal. Le grand prieur Amador de La Porte cumulera l'intendance générale de la navigation avec le gouvernement du Havre, de Brouage et de la Rochelle (1) ; Armand-Jean de Maillé-Brézé en prendra la grande maîtrise (2) ; et le généralat des galères sera dévolu à Armand-Jean de Vignerot Du Plessis de Richelieu (3), avec la capi-

(1) Toutefois, peu avant sa mort qui advint à l'hôtel du Temple à Paris, le 31 octobre 1644 (*Gazette de France* du 5 novembre 1644), Amador de La Porte se démit de l'intendance générale de la navigation, dont fut investi le 3 mai 1644 Nicolas Rouault de Gamaches (A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Gamaches).

(2) Suivant lettres du 5 décembre 1642.

(3) Suivant lettres du 12 décembre 1642.

tainerie des quatre galères de son grand-oncle (1).

Mais quelqu'un troubla la fête : ce fut le Parlement de Paris. Les lettres d'office devaient être entérinées par lui, et une violente opposition s'éleva contre la nomination de Brézé comme grand maître de la navigation. Il fallut l'énergique intervention du vainqueur de Rocroi, beau-père de sa sœur, pour vaincre une résistance (2) qui dura sept mois (3). Et encore à peine les provisions d'office étaient-elles enregistrées que des négociations s'engageaient avec le maréchal de Brézé, son père, pour l'en déposséder moyennant « récompense (4) ». Rien par bonheur n'aboutit. La marine resta sous l'égide du jeune vainqueur de Barcelone.

Les galères étaient beaucoup moins en mains. Leur lieutenant général, Forbin, ayant démissionné (5), le Télémaque placé à leur tête avait besoin d'un Mentor. Mais quel singulier mentor on lui choisit! « Un soldat de fortune déterminé dans la piraterie (6)! », qui allait, il est vrai, mourir comme vice-amiral de Cornwall au service

(1) *Ducale, Richelieu, Cardinale* et *Fronsac*. Brevet du 14 décembre (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 128).

(2) Godard-Faultrier, *Lettre inédite du jeune amiral A.-J. de Maillé-Brézé, duc de Fronsac*. Angers, 1887, in-8°.

(3) Pourvu de la charge de grand maître de la navigation le 5 décembre 1642, Brézé ne vit enregistrer ses lettres-patentes que le 16 juillet 1643 (Le P. Anselme, *Trésor généalogique*, t. VII, p. 909).

(4) « Instructions... pour traiter avec M. le duc de Brézé de la récompense de la charge de grand maître de la navigation que Sa Majesté veu- retirer des mains de M. le duc de Fronsac, son filz. » Paris, 9 août 1643 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 847, fol. 10, 53).

(5) Démission acceptée le 25 mars 1643 (Guerre, Archives historiques, 73, p. 617).

(6) Cf. *supra*, t. IV, p. 600, 657. L'année même, le 25 septembre 1643, le parlement de Rouen refusait à Giron le permis d'armer quatre navires en course (B. N., Franç. 18592, fol. 227). Giron ne put en emmener qu'un au service de Charles I[er], en passant au travers d'une escadre des insurgés anglais (*Les voyages et observations du sieur de* La Boullaye Le Gouz. Paris, 1653, in-4°, p. 423).

du roi Charles Ier d'Angleterre. Au rude corsaire Giron, Frère Amador de La Porte décernait bien un certificat d'honorabilité comme à une misérable victime » maltraictée au dernier point » par la calomnie (1). Mais l'oncle du cardinal était si partial! Jaloux du « Père de la mer, » ne traitait-il point « outrageusement en ennemy déclaré » son frère en religion Philippe Des Gouttes (2), que le jeune duc de Richelieu prendra plus tard comme chef des conseils de l'armée navale (3). A défaut de Giron, le jeune duc s'entourera de marins « vieillys dans le service de la mer, » Claude de Launay-Razilly pour les vaisseaux (4), Philandre de Vincheguerre pour les galères (5).

Le commandeur de Vincheguerre, d'origine italienne *(Vinciguerra)*, a fait ses premières armes aux terribles combats de Milo le 18 janvier 1605, — où son père et son oncle Simon de Saint-Jean détruisirent trois pirates anglais, — et de Skiathos, où Frère Amador de La Porte anéantit douze navires turcs (6). Des croisières incessantes, l'expédition de 1616 contre la Goulette (7) ont fait de Philandre un spécialiste écouté : « les lieux où l'on peut faire des entreprises » sont, à l'entendre, Foggia, Chio et Sainte-Maure pour atteindre les Turcs, les Sept-Caps pour la

(1) Amador de La Porte à Bouthillier de Chavigny. 23 avril 1643 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 846, fol. 140).

(2) Extraits des Mémoires du lieutenant-général d'Alméras communiqués à P. Margry, alors archiviste de la Marine, par Mme Bossolaschi, de Pézenas (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 59).

(3) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 63.

(4) 1er avril 1647 (*Généalogie de la famille de Rasilly*. Laval, 1903, in-4°, p. 364).

(5) Vincheguerre se plaint le 26 mai 1643 de n'avoir pas encore reçu ses ettres de provisions (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 846, fol. 188).

(6) Michel Baudier du Languedoc, *Inventaire de l'histoire généralle des Turcz*, 2e édition. Paris, 1620, p. 688.

(7) Cf. *supra*, t. IV, p. 400.

caravane d'Égypte, les Baléares pour les corsaires d'Alger, les Lipari pour ceux de Tunis (1).

II

CONTINUATION DE LA CAMPAGNE DE CATALOGNE

Ainsi posé, Vincheguerre jouit d'assez d'autorité pour se voir confier les apprêts de la campagne navale de 1643. De vingt galères qu'il a ordre de tenir prêtes (2), neuf escortent un corps de troupes en Catalogne (3) et occupent Cadaquès (4), « le seul lieu où pouvaient radder les vaisseaux (5) ». Elles servent de fourriers aux vingt-quatre navires de guerre (6) qui composent avec treize brûlots l'armée navale de Brézé (7).

« Comme les affaires du Roy ne sont pas en estat de porter ceste despanse extraordinaire, » Brézé a proposé à Mazarin de l'assumer partiellement, sauf à recouvrer sa mise sur les prises « que nous ferons sur les Turcs et les Espagnols ». Le plan de campagne qu'il a soumis au cardinal, est d'un « sucsès presque infalible (8) ». Et de fait,

(1) Mémoire de 1636 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 826, fol. 170).

(2) Le roi à Vincheguerre. 1er mai 1643 (Guerre, Archives historiques 74, fol. 126).

(3) Vincheguerre à Chavigny. Marseille, 26 mai ; — Baillebault à Chavigny. Marseille, 25 mai (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 846, fol. 187-188).

(4) Le roi à Vincheguerre, 8 avril (Guerre, Archives historiques 74, fol. 41 et 100).

(5) D'Infreville à Brienne. Toulon, 4 avril 1644 (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 22).

(6) Leur état se trouve dans le volume des Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 847, fol. 239).

(7) Des Gouttes à Chavigny. Toulon, 22 juin 1643 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 846, fol. 205).

(8) Lettre de Brézé au Maréchal son père, non datée, mais contempo-

le 9 août 1643, un de ses détachements (1) enveloppe trois frégates dunkerquoises et trois transports qui vont ravitailler Rosas. Après un court engagement, nous fûmes « assés heureux pour ne rien laisser sauver de l'escorte ni du convoy » : la mise hors de combat de sept cents hommes ne nous en coûtait qu'une cinquantaine. Je m'en vais « chercher les ennemis, écrivait le vainqueur, le long de toutes leurs costes et en tous les lieux où je croiray estre assés heureux pour les rancontrer (2) ».

Dans le port « le plus difficile, le moins connu des estrangers, le mieux gardé de toute la Méditerranée, » à Carthagène, une division s'est garée derrière une double estacade de chaînes, de mâts et de bateaux que défendent les cent canons de la forteresse. Tout autre que Brézé hésiterait à attaquer. Mais lui forme trois colonnes pour charger « vaisseaux, ville, chasteau et plates-formes », lorsqu'il est rejeté au large par un violent coup de vent.

Bataille navale du cap de Gata ou de Carthagène.

(4 septembre 1643.)

Comme il court des bordées par le travers du cap de Gata, ses vigies signalent vingt-cinq « navires de force ». Au jour, le 4 septembre, on discerne le pavillon amiral d'Espagne et celui de Naples sur deux puissants galions et,

raine du moment où il a été « ressu » et ses lettres entérinées au Parlement. 1643 (GODARD-FAULTRIER, *Lettre inédite du jeune amiral A.-J. de Maillé-Brézé*, p. 12).

(1) *Le Saint-Charles, la Perle, le Lion-Couronné, l'Europe, le Triton, la Duchesse*, commandés par Gabaret, Maran, Des Gouttes, de La Lande, Saint-Martin, La Ferté, à la remorque de neuf gâlères.

(2) Brézé à Mazarin. 23 août 1643 (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 1). — « La prise de six vaisseaux ennemis par le duc de Brézé sur la coste de Barcelonne » (*Gazette de France*, 1643, p. 735). — Miguel PARETS, dans le *Memorial histórico español*, t. XXIV, p. 127.



sur quatorze autres, la croix de Bourgogne de l'escadre dunkerquoise : les amiraux Martin Carlos de Mencos et Josse Peeters attendent le général Garcia Toledo de Fernandina qui doit déboucher du détroit avec ses galères et prendre la conduite des opérations navales. Brézé ne leur en laisse pas le loisir (1).

Il est sept heures du matin. Trois bâtiments ennemis se trouvent isolés. Brézé détache contre eux La Ferté, Gabaret, La Roche-Bras-de-fer, Guiton. Avec le reste, il fonce sur Mencos, toutes voiles dehors, sans tirer, afin de ne point rompre son erre. Mencos, voiles brouillées, est au ferme : de la ligne de bataille, un dunkerquois de trente-cinq canons sort pour couvrir son chef; il présente le flanc; avant qu'il ait lâché sa bordée, Brézé lui envoie la sienne et de si près que la sainte-barbe du dunkerquois prend feu et saute : trois cents hommes sautent en même temps.

Mencos, soutenu par les Dunkerquois, livre un furieux combat d'artillerie et de mousqueterie à Brézé que secondent Montade, Bayard-Marsac, La Roche-Allard, La Lande, puis d'autres capitaines accourus à la rescousse, Du Quesne, Saint-Martin, Maran, Gardane, Fonteny, Daniel, Daguerre.

(1) Bataille navale du cap de Gata, 4 septembre 1643 :

Sources françaises : Relation manuscrite (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 848, fol. 345 : impr. dans Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Paris, 1879, in-8°, t. I, p. 402). — « La victoire obtenue par la flotte française, sous le commandement du duc de Brézé, contre celle d'Espagne en la bataille navale donnée devant Cartagène le quatriesme de septembre dernier : où les ennemis ont perdu leur vaisseau amiral de Naples, un galion et deux autres grands navires avec 160 pièces de canon et plus de 1 500 hommes » *(Gazette de France* (1643), p. 833. — Miguel Parets, dans le *Memorial histórico español,* t. XXIV, p. 130 (simple traduction de la *Gazette de France)*. — État de la flotte française (Archives Nat., *Marine* B^3_4 fol. 8). — Labarde, *Historia de rebus gallicis,* lib. I, p. 56.

Sources espagnoles : C. Fernandez Duro, *Armada española,* t. IV, p. 306. — Sebastian Gonzalez au P. Rafael Pereyra. Madrid, 15 septembre 1643 *(Memorial histórico español,* t. XVII, p. 232).

Trois heures entières, ils resteront aux prises sans s'entamer, jusqu'à ce que l'amiral de Naples, le hunier emporté par une bordée de Montade, tombe hors de la ligne. Abordé par *le Saint-Thomas-d'Aquin* du chevalier de L'Eschasserie, il oppose une longue résistance avant de périr incendié par un de nos brûlots. C'était un beau vaisseau d'un millier de tonnes, avec cinquante canons et cinq cents hommes. Son commandant, le chef d'escadre Bartolomeo « de Bergarre », tombait prisonnier (1).

Le chevalier de La Ferté attaquait avec ses trois collègues le groupe isolé qui comprenait un bâtiment dunkerquois, le vice-amiral d'Espagne et son matelot. Ce dernier fut enlevé à l'abordage « à coups de pique et d'espée » malgré ses quarante-six canons et ses trois cent cinquante hommes : La Roche-Bras-de-fer, capitaine du *Saint-Paul,* y perdit la vie et Gabaret reçut une balle dans la figure. Mais nos coups répétés avaient décidé de la victoire.

Mencos fuyait vers Carthagène ; Brézé tâchait de se faire jour jusqu'à lui. Un des fuyards, foudroyé par notre vaisseau-amiral, accroché par *le Cygne,* recevait le coup de grâce de *l'Admirante,* aux ordres de Montade, qui le capturait, lui et ses trois cents hommes. Un autre bâtiment, complètement désemparé, serré de près par *l'Amiral-de-Biscaye* du chevalier François de Brocq-Cinq-Mars (2), ne dut son salut qu'à une fausse manœuvre d'un de nos brûlots, dont le grappin emporta la grande voile du chevalier. Atteinte dans sa vergue de misaine, *la Vierge* de La Roche-Allard n'avait pas non plus rattrapé Josse Peeters. Les vaincus purent gagner l'abri du port de Carthagène, dont

(1) Du chevalier de L'Eschasserie (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 39). *Le Saint-Thomas-d'Aquin*, que montait L'Eschasserie, avait 800 tonneaux de port et 280 hommes d'équipage (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 847, fol. 239).

(2) A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 131.



les quinze galères du duc de Fernandina, arrivées à point, barraient l'entrée. Ils avaient perdu quatre vaisseaux, un millier de prisonniers, un chef d'escadre et cent vingt-cinq officiers. De notre côté, aucune perte grave, mais seulement des avaries : trois vaisseaux, *le Cygne* de Bayard-Marsac, *l'Europe* de La Lande, *la Perle* de Maran, furent évacués sur Toulon avec la flûte-hôpital chargée de blessés. Une médaille commémorative de cette brillante victoire inaugura la longue série de pièces numismatiques que le dix-septième siècle a consacrées à nos fastes navals. Elle portait : *Omen imperii maritimi.* « Le présage de notre empire de la mer » ne devait point se réaliser.

Le vainqueur continuait vers le détroit, quand un incident le fit dévier de route. A peine avait-il relâché à Tétouan deux cents hadjs marocains capturés à bord d'un corsaire d'Alger (1), qu'il apprenait la prise de deux des flûtes renvoyées à Toulon et la vente à l'encan des passagers, des blessés, de ses propres domestiques tombés aux mains des Algériens. Dans l'espoir d'obtenir leur libération contre soixante-quatre prisonniers turcs, il gouverna sur Alger. Mais les procédés dilatoirés de la diplomatie orientale l'obligèrent, faute de vivres, à regagner sans résultats la Provence (2). Cette dérogation formelle aux instructions qui lui prescrivaient de paraître sur les côtes de l'Italie du sud (3), bouleversa notre plan de campagne. La division du commandeur de Montigny, qui arrivait du Ponant, fut seule au rendez-vous.

(1) *Lettre escritte en response de diverses questions curieuses sur les parties de l'Afrique où règne aujourd'huy Muley Arxid, par Monsieur *** qui a demeuré 25 ans dans la Méditerranée.* Paris, 1670, in-8°, p. 64. — Une gravure du chevalier DE BEAULIEU représente le combat de Brézé contre trois navires barbaresques près de Tétouan.

(2) « Ce qui s'est passé en l'armée navale commandé par le duc de Brézé depuis le combat de Cartagène jusques à son retour à Toulon » *(Gazette de France* (1643), p. 1073).

(3) B. N., Mélanges Colbert 27, 2e partie, p. 231.

Attaque de Tarragone.

Toutes nos forces navales reprirent en 1644 la route de la Catalogne, l'avant-garde avec le chevalier Garnier, les galères avec Vincheguerre, le gros de la flotte avec Brézé (2). Le chevalier Garnier, — un Parisien que de nombreux exploits avaient signalé depuis le combat naval du 27 septembre 1634 où il enlevait avec une galère de Malte un vaisseau turc monté de trois cents corsaires (3), — n'avait que six vaisseaux de ligne pour convoyer jusqu'à Barcelone des troupes et du matériel de guerre. L'impéritie des calphats toulonnais l'avait privé de deux autres puissantes unités, *le Maquedo* et *l'Amiral-de-Biscaie* (4), brûlés par accident à moins que ce ne fût par un criminel attentat.

Quatre gros vaisseaux, découverts près de la côte de Valence le 8 juin et sommés de se rendre, hissent le pavillon rouge. Garnier les fait aussitôt cerner : le chevalier Paul, La Lande, Lusserais, L'Eschasserie, Gardane approchent par la droite, La Roche-Allard, La Ferté par la gauche (5) : les brûlots de Mariocham et Payant vont à

(1) « L'armée navalle de S. M. sera composé de trois esquadres, oultre treize vaisseaux garde-costes » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 859, fol. 153).

(2) Huit vaisseaux, 3 brûlots, 4 barques longues avec les chevaliers Garnier et Paul; 20 galères avec Vincheguerre; 14 vaissseaux, 7 brûlots, 3 flûtes, 4 barques longues avec Brézé (D'Infreville à Brienne. Toulon, 16 mai 1644 : Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 57, 62). — « Estat général de tous les vaisseaux du Roy qui sont dans le port de Toulon, 1644 » (*Ibidem*, fol. 8).

(3) *Gazette de France* (1634), p. 515.

(4) « Estat des vaisseaux » (Archives Nat., *Marine* $B^5{}_4$, fol. 32). — D'Infreville à Brézé. Toulon, 25 avril (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 45). — Miguel PARETS, dans le *Memorial histórico español*, t. XXIV, p. 150.

(5) Garnier commandait *le Sourdis*, Paul *le Grand Anglais*, Lusserais *la*

l'abordage, montés chacun de cent mousquetaires, celui de La Palue s'attache tout en flammes au plus fort de nos adversaires, en dépit du feu des batteries de terre et de mer. Les équipages espagnols se jettent à l'eau, et tout le convoi, qui arrivait de Sicile, est incendié (1). Garnier avait « faict avec son escadre tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme d'honneur ». Mais son collègue, le baron de Baumes, chef d'une escadre de galères, refusait de reconnaître les ordres de l'amiral, excipant de la défense qu'il en avait reçue par écrit du jeune duc de Richelieu. Ce sot amour-propre, qu'il fallut mater (2), n'était pas de nature à faciliter les opérations contre Tarragone, que le maréchal de La Mothe-Houdancourt avait résolu d'emporter pour effacer l'échec subi trois ans auparavant.

Le 23 août 1644, pendant que les régiments de ligne poussaient les tranchées jusqu'aux pieds des remparts, l'escadre bombardait la place de cinq mille huit cent quatorze boulets : quatre brigantins balayaient la demi-lune et la tour du Môle; les chaloupes de l'escadre débarquaient les neuf cents hommes des capitaines de L'Eschasserie et de La Ferté, du capitaine de brûlot de La Forest, de l'aide de camp de Sainte-Colombe-Marin; les compagnies de débarquement, en perdant trente-quatre hommes, ouvraient à coups de hache la porte de la Marine par laquelle s'engouffrait le régiment des Vaisseaux (3). Le môle était

Victoire, L'Eschasserie *le Saint-Thomas*, La Lande *le Triton*, Gardane *la Fortune*, La Ferté la frégate *la Magdeleine de Brest*. La plupart des capitaines étaient des chevaliers de Malte.

(1) *Le combat de l'armée navale du Roy contre quatre vaisseaux espagnols qui ont esté bruslez à la coste de Valence*. S. l. n. d.

(2) Baumes et Garnier à Mazarin. « Devant Tarragonne, 4 août, 5 septembre » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 9, 39). Garnier s'étant plaint que le baron de Baumes ne reconnaissait plus « l'admiral ni ses ordres », ordre fut donné au duc de Richelieu d'obéir « en tout et partout » au duc de Brézé. 8 septembre (*Ibidem*, fol. 46).

(3) Les lieutenants de vaisseau Fricambault et La Cloche, les enseignes Du Bois, Dablon, Nabrun, Frajols se distinguèrent particulièrement pen-

enlevé; le maître de camp Diego Aquilera abandonnait vingt cinq pièces en batterie. Mais le duc de Toralta restait maître de la place : et vingt-six galères se portaient à son secours.

Brézé arriva avant elles (1) : il avait trente-deux vaisseaux, Vincheguerre dix-huit galères, qui « à la faveur des canons des vaisseaux (2) » eurent vite fait de rembarrer l'escadre espagnole. Notre triomphe fut court. L'armée de secours qu'elle amenait, s'avançant contre les troupes du maréchal par le col de Balaguier, prit à revers La Mothe-Houdancourt qui décampa : le 14 septembre, le siège de Tarragone fut levé. Et La Mothe-Houdancourt paya d'une disgrâce son échec retentissant, le second que nous valait devant cette place son entêtement. Brézé prit la route de Final que le prince Thomas de Savoie attaquait : mais le prince avait rebroussé chemin (4).

Prise de Rosas.

La vice-royauté de Catalogne fut dévolue à l'ancien commandant de la flotte française, dont les succès de Casal et de Turin avaient rehaussé la gloire, Charles de

dant l'action (« La prise du Mole ou port de Tarragone en Catalogne. » *Gazette de France* (1644), p. 741. — Miguel PARETS, dans le *Memorial histórico español,* t. XXIV, p. 161).

(1) Le 20 août, il quittait Toulon (*Catalogue of the collection of autograph letters... by Alfred* MORISON, t. IV, p. 14).

(2) Vincheguerre à Mazarin. Barcelone, de la galère capitane, 20 septembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 76). — Le 4 août, le lieutenant-général de Vincheguerre avait reçu ordre du duc de Richelieu de prendre le commandement des galères qui allaient renforcer en Catalogne l'escadre du baron de Baumes (Archives Nat., *Marine* $B^6{}_4$, fol. 17).

(3) A. CHÉRUEL, *Histoire de la minorité de Louis XIV,* t. II, p. 70.

(4) D'Infreville à Mazarin. Toulon, 9 octobre 1644; Brézé à Mazarin, 22 octobre (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 86; Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 111, 125).

Lorraine comte d'Harcourt. Un message de la reine Anne aux Catalans, où elle rappelait qu'elle avait armé soixante mille hommes et dépensé neuf millions pour les soutenir (1), leur laissait prévoir un appui encore plus énergique. Le chef d'escadre Jacques Dumé, pour leur donner courage, restait en croisière devant Barcelone : « Il y va du bien de mon service, écrivait le roi, que vous séjourniez cet hiver en ce quartier-là et que n'en désempariez point (2). » Mais ce qui manquait, c'était une base navale. On ne peut hiverner ni à Palamos, « ung village, » ni à Cadaquès, « commandé par des montagnes [telles] que cinq cents hommes à terre obligeront nos gens à tout abandonner (3) ». La place qui nous conviendrait le mieux, c'est Rosas; Rosas commande « la communication de la Catalogne avec la France » : la prendre, c'est assurer « le repos du pays (4) ». Et le comte d'Harcourt de l'investir le 2 avril 1645.

Il dispose du corps d'armée que le lieutenant-général César Du Plessis-Praslin a formé à Narbonne, des dix galères du baron de Baumes et de l'escadre de Montigny (5), que rejoindra celle du commandeur Des Gouttes (6). Le siège fut mené très énergiquement. Du Plessis-Praslin

(1) Exactement 60 910 fantassins et cavaliers, non compris les marins de nos diverses escadres. Paris, 7 septembre 1644 (Vittorio SIRI, *Del Mercurio*, t. VI (1655), p. 355).

(2) Louis XIV à Jacques Dumé. 18 octobre (BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre*, t. II, p. 606). — Dumé avait six vaisseaux et deux brûlots (PARETS, p. 162.)

(3) Vincheguerre à Mazarin. Barcelone, de la galère capitane, 20 septembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 76).

(4) Le Tellier à Fabert. 29 janvier 1645 (B. N., Cinq-Cents Colbert 104, fol. 30 v° : A. CHÉRUEL, t. II, p. 74).

(5) Qui montait *le Soleil;* il avait 12 vaisseaux, 4 brûlots, 4 barques longues (« Estat des vaisseaux esquipés à Toullon en 1645 » : Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 852, fol. 135). Le premier échelon appareilla le 28 février. D'Infreville à Brienne. Toulon, 1er mars (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 107).

(6) Qui montait *le Grand Anglais,* commandé par le chevalier Paul (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 852, fol. 135).

« avoit si bien compris combien il étoit nuisible d'être mal avec les officiers des armées de mer, qu'il se résolut de s'accommoder de toutes manières avec ceux qui servoient à ce siège. Il tint avec eux plusieurs conseils de guerre, et le commandeur Des Gouttes connut bien par la franchise de son procédé qu'il n'avait pas envie de se décharger des mauvais évènemens du siège (1) ». Ces « mauvais évènemens » se bornèrent à un violent ouragan qui compromit durant la semaine sainte les opérations. Des embarcations blindées à l'épreuve de la bombe franchirent les fossés pleins d'eau; et le 28 mai 1645, à la suite d'un coup de mine qui avait emporté la muraille, Rosas capitulait. Diego Cavallero sortit avec dix-huit cents hommes. Les Catalans enthousiasmés célébraient notre victoire à l'égal de la prise de la Rochelle par Richelieu.

D'autant que les Espagnols, comme jadis les Anglais à la Rochelle, auraient pu forcer le blocus (2). Trente-six vaisseaux et trente galères se massaient à Carthagène; et le commandeur Des Gouttes ne pouvait leur opposer que seize bâtiments de haut bord et dix-sept galères (3). Pour n'être pas intervenu à temps, le capitaine général des galères d'Espagne, Melchior Centellas de Borja, fut révoqué et remplacé par l'ancien vice-roi des Indes, Miguel de Noronha comte de Linharès (4).

(1) César de Choiseul Du Plessis-Praslin, *Mémoires des divers emplois et des principales actions du maréchal Du Plessis,* dans la collection de Mémoires publiés par Michaud et Poujoulat, p. 380. — *Memorial histórico español,* t. XVIII, p. 84, 88, 146. — Novoa, lib. XIII.

(2) Dépêches de l'ambassadeur vénitien Nani (A. Chéruel, t. II, p. 76, notes 1 et 2).

(3) Instructions au comte d'Harcourt et au commandeur Des Gouttes, 8 mai (B. N., Cinq-Cents Colbert 104, fol. 107).

(4) Le 13 juin 1645 (C. Fernandez Duro, t. IV, p. 358).

III

POLITIQUE ITALIENNE DE MAZARIN

Le mystérieux chiffre 463.

A son passage à Lisbonne en 1643, le commandeur de Montigny avait fait allusion à « un dessein secret que nous avions en mains » : les Espagnols en subiraient « un tel coup qu'il leur serait impossible de porter leurs pensées et leurs mains ailleurs qu'au lieu où ils le recevraient (1) ». De leurs royaumes, « les deux seuls qui n'aient point encore été touchés, » les Deux-Siciles « sont véritablement les meilleurs Indes qu'ait le roi d'Espagne ». Leur insurrection le ruinerait : et à entendre notre ambassadeur à Rome, une entreprise du côté de Messine donnerait le branle à un soulèvement général (2). La diplomatie pontificale semblait incliner vers nos vues : en lutte avec les Farnèse, les Barberini, neveux d'Urbain VIII, cherchaient à dériver vers la conquête de Naples les visées de leurs adversaires, qui étaient aussi nos protégés (3).

Et voilà qui explique, en 1642, le hardi coup de main du chevalier de Vaux; — tout seul il avait enlevé à l'abordage un transport chargé d'armes en présence d'une flotte

(1) Mémoire au commandeur de Montigny s'en allant en Portugal. 6 mai 1643 (B. N., Mélanges Colbert 27, 2e partie, fol. 202 v°).

(2) Dépêches de Fontenay-Mareuil. 20 et 23 février 1643 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents, Rome* 81, fol. 92. — A. Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*. Paris, 1879, in-8°, t. I, p. 241).

(3) Lionne à Chavigny. 21 septembre 1642 (J. Valfrey, *La Diplomatie française au XVIIe siècle, Hugues de Lionne*, p. 63).

espagnole ancrée dans le port de Messine (1). Voilà qui explique, en 1643, la mystérieuse mission des chevaliers Garnier et Paul. Avec six compagnies et deux mortiers à bord, ils allaient prêter appui aux mécontents des Deux-Siciles, de grands seigneurs napolitains entre autres, avec ordre de prévenir Fontenay-Mareuil si l'affaire réussissait (2). Elle échoua, par suite de l'arrestation de Gian-Girolamo Acquaviva comte de Conversano, chef des conjurés (3). L'arrivée de la division Montigny et la capture de six transports espagnols en route pour Palerme ne parvinrent pas à galvaniser les populations des Deux-Siciles (4).

Un nouveau coup d'audace ne les émut pas davantage. Montade, durant l'hiver de 1644, lançait ses matelots à l'abordage du vaisseau espagnol *San-Juan-Battista :* une soixantaine d'entre eux tombèrent; les autres, conduits par Cogolin, n'en furent que plus « eschaufféz » à l'attaque jusqu'à ce qu'un prélat, l'archevêque de Manfredonia, émergeât de l'entrepont pour demander quartier. Les prisonniers, en tel nombre qu'il fallait les tenir en respect l'épée au poing, furent débarqués à Syracuse (5). Mais ce n'était encore dans les mers de Sicile qu'opérations isolées et signes avant-coureurs d'actions d'envergure.

« Nous serons absolument les maitres de la mer, » pro-

(1) Il eut 30 tués et 15 blessés. Avis de Marseille, 8 avril 1642 (*Gazette de France,* 1642, p. 351).

(2) Mémoire aux chevaliers Garnier et Paul, capitaines de deux vaisseaux de guerre. 23 mars 1643 (B. N., Mélanges Colbert 27, 2e p., fol. 189).

(3) Dépêche de Fontenay-Mareuil. 11 mai (A. Chéruel, t. I, p. 242).

(4) Garnier et Paul à Bouthillier de Chavigny. En partance, baie de Toulon, 24 avril; Garnier au chef d'escadre Des Gouttes. Porto-Vecchio, 4 juin (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 846, fol. 144, 197. — Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 9 v°).

(5) Le Roux d'Infreville à Brienne. Toulon, 28 mars 1644 (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 11). — *Le Combat de deux vaisseaux français contre deux autres vaisseaux espagnols.* S. l. n. d. : B. N., Estampes Ie 11, fol. 134.

clamait en 1646 le cardinal Mazarin (1). Et en vérité, on pouvait tout attendre d'effectifs qui atteignaient une vingtaine de mille hommes. L'escadre de Brézé (2), que devait rallier en juin le commandeur Des Gouttes (3), emmenait en effet, sous les ordres du prince Thomas de Savoie-Carignan, un corps d'armée tiré d'une douzaine de régiments d'élite (4).

Sur la destination de l'expédition, planait le mystère. On croyait savoir que le prince de Savoie voulait se tailler une principauté en Italie (5) ; et les mécontents de murmurer : « Il y en a qui se servent des forces de l'État pour leur intérest particulier (6). » Du but mystérieux, indiqué en langage conventionnel par le chiffre *463*, le général et l'amiral n'ont l'autorisation de s'ouvrir qu'à l'agent diplomatique chargé de conduire les négociations. L'agent lui-même, l'abbé de Bentivoglio, ne prendra connaissance

(1) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 189 v°.

(2) Seize vaisseaux, 10 galères, 3 flûtes et 8 brûlots. « Instruction donnée à M. le duc de Brézé. » 24 mars 1646 (B. N., Cinq-Cents Colbert 105, fol. 47).

(3) Neuf vaisseaux et 10 galères. « Instruction au sieur de Villeneuve », sergent de bataille. 7 juin (*Ibidem*, fol. 158). L'ensemble de « l'armée navale équipée au port de Toulon sous le commandement du duc de Brézé en 1646 » atteint 24 vaisseaux, 8 brûlots et 8 flûtes, avec 6141 hommes d'équipage, en dehors des galères (Archives Nat., *Marine* B^{4}_{4}, fol. 23, 24) — Relation de René Le Voyer d'Argenson, intendant de l'armée expéditionnaire, publiée par CHÉRUEL en appendice du *Journal d'Olivier* LEFÈVRE D'ORMESSON, t. II, p. 710.

(4) Normandie, Lyonnais, Provence, Navailles, Galères, Huxelles, La Motte, Féron, Carignan, Rogles, Calvières, Granges et La Bangelie, soit 7000 hommes, plus 1500 du prince de Conti. Seize vaisseaux, 8 brûlots, 4 flûtes, 57 tartanes et 10 galères appareillent à Toulon avec la première escadre et 5000 hommes du corps expéditionnaire. D'Infreville à Brienne, 26 avril (Archives Nat., *Marine* B^{3}_{4}, fol. 186). — Les 8 galères de Baillebault appareillent le 7 mai avec un millier de soldats, et les 10 vaisseaux de Montade le 5 juin (Archives Nat., *Marine* B^{3}_{4}, fol. 188, 196).

(5) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 189 v°.

(6) *Mémoires de Mr le président de* GAUFRIDI, publiés par la Société historique de Provence dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*. Aix, 1870, p. 169.

qu'en mer du pli cacheté qui lui a été remis (1). On faisait grief au cardinal Mazarin d' « abandonner la Catalogne : et les plus clairvoyans qui connoissoient la vanité et la légèreté de cet homme, n'y trouvoient point d'autres motifs que de monstrer à toute l'Italie qu'il estoit tout puissant en France (2) ».

Le mystérieux *463* n'était autre que le royaume de Naples. La grande pensée de Mazarin, fidèle légataire de Richelieu, consistait à évincer les Espagnols de la péninsule en donnant aux Napolitains pour roi le prince Thomas de Savoie. Le « commandant en chef de l'armée » expéditionnaire devait s'engager, en cas de réussite, à nous céder Gaëte et un port de l'Adriatique et à nous assister « contre qui que ce fût (3) ». Tous les avis s'accordaient à représenter les Napolitains comme impatients de « se dépestrer de la domination espagnole », sans toutefois désirer un vice-roi français à cause de notre tempérament trop libre et trop familier « dans la pratique de leurs femmes ». « Un roy particulier, un roy sans suite » leur semblait préférable (4). De petits billets prônant les avantages de notre intervention étaient répandus à profusion parmi eux : et

(1) *Ibidem*. — En cours de route, Bentivoglio se fait débarquer à Livourne et rapporte, le 16 mai, un traité de neutralité signé avec le grand-duc de Toscane (Relation de l'intendant René Le Voyer d'Argenson, attaché à l'expédition : publiée par Chéruel, *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, t. II, p. 720 : Collection des documents inédits).

(2) « Advis d'estat à la reyne » dans le *Recueil de diverses pièces qui ont paru durant les mouvemens derniers de l'année 1649*. S. l., 1650, in-4°, p. 667.

(3) « Projet contenant les principaux articles que le Roy... désire qui soient insérés dans le traité qui sera fait par le sieur d'Argenson,... surintendant de la justice en son armée de terre et en ses armées navales,... avec M. le prince Thomas de Savoie, commandant en chef de ladite armée, en cas que l'on exécute le dessein que M. le prince Thomas a proposé sur le royaume de Naples. » Paris, 6 mai 1646 (Chéruel, *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, t. II, p. 710 : Collection des documents inédits).

(4) *Ibidem*, p. 713.

pour donner à la propagande le temps d'agir, à l'insurrection le loisir d'éclater, notre flotte devait s'emparer d'une base d'opérations à faible portée du royaume à conquérir (1).

Au milieu de la côte de Toscane, le Monte Argentaro semble une grosse tête chenue jetée dans les flots. Le col qui le relie au continent s'incurve en deux baies où se mirent Port'Ercole au Levant et San Stefano au Ponant. Entre les deux baies, dans un lac, la ville presque inexpugnable d'Orbetello ne communique avec Port'Ercole et le fort San-Filippo que par une étroite langue de terre. Un siècle auparavant, l'armée navale de Barberousse, soutenue par une division française, n'avait pu la forcer (2).

De ces positions fortifiées par la nature et par l'art, des agents (3) de notre ambassadeur à Rome ont étudié tout le dispositif que Brézé a ordre d'enlever. Une de nos divisions occupera Porto San Stefano; le reste de la flotte, doublant les contreforts de la montagne, débarquera des troupes à Ansidonia et à Talamone, à trois et à douze milles d'Orbetello (4).

Ainsi fut fait. Le 10 mai 1646, le corps expéditionnaire débarque sous le commandement du prince Thomas de Savoie et du marquis d'Huxelles. Brézé lui laisse une demi-douzaine de vaisseaux et de galères pour battre les forts de Talamone et des Salines : puis, avec cinq vaisseaux et quatre galères, il va bombarder Porto San Stefano (5). Le capitaine est emporté par un boulet, le

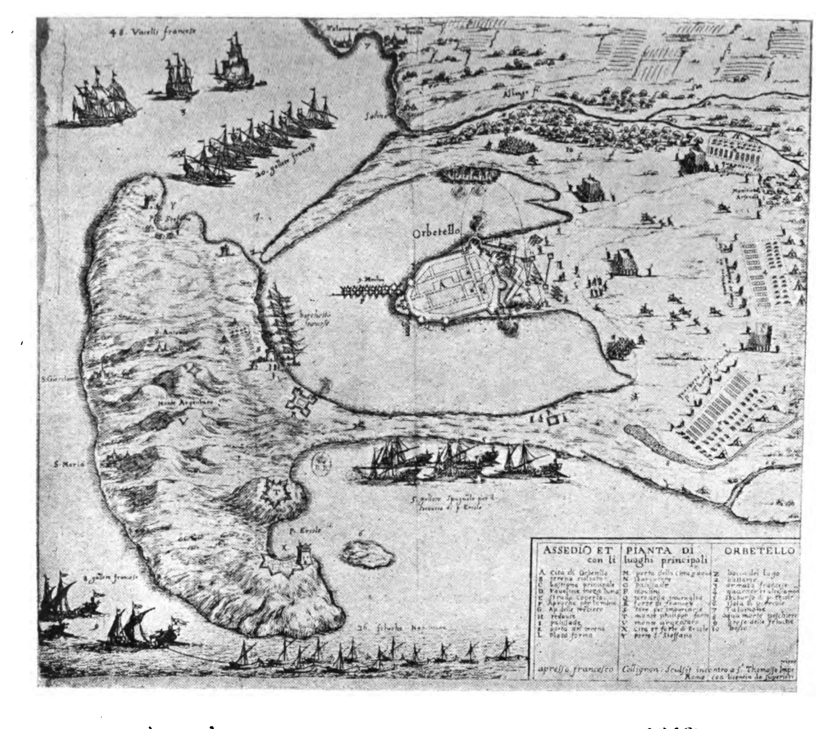
(1) Mazarin au prince Thomas (*Lettres de* MAZARIN, t. II, p. XXIX et suiv.).

(2) En 1544 (Cf. *supra*, t. III, p. 392).

(3) Le capitaine Passeri et les agents Girelli et Grasseti.

(4) « Seconde addition à l'instruction donnée au sieur duc de Brézé ». 10 avril (B. N., Cinq-Cents Colbert 105, fol. 89).

(5) « Plan d'Orbetello et des lieux circonvoisins assiégée par les armées du Roy commandée [*sic*] par le prince Thomas le 12e de may 1646. A Paris, par Jacques Laguet » (B. N., Géographie C. 18570 (183). — « Plan



SIÈGE D'ORBETELLO PAR LA FLOTTE DE BRÉZÉ (1646).

(Bibl. nat., Géographie, Bf. IX.)

parapet rasé, les pièces de rempart démontées; les quarante survivants capitulent. Le prince Thomas a enlevé les forts de son secteur et refoulé jusqu'à l'hermitage del Cristo les troupes de Carlos de La Gata. L'étroite langue de terre, « le pont » qui relie Orbetello au continent, est pris d'enfilade par une batterie de pièces lourdes hissées sur une éminence par les forçats des galères; dans l'étang qui enserre la place, le chevalier Paul a jeté dès le 14 mai un bon nombre de chaloupes armées; le chevalier Garnier travaille à un fort pour compléter l'investissement. Trente-cinq felouques napolitaines qui tentent, sous l'escorte de cinq galères, d'amener vivres et munitions aux assiégés, sont pourchassées et brûlées sous le fort de Palma par le capitaine De Villages. Isolé, sans appui, Carlos de La Gata opposera à nos attaques une résistance acharnée. Pour réussir, Brézé devrait écraser l'escadre napolitaine abritée à Civittà-Vecchia avant que la flotte de Cadix ait le temps d'arriver à la rescousse (1).

Bataille navale d'Ortebello ou de l'île Giglio.

(14 juin 1646.)

Mais déjà les galères de Naples et de Sicile ont rallié les galères d'Espagne, les galions de la flotte d'argent,

d'Orbetello et des costes maritimes de Port Ercole assiégée par le prince Thomas. 1646. A Paris, chez Jean Boisseau » (*Ibid.*, C. 18648 (19). — L' « Assedio et pianta di d'Orbitello appresso Francesco COLLIGNON » représente le blocus de la ville et sur la côte la croisière de nos 20 galères et de nos 48 vaisseaux (B. N., Géographie Bf. IX). — « Relacion de lo que ha sucedido en el sitio de Orbitelo puesto por el principe Tomas » (Archivo de Simancas, copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 251). — Relation de l'intendant D'ARGENSON (CHÉRUEL, *Journal d'Olivier* LEFÈVRE D'ORMESSON, t. II, p. 720). — « La prise de plusieurs forts et le siège d'Orbitello » : *Gazette de France*, 1646.

(1) « Mémoire touchant l'employ et les choses nécessaires ès armées du

l'escadre de Dunkerque. Malgré l'arrivée fort opportune des divisions Montade et Saint-Tropez, nous ne pouvons opposer plus de vingt galères aux trente de Miguel de Noronha de Linharès, et vingt-quatre vaisseaux aux vingt-cinq de Francisco Diaz Pimienta. « Roides en toutes choses, Messieurs des gallères » ont peine à se plier aux ordres d'un chef qui n'est pas des leurs. Mais Brézé leur impose sa forte volonté, jugeant « inoüy que un homme sous la simple commission de Monsieur de Richelieu puisse dans une armée se sousteraire à l'aubéisanse de celuy qui en est lieutenant-général en titre (1) ».

Le 14 juin à l'aube (2), Linharès était signalé dans le nord du Monte-Argentaro, voguant grand largue, droit sur nous, au moment où nous contournions nous-mêmes le massif

Roy qui sont employées en la coste de Toscane. Du 8 juin 1646 » (B. N., Cinq-Cents Colbert 105, fol. 162).

(1) Brézé à Mazarin. Rade de Toulon, 22 avril 1646 (*Catalogue of the collection of autograph letters and historical by Alfred Morrison*, t. IV (1890), p. 14).

(2) Bataille navale d'Orbetello du 14 juin 1646 :

Sources françaises : « La bataille navale donnée sur la coste de la mer Toscane entre les armées de France et d'Espagne, le 14 juin 1646 » : *Gazette de France,* 1646, p. 513. — Mazarin au comte d'Avaux. 29 juin (*Lettres... de* Mazarin, t. II, p. 773). — Dépêche de l'ambassadeur vénitien Nani. 3 juillet (B. N., Italien 1827, fol. 179 v°). — Vittorio Siri, *Del Mercurio,* t. VII, p. 214. — Henri Oddo, *le Chevalier Paul, lieutenant-général des armées navales*. Paris, 1896, in-8°, p. 73. — Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé,* t. V, p. 488.

Sources espagnoles : Rapport de l'amiral Francisco Diaz Pimienta au roi d'Espagne. Porto-Ercole, 3 juillet 1646 (Archivo de Simancas, *Marina,* legajo 3255; copie authentique dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 224). — Le comte Miguel de Linharès au marquis de Bayona. A bord de la capitane d'Espagne. Porto-Longone, 21 juin; — Le marquis de Bayona au comte de Linharès. A bord de la capitane de Sicile, Porto-Longone, 21 juin; — Le duc d'Arcos au roi d'Espagne. Naples, 9 juillet (Archivo de Simancas, *Estado,* legajo 3271 : copies authentiques dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 222 et suiv.). — *Relación... sobre el sitio que las de Francia tenian puesto a Orbitelo... Colegida de dos copias de cartas escritas a su Magestad, la una del general Francisco Diaz Pimienta, y la otra del marques del Viso, general de las galeras de Nápoles*. Sevilla 1646, in-4°. — C. Fernandez Duro, t. IV, p. 362, 375.

pour nous porter à sa rencontre. Brézé, parvenu vers quatre heures du matin à la pointe de l'île Giglio, prenait, comme les héros des combats antiques, la tête de son armée; il avançait entre le vice-amiral Louis Foucauld Du Daugnon et le contre-amiral Jules de Montigny; le *Grand Saint-Louis*, entre *la Lune* et *le Soleil*, était à la remorque de *la Patronne* du lieutenant-général de Vincheguerre. Quinze vaisseaux, halés également par des galères, complétaient notre ligne de bataille, soutenue en guise de réserve par les six bâtiments de Montade (1).

Assez divisés entre eux, — Linharès voulant combattre, Bazán del Viso secourir Orbetello et Pimienta rester indépendant d'autrui, — les grands chefs de l'armée rivale s'étaient mis d'accord pour se placer aussi en tête de leurs escadres : les généraux des galères d'Espagne (2), de Naples (3) et de Sicile (4) remorquaient le *Santiago* du général des galions Francisco Diaz Pimienta, *la Trinidad*

(1) Les Espagnols avaient 25 vaisseaux, 30 galères, 10 brûlots, — les Français 24 vaisseaux, 20 galères, 8 brûlots, 4 flûtes.

Voici l'état de la flotte française : *le Grand Saint-Louis*, amiral de Brézé, capitaines Du Cruzet et des Forgettes; *la Lune*, vice-amiral Du Daugnon, capitaine Le Roy Dumé; *le Soleil*, contre-amiral Jules de Montigny; *le Cardinal*, chevalier de Lignières; *le Triomphe*, Menillet; *le Sourdis*, Garnier; *le Saint-Thomas*, de L'Eschasserie; *le Saint-Pol*, Daniel; *le Grand-Anglais*, chevalier Paul; *la Madeleine*, d'Alméras; *le Triton*, chevalier de Lusseraye; *la Fortune*, de Saint-Tropez; *le Lion-Couronné*, de Gardane; *la Vierge*, Du Pré; *l'Amirante*, de Salenove; *le Saint-Jacques*, Gabaret; *la Duchesse*, Vieux-Marchais; *le Saint-Charles*, Fricambault.

Division de Montade : *le Grand-Alexandre*, de Montade, *le Saint-Étienne*, *l'Aigle Noir*, *le Petit-Anglois*, chevaliers de Mesgrigny, du Hauville, de La Ferrière, *le Dantzic* et *la Baleine*, La Chesnaye et Cogolin.

Galères : *Patronne*, lieutenant-général de Vincheguerre, capitaine d'Estoublon; *Mazarine*, capitaine Boyer de Bandol, *Baillibaude*, *Valbelle*, *Vins*, *Montréale*, *Chastellus*, *Bayarde*, *Pillière*, *Manse*, *Fortias*, *Montolieu*, *Allemagne*, du nom de leurs capitaines, *Princesse*, capitaine de Villages, *Vincheguerre*, *Fronsac*, *Ranville*, *Fiesque*, *Saint-Dominique* et *Grimaldi*.

(2) Miguel de Noronha, comte de Linharès, avait 12 galères d'Espagne.

(3) Alvaro de Bazan, marquis del Viso.

(4) Enrique de Benavidès, marquis de Bayona, avait 18 galères de Sicile.

de l'amiral Pablo de Contreras et autres galions gigantesques qui nous attaquaient de front, pendant que l'escadre dunkerquoise (1) de Josse Peeters, cherchait à déborder notre gauche pour nous prendre entre deux feux.

Brézé fonça sur Pimienta, l'accabla de boulets et lui abattit le grand mât de hune qui tomba à la mer avec le pavillon amiral d'Espagne. Pour protéger son chef, l'amiral Pablo de Contreras se jeta en avant avec six vaisseaux qui permirent au *Santiago* de virer de bord à la remorque de la capitane de Linharès. Les vaisseaux de pointe, *Testa de Oro, Leon rojo, Caballo marino,* étaient fort maltraités par notre feu, la capitane de Naples trouée à fleur d'eau, deux frégates mises à mal par le chevalier Paul. La frégate *Santa Catalina,* cernée par *la Mazarine* de Boyer de Bandol et par trois de nos vaisseaux, se faisait sauter. Nous, malgré que certain vaisseau eût reçu jusqu'à deux cents boulets dans sa coque, nous n'avions perdu qu'un brûlot; un autre vaisseau, tombé en dehors de la ligne, avait été dégagé d'étreinte par cinq de nos galères; nous ne comptions pas plus d'une quarantaine de tués et de blessés, bien qu'une pièce de canon eût crevé dans la batterie du *Grand-Saint-Louis*; la victoire se dessinait en notre faveur, quand tout à coup...

Il était neuf heures du matin. Soucieux jusque-là parce qu'une prédiction lui avait annoncé sa mort dans un combat naval, Brézé croyait le sort conjuré : il avait repris sa sérénité et venait de lancer des ordres au commandeur de Vincheguerre qui lui donnait la remorque; il traversait le pont de caillebotis qui court entre les gaillards, lorsqu'un boulet, le coupant en deux, jeta son cadavre tout pantelant entre les bras de son écuyer et du lieute-

(1) Forte de 9 vaisseaux (Vittorio Siri).

nant de ses gardes, — Fontenelle et Villeneuve, — emporta la tête de son domestique et s'encastra dans le grand mât. Ainsi mourait à vingt-sept ans le héros de trois batailles navales auquel la poésie (1) rendait cet hommage :

A l'une et l'autre mer, Brézé donna des lois;
... Il eut toujours le cœur plus grand que ses emplois.

Le commandement, un instant assumé par les capitaines de pavillon Du Cruzet et Des Forgettes, revenait à Louis Foucauld de Saint-Germain-Beaupré, comte Du Daugnon, intendant général, chef général des escadres de France (2). Ah! le lamentable contraste avec son chef! La mollesse de Foucauld Du Daugnon ne sut point fixer la victoire. Au lieu de poursuivre un ennemi qui se dérobait derrière l'île Giglio, il prévint le prince Thomas qu'il appareillerait dans la nuit pour gagner le vent. Il gagna... la Provence.

Or, sans se douter de rien, le commandeur Des Gouttes arrivait de Toulon avec quatre vaisseaux et des vivres (3), qu'il allait débarquer à Talamone. Ignorant le départ de notre flotte, il tomba, la nuit, dans celle des Espagnols. Son sang-froid le sauva : l'erreur reconnue, il donna le change aux ennemis en imitant leurs manœuvres et au jour, par vent frais, gagna sa destination sain et sauf (4) : belle action d'éclat qui lui valut au retour le brevet de lieutenant-général (5).

(1) Benserade.

(2) Du 30 septembre 1645 : les provisions délivrées par le grand maître avaient été confirmées par le roi le 10 octobre (B. N., Imprimés Ln[27] 7792). — Georges Berthomier, *Louis Foucauld de Saint-Germain Beaupre, comte du Dognon*. Montluçon, 1890, in-8°.

(3) D'Infreville à Brienne. Toulon, 11 juin (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 198).

(4) Vittorio Siri.

(5) 27 juin (Guerre, Archives historiques 3786, fol. 234. — B. N.,

Maîtres du champ de bataille par la sotte retraite de Foucauld Du Daugnon, les Espagnols avaient ramassé quelques-uns de nos bâtiments dispersés par la tourmente, *la Grimaldi* jetée à la côte de Piombino, *la Saint-Dominique* pourchassée vers Talamone par la capitane de Sicile et par les patronnes de Naples et de Sardaigne, un brûlot enfin, capturé près du cap Corse par l'amiral Pimienta. L'amiral de Naples, Balague, détaché contre Porto San Stefano, l'amiral de Dunkerque, Josse Peeters, envoyé contre Talamone, brûlaient soixante-dix tartanes chargées de vivres. Pimienta lui-même essaya de porter secours à la ville d'Orbetello : mais ses troupes de débarquement, culbutées le 29 juin par Thomas de Savoie, perdirent quatre cents hommes (1) ; et les escadres d'Espagne, disloquées, reprirent la route de leurs divers ports d'armement.

Pour n'avoir su tirer aucun parti de la mort de Brézé, tous les généraux de la flotte espagnole furent relevés de leurs commandements : Pimienta fut remplacé par Jerónimo Gómez de Sandoval, Linharès par Luis Fernández de Córdoba, et Bazán del Viso par Gianettino Doria (2).

Parallèlement, le « honteux » retour (3) de Foucauld Du Daugnon en Provence avait provoqué une « stupeur (4) ». L'archevêque d'Aix (5), sur les ordres réitérés

Franç. 4223, fol. 13). — Mazarin pressait Des Gouttes, par lettre du même jour, « d'animer à la vengeance de leur général » les officiers de sa flotte. (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 771).

(1) « Relacion de lo que ha sucedido en el sitio de Orbitelo. »

(2) *Memoria del pleito criminal... contra el conde de Linarès, D. Miguel de Noronha... capitán general de las galeras de España, y el marques de Santa Cruz y el Viso, D. Alvaro de Bazán, capitán general de las galeras de Napoles, y el marques de Bayona, D. Enrique de Benavides, capitán general de las del reino de Sicilia*, etc.

(3) Avec « plus de honte que de perte ». D'Infreville à Brienne. Toulon, 2 juillet (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 200).

(4) Dépêches de Battista Nani. Paris, 3 juillet, 4 et 7 août (B. N., Italien 1827, fol. 180, 246, 255. — G. BERTHOMIER, p. 12).

(5) *Mémoires de M. le président de* GAUFRIDI, p. 170.

de la Cour, lui prescrivit de reprendre immédiatement la route d'Orbetello et lui adjoignit le brave commandeur Des Gouttes (1) avec de nouveaux régiments (2) et quelques escadrons de l'armée de Piémont. Le 14 juillet, Des Gouttes débarquait quatorze cents hommes à la vue d'une armée ennemie qui marchait sur Orbetello (3). Malgré ce léger renfort, le prince Thomas de Savoie pris entre deux feux, entre l'attaque de l'armée de secours et une sortie de la garnison assiégée, décampait le 18 juillet et évacuait le massif de l'Argentaro. « L'estrange affaire que de passer un fossé en Italie! » (4)

Prise de Piombino et de Porto-Longone.

Pour effacer la fâcheuse impression laissée par notre échec, la reine s'adressa au grand maître de l'artillerie; Charles de La Porte de La Meilleraye fut improvisé amiral sous le titre de lieutenant-général tant des vaisseaux que des galères (5). On lui confiait cent quarante voiles, vingt-cinq vaisseaux de ligne, sept vaisseaux portugais de João de Meneses (6), quinze galères du bailli Jacques de Souvré

(1) « Instruction du Roy aux sieurs commandeurs Des Gouttes et comte de Doignon » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 185).

(2) Les régiments de Feron et de Montpezat (B. N., Cinq-Cents Colbert 105, fol. 229). — Instructions au marquis Ville. 30 juillet (*Ibidem*, fol. 234 v°).

(3) Gaufridi. — *Gazette de France,* 1646, p. 633, 676.

(4) Mazarin au maréchal de Gramont. 3 août (*Lettres... de* Mazarin, t. II, p. 311).

(5) Par lettres-patentes du 20 août 1646 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 860, fol. 310).

(6) Dont 3 vaisseaux de 42, 30 et 26 canons (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 212. — Archives de Toulon, BB 59, fol. 149. — Jal, *Dictionnaire critique,* art. Souvré). — Le 26 août, un grand voyageur, Monconys, dînait à la table de l'amiral de Meneses en rade de Toulon (*Journal du voyage de* M. de Monconys. Lyon, 1665, in-4°; t. I, p. 85).

et un corps d'armée (1) qui s'accrut, à Oneglia, de troupes amenées du Piémont par le maréchal Du Plessis-Praslin.

La flotte avait quitté Toulon le 18 septembre 1646, on ne savait pour quel point : on parlait d'une descente aux plages romaines, à Santa-Marinella ou quelque autre terre des Barberini (2). A bord de la flotte, la même indécision régnait, paraît-il : le conseil de guerre qui se tint dans l'îlot de Pianosa aurait tiré au sort entre Port'Ercole, Porto-Longone et Orbetello : ce fut le nom de Porto-Longone qui sortit (3).

De part et d'autre du canal de Piombino, deux ports se font vis-à-vis : Porto-Longone, dans l'île d'Elbe, appartenait au duc de Toscane; Piombino, sur le continent, relevait d'un neveu du pape. La dernière instruction expédiée au duc de Brézé (4) les indiquait comme d'excellentes bases d'opérations. Tels sont les objectifs de La Meilleraye. Une attaque brusquée contre Porto-Longone (5) ne réussit pas. Le maréchal n'a encore que les vaisseaux de ligne : dès que les galères et les transports l'ont rejoint, il tombe sur la place opposée. Huit mille hommes débarquent, dans la nuit du 4 au 5 octobre, à une portée de canon de Piombino (6) : le chef d'escadre de Montade, les capitaines de vaisseau de La Ferrière, de L'Eschasserie, Du Moulin et Fricambault marchent avec les troupes : les galères les soutiennent de leur feu. Le 8, Piombino capitule.

(1) Cinq mille huit cent quarante-trois hommes. D'Infreville à Brienne. Toulon, 17 et 25 septembre (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 236, 240).

(2) Dépêche de Battista Nani. Moret, 21 août (B. N., Italien 1827, fol. 277).

(3) Vittorio Siri, *Del Mercurio*, t. VIII, p. 508.

(4) « Mémoire touchant l'employ et les choses nécessaires ès armées du Roy qui sont employées en la coste de Toscane. Du 8e juin 1646 » (B. N., Cinq-Cents Colbert 105, fol. 162).

(5) Défendu par Alfonso de Ribera et Antonio Mazza (Vittorio Siri, *Del Mercurio*, t. VIII, p. 508).

(6) Défendu par le sergent-major Francesco Bezio *(Ibidem)*.

Dans la nuit du 10 au 11, il répète la même opération contre Porto-Longone. Tandis qu'il ouvre la tranchée en compagnie du maréchal Du Plessis-Praslin, les vaisseaux de Montade et Salenove battent la tour du littoral, qui se rend. Porto-Longone l'imite (1). Nous sommes maîtres de l'un des principaux passages des côtes italiennes.

Cette action hardie remplit l'Italie d'admiration, adoucit les dispositions du pape à notre égard, gagna à notre cause le duc de Modène et ébranla les bases de la domination espagnole.

IV

LA PRISE DE DUNKERQUE.

« Environnée de l'antique fortification d'une muraille épaisse, flanquée de quantité de grosses tours, le long de laquelle l'Océan forme un port capable de contenir deux cents grands vaisseaux (2) », Dunkerque est restée depuis le début de la guerre le point d'appui des flottes espagnoles. Les courses de ses capres intrépides, en obligeant les Hollandais à se couvrir par des croisières multiples, montrent de quel prix eût été pour nous sa chute projetée par le cardinal de Richelieu (3). En août 1642, trente-six navires essaient de sortir de Dunkerque, brûlots en tête, en forçant le blocus de Tromp « à quelque prix que ce fût ». S'ils échouent à ce moment-là, « la longueur des nuits » à l'automne leur ouvre un passage et leur permet de tomber sur les convois qui arrivent de Moscovie et de

(1) « La prise... de Piombino... et le siège de Porto-Longone » (*Gazette de France*, 1646, p. 957. — *Mémoires du maréchal* Du Plessis, p. 382). — Archives du service hydrographique. — Archives Nat., *Marine* B [illegible], fol. 244.

(2) Sarrazin, *Histoire du siège de Dunkerque*. Paris, 1649, in-4°.

(3) Cf. p. 12.

France (1). Tromp, l'an après, pousse ses croisières à l'ouvert de la Manche, où deux « escadrons » dunkerquois battent l'estrade : et il s'avoue impuissant à les « attrapper, non seulement parce qu'ils avoient le dessus du vent, mais encore parce qu'ils estoient beaucoup mieux en voile (2) ».

Le pressant appel que nous adressâmes « aux généreux Belges » pour « boucler » Dunkerque (3), allait donc trop au-devant de leurs intérêts pour n'être pas entendu. L'action conjuguée des troupes de La Meilleraye et Gaston d'Orléans et de la flotte de Tromp (4) aboutit, le 28 juillet 1644, à la capitulation de Gravelines (5). L'an d'après, le 20 juillet 1645, c'est Mardik qui succombe. Les maréchaux de Gassion et de Rantzau ont été appuyés au large par la flotte hollandaise, le long du rivage par des frégates légères de Dieppe, Boulogne et Calais qui paralysent une escadrille dunkerquoise embossée près du fort (6). Point n'a été besoin, pour le faire sauter, d'un bateau monté en machine infernale qui se fût approché de la place comme un « paquet-boat d'Angleterre (7) ». Six mois

(1) I. Commelyn, *Histoire de la vie et actes mémorables de Frédéric Henry de Nassau, prince d'Orange*, t. II, p. 120.

(2) Tromp aux marchands hollandais de la Rochelle. A bord de l'*Émilia*, Ouessant, 6 novembre 1643 (I. Commelyn, t. II, p. 139). — L'an d'après, sur la plainte des négociants de Bordeaux, la Cour organise une croisière de six garde-côtes (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 167.)

(3) « Courage. Donnés la main à nos François vos frères d'armes, vos bons amis et perpétuels alliés » *(De la nécessité de prendre Duinkercke : aux Provinces Unies des Pays-Bas*. In-4° (1645), p. 37).

(4) Suivant le traité de La Haye, 29 février 1644.

(5) I. Commelyn, II, p. 147, 149. — Vittorio Siri, *Del Mercurio*, t. IV, p. 4, 29.

(6) *Mardick assiégé par les armées du Roy, commandées par Mr le duc d'Orléans, le 21e juin, et rendu à l'obéissance de S. M. le 20 juillet 1645*. A Paris par le Sr de Beaulieu, ingénieur ordinaire du Roy (Archives du service hydrographique, 34. 2. 7).

(7) Gerbier à Mazarin. Leyden, 9 juillet et août 1645, avec un dessin

après, tout est à refaire. Un hardi coup de main, le 4 décembre, a rendu Mardik à l'Espagne.

L'attaque fut reprise, le 18 août 1646, par Gaston d'Orléans. Des troupes de relève arrivaient chaque jour de Dunkerque, puis après vingt-quatre heures de garde, y allaient au repos; le contre-amiral hollandais Kats interdit ce va-et-vient en s'embossant dans le canal qui relie les deux villes. Les frégates du maréchal de camp de Clanleu et de M. de Monchy, lieutenant à Gravelines, attaquaient en même temps des frégates dunkerquoises près du fort de Bois et en capturaient deux. Privé de secours, le défenseur de Mardik, Fernando Solis, capitulait le 24 août (1).

Rien ne protégeait plus Dunkerque contre nos coups (2). —Rien autre que son enceinte, que les grosses tours de la vieille ville, les douze bastions de la ville nouvelle, le fort de Léon du côté du havre, le fort de Bois du côté des Flandres; rien autre que les fantassins de Caracena et de Lamboy, des cavaliers, des bourgeois en armes et des matelots, neuf mille hommes. Trois colonnes d'attaque, quinze mille hommes, débouchèrent le 19 septembre 1646

figurant Mardik, Dunkerque et la machine infernale (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 358 (G. 202), pièce 1).

(1) *Les Mémoires de Mr Jacques de Chastenet, seigneur de* Puységur. Paris, 1690, in-12, t. II, p. 322. — Vittorio Siri, *Del Mercurio,* t. VII, p. 641. — *Gazette de France,* 1646, p. 758.

(2) Sarrazin, *Histoire du siège de Dunkerque.* Paris, 1649, in-4°. — « Le journal du siège de Dunkerque » : *Gazette de France,* 1646, p. 758, 778, 903. — *Plan du siège et prise de Dunquerque assiégé le 19 septembre par l'armée du Roy Très Chrestien Loüis XIIII,* commandée par M^r le duc d'Anguien, rendus à l'obéissance de S. M. le 11 octobre ensuivant 1646. A Paris par le sieur de Beaulieu (Archives du service hydrographique, 34. 2. 7). — « Chemins que l'armée a tenu depuis Calais jusques à Mardick » *(Ibidem,* 34. 1. 1). — Pierre Faulconnier, *Description historique de Dunkerque.* Bruges, 1730, in-fol., p. 184-189. — Henri Malo, *Les corsaires dunkerquois et Jean Bart.* Paris, 1913, in-8°, p. 413. — Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe.* 1785, in-8°, t. I, p. 374.

devant Dunkerque et, le 24, ouvrirent la tranchée. Sous le prince de Condé, les maréchaux de Rantzau et de Gassion et le lieutenant-général de Villequier conduisaient les opérations.

Par mer, Tromp nous prêtait son appui avec dix vaisseaux; dix-huit frégates de Boulogne, Calais et Dieppe, menées par D'Andonville et Claude Dablon, s'étaient rangées sous son pavillon. Tromp leur avait assigné les « postes à garder, le long de la coste à venir de Nieuport, par le travers de la rade à venir de haulte mer, et du costé de Mardic entre le banc et le port (1) ». Pour lui, barrant la route à sept vaisseaux de guerre britanniques chargés de munitions pour l'ennemi, il assura le passage des « batteaux d'amunition » pour notre armée (2). Ce sévère blocus obligea le 7 octobre le marquis de Lede à capituler devant Condé.

Une médaille commémorative, *Dunkerca expugnata,* figure un matelot agenouillé qui présente à la France un gouvernail. Huit corsaires étaient encore dans la place au moment de sa reddition. Une conquête qui enlevait « aux pyrates leur azyle (3), » ne laissait plus « nos havres à la merci de leurs brigandages. Nos mers étaient libres, nos côtes affranchies, notre commerce rétabli, la racine de nos maux coupée, la Flandre ouverte, l'embouchure de ses rivières captive (4) ».

(1) D'Andonville à Condé. Rade de Dunkerque, 23 septembre (Duc d'Aumale, t. V, p. 486).

(2) Tromp à Condé. « Dedans nostre navire *Aemilia* devant Dunquerque », 14 et 23 septembre (*Ibidem*, p. 485).

(3) *Gazette de France,* 1646, p. 919.

(4) P. Corneille, *Rodogune :* épitre dédicatoire à Condé (1646).

V

LA GRANDE MAITRISE DE LA NAVIGATION ASSUMÉE PAR LA REINE

La mort de Brézé avait ouvert pour la marine une redoutable crise. La dévolution de sa charge comme d'un bien héréditaire « soit au duc d'Enguien son beau-frère, soit au duc d'Albert son neveu, soit au maréchal de Brézé son père, » était réclamée avec insistance par le vainqueur de Rocroi. Lui-même était sur les rangs, la menace à la bouche : « Quant à moi, je ne ferai jamais de guerre civile ; mais je ne réponds pas de mon fils. » Ainsi souligné, le danger de laisser une aussi « grande pièce » que l'amirauté « dans la main d'un prince du sang qui pouvait s'en prévaloir au préjudice de la tranquillité de l'État (1), » fit adopter une solution bâtarde qui mécontenta tout le monde (2). Le grand maître de la navigation proclamé le 4 juillet 1646 ne fut autre que la reine Anne d'Autriche (3).

Condé ne se tint pas pour battu : deux ans, trois ans, il intrigua pour avoir « l'amirauté » détenue par la reine dont il prétendait même avoir reçu « bonne réponse (4) ». Sa déception ne fut-elle point la cause primordiale de sa retentissante défection?

Au moins, avec le vainqueur de Rocroi, la marine

(1) *Mémoires d'Omer* Talon, dans la Collection Michaud et Poujoulat, p. 189. — Dépêche de Battista Nani. Paris, 3 juillet (B. N., Italien 1827, p. 180).

(2) Le maréchal de Brézé au duc d'Enghien. 23 juillet; — Condé à Mazarin. 3 août (Duc d'Aumale, t. V, p. 496, 499).

(3) B. N., Franç. 4223, fol. 1.

(4) Octobre 1648, février 1649 (*Journal des guerres civiles de* Dubuisson-Aubenay (1648-1652), éd. G. Saige. Paris, 1885, in-8°, t. I, p. 74, 183).

aurait eu un chef : au lieu qu'elle était abandonnée à une femme et à un jeune homme si novice qu'on lui déconseillait d'embarquer (1). Celui-ci avait pour secrétaire général des galères un « poëte-romaniste, le gentil auteur » Des Marest de Saint-Sorlin (2) ; celle-là se déchargeait de tout le soin d'établir les états (3) et d'aplanir les discussions (4) sur un ancien commis de Richelieu, sur le secrétaire général de la marine Julius de Loynes (5).

Et désorientée, sans direction, la flotte perdait l'esprit d'offensive : les équipages « gauchissaient bien souvent et taschaient à éviter le choc ». Des passevolants que les capitaines se passaient entre eux au moment des revues, tenaient lieu de matelots, ombres fugitives dont les commandants touchaient la solde (6). La gabegie se glissait partout : « Ceux qui avaient la direction du fonds de la marine, aplicquaient à leur util particulier une partye de la despense. » Trois vaisseaux avaient été commandés aux chantiers d'Elbeuf (7) : un seul en sortit, « trop petit pour un vaisseau d'armée, » avec des « genoux pozéz d'une façon ridicule (8) ».

Tout allait à vau-l'eau. Depuis 1644, « le commandant

(1) « Au cas qu'il aille à la mer, » le jeune duc de Richelieu est tenu de suivre en tout les avis du grand prieur Des Gouttes. Mazarin à Condé, 4 avril 1647 (Duc d'Aumale, t. V, p. 510).

(2) *Journal des guerres civiles de* Dubuisson-Aubenay, t. I, p. 236, 239.

(3) A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Loynes, p. 811.

(4) Mazarin à de Montade, 6 juin 1648 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 176).

(5) Il mourut en 1653.

(6) Le bailli de Valençay à Mazarin. Toulon, 3 juin 1647 ; — Mazarin à Valençay, 14 juin ; — Gravier à Mazarin. Canal de Piombino, 20 août (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 119, 143, 286).

(7) En août 1646 pour 86 000 livres. Un seul, *l'Elbeuf*, en sortit (Plainte des entrepreneurs Michel et Richot : Bibl. de l'Institut, *Godefroy* 64, fol. 182.)

(8) « Deviz de la visite faicte » par Du Quesne. Fontainebleau, 30 août 1646 (*Société normande de géographie. Bulletin de l'année 1890*, p. 251).

de la place du Havre se rendait dispensateur de l'ouverture des portes du bassin, en sorte que ce qui avoit esté destiné pour les seuls vaisseaux du Roy, fut commun à tous particuliers (1). » A Toulon, le commissaire général ne cessait de signaler des coulages (2). Et le lieutenant d'amirauté à Marseille, le borgne Antoine de Valbelle, soulevait un tel tolle par ses exactions que les consuls de la ville, les consuls étrangers, des armateurs natifs de Francfort, Cologne, Amsterdam, Anvers « habitués » depuis de longues années à Marseille, des capitaines malouins, « plus de dix mil tesmoings » eussent déposé contre lui. Un enquêteur concluait : « Il n'y a pas à mon advis un officier en France qui ayt plus abusé de l'authorité de sa charge et qui en ayt exercé une plus tyranniquement sur ceux qui dépendoyent ou qui avoyent affaire de luy (3). »

La marine semblait frappée de stérilité. Une enquête (4) pour trouver le long de la Seine le moyen de construire des vaisseaux de guerre n'avait donné aucun résultat. Pour remédier à notre pénurie de matériel, Mazarin en avait quêté de toutes parts à l'étranger. Le prince de Monaco avait promis quatre galères (5), le comte Ugo Fieschi six (6),

(1) *Mémoire du Havre de Grace, de celuy de Fécamp et de Honfleur,* par Abraham Du Quesne *(Ibidem,* p. 248).

(2) « Mémoire dressé par le sieur Gravier en 1648 » (Mazarine, ms. 2008, pièce 2).

(3) Bochart de Champigny à Mazarin. Aix, 30 août 1644 (B. N., Franç. 18593, fol. 305 : l'enquête est aux p. 238, 258 et suiv.). — Sur le rôle d'Antoine de Valbelle à Marseille, cf. Ad. Crémieux, *Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV* (1643-1661). Paris, 1917, in-8°, t. I, p. 175, 178.

(4) Menée en 1646 par Du Quesne *(Société normande de géographie. Bulletin de l'année 1890,* p. 251).

(5) Dont le bailli de Valençay passa la revue à Toulon le 18 juin 1647 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 164. — B. N., Collection Baluze 187, fol. 273).

(6) Suivant contrat daté de Paris, août 1644 : la construction devait se faire en quatre ans (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, fol. 28). Le capitaine Boyer fut envoyé le 16 octobre 1645 à Gênes pour

le roi de Portugal trois vaisseaux (1) et le duc de Courlande quelques autres, « peu propres pour la guerre », mais que l'urgence de nos besoins faisait néanmoins agréer (2). Un armateur suédois en offrait une demi-douzaine... (3). Le 5 août 1647, comme le jeune roi Louis XIV regardait la mer par une fenêtre du château de Dieppe, cinq vaisseaux de haut bord sous pavillon exotique parurent au large. C'était une division suédoise que nous vendait la reine Christine, *le Jupiter, le Regina, le Lion* (4)... et que nous aurions voulu payer en nature en la troquant contre du sel.

Le marin qui l'amenait, Abraham Du Quesne, venait de conquérir en Suède la renommée en participant à la victoire navale de Femmeren. Les Danois avaient commis la faute de s'inféoder à la politique impériale en nous fermant le Sund, à nous et à nos alliés (6). Pour rouvrir le passage, les amiraux suédois et hollandais Wrangel et Thysen, unis par le juste souci de défendre leurs libertés

en presser la construction *(Ibidem* 852, fol. 163), et Mazarin, en 1647, était obligé de rappeler à Fieschi les termes du contrat *(Ibidem* 858, fol. 169., *Lettres* DE MAZARIN, t. II, p. 695-737).

(1) Instructions au chevalier de Gardane et à Montade, envoyés en Portugal. 31 janvier et 17 mai 1647 *(Ibidem* 858, fol. 15, 99, 328. — *Gazette de France,* année 1647, p. 336).

(2) Mazarin à Nuchèze. 26 avril 1647 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 76)

(3) Affaires Étrangères, *Danemark* 3, fol. 294.

(4) *Gazette de France,* année 1647, p. 668.

(5) Le *Jupiter,* de 775 tonneaux, *le Lion de Smaaland* ou *du Nord*, de 690, *la Reine* ou *Regina*, de 560, *le Chasseur,* de 400, nous coûtaient 72 000 thalers. Stockholm, 8 juin 1647 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 6) ; — Louis XIV à Christine de Suède et à notre ambassadeur Chanut. 24 janvier 1647; — Chanut à H. de Lionne, 20 avril, et à Mazarin, 27 juillet (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 69, 70, 75, 86, 94). — Le *Jules* arriva de Suède l'année suivante (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 859, fol. 360). — A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 156.

(6) *Dissertatio super vetere Austriacorum proposito de occupando mari Balthico, omnibusque et Poloniæ et septentrionalis Germaniæ mercaturis ad se attrahendis, in Galliarum et fœderati Belgiæ detrimentum... Cardinali Mazarino dicata.* Parisiis, 1644, in-4°.


Edelinck Sculp. C.P.R.
Abraham du Quesne
Lieutenant Gñal des Armées Nauales du Roy

commerciales, tombaient le 13 octobre 1644 sur la flotte danoise à la hauteur de Femmeren, entre Falster et Lalandt. Trois de nos capitaines de vaisseau, Abraham Du Quesne, son frère Jacob et Pierre Banos, avaient apporté aux Suédois le concours de leur expérience. Abraham commandait, avec le grade d'amiral major ou chef d'escadre, *le Regina* où il avait son frère pour second : et on put dire, « sans faire tort aux amiraux suédois, qu'il fut le directeur du combat (1) ». En attaquant et en capturant après un violent engagement le vaisseau amiral *Patientia*, il démoralisa la flotte danoise qui perdit dix vaisseaux et trois cent cinquante canons. Pareil exploit lui vaudra, à son retour en France, le brevet de chef d'escadre, auquel il joindra la prétention d'arborer dans la flotte le pavillon de vice-amiral (2).

« Banos ne s'était pas moins bien acquitté de son devoir : homme sans bruit et franc, il s'était fait estimer dans le service rendu en l'armée navale de Suède (3). » Des sympathies ainsi créées, la France recueillait le bénéfice; elle héritait d'une escadre qu'un traité moyenné par nous entre les belligérants (4) rendait inutile. Par une délicate attention, Christine de Suède avait donné à l'un des vaisseaux dont elle nous faisait présent le nom de *Jules*. Et pour qu'il n'y eût pas d'équivoque, les armes du cardinal Jules Mazarin étaient gravées sur les trente-deux canons du bord; figuré lui-même au tableau de poupe en Jules César, « le manteau d'escarlate replié et traisnant derrière le dos, » il soutenait le bras du jeune Louis XIV tirant de l'arc contre l'écu de l'Empire (5).

(1) Chanut. — Vittorio Siri, *Del Mercurio*, t. IV (1655), p. 231. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 143.

(2) Du Quesne à Mazarin. 22 juin 1648 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 175.) Mais Garnier, plus ancien en grade, lui fut préféré.

(3) Chanut à Brienne. 25 mai 1647 (A. Jal, t. I, p. 160).

(4) Le 13 août 1645.

(5) Chanut à M. de Cérisantes. 12 octobre 1647 (A. Jal, t. I, p. 161).

VI

L'INSURRECTION DE NAPLES

Orbetello, Piombino, Porto-Longone ne sont que des étapes vers les Deux-Siciles : « La perte d'un seul de ces royaumes-là seroit un coup mortel à la monarchie d'Espaigne (1). » Un court intermède a ramené en 1647 l'escadre du grand prieur Des Gouttes sur les côtes de la Catalogne pour exécuter « ce qui serait ordonné par M. le prince de Condé (2). » Mais là, l'ombre s'est étendue sur la gloire du vainqueur de Rocroy; et la levée du siège de Lérida, le 18 juin 1647, reporte vers l'Italie les visées cardinalices et l'intérêt des opérations navales.

Le chevalier Paul, détaché en observation du côté de Naples, avait eu l'audace d'enlever sous le môle plusieurs felouques espagnoles. Le lendemain 3 avril 1647, dix galères et six vaisseaux se lançaient à la poursuite de nos cinq vaisseaux (3). Pour mieux contempler leur victoire, le vice-roi Rodrigo Ponce de Léon, duc d'Arcos, montait avec le cardinal Trivulzio sur les hauteurs de ce magnifique observatoire d'où l'on aperçoit tout le panorama du golfe, sur le Pizzofalcone. Paul laissait avancer l'ennemi, les vaisseaux à la remorque des galères, jusqu'au moment

(1) Mazarin à Condé. 25 août 1647 (Duc D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. V, p. 546).

(2) « Ordre à celuy qui commandera l'armée navalle. » 20 mars 1647 (Guerre, Archives historiques 103, fol. 189 v°). — « Instruction donnée à Mgr le prince de Condé s'en allant commander l'armée du Roy en Catalogne, du 6e avril 1647 » (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 79).

(3) « La course faite par sept vaisseaux français jusques dans le golfe de Naples : » *Gazette de France*, 1647, p. 341, 366. — Lettre de Henri Arnauld, abbé de Saint-Nicolas, 22 avril (CHÉRUEL, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, p. 363).

où la houle empêcha celles-ci de doubler l'île d'Ischia : alors, de tomber sur les vaisseaux espagnols, en essayant de les accrocher avec ses deux brûlots. La menace suffit pour amener leur retraite immédiate.

Humilié et furieux, Ponce de Léon duc d'Arcos signifia au capitaine général Doria de retourner vaincre ou périr. Trois jours durant, les galères ne cessèrent de nous canonner (1), mais aussi de subir de meurtrières bordées. Le 7 avril, de nouveaux renforts portèrent les forces de nos assaillants à treize vaisseaux (2) et onze galères. Satisfait de les avoir tenus toute une semaine en échec, d'avoir tué ou blessé quatre cents hommes, mis à mal une partie des galères et provoqué parmi la populace si mobile de Naples une commotion dont les effets ne devaient point tarder à paraître, le chevalier Paul ne voulut point pousser l'audace jusqu'à la folle témérité. La nuit venue, au lieu de garder ses feux allumés comme il l'avait fait jusque-là pour narguer ses adversaires, il éteignit tout à bord et, s'éclipsant, revint au golfe Juan rallier le gros de notre armée navale.

« Non content d'avoir augmenté par un si fameux exploict la réputation de noz armes, Paul excita aussi par sa courtoisie et sa libéralité envers les Napolitains qu'il fit prisonniers de guerre, une si forte estime pour le nom français dans les esprits de ces peuples-là, que c'est véritablement à luy qu'est deue la meilleure partie du mérite

(1) *Le Grand-Anglais* de 600 tonneaux commandé par Paul, *le Saint-Thomas d'Aquin* (800 tonneaux) du chevalier de La Ferrière, *le Triton*, *le Dauphin*, *le Faucon* (400 tonneaux chacun) des capitaines Fricambault, d'Henneville et de La Marthe. Les deux premiers avaient deux cent cinquante et deux cent quatre-vingts hommes d'équipage, les autres cent quatre-vingt-dix (Archives Nat., *Marine* $B^5{}_1$, fol. 23, 24).

(2) Entre autres le *Chat Doré*, de 500 tonneaux et vingt-quatre canons, navire hollandais à la solde de l'Espagne (B. N., Nouv. acq. franç. 22736, fol. 146). — Don Angel DE SAAVEDRA, *Insurrection de Naples en 1647*, trad. Hervey de Saint-Denys. Paris, 1849, in-8°, p. 26.

des révolutions arrivées depuis parmy eux (1). » L'agitation devenait générale; par on ne sait quelle cause mystérieuse, au moment d'appareiller, la capitane espagnole périssait corps et biens le 12 mai.

Or, le jeune duc de Richelieu, à la tête de vingt et un vaisseaux et de treize galères, cherchait à atteindre les dix-huit vaisseaux et les douze galères de la flotte napolitaine avant leur jonction avec l'escadre de Cadix. Aperçues le 14 juin près des Bouches-de-Bonifacio, plus tard par le travers de Calvi, les galères de Gianettino Doria eurent le temps de se mettre à couvert dans le port de Savone, après avoir débarqué à Final deux mille soldats. Richelieu, qui les suivait, offrit de se battre galère contre galère en combat singulier. « Nous pourrons nous rencontrer un jour, et à l'œuvre on reconnaîtra l'ouvrier (2), » répliqua Doria. La rencontre eût été immédiate, si Richelieu, — et « son jeune aage » eût été son excuse (3), — avait violé la neutralité et forcé l'entrée du port : mais la droiture du bailli de Valençay, autant que l'impossibilité de franchir sous le feu des batteries une passe où deux galères entraient difficilement de front (4), nous fit respecter le droit des gens.

Henri d'Estampes bailli de Valençay, parent de cet « original aussy fier que brave » que Louis XIII avait baptisé *le Mesdisant éternel* (5), avait « pris place sur l'admiral pour y servir sans bruict ni esclat (6) » comme l'homme

(1) Lettres de Louis XIV. Novembre 1649 (H. Oddo, p. 96).

(2) « Journal de ce qui s'est fait par les vaisseaux et gallères qui composent l'armée navalle du Roy, despuis le 15e avril 1647 que Mr le duc de Richelieu, assisté de M. le grand prieur d'Auvergne, s'est embarqué » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 63, 70). Lettre de Du Quesne, etc. (fol. 158).

(3) Mazarin au bailly de Valençay. 4 juillet (*Ibidem*, fol. 196).

(4) Valençay à Mazarin. Toulon, 16 juillet (*Ibidem*, fol. 227).

(5) Achille d'Estampes, bailli de Valençay, qui commandait la flotte royale en 1628 au siège de la Rochelle (Tallemant des Réaux, t. II, p. 472).

(6) Valençay à Mazarin. Du bord de l'amiral en rade de Piombino, 14 août (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 281).

« sur qui Sa Majesté se reposait de tout le soin de la marine ». Un règlement des préséances promulgué pour « prévenir les contestations entre les chefs, » lui réservait une place d'honneur au conseil de guerre.

L'état-major général était ainsi composé : Richelieu, général des galères, commandant en chef; Philippe Des Gouttes, lieutenant-général des vaisseaux. Le pavillon de vice-amiral flottait à la misaine du commandeur Jules de Montigny, chef d'escadre de Normandie, ou, à défaut, de Jacques Dumé, chef d'escadre de Guyenne (1). Au plus ancien des capitaines de vaisseau, à Jean-Louis de Montagnac chevalier de Lignières, revenait le pavillon de contre-amiral; les chefs d'escadre de Bretagne, Provence, Dunkerque et Catalogne, — Launay-Razilly, Garnier, Du Quesne et Montade (2), — portaient cornette à l'artimon. A terre, les capitaines de Manicamp et de Fontenay-Rollet faisaient fonction de lieutenant-général et de maître de camp (3).

Pour nos forces navales, que des renforts avaient portées à vingt-sept vaisseaux, dix flûtes et brûlots et vingt galères (4), s'offrait un splendide objectif : Naples. L'escadre qui la couvrait, — dix-huit vaisseaux et vingt et une galères, — avait été joindre à Cagliari l'escadre venue de

(1) Jacques Dumé amenait du Ponant *la Lune*, *le Tigre* et *le Léopard*. Des instructions en date du 23 mars 1647 lui prescrivaient d'éviter toute « brouille avec les Anglais pour les saluts et honneurs de la mer à cause du pavillon » (Borély, *Histoire du Havre*, t. II, p. 609).

(2) Qui proteste contre l'attribution d'un pavillon à un simple capitaine comme Lignières.

(3) « Règlement du Roy sur le fait de la marine. » Amiens, 22 juillet 1647 (Archives Nat., *Marine* B^2_8, fol. 1, et B^4_2, fol. 39. — *Édits, déclarations, règlemens et ordonnances du roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°, p. 9).

(4) Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 32. — « Journal de ce qui s'est passé en l'armée navalle du Roy despuis le 21me juillet 1647 qu'elle s'est remise à la mer jusques au 17me d'octobre qu'elle est arrivée aux isles d'Hyères » (*Ibidem*, fol. 43).

Cadix. Nous comptions contraindre « la flotte espagnole à suivre les routes de la françoise; et alors la vraye intelligence du mestier eût fait cognoistre si l'on devoit hazarder le combat (1) ». De Gênes le cardinal Grimaldi, de Piombino le gouverneur de la place nous incitaient à paraître immédiatement devant Naples.

Un événement considérable venait de s'y passer. Aux paysans napolitains qui refusaient de verser l'impôt ayant vendu jusqu'à leur dernier meuble, le duc d'Arcos avait répondu : « Vendez vos femmes et vos filles, et payez (2). » La populace exaspérée l'avait payé le 16 juillet en le massacrant. Un pêcheur nommé Masaniello, diminutif de Tomaso Aniello, et un armurier, Gennaro Annese, étaient à la tête de l'insurrection. Au lieu de profiter de ce coup de fortune pour venir en allié occuper Naples, le bailli de Valençay n'y vit qu'un motif de s'en éloigner.

« C'est un fruit qui n'est pas encore meur, disait-il, je ne voy que deux moyens de profiter de ces rébellions : préparer une armée pour faire la conqueste à vive force; ou joindre de la peau de renard à celle du lyon, en atendant de voir un party formé de la noblesse contre le peuple, et prendre le costé du plus foible. L'on entretiendra une guerre civile qui ne peut estre qu'avantageuse à la France. » En attendant, pour que « l'armée travaille avec solidité, elle ira en diligence en Catalogne; elle y consolera par sa présence ces peuples; et qu'ensuitte elle aille sur les eaux de l'armée navale d'Espaigne et à sa queste; quoi qu'il arive, ce voiage sera glorieux ». Or, qu'indiquait-on

(1) Valençay à Mazarin. Toulon, 8 juillet (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 199). — Du Hamel à Mazarin. Toulon, 21 juillet (*Ibidem*, fol. 235).

(2) Joseph Reinach, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Naples et Parme.* Paris, 1893, in-8°, p. cxx.

(3) A Mazarin. « Du bord de l'amiral, en rade de Piombino, ce 14 aoust » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 281).

comme le but possible de la campagne? Le port de Peniscola en Catalogne, une « petite place sur une péninsule voisine de Bineros (1) ». Pour un armement aussi formidable que le nôtre, c'était une dérision. L'emploi qu'on en fit fut plus dérisoire encore; deux mois se passèrent à évacuer à la Spezia les troupes de la garnison de Piombino (2), jusqu'au moment où l'on apprit la jonction des escadres ennemies (3). Don Juan d'Autriche avait profité de notre inaction pour passer de Tarragone à Naples, sans avoir à livrer bataille (4). Et il tentait aussitôt d'intimider par un bombardement la populace napolitaine. Il ne réussit qu'à l'exaspérer. Le 24 octobre 1647, la République était proclamée.

« Des larmes de sang aux yeux », les Napolitains se tournèrent vers la France pour la défense de leurs libertés (5). « On examina dans le Conseil en présence de

(1) Le chevalier Garnier à Mazarin. Golfe de la Spezia, 6 septembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 858, fol. 316).

(2) Valençay à Mazarin. Golfe de la Spezia, 5 septembre *(Ibidem*, fol. 308).

(3) Valençay à Mazarin. Golfe de la Spezia, 28 septembre *(Ibidem*, fol. 351).

(4) Par un ordre daté de Tarragone, le 26 juillet, il avait pris toutes ses dispositions en vue d'une rencontre avec notre flotte (F. Duro, *Armada española*, t. IV).

(5) Adresse du peuple de Naples et de Gennaro Annese au duc de Guise. 24 octobre 1647 *(Les Mémoires de feu Monsieur le duc de* Guise. Paris, 1668, in-8°, p. 55). — *Mémoires du comte de* Modène *sur la révolution de Naples en 1647*, éd. par J.-B. Mielle, 3e édition. Paris, 1827, 2 vol. in-8°. — A. Chéruel, *le Duc de Guise à Naples*. Paris, 1875, in-8°. — J. Loiseleur et G. Baguenault de Puchesse, *l'Expédition du duc de Guise à Naples : lettres et instructions diplomatiques de la Cour de France (1647-1648)*. Paris, 1875, in-8°, p. 205. — Galeazzo Gualdo Priorato, *Histoire des révolutions et mouvemens de Naples arrivées pendant les années 1647 et 1648*. Paris, 1654, in-4°. — *Relazione della guerra di Napoli... nella terza rivoluzione a 5 ottobre 1647*, éd. par Camillo Minieri Riccio, dans *l'Archivio storico per le provincie napoletane*, t. II (1877), p. 66. — *Diario di Francesco* Capecelatro *contenente la storia delle cose avvenute nel reame di Napoli negli anni 1647-1650*, éd. dal marchese Angelo Granito. Napoli, 1852, in-8°, t. II, p. 350.

la reyne lequel des deux partys seroit plus avantageux, ou que les Napolitains se donnassent au Roy ou que ils eslussent un Roy particulier soubz la perpétuelle protection de la France. » Mazarin songeait au vainqueur de Rocroi, de Fribourg et de Nordlingen, à Condé. Mais déjà, un homme « de peu d'expérience et de pratique dans le maniement des affaires » avait pris position (1).

Le petit-fils du Balâfré, un ancien ecclésiastique plusieurs fois marié, Henri de Lorraine duc de Guise, s'était embarqué avec une poignée d'hommes à Fiumicino, avait esquivé la poursuite des galères de garde aux îles Ponza et, passant audacieusement au travers des croiseurs espagnols, avait débarqué tout seul au milieu des insurgés qui lui firent un accueil triomphal. Quelques semaines plus tard, il tient la campagne et propage le mouvement insurrectionnel le long du golfe et du côté de Capoue.

« L'arrivée de notre armée navale sera la crise de la maladie qui sauvera l'infirme ou l'achèvera (2). » Sur l'ordre pressant de Mazarin (3), le duc de Richelieu est disposé à livrer bataille : il a fixé « par escadres » l'ordre de combat (4), ayant lui-même la consigne de « déférer entièrement » aux avis de ses conseillers, Valençay et Des Gouttes (5). Mais il n'a plus ni les galères, paralysées par la saison hivernale, ni les galions portugais, en radoub à Livourne. Il n'a que vingt-sept voiliers, Don Juan d'Au-

(1) Mazarin au marquis de Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome. 7 octobre et 28 novembre 1647 (A. Chéruel, p. 9).

(2) Hugues de Lionne à Fontenay-Mareuil. 16 décembre (A. Chéruel, *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, t. II, p. 454).

(3) Au bailli de Valençay. 4 octobre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 859, fol. 10).

(4) « Ordres par escadres que doibt observer l'armée navalle de Sa Majesté tant pour la marche que pour un combat », signés du duc de Richelieu à bord de l'amiral, 24 novembre (*Ibidem*, fol. 130).

(5) Louis XIV au duc de Richelieu (*Mémoires du comte de* Modène, éd. J.-B. Mielle, 3e éd., t. II, p. 117).

triche en a quarante-huit et vingt-deux galères (1) en faction près du Castel-Nuovo et du Château de l'Œuf, derniers soutiens à Naples d'une domination branlante.

Un coup de surprise faillit nous rendre maîtres de la position. Le 18 décembre 1647, les Napolitains avaient aperçu dans le lointain des vaisseaux qu'ils prirent pour une escadre espagnole. Le château de l'Œuf, les navires en rade saluèrent. On ne répondit pas. C'étaient les Français (2). Flanqué à droite de Dumé et Garnier, à gauche de Montade et Du Quesne, le duc de Richelieu se déployait en bataille près du château de l'Œuf, à portée d'une vingtaine de vaisseaux à demi désarmés (3). Les soldats de garde aux tranchées, les compagnies espagnoles qui tenaient tête aux insurgés dans la via di Toledo, de pauvres diables alléchés par une promesse de deux ducats s'embarquaient en hâte sous le commandement de Francisco Diaz Pimienta et Doria d'Avello. Ému de la gravité de la situation, le Conseil avait supplié Don Juan d'Autriche de ne point s'exposer.

Au lieu de brusquer l'attaque, le bailli de Valençay palabra avec les insurgés. Une fausse manœuvre, — l'annonce que la France voulait substituer au regime républicain un gouvernement absolu, — jeta parmi eux l'émoi (4). — Battez d'abord la flotte espagnole, lui dirent-ils (5). Et

(1) Chiffres donnés par l'annaliste napolitain édité par MINIERI RICCIO.
(2) D'après le même annaliste.
(3) « Journal de ce qui s'est faict et passé par l'armée navalle du Roy commandée par Mgr le duc de Richelieu au voiage de Naples » (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 51 : publié par J.-B. MIELLE, *Mémoires du comte de* MODÈNE, 3e éd., t. II, p. 133). — *Les combats donnés sur mer entre l'armée navale de France commandée par le duc de Richelieu, général des gallères de France, et l'armée navale d'Espagne, commandée par Don Juan d'Autriche*, novembre 1647-janvier 1648. In-fol. — Galeazzo GUALDO PRIORATO, p. 92.
(4) Le P. Flaminio Magnati au cardinal Brancaccio. Naples, 23 décembre (CAPECELATRO, t. II, p. II, p. 236).
(5) Teodoro a Meyden au cardinal Brancaccio (*Ibidem*, p. 247).

Henri de Guise de se proclamer défenseur de la Liberté, généralissime et duc suprême de la République (1), pour éviter qu'on lui « enlevât le jeu des mains ».

La surprise est manquée. Par surcroît, l'ouragan chasse notre flotte vers le fond du golfe : la division Dumé (2) attaque, le 21 décembre, trois vaisseaux de guerre et deux transports que cinq galères d'escorte ont abandonnés à Castellamare di Stabia. Épaulés par les troupes du maître de camp Miguel d'Almedia, les équipages espagnols, qui appartiennent à la redoutable brigade de Dunkerque et à la division de l'amiral Balague de Raguse (3), soutiennent pendant deux heures notre feu : le chevalier Garnier vient à la rescousse du vice-amiral Dumé avec le chevalier Louis Charbonneau de L'Eschasserie, capitaine du *Soleil*, dont un boulet emporte la tête. Mais les Espagnols sont à bout : les trois vaisseaux de guerre, qui ont à bord cent cinq bouches à feu, se font sauter : des transports qui appartiennent à Vincenzo de Médicis, l'un s'échoue, l'autre est pris. Furieux d'avoir vu massacrer des parlementaires envoyés par eux, les marins français bombardent Castellamare que nos mousquetaires aidés des insurgés d'Ippolito Pastina vont enlever, quand dans la nuit la flotte ennemie est signalée.

Feux allumés et vent en poupe, Don Juan d'Autriche vient avec toutes ses forces, à l'exception de neuf galères que la houle a empêchées de quitter l'abri de Baia. « Avec une vitesse merveilleuse, » Richelieu coupa la ligne ennemie en deux, isolant des vingt-quatre vaisseaux de Borja et Doria de Tursi le petit groupe qui entourait Don

(1) Proclamation du duc de Guise. Naples, 24 décembre (*Ibidem*, p. 248).

(2) *La Lune, le Triomphe, le Triton, le Cardinal, le Tigre* et *l'Elbeuf*, commandés par Jacques Dumé, Menillet, Villemoulin, Du Cluseau, Vieux-Marchais et Montenay.

(3) Capecelatro, t. II, p. 361. — *Lettres de* Mazarin, t. II, p. 559, note. — *Mémoires du comte de* Modène, 3e éd., t. II, p. 294.

Juan d'Autriche, l'amiral Francisco Diaz Pimienta, Giuseppe Caracciolo, prince d'Athènes, commandant *la Réale*, quatre bâtiments dunkerquois et un brûlot (1).

La mêlée commencée près de Capri fut très violente. *Le Saint-Louis* de Garnier attaquait à portée de pistolet deux bâtiments ; et son artillerie admirablement dirigée par l'ingénieur Blondel coulait le vaisseau portant le guidon de l'escadre de Dunkerque. Pimienta, dont un boulet parti du *Soleil* avait abattu le pavillon, pensa atteindre le duc de Richelieu en lui détachant dans le flanc un brûlot. Mais le chevalier Paul, l'un des matelots de l'amiral, mit son *Grand-Anglais* en travers pour couvrir son chef (2). Richelieu fonçait sur Don Juan d'Autriche : à son bord, une foule d'officiers supérieurs le secondaient, Des Gouttes, Valençay, Lusseraye, Rhodes, Rothelin, la Marte, Hautefeuille, La Chesnaye, La Rochefoucauld, Du Hamel, Boisdauphin, etc. ; il ne fut pas jusqu'à un volontaire de quinze ans, d'Inquessand-Hocquincourt, qui ne se distinguât pendant l'action. Mais Don Juan d'Autriche rompait vers Naples, le mât d'artimon cassé, *la Réale* très éprouvée par la mise hors de combat de nombreux volontaires (3). Le naufrage du *San Juan* sur les récifs du château de l'Œuf et d'un autre à la Chiaja porta les pertes des Espagnols à sept cents hommes : nous, nous n'en perdions que cent vingt.

Glorieuse sans doute, livrée « sans avoir ni ports ni

(1) Aux termes des instructions données par Don Juan d'Autriche, les vaisseaux amiraux étaient couverts chacun par deux matelots. Tarragone, 26 juillet 1647 (F. DURO, t. IV, p. 382). — Galeazzo GUALDO PRIORATO, p. 97.

(2) L'escadre propre à l'amiral français comprenait *le Grand-Anglais*, *le Dunkerquois* de Gabaret et *l'Eminent* de Bassompierre, avec le brûlot *le Saint-Fernand* (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 859, fol. 130).

(3) CAPECELATRO, t. II, p. 370. — Flaminio Magnati et Alberto Brancaccio au cardinal Brancaccio. Naples, 23 et 26 décembre (*Ibidem*, t. II, p. II, 235, 237).

mouillages » à des forces triples (1), l'action n'avait rien de décisif. Invité à la recommencer et à attirer l'ennemi au large pendant que le duc de Guise attaquerait en ville, Richelieu esquissa par deux fois, le 29 décembre 1647 et le 1er janvier 1648, une attaque puis une retraite vers l'île Nisida et vers Castellamare. Mais chaque fois, Don Juan évita le contact. Et faute d'abri, ce fut Richelieu qui se trouva forcé, le 5 janvier, de quitter le golfe, sans avoir débarqué la batterie offerte par la France aux insurgés, sans leur avoir fait savoir qu'il avait dix-huit cents hommes pour les appuyer. L'objectif de la campagne était manqué.

Mazarin en fit d'amers reproches à Valençay (2) : « N'avoir point desfaict l'armée ennemie, — comme nous pouvions le faire à l'abord, — de peur du canon des forteresses, avoir fait mystère aux Napolitains du fait que toute l'armée estoit à leur disposition, estre parti de ces mers, sans donner cœur au peuple par l'espérance de nous revoir bientost, enfin avoir laissé l'armée d'Espagne aux postes d'où il y avait ordre de la chasser ou de périr, estoient de justes sujets de plaintes. »

L'issue de l'aventure ne le prouva que trop. Notre prestige était ruiné à Naples. On faisait courir le bruit — et ces populations crédules y ajoutaient foi — que notre flotte venait recevoir « l'argent caché sous des fruits que Dom Juan d'Autriche envoyait à Mazarin (3) ». Le 6 avril 1648, la restauration espagnole à Naples était un

(1) Louis XIV au duc de Richelieu. 24 janvier 1648 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 860, fol. 30, 31).

(2) Le 1er février (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 859, fol. 206). — Brienne au marquis de Fontenay. 24 janvier (Loiseleur, p. 261).

(3) Lettre d'un gentilhomme romain à un Français dans le *Recueil de diverses pièces qui ont paru durant les mouvemens derniers de l'année 1649*. 1650, in-4°, p. 518.

fait accompli au cri de « la Paix! Point de gabelles! » Le duc de Guise, alors à Nisida, prenait la fuite, mais tombait prisonnier (1).

Nous gardions l'illusion que « délivrés de l'embarras de M. de Guise, les choses pourraient se renouer avec plus de succès qu'auparavant (2) », qu'un prince à l'esprit délié comme Thomas de Savoie réussirait et que son intrépidité suppléerait à son ignorance de la marine (3). Au duc de Richelieu furent adjoints, « pour sonder le gué, » un prélat italien et un maréchal de camp comme diplomates : le cardinal Grimaldi et Bernard de Besançon sieur Du Plessis. Nos forces, cette fois, étaient bien supérieures à l'escadre de couverture qui protégeait Naples. Nous avions dix-neuf galères contre les dix du prince d'Avello, douze vaisseaux contre dix. Mais aucune commotion ne se produisit à l'apparition de notre flotte le 4 juin.

L'insurrection avait été décapitée; « les esprits, quoique fort émus, demeuraient sans agir; » Doria d'Avello se contentait de suivre nos évolutions sans s'engager. Le chevalier Paul, une fois de plus, mit en relief « son bon marinage, sa vigilance et sa résolution » légendaires. Le 8 juin, il coupait la route à deux vaisseaux, en acculait un sous le canon de Pouzzoles et l'approchait à portée de mousquet; malgré le feu d'une batterie amenée de Naples et d'un millier d'hommes qui bordaient la côte, il l'enlevait après deux heures d'un combat où la frégate de Vieux-Marchais lui avait prêté un énergique appui. L'autre vais-

(1) Cf. *la Prise des villes de Salerne, Nocera, la Cava, de la tour de la Nonciata, de Pozzuolo et de plusieurs autres dans le royaume de Naples par M. le duc de Guise ès années 1647 et 1648*. In-fol.

(2) Du Plessis-Besançon à Mazarin. Toulon, 21 avril (*Mémoires de* Du Plessis-Besançon, éd. du comte Horric de Beaucaire. Paris, 1891, in-8°, p. 301).

(3) Mazarin au cardinal Grimaldi. 8 mai (*Lettres de* Mazarin, t. III, p. 114).

seau, un transport également, avait été capturé par la frégate d'Apremont (1).

Ce fut le seul fait saillant d'une croisière de quinze jours. Vincheguerre et Baillebaut avaient représenté au conseil que, « si on n'avait pas la terre à faveur, » les galères risquaient d'être drossées par la tourmente; or, avec les seuls détachements des régiments de Montpezat et Perrault, on ne pouvait enlever la place de Castellamare, que défendaient six cents Espagnols.

Le duc de Richelieu revint donc attendre à l'île d'Elbe le prince Thomas de Savoie, commandant suprême des forces de terre et de mer (2), qui amenait vingt-trois vaisseaux, huit brûlots et deux flûtes (3), deux mille cinq cents fantassins et cent soixante-dix cavaliers (4). Pour armer cette grosse flotte, Mazarin avait « demandé comme l'aumône à des particuliers (5) »; une crise de chef lui faisait quêter des conseils au prince de Condé (6). Mais il attendait, en retour, une action décisive qui « réduirait les Espagnols à consentir à la paix généralle » : et il se berçait de l'espoir que « leur domination violente ne pourrait estre davantage suportée par le peuple très fidèle de Naples qui réclamait incessamment nostre

(1) Du Plessis-Besançon à Mazarin. De la rade du Pausilippe, 7 juin — Castellamare, 11 juin (*Mémoires de* Du Plessis-Besançon, p. 309). — Pennautier à l'abbé de Saint-Nicolas. Du *Brézé*, dans le golfe de Naples, 12 juin (Loiseleur, p. 336, note). — « Instruction de Mgr le cardinal au sieur Du Plessis-Besançon s'en allant à Naples, en mars 1648 » (Joseph Reinach, p. 16).

(2) Suivant lettres patentes du 8 mai (B. N., Franç. 4223, fol. 14).

(3) Le Roux d'Infreville à Mazarin. Toulon, 6 juillet (Archives Nat., *Marine* B^{34}, fol. 347).

(4) Une liste des détachements embarqués en mai à Toulon, cavaliers de Brissac, suisses de Reding, fantassins des régiments de la Marine du Levant, Du Gua, d'Uxelle, se trouve dans le ms. B. N., Mélanges Colbert 62, fol. 433.

(5) Mazarin à Condé. 30 avril et 21 mai (Duc d'Aumale, t. V, p. 572 et 575).

(6) Mazarin à Condé. 28 mai (*Ibidem*, p. 526).

secours (1) ». Le prince de Savoie avait ordre de livrer bataille, même s'il avait une demi-douzaine de vaisseaux de moins que ses adversaires (2). Et à l'estime de Mazarin, même réunies, les flottes de Naples et de Cadix ne dépassaient guère la nôtre (3).

Sur ces espoirs chimériques souffla la triste réalité. Du vaisseau amiral, le maréchal de camp Du Plessis-Besançon écrivait (4) : « Pour conquérir une si belle pièce » que le royaume de Naples, nous manquons de troupes. « Dix mille hommes effectifs, le quart de bonne cavalerie, une somme notable d'argent comptant et un général de réputation, » voilà ce qu'il faudrait. Il aurait fallu Condé. Mais Condé était à l'armée du Nord.

L'imposante démonstration de nos soixante-dix voiles devant Naples, le 6 août, ne provoqua « ni émotion, ni soulèvement ». L'île de Procida à l'entrée du golfe fut occupée comme base d'opérations (5); et la flotte prit, le 9 août, la route de Salerne. La montagne borde comme une muraille la côte nord : dans l'une des rares brèches qui s'y ouvrent, à Vietri, débarquèrent dix-neuf cents matelots de Montade et des capitaines de galères de Sainte-Maure et de Vins, que suivirent avec deux pièces lourdes quinze cents hommes des régiments de Sault, Perrault et Montpezat. Nos matelots, poussant les Espagnols l'épée dans les reins jusqu'à trois cents mètres des remparts de Salerne, s'installaient à cheval sur la route

(1) Lettres de Louis XIV nommant commandant en chef le prince de Savoie, 8 mai (B. N., Franç. 4223, fol. 14; Guerre, Archives historiques 3786, fol. 236).

(2) Ordre de Louis XIV. 15 juin (Guerre, Archives historiques 107, fol. 314).

(3) Quarante vaisseaux, 8 brûlots et 29 galères d'Espagne contre 40 à 42 vaisseaux, 10 brûlots et 21 galères de France (Mazarin à Condé, 28 mai).

(4) Rio, île d'Elbe, 3 juillet; et Porto-Longone, 23 juillet (*Mémoires* de Du Plessis-Besançon, p. 324, 331).

(5) Mémoire pour la Cour. Procida, 7 août (*Ibidem,* p. 333).

qui mène à la Cava. Montade était blessé, le capitaine de vaisseau de Lusseraye était tué, les capitaines de vaisseau François de Bassompierre, de Salenove et de Mesgrigny avaient des blessures. A part le concours de la bande de Polito Pastina, nous ne rencontrions que de « la froideur » parmi la populace. Avisé que trois mille hommes arrivaient de la Cava au secours de la garnison de Salerne, le prince Thomas de Savoie décampa dans la nuit du 13 au 14 (1). Puis il évacua Procida et revint à Toulon.

La démoralisation avait gagné nos marins : ils se mutinèrent et blessèrent à bord de l'amiral deux capitaines (2). Le fâcheux exemple que donnaient par leurs altercations le général des galères et le contre-amiral de Montade, n'était point de nature à maintenir la discipline (3). Il ne pouvait plus être question « d'aller chercher l'armée ennemie pour la combattre et agir ensuite aux costes de Catalogne (4) ». Il fallut désarmer.

Ainsi finit l'aventure napolitaine où nous avait lancés Mazarin. « Si le cardinal de Richelieu eût été vivant, elle eût eu une bien plus grande suite (5). »

Elle avait immobilisé toutes nos forces navales, quelques frégates garde-côtes exceptées (6), dans un moment où

(1) Mémoire pour la Cour. De la rade sous Procida, 16 août (*Mémoires* de Du Plessis-Besançon, p. 335).

(2) Fricambault et La Roche. Dépêches de Le Roux d'Infreville. Toulon, 5 et 12 octobre (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 383 : B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 15).

(3) Louis XIV au duc de Richelieu. 8 août (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 860, fol. 117, 120).

(4) Ordre du 15 août rapporté le 2 septembre (*Ibidem*, fol. 140).

(5) Montglat.

(6) Instruction au commissaire De Gorris d'armer les frégates *Marquise* et *Charité* avec une flûte pour amener 400 soldats à Calais, 3 avril 1648 (Archives Nat., *Marins*, $B^4{}_2$, fol. 60). — « Estat des vaisseaux de guerre qui servent à l'escorte » des convois de sel pour Brouage et des convois de vin pour Bordeaux : *le Saint-Michel*, 20 canons, 70 hommes, capitaine Charles Le Roy Dumé ; *le Don-de-Dieu*, 26 canons, 100 hommes, Adrien Godefroy de Nipiville ; *l'Affection renaissante* de Dieppe, 16 canons, 70 hommes,

l'ennemi, servi par les menées de la duchesse de Chevreuse, méditait un coup de main du côté de la Rochelle ou de Saint-Malo (1). Il fallut « en grand secret » constituer une petite flotte pour paralyser, par le blocus de Nieuport, l'appareillage des contingents ennemis (2).

La marine hollandaise n'était plus aux côtés de la nôtre. Au congrès de diplomates qui depuis quatre ans s'efforçait en Westphalie d'asseoir le statut de l'Europe, l'Espagne avait fini par reconnaître, le 30 janvier 1648, un fait de longue date acquis, l'indépendance des Provinces-Unies. La crainte de l'hégémonie maritime de la Suède dans les mers du Nord, où le traité d'Osnabrück allait lui donner la Poméranie, avait rapproché de l'Espagne les États-généraux (3). Et la Hollande s'était faite le courtier marron de l'ennemi. Les vaisseaux qui s'assemblaient à Nieuport pour jeter deux ou trois mille Espagnols sur nos côtes, avaient été secrètement frétés en Hollande (4). L'un des bâtiments qui avait combattu devant Naples contre le chevalier Paul, était hollandais (5). Et de riches cargaisons se dérobèrent à nos coups en se plaçant sous le pavillon neutre (6).

L'éclipse de notre alliée avait eu de plus graves conséquences encore. Avant d'avoir traité avec elle, l'Espagne

Jacques de Sennes, 2 frégates de 26 et 12 pièces, 150 hommes, Jacques Carel de Meautrix (B. N., Mélanges Colbert 62, fol. 431).

(1) Mazarin à Condé. 6 juin (Duc D'AUMALE, t. V, p. 588). — Mazarin au comte du Daugnon. 14 juin (*Lettres du cardinal* MAZARIN, t. III, p. 139) — L. BATIFFOL, *la Duchesse de Chevreuse*. Paris, 1912, in-8°).

(2) Mazarin à Condé. 9 septembre (Duc D'AUMALE, t.V, p. 639).

(3) Mazarin à Servien. 5 juin 1648 (*Lettres du cardinal* MAZARIN, t. III, p. 129).

(4) Mazarin au comte Du Daugnon. 14 juin (*Ibidem*, p. 139).

(5) *Le Chat Doré,* intercepté plus tard par Du Quesne. Dépêche de Du Quesne à bord du *Jupiter,* Cap de Gata, 10 novembre (B. N., Nouv. acq. franç. 22736, fol. 146).

(6) *L'Apollo,* par exemple, transportait une cargaison espagnole d'un million. Dépêche de Le Roux d'Infreville. 17 mars 1649 (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 25).

inclinait à parler de paix avec nous et à nous abandonner les présides de Toscane, Piombino et Porto-Longone. Après le 30 janvier, le plénipotentiaire Peñaranda reçut de tout autres directives (1). Il quitta le congrès de Westphalie. Alors que l'empereur d'Autriche, sous la pression des armées de Turenne et de Wrangel, consentait le 24 octobre 1648 à nous reconnaître comme frontière le Rhin, le roi catholique refusait de souscrire à l'abandon de Dunkerque et du Roussillon.

« Avec les Espagnols, le flegme, la patience et une prudente dissimulation, toutes qualités peu ordinaires au Français, sont du tout nécessaires, » disait Richelieu à Mazarin (2). Le cardinal italien avait négligé l'avis. Outrant la pensée de son illustre prédécesseur, à nos plénipotentiaires en Westphalie il avait donné comme consigne d'obtenir, par la dévolution des Pays-Bas espagnols, l'extension de nos « frontières jusques à la Hollande et, du côté de l'Allemagne, jusques au Rhin, formant à la ville de Paris un boulevard inexpugnable (3). » La réponse avait été une tentative d'invasion. Dans une vigoureuse riposte, Condé répétait dans les plaines de Lens, le 20 août 1648, sa victoire de Rocroi. Mais déjà l'Espagne retournait contre nous l'arme dont l'avait frappée Richelieu : *la guerre civile.* L'une des premières victimes en sera précisément le vainqueur de Lens.

(1) Mazarin à Servien. 29 mai 1648 (*Lettres du cardinal* Mazarin, t. III, p. 122).
(2) Fin janvier 1642 (*Lettres de* Richelieu, t. VII, p. 898).
(3) 20 janvier 1646 (*Lettres du cardinal* Mazarin, t. II, p. 710).

LA GUERRE AVEC L'ESPAGNE

(1648-1659)

I

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Le 25 août 1648, l'émeute grondait à Paris et donnait comme triste lendemain à la Victoire de Lens la Journée des Barricades. A la guerre de Trente Ans qui avait retrempé dans une longue lutte contre l'étranger les énergies nationales, succédait une guerre intestine qui les dissipa. De la Fronde, — jeu d'enfants interdit par la police, — le nom dit assez la futilité. Se posant en tuteurs de l'autorité royale, des collectivités ou des particuliers, au lieu d'obéir, voulurent régenter. Et la souplesse italienne du premier ministre ne fut pas en mesure de leur imposer le respect.

La cause du mal, — elle est à la base de plus d'une révolution, — ce fut la quasi-banqueroute de l'État. Une des mesures prises pour y pallier, la création de nouvelles charges judiciaires à vendre, déclancha contre le pouvoir tout l'appareil de la justice qui chercha à accommoder « les ordonnances royaux avec la guerre civile. » Atteints dans leurs bourses, les parlements refusèrent l'enregistrement des édits et par « l'arrêt d'union » revendiquèrent le contrôle

de l'impôt. Leur résistance, en l'absence des États généraux qu'on ne convoquait plus, les posa en défenseurs de l'intérêt général. Les villes où ils siégeaient, Paris, Bordeaux, Aix, Rennes, Rouen, prirent parti pour eux. La révolte obligea de rappeler les armées des frontières pour bloquer la Capitale, que la Cour avait quittée (1).

Quand Paris, après un investissement de deux mois, ouvrit ses portes à Condé, quand la paix de Rueil, le 12 mars 1649, désarma les rebelles parisiens par des concessions pleines de faiblesses, un mal irrémédiable était fait. Les Espagnols avaient mis à profit notre désarroi pour reprendre une à une nos conquêtes de la Flandre maritime. Et ils se tenaient aux aguets de nouvelles défaillances pour s'infiltrer en France sur de nouveaux points. Car l'esprit de fronde se glissait partout. La veille de la paix de Rueil, le parlement de Rennes (2) interdisait aux États de Bretagne d'obéir à la convocation du gouverneur.

La marine tout d'abord se laissa peu entamer. Quand les parlementaires d'Aix osèrent prendre en otage le gouverneur de Provence, Louis de Valois comte d'Alais, tout ce qu'il y avait d'officiers de marine à Toulon, dans un sursaut d'indignation, lui « offrirent leur service pour ayder à soustenir l'auctorité du Roy. » Et l'intendant du lieu d'ajouter : « Les consuls et les principaux habitans respondent, jusques à la dernière goutte de leur sang, de leur fidélité. » Précieuse disposition d'esprit dans « une ville des plus importantes de l'Estat, puisqu'elle renferme toutes les forces navales de la France et deux mille pièces de canon avec tout leur attirail (3). » Elle déjouait les cal-

(1) Duc D'AUMALE, t. V, p. 307.

(2) Barthélemy POCQUET, *Histoire de Bretagne*. Rennes, 1913, in-4°, t. V, p. 423.

(3) Dépêche de l'intendant Le Roux d'Infreville à Brienne. Toulon, 4 janvier 1649 (Archives Nat., *Marine* B^3_4).

culs des frondeurs qui escomptaient leurs intelligences en Provence pour « s'emparer des trente vaisseaux et galères du Roy (1). » C'était l'instant où, le 6 janvier 1649, Anne d'Autriche quittait Paris pour se réfugier à Saint-Germain. L'intendant de la marine à Toulon s'inquiétait de la faiblesse de la Cour : « Le long temps que l'on est à remédier à cette révolte, écrivait-il (2), alentit l'ardeur de ceux qui s'offrent à lui faire quitter les armes, pourveu qu'il y ait à leur teste quelque général d'armée. Si Marseille se déclare pour le parlement, elle attirera avec soy le reste de la province (3). » Et que de dangereux exemples s'offraient à elle!

« Finassant à la mode et selon le génie du pays (4), » le parlement de Rouen avait asservi à sa cause le gouverneur de Normandie, Henri d'Orléans, duc de Longueville. Relevé de ses fonctions, le duc avait appelé aux armes la noblesse normande (5), repoussé son successeur Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, et entrepris la conquête des places fidèles au roi (6). Le Havre était de celles-ci. Ni le lieutenant-gouverneur René de Sainte-Maure de Beaurepaire, ni le chef d'escadre Jacques Dumé n'étant d'humeur

(1) Mazarin invitait en conséquence Le Roux d'Infreville à se concerter avec le duc de Richelieu et le lieutenant général de Valbelle pour mettre la flotte à l'abri de toute surprise. 19 janvier 1649 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 180).

(2) Le 23 janvier.

(3) Autre dépêche de Le Roux d'Infreville, 27 avril (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$). La noblesse était, à ce moment-là, fidèle (P. Gaffarel, *La Fronde en Provence*, dans la *Revue historique*, t. II, p. 438).

(4) Mme de Motteville, *Mémoires*, éd. Riaux, t. II, p. 316.

(5) *Lettre de M.* [de Pardieu] d'Avremesnil, *chef de la noblesse de Caux, à Mgr le duc de Longueville, 21 mars 1649*. Paris, veuve d'Antoine Coulon, in-4°.

(6) *Relation véritable de ce qui s'est passé à la prise de la ville d'Harfleur, près le Havre, par l'armée de Mgr le duc de Longueville*. Paris, Nicolas de La Vigne, 1649, in-4°. — A.-E. Borély, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*. Le Havre, 1880-1881, in-8°, t. II, p. 472.

à pactiser avec les factieux, le duc de Longueville recourut à une galante intrigue : une jeune veuve de ses amies, Madame de Pons, parvint à inspirer une violente passion au gouverneur du Havre, au jeune Armand-Jean de Richelieu, qui l'épousa clandestinement (1). Par elle, les frondeurs pensaient tenir les clefs de la place. On verra plus loin comment ils y entrèrent... à leur corps défendant.

Les parlementaires bordelais, qui avaient suivi leurs collègues parisiens dans la voie de la révolte, n'avaient pas imité leur soumission. L'irritation qu'avait provoquée par « sa chimère de vanité » le nouveau gouverneur Bernard de La Valette d'Épernon, auquel le désastre de Fontarabie aurait dû enseigner la modestie, et la menace des canons du Château-Trompette pointés contre la ville avaient ameuté le peuple (2). Le gouverneur avait été chassé; dans Bordeaux, avait surgi une « république parlementaire » pourvue d'une armée et d'une flotte, car les capitaines de la marine royale Treillebois, Cazenac, Pichon, Thibault, se mirent à sa dévotion. Cinq frégates appuyèrent l'attaque du général marquis de Chambaret contre Libourne et participèrent à son échec le 26 mai 1649 : deux d'entre elles furent capturées (3). L'approche du duc d'Épernon accentua la déroute; le gouverneur rentra dans Bordeaux, mais pour en être de nouveau expulsé, ayant commis le crime « d'assiéger la justice souveraine dans son sanctuaire. »

(1) Décembre.

(2) Camille JULLIAN, *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895*. Bordeaux, 1895, in-4°, p. 479.

(3) FONTENEIL, jurat de Bordeaux, *Histoire des mouvemens de Bourdeaux*. Bourdeaux, 1651, in-4°, p. 37, 91, 126, 170, 238.

Combats navals dans la Gironde.

(1649.)

Renforcée par des navires marchands qu'on avait réquisitionnés dans la Gironde (1), la flotte des insurgés (2) reprit en août l'offensive, pendant que les troupes bordelaises de Ferrières-Sauvebœuf investissaient le Château-Trompette et le forçaient, le 18 octobre, à capituler. Mais, tout à coup, les officiers de la marine royale, Vigier de Treillebois qui commande en chef, Treillebois le fils, le chevalier Thibault,... s'éclipsent. Un ordre est venu qui enjoint à tous les marins de quitter le parti de la Fronde, à peine d'avoir leurs maisons rasées (3). Le signataire, « l'un des plus grands fourbes du royaume, » est un « tyran » devant qui tout tremble. L'intendant général de la marine Louis de Foucauld de Saint-Germain, comte Du Daugnon (4), avait à Brouage « cent gardes montéz comme des Saint-Georges et rançonnoit fermiers et marchands. Grande maison, grand équipage, tout cela bien réglé et point de désordre, pourveu qu'on fist tout ce qu'il vouloit (5). » Or, il avait à ses ordres l'es-

(1) Entre autres le navire hollandais *le Château de Bevezen* (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. 1, p. 182. note).

(2) Elle comprenait les vaisseaux de Céridos, Vigier de Treillebois, Suaud et La Mothe-Sauvage, les galiotes du marquis de Lusignan, du chevalier Thibault, de La Mothe-de-Las, Galibert et Richon de La Rodière (*Relation de Bordeaux, contenant ce qui s'est passé depuis la sortie de nos chaloupes*. 1650, p. 4).

(3) Fonteneil, p. 372. — Avis de Bordeaux, 25 novembre 1649 (B. N., Franç. 25025, fol. 143 v°).

(4) Ou Du Dognon (Georges Berthomier, *Louis Foucauld de Saint-Germain-Beaupré, comte Du Dognon*. Montluçon, 1890, in-8°). Du Daugnon est la graphie actuelle de la famille.

(5) *Les Historiettes de* Tallemant Des Réaux, 3e édition par MM. de Monmerqué et Paulin Paris (1854), t. II, p. 214.

cadre de Guyenne qu'il amena à la rescousse du duc d'Épernon.

Aux cinq mille hommes de la flotte royale, aux neuf vaisseaux de ligne, aux neuf frégates, aux vingt traversiers et aux cinquante barques longues du comte Du Daugnon (1), l'amiral bordelais La Mothe-Guyonnet ne peut opposer que six frégates, autant de brûlots, des galères et des galiotes (2). Mais il est « homme de résolution. » Et après avoir rompu à la Barranquine, au bec d'Ambès il accepte la bataille.

Sommé de mettre pavillon bas sous promesse d' « oubli général, » La Mothe-Guyonnet répondit que la force seule pourrait l'y obliger. Le 5 décembre, avec la marée du soir, Du Daugnon attaqua. Vent debout, les frégates de Cachac et Fonteny engagèrent l'action, bientôt soutenues par les vaisseaux de La Lande, Meautrix et Gargot, que rejoignit péniblement, en talonnant sur les bancs, le vaisseau amiral.

(1) *La Lune,* montée par Du Daugnon, capitaines Salenove et La Roche-Gauchère, 54 canons, 750 marins, soldats et volontaires;

Le Jules, Pierre Dumont, chevalier de La Lande, 42 canons, 3 à 400 hommes;

Le Léopard, Nicolas Gargot, 34 canons, 250 hommes;

Le Berger, Abraham Du Quesne, 36 canons, 300 hommes;

La flûte de Charles Dumont, chevalier de Fonteny, 24 canons, 200 hommes;

Le navire anglais de Du Vignau, 30 canons, 250 hommes;

Le navire flamand de Gabaret, 24 canons, 200 hommes;

La frégate de Cachac, 20 canons, 150 hommes;

Le flibot de Laudet, aide-major, 12 canons, 100 hommes;

La frégate de Jacques Carel de Meautrix, 24 canons, 200 hommes, etc. (Fonteneil, p. 376. — *Mémoires de la vie et des aventures de Nicolas* Gargot, p. 13).

(2) La frégate de La Mothe-Guyonnet, 26 canons, 200 hommes;

La Notre-Dame de Richon de La Rodière, vice-amiral, 20 canons, 80 hommes;

Les flûtes des capitaines Labat, Giraud, Chantier, Guitard, 22 canons, 80 hommes;

Les deux galères du major Morpain;

Seize galiotes et 6 brûlots (Fonteneil, p. 378).

Un navire bordelais de vingt-deux canons et quatre-vingts hommes s'était échoué et, dans cette position difficile, se trouvait enveloppé par les huit grandes galiotes de La Roche-Gauchère, capitaine de pavillon de *la Lune*. Les assaillants avaient déjà grimpé dans les préceintes en criant : « tue! tue! » La Roche était dans les haubans, lorsque le capitaine du bâtiment échoué chargea, demi-pique en main, à la tête des matelots massés dans le château de poupe. La Roche-Gauchère et ses gens furent précipités par-dessus bord; une décharge à mitraille acheva leur déroute. Mais ils revinrent à la rescousse au nombre de huit cents. Après leur avoir tenu tête, coutelas au poing, le capitaine Giraud refoulé dans l'entrepont allait mettre le feu aux poudres, quand une balle dans la tête mit fin à la belle résistance de ce jeune homme de vingt-deux ans. Son bâtiment et un petit navire armé de sept pièces tombaient aux mains des royalistes. Le brouillard et la nuit mirent fin à l'action.

Le 7 décembre, les insurgés, postés à deux lieues de Lormont dans un étroit canal, tenaient conseil à bord de leur vaisseau amiral avec le marquis de Ferrières-Sauvebœuf, commandant les troupes bordelaises. De l'avis des dix-sept capitaines mandés au conseil de guerre, une bataille rangée était impossible : mieux valait lâcher sur *la Lune* et *le Jules*, à demi échoués, cinq brûlots, avec autant de galiotes et de chaloupes en soutien (1). « Mais il est bien mal aysé que la rhétorique ny la persuasion surmontent la crainte ou plustost la lascheté. » Quelle que fût l'habileté du major Morpain à mener l'attaque, il ne put atteindre les beauprés des vaisseaux du roi, que cou-

(1) Décision du conseil de guerre signée de dix-sept capitaines de navires bordelais. 7 décembre 1649 (Paul Huet et vicomte Paul de Chabot, *Histoire généalogique de la maison de Ferrières-Sauvebœuf*. Abbeville, 1903, in-8°, p. 318).

vrait à portée de mousquet une division légère. Le brigantin du capitaine des gardes Ballemane, la chaloupe du major Pasdejeu et d'autres barques chargées d'infanterie accrochèrent les brûlots bordelais avant qu'ils fussent arrivés à destination, et poussèrent vers la rive ces épaves fumantes (1).

Trois jours après, les insurgés reprenaient l'avantage. Un débarquement des royalistes près de Lormont, où ils essayaient de se faire une place d'armes d'une maison assise sur la croupe d'un rocher, était repoussé par le marquis de Sauvebœuf et par Morpain, major de la flotte bordelaise. Une contre-attaque du côté de Bacalan échoua de même; par trois fois, *le Jules* du chevalier de La Lande, qui soutenait la descente de l'infanterie royaliste, fut refoulé par le vice-amiral Richon de La Rodière et par le capitaine de galère Vauzèle.

Le comte Du Daugnon se replia sur le bec d'Ambès, soi-disant pour se mettre à l'abri des coups de vent, mais en réalité pour peupler de blessés l'hôpital de Bourg et de morts le cimetière de Blaye. Après entente avec le duc d'Épernon, il reprit l'offensive. Les capitaines bordelais, enflés de leur succès, l'attendaient. Embusqués dans une anse en aval de Lormont, devant laquelle les vaisseaux royaux devaient « n'arriver qu'à la file, » ils comptaient écraser de feux convergents l'amiral. Celui-ci parut le 27 décembre 1649, en tête de colonne, à la remorque de deux chaloupes. Les insurgés jetèrent sur lui quatre brûlots, soutenus par des galères qui tiraient par les créneaux de la ligne. Mais *la Lune* était masquée par un rideau de

(1) « Les deux combats n'aguères donnéz entre l'armée du Roy commandée par le comte Du Daugnion et les troupes de Bordeaux » (*Gazette de France* (1649), p. 1237). — « La défaite des gens de l'armée navalle du duc d'Espernon par les troupes commandées par le marquis de Sauvebeuf » (Paul Huet, p. 314). — Avis de Bordeaux. 9 décembre (B. N., Franç. 25025, fol. 155 v°).

dix-sept chaloupes et brigantins, que conduisaient le capitaine de vaisseau Gabaret, le major Pasdejeu, les officiers des gardes Mondon et Confolant. Les brûlots furent écartés; l'un d'eux, chargé de deux cents soldats du régiment de Lusignan, est enlevé à l'abordage par Gabaret, qui se fait blesser « à la mamelle et au petit ventre ». Les capitaines de la flotte royale, « ravis d'aise quand il faut jouer des couteaux, » se mettent à pourchasser La Mothe-Guyonnet qui fuit vers Bordeaux.

Derrière lui traînent un brigantin, que deux volontaires limousins emportent à l'abordage, et le contre-amiral des insurgés, que *la Lune* foudroie à portée de pistolet et qu'investissent les chaloupes de La Roche-Gauchère, Laudet et Meautrix. Après un long combat, les cent vingt survivants demandent quartier. Une heure après la bataille, Bordeaux aux abois envoie ses députés à bord de *la Lune* (1) implorer la paix. Au même instant, un exprès de la Cour leur apporte l'amnistie signée le 23 décembre. Louis XIV a cru mettre un terme à la Fronde.

II

LA FRONDE DES PRINCES

Elle n'était qu'assoupie, un incident tragique l'éveilla. La reine avait été outrée de la mascarade matrimoniale du jeune duc de Richelieu, dont elle rendait responsables le duc de Longueville et ses beaux-frères, les princes de Condé et de Conti. Elle les accusait d'avoir machiné par là une mainmise sur le Havre, dont Richelieu était gouverneur, pour « maîtriser Rouen et Paris, tenir en sujétion

(1) « Les combats du 27e décembre dernier faits près de Lermont entre la flote royale commandée par le comte du Daugnion et celle des Bordelais » (*Gazette de France* (1650), p. 13).

tout le commerce de ces deux grandes villes, recevoir en un besoin des secours étrangers et pouvoir à point nommé troubler l'État (1). » Et encore que le Havre fût resté fidèle, Anne d'Autriche, c'est-à-dire Mazarin, ne recula pas devant « un châtiment rigoureux » contre le vainqueur de Rocroi et ses frère et beau-frère. Le 18 janvier 1650, ils étaient écroués au donjon de Vincennes pour être dirigés de là sur la citadelle du Havre. La grande maîtrise de la navigation que le prince de Condé avait revendiquée pour son fils, échappait à jamais à sa maison. Elle était conférée à César de Vendôme, avec survivance pour son fils cadet, le duc de Beaufort (2).

La princesse de Condé avait gagné Bordeaux, où le duc d'Enghien, genou en terre, dit aux jurats : « Servez-moi de père, Mazarin m'a ôté le mien. » La populace le prit sous son égide (3). Et les ennemis qu'avait battus son père, devinrent ses alliés : aux acclamations du peuple, mais à la stupeur du parlement local, trois frégates espagnoles entrèrent le 8 juillet à Bordeaux avec les soldats de José Osorio (4).

De ne pouvoir « fermer absolument la rivière (5), » Mazarin éprouvait une mortelle angoisse. « Si on donnoit temps aux vaisseaux d'Espagne d'arriver, disait-il, — et il savait qu'on les acheminait vers Bordeaux après la capitulation de Porto-Longone (6), — tout seroit perdu infailliblement (7). » L'Espagne « balancerait la Catalogne

(1) Louis XIV au Parlement (A.-E. Borély, *Histoire du Havre*, t. II, p. 479).

(2) *Journal de Jean* Vallier, *maître d'hôtel du roi (1648-1657)*, éd. Henri Courteault. Paris, 1912, in-8°, t. II, p. 129, 281 : 1er juin 1650.

(3) Camille Jullian, p. 435.

(4) Jean Vallier, t. II, p. 156.

(5) Colbert à Le Tellier. Libourne, 8 août 1650 (*Lettres de* Colbert, éd. Clément, t. I, p. 24).

(6) *Lettres de* Mazarin, éd Chéruel, t. III, p. 655.

(7) Mazarin à Le Tellier. 25 août (*Ibidem*, p. 743).

par la Guyenne (1) ». « Nos affaires allaient mal (2). »

L'homme qui pouvait prévenir l'ennemi avait reçu de la princesse de Condé une lettre touchante où elle le suppliait d'aider « la sœur et le neveu de M. le duc de Brézé qui l'avait si tendrement aimé ». Indécis dès lors, par « les traverses et les obstacles qu'il suscitait sous main (3) », Du Daugnon retarda l'armement de l'escadre de Guyenne. N'allait-il pas jusqu'à menacer de mort le capitaine de vaisseau Nicolas Gargot qui se rendait à la Cour, suivant sa pittoresque expression, pour « apporter sa teste aux pieds de Sa Majesté (4). » Le 28 août, l'irrésolution du comte Du Daugnon prenait fin : « Nous l'avons remis dans le train, » écrivait Mazarin (5).

Étant de ces gens pour qui la raison du plus fort est toujours la meilleure, le comte Du Daugnon montra du zèle dès qu'il vit surgir les quatre garde-côtes de Jacques Carel de Meautrix, seize pinasses bayonnaises (6), deux vaisseaux nantais expédiés par La Meilleraye, quatre vaisseaux normands d'Abraham Du Quesne (7), battant pavillon carré de lieutenant-général (8), et enfin huit vaisseaux

(1) Mazarin à Le Tellier, 25 août, p. 788.

(2) *Journal des guerres civiles de* DUBUISSON-AUBENAY *(1648-1652)*, éd. G. Saige, Paris, 1885, in-8°, t. I, p. 324.

(3) Mazarin à Le Tellier, 25 août.

(4) *Mémoires de la vie et des adventures de Nicolas* GARGOT, p. 18.

(5) A Le Tellier. 28 août (*Lettres de* MAZARIN, t. III, p. 755). — Colbert à Le Tellier. 29 août (*Lettres de* COLBERT, t. I, p. 37).

(6) B. N., Cinq-Cents Colbert 62, fol. 431.

(7) Qui venait de battre deux corsaires ostendais, mais de perdre *la Charité* de 15 canons dans une rencontre près de la Hougue avec la frégate *Nonsuch* de John Mildmay et trois autres bâtiments anglais (Mary Anne Everett GREEN, *Calendar of State papers, Domestic series (1650)*, p. 307, 312. — *Le véritable courrier Bordelois*. 1650, in-4°. — *L'arrivée du sixiesme courrier Bourdelois*. 1650, in-4°, p. 7. — *Gazette de France*, 1650, p. 968, 1136. — B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 137. — GUIZOT, *Histoire de la république d'Angleterre*, t. I, p. 465).

(8) Du Quesne à Colbert, 20 novembre 1666 (A. JAL, *Abraham du Quesne*, t. I, p. 188.)

de Gabaret. Au reste, la campagne navale ne fut pas meurtrière. A bord du garde-côtes de Meautrix, si « une rangée entière de la table où estoit le lieutenant-colonel de Beintz » fut emportée d'un coup de canon, ce fut lors d'une réjouissance où un canon éclata comme on buvait à la santé du roi (1). « L'on tira mille volées de canon, dira ironiquement Mademoiselle de Montpensier; toute l'artillerie de dessus fit son devoir; et je ne jugeai cette promenade propre qu'à donner une nouvelle matière aux ennemis de M. le cardinal Mazarin de se moquer de le voir triompher de si peu de chose. »

Non que les Bordelais s'avouassent tout de suite vaincus devant cet important déploiement de forces navales de vingt-trois vaisseaux ou brûlots et quarante galiotes (2). Quatre de leurs galères et autant de galiotes avec dix pièces lourdes contre-attaquèrent le maréchal de La Meilleraye devant le fort de la Bastide et le forcèrent à se retirer (3), en même temps que leurs troupes faisaient une belle défense à la demi-lune de la porte Dijeaux. Puis, « tout tomba dans la léthargie (4). » Les insurgés demandèrent merci. Le pardon vint, le 2 octobre 1650, « du père de famille de l'Évangile à qui le recouvrement de son fils augmentait le contentement. » Le « père de famille » était un enfant de douze ans; pour marquer sa mansuétude, Louis XIV prit passage sur une superbe galiote gréée de voiles en toile d'argent et tapissée de tentures azurées dont Bordeaux lui faisait hommage et

(1) J.-B. Colbert à Michel Le Tellier. Bourg, 1er septembre 1650 (*Lettres de* Colbert, t. I).

(2) Mazarin à Le Tellier. Bordeaux, 6 octobre (*Lettres de* Mazarin, t. III, p. 845).

(3) En septembre (F. Gébelin, *Récit de la Fronde à Bordeaux,* dans la *Revue historique de Bordeaux,* mai-juin 1914, p. 206).

(4) C. Jullian, p. 485.

qui rehaussa son entrée triomphale le 5 octobre dans la ville pacifiée (1).

En Bretagne, la Fronde n'avait pas eu de trop fâcheux effets. Mais les Bretons l'avaient mise à profit pour faire revivre l'autonomie de leur amirauté. Par une justice immanente, celui qui s'en était fait l'âpre défenseur contre Richelieu (2) quand il était lieutenant général de la province (3), se vit opposer ses propres arguments lorsqu'il devint à son tour grand maître de la navigation. « L'amirauté de Bretagne fut retranchée » du ressort du Grand maître, bien que ses revenus fussent partiellement affectés à doter son fils et héritier, le duc de Beaufort (4).

Il en résulta entre les États et le Grand Maître un conflit. Les États de Bretagne prétendaient assurer eux-mêmes la garde de leurs côtes. Aux gardes-côtes régionaux du « baron d'Asti, » Vendôme faisait donner la chasse (5) comme à des « fourbans (6) ». Fort perplexe, le Conseil d'État intervenait tantôt pour donner raison aux Bretons (7),

(1) *Journal de ce qui s'est fait et passé tant durant la guerre et siège de Bordeaux que dans le traité de paix*. 1650, in-4°, p. 40. — *Gazette* du 13 octobre.

(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 566.

(3) En 1649 encore, César de Vendôme porte le titre de « lieutenant général pour le roy avec tous les droictz et pouvoir d'admirauté en ses pays et provinces de Bretagne » (*Recueil de diverses pièces qui ont paru depuis les mouvements derniers de l'année 1649*. 1650, in-4°, p. 111).

(4) En mars 1650. « M. de Vendôme a l'amirauté de France... l'amirauté de Bretagne en est retranchée » (*Journal des guerres civiles de* Dubuisson-Aubenay *(1648-1652)*, éd. G. Saige. Paris, 1885, in-8°, t. I, p. 231, 269).

(5) Louis XIV promet aux États de Bretagne d'intervenir à ce sujet. 6 décembre 1653 (B. N., Franç. 8301, fol. 395).

(6) P. Levot, *la Marine française et le port de Brest sous Richelieu et Mazarin*, dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. I (1861), p. 23.

(7) Arrêt du 14 mai 1655 (E. Du Crest de Villeneuve, *Essai historique sur la défense des privilèges de la Bretagne en matière d'amirauté*, dans *le Bulletin de l'Association bretonne*, 3e série, t. XVI (1898), p. 309).

tantôt pour faire restituer à Vendôme « la grange » de la Marine à Brest (1), où de tous temps « les amiraux de France eurent privativement aux gouverneurs toute l'autorité (2). »

La légendaire obstination des Bretons eut le dernier mot et maintint jusqu'au dix-huitième siècle « les États de Bretagne dans leurs privilèges concernant l'amirauté (3) ». De l'hégémonie maritime de la province, fruit du relâchement de l'autorité produit par la Fronde, un maréchal de France, un intrigant et un ordre militaire tirèrent successivement parti pour créer à Nantes, à Belle-Isle, à Saint-Malo autant de bases d'opérations navales indépendantes (4).

III

LES EXPLOITS DU CHEVALIER PAUL

Dans le Levant, la pénurie du Trésor plus que le virus de la Fronde a précipité l'effondrement de notre marine, que l'intendant de Toulon dépeint de façon tragique : « Nos affaires de la marine tombent de plus en plus. — La chiourme, toute nue, est réduite à l'extrémité de mourir

(1) En 1658. — Beaufort fait allusion à cet état de choses en proposant le transfert à Landevennec du port de guerre de Brest : « Les États fourniront cette dépense par l'espérance du gain d'avoir toute la marine. » 10 octobre 1666 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 454).

(2) Suivant l'expression d'un arrêt du Conseil d'État du 31 mai 1701 qui confirme le gouverneur de Bretagne dans la possession des « fonctions de l'amirauté ».

(3) Cf. les provisions de l'amiral de France en 1669, l'Ordonnance maritime de 1681 et l'arrêt du Conseil du 31 mai 1701 (H. Bourde de La Rogerie, *Origine et organisation des sièges d'amirauté établis en Bretagne*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIX, p. 232).

(4) Voir les chapitres consacrés à La Meilleraye (p. 236), Fouquet (Colbert) et à l'Ordre du Mont-Carmel (Guerre contre l'Angleterre).

de la galle, qui ne lui vient que faute de vestements. — Les gallères, sans tente, sont à la veille de leur perte totale. — Je ne diray plus rien de nos vaisseaux; il les fauldra abandonner (1). » « Au fort des mouvements dont le royaume est agité » en 1649, la Cour ne dispose d'aucune force navale pour secourir nos alliés ou nos places de guerre sur les côtes étrangères : le duc de Modène est contraint d'abandonner notre cause pour signer la paix. Et l'orage s'amoncelle contre nos présides de Toscane.

Presque seul dans l'ouragan de la guerre civile, un marin tint tête à l'ennemi. Un enfant du peuple « abandonne tous ses intérétz, se rend au port de Lerici en la coste de Gennes, embarque sur des vaisseaux arméz à ses despans nos troupes de Lombardie dont on peult dire que sans luy la ruyne estoit inévitable, franchit toutes difficultés pour jeter dans les deux places de Portolongone et de Piombino un renfort considérable d'infanterie qu'il assiste de ses deniers » et revient en France recevoir « les marques esclatantes de la magnificence royale, » lettres de noblesse et brevet de chef d'escadre (2). J'ai nommé le chevalier Paul.

Des hommes de cette trempe « qui s'élèvent au dessus de leur condition par leur mérite » et mettent l'intérêt de l'État au-dessus du leur, contrastent avec les Frondeurs à l'esprit étroit, égoïste et mesquin. Et pourtant Paul de Saumur n'était le fils que d'une simple lavandière de Marseille : il était né à bord d'une barque qui transportait sa mère au château d'If (3). Une audacieuse campagne contre

(1) Dépêches de l'intendant Le Roux d'Infreville à Brienne. Toulon, 27 avril, 3 mai, 21 juin, 9 août, 4 octobre 1649, 30 mai 1650 (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$).

(2) Lettres d'anoblissement relatant sa campagne de 1649. Paris, novembre 1649 (Henri Oddo, *le Chevalier Paul, lieutenant général des armées navales du Levant (1597-1668)*. Paris, 1896, in-12, p. 95).

(3) En décembre 1597.

les Turcs où il avait battu avec son seul brigantin cinq galères ottomanes, avait fondé sa réputation : à un vieux donjon de l'île Mitylène, les habitants donnèrent longtemps le nom de Tour du Capitan Paulo. Paul guettait de là avec ses trois cents marins la caravane qui portait tous les ans à Constantinople le tribut de l'Égypte et qu'il faillit, certaine année, enlever près d'Alexandrette (1). Chevalier de Malte et l'an d'après, en 1638, capitaine de vaisseau du roi, il justifiait cette double distinction par des actions d'éclat et par la mémorable campagne de 1647 qui commença à ébranler la domination espagnole à Naples.

Et maintenant, il tâchait de sauver nos présides de Toscane. Melchior de La Tour de Noaillac demandait de nouveaux renforts, des officiers d'artillerie, des forgerons, des soldats. Don Juan massait en effet à Naples, pour nous déloger de Porto-Longone, dix mille neuf cents hommes, trente-neuf vaisseaux et neuf galères, en attendant les contingents de Gênes et de Palerme (2). A ces forces navales, que pouvions-nous opposer? Des corsaires comme ce Jambe-de-Fer qui incommodait les côtes napolitaines, comme les chevaliers Du Parc, de La Ferrière et Douville, dont les prises affluaient à Porto-Longone (3). Encore répondirent-ils aux instances du chevalier Paul « qu'absolument ils ne voulaient point servir sans être payés d'avance (4) ». Et le Trésor était vide.

« N'ayant jamais eu d'autres pensées que de sacrifier

(1) Avant 1638 (TAVERNIER, *les Six voyages de Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, en Turquie, en Perse et aux Indes*. Paris, 1769, in-8°, p. 140).

(2) C. Fernandez DURO, *Armada española*, t. IV, p. 391.

(3) *Journal des voyages de* M. de MONCONYS, Lyon, 1664, in-4°, t. I, p. 483. — Avis de Naples, 3 janvier 1649 (*Gazette de France*, 1649, p. 98).

(4) Un arrêt du Conseil d'État du 27 janvier 1650 les avait indisposés en prohibant l'attaque des navires sous pavillon hollandais, même chargés de fret espagnol.

son bien et sa vie » pour le roi, Paul paya encore de sa personne et de ses deniers (1). Le 5 avril 1650, *la Reine* qu'il montait, escortée de la frégate *la Duchesse* du capitaine Des Ardents et d'une flûte de transport, appareillait avec trois compagnies du régiment de Valois pour les présides de Toscane. « Avec trois ou quatre cents hommes, avait écrit Noaillac, je tiendrai bon (2). »

Une division espagnole barrait le passage qui sépare l'île Cabrera du cap Corse; les cinq vaisseaux qui la composaient, appartenaient à la fameuse escadre dite dunkerquoise (3), bien que Dunkerque ne fût plus aux Espagnols : le moindre avait quarante canons. Contre eux, Paul n'avait guère que les cinquante-deux canons de *la Reine;* mais il jura que, lui vivant, on ne verrait jamais reculer un vaisseau amiral. Sans se laisser duper par la menace d'un pseudo-brûlot détaché contre lui pour l'isoler du convoi, il fonça sur l'escadre dunkerquoise, lui lâcha trente bordées, en reçut davantage, mais à la nuit, le 13 avril, la força à reculer. Les volontaires d'Alleville, de Saint-Léonard, de Bussy, Gombault, Arnault et Truffaut, le capitaine de La Virette et le commandant de *la Duchesse* s'étaient signalés pendant l'action qui nous coûtait une trentaine d'hommes. Après avoir bravé une rescousse en gardant toute la nuit ses fanaux allumés, *la Reine* entrait triomphalement le lendemain à Porto-Longone avec son convoi. Cent cinquante trous de boulets dans ses œuvres attestaient la violence du combat dont elle était sortie victorieuse (4).

(1) Le chevalier Paul à Mazarin. Toulon, 22 février 1650 (H. ODDO, p. 232).

(2) D'Infreville à Brienne. Toulon, 4 avril (Archives Nat., *Marine* B^3$_4$, fol. 519 v°).

(3) L'escadre dunkerquoise comprenait en 1650 les vaisseaux amiral, *Virgenes*, *Buen Suceso*, *Atocha*, *San Salvador*, *Natividad* (F. DURO, t. IV, p. 393 note).

(4) « Le combat naval donné ès mers du Levant entre l'amirale de France et cinq vaisseaux espagnols; — Particularitéz obmises au récit du

Désormais « fameux en nos combats de mer, » Paul connut les honneurs du triomphe. Les Parisiens l'applaudirent lorsqu'il parut à cheval, « vêtu en broderie d'or et d'argent et de pierreries, avec sa croix de chevalier estimée dix mille écus et un baudrier couvert de figures de relief en broderie d'or et d'argent, monté sur un cheval bai clair dont la housse était de velours semé de perles, » dans la *Célèbre cavalcade faite pour la majorité du roi* (1). Ainsi avait-il voulu affirmer publiquement son dévouement à la Couronne.

Mais que peut l'abnégation d'un individu quand la nation s'abandonne!

IV

PERTE DES PRÉSIDES DE TOSCANE

Un mois après le combat de Cabrera, nos présides de Toscane étaient investis. Don Juan d'Autriche et le comte d'Oñate, vice-roi de Naples, lançaient le 25 mai 1650 les troupes du comte de Conversano contre Piombino, que l'amiral général Manuel de Bañuelos bloquait d'autre part. Le 19 juin, la place capitulait. Porto-Longone, défendu par les quinze cents hommes du maréchal de camp de Noaillac, résista plus longtemps (2).

Une sorte de fanal qui s'allumait chaque nuit dans la place était le signal convenu avec le chevalier Paul pour marquer l'endroit où il devrait aborder.

combat naval entre le capitaine Pol et les cinq vaisseaux d'Espagne » (*Gazette de France* (1650), p. 605, 651). D'Alméras, capitaine du *Dragon*, enlevait en même temps, près de là, un transport espagnol.

(1) Mme de Motteville, *Mémoires*, éd. Riaux, t. III, p. 432.

(2) « Relacion de lo sucedido en los empresas de Pomblin y Longo hasta el dia 22 del presente mes de junio de 1650 », dans la *Colección de documentos ineditos para la historia de España*, t. XIII, p. 414. — Avis de Florence, 23 juin : *Gazette de France*, 1650.

La fin héroïque du lieutenant Des Lauriers.

Paul, retenu par une autre mission, avait chargé le lieutenant de la capitane de Monaco de forcer le blocus (1). Le brave Des Lauriers paraîtrait au crépuscule sous pavillon génois, saluerait Don Juan d'Autriche et mouillerait : la nuit venue, toute méfiance endormie, par mer calme, « quand les vaisseaux semblent des écueils de bronze, » il se jetterait dans Porto-Longone (2) avec cinq cent dix hommes, dont deux cents soldats intrépides et cent forçats auxquels on avait promis la liberté.

Le statagème fut éventé. Avisé de notre approche par une barque coraline de Bonifacio, Don Juan d'Autriche détacha à l'île Pianosa deux galères de Gianettino Doria, qui interceptèrent une vedette montée par un neveu de Noaillac et un enseigne du régiment de la Reine. La capitane de Monaco démasquée se réfugia en Corse sous les canons de la place génoise de Bastia où Gianettino Doria la cerna. Quatre galères aux ordres du marquis de Bayona vinrent le joindre (3). Lutter un contre six était impossible. Des Lauriers avait juré « de périr ou d'entrer dans la

(1) Le chevalier Paul à Mazarin. Toulon, 12 juillet (H. Oddo, p. 235). — D'Infreville à Brienne. Toulon, 11 juillet (Archives Nat., *Marine* B^3_4, fol. 538).

(2) On considérait l'opération comme faite et réussie dans un opuscule contemporain (*Relation de tout ce qui s'est... passé en la ville de Bourdeaux..., avec les nouvelles apportées à leurs Majestés du 12 août 1650, du secours arrivé à Porto-Longone*. In-4°, p. 7).

(3) Don Juan d'Autriche au marquis d'Aitona. Du camp de Porto-Longone, 31 juillet (*Colección de documentos ineditos para la historia de España*, t. XIII, p. 421). — Antonio Collurafi, *Il racquisto di Porto Longone e di Piombino fatto dall'arme catoliche de Filippo IV...* Palermo, 1651, in-4°, p. 121, 135, 148. — *Gazette de France*, 1650, p. 1035, 1048, 1132, 1168. — Gerolamo di Negro, *Il soldato francese ricondotto in Provenza*. Finale, 1650, in-8°, p. 185, 196, 210.

place. » Il tint parole. Coulant lui-même sa galère (1), il se fit sauter la cervelle (2). Trois jours plus tard, le 31 juillet 1650, Porto-Longone capitulait (3).

V

PERTE DE LA CATALOGNE

« On laisse tomber entre les mains des ennemis ce qu'ils achepteroient des millions, » écrivait avec mélancolie Mazarin (4). Nos places de Catalogne, aussi compromises que nos présides de Toscane, ne motivaient que trop son souci. Tortose, investie par l'armée du marquis de Mortara et l'escadre du duc d'Albuquerque, était réduite à l'extrémité lorsque Louis de Vendôme, duc de Mercœur et vice-roi de Catalogne, tenta de la dégager. Une attaque contre les lignes de circonvallation, combinée avec une sortie de M. de Launay, permettrait à l'escadrille du maréchal de bataille de Ligny d'embouquer l'Èbre et de jeter dans Tortose vivres, troupes et munitions. Malheureusement, le billet qui fixait à l'escadrille un rendez-vous, escomptant l'inertie des galères ennemies qu'un « vent du diable » retenait aux Alfaques, fut intercepté par les Espagnols (5).

Capitaine de cavalerie promu capitaine général des galères, Francisco Fernandez de La Cueva, duc d'Albuquerque, profita de l'avis. Comme nos garde-côtes *Saint-*

(1) La galère du commandeur de Chastellus « est pérye au voiage d'Orbitelle ». 1650 (B. N., Franç. 21432, fol. 324).

(2) De Campel à Mazarin. Antibes, 17 juillet (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1717, fol. 23).

(3) Le texte de la capitulation est publié dans la *Colección de documentos ineditos,* t. XIII, p. 421.

(4) A Le Tellier. 27 octobre 1650 (*Lettres de* Mazarin, t. III, p. 905).

(5) Mercœur à Ligny. Reus (près de Tarragone), 19 novembre (*Conquista de Cataluña por el marques de Olias y Mortara*, s. l. n. d., in-4°, p. 47).

Augustin et *la Garde* (1), accompagnés de deux transports, arrivaient au rendez-vous de Cambriles à mi-route entre Barcelone et Tortose, ses six galères surgirent le 24 novembre 1650 à la pointe du jour. Elles avaient embarqué deux cent vingt soldats de renfort. Le baron de Ligny avait des soldats d'Auvergne et de Sainte-Mesme arrivés l'avant-veille « de la guerre de Bordeaux, » des volontaires et une cinquantaine de gardes de Mercœur à la casaque bleu horizon. Malheureusement ses vaisseaux allaient se présenter un à un au feu.

La Garde, de seize canons, enlevée après un court engagement, est expédiée vers Tortose. Vers dix heures, nos deux transports, de seize et douze pièces, immobilisés par un calme, sont cernés et pris. Avec *le Saint-Augustin* qui a trente canons, le baron de Ligny cherche à se dégager et à rebrousser chemin. Dans un violent combat que, du rivage, Mercœur suit avec angoisse, nos soldats maltraitent extrêmement, « sumamente, » les galères espagnoles : la capitane a les rames brisées et l'espolon rompu ; les patronnes d'Espagne et de Sardaigne ont perdu leurs capitaines ; cent quarante-trois de nos adversaires sont hors de combat. Mais le baron de Ligny compte de nombreux morts dont le commandant des troupes, deux chevaliers de Malte et plusieurs capitaines ; il a une centaine de blessés. Sommé de se rendre sous peine d'être traité sans pitié, le maréchal de camp se voit contraint, à la hauteur de Saló en vue de Tarragone, de mettre pavillon bas (2).

La victoire navale d'Albuquerque avait porté à la défense de Tortose un coup décisif (3). Tout ce qu'ame-

(1) Que le lieutenant-général Jean-Ferdinand de Marchin avait armés pour défendre Tortose (B. N., Recueil Cangé 9, fol. 155).

(2) Le texte de la capitulation, signée en vue de Tarragone le 24 novembre, est dans ABREU y BERTODANO, *Colección de los tratados de paz*. Madrid, 1751, in-4°, t. VI, p. 73.

(3) *Carta del Excmo. Sr. Duque* DE ALBUQUERQUE, *capitan general de*

nait comme renforts notre escadrille, cinq cents soldats, quatre pièces lourdes, deux mortiers, un milier de mousquets, était aux mains de l'ennemi. Trois jours plus tard, la place capitulait.

La fin héroïque du « Lion Couronné. »

(17 juin 1651.)

Pour l'été qui vient, c'est contre la capitale de la Catalogne que les Espagnols concentrent leurs forces, les recrues du Milanais, les contingents de Naples, de Sardaigne et de Sicile, la flotte de Don Juan d'Autriche, l'escadre de l'Océan. Et dans notre détresse, qui va tenter de porter secours à Barcelone? Deux galères (1). Qui va barrer la route à l'avalanche? Un simple vaisseau (2). Nulle de nos histoires n'a relaté ce magnifique fait d'armes qui, sans nos adversaires, resterait ignoré (3).

las galeras de España... en que se da cuenta de la victoria que Dios le ha dado en la costa de Cataluña contra cuatro navios de guerra... de Francia. Valencia, 1650, in-fol., réimprimé dans les *Memorias de la real Academia de la Historia*, t. X, p. 396. — *Relacion de la gran vitoria que han tenido las galeras de España, siendo general de ellas el Excmo. señor duque de Albuquerque.* Sevilla, 1650, in-4° : réimprimé *Ibidem*, t. X, p. 393. — *Conquista de Cataluña por el marques de Olias y Mortara*, p. 49, etc.

Les sources franco-catalanes sont moins abondantes : Guerre, Archives historiques 126, fol. 315. — *Mémoires de François de Paule de Clermont, marquis de* MONTGLAT (1635-1660). Amsterdam, 1728, in-4°, t. III, p. 127. — Miguel PARETS, dans le *Memorial historico español*, t. XXIV, p. 372.

(1) Louis XIV au duc de Richelieu. 15 mai 1651 (Archives Nat., *Marine* $B^6{}_1$, fol. 26).

(2) *Le Lion Couronné,* de 26 canons, avait participé à plusieurs batailles (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 35-38); sous les ordres du chevalier de La Ferrière, il avait, le 18 décembre 1648 en vue de l'Etna, « arrambé » le vaisseau anglais *l'Atalante,* qui refusait d'exhiber ses patentes et qu'il fit sauter d'un coup de canon à bout portant, tiré dans la sainte-barbe. *Le Lion Couronné* avait cinquante hommes hors de combat sur trois cents (*Journal des voyages de* M. DE MONCONYS [qui était à bord de *l'Atalante,*] t. I, p. 483.)

(3) *Relación diaria... de lo que ha obrado la armada del señor Don Juan*

Quoi de plus beau, en effet, que la bataille livrée par un petit vaisseau de vingt-six canons à toute une flotte! *Le Lion Couronné* était, le 17 juin 1651, en croisière près de l'île Formentera, lorsque la vigie signala au large des Baléares quatre gros vaisseaux et onze galères, sous pavillon espagnol. C'étaient les divisions des Deux-Siciles, que Don Juan d'Autriche, deuxième du nom, fils naturel du roi d'Espagne, amenait à la rescousse de Barcelone. Loin de reculer devant des adversaires qui se chiffraient par milliers, les marins du *Lion Couronné* font tête et, à une rafale des pièces de chasse de *la Réale*, ripostent par une bordée : sept galères les enveloppent d'un croissant dont les pointes sont formées par les capitanes de Sicile et de Naples aux puissantes batteries de chasse.

Au signal d'abordage, *la Quatralba* de Fernando Carrillo agrippe notre vaisseau par l'espolon, mais doit aussitôt lâcher prise sous une décharge à mitraille qui la force à battre en retraite, à demi fracassée, à la remorque d'une autre galère. L'artillerie espagnole reprend son tir et fait rage; une grêle de grenades et de feux d'artifices s'abat sur *le Lion Couronné*; cette seconde préparation d'artillerie exécutée, Don Juan d'Autriche fait donner toute la réserve, les troupes d'élite de *la Réale*, les volontaires du marquis de Bayona, capitaine-général des galères de Sicile, les contingents de la *Patrona* et de la *San-Miguel*. Il y a quatre

de Austria desde que tomó el navio llamado el Leon Coronado *que fué a 22 de junio, hasta agosto deste año de 1651*. Impreso a Madrid por Diego Diaz, 1651, in-fol. — Don Francisco Fabro-Bremundan, *Historia de los hechos del serenissimo señor Don Juan de Austria en el principado de Cataluña*. Çaragoza, 1673, in-fol., p. 53. — Pedro de La Mota Sarmiento, Majordomo de Don Juan, *Diario de lo sucedido a su Alteza el Sr D. Juan de Austria en el sitio de Barcelona... Con la navegacion que hizo de Sicilia a España para este efecto. — Verdadera relaciòn... que declara la feliz vitoria... del Sr D. Juan de Austria*. Madrid, 1651, in-fol. : réimpr. dans les *Memorias de la real Academia de la Historia*, t. X, p. 402.

heures que dure ce combat de titans; et le capitaine de La Chesnaye tient toujours (1).

... Sourdis, l'amiral-archevêque, disait de lui et de son équipage, lors de l'affaire de Guétaria, qu'ils avaient fait « tout ce qu'on peut attendre de gens de cœur, qui savent le métier. » Cette fois, La Chesnaye s'est surpassé. Il n'a plus qu'une poignée d'hommes; cent trois cadavres gisent à bord, et parmi eux quatre chevaliers de Malte; cinquante-huit hommes sont blessés; les survivants, épuisés, à bout de forces, parlent de se rendre. La Chesnaye refuse de rien écouter. Il descend, la mèche à la main, vers la sainte-barbe pour mettre le feu aux poudres; et ce geste électrise ses derniers matelots; ils redoublent de vigueur, quand La Chesnaye, qui a repris sa place parmi eux, tombe, le bras fracassé d'une balle; un des siens, un lâche, l'achève à coups de pistolet. C'en est fait, cette fois, de la lutte. Le pavillon est amené. Les survivants, blessés compris, ne sont pas plus de cent soixante-dix.

Le Lion est dompté, mais à quel prix! Peu de victoires ont été aussi glorieuses pour nos armes que sa défaite. Les vainqueurs, consternés, chiffrent leurs pertes à trois cent vingt-six hommes hors de combat, dont quatre capitaines de vaisseau; et les avaries de la plupart des bâtiments sont telles qu'au lieu de continuer leur route, ils sont contraints de relâcher à Iviça.

VI

LE CAPITAINE GARGOT A LA JAMBE DE BOIS

Le Lion avait chèrement vendu sa liberté. *Le Léopard* n'eut pas la même fortune. Il revenait d'une croisière

(1) Avis de Gênes et de Saint-Malo. 18 juillet 1651 (*Gazette de France*, 1651, p. 766, 788).

infructueuse à Terre-Neuve, où vingt-trois terreneuviers espagnols cernés dans le port de Plaisance lui avaient échappé par suite d'une trahison : un transfuge leur avait apporté la nouvelle que *le Léopard* n'avait pas le temps d'attendre leur rançon. C'est que le capitaine Nicolas Gargot à la jambe de bois (1) avait deux adversaires chargés par le vice-amiral Du Daugnon de l'espionner : son lieutenant et son enseigne. Dès lors, il n'était plus maître à bord (2).

Le 27 mars 1651, après la prière du soir, Gargot prévint l'équipage que la disette obligeait à des restrictions alimentaires. Des murmures de mauvais présage le tinrent toute la nuit sur la dunette, sergents et soldats de quart couchant au corps de garde, l'épée au côté. Au jour, le capitaine descend dans sa cabine pour se reposer. Aussitôt les mutins d'enlever le poste et de mettre aux fers les matelots fidèles. Au bruit, Gargot s'éveille : mais le malin petit Turc qui le sert a caché sa jambe de bois, et vingt forcenés arrivent en criant : « Tue! tue! » Avec une baïonnette, il pare les coups de piques, puis se fait un plastron de l'*Hydrographie* du Père Fournier, jusqu'à ce que ses mains, lardées de coups, laissent tomber l'in-folio. « Mourons en braves gens, crie-t-il à un de ses pilotes; donne moy deux pistolets qui sont derrière le chevet du lict. » Les coups ratent. Alors comme projectiles, il se fait armes de tout, pistolets, livres, tronçons des piques qu'il a brisées. « Voyans qu'ils ne pouvoient entrer dans la dunette, les traistres se résolurent d'amener une pièce de canon à la porte pour faire périr leur capitaine. » Comme ils amorçaient la pièce, Gargot, dont le sang ruisselait par vingt-

(1) Il avait perdu une jambe au siège de la Mothe en Lorraine.
(2) *Mémoires de la vie et des aventures de Nicolas Gargot, capitaine de marine*. S. l. n. d., in-4°. — « Les cruautéz exercées à l'endroit d'un Français, capitaine de marine, par la trahison de quelques-uns de son vaisseau » : *Gazette de France*, 1651, p. 1169.

trois blessures, tomba évanoui en murmurant : « Je meurs très bon serviteur du Roy. »

Mais voilà qu'un navire suspect paraît à l'horizon. Tremblant de tomber aux mains des Barbaresques, nos deux cent cinquante braves supplient leur capitaine de garder le commandement. Le péril passé, ils reprennent leur arrogance et viennent, — les Judas, — livrer au gouverneur de la ville de San Lucar *le Léopard* et son capitaine.

Dans le cachot du port Santa Maria, où il est réduit à « faire provision d'une grosse pierre » comme oreiller, de sa belle casaque écarlate en guise de matelas, des *Essais* de Montaigne pour toute consolation, le pauvre mutilé renouvelle le geste de Bayard. Au duc de Médina-Sidonia, qui lui offre avec des lettres de commission signées du prince de Condé le grade de chef d'escadre général des Flandres, Gargot répond : « Monsieur le Prince a le malheur de porter les armes contre le Roy auquel je dois obéissance jusqu'à la mort. » Et le captif refuse de quitter pour une vie large et brillante la geôle où « l'incommodité de la vermine et les fâcheuses images de son malheur ne permettaient point au sommeil de venir charmer ses ennuys. » Gargot n'a-t-il point pris pour règle de vie cette admirable formule si peu connue : « Les particuliers ne font que remplir leur devoir, quelques services qu'ils rendent à l'État; estant obligéz de donner leurs biens, leur sang et leur vie pour sa conservation, ils ne les exposent et ne les consument que comme des choses qui luy appartiennent. » Les héros de l'antiquité firent-ils jamais mieux?

Mais tandis que ceux-là eurent un Plutarque pour les célébrer, les nôtres demeurèrent dans l'oubli, que dis-je? dans le discrédit. C'était l'époque que choisissait un frondeur égoïste, La Rochefoucauld, pour proclamer dans des aphorismes la faillite de l'abnégation, au moment où de

pauvres gentilshommes campagnards venaient sur des chevaux harassés de fatigue « s'offrir au Roi, » au moment où l'esprit chevaleresque de la race compromettait notre politique étrangère en donnant asile à une grande infortune.

VII

L'ODYSSÉE DE PRINCES FUGITIFS

Un drame poignant venait de se jouer entre un monarque magnanime auquel on ne pouvait reprocher que la faiblesse de la clémence, et un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde (1). Charles I[er] d'Angleterre avait perdu la partie et Olivier Cromwell l'avait mené à l'échafaud le 30 janvier 1649. Longtemps, une fille de France avait soutenu, avec l'énergie qu'elle avait héritée de Henri IV, le trône chancelant de son mari. Puis, Henriette de France était venue abriter à la Cour de Louis XIV la misère et le deuil de son veuvage.

A la tête d'une escadrille restée fidèle, ses neveux continuèrent la lutte longtemps après que la monarchie anglaise eut sombré dans le sang. Chassés de leurs foyers par la guerre de Trente Ans, les princes palatins Rupert et Maurice n'avaient plus d'asile que sur les flots. Rien d'émouvant comme l'odyssée (2), à travers les mers d'Europe, de leurs onze vaisseaux pourchassés sans trêve ni merci par les soixante-cinq bâtiments des colonels Blake, Popham, Dean, Penn et Monk, mués en amiraux par la république de

(1) Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France,* prononcée le 16 novembre 1669. Paris, 1669, in-4°.

(2) Eliot Warburton, *Memoirs of prince Rupert and the cavaliers.* London, 1849, in-8°, t. III, p. 297.

Cromwell. A Helvoetsluys en Hollande, Rupert s'était dérobé à l'étreinte de Warwick; à Kinsale en Irlande, il était resté insaisissable; et le printemps de 1650 le vit dans les eaux du Tage, harcelé par Blake.

Malgré la prudente consigne de « vivre avec les Anglois, tant royalistes que parlementaires, comme avec des amis (1), » nos marins avaient pris le parti du malheur. Et pourquoi « trouver mauvais qu'ils armassent pour un roy légitime, parent et allié de leur roy (2), » alors que les républicains anglais commençaient contre nous « une espèce de guerre » sourde (3), alors par exemple que Blake cernait sous le fort de Duncannon en Irlande un vaisseau dunkerquois avec sa prise turque et forçait nos deux cent trente marins à hisser « le drapeau de soumission (4). »

Et voyez le contraste. De simples navires marchands du parti parlementaire refusaient à nos vaisseaux de guerre le salut. Le chevalier de La Ferrière n'était pas d'humeur à supporter la plaisanterie : attaqué pour ce fait, *l'Atalante* de trente-cinq canons, qui arrivait de Smyrne, prenait feu et sautait avec tout l'équipage, des passagers arméniens et le fils d'un ambassadeur d'Angleterre (5). Quatre autres navires anglais de même provenance, invités à exhiber leurs papiers, répondaient au chevalier Henri d'Anglure de Bourlémont « que leur commission estoit à la bouche

(1) Louis XIV au chef d'escadre Dumé. 7 décembre 1646 (Borély, *Histoire de la ville du Havre*, t. II, p. 607).

(2) Ainsi parlait le capitaine de vaisseau Henri d'Anglure de Bourlémont, 1649 (B. N., Thoisy 90, fol. 481).

(3) Mémoire touchant le commerce avec l'Angleterre par Colbert. 1650 (Guizot, *Histoire de la république anglaise*. Paris, 1861, in-8°, t. I, p. 452-465).

(4) Olivier Cromwell au speaker William Lenthall. Ross, 14 novembre 1649 (Thomas Carlyle, *Olivier Cromwell, sa correspondance, ses discours*, traduit par Edmond Barthélemy, Paris, 1911, in-7°, t. II, p. 254).

(5) Avis de Marseille. 30 janvier 1649 (*Gazette de France*, 1649, p. 108, 131). — *Journal des voyages de M.* de Monconys, t. I, p. 483 : cf. ci-dessus, p. 168, note 2.

de leur canon. » Henri d'Anglure l'y alla chercher et, après un rude combat qui lui coûta quatre-vingts hommes, il enleva le navire et la riche cargaison du capitaine Knowles de Londres (1).

Quelque soin que prît la royauté de désavouer ces prises (2), quelques « défenses plus expresses qu'elle fît de servir le roy de la Grande-Bretagne, (3) » nos chevaliers de Malte se livraient à la chasse aux navires parlementaires comme s'il se fût agi d'une guerre sainte, tant et si bien que le grand maître devra en 1651 la leur interdire (4). Le chevalier de Hauville y perdit la vie, le chevalier Louis de Forbin de Gardane ses officiers et quatre-vingts hommes (5), deux autres chevaliers leurs vaisseaux, la liberté et la vie.

Les chevaliers Pierre Dumont de La Lande et Charles Dumont de Fonteny (6), partis du Blavet avec six navires de guerre (7), avaient pris la route de Gibraltar. C'est alors qu'une demi-douzaine de navires de guerre français,

(1) Jugement de bonne prise par l'amirauté royaliste de l'île de Jersey. 5 janvier 1650 (B. N., Thoisy 90, fol. 481).

(2) Ainsi la prise de *la Licorne* faite par les chevaliers Paul et de La Ferrière, 1650 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 274.)

(3) Déclaration du capitaine H. de Bourlemont, 1650 (B. N., Franç. 18593, fol. 332 v°).

(4) Vertot, *Histoire des chevaliers de Malte*.

(5) D'Infreville à Brienne. Toulon, 22 novembre 1649 et 26 avril 1650 (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_4$, fol. 484, 526). — Sur les armements des chevaliers Molé et de Collongue, cf. B. N., Thoisy 91, fol. 37. — Le chevalier Molé, commandant *le Soleil*, enlève *la Catherine dorée*; le chevalier de Gardane, commandant *la Pucelle*, se rend maître de *la Société*; Fricambault, capitaine du *Faucon*, capture *le Chevalier Vert* (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 210). — Le chevalier Paul capture *l'Apollo*, le chevalier de La Ferrière *la Licorne* (Affaires étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 274), et le chevalier de Hauville *le Chien Levrier* (B. N., Franç. 18593, fol. 323).

(6) « Estat des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean qui ont servy le roy dans ses armées de mer » (Archives Nat., *Marine* $C^8{}_1$).

(7) *Le Véritable courrier bordelois*. 1650, in-4°, p. 7. — *L'Arrivée du sixiesme courrier bourdelois*. 1650, in-4°, p. 7.

— leur escadre sans doute, — livra un combat acharné par deux fois renouvelé à trois bâtiments britanniques venant du Levant, et les coula en se faisant « déchirer » (1). Elle allait succomber elle-même dans une suite de rudes combats. Fonteny tombait en juillet 1650 dans la division du contre-amiral Richard Badiley près de la baie de Lagos : attaqué par *l'Adventure* d'Andrew Ball, il se faisait tuer; et sa flûte coulait bas en entraînant une partie de ses adversaires dans l'abîme (2).

Le Jules du chevalier de La Lande, beau vaisseau de trente-six canons et cent quatre-vingts hommes, eut plus d'infortune encore. Le 30 octobre 1650, il approchait sans méfiance du *Phœnix* battant pavillon amiral, qu'il prenait pour le vaisseau du prince Rupert; La Lande montait à bord... Il était prisonnier de Blake (3).

Blake, lancé à la poursuite de Rupert qui venait de détruire près de Malaga une flottille anglaise, avait sept vaisseaux de guerre : Rupert, renforcé par plusieurs de nos corsaires, en avait un plus grand nombre, mais éparpillés de toutes parts. Le 12 novembre, Blake capturait près du cap Palos un vaisseau français de vingt canons, *le Louis-de-France;* le lendemain, c'était le tour du *Rœbuck*, de trente-quatre canons; le 14, *le Prince-Noir*, cerné à trois lieues de Carthagène, se faisait sauter; quatre autres navires royalistes s'échouaient dans la baie de Carthagène; avec les deux derniers (4) et quelques conserves, les princes Rupert et Maurice gagnaient la France, laissant à

(1) *Nouvelles ordinaires de Londres,* 1650, p. 66.

(2) Thomas Alfred Spalding, *A Life of Richard Badiley, vice-amiral of the Fleet.* Westminster, 1899, in-8°, p. 24.

(3) *Reminiscences of Richard* Gibson (1649-1665), apud S. Rawson Gardiner, *Letters and papers relating to the first dutch war, Navy records society,* 1899, in-8°, t. I, p. 3. — *Nouvelles ordinaires de Londres,* 1650, p. 88, 99. — Julian S. Corbett, *England in the Mediterranean,* t. I, p. 211/ — Guizot, t. I, p. 452.

(4) *La Reformation* et *l'Hirondelle.*

Formentera, sous une pierre que signalait un drapeau blanc, des instructions pour leurs partisans (1).

En les voyant paraître le 5 décembre 1650 en rade de Toulon, le chevalier Paul fut des plus embarrassés. La consigne était « d'obliger ces princes avec de belles apparences, » tout en les éconduisant « affin de n'attirer point les parlementaires dans nos ports (2). » Mais en vain, de son bord, le chevalier Paul fit-il représenter aux fugitifs l'insécurité de Toulon. Ils entrèrent dans le port avec six vaisseaux. Le sort en était jeté. Une réception solennelle à l'hôtel de ville au bruit des salves d'artillerie, un banquet à bord de *la Reine* firent des accrocs à notre neutralité (3). Le prêt de vingt-cinq canons tirés de l'arsenal et de soixante milliers de poudre (4) la compromit davantage. Et lorsque, le 7 mai 1651, après avoir passé l'hiver à Toulon, où dix-sept vaisseaux des parlementaires les tenaient bloqués (5), les princes reprirent à travers les Océans leur course vagabonde, nos gouverneurs des Antilles les hébergèrent ; l'odyssée du prince Rupert finit par un échouage dans la Loire, en aval de Nantes, où fut écoulé le produit de ses captures. Bien plus, comme le parti royaliste venait d'être délogé des îles Normandes, l'amiral duc d'York transféra à Brest l'amirauté jersiaise chargée de prononcer sur les prises (6).

Le Parlement anglais fit entendre de vives protestations.

(1) Rapport du capitaine Saltonstall, commandant *le John* dans la flotte de Blake. Les dates de ce rapport sont ramenées au style nouveau (*Nouvelles ordinaires de Londres*, p. 105-112).

(2) Le chevalier Paul à Mazarin. Toulon, à bord de *la Reine*, 17 et 23 janvier 1651 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 878, fol. 13, 42. — Archives de la ville de Toulon, BB. 60, fol. 177-191).

(3) Warburton, *Memoirs of prince Rupert*, t. III, p. 318.

(4) Louis XIV à César de Vendôme. 14 avril (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1717, fol. 169).

(5) Avril 1651 (*Journal des guerres civiles de* Dubuisson-Aubenay, éd. G. Saige, t. II, p. 54).

(6) Warburton, t. III, p. 387, 419. — Corbett, t. I, p. 227-234.

Déjà, le 5 janvier 1651, notre chargé d'affaires avait été chassé de Londres. Nous n'avions point su « prendre de sûretés par de nouvelles conventions avec le régime présent d'Angleterre (1), » que l'Espagne avait eu l'habileté de reconnaître. Cette indécision nous vaudra bientôt un désastre naval.

VIII

L'ORMÉE BORDELAISE

La Fronde des princes n'avait pas de chef. Mazarin lui en donna un. En février 1651, après un an de détention, Condé sortait de la citadelle du Havre : le cardinal lui-même en avait ouvert les portes avant de prendre le chemin de l'exil. Mazarin succombait sous l'aversion générale. Mais la faveur de la reine Anne d'Autriche lui restait fidèle. Voyant qu'il n'avait point d'ascendant sur elle et « craignant un second emprisonnement (2), » le Grand Condé quitta la Cour le 13 septembre pour gagner son gouvernement de Guyenne. Il appela à lui le comte de Marchin, commandant des troupes de Catalogne, et se mit à la tête des mécontents.

Placée dans une situation critique, Anne d'Autriche lança contre Condé un édit de lèse-majesté. Le nom de Condé était un drapeau. Les La Trémoille et La Rochefoucauld le mettaient en possession de la Saintonge. La noblesse normande prit fait et cause pour lui. Le duc de

(1) Déclarait Colbert. 1650 (Guizot, t. I, p. 452). — Le Mémoire de Colbert « touchant le commerce avec l'Angleterre » a été publié par P. Grimblot dans la *Revue Nouvelle* du 15 novembre 1845.

(2) Colonel Baltazar, *Histoire de la guerre de Guienne commencée sur la fin du mois de septembre 1651 et continuée jusqu'à l'année 1653*. Cologne, 1694, in-12 : réimpression par Charles Barry. Bordeaux, 1876, n-8°, p. 1.

Nemours s'apprêtait à le joindre avec des troupes levées dans le Nord. Des Pays-Bas espagnols, une armée allait venir.

« Le prince de Condé (1), pour lequel l'éloquence la plus sublime est trop rampante quand elle ose entreprendre de le loüer, ne fit jamais rien d'indigne de sa glorieuse naissance que lorsqu'il vint en Guyenne porter ses armes contre le Roy. »

Condé et Conti n'avaient pas rougi d'ouvrir à l'Espagne les portes de la France. Par le traité du 6 novembre 1651 signé à Madrid (2), les princes livraient la Gironde moyennant l'octroi d'un demi-million de patagons : une armée navale de trente vaisseaux espagnols avec quatre mille hommes de troupes vint, aux termes du traité, occuper la place de Bourg qui commande l'entrée du fleuve. Et bientôt leurs officiers « se promenèrent dans Bordeaux aussi librement que s'ils eussent été en Espagne (3). » Le 10 décembre, Louis XIV mettait les Bordelais hors la loi; au Parlement de Paris, Gaston d'Orléans le traitait dédaigneusement de « roi de Bourges (4). »

Bordeaux essaimait la révolte et comptait des filleules comme aux temps passés. Un mathématicien avait « veu dans les astres que Bourdeaux devait estre une puissante république (5). » Singulière république qu'une cité où se disputaient, les armes à la main et sous les yeux de l'étranger, de multiples factions, où la Grande Fronde des princes, aux prises avec la Petite Fronde du parle-

(1) Baltazar, préface au lecteur.

(2) Abreu y Bertodano, *Coleccion de los tratados de paz*. Madrid, 1751, in-4°, t. VI, p. 110.

(3) Jean Vallier, t. III, p. 50, 105, 111.

(4) H. Courteault, *Un journal inédit du Parlement de Paris pendant la Fronde (1er déc. 1651-12 avril 1652)*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1917, p. 184, 226.

(5) Lenet à Condé. Bordeaux, 1er juillet 1652 (Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. IV, p. 290).

ment, avait trouvé pour rebondir l'appui des trublions de l'Ormée. Ainsi nommée de l'orme entouré d'un serpent qui lui servait d'emblème, de même que le bouquet de paille était le signe de ralliement des frondeurs, *l'Ormée* avait ses lois, ses magistrats, sa force armée, ses diplomates (1). Elle rééditait, au profit de Condé et de Conti, la rébellion advenue un quart de siècle auparavant à la Rochelle avec l'appui de Soubise.

Une page poignante dépeint notre détresse : « Ainsi s'acheva l'année 1651 dans une confusion incroyable de toutes parts, chacun tâchant de venir à bout de ses desseins par quelque moyen que ce fût, et même en trompant son compagnon. L'ambition et l'intérêt particulier régnoient si absolument partout, et le désordre étoit si général, et la licence des gens de guerre si effrénée dans toutes les provinces que la France étoit à la veille de sa ruine (2). »

« L'oubli de ses devoirs (3) » avait jeté dans le parti de la Fronde un homme qui était à la fois gouverneur d'un de nos ports de guerre dans le Ponant et général des galères dans le Levant, un Richelieu! La défection d'Armand-Jean duc de Richelieu entraînait celle de son lieutenant-général Philandre de Vincheguerre qui, au soir d'une noble et glorieuse carrière, se faisait révoquer (4); puis, la gangrène de l'insurrection gagnait le corps des galères presque tout entier (5). Forbin, placé à la tête des marins restés fidèles, devait recourir au concours des consuls de Mar-

(1) A. Communay, *l'Ormée à Bordeaux d'après le journal inédit de J. de Filhot*. Bordeaux, 1887, in-8°.

(2) *Journal de Jean* Vallier (1648-1657), éd. H. Courteault, t. III, p. 111.

(3) Louis XIV aux consuls de Toulon. 10 avril 1652 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 195).

(4) 13 juin 1651 (A. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1276).

(5) Louis XIV aux consuls de Toulon. 13 octobre 1651 (Affaires Etrangères, *Mémoires et documents* 1717, fol. 252).

seille et de Toulon (1), de même qu'au Havre c'était aux échevins que recourait la royauté pour désigner un capitaine de vaisseau (2). Tel est notre désarroi que « de trente ans, il ne fauldra plus faire estat d'armée navalle en France. »

Dans le Ponant, le personnage ondoyant et divers qu'était le vice-amiral Du Daugnon, après avoir oscillé (3), avait trahi : il avait passé avec quelques capitaines au service de la Fronde. Au lieu de bloquer Bordeaux, il la couvrait. La Rochelle contrastait par sa ferme attitude avec Bordeaux. Elle s'était soulevée le 27 novembre 1651 contre Foucauld Du Daugnon qui l'offrait à Cromwell (4) ; et elle l'avait vomi. L'île de Ré l'avait expulsé. Condé, « pressé de touts costés, » obligé de désarmer ses propres vaisseaux à Bordeaux, ne pouvait venir en aide au comte Du Daugnon « qui n'était point homme à se payer de galimatias; » et il quêtait pour lui des vaisseaux espagnols et de l'argent (5), au moment où l'on armait « pour raccourcir les longes de cet oiseau de proie (6). »

L'oiseau de proie, dans son aire de Brouage, avait douze navires et six galiotes à l'affût le 6 juillet 1652, quand Benjamin de La Rochefoucauld d'Estissac parut à la tête de seize vaisseaux et neuf galiotes de la Rochelle (7).

(1) Louis XIV aux consuls de Marseille. 5 juin 1652 (*Ibidem* 1718, fol. 85).

(2) Louis XIV aux échevins du Havre. 3 novembre 1651 (Borély, t. II, p. 584).

(3) En mai 1651, il négociait avec Condé l'échange de Brouage contre le duché de Châteauroux (Dubuisson-Aubenay, t. II, p. 70).

(4) Par son émissaire Conan. Londres, 10 novembre 1651 n. st. (Samuel Rawson Gardiner, *History of the Commonwealth and protectorate,* t. II, p. 90).

(5) Bergerac, 4-10 février 1652 (Duc d'Aumale, t. VI, p. 509. — Georges Berthomier, p. 36).

(6) Jean Vallier, t. III, p. 48. Louis XIV avait mandé à César de Vendôme d'armer dix vaisseaux. 9 décembre 1651 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1717, fol. 287).

(7) L'attaque avait été préconisée par le marquis Du Plessis-Bellière. Du

Accueilli par le feu convergent des batteries de terre et de mer, accroché par trois adversaires, Estissac se rendit : trois de ses bâtiments étaient en flammes et quatre sous les flots. Foucauld Du Daugnon n'accusait comme pertes que deux navires, onze officiers, quatre-vingts matelots (1). Et c'était lui qui retournait contre la Rochelle, avec l'appui de la flotte espagnole et des Allemands du baron de Vateville (2), le blocus dirigé contre lui.

La situation devenait sérieuse. Des flottements se produisaient dans l'état-major de la marine. Le commandant d'une division armée à Nantes, Henri Danton de Pontézière, passait au parti des insurgés (3). Un capitaine de brûlot désertait en pleine manœuvre. Le capitaine de vaisseau de Fricambault prenait un commandement dans le régiment des chevau-légers d'Enghien à Bordeaux (4). Le capitaine de Meautrix, en Normand madré, se défilait « pour affaires particulières (5) » et ne « rentrait dans l'obéissance » que la tourmente passée (6). Les matelots rebelles ne se laissaient pas intimider par « le grand fracas » d'une proclamation qui menaçait d'exil leurs femmes et leurs enfants (7). On croyait si peu à l'entrée en campagne de la flotte royaliste que les Rochelais di-

Plessis-Bellière à Le Tellier, 4 mai 1652 (Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, t. III, p. 229).

(1) *Relation véritable de la deffaite de l'armée navalle mazarine près Broüage par le comte Du Dognon, ensemble la liste des morts et prisonniers, avec la prise du butin et de dix vaisseaux, et six galliottes couléz à fonds*. Paris, 1652, in-4°.

(2) *13e et 17e Courrier Bourdelois*. Paris, 1652, in-4°.

(3) *Relation véritable de tout ce qui s'est fait et passé à la chasse donnée aux Espagnols par Messieurs de Bourdeaux*. Paris, 1651, in fol.

(4) A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 181.

(5) 15 juillet 1652 (A. Jal, t. I, p. 196).

(6) 30 septembre (*Ibidem*, p. 205).

(7) Du Plessis-Bellière à Le Tellier, Marennes, 4 mai (Cosnac, t. III, p. 229. — B. N., Cangé 79, fol. 28.)

saient ironiquement : « On sème encore le chanvre pour lui faire des cordages (1). »

Bataille navale du Pertuis d'Antioche.

(9 août 1652.)

C'est que la confiance ne se commande point : César de Vendôme n'avait rien pour l'inspirer. Il écrivait humblement au chef d'escadre de Normandie : « Je souhaiterais que votre santé vous permît de venir faire la charge de vice-amiral en ce voyage : je recevrais vos instructions et leçons avec joie (2). » A défaut de Dumé, trop malade pour rejoindre, Vendôme embarque le commandeur François de Nuchèze (3) et le chevalier anglais Georges Carteret (4), des marins de carrière. Et pour avoir demandé conseil, il vaincra. Les instructions royales le pressent de « dresser la manœuvre de la flotte droit où celle des ennemis se fait voir » pour la forcer à combattre ou à se retirer (5) » du blocus de la Rochelle.

Quittant Brest le 29 juillet 1652, Vendôme rallie en route la division nantaise armée par le duc de La Meilleraye, aux Sables deux cents hommes du lieutenant-colonel de Fratteau, au fort de la Prée les fantassins de La Louche, à la Rochelle des volontaires et les galiotes du capitaine Pineau, et à la tête de dix-huit vaisseaux et frégates, cinq galères et galiotes, quatorze brûlots, flibots et traver-

(1) *Mémoires de la vie et des aventures de Nicolas Gargot,* p. 111.

(2) César de Vendôme à Dumé, 20 juin (Borély, *Histoire de la ville du Havre,* t. II, p. 400).

(3) Qui sera promu lieutenant-général le 1er octobre (Guerre, Archives historiques 132, p. 149).

(4) Un beau portrait en a été publié en tête du *Journal de Jean Chevalier.* Jersey, 1907, in-4° : il venait de gouverner Jersey pour le parti royaliste.

(5) Louis XIV à Vendôme. 19 juin (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 65).

siers (1), huit mille hommes, entre dans le Pertuis-Breton.

A l'approche de la flotte royaliste, le 5 août, la flotte espagnole (2) quitta le mouillage du Chef-de-

(1) « Liste des navires dont est composée l'armée navalle du Roy », et « Estat au vray de ce qu'il faut pour un mois de nourriture aux équipages des vaisseaux du Roy » :

ESCADRE DE L'AMIRAL :

Le CÉSAR, amiral, capitaine Truchot Des Forgettes........	600	hommes.
la galère *Sainte-Anne,* François Thiballicr de Thurelle....	285	—
l'Anna, Guinant............................	345	—
le Sourdis, Cachac..........................	245	—
le Triton, François de Livenne chevalier de Verdille.....	225	—
le Don-de-Dieu, François Thibault chevalier de La Carte..	225	—
le Fort, Gaspard Frottier chevalier de La Messelière......	190	—
le Croissant, Truchot de Villedo, fils de Truchot Des..... Forgettes....................................	190	—
le Neptune, de La Grandière, major de l'armée.........	165	—
la frégate *la Duchesse,* Louis de La Roche-Saint-André...	130	—
le flibot de Forant..........................	52	—

ESCADRE DU VICE-AMIRAL :

LA VIERGE, commissaire général Bochard de Menillet......	295	—
le Jupiter, Du Quervin........................	345	—
le Berger, Guy d'Allogny commandeur de Boismorand...	225	—
l'Elbœuf, Pasdejeu..........................	190	—
le Saint-Louis, Paul de Gorris..................	165	—
les frégates *Saint-Georges,* de La Gisclaye.............	130	—
— *Beaufort,* Hector Des Ardens................	130	—
— de Calais [*la Saint-Patryc*], Besnard.........	130	—
De plus, les galiotes de Pineau, Lileau, Corby et Boudet, 90 hommes chacune..............................	360	—
2 traversiers, montés chacun de 18 hommes.............	36	—
10 brûlots, montés chacun de 17 hommes...............	170	—
6 barques longues, à 25 hommes chacune...............	150	—
2 flûtes de transport, dont l'une, *la Cardinale,* avait......	120	—
Au total, les équipages seuls de la flotte royale atteignaient	5 300	hommes.

(B. N., Franç., 31432, fol. 146).

(2) ESCADRE DU VICE-AMIRAL DU DAUGNON :

LA LUNE, amirale, capitaine Salenove,
Le vaisseau de Gabaret, deux autres vaisseaux, cinq brûlots.

ESCADRE DE DUNKERQUE :

LA CONCEPTION, amiral Antoine Mény,
Le Saint-Sauveur, vice-amiral Antonio Dios,

Baye (1) pour se poster dans le Pertuis d'Antioche. Rien de disparate comme cet assemblage bigarré, où l'on parlait français, basque, espagnol, portugais, flamand et italien, où quatre vaisseaux et cinq brûlots français du vice-amiral Du Dangnon voisinaient avec sept vaisseaux de l'amiral dunkerquois Antoine Mény, deux d'Arteaga de Biscaie et dix de l'escadre de Naples, que menait Marino de Masibradi. Au total, les confédérés disposaient de vingt-deux navires de guerre et six brûlots, « assez mal montés. »

Leur position reconnue par Carteret et par Montesson, lieutenant-général de l'artillerie, Vendôme quitta le Chef-de-Baye le 9 août à quatre heures du matin (2), et, toutes

ESCADRE DE DUNKERQUE :

Le Saint-Ignace, Jean Basselaert,
La Natividad, Antonio Gonzalès,
La Touche, Mathieu Mas,
Le Bon-Succès, Roch Nicasio,
Le Prince d'Orange, Manuel Niquelan,

ESCADRE D'ESPAGNE :

Le San Felipe, Arteaga de Biscaie,
Le San Pedro, Don Joseph de Gallasse,

ESCADRE DE NAPLES :

LA CONCORDIA, amiral Marino de Masibradi,
Le Saint-Charles, vice-amiral Antonio Stouvaglia,
L'Adam et Eve, Scanio Bonnardi,
Le Lion Rouge, Pietro Jouan,
La Sainte-Barbe, Vicenzo Leoni,
Les frégates des capitaines Domenico et Geronimo, et une troisième,
La Sainte-Agnès, Antonio Rodriguez,
Le brûlot *Saint-Antoine.*

(1) B. N., Franç. 25026, fol. 132 v°.

(2) Sur la bataille navale du Pertuis d'Antioche, cf. « Relation véritable de la bataille navale donnée sur les mers de Ré et Oléron entre les armées de France et d'Espagne, avec les particularités de la victoire remportée par Monsieur le duc de Vendosme le neufiesme aoust 1652 : » (Guerre, Archives historiques, vol. 463, pièce 8 : A. JAL, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 197. — *Relation de la bataille navale donnée... le 9 aoust 1652.* Paris, N. et J. de La Coste, 1652, in-8°; reproduite par COSNAC, *Souvenirs du règne de Louis XIV,* t. IV, p. 461). — Avis de la Rochelle, 8 et 15 août 1662 (*Gazette de France,* année 1652, p. 778 et 790). — *Journal de*

voiles dehors, ses deux escadres foncèrent sur les confédérés. Ceux-ci tentèrent de gagner le vent en rasant l'île de Ré du côté de la mer Sauvage, mais serrés de près, revirèrent vers le Pertuis d'Antioche pour se mettre, au sud, à l'abri d'Oléron. A sept heures, ils étaient rejoints.

De la poupe du *César*, où le secondaient « avec une merveilleuse prudence » le commandeur de Nuchèze (1) pour la manœuvre, le comte de Montesson pour le tir du canon, et le capitaine des gardes de Drouilly pour la mousquetterie, Vendôme dictait ses ordres d'attaque aux quatre galiotes porte-avis. Sous le couvert d'une violente canonnade, les brûlots que la flotte royale avait en abondance, allaient droit aux vaisseaux amiraux. *La Conception* d'Antoine Mény, commandant l'escadre de Dunkerque, esquiva la « carbonnade » du brûlot de Thibault qu'elle coula. L'amiral napolitain Masibradi feignit de demander quartier pour échapper aux machines incendiaires de Michault et Riboullot, qui le serraient de très près; le danger écarté, il se croyait sauf, quand sa *Concordia* se trouva prise sous le feu des capitaines de Boismorand, Pasdejeu et La Roche (2), qui la mirent rapidement « à la raison » et la forcèrent à capituler avec l'amiral et trois cents hommes. La Roche-Saint-André avait accompli une autre action d'éclat par la capture de

Jean VALLIER, éd. H. Courteault, t. IV, p. 17. — Luis Mendez de Haro à Pierre Lenet. Septembre 1652 (C. Fernandez DURO, *Armada Española*, t. V, p. 6, note 2). — Pierre Lenet à Condé. 12 août (B. N., Franç. 6709, fol. 85. — Georges BERTHOMIER, *Louis Foucauld de Saint-Germain-Beaupré, comte du Dognon*, p. 46).

(1) A bord du *César*, se trouvaient les capitaines Des Forgettes, Querebat et Jamin, les cent gardes du grand maître aux ordres de Drouilly postés sur le pont, ses domestiques et les volontaires placés aux galeries de poupe avec La Colombière et Boisferme, des officiers, des gentilshommes, le comte de Montesson, Goulaine, La Louche, La Monnerie, Fratteau, Vigneux, Launay, Bonneville, les deux Chabot.

(2) Commandant les vaisseaux *le Berger*, *l'Elbœuf* et la frégate *la Duchesse*.

la frégate *Sainte-Agnès* d'Antonio Rodriguez. Enfin sous l'escorte du vaisseau de Pasdejeu et de la redoutable galère de Thiballier de Thurelle armée de douze pièces comme les galéasses vénitiennes, le brûlot de Cléron avait accroché *la Natividad* de l'escadre dunkerquoise et avec tant de bonheur que ce beau vaisseau de quarante-deux pièces s'embrasa en un instant. De trois cents hommes, le capitaine Antonio Gonzalès et six matelots seulement se sauvèrent. Toute l'escadre ennemie se disloqua dans sa hâte de se soustraire aux bordées de l'épave incandescente. La division du comte Du Daugnon se dérobait. A bord de *la Lune,* l'équipage refusait au capitaine de Salenove de « se battre contre l'armée du Roy » et, en pleine révolte, voulait charger les Espagnols. Vendôme n'avait perdu qu'une trentaine d'hommes, l'ennemi six cents et trois vaisseaux.

Les Espagnols fuyaient vers le nord, poursuivis jusqu'à l'île d'Yeu par la flotte royale : Du Daugnon sur qui ils rejetaient la cause de leur défaite, fuyait vers le sud, vers la Gironde où des mousquetaires d'Enghien vinrent mater ses équipages révoltés. Vendôme tenait la victoire.

Veni, vidi, vici était la devise du nouveau César. *Nec virtus nec deficit aetas* porte un jeton commémoratif de la victoire (1), où un aigle éployé décèle une autre réminiscence de l'antiquité.

Vendôme avait détaché la galère de Thurelle, les quatre galiotes et *le Croissant* contre une petite division réfugiée dans la Seudre, à la Tremblade, et composée d'une galère, d'un brigantin et d'un traversier. Le détachement, quittant le 17 août à minuit le Chef-de-Baye, surprit les rebelles qui s'échouèrent à Chaillevette et s'enfuirent à terre. La galère, armée de cinq grosses pièces, et ses

(1) Dans la collection de l'amiral marquis de Milford Haven à East Cowes.

conserves tombèrent entre les mains de Thiballier de Thurelle avant que son adversaire, Osée Blanchart, eût le temps de mettre le feu aux poudres (1).

Comme Vendôme reprenait contre Brouage l'opération manquée par Estissac, il fut contre-attaqué à la hauteur de Ré par Foucauld de Saint-Germain-Beaupré, frère du comte, et par une demi-douzaine de vaisseaux (2). Se débarrasser du « voisinage des armées navales des Espagnols et Du Daugnon » lui paraissait le corollaire inéluctable de sa victoire (3). Mais à toutes ses escales, à Brest (4), à Nantes (5), à la Rochelle, il avait trouvé l'ordre de se porter sans « perdre un moment de temps » au secours de Dunkerque. Il ne pouvait plus différer d'obéir. « En se mettant à l'aumône (6), » il ramassa tout ce qu'il put de vivres pour la place à sauver.

IX

PERTE DE DUNKERQUE

Le 18 février 1650, un des meilleurs généraux de l'armée espagnole, Perez de Vivero comte de Fuensaldagne, avait

(1) *Gazette de France*, année 1652, p. 812.

(2) *Relation véritable de ce qui s'est passé à la levée du siège de Broüage, que le duc de Vendosme y avoit mis*, envoyée à M. le prince de Conty par le comte du Dognon. Paris, 1652, in-4°. — Lettre de Nuchèze. 28 août (Guerre, Archives historiques, vol. 137, p. 383).

(3) Lettre de César de Vendôme. La Rochelle, 15 août (Guerre, Archives historiques, vol. 147, pièce 352).

(4) Avis de Dunkerque. 26 juillet (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 315).

(5) *Relation... de la défense de Dunkerque*, par le maréchal d'Estrades, p. 49.

(6) César de Vendôme à Le Tellier. La Rochelle, 21 août (Guerre, Archives historiques, vol. 134. pièce 249 : A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 201).

tenté de surprendre Dunkerque : son coup de main avait échoué (1). Les Espagnols récidivèrent le 5 septembre 1651 sous les ordres du marquis Sigismondo Sfondrati, auquel succéda l'archiduc Léopold. Contre eux, Godefroi d'Estrades allait renouveler l'héroïque défense qui avait illustré les bourgeois de Calais. Il devait tenir un an.

Et que dire de ce gouverneur assez désintéressé, assez patriote au milieu des désordres de la Fronde, pour subvenir de sa poche à l'entretien d'une garnison de quatre mille hommes, sans « toucher d'argent du roy (2). » Bien mieux! Sur le souhait exprimé « avec grande passion » par la Cour « qu'on pust y establir une escadre de vaisseaux (3), » le comte d'Estrades « s'engage par dessus la teste » pour équiper deux frégates : et à quoi les emploie-t-il? à secourir une compagne d'infortune, Gravelines (4). Elles furent capturées par les croiseurs ostendais. Deux vaisseaux qu'amenait le chef d'escadre Dumé, ne purent accoster à cause des épaves coulées par les Espagnols à l'embouchure de l'Aa (5). Gravelines succomba le 19 mai 1652. Pour la sauver, Mazarin avait été jusqu'à sacrifier Dunkerque; il en laissait entrevoir aux Anglais la cession, s'ils bousculaient les dix-huit vaisseaux et frégates de l'archiduc (6). Sollicité d'autre côté par une surenchère

(1) *Gazette de France,* année 1650, p. 309, 334.

(2) *Relation inédite de la défense de Dunkerque (1651-1652),* par le maréchal D'ESTRADES, publiée par Ph. TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, 1872, in-8°, p. 30.

(3) Mazarin au comte d'Estrades. 15 janvier 1560 *(Lettres de* MAZARIN, t. III, p. 451).

(4) Godefroi d'Estrades au comte de Brienne. Dunkerque, 17 juillet 1652 (B. N., Franç. 20660, fol. 314).

(5) Louis XIV à Dumé. 20 avril et 9 mai 1652 (BORÉLY, *Histoire du Havre,* t. II, p. 611).

(6) Mazarin au comte d'Estrades. 23 avril (GUIZOT, *Histoire de la république d'Angleterre* (1861), t. I, p. 474). — Lettre du comte d'Estrades. 29 juillet (Guerre, Archives historiques, vol. 137, fol. 315).

des frondeurs qui lui offraient Blaye et la Rochelle (1), Cromwell hésitait. La reconnaissance officielle de la République d'Angleterre, avec le don de Dunkerque, eût valu au roi l'appui de cent vaisseaux et dix mille hommes : Cromwell s'en portait garant près du comte d'Estrades (2) auquel il promettait par surcroît une pension : « La place est au Roy, répliqua noblement le gouverneur; et j'ai vescu jusques à présent en sorte de préférer mon honneur à tous les biens du monde. » Dès lors, le sort en était jeté : les Anglais devenaient hostiles. Pour ne leur donner « aulcun subject de nous estre contraires, » les vaisseaux destinés au secours de Gravelines n'avaient pas arboré « de grand pavillon (3). » Et la suite prouva que la précaution n'avait rien de superflu. On la renforça encore.

Confiscation de l'escadre de secours.

(14 septembre 1652.)

Depuis le mois de juin 1652, le comte d'Estrades clamait : « Au secours (4). » La famine grandissait; les soldats combattaient « sans chemyses ny souliers (5); les fièvres pourpreuses » en couchaient beaucoup dans la tombe. Et la flotte de secours, malgré de nombreux exprès qui la pressaient d'arriver, ne quitta la Rochelle que le 29 août. Nuchèze qui la commandait, pendant que Vendôme gagnait en poste la capitale, avait ordre de ne point susciter « la

(1) Guizot, t. I, p. 260.

(2) Dès le 15 janvier (*Relation... de la défense de Dunkerque*, par le maréchal d'Estrades, p. 36).

(3) Maréchal d'Aumont à Le Tellier. 1er mai (Guerre, Archives historiques, vol. 137, fol. 118).

(4) *Relation véritable*..

(5) Le comte d'Estrades au comte de Brienne. Dunkerque, 24 juillet (B. N., Franç. 20660, fol. 304).

jalouzie » des Anglais, de ne point « s'ingérer » dans le différend qu'ils avaient avec les Hollandais, bref « de fuir devant eux plustost que de les combattre (1). » Pour le renforcer, Abraham Du Quesne armait des navires dans la Manche; et le lieutenant-colonel Gentillot allait en quérir en Hollande (2).

Le blocus de Dunkerque, assuré par dix vaisseaux seulement, était facile à rompre. L'ambassadeur d'Espagne à Londres, Cardenas, l'ayant pressenti, trouva le moyen d'y obvier. Offrant aux Anglais la coopération espagnole pour prendre Calais, il obtenait le 11 septembre qu'ordre fût donné à l'amiral Blake d'intercepter notre convoi (3), en représailles des dommages reçus par les navires anglais dans la Méditerranée (4).

Robert Blake guettait dans le Pas de Calais la flotte de Ruyter qui venait de battre l'amiral George Ayscue à l'entrée de la Manche le 26 août. Mais Michel de Ruyter ne passa en vue de Dieppe que le 28 septembre et ne livra bataille que le 8 octobre aux forces combinées de Blake et de Penn (5). Entre temps, nos destinées s'étaient accomplies.

Le 11 septembre, le jour même où l'ambassadeur espagnol sollicitait l'intervention britannique, Dunkerque avait capitulé à terme. La mutinerie de trois cents soldats n'y était pas étrangère (6). La place devait se rendre le 16, si

(1) Louis XIV à Nuchèze. 27 août; — Rapport de Menillet. Douvres, 18 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 136, pièce 130; vol. 137, pièce 546).

(2) *Ibidem*, vol. 136, pièce 147 : A. Jal, t. I, p. 202.

(3) Cardenas à Philippe IV. 20 septembre (Samuel Rawson Gardiner, *History of the Commonwealth and protectorate*. London, 1897, in-8°, t. II, p. 100).

(4) Gentillot à Servien. Calais, 17 septembre (Guizot, t. I, p. 480).

(5) Samuel Rawson Gardiner, *Letters and papers relating to the first dutch War (1652-1654)*, printed for the Navy records Society. London, 1900, in-8°, t. II, p. 142, 163, 195, 219.

(6) Lettre du maréchal d'Aumont. Boulogne, 11 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 406).

elle n'était secourue dans l'intervalle par une flotte et par deux mille hommes de renfort. Ce jour-là, Vendôme était arrivé de Compiègne à Dieppe pour passer en revue l'escadre de Nuchèze. Le surlendemain on frappait à sa porte : deux capitaines des Gardes lui apportaient le texte de la capitulation. Sautant du lit, le grand maître manda au commissaire général Bochard de Menillet d'appareiller immédiatement avec la division en rade, huit vaisseaux et six brûlots, plus douze doubles chaloupes et cinq corvettes chargées de douze cents hommes (1). Du Quesne avait refusé de suivre, vexé d'avoir vu passer lieutenant-général François de Nuchèze (2). A Calais, attendaient en chaloupes les régiments de Rambures, d'Espagny, de Rouvray et de Béthune que l'escadre devait prendre au passage. « Dens demain jusques à midy, écrivait Vendôme, Donkerke sera secouru ou nos gens battus. »

Il n'arriva ni l'un, ni l'autre : ce fut bien pis. Le 14 septembre, Menillet avait à peine mouillé en rade de Calais qu'il levait l'ancre à la vue d'une flotte anglaise et fuyait à toutes voiles « droit en Zélande, sans se vouloir servir de la plasse de Calais » pour faire « expliquer les Anglois (3). » Au large, il était enveloppé « sur les huict heures du soir » par une partie des cinquante-quatre voiles de Blake. Croyant à une méprise, Menillet arbora ses couleurs, mais en vain : invité à se rendre à bord de l'amiral anglais, il se vit refuser tout laissez-passer et fut emmené à Douvres pour obtenir l'agrément du Parlement.

(1) Vendôme à Le Tellier. Dieppe, 12-13 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 407). — David ASSELINE, *les Antiquitéz et chroniques de la ville de Dieppe*, t. II, p. 295.

(2) Lettre de Du Quesne. 20 décembre 1666 (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 475).

(3) Le maréchal d'Aumont à Le Tellier. Calais, 15 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 416). — Béthune-Charost à Le Tellier. Calais, 15 septembre (*Ibidem*, pièce 414).

Comme si l'on n'aurait pas dû, au préalable, « avoir parole de l'Angleterre de ne pas se maisler de nos affaires avec les Espagnols (1)! » Toute notre escadre, à part deux brûlots assez bons marcheurs pour s'échapper vers Flessingue (2), à part *le Berger* et les chaloupes dieppoises (3), demeurait prisonnière. Ravis sans combats, sept vaisseaux (4) et trois brûlots restèrent plusieurs années comme un gage entre les mains des Anglais (5), qui avaient aussitôt relaxé les équipages, afin de bien montrer que ce n'était point là acte d'hostilité, mais action de représailles (6).

Toute la nuit, le comte d'Estrades avait anxieusement épié du haut des remparts l'apparition de notre escadre. Le terme de la capitulation venait à échéance. C'en était fait de Dunkerque. La place fut remise à l'archiduc.

Cromwell tenait sa vengeance, et les frondeurs leur revanche. « Nous voilà maîtres absolus de la mer, écrivait leur chef à son agent en Angleterre (7); vous n'avez point de temps à perdre pour prendre ou brusler dans les ports

(1) Rapport de Menillet et de ses capitaines. Douvres, 18 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 546). — Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 203. — Gentillot à Servien. Calais, 17 et 24 septembre; Vendôme à Blake et au Parlement d'Angleterre. 23 septembre (Guizot, *Histoire de la république d'Angleterre*, t. I, p. 480).

(2) Journal du vice-amiral hollandais Witte Cornelisz de Witt (Samuel Rawson Gardiner, *Letters and papers relating to the first Dutch War (1652-1654)*. London, 1909, in-8°, t. II, p. 346).

(3) David Asseline, t. II, p. 295. — *Nouvelles ordinaires de Londres*. 1652, in-4°, p. 456.

(4) *Le Triton,* commandé par Menillet, *la Duchesse* par La Roche-Saint-André, *le Fort* par La Messelière, *le Don-de-Dieu* par La Carte, *le Saint-Louis* par de Gorris, *le Croissant* par Villedo, *le Chasseur* par La Gisclaye (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 546).

(5) « Projet d'instruction pour envoyer à M. de Bourdeaux, ambassadeur en Angleterre. » Décembre 1654 (Affaires Étrangères, *Angleterre* 63, fol. 655).

(6) B. N., Franç. 25026, fol. 152.

(7) Condé à Pierre Lenet. Septembre 1652 (*Mémoires de Pierre* Lenet, éd. Michaud et Poujoulat, p. 575).

les vaisseaux qui restent (1). » Comparez à ce langage d'un prince du sang, d'un Condé! celui d'un Italien. De l'étranger où il avait pris pour la seconde fois le chemin de l'exil, Mazarin écrivait à Vendôme (2) : « Les diligences que j'ay faictes pour tascher à sauver Dunkerque et la passion que j'ay pour tout ce qui regarde le service du Roy, vous peuvent faire juger à quel point la perte de cette place m'a esté sensible, et quel surcroit de douleur ce m'a esté de la voir accompagnée des vaisseaux destinéz à son secours. » — « Je crois impossible d'empêcher la suite de nos malheurs, si les Français continuent d'être contre la France (3). » Vendôme n'y voyait d'autre remède qu'une ligue avec les Hollandais (4).

Le souvenir de ces heures tragiques laissera dans l'esprit de Louis XIV (5) une trace profonde : « Il y a longtemps que la France seroit la maîtresse du monde si la division de ses enfants ne l'avoit trop souvent exposée aux jalouses fureurs de ses ennemis. » Un maître frondeur, le cardinal de Retz, en convenait : « Le bonhomme M. de Fontenai, deux fois ambassadeur à Rome, déploroit avec moi la léthargie dans laquelle les divisions domestiques font tomber même les meilleurs citoyens à l'égard du dehors de l'État. L'archiduc reprit, cette année-là, Gravelines et Dunkerque. Cromwell prit, sans déclaration de guerre et avec une insolence injurieuse à la Couronne, sous je ne

(1) *Le Berger*, qui s'était échappé, *le César*, *la Vierge*, *l'Anna* de Suède, restés à Dieppe, *le Jupiter*, *l'Elbœuf*, *le Sourdis*, *la Sainte-Agnès*, *la Sainte-Anne*, et quatre brûlots qu'un coup de mer avait séparés des autres durant la traversée de la Rochelle à Dieppe. Lettre de César de Vendôme. Dieppe, 12-13 septembre (Guerre, Archives historiques, vol. 137, pièce 407).

(2) Bouillon, 30 septembre.

(3) Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, t. I, p. 276.

(4) Mazarin à Le Tellier. Bouillon, 30 septembre (*Lettres de* Mazarin, t. V, p. 306.)

(5) *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 90.

sais quel prétexte de représailles, une grande partie des vaisseaux du Roi. Nous perdîmes Barcelone et la Catalogne et le chef de l'Italie avec Casal. Nous vîmes Brisach révolté, les drapeaux d'Espagne voltigeant sur le Pont-Neuf, les écharpes jaunes de Lorraine dans Paris (1). » Le roi en effet avait dû quitter la capitale sous la protection de l'armée de Turenne, tandis que l'allié des Espagnols, Condé, y faisait son entrée le 1er juillet 1652. Le corps d'armée du duc de Lorraine, en avançant jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, avait prêté aux frondeurs son appui. Mazarin s'était exilé. Il ne devait rentrer dans la capitale qu'en février 1653.

X

CHUTE DE BARCELONE
(11 octobre 1652.)

Depuis le mois d'août 1651, Barcelone était assiégée. Le capitaine général de l'armée de Catalogne, Don Francisco de Orozco, marquis de Mortara, et Don Juan d'Autriche avaient obtenu du craintif gouvernement de Madrid que la citadelle de l'indépendance catalane fût investie (2). Le marquis de Caracena, gouverneur du Milanais, avait promis le concours de régiments italiens et allemands que de nombreux officiers espagnols allèrent quérir à bord du *Marabout* et du *Samson*. Ces vaisseaux de cinquante-deux et quarante canons, partis d'Alicante en novembre 1651, rencontrèrent entre Majorque et Iviça *le Brézé* et *le Soleil* des chevaliers de La Ferrière et Du Parc. Trois heures

(1) *Œuvres du cardinal de* Retz, éd. Feillet et Gourdault dans la Collection des Grands écrivains, t. IV, p. 307.

(2) Toutes les péripéties du siège de Barcelone d'août 1651 à 1652 sont longuement relatées dans la *Conquista de Cataluña por el marques de Olias y Mortara*, p. 67-183.

durant, ils livrèrent bataille, mais succombèrent. La Ferrière enleva *le Marabout*, Du Parc *le Samson*; pour cent hommes hors de combat que leur coûtait la victoire, ils faisaient perdre à l'ennemi sept cents hommes et surtout les cadres des troupes d'Italie (1).

Par mer, Don Juan d'Autriche et Francisco Diaz Pimienta, le général des galères et le général de l'Océan, unissaient leurs forces pour bloquer Barcelone. En dépit des navires de guerre, au mépris de châtiments terribles, de la pendaison ou de la mise aux galères, d'obscurs dévouements de matelots permirent à Barcelone de tenir quatorze mois (2). Ils se jouaient des navires de blocus, et contraignaient généraux et capitaines de vaisseau à des rondes nocturnes et à un perpétuel qui-vive (3).

A la requête du maréchal de La Mothe-Houdancourt, la Cour a décidé de dépêcher à Barcelone une escadre (4) avec mille hommes de troupes. Exactement averti (5), l'ennemi envoie bloquer Toulon par les galères d'Albuquerque que cinq des nôtres, aidées de deux brûlots, forcent à déguerpir (6). Mais une tout autre cause qu'une

(1) Avis de Toulon, 28 novembre 1651 (*Gazette de France*, 1651, p. 1396). Parmi les blessés figuraient le capitaine Banos et le chevalier de Martené.

(2) Le 12 décembre 1651, quatorze barques chargées de vivres tentent de forcer le blocus et neuf y parviennent; en janvier 1652, trente barques françaises chargées du régiment de Vendôme poussent jusqu'à Blanes; dans la nuit du 6 février, treize grandes embarcations jettent des vivres dans Barcelone; le 3 mai, un brigantin sur deux et neuf barques sur quatorze réussissent la même opération; le 7 juin, six autres barques entrent de nuit, etc. (*Conquista de Cataluña*, p. 85, 89, 95, 112).

(3) Ainsi le 8 juin 1652, pour intercepter une felouque qui apporte des nouvelles de France (*Ibidem*, p. 118).

(4) De six vaisseaux de Toulon. Louis XIV à M. de Menou. 30 novembre 1651 (Guerre, Archives historiques 127, fol. 241 v°).

(5) Les Espagnols pensaient que nous armions douze vaisseaux (*Conquista de Cataluña*, p. 88).

(6) Louis XIV aux consuls de Toulon. 29 décembre (Gustave Lambert, *Histoire de Toulon*. Toulon, 1899, in-8°, t. III, p. 336).

menace ennemie va immobiliser à Toulon les huit vaisseaux du chevalier de La Ferrière.

L'anarchie de la Fronde a mis aux prises les *Sabreurs* avec les *Canivets*, les fauteurs des princes avec les partisans du roi. Les « Sabreurs » ont le dessus sur « les taille-plumes. » Consuls en tête, la populace balaie l'administration maritime, force l'intendant Gravier à se cacher dans un tonneau, cherche à couler une galère au nom et au propriétaire exécré, *la Mazarine*, s'empare des cinq autres, en confie le commandement à des conseillers du parlement et au chevalier de Vincheguerre, et menace de brûler les vaisseaux. Tandis que le chef d'escadre de La Ferrière parle de réduire l'insurrection par la force ou par la famine (1), son collègue, le chevalier Paul, que « le vaquarme » a tiré du lit où le clouent ses blessures, essaie de la persuasion (2). Éconduit à son tour, écœuré de voir pactiser avec « Monseigneur le duc d'Orléans » les factieux, le glorieux blessé quitte la ville en litière pour attendre ailleurs les ordres du roi, jurant de « les exécuter jusqu'à la dernière goutte de son sang (3). » Nos forces navales sont paralysées. Pour qu'on puisse achever leur armement, pour que les officiers entrent en ville, pour que la flotte sorte du port, il faudra que le roi en sollicite de ses sujets rebelles l'autorisation (4).

Voilà comment le chevalier Gaspard de Comminges de La Ferrière, invité en février 1652 à forcer le blocus de Bar-

(1) La Ferrière à Mazarin. A bord du *Brézé*, en rade de Toulon, 11 février 1652 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1716, fol. 454). — Ad. Crémieux, *Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV*, t. I, p. 421.

(2) Le chevalier Paul à Mazarin. Toulon, 12 février (*Ibidem*, fol. 457).

(3) Le chevalier Paul à Le Tellier. Aix, 14 avril (Guerre, Archives historiques 133).

(4) Louis XIV aux consuls de Toulon. 1er mars, 1er avril, 17 mai (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1718, fol. 34, 54, 77).

celone (1), ne fut en mesure d'agir qu'en juillet. Il savait la difficulté de sa tâche : mais « puisque c'est la volonté du roi et qu'il y va du salut de tant de peuples, je suis fort résolu à avaler le calice. Ce qui m'embarrasse le plus, c'est que j'ay des barques à conserver et pas un bâtiment à rames pour les rallier. » Son escadre ne comprenait pas plus de trois vaisseaux de ligne et cinq autres bâtiments, des prises pour la plupart, trop « mal artillés pour répondre aux coursiers des gallères. »

Or, la flotte de blocus à laquelle il allait se heurter —, il l'apprit à son arrivée à San Feliu de Guixols, — ne comprenait pas moins de seize vaisseaux de guerre, vingt-trois galères et cent brigantins ou barques longues (2). Elle venait de détruire, à l'endroit même où il était parvenu, un de nos convois dont les équipages, pendus aux antennes des galères, avaient ainsi défilé devant les regards horrifiés des défenseurs de Barcelone.

Avisé dans la soirée du 2 août de l'arrivée de notre petite escadre, Francisco Diaz Pimienta fit tirer le coup de canon de partance. Il emmenait quatorze vaisseaux, quatorze galères et d'autres navires légers, aux équipages renforcés de deux mille cinq cents soldats (3). Du galion *San Martin*

(1) Louis XIV aux consuls de Toulon. 15 février (Archives de Toulon, série AA. — Gustave Lambert, *Histoire de Toulon*, t. III, p. 337. — *Lettres de* Mazarin, t. V, p. 53).

(2) La Ferrière à Le Tellier. A bord de l'amiral devant San Feliou de Guixols, 30 juillet (Guerre, Archives historiques 137, p. 325, 331. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 196).

(3) *Conquista de Cataluña*, p. 135. — Comparée à ces deux divisions homogènes, l'escadre du chevalier de La Ferrière était des plus disparates : elle comprenait *le Brézé* battant pavillon amiral, de 46 pièces, armé de 14 pierriers dans les hauts, *le Soleil* d'égale force, *le Chasseur*, deux bâtiments génois capturés, *le Marabout* et *la Charité*, deux anciennes frégates dunkerquoises, *le Samson* et *le Pêcheur de baleine*, un vaisseau marseillais de 40 canons, 4 brûlots et 12 barques (Don Francisco Fabro Bremundan, *Historia de los hechos del serenissimo señor Don Juan de Austria*, p. 316. — La Ferrière à Mazarin. A bord du *Brézé*, en rade de Toulon, 11 février : Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1716, fol. 454).

où il était prisonnier, le brave capitaine Gargot allait suivre avec un intérêt passionné les péripéties de la rencontre. Un de nos capitaines de vaisseau, qui s'était glissé en chaloupe à Barcelone, avait rapporté, le 31 juillet, que la flotte serait à couvert le long du môle derrière une rangée de gabions et sous l'abri de cent pièces de canon (1).

Le 3 août, comme les Espagnols s'avançaient à la remorque de leurs galères, La Ferrière se replia pourtant dans le sud-est; en éloignant l'ennemi de terre, il permit à son convoi de douze barques de se glisser dans le port de Barcelone. Au crépuscule, les deux flottes n'étaient plus qu'à une portée de canon, quand une grande houle se leva vers l'est; le vent devint si furieux que les Espagnols durent amener les huniers et serrer les canons des batteries. De trois jours, ils ne purent rallier la rade de Barcelone. La Ferrière perdit son temps à courir après un de ses vaisseaux (2).

« De deux choses l'une, disait de lui le vice-amiral Bañuelos, ou il n'est pas soldat ou il n'est pas marin. Soldat, il aurait tenté la fortune d'un combat, afin de secourir une place dont la conservation était de si grande conséquence pour son maître. Marin, il serait venu d'aval prendre la brise du soir le long de terre et, malgré nous, il aurait secouru Barcelone (3) » en mouillant entre le môle et le fort de Montjuich. Déjà tours et remparts se pavoisaient à notre approche : déjà pour nous guider, des barques sortaient du port.

Mais La Ferrière avait été dissuadé d'y aller : son pilote

(1) *Mémoires de la vie et des adventures de Nicolas Gargot, capitaine de marine,* p. 88. — Lettre du chevalier de La Ferrière. A bord de l'amiral, aux îles de Marseille, 25 juin 1652 (B. N., Franç. 20660, pl. 364). — Vittorio Siri, *Del Mercurio overo historia de' correnti tempi*. Firenze, 1682, in-4°, t. XV, p. 697.

(2) Rapport du chevalier de La Ferrière (B. N., Franç. 21432, fol. 236).

(3) Gargot, p. 95.

catalan Miguel prétextait que les vaisseaux n'y étaient à l'abri ni du vent, ni du feu des assiégeants. A San Feliu de Guixols, un conseil de guerre tenu le 10 août avec le régent de Catalogne décida une attaque générale par terre et par mer contre les lignes d'investissement; l'attaque fixée au 14 jetterait trois mille hommes dans Barcelone. Mais nos équipages voulaient des « effectz », des vivres, de l'argent et non « pas des paroles seullement. » En vain, l'intendant de l'armée de Catalogne fit-il appel à un patriotisme ébranlé par la Fronde : « Les Catalans, disait-il, ne se veulent pas mettre la corde au col : ilz traicteront le jour que vous lèverez l'ancre (1). » En vain, le clergé de Barcelone offrit-il aux capitaines de vaisseau Fricambault et La Marthe le trésor de la Madona de Monserrate (2). Notre division navale ne tenta plus rien et le chevalier de La Ferrière reprit la route de France, au moment où ses adversaires, réduits à de « la frisoppe, à des miettes de biscuit où il y avait la moitié de crottes de rat (3), » étaient presque aussi affamés que les assiégés. La constance de Don Juan d'Autriche et du marquis de Mortara eut sa récompense. Après quinze mois de siège, Barcelone capitulait le 11 octobre 1652 (4), entraînant par sa chute la reddition de Palamos et Cadaquès. Presque seule sur la côte, Rosas tenait encore (5).

L'escadre de La Ferrière, quelques semaines auparavant, le 13 septembre, avait forcé une autre ville à capi-

(1) L'intendant de l'armée de Catalogne au chevalier de La Ferrière. Girone, 16 août (Guerre, Archives historiques 137, fol. 353). — Saint-André Montbrun à Le Tellier. 18 août (*Ibidem*, fol. 358).

(2) *Conquista de Cataluña*, p. 137. — Vittorio Siri, t. XV, p. 697.

(3) Gargot, p. 95.

(4) Le texte de la capitulation est dans Abreu y Bertodano, *Coleccion de los tratados*, t. VI, p. 178.

(5) Les vaisseaux de Fricambault, Verdille, La Carte et Fresnoy réussissent, le 24 mai 1653, à y introduire un convoi en combattant huit galères d'Espagne (*Gazette de France*, 1653, p. 568).

tuler. Mais par un de ces « tristes avantages qui changent nos palmes en cyprès, » cette ville était française. C'était Toulon que nos marins, secondés par deux régiments du duc de Mercœur, arrachaient au parti de la Fronde : Toulon, qui prétendait « marcher de pas égal avec Marseille, ville orgueilleuse n'ayant jamais reconnu qu'en apparence l'autorité royale (1). »

XI

CAMPAGNE NAVALE DE LA GIRONDE.

« Le cardinal était accoutumé de tout accorder à la peur et de tout refuser à la raison (2). » Du Daugnon en fut le saisissant exemple. La menace de livrer Oléron aux Espagnols et la Rochelle aux Anglais lui valut non seulement l'amnistie (3), mais encore « cinq cent mille livres d'argent comptant, un baston de mareschal et l'Ordre du Saint-Esprit (4). » En retour, « ses vaisseaux, ses galères, plusieurs brulots, brigantins et autres petits bastiments augmentèrent de beaucoup l'armée navale du roy et la peuplèrent de matelots et de pilotes (5). » Ils passèrent sous les ordres de l'énergique défenseur de Dunkerque, Godefroi d'Estrades, qui reçut le gouvernement de

(1) Cahier de doléances présenté par Toulon le 16 février 1653 (Ad. Crémieux, t. I, p. 164). — *Mémoires de Charles* de Grimaldi, *marquis* de Régusse, publiés par la Société historique de Provence dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*. Aix, 1870, in-8°, p. 55. — *Gazette de France*, 1652, p. 925. — Gustave Lambert, *Histoire de Toulon*, t. III, p. 352. — V. Brun, *Guerres maritimes de la France : port de Toulon*. Paris, 1861, in-8°, t. I, p. 31.

(2) Le chevalier de Todias à la princesse de Condé. 10 septembre 1650 (Lenet, t. II, p. 329).

(3) Le 18 mars 1653.

(4) Lenet à Louis de Haro. 13 avril 1653 (G. Berthomier, p. 58).

(5) B. N., Franç. 6714, fol. 221.

Brouage et de la Rochelle (1). Abraham Du Quesne, mécontent « des personnes de faveur que l'on introduisait dans le commandement » au dam des « vieux officiers, » avait offert ses services à la Suède (2).

Avec l'appui du comte d'Estrades et du duc de Candale, Vendôme va reprendre les villes rebelles de la Gironde (3). Une circonstance fortuite le servit. L'escadre espagnole avait quitté le fleuve à la suite d'une altercation de Charles de Vatteville avec un agent de Condé. Vendôme, s'embossant prestement à sa place, construit deux forts en Médoc et dans le pays d'Entre-deux-mers et, par là, barre l'accès de Bordeaux. Le 26 mai 1653, tandis que deux de ses vaisseaux canonnent les postes avancés des frondeurs bordelais, sa flotte contraint la garnison irlandaise de Lormont à capituler (4). Le 4 juillet, c'est le tour de Bourg, que défendait la garnison espagnole de Joseph Osorio. Vendôme est aux portes de Bordeaux, sans que le comte de Marchin et le lieutenant-colonel Baltazar puissent l'arrêter; et, le 31, les bourgeois capitulent (5). « Le peuple n'a esté pour nous qu'autant que nous avons tout fait ce qu'il a voulu, » avouait un frondeur.

Mais Vendôme courait un grand danger; trente-cinq navires de Manuel Bañuelos et Alvaro de Bazan de Santa-Cruz, mandés d'urgence par les princes (6), l'embouteil-

(1) Le 12 avril 1653.

(2) Au maréchal Wrangel. 1er janvier 1653 (A. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1020).

(3) Mazarin au comte d'Estrades. 2 mai 1653 (Maréchal d'Estrades, *Relation... de la défense de Dunkerque*, édition Tamizey de Larroque p. 14). Le comte de Candale avait nom Louis-Charles de Nogaret La Valette.

(4) Vendôme au maire et aux échevins de Bayonne. Blaye, 12, 17, 20, 23 et 30 mai (A. Communay, p. 213, 219. — *Gazette de France*, 1653, p. 521).

(5) Baltazar, *Histoire de la guerre de Guienne*. Cologne, 1694, in-12, p. 89, 94, 129, 139, 150; réimpression avec notes de Charles Barry. Bordeaux, 1876, in-8°, p. 113, 126, etc.

(6) Conti à Condé. Bordeaux, 15 mai et 30 juillet (Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. VI, p. 647, 661).

laient dans la Gironde. Leurs promenades « dans la rivière jusques à la veüe de Blaye échauffaient » les esprits, mais laissaient Vendôme « fort froid pour le combat (1). » Allait-on une fois de plus manquer l'occasion de ruiner le prestige espagnol; allait-on réitérer l'erreur commise au début de l'année en n'autorisant point un raid du capitaine Gargot (2) au Pasajes, où la flotte espagnole gisait désarmée?

Non. Il y avait aux côtés de Vendôme un homme résolu à faire « quelque action de vigueur avec nostre armée navalle. » Le comte d'Estrades offre de monter lui-même le vaisseau-amiral avec cent de ses meilleurs soldats, amène de Brouage neuf cents matelots, conseille d'embarquer « le plus d'infanterie qu'il se pourrait » et décide Vendôme et Nuchèze à livrer bataille : « Nous sommes tous d'avis qu'il faut combattre, écrit-il (3); nous avons autant de vaisseaux qu'eux. Nous avons cinq galères; ils n'en ont point. Ils n'ont en tout que onze brûlots; nous en avons vingt-huit, conduits par les plus braves et les plus déterminés hommes du monde qui sont de l'isle de Ré et d'Oléron, dont quatre m'ont dit qu'ils vouloient entreprandre de brusler l'admiral d'Espagne. »

On pouvait croire que l'action serait chaude : les royalistes avaient à prendre une revanche sur le comte de Marchin. Ayant établi une base d'opérations dans l'île de Casaux, il avait surpris dans Mortagne le maréchal de camp de Bonneval, six brigantins et trois galiotes. Mais les amiraux espagnols, impressionnés par la belle attitude de la flotte royaliste qui descendait en colonne de combat

(1) D'Estrades à Mazarin. Bordeaux, 23 octobre (Maréchal d'Estrades, *Relation*..., p. 71).

(2) Qui ne demandait pour cela que deux frégates et trois brûlots (*Mémoires de la vie et des adventures de Nicolas Gargot*, p. 122).

(3) D'Estrades à Mazarin. Bordeaux, 23 octobre : Cf. aussi sa lettre du 12 (Maréchal d'Estrades, *Relation*..., p. 70, 71).

la Gironde, effrayés à l'idée d'être cramponnés dans une passe étroite par nos brûlots, délogèrent de Royan et, le 31 octobre 1653, gagnèrent la haute mer (1). Bañuelos et Santa-Cruz ne tinrent point davantage devant Saint-Martin-de-Ré que Marchin offrait d'emporter et de garder avec trois mille hommes. Ils retournèrent au Pasajes où le roi d'Espagne les fit aussitôt arrêter (2).

C'est que leur retraite avait entraîné la perte d'un magnifique vaisseau de soixante-dix pièces qui leur amenait de Saint-Sébastien un millier d'hommes : *la Règle*, tombant près de Blaye au milieu de la flotte de Vendôme, était investie et enlevée, avant d'avoir reconnu sa méprise (3). Les Espagnols partis, la Fronde d'Aquitaine était frappée à mort. Un « pays tellement désespéré, et la noblesse mesme, des concussions des gens de guerre qu'il y avait lieu à craindre une révolution (4), » ne devait reprendre son équilibre moral que sous l'égide de la royauté. Heureux quand il trouve comme représentant de l'autorité un homme aussi droit que le brave d'Estrades!

Un des protagonistes de la Fronde, le cardinal de Retz, s'évadait l'an d'après du château de Nantes, échappait à la poursuite des deux barques longues du maréchal de La Meilleraye, esquivait la croisière des vaisseaux de Nuchèze et gagnait Saint-Sébastien. Un capitaine de vaisseau, La Gisclaye, lui avait prêté son concours jusqu'à Belle-Isle, mais sans vouloir aller plus avant, ni « se

(1) D'Estrades à Mazarin. Du bord de l'amiral devant Castillon, 2 novembre (Maréchal D'ESTRADES, *Relation*..., p. 75).

(2) « Relacion de la armada real que asiste en la ria de Burdeos en 21 de octubre de 1653 » (Madrid, Academia de la Historia, Coleccion Salazar, K 19, fol. 30). — C. Fernandez DURO, *Armada española*, t. V, p. 10.

(3) Le 2 novembre (BALTAZAR, p. 194). — « Relacion de la armada real que asiste en la ria de Burdeos en 21 de octubre de 1653 » (Madrid, Academia de la Historia, Coleccion Salazar, K 19, fol. 30).

(4) D'Estrades à Mazarin. Bordeaux, 26 novembre (Maréchal D'ESTRADES, *Relation*..., p. 79, note 3).

criminaliser par ce commerce avec les Espagnols (1). »

De lassitude des ruines accumulées, de dégoût d'elle-même, la Fronde était morte. N'ayant plus d'appui sur nos côtes, les opérations navales des Espagnols se réduisirent à des coups de main que le chef d'escadre Abraham Du Quesne considérait comme au-dessous de lui de déjouer. N'étant point dans son « élément d'être inutile, » il fit savoir au maréchal Wrangel qu'il disposait de « plus de cinquante pièces gagnées sur les ennemis (2). » Mais ses avances à la Suède restèrent lettre morte.

Un essaim de frégates se bornait à couvrir nos côtes; les unes, attachées au port de Calais (3), enlevaient des transports chargés de troupes espagnoles (4), les autres, — *le Protecteur* et *le Saint-Pierre,* — escortaient les convois Et c'était un simple commissaire de la marine, Jacques Regnault, qui remplissait les fonctions de « chef d'escadre des navires en guerre pour la conservation des costes de Normandie (5); » les vaisseaux du baron d'Asti défendaient les côtes de Bretagne (6); une division nantaise enfin, commandée par Henri Danton de Pontézière, portait l'attaque sur les côtes ennemies (7). Mais aucune de ces divisions n'était armée aux frais du Trésor. La première appartenait au gouverneur de Calais; la seconde avait pour

(1) *Œuvres du cardinal* DE RETZ, éd. FEILLET et GOURDAULT, t. IV, p. 530.

(2) Du Quesne à Wrangel. 1er janvier 1653 (A. JAL, t. I, p. 207).

(3) « Rolle et noms des soldatz espagnolz amenéz dans ce havre par les frégates de M. le comte, *la Réalle* et *l'Aigle-d'or.* » Calais, 3 mars 1654 (B. N., Franç. 21432, fol. 12).

(4) Le *San Antonio,* capitaine Clément de Linares, chargé de 181 soldats espagnols.

(5) Il avait quatre navires de guerre aux ordres des capitaines Raisin, Loyseau, Mahiet et Corpon (B. N., Thoisy 90, fol. 321. — J. FÉLIX, *Voyage à la Nouvelle-France du capitaine Daniel,* p. 43).

(6) Lettres de Louis XIV. 6 décembre 1653 (B. N., Franç. 8301, fol. 395).

(7) 1653 (A. JAL, t. I, p. 209). Voir, plus bas, l'histoire de cette division.

commanditaire un banquier parisien et un marchand rouennais; la troisième relevait des États de Bretagne, et la quatrième du maréchal de La Meilleraye. Le grand maître de la navigation, Vendôme, n'en avait aucune en mains au moment où une complication redoutable se produisit.

XII

COMPLICATIONS AVEC L'ANGLETERRE

« Un homme d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance (1), » s'essayait au rôle d'arbitre du monde. Ayant achevé de cimenter dans le sang le Royaume-Uni qu'avait désagrégé la guerre civile, Olivier Cromwell avait frappé les États coupables d'avoir donné asile aux royalistes. Atteints par l'*Acte de Navigation* du 9 octobre 1651 qui assurait au pavillon britannique le monopole des importations coloniales, les Pays-Bas avaient livré bataille pendant deux ans, mais n'avaient pu triompher des *Têtes rondes* (2). Par le traité du 15 avril 1654, ils reconnaissaient la supériorité de la marine adverse, son droit de visite et son droit au salut. Le 14 septembre, Cromwell obtenait du Danemark l'ouverture du Sund. Le Portugal et la Suède assuraient au pavillon britannique d'autres privilèges (3).

(1) Bossuet, *Oraison funèbre d'Henriette de France*. 1669.
(2) Samuel Rawson Gardiner, *Letters and papers relating to first Dutch war (1652-1654)*. London, 1909, 2 vol. in-8°.
(3) S. R. Gardiner, *History of the Commonwealth and Protectorate*, t. III (1654-1656).

Vers le Protecteur convergeaient les regards et les attentions. Condé lui envoyait des délégués; l'Ormée lui offrait un port et, sans prononcer le mot de république, laissait entendre que Bordeaux était prête à « prendre une forme de gouvernement toute nouvelle (1). » Si Cromwell n'y donna pas suite, sa conviction que « ceux de la Religion » à la Rochelle seraient « très disposéz à un soulèvement, » motiva la relâche du général à la mer William Penn aux abords de la citadelle du protestantisme (2). Une autre proie était offerte à Cromwell : le marquis de Leide lui proposait la coopération du roi Catholique pour rendre Calais à l'Angleterre (3). Et Vendôme déclarait « impossible, dans l'estat de nos affaires, d'en empêcher la prise (4). »

Telle était la gravité de la situation que nos côtes de l'Océan furent mises en état de défense (5) et le rappel de notre ambassadeur envisagé (6). Les officiers de marine qui avaient abandonné le service eurent ordre de le reprendre : le capitaine Nicolas Truchot de Bellegrange reçut commission pour acheter quatorze navires légers en Hollande (7); en Danemark et en Suède, deux armateurs cherchèrent à acquérir pour un demi-million soixante (8) « des plus beaux vaisseaux qu'on eût vus de

(1) Adresse de l'Ormée à l'illustre Conseil d'État de Whitehall. Bordeaux, 6 avril 1653 (*Mémoires de* Lenet, p. 605. — A. Communay, *L'Ormée à Bordeaux d'après le journal inédit de* J. de Filhot, p. 64).

(2) Dépêche de M. de Bordeaux, ambassadeur de France à Londres. 9 novembre 1654 (Affaires Étrangères, *Angleterre* 64, fol. 244).

(3) *Ibidem.*

(4) « Mémoire que M. de Vendosme m'a envoyé par le sieur de Boisjeune. » Octobre 1655 *(sic)* (Affaires Étrangères, *Angleterre* 66, fol. 116).

(5) Mazarin au comte d'Estrades. 12 décembre 1654 *(Lettres de* Mazarin, t. VI, p. 665).

(6) Dépêche du nonce Bagni. Paris, 19 décembre 1654 (Vatican, *Nunziature di Francia* 281, fol. 47 v°).

(7) A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 454, note.

(8) Dépêche du nonce. 9 avril 1655 (Vatican, *Nunziature di Francia* 109, à la date). — Nouvelles de Madrid, 1er mai *(Avisos de* D. Jerónimo de

longtemps sur l'Océan (1). » Vendôme préconisait contre l'Angleterre une vaste coalition des nations maritimes, Hollande, Suède, Danemark, Pologne, Hambourg et Portugal (2), à laquelle des Anglais eux-mêmes eussent pris part. Les royalistes réfugiés en France, sous l'active impulsion de Ch. Grosse, ancien gouverneur des Sorlingues, et de George Carteret, ancien gouverneur de Jersey, avaient armé à Brest huit frégates de course (3), qui rendaient précaire le trafic britannique (4). Nous donnerons « la loy à la flotte anglaise plutost que de la recevoir d'elle, » disait déjà Mazarin (5).

Notre ambassadeur à Londres était beaucoup plus circonspect. Il ne cachait pas que notre « manquement de force navalle, » — nous n'avions qu'un vaisseau de ligne en chantier (6), — était connu des Anglais et faisait naître, de l'autre côté du détroit, des « prétentions desraisonnables. » Et il déconseillait de rompre avant que nous fussions amplement pourvus de vaisseaux de guerre (7).

Barrionuevo *(1654-1658)*, éd. A. Paz y Melia. Madrid, 1892, in-12, t. I, p. 304). — B. N., Mélanges Colbert 62, fol. 511.

(1) Mazarin à l'évêque d'Orange. 2 avril *(Lettres de* Mazarin, t. VI, p. 688).

(2) « Mémoire que M. de Vendosme m'a envoyé par le sieur de Boisjeune. » Octobre 1655 (Affaires Étrangères, *Angleterre* 66, fol. 116).

(3) Deux de ces frégates brestoises, dont l'une commandée par Grosse, et montées de 76 et 50 hommes, furent capturées par le *Nightingale* du capitaine Robert Vessey. Rapports de Vessey. Plymouth, 25 juillet et 21 septembre 1655 (Mary Anne Everett Green, *Calendar of State papers. Domestic series (1655)*. London, 1881, in-8°, p. 258, 303, 538). Deux autres vaisseaux de guerre brestois étaient commandés par les capitaines Adrian Vindiman Swart et Jacob Johnson Governor (Robert Pentland Mahaffy, *Calendar of State papers relating to Ireland (1647-1660)*, p. 843).

(4) *Nouvelles ordinaires de Londres*, 1655, p. 1009, 1020.

(5) Mazarin à l'évêque d'Orange. 20 avril 1655 *(Lettres de* Mazarin, t. VI, p. 691).

(6) *L'Hercule* de 38 canons, qui ne fut achevé qu'en 1660 (P. Levot, *la Marine française et le port de Brest*, dans le *Bulletin de la Société académique de Brest*, t. I, p. 23).

(7) M. de Bordeaux au comte de Brienne. Londres, 13 et 27 mai et 23 juillet 1655 (Affaires Étrangères, *Angleterre* 65, fol. 112, 125, 157).

Cette leçon de prudence inspira les instructions données au commandeur de Nuchèze qui allait renforcer, avec sept vaisseaux du Ponant, les navires de guerre et les six galères armés à Toulon par les chevaliers Paul et de La Ferrière (1) : « Il est de mon service, écrivait le roi (2), que vous esvitiez la rencontre de l'armée anglaise. Mais si le hazard vous met en présence, je ne doubte point que vous ne conserviez les advantages qui me sont deubs. » Nuchèze fut desservi par le « hazard » et, avant de gagner Toulon (3), laissa un brûlot aux mains des Anglais. Blake était parti à la tête de vingt navires de guerre pour la Méditerranée où il devait pourchasser nos corsaires autant que les pirates barbaresques (4).

Or, le chevalier Jean-Baptiste de Valbelle rencontrait le 23 février 1655 (5) quatre frégates anglaises qui croisaient entre Cabrera et Majorque, avant de rejoindre Blake devant le port barbaresque de Porto-Farina. Au salut qu'on exige de lui, il répond par un refus; et aux bordées que ses adversaires en ligne de file ne cessent de lâcher contre lui de leurs cent quarante-quatre bouches à feu (6), il riposte de ses trente canons. Un boulet lui abat le mât de hune. Le

(1) Dépêche de l'ambassadeur de Venise. Paris, 20 avril (B. N., Italien 1841, fol. 47 v°) : les vaisseaux atteignirent ainsi le chiffre de 24.

(2) Au commandeur de Nuchèze. 6 novembre 1654 (Ch. de Chergé, *François de Nuchèze*, p. 20).

(3) Le 31 janvier 1655. Bidaud à Mazarin, Toulon, 2 février (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 20, 64).

(4) Instruction du 29 septembre 1654 (Clowes, *The Royal Navy*, t. II, p. 210).

(5) « Le combat donné entre un vaisseau français commandé par le chevalier de Valbelle et quatre frégates angloises vers les isles de Cabrères et de Maillorque : » *Gazette de France*, 1655, p. 377. — Julian S. Corbett, *England in the Mediterranean (1603-1713)*, t. I, p. 283, 303, note. — Desprès, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » Bibl. d'Aix, ms. 1194.

(6) *Le Langport* de 50 canons et 260 hommes, *le Diamond* et *le Ruby* de 36 canons et 160 hommes chacun, et *la Pearl* de 22 canons et 100 hommes (Granville Penn, *Memorials of the professional Life and times of sir W. Penn*. London, 1833, in-8°, t. II, p. 150.)

pauvre *Persée*, forcé de s'acculer dans l'anse de Campos à Majorque, prend pourtant la supériorité du feu sur ses quatre ennemis : leurs canots sont tenus à distance par les pierriers de sa chaloupe. *Le Ruby*, qui s'aventure à demi-portée de mousquet pour lui donner le coup de grâce, talonne; et l'équipage anglais est réduit à se cacher sous la poulaine pour esquiver nos rafales. Le capitaine Edmund Curtis propose à Valbelle un accommodement que toutefois Roger Cuttance, capitaine du *Langport*, refuse de ratifier : chacun eût tiré de son côté, nous vers Toulon, les Anglais vers Tunis. Pour triompher de Valbelle, il fallut, après trois jours de combat, l'appui d'une batterie de six pièces amenée par le vice-roi de Majorque. Quatre-vingt-sept hommes, le tiers de notre équipage, étaient hors de combat; *le Persée* avait quatre-vingt-trois blessures quand il amena pavillon; les survivants, Valbelle, Vincheguerre, les lieutenants d'Isnard et Bar, les capitaines d'armes Murris et Baptiste, et leurs braves furent rapatriés à la Ciotat.

La rupture entre la France et l'Angleterre semblait imminente; le major Robert Sedgwick avait déjà pris possession de nos forts en Acadie (1); Blake venait nous livrer bataille dans la Méditerranée (2), quand un coup de théâtre se produisit. Blake reçut l'ordre d'intercepter les flottes espagnoles à destination ou en provenance des Indes Occidentales (3). Après avoir balancé entre les avances de la France et de l'Espagne, Cromwell s'était retourné contre le roi Catholique. Le 3 novembre 1655, le traité de Westminster avait rétabli entre les Anglais et nous la sécurité des transactions commerciales.

(1) Noël SAINSBURY, *Calendar of State papers. Colonial series (1576-1660)*. London, 1860, in-8°, p. 424, 497.
(2) BARRIONUEVO, p. 318.
(3) Cromwell à Blake. 13 juin 1655 (Thomas CARLYLE, *Olivier Cromwell, sa correspondance, ses discours :* traduit par Edmond BARTHÉLEMY. Paris, 1914, in-12, t. III, p. 405).

XIII

DERNIÈRE EXPÉDITION DE NAPLES

« Ce monde n'étant qu'une comédie, le premier acte de la mienne s'était achevé par des coups de bâton, comme fait d'ordinaire celuy des comédies italiennes (1). » Ainsi devisait gaiement de son expédition napolitaine de 1647 Henri de Lorraine, duc de Guise. Le second acte se joua sur le même théâtre, mais non plus avec une poignée de figurants. Les lieutenants-généraux Du Plessis-Bellière et Folleville, avec sept mille hommes, et le lieutenant-général des mers du Levant chevalier Paul (2), avec les vingt-cinq vaisseaux du vice-amiral Molé et les six galères du chef d'escadre de Manse, faisaient escorte au prétendant. Mazarin écrivait à tous (3) que la France ne s'unissait aux Napolitains que pour les débarrasser de la domination espagnole. Mais le jeune frère du roi laissait entendre que la conquête du royaume de Naples serait à son profit et qu'il y renouerait la tradition des anciens rois angevins (4).

Le chevalier Paul avait malheureusement à compter avec l'indiscipline des capitaines, qui allait jusqu'à menacer « de jeter à la mer » l'intendant Colbert de Terron (5), et avec la vétusté des vaisseaux, insuffisamment pourvus

(1) *Les Mémoires de feu Monsieur le duc de* GUISE, éd. de 1668, p. 521.

(2) Promu au choix le 10 mars 1654 (H. ODDO, *le Chevalier Paul*, p. 105). — Colbert à Mazarin, 20 juillet (B. N., Baluze 176, fol. 94).

(3) Aux cardinaux d'Este, Bichi, Orsini, Barberini. 9 décembre 1654 (*Lettres de* MAZARIN, t. VI, p. 664).

(4) Dépêche du nonce. 11 décembre (Vatican, *Nunziature di Francia* 281, fol. 46).

(5) Mazarin à l'évêque d'Orange. 16 janvier 1655 (*Lettres de* MAZARIN, t. VI, p. 673, 678).

de voiles et de cordages (1). *Le Purgatoire* et *la Victoire* sombrèrent, l'un avec les munitions de l'armée, l'autre avec quatre cents hommes du régiment d'Estrigy. *Le Marabout*, chargé de huit cents hommes, faillit avoir le même sort durant la longue traversée qui mena la flotte dans le golfe de Cagliari, à l'île de la Favigliana et enfin à Malte, alors que l'objectif était Reggio en Calabre. Le crochet par Malte nous valut une avanie, — l'Ordre nous refusa à coups de canon l'entrée du port, — et la ruine de notre plan de campagne. Comme les vents empêchaient d'embouquer le phare de Messine pour atteindre Reggio, on se décida à contourner la Sicile pour venir mouiller, le 13 novembre 1654, dans le golfe de Naples devant Castellamare di Stabia (2).

Sous la protection de nos vaisseaux, les marquis Du Plessis-Bellière et de Vallavoire prirent pied à droite et à gauche de la ville. Une contre-attaque de treize galères, venues de Naples, échoua devant les bordées du chevalier Paul. Et le lendemain, 14 novembre, le duc de Guise entrait à Castellamare. Au lieu de garder prisonniers les cinq cents Napolitains de la garnison, il les renvoya en les chargeant de manifestes destinés à soulever le peuple. Mais la marche de l'armée sur Naples fut arrêtée dès la Torre della Nunziata, où les Espagnols soutenus par leurs

(1) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1718, fol. 224.

(2) Henri de Guise, *Relation de tout ce qui s'est passé au voyage de Naples*. Du Cap de Corse, le 17 décembre 1654 : publiée dans le *Recueil historique contenant diverses pièces curieuses de ce temps*. Cologne, 1666, in-12, p. 146. — De Folleville, *la Responce au manifeste de M. de Guyse envoyé à la Cour, ou la véritable relation de son voyage au royaume de Naples*. In-4°, s. l. n. d. (B. N., Franç. 15645, fol. 87). — Relation de l'intendant Colbert de Terron à Madame. « De Castelamare, ce 15° novembre 1654, le lendemain de la prise de la ville » (B. N., Franç. 20475, fol. 69). — *Di Castel a mare, li 16 di novembre 1654*. In-fol. *(Ibidem*, fol. 57). — « Ce qui s'est passé en la navigation de la flotte commandée par le duc de Guyse. Paris, 11 janvier 1655 » *(Gazette de France*, 1655, p. 37).

galères firent tête : le marquis du Plessis-Bellière fut mortellement blessé, le maréchal de camp de Lioddy fait prisonnier. L'approche de l'armée de Carlos de La Gatta obligea à battre en retraite et à rembarquer les troupes, puis, après quinze jours de station dans le golfe de Naples, à reprendre la route de la Provence. Les superstitieux Napolitains attribuaient au vol d'une statue de saint à Castellamare la tempête qui nous avait assaillis dans le golfe. Le 22 décembre, au moment même où le commandeur de Nuchèze avait ordre de rallier Paul avec la division du Ponant (1), l'expédition prenait fin par le retour de la flotte à Toulon.

L'échec laissa Mazarin indifférent : « Ce n'est pas la faute de M. de Guise, ny la nostre; c'est la faute du mauvais temps. Après tout, le mal n'est pas grand (2). »

XIV

FIN DE L'EXPÉDITION DE CATALOGNE

En conformité du proverbe espagnol : « Les nouvelles sont comme les perdrix, appariées, l'une bonne et l'autre mauvaise (3), » le prince de Conti, qui avait trouvé dans la vice-royauté de Catalogne un emploi à sa turbulente activité, avait enlevé le 27 mai 1655 la petite place de Cadaquès (4) : les six vaisseaux de Louis de Vendôme, duc de

(1) Louis XIV au commandeur de Nuchèze. 24 décembre (Ch. de Chergé, *François de Nuchèze,* p. 20. — B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 239). — Vittorio Siri, t. XV, p. 816.

(2) Mazarin au comte de Carcès. Paris, 16 décembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1718, fol. 247).

(3) Barrionuevo, p. 294.

(4) La prise de la ville de Cap de Quiers par le prince de Conty » *(Gazette de France,* 1655, p. 617).

Mercœur, et les six galères du lieutenant-général Gaspard de Comminges de La Ferrière (1) lui avaient, par un bombardement, facilité la tâche. Nous étions victorieux. Mais nos galères étaient condamnées. Elles disparurent corps et biens durant le voyage de retour. Une rame aux armes de La Ferrière, trouvée au milieu de cadavres épars, fut le seul vestige d'un terrible naufrage advenu le 17 juin sur les côtes sardes (2).

Conti assigna pour le 10 septembre un nouveau rendez-vous au « généralissime des armées navales (3) » César de Vendôme, qui relevait son fils dans le commandement à la mer. Après une course infructueuse du côté de la Spezia où était signalée une flotte ennemie, Vendôme « se trouva à point nommé devant Palamos, mais fort inutilement, faute de pouvoir empescher les galères ennemyes de passer (4). » Il fallut abandonner, le 21, le siège de cette place forte pour se rabattre sur le fortin de las Medas, que nos troupes de débarquement occupèrent (5).

Sur l'avis qu'une grosse flotte arrivait de Naples renforcer l'escadre de Barcelone, Vendôme se porta au large de la capitale de la Catalogne : un fort coup de vent jeta hors de leur route huit vaisseaux sur dix-sept et trois brûlots

(1) Figurés par Beaulieu le Donjon dans le *Plan de la ville de Cap de Quiers en Catalogne assiégé le jour de may 1655* : B. N., Estampes I[e] 11[a], fol. 245). — Revue des six galères (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 1718, fol. 359) : *La Ferrière, Collongue, Boissise, Mercœur, Castellane, Monréale.*

(2) *Gazette de France*, 1655, p. 755. — H. Bouche, t. II, p. 989.

(3) C'est le titre que prend Vendôme dans les « Ordres et signaux » qu'il promulgua en prenant le commandement. 1655 (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 1, fol. 53, 59).

(4) Mazarin à Mercœur. 4 octobre (Affaires Étrangères, *Memoires et documents* 1718, fol. 331). — D'Etemare à Mazarin. En rade de Palamos, à bord de l'amiral, 16 septembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 172).

(5) Miguel Parets, *Cronica catalana*, dans le *Memorial histórico español*, t. XXV, p. 225.



SIÈGE DE CADAQUÈS PAR LA FLOTTE DE MERCŒUR (1655).

(Gravure de Beaulieu-Le Donjon.)

sur cinq (1). Avec le reste, Vendôme eut à tenir tête, le 29 septembre, aux douze vaisseaux, aux six frégates et aux trois brûlots de Luis Fernandez de Córdoba. Malgré son infériorité numérique, à l'instigation du chevalier Paul, il attaqua.

Bataille navale de Barcelone

(29 septembre-1er octobre 1655.)

De la montagne de Monjuich, on vit les vaisseaux de Paul, Gabaret, Fricambault et d'Aisnay fondre avec deux brûlots sur l'avant-garde espagnole. Fernandez de Córdoba évita les brûlots, coula l'un, dégréa l'autre. Mais désorienté par notre fougueuse attaque, — le galion *Saint-Martin* et l'amiral de Dunkerque démâtés, — il battit en retraite sur Barcelone, où le renfort des six galères de garde le mit en état de reprendre l'offensive.

Dans la nuit du 30 septembre, ses feux se trouvèrent mêlés aux nôtres, si bien que le *Triomphe* d'Hector Des Ardents, croyant rallier notre pavillon, tomba dans l'ar-

(1) La gravure du siège de Cadaquès par Beaulieu le Donjon figure une partie de la flotte : *la Lune*, amiral, *le Mercœur*, vice-amiral, *le César, l'Anna, le Dragon, le Samuel* et deux barques, outre les six galères alors en ligne.

(2) Sur la bataille navale des 29 septembre et 1er octobre 1655 :

Sources françaises et catalanes : « Les particularitéz du grand combat donné près de Barcelone entre l'armée navale du Roy commandée par le duc de Vendôme et celle des Espagnols » (*Gazette de France*, 1655, p. 1225). — L'évêque d'Orange à Mazarin. Toulon, 2 novembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 191). — Avis de Marseille. 19 octobre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 187). — Miguel Parets, *Cronica Catalana,* dans le *Memorial histórico español*, t. XXV, p. 225. — H. Oddo, *le Chevalier Paul,* p. 117. — Chéruel, *Histoire de France pendant le ministère de Mazarin*, t. II, p. 332.

Sources espagnoles : *Sangrienta batalla que tuvieron seis navios de la armada real de España a las ordenes de Don Luis Fernández de Córdoba contra 17 bajeles de guerra y quatro de fuego de la armada de Francia que gobernaba et duque de Vandoma.* Sevilla, Juan Gómez de Blas, 1655, in-4°. — C. Fernandez Duro, t. V, p. 13.

rière-garde espagnole et fut enveloppé. Vendôme enfonça les assaillants, dégagea *le Triomphe* et, par une violente canonnade, refoula Córdoba. *Le Soleil* de Fricambault et *le César* du chevalier d'Aisnay avariaient le vice-amiral espagnol, au point qu'il dut se faire prendre en remorque par les galères pour esquiver le brûlot de Cléron. Gabaret tenait en respect l'amiral de Dunkerque que la galère *Santa Maria* dut retirer, tout avariée, « du mitan de l'armée de France; » le vice-amiral de la même escadre, maltraité par quatre de nos vaisseaux, tirait le canon d'alarme. L'amiral Juan de Matos était tué, ainsi que soixante hommes; quatre-vingt-six étaient blessés. Córdoba, à trois heures, vira de bord vers Carthagène.

La victoire nous coûtait la frégate *la Magdeleine,* que l'impéritie du chevalier de Rousset avait laissé couler bas (1), et quelques blessés, dont le contre-amiral Gabaret et le capitaine de pavillon Forant. De ce modeste succès, Vendôme tira gloire en inscrivant sur ses jetons de marine la devise : CEDIT ET IMPERAT, au-dessus d'un vaisseau pavoisé (2).

Nos opérations navales n'eurent plus en Méditerranée qu'un intérêt épisodique, malgré nos promesses de « procurer la liberté à la noblesse et au peuple napolitains opprimés par les Espagnols ». « Nostre sœur la reyne Christine de Suède, écrivait Louis XIV (3) en 1658, doit se porter en nos armées de mer et de terre à ladite entreprise de Naples, en suitte de ce que nous sommes convenus ensemble. » L'assassinat odieux de son écuyer Monaldes-

(1) L'évêque d'Orange à Mazarin. Toulon, 2 novembre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 191).

(2) 1656 (F. Feuardent, *Collection Feuardent. Jetons et méreaux*. Paris, 1904, in-8°, t. I, n° 1187).

(3) Au duc de Mercœur, lieutenant-général de l'armée navale. 10 mars 1658 (Guerre, Archives historiques 153, fol. 74).

chi (1) l'avait rendue indésirable à la Cour : et Louis XIV l'expédiait en Italie pour se débarrasser d'elle. L'escadre française, que montait la reine de Suède (2), ne dépassa point Viareggio où elle menait comme renforts pour le duc de Modène les régiments des princes d'Este (3). Christine de Suède fut hébergée par les princes d'Este dans leur délicieux palais de Sassuolo, après quoi elle alla fixer sa résidence à Rome (4). L'expédition de Naples n'était qu'un leurre. Nous avions de tout autres préoccupations.

XV

COMPLICATIONS AVEC LES PAYS-BAS

Depuis le traité de Westphalie, les Hollandais ne cessaient de prêter des transports aux Espagnols (5). Parfois même, ils leur servaient de compères. Ainsi, le 10 novembre 1653, *le Postillon,* qui allait de Marseille à Smyrne avec une cargaison d'un million, venait d'échapper à la poursuite de trois requins de l'escadre espagnole de Dunkerque; et « ses canons détapés, » mais « ses mèches éteintes, par une œconomie peu sensée et qui ne se pratique jamais dans les vaisseaux du Roy, » il reposait à l'ancre dans le port de Livourne, quand trois navires hol-

(1) Le 10 novembre 1657 (Alfred Franklin, *Christine de Suède et l'assassinat de Monaldeschi.* Paris, 1912, in-12).

(2) *La Vierge, le Faucon, le Tigre, la Licorne, la Régine* et *le Dragon.*

(3) « Estat des trouppes embarquées à Tolon pour passer en Italie » : 1536 hommes. 3-8 mars 1658 (B. N., Franç. 21432, fol. 225. — Franç. 20660, fol. 84, 108. — *Gazette de France,* 1658, p. 365, 459).

(4) Gaudenzio Claretta, *la Regina Cristina di Svezia in Italia* (1655-1689). Torino, 1892, in-8°, p. 115.

(5) Dépêches de Du Quesne, 10 novembre 1648; Le Roux d'Infreville, 17 mars 1649, etc. citées au chapitre précédent, de même qu'un arrêt du Conseil d'État du 27 janvier 1650 prohibant les prises de navires hollandais frétés par l'Espagne.

landais tenus pour amis le joignent. *Le Saint-Pierre* se jette sur *le Postillon,* mais si maladroitement qu'il embarrasse son beaupré dans nos haubans et ne peut faire jouer son artillerie, tandis que les pierriers du capitaine Nicolas Grimaud, dirigés par un septuagénaire, font « un carnage prodigieux » des assaillants hollandais. La forteresse de Livourne, en couvrant de projectiles des combattants qui violaient les eaux territoriales de la Toscane, leur fit lâcher prise. Il nous resta, en guise de trophée et de témoin de l'attentat, le chien du *Saint-Pierre,* dogue monstrueux « qui grimpait dans les cordages comme les matelots les plus alertes (1). »

L'incident de « la Régine » et du « Chasseur ».

(28 février 1657.)

Pareille félonie de la part des Hollandais légitima des représailles dont ils eurent promptement à se repentir. Ils chiffrèrent bientôt les prises faites sur eux à trois cent vingt-huit bâtiments et trois cents tonnes d'or. Exaspérés aussi du meurtre de leur consul à Toulon, éventré, disaient-ils, pour avoir demandé justice (2), les Hollandais obéirent « aux suggestions des Espagnols qui remuaient ciel et terre pour les engager à rompre (3). »

Le 28 février 1657, deux vaisseaux du roi, *le Chasseur* et *la Régine* de vingt-huit et trente-deux pièces, cent quatre-

(1) *Mémoires du chevalier* d'Arvieux, *envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Échelles du Levant,* par le R. P. J.-B. Labat. Paris, 1735, in-12, t. I, p. 1.

(2) Gérard Brandt, *La vie de Michel Ruyter... où est comprise l'histoire maritime des Provinces Unies depuis l'an 1652 jusques en 1676, traduit du hollandois.* Amsterdam, 1698, in-fol., p. 78.

(3) Mazarin à M. de Bordeaux, ambassadeur de France à Londres, 28 avril 1657 (*Lettres de* Mazarin, t. VII, p. 452).

vingt-deux et deux cent trente hommes, rangeaient la Corse en revenant de conduire des troupes à Viareggio, lorsqu'ils aperçoivent une escadre sous pavillon anglais, le cap sur eux. Ils hissent leurs perroquets pour éviter la rencontre : mais l'escadre mouille ses voiles, largue ses garcettes, les rattrape, hisse les couleurs de Hollande à la place du faux pavillon d'Angleterre et somme les chevaliers de Ladignac et de La Lande de venir à bord de l'amiral. L'un est cerné par Ooms et Van der Zaan, l'autre par Ruyter et de Wildt : l'un de nos lieutenants envoyé en parlementaire est sommé, « pistolet à la teste, » de persuader son commandant de venir au bord de Ruyter. Il refuse avec indignation. La Lande est alors prié avec civilité d'être l'hôte de l'amiral hollandais, qui l'appréhende comme ayant à purger vingt condamnations : les vaisseaux du roi sont confisqués, les équipages dépouillés, puis débarqués à Barcelone; *la Régine* est vendue à Cadix, les capitaines acheminés sur Amsterdam (1).

« L'insolence de Ruyter » peut avoir d'incalculables conséquences. Sous l'affront, Louis XIV frémit de colère. Le Conseil est résolu d'aller « aux dernières extrémités plutôt que de souffrir l'injure, » malgré les avis plus modérés du chancelier, de Brienne et de Villeroy (2). — « Vos gens ont excédé, éclate le monarque courroucé devant l'ambassadeur Boreel : dans mes mers qui m'appartiennent en souveraineté, ils ont pris mes vaisseaux. — La

(1) Sources hollandaises : Déposition du Cloppenburg, maître du *San Salvador* (Barthélemy Piélat, *la Vie et les actions mémorables du sieur Michel de Ruyter*. Amsterdam, 1677, in-12, p. 47. — *Journal du voyage de deux jeunes Hollandois* (de Villiers) *à Paris en 1656-1658*, éd. A. Faugère. Paris, 1862, in-8°, p. 114, 154. — Brandt, p. 80.

Sources françaises : B. N., Franç. 17871, fol. 70. — *Gazette de France*, 1657, p. 187, 381, 452, 524, 572, 632, 727. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 215. — Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, t. III, p. 58.

(2) Brandt, p. 82.

mer est un élément commun à toutes sortes de nations, chicane le diplomate. — Il semble que vous veuillez faire icy le déclamateur, interrompt brusquement le cardinal. — Monsieur, j'ay l'honneur de parler au roy. — Jamais ambassadeur ne parla si haut à la Cour, riposte Mazarin; vous pourriés bien vous en repentir (1). »

Les navires des Pays-Bas sont partout confisqués, le paiement des lettres de change suspendu : « et ce qu'il y a de bon, c'est que nous trouvons plus de fonds qu'il ne nous en faut pour la despense de nos armements, dans les saisies faites. Nous prenons nos mesures pour armer quarante vaisseaux de guerre en Angleterre et, en France, vingt-quatre de ceux du Roy. De Bretagne, la Rochelle, Normandie et Provence, l'on faict desja des propositions pour armer près de cent vaisseaux aux despens des particuliers (2). » Les dix vaisseaux du marquis de Martel iront quêter l'appui du Portugal (3), si acharné contre les ravisseurs de ses colonies que nous devrons plus tard servir de conciliateurs entre les Hollandais et lui (4). Au traité d'alliance signé le 28 mars avec l'Angleterre, un codicille secret est envisagé qui prévoit la conquête de la Hollande à frais communs (5). Et Mazarin de jeter cette menace aux gens des Provinces Unies : « Au lieu de venir fermer les embouchures de nos rivières, ils verront possible pratiquer contre eux quelque chose à laquelle ils ne s'attendent pas (6). »

(1) Piélat, p. 47-126. — *Journal... par deux Hollandais*, p. 114.

(2) Mazarin à M. de Thou, ambassadeur de France en Hollande. 17 mai 1657 (*Lettres de* Mazarin, t. VII, p. 463).

(3) B. N., Franç. 21432, fol. 230. — *Gazette de France,* 1657, p. 809, 882, 956.

(4) Le 19 octobre 1657 (Ph. Tamizey de Larroque, *Lettres du comte de Cominges, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal (1657-1659)*. Pons, 1885, in-8°, p. 14, 18).

(5) Projet du 10 mai (B. N., Cinq-Cents Colbert 323. — Affaires Étrangères, *Angleterre* 69, fol. 39).

(6) Mazarin M. de Thou. 17 mai.

Le blocus de nos côtes, tel est en effet le plan de campagne des Hollandais : Tromp opérera dans la Manche, Evertsen dans l'Océan, Ruyter en Méditerranée, avec l'appui éventuel des escadres espagnoles que l'ambassadeur du roi Catholique leur a fait entrevoir (1).

Or, le chef d'escadre Pierre de Certaines de Fricambault, qui sillonnait les mers du Levant à la poursuite des pirates (2), fut lui-même pris en chasse par Ruyter. Il venait de conduire à Viareggio, sous l'escorte de cinq vaisseaux de guerre, quatre transports chargés de troupes, quand il fut rejoint le 25 juin par son redoutable adversaire. Circonstance aggravante pour nous, les transports sont tous des navires saisis sur les Hollandais. Fricambault gagne le large et distance Ruyter, ne laissant qu'un traînard : *l'Agneau blanc* de Horn, de vingt-quatre canons, que montait le capitaine Courdeau avec soixante soldats, se rend sans résistance. Fricambault gagne l'abri du port de la Spezia. Ruyter n'était plus qu'à une portée de pistolet de nos huit voiles, lorsque le gouverneur de la forteresse l'invita fermement à s'abstenir de tout acte d'hostilité. A l'observation de Ruyter, que trois des navires bloqués devaient lui être restitués, le gouverneur répliqua qu'il n'avait pas à en connaître et qu'il ne permettrait à personne de se battre dans le port, sans un ordre écrit de la Seigneurie de Gênes.

En attendant l'autorisation de livrer bataille, qu'il envoya par deux fois demander au doge de Gênes, Ruyter maintint le blocus de notre division navale et, pour parer l'attaque à revers d'une demi-douzaine de vaisseaux qui s'apprêtaient à Toulon, invita le commodore de Wildt à

(1) Toulon arme deux brûlots pour se couvrir contre l'attaque éventuelle d'une flotte espagnole. 18 juin (Archives municipales de Toulon, BB. 61).

(2) D'après les instructions de Louis XIV des 18 et 24 octobre 1656 (B. N., Franç. 5581. fol. 6 et 7). Il commandait *le Soleil*.

rallier le pavillon. Le doge, menacé de représailles par le duc de Modène et par nos troupes, au cas où il laisserait insulter nos vaisseaux sous la forteresse de la Spezia, avait repoussé la proposition de Ruyter. Fricambault, à court de vivres et enfermé comme dans un trébuchet, désespérait d'en sortir. Mais « né gentilhomme d'une bonne maison du Nivernais, il n'avoit nulle inclination qui ne répondît à sa naissance. Plein de cœur, d'honneur et de probité (1), » il ne capitula point, il fit touer vers la terre ses bâtiments, les rangea flanc à flanc et, de ses mâts de hune et de ses vergues, fabriqua une estacade pour les couvrir contre l'attaque des brûlots. Ayant débarqué canons, poudre et munitions, il s'apprêtait à couler bas ses navires; il les avait même percés de trous que bouchaient provisoirement des chevilles; ses marins désertaient en foule, et Ruyter, avec ses huit vaisseaux de guerre, esquissait une tentative d'attaque que le gouverneur de la Spezia avait peine à réprimer en bordant de nombreux soldats les remparts, quand le blocus reçut une solution inattendue... Le 14 juillet, un capitaine hollandais apportait la nouvelle que toutes difficultés étaient aplanies entre la France et les Pays-Bas (2).

Le 20 juin 1657, l'ambassadeur de Thou avait mis fin au déplorable incident de *la Régine* et du *Chasseur,* en obtenant des États généraux restitution des navires saisis et blâme d'un acte commis « contre les lois de la mer, » sous la clause que le roi, par réciprocité, ferait bonne et prompte justice aux sujets lésés des Pays-Bas. Une courtoise visite de Ruyter (3) effaça les traces de la fâcheuse ten-

(1) Suivant les termes du journal de la campagne de 1666, durant laquelle Fricambault mourut à Lagos, le 4 juin (A. Jal, t. I, p. 400).

(2) Gérard Brandt, p. 88-93.

(3) 25 juillet-2 août (*Ibidem.* — Archives municipales de Toulon, BB 62, fol. 70).

sion : l'amiral hollandais restitua les canons de ses prises et livra les déserteurs français qu'il avait recueillis à la Spezia, après avoir préalablement obtenu du commandeur Paul la promesse qu'ils n'encourraient aucun châtiment.

XVI

LA REPRISE DE DUNKERQUE
(1658.)

Notre entente avec l'Angleterre avait galvanisé chez nous des ardeurs belliqueuses que la fatigue éteignait. En 1656, l'escadre du chevalier Paul se tenait prête à renforcer la flotte de Blake (1), à qui le Protecteur assignait comme objectif Gibraltar : « Six frégates légères abritées là, disait Cromwell (2), feraient aux Espagnols plus de mal qu'une flotte, ce qui allégerait nos charges. » Mais pour enlever Gibraltar, il fallait cinq mille soldats; et Cromwell dut renoncer à la dangereuse entreprise (3), pour se contenter du bombardement de Cadix et de Malaga.

Plus pratique et plus facilement réalisable par les Anglais et par nous, le traité du 23 mars 1657 organisait la conquête, à frais communs, des places maritimes du Nord. Dunkerque et Mardick étaient dans le lot des Anglais (4), qui devaient appuyer de six mille hommes et de vingt vaisseaux les travaux de siège.

(1) Dépêches de l'ambassadeur de Venise. 28 mars et 15 avril 1656 (B. N., Italien 1842, fol. 15 et 22).

(2) A Blake et Montagu, 28 avril 1656 (Carlyle, t. III, p. 459).

(3) Cromwell aux mêmes, 28 août (*Ibidem*, p. 478).

(4) Dans un écrit empreint d'une patriotique indignation, le cardinal de Retz protesta contre « la remise des places maritimes de Flandres entre les mains des Anglais » (*Œuvres*, t. V, p. 275).

Le 25 mai 1658, Dunkerque était investie par l'armée de Turenne et par la flotte anglaise d'Edward Mountagu, qui débarquait les troupes de William Lockart avec une batterie de siège pour nous soutenir. Louis XIV était venu encourager l'armée de siège : à Mountagu, il avait donné son portrait avec une chaîne d'or, des médailles aux capitaines, des pistoles aux matelots. Don Juan d'Autriche et Condé tentèrent de secourir la place. Mais pris de flanc par l'artillerie de la flotte anglaise, le 14 juin 1658, ils furent battus par Turenne à la bataille des Dunes. Onze jours plus tard, Dunkerque capitulait : et Lockart en prenait possession au nom de l'Angleterre (1). La ville devait nous faire retour quatre ans plus tard par un rachat en espèces. Et c'est son ancien défenseur, le brave d'Estrades, qui aura la joie d'en « ménager par sa bonne conduite et par sa prudence la rédemption (2). »

La prise d'Audenarde, Ypres et autres villes avait suivi. Et pour coopérer à la campagne de 1659 contre les Pays-Bas espagnols, notre escadre méditerranéenne avait ordre de passer dans le Ponant (3).

Mais une grave émeute qui avait éclaté à Marseille en juillet 1658 avait montré la nécessité de maintenir dans le Levant nos forces navales. C'est la division du chevalier Paul, mandée de Toulon, qui avait réprimé l'insurrection avec l'aide de cinq régiments en partance pour la Cata-

(1) *Gazette de France*, 1658, p. 494, 596. — *Mémoires du maréchal de* Turenne, éd. Paul Marichal. Paris, 1914, in-8°, t. II, p. 94 (Société de l'histoire de France). — *Mercurius politicus*, 22 juin 1658. — F. R. Harris, *The Life of Edward Mountagu, K. G. first earl of Sandwich (1625-1672)*. London, 1912, in-8°, p. 110. — Lieutenant-colonel J. Bourelly, *Cromwell et Mazarin. Deux campagnes de Turenne en Flandre : la bataille des Dunes*. Paris, 1886, in-12, p. 150.

(2) Janot à Colbert. La Haye, 28 décembre 1662 (A. Jal, t. I, p. 287, note).

(3) « Projet d'armement des 6 vaisseaux qui doivent passer en Ponant », avec 1800 hommes d'équipage. 1659 (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol.67).

logne : la popularité du chevalier dans une « ville qui avait eu la gloire de l'avoir vu naistre, » avait contribué à apaiser les esprits (1). Deux ans plus tard, les troubles éclataient à nouveau, au point de motiver le voyage du roi à Marseille. D'autres symptômes de mécontentement décelaient l'énervement d'un peuple las d'une guerre qui durait depuis un quart de siècle. Ils n'avaient point échappé à un ambitieux qui disposait des finances de l'État. Et nous verrons ailleurs à quel danger latent un acte d'énergie opportun parvint à nous soustraire (2).

Louis XIV aussi s'en rendait compte. Il avait, dès le 15 août 1658, manifesté son désir de mettre fin à la guerre en adhérant comme « membre de la paix » à la Ligue du Rhin. De discrètes avances à l'Espagne lui avaient clairement laissé entendre qu'au prix d'une alliance matrimoniale, « la paix serait bientôt conclue. » Les conditions de l'une et de l'autre furent longuement débattues au congrès des Pyrénées, qui ne liquida une guerre que pour en amorcer une autre.

Si la paix des Pyrénées nous donnait le Roussillon, la Cerdagne, l'Artois et le Barrois en compensation de la ligne de l'Yser restituée par nous, elle stipulait que l'Infante Marie-Thérèse ne renonçait à la succession paternelle que « moyennant le paiement effectif » de 500 000 écus. Le mariage avec Louis XIV fut consommé en juin 1660 sans que la dot eût été versée. Dès lors caduque, la renonciation conditionnelle de l'Infante ne pouvait écarter une nouvelle guerre. Elle la motiva (3).

(1) H. Bouche, *l'Histoire chronologique de Provence,* t. II, p. 1008. — Ad. Crémieux, t. II, p. 550.

(2) Voir ci-dessous, au chapitre Colbert : *le Vrai crime du surintendant Fouquet.*

(3) Cf. plus bas la Guerre des droits de la reine.

EFFONDREMENT DE NOTRE EMPIRE COLONIAL

Qu'il est loin, le temps où des Compagnies à monopole sous pavillon français se partageaient l'Afrique Occidentale depuis Salé jusqu'au Niger; où un Rouennais audacieux, Charles Le Cauchois, après un séjour à Mexico, allait commercer pendant quinze ans aux Philippines (1) sévèrement interdites aux étrangers; où nos flottilles se succédaient en ordre dispersé vers les îles de la Sonde et des Moluques; où « vingt mille personnes avoient fait des colonies volontaires et des établissements à l'honneur de la France (2)! »

Dans les désordres de la guerre civile, dans l'indifférence des grands maîtres de la navigation, l'empire d'outremer issu du génie de Richelieu s'effondre. La Plus Grande France se désagrège. De la Nouvelle-France, la Nouvelle-Guyenne se détache pour devenir sous la domination anglaise la Nouvelle-Écosse. Les Iroquois, enhardis par notre faiblesse, déterrent la hache de guerre pour se porter contre Québec. Aux Bahamas, nous ne retrouvons plus la moindre trace de la colonie fondée sous Riche-

(1) De 1620 à 1635. Il fut arrêté et emprisonné à son retour à Mexico, au moment où s'ouvrirent les hostilités entre la France et l'Espagne (Lettres patentes de Louis XIV. 25 septembre 1644 : Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 850, p. 89).

(2) Foucquet, *Défenses sur tous les poincts de mon procès*, t. III, p. 349.

lieu (1). Aux Antilles, la désastreuse rivalité de deux lieutenants-généraux nous oblige à placer les îles sous l'égide de l'Ordre de Malte. La France Équinoxiale devient un tréteau de charlatans : et la France Orientale, à Madagascar, tombe dans un inqualifiable abandon.

I

TABLEAU DE NOTRE DÉSARROI COLONIAL

Aux Antilles, une faute avait déchaîné la guerre civile avant que la métropole en eût connu les horreurs. Richelieu y avait nommé (2) lieutenant-général Philippe de Longvilliers de Poincy, chef d'escadre de Bretagne. Ce chevalier de Malte, formé à l'école de Fressinet, son compagnon d'armes dans la terrible bataille de l'an 1609 où Fressinet, tout seul avec son galion, combattit quarante-deux galères turques (3), ce héros, qui avait tenu tête aux Anglais à la Rochelle (4), aux Espagnols lors de la conquête des îles Lérins (5), s'était révélé par surcroît un administrateur fort habile. Non content d'accroître de tout un archipel (6) les possessions de la Compagnie des

(1) Aux Lucayes et Bahamas, « des Messieurs d'une Compagnie en France, ayans voulu faire un establissement, y envoyèrent un vaisseau chargé de monde; mais y en ayans envoyé trop tard un second, ils n'y trouvèrent plus personne; et ils ne purent sçavoir jamais si les Espagnols ou les sauvages les y avaient massacréz. » (« Information succinte de quelques establissemens aux pays de l'Amérique méridionale prise de divers capitaines de navires, 1661 » : Archives Nat., *Colonies*, C[8] b 1).

(2) Le 15 septembre 1638 (Cf. *supra*, t. IV, p. 664).

(3) Michel BAUDIER, du Languedoc, *Inventaire de l'histoire générallc des Turcz... avec la mort et belles actions de plusieurs chevaliers de Malte et austres gentillhommes et seigneurs françois*. Paris, 1620, in-4°, p. 766.

(4) Cf. *supra*, t. IV, p. 544. — Durant cet hiver-là, 1627-1628, il captura près de la Rochelle sept navires anglais (Archives Nat., Z[1d] 103).

(5) Cf. *supra*, p. 29.

(6) Cf. *supra*, t. IV, p. 666.

Isles d'Amérique, il avait étendu son rayon d'action depuis l'Acadie, où il avait affermi notre domination (1), jusqu'à la Guyane, où des navires équipés à ses frais avaient jeté à Demerara les bases d'un établissement (2).

A la suite de dissentiments avec l'intendant des îles et le gouverneur de la Guadeloupe, Poincy fut pourtant remercié. Comme son successeur n'avait d'autre titre aux lourdes fonctions de lieutenant-général des Isles d'Amérique (3) que la faveur de la reine, Poincy jure de se faire tuer plutôt que de se démettre. Des lettres de cachet qui le rappellent, un exempt du grand prévôt qu'on lui dépêche, son neveu qu'on lui adresse en conciliateur, ne font que l'exaspérer. Le 25 novembre 1645, lorsque Noël Patrocle de Thoisy se présente devant Saint-Christophe à bord de *l'Homme d'Or* (4), Poincy refuse de le recevoir; que dis-je! Robert de Longvilliers, son neveu, parle de tirer sur le vaisseau royal, et le capitaine Labbé s'en approche pour y mettre le feu. Thoisy se replie sur la Guadeloupe. Son adversaire entre en révolte ouverte, séquestre le gouverneur de la Martinique, lie partie avec les Anglais de Saint-Christophe, réquisitionne « d'auttorité et de force » six navires (5) qu'il place sous les ordres de son neveu de La Vernade, et se fait livrer « l'homme du roy » par les officiers de la Martinique (6). Le 24 janvier 1647,

(1) Cf. *supra*, t. IV, p. 647.

(2) *Apologie pour la défense des habitans de l'isle Sainct-Christophle... sur le refus et opposition qu'ils font au despart de M. le Commandeur de Poincy*. S. l. n. d., p. 24 (B. N., Franç. 18593, fol. 398).

(3) Noël Patrocle de Thoisy fut nommé le 26 décembre 1644 par Brézé et commissionné le 20 février 1645 par le roi (Le R. P. Du Tertre, *Histoire générale des Antilles*. Paris, 1667, in-4°, t. I, p. 252).

(4) Capitaine Bontemps (Du Tertre, t. I, p. 286).

(5) Le 31 décembre 1646.

(6) *Inventaire des pièces que produit le sieur Thoisy, lieutenant général au gouvernement des Isles de l'Amérique, contre le commandeur de Poincy*. S. l. n. d. (B. N., Thoisy 123, fol. 196). — P. Cultru, *Le commandeur de Poincy à Saint-Christophe*, dans la *Revue de l'histoire des Colonies françaises* (1915).

des salves d'artillerie saluaient ironiquement l'entrée de Thoisy à Saint-Christophe... comme prisonnier. De nuit, il gagnait un navire malouin qui avait ordre de le rapatrier en France.

Poincy restait maître de la situation. Telle était la faiblesse des pouvoirs publics que sa révolte demeura impunie : Thoisy dut se contenter d'une transaction (1). La victime de l'affaire fut la Compagnie des Isles, dont l'autorité se trouva ruinée. Elle le comprit et liquida. Ses possessions formaient trois secteurs où de petites îles servaient de satellites à la Guadeloupe, la Martinique et Saint-Christophe (2). C'est aux gouverneurs de ces trois îles qu'elle vendit le tout par lots : Hoüel eut la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade et les Saintes (3); Dyel Du Parquet, la Martinique, la Grenade, les Grenadins et Sainte-Lucie (4); l'Ordre de Malte, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Sainte-Croix (5).

Promu bailli par son Ordre, Poincy reçut de Louis XIV un mot d'éloge, car un souverain sait reconnaître en dépit des défaillances les services passés : et le « lieutenant général èz isles de l'Amérique n'a rien épargné pour y maintenir nostre authorité et la dignité du nom françois (6). »

Restait la Tortue. Dans son nid d'aigle, où l'on accédait par une échelle mobile et par une corde à nœuds, le huguenot Le Vasseur narguait l'autorité du chevalier de

(1) 25 août 1651 (Du Tertre, t. I, p. 392).

(2) « Relation des isles de la Martinique et de Saint-Christophe, par le P. Jean Hallay » (B. N., Moreau 841, fol. 158). — [César de Rochefort], *Histoire naturelle et morale des îles Antilles de l'Amérique*. Roterdam, 1658, in-4°, p. 288.

(3) Le 4 septembre 1649 pour 60 000 livres.

(4) Le 27 septembre 1650 pour 60 000 livres. — Il céda la Grenade au comte de Cérillac, qui y conduisait, en novembre 1657, 550 personnes et des nègres de Guinée (*Gazette de France*, 1657, p. 1244).

(5) Le 24 mai 1651.

(6) Lettres de Louis XIV de mars 1653 (Du Tertre, t. I, p. 456).

Malte (1), son chef. Vivant en tyran, comme beaucoup de tyrans, il se fit assassiner. Poincy profita de l'incident pour envoyer dans l'île un de ses frères d'armes, qui prit le titre de gouverneur de la Tortue et de la côte de Saint-Domingue. Le chevalier Timoléon Hotman de Fontenay était à peine installé que cinq navires espagnols partaient de Saint-Domingue avec cinq cents hommes pour le déloger. Par mer, Juan de Morfa Geraldino, par terre, Gabriel de Royas l'investissaient le 4 décembre 1653. Écrasé par le feu d'une batterie hissée sur la cîme d'une colline, le chevalier de Fontenay capitulait : quatre-vingt-six canons et trois navires, tel était le butin de l'ennemi. Un retour offensif du chevalier pour reprendre la place, échoua (2).

Au Canada, la prospérité de notre colonie avait disparu depuis le départ du gouverneur, Charles Huaut de Montmagny, en 1648 (3). Les successeurs de ce digne héritier de Champlain ne surent ni tenir en respect les Iroquois, ni protéger contre eux les Hurons, nos clients. De nombreux combats où ceux-ci furent écrasés, refoulèrent les débris de leurs tribus jusqu'aux portes de Québec, dans l'île d'Orléans. La capitale de la Nouvelle-France, menacée par l'offensive victorieuse des Iroquois, dut se mettre en état de défense, les maisons furent barricadées, les murs des couvents percés de meurtrières; la ville courait les plus grands dangers quand une action sublime en mai 1660 la sauva. Une poignée de jeunes gens de Montréal, — seize hommes conduits par Adam Dollard des Ormeaux, — intimida les sauvages en faisant subir à sept

(1) Le récit de la conquête de l'ile de la Tortue par Le Vasseur en 1640 a été publié, d'après un rapport de Poincy, par Pierre DE VAISSIÈRE, *Saint-Domingue (1629-1789)*. Paris, 1909, in-8°, p. 375.

(2) CHARLEVOIX, *Histoire de l'Isle Espagnole ou de Saint-Domingue*. Paris, 1731, in-4°, t. II, p. 21. — C. Fernandez DURO, t. V, p. 36.

(3) Cf. *supra*, t. IV, p. 641.

cents d'entre eux, au pied du Long-Sault, des pertes terribles : et comme Léonidas aux Thermopyles, elle périt en combattant. Mais « la Nouvelle-France était réduite aux abois. Écoutez, sire, sa voix languissante et ses dernières paroles : Sauvez-moi! » écrivait un Jésuite (1). Le gouverneur Jean Du Bois d'Avaugour ne demandait pas moins de trois mille hommes pour la mettre à l'abri de l'insulte des Iroquois. La Compagnie de la Nouvelle-France n'était plus en mesure de consentir pareil sacrifice. Elle abdiqua, le 24 février 1663, entre les mains du roi.

En Acadie, l'énergique lieutenant-général qui avait tenu tête aux Anglais (2), Charles de Menou d'Aulnay, étant mort le 24 mai 1650, ses fonctions... et sa femme furent revendiquées par son ennemi mortel. Charles de Saint-Étienne dit La Tour, l'ancien complice des Anglais, reprit possession du fort Saint-Jean au nord de la baie de Fundy. Mais l'armateur rochelais Emmanuel Le Borgne se fit adjuger les territoires du sud, les forts de la Hève, Port-Royal et Pentagoët, en nantissement des créances qu'il avait sur Menou d'Aulnay et en dépit de La Tour, qui appela comme jadis les Anglais du Massachusetts à la rescousse. Port-Royal, défendu par Le Borgne et cent cinquante hommes, se rendait le 16 août 1654 au major Sedgwick. La Hève était enlevée par les Anglais malgré la vigoureuse défense du Rochelais Guilbault. L'Acadie redevenait la Nouvelle-Écosse; le colonel anglais Temple en était nommé lieutenant-gouverneur; et La Tour avait la honte de recevoir de Cromwell, le 9 août 1656, ses lettres d'investiture (3).

(1) Le P. Lejeune, Épistre au Roi en tête de la *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en Nouvelle France*. 1662.
(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 647.
(3) W. Noël Sainsbury, *Calendar of State papers. Colonial series (1574-*

Emmanuel Le Borgne fut plus énergique. Il était de ces Rochelais qui n'avaient jamais cessé de hanter les parages acadiens, tel, David Lomeron, qui avait fondé au cap Fourchu le Port-Lomeron (1); tel, Rivedou, qui avait tenté au cap de Sable un éphémère établissement de pêche (2). Avec ses seules forces, Le Borgne voulut reconquérir l'Acadie. A la tête d'une trentaine d'hommes, en mai 1658, son fils Alexandre enlevait le fort de la Hève dont le gouverneur, Ralph Wolseley, était fortuitement absent. Wolseley revient à la rescousse, somme le jeune Le Borgne de se rendre, donne l'assaut. Il tombe; neuf de ses officiers, de nombreux soldats anglais sont hors de combat, avant que notre héroïque petite troupe consente à capituler. Le colonel Temple reste néanmoins si inquiet qu'il refuse, en 1659, la libre pratique à deux navires marchands venus de la Rochelle et qu'il se met en « posture of defence » dans l'appréhension d'une attaque contre le fort Saint-Jean (3). Ces préparatifs furent vains.

Il n'a plus d'autre rival en Nouvelle-Écosse qu'un paisible pêcheur. Denys, « propriétaire de toutes les terres et isles depuis le cap de Campseau jusques au cap des Roziers (4), » s'était fait décerner par Louis XIV les pro-

1660. London, 1860, in-8°, p. 437, 470, 472 : le capitaine John Leverett fut ensuite le commandant des forts pris aux Français en Nouvelle-Écosse. — Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique, l'Acadie (1604-1881)*. Paris, 1889, in-12°, t. I, p. 122.

(1) En 1634, il mène en Acadie *le Saint-Jean* (G. Musset, *les Rochelais à Terre-Neuve (1500-1789)*. La Rochelle, 1890, in-12, p. 86).

(2) Que le capitaine de vaisseau Gabaret visita en 1651 (Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale*. Paris, 1672, in-12, t. II, p. 235).

(3) Lettres du colonel Temple. Boston, 6 septembre et 29 décembre 1659 (W. N. Sainsbury, p. 469, 474, 478).

(4) C'est le titre qu'il se donne en tête de la *Description géographique de l'Amérique*.

visions de lieutenant-général du territoire, les îles de Terre-Neuve et Cap-Breton y comprises (1).

II

ENGOUEMENT DES PARISIENS POUR LES COLONIES

De tous temps, les expéditions coloniales avaient excité à Paris une sympathique curiosité. De nombreux enfants de la capitale étaient tombés pour la défense de Saint-Louis de Maranhão en 1614. Et Richelieu avait trouvé parmi les bourgeois de Paris la plupart de ses commanditaires pour la Compagnie des voyages au long cours. Le triste lieutenant-général de l'Acadie, La Tour, était le fils d'un maçon du boulevard Saint-Germain; le lieutenant-général de la France Équinoxiale, un « Néron » en costume écarlate, Poncet de Brétigny, était aussi un Parisien, comme cet autre Poncet qui avait fondé, pour la découverte du détroit polaire, la *Compagnie du Pôle Arctique* (2).

En un temps où les désordres de la Fronde donnaient la nausée de la vie, où Condé dégoûté de tout rêvait d'habiter « quelque île nouvelle (3), » ce fut une vogue dans la capitale d'émigrer aux colonies. Aux Antilles, « de jeunes dames parisiennes » allaient rejoindre leurs maris (4); et d'alléchantes affiches représentant comme un éden, doté « d'un perpétuel printemps, » la Guyane! réservaient à nos citadins les plus cruelles mésaventures.

(1) Le 30 janvier 1654 (F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*. 5e édition, revue et annotée par Hector Garneau, préface de M. G. Hanotaux. Paris, 1913, gr. in-8°, t. I, p. 195 (Bibliothèque France-Amérique).
(2) Cf. *supra*, t. IV, p. 358, 496, 504, 635, 671.
(3) Lavisse, t. VII [1], p. 56.
(4) *Histoire véritable de l'embrasement d'un vaisseau arrivé à la rade de Dieppe, chargé de trois cents personnes*. Paris, 1649, in-4°.

Sans se laisser rebuter par l'échec de Poncet de Brétigny en Guyane (1), des Parisiens y abordaient le 26 mai 1648. Au départ de Saint-Nazaire, le baron de Dormelles, leur chef, les ayant abandonnés, et à Berbice, leur lieutenant-général, M. de La Fontaine, ayant disparu le jour même du débarquement, ils n'eurent d'autre ressource que de se rendre à la Martinique avec le sous-lieutenant de Châteaufort. Par surcroît d'infortune, le capitaine Maurice, qui ramenait les navires, fit naufrage aux Açores.

A l'instigation du capitaine de Maucourt, la Compagnie se reconstitua. La colonie à fonder aurait pour « patriarche » un savant astronome, l'abbé de Marivaux. Mais au quai d'embarquement, l'astronome, « portant avec lui ses livres et instruments, tomba en l'eau et ne put jamais estre garanti d'être noyé, » fâcheuse aventure dont le bonhomme La Fontaine a tiré une fable. Ce jour-là, le 19 mai 1652, « il y eut au-dessus du Pont-Neuf bien du bruit et happement des bateliers à l'embarquement de trois cents personnes destinées pour le Cap du Nord, en la terre ferme de l'Amérique (2). » Les Parisiens partaient sous la conduite d'un gentilhomme du Pays de Caux, Le Roux de Royville, avec le doux rêve de fonder une république féodale et avec tant de conviction que leur chef, ayant voulu jouer au « général perpétuel » et substituer la dictature « à la multiplicité des seigneurs et à leur incapacité, » fut poignardé au cri de : « Vive la liberté! » Et lorsque « la mer, quittant sa couleur de purée, reprendra sa céleste parure, » aux approches de Cayenne, ils décideront que le défunt sera solennellement exécuté en effigie,

(1) Paul Boyer du Petit-Puy, *Véritable relation de tout ce qui s'est fait et passé au voyage que Monsieur de Brétigny fit à l'Amérique Occidentale*. Paris, 1654, in-8°, p. 284. — Cf. *supra*, t. IV, p. 671.

(2) *Journal des guerres civiles de* Dubuisson-Aubenay *(1648-1652)*, éd. G. Saige. Paris, 1885, in-8°, t. II, p. 226.

son « phantosme » écartelé et la sentence gravée sur l'airain au sommet d'une pyramide (1).

La place n'est pas libre. Elle appartient à une Compagnie rouennaise (2). Mais en temps de guerre civile, que pèse le droit d'autrui! la force seule fait loi. Les Parisiens ont devancé la frégate du capitaine Courpon, qui amène à la garnison de Cayenne un renfort de cinquante-huit Normands. A la première sommation, le sergent Navarre leur fait remise du fort Seperoux, « petite éminence un peu moins haute que Montmartre, escarpée de tous costéz, » où le nouveau gouverneur, Vertaumont, fait hisser une batterie de six pièces : trois barques, apportées de France « en fagot, » contiendront les Indiens du voisinage, Galibis, Arouagues ou Palicours. Troupes et colons débarqués, les capitaines de Maucourt et d'Aigremont retournent en France (3) recruter de nouveaux engagés... et aussi des actionnaires.

Un bluff insensé, la promesse d'un dividende de 300 pour 100, le mirage d'un coffre-fort dont les directeurs de la Compagnie exaltent l'énorme contenu... sans avoir jamais ensemble les trois clefs nécessaires pour l'ouvrir, exercent sur les esprits un effet magique. Le médecin même du roi, Nicolas Papin, « donne dans le panneau, » avance des fonds et remet en état d'appareiller à Nantes les deux vaisseaux de la Compagnie. Mais de celle-ci, le

(1) *Relation du voyage des François fait au cap de Nord en Amérique, dédiée à Madame la duchesse d'Esguillon, par* I. DE LAON, sieur D'AIGREMONT, ingénieur du Roy et capitaine dans les troupes de France Équinoctialle. Paris, 1654, in-8°. — *Factum pour les associéz et intéresséz en la Compagnie de l'establissement des colonies françoises dans les terres fermes de l'Amérique, deffendeurs contre les parens du feu sieur Le Roux de Royville, soy disant nommé par Sa Majesté général pour ledit establissement.* 1653 (B. N., Thoisy 89, fol. 237).

(2) Cf. *supra,* t. IV, p. 671.

(3) Le 30 novembre 1652, à bord de *la Charité* et du *Grand Saint-Pierre.* Les promoteurs de l'expédition étaient l'intendant Dolu et l'abbé de l'Isle Marivaux.

crédit s'effondra dès que le Sésame s'ouvrit... La caisse était vide (1).

III

NANTES MÉTROPOLE COLONIALE

D'autres expéditions coloniales, parties de Nantes, avaient mieux réussi. La Giraudière avait organisé en Acadie la pêche sédentaire et fondé un établissement à Sainte-Marie (2), et des marins nantais allaient sauver Madagascar. Nantes devenait ainsi la métropole de nos colonies (3). A qui devait-elle cette situation? Au duc de La Meilleraye.

A ses magnifiques appartements qui forment à Paris le joyau de notre bibliothèque de l'Arsenal, le grand maître de l'artillerie Charles-Armand de La Porte de La Meilleraye préférait la résidence de Nantes d'où il gouvernait la Bretagne. L'autonomie maritime dont jouissait la province lui fournit le moyen et le droit d'équiper une escadre, qu'il arma tant pour la guerre que pour les voyages au long cours.

Il y avait quelques années qu'un Nantais du nom d'Éon, voyant le trafic maritime « presque tout anéanty, » avait préconisé « l'établissement de la Bourse et société de Nantes pour le commerce de mer. » Les Nantais avaient

(1) *Factum du sieur Nicolas Papin, conseiller et médecin ordinaire du Roy, demandeur, contre les seigneurs associés en la Compagnie de l'Amérique*. S. l. n. d. (B. N., Thoisy 89, fol. 225).

(2) Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale,* t. II, p. 235.

(3) Une vue de Nantes à cette époque se trouve dans la « Carte générale de la coste de Bretaigne présentée au roy par le duc [Armand-Charles de La Porte de La Meilleraye, duc de] Mazarin, son lieutenant général » (Bibliothèque du Service hydrographique de la marine, ms. 85 (976), fol. 21).

réuni « un fonds assez puissant pour entretenir les voiages, et des vaisseaux à suffisance » pour exécuter sous la protection de navires de guerre ce « Commerce honorable (1). » Mais l'on jugera de son aléa par ce fait que l'armateur Gratien Libault de La Templerie ne perdit pas moins de vingt et un navires sur vingt-deux en un quart de siècle (2). Les échecs successifs des expéditions coloniales parties de Saint-Nazaire n'ébranlèrent pas la robuste confiance des Bretons. C'est que les pertes étaient compensées par les profits de la guerre de course. Henri Danton de Pontézière, placé à la tête des corsaires (3) du maréchal de La Meilleraye, sillonnait les océans à la poursuite des Espagnols et, le cas échéant, des Anglais (4) ou des Frondeurs. Une de nos colonies dut au maréchal son salut.

Étienne de Flacourt se morfondait à Madagascar où l'oubliait la Compagnie de la France Orientale, lorsque le capitaine de La Forest des Royers, venu dans l'océan Indien avec deux navires (5), lui remit, le 20 août 1654, ce message : « Depuis nombre d'années, vous avez resté sans aucune assistance. Je me trouve en lieu de vous en pouvoir donner non seulement pour continuer le dessein que vous avez entrepris, mais encor de l'augmenter. » Le message était signé de La Meilleraye (6). Et le duc tint parole.

(1) [Éon], *le Commerce honorable, ou Considérations politiques contenant les motifs de... former des Compagnies... pour l'entretien du commerce de mer en France*. Nantes, 1646, in-4°, p. 302.

(2) L. Maitre, *Situation de la Marine marchande du comté Nantais d'après l'enquête de 1664*, dans les *Annales de Bretagne*, t. XVIII, p. 326.

(3) *L'Armand, le Neptune, le Saint-Pierre, le Saint-Georges* et un cinquième bâtiment, commandés par Pontézière, Jacob Du Quesne, de Bouessicq, Coulon et Le Gras, enlèvent le 25 juin près de Cadix le *Te Deum* et le ramenèrent à Saint-Nazaire avec d'autres bâtiments capturés (A. Jal, t. I, p. 209).

(4) B. N., Franç. 18592, fol. 567 : Nouv. acq. franç. 4968, fol. 231.

(5) *L'Ours* et *le Saint-Georges*.

(6) De Flacourt, *Histoire de la grande isle Madagascar*. Paris, 1661, in-4°, p. 385.

Quatre de ses vaisseaux quittaient la Loire en octobre 1656 avec les huit cents hommes de Louis de La Roche-Saint-André que guidait Rézimont, l'un des premiers explorateurs de Madagascar. A l'escale de Sierra-Leone, un pli cacheté qu'on ouvre prescrit un crochet vers le rio de La Plata, « le meilleur païs qui soit au monde, » où deux grands galions espagnols chargent huit millions. Mais La Roche-Saint-André, excellent marin pourtant, doit avouer qu'il ignore la route de Buenos-Ayres; Rézimont, qui a indiqué ce coup de main, n'est pas plus instruit : force est de continuer vers Madagascar où La Meilleraye envoie comme gouverneur Du Riveau (1).

Dès l'arrivée à l'île Sainte-Marie sur la côte madécasse, Rézimont passe de vie à trépas. L'île devient un cimetière; *le Grand Armand* qu'il commande y termine sa carrière, de même que *la Duchesse,* qu'afflige « un tour de reins » depuis sa sortie des chantiers de Paimbœuf. La Roche-Saint-André, après une vaine croisière aux abords de la Mer Rouge, doit reprendre sur lest la route de France. Le 31 mars 1657, les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance voyaient repasser, non plus une belle escadre (2), mais une seule frégate et cent soixante-dix hommes : encore *la Maréchale* était-elle si fatiguée qu'il fallut la « dégrader » dès son arrivée à Saint-Nazaire le 1er septembre. Un autre navire en partance avec une relève pour Madagascar, *le Saint-Jacques*, venait d'y périr par accident (3).

(1) Journal de bord de La Roche-Saint-André : Archives nationales, *Colonies*, série C5, correspondance de Madagascar, Carton 1.

(2) Qui avait séjourné au Cap au voyage d'aller, entre le 25 mars et le 2 avril 1656. Les Hollandais évaluaient alors nos effectifs à 1.000 hommes et 126 canons pour *la Duchesse*, capitaine La Roche-Saint-André, *la Maréchale,* capitaine Coulon, *le Grand-Armand,* capitaine Rézimont, *le Saint-Georges,* capitaine Labriauté (Dr E. C. Godée Molsbergen, *De Stichter van Hollands Zuid Afrika Jan Van Vriebeck* (1618-1677). Amsterdam, 1912, in-8°, p. 130).

(3) Avec 124 matelots et soldats, le 3 novembre 1656.

La fatalité poursuivait le maréchal de La Meilleraye. En avril 1658, son vaisseau *le Gaspard*, commandé par l'ancien gouverneur de l'île de la Tortue, Timoléon Hotman de Fontenay, et *la Renommée* du vieux héros de la Rochelle, Forant, forcent l'entrée de Buenos-Ayres, mais se heurtent à trois vaisseaux hollandais qui soutiennent les Espagnols. Après un violent combat où le chevalier de Fontenay se fait tuer, *le Gaspard* est capturé; et *la Renommée* bat en retraite avec une prise (1).

La Meilleraye apprête une revanche. Il joindra un de ses vaisseaux aux cinq frégates royales, aux cinq barques longues et aux doubles chaloupes qu'Abraham Du Quesne a ordre d'armer au long cours avec quinze mois de vivres pour « ferre un coup d'importance. » Il s'agit « d'obliger l'Espaignol de permettre aux François le négoce des Indes (2) ». Mais l'état des finances royales et les préliminaires de la paix des Pyrénées empêchent de donner suite à l'affaire.

Et le maréchal se rabat sur Madagascar. Il remet péniblement à flot *la Maréchale*, à défaut d'un navire vainement commandé en Hollande, à défaut du *Saint-Louis* séquestré par l'amirauté d'Amsterdam au moment d'appareiller pour le Siam, la Cochinchine et la Chine avec trois vicaires apostoliques, Mgrs de La Mothe-Lambert, Cotolendy et Pallu, évêques de Béryte, de Métellopolis et d'Héliopolis (3). La dernière survivante de la belle escadre

(1) Relation d'un témoin qui était à bord d'un des quatre vaisseaux espagnols en rade, ou « Relations des voyages du sieur... dans la rivière de la Plate » (THÉVENOT, *Relations de divers voyages curieux*. Paris, 1672, in-fol., t. IV, p. 2). — HAAG, *la France protestante*, éd. Bordier, t. VI, p. 598. — Dr E. C. GODÉE MOLSBERGEN, p. 131.

(2) Du Quesne à Mazarin. 15 octobre 1659 (Archives particulières, copiées dans B. N., Nouv. acq. 4968, fol. 262).

(3) En 1660 (M. DE BOURGES, *Relation du voyage de Mgr l'évêque de Béryte, vicaire apostolique du royaume de la Cochinchine*, 2e éd. Paris, 1668. in-12, p. 21. — Mgr François PALLU, évesque d'Héliopolis, *Relation*

d'antan ne revit point non plus la grande île africaine. Partie le 18 janvier 1660 avec une mission de Lazaristes dont le chef, Nicolas Étienne, avait rang de préfet apostolique, elle fut jetée à la côte le 19 mai. C'était dans les parages du Cap de Bonne-Espérance, près de la redoute Duinhoop : de l'épave, les Hollandais tirèrent vingt-trois canons pour garnir leurs forts; et l'équipage, en partie composé de protestants, fut dirigé sur leurs établissements des îles de la Sonde (2).

C'est là, à Java et à Sumatra, qu'une Compagnie nanto-rochelaise, enrichie par la traite des nègres de Guinée, se proposait d'envoyer trois navires avec retour à Belle-Isle. Le projet fut trouvé plus tard dans les papiers de Fouquet (3). « Se voyant moribon, un vieil homme, » La Meilleraye avait légué à autrui sa « haute entreprise » dont il traçait ainsi le programme : avec sept cent cinquante hommes, rendez-vous maîtres de Madagascar, de l'île Bourbon et des Comorres : vous trouverez au port d'Itaperina et ailleurs des vivres à profusion qui vous permettront de pousser jusqu'en Perse, à Ceylan et en Chine (4).

abrégée des missions et des voyages des évesques français envoyés aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam. Paris, 1682, in-12.

(1) Henri Froidevaux, *les Lazaristes à Madagascar au XVII[e] siècle.* Paris, s. d., in-12, p. 177.

(2) Cinquante-huit marins, dont 44 huguenots, furent acheminés sur Batavia. *La Maréchale* avait pour capitaine Simon Véron, pour second de Kergadiou et pour lieutenant Pierre Gelton (Lettre du gouverneur du Cap, Van Riebeeck, aux États-Généraux, 11 mars 1661 : D[r] E. C. Godée Molsbergen, p. 131, 270. — Henri Dehérain, *Études sur l'Afrique (seconde série). Le Cap de Bonne-Espérance au XVII[e] siècle.* Paris, 1909, in-12, p. 22).

(3) « Proposition des marchands de Tours, Nantes, la Rochelle... concernant le commerce des Grandes Indes. Mémoire envoyé de Bellisle et faict autrefois pour M. Foucquet » (B. N., Nouv. acq. franç. 9342, fol. 59).

(4) « Mémoires pour soustenir l'établissement fait par M. de La Meilleraye à Madagascar. » 1663 (Archives Nat., *Colonies* C^5_4 : publié par Henri Froidevaux, *les Derniers projets du duc de La Meilleraye sur Madagascar (1663)*, dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 3[e] année (1915), p. 410).

La « haute entreprise » était de trop vaste envergure pour un particulier, fût il lieutenant-général de Bretagne : de son père, Armand-Charles de La Meilleraye, duc de Mazarin, n'héritait qu'une malheureuse escadrille de trois vaisseaux. Il passa la main, le 3 septembre 1664, à une Compagnie puissante dotée du monopole commercial des Océans Indien et Pacifique, à la Compagnie des Indes Orientales dont il devint un gros actionnaire (1).

Le rôle de Nantes comme métropole coloniale avait pris fin.

(1) Dernis, *Recueil ou Collection des titres, édits, déclarations, arrêts, règlements et autres pièces concernant la Compagnie des Indes Orientales.* Paris, 1755, in-4°.

GUERRE DE CANDIE

L'ACTION INDIRECTE DE LA FRANCE

(1645-1669)

Sur la guerre qui pendant trente ans ensanglanta l'Europe, s'en était greffée une autre, qui en dura presque autant et qui eut un retentissement énorme, malgré l'étroitesse du théâtre où elle semblait localisée. Je veux parler de la guerre de Candie. Les Turcs, en mars 1646, jetaient en Crète une armée formidable. Les Vénitiens leur opposaient une résistance héroïque, mais clamaient à l'Europe chrétienne un appel éperdu. Émue par cette détresse, la France, par deux fois, proposa à l'Espagne une suspension d'armes pour venir en aide aux assiégés. Elle ne fut pas écoutée.

I

AIDE OCCULTE PRÊTÉE AUX VÉNITIENS

S'aliéner la République de Venise ou se brouiller avec les Turcs, tel fut alors le dilemme qui sollicita les ressources d'un esprit fertile en *combinazioni*. Et Mazarin, de

(1) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 189 v°.

fait, trouva l'élégante solution de satisfaire la République sans porter ombrage à la Sublime Porte. Il laissa recruter par les agents de Venise plusieurs milliers de marins et de soldats et promit 400 000 francs, de quoi équiper une douzaine de vaisseaux (1). Que dis-je! il livra au consul de la République quatre brûlots de l'arsenal de Toulon (2), un genre de bâtiments dont la France, disait-on, avait le secret (3) et sur qui les Vénitiens fondaient de grands espoirs.

Mais l'escadre promise, — et c'est là que s'affirmait l'esprit machiavélique du cardinal, — ne s'armait point en France! Deux de nos officiers de marine avaient été la quérir hors de nos frontières, Montade en Toscane (4), Nuchèze en Hollande, sous le prête-nom d'un agent de Venise (5). Le second fut seul à appareiller pour la Crète (6), la mort de Brézé ayant forcé à ne pas affaiblir, par le départ de Montade, notre armée navale du Levant (7).

Rien de plus logique du reste que l'entrée en ligne de Nuchèze dans la guerre de Candie, étant de ceux qui l'avaient déclanchée (8). Le 28 septembre 1644, à quelque distance de Rhodes, six galères de Malte livraient un furieux combat à l'escadre turque du grand eunuque noir du

(1) Dépêche de Nani, ambassadeur de Venise, 21 novembre 1645 (Giovanni ZULIAN, *le Prime relazioni tra il card. Giulio Mazzarini e Venezia*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, nuova serie, n° 33 (1908), p. 76).

(2) Les « quatre bruslots livrés au consul des Vénitiens », en 1645, étaient *la Marguerite de Levant, la Terre de Promission, l'Amitié, le Petit Turc* (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 852, fol. 136).

(3) Dépêche du 18 avril 1645 (ZULIAN, p. 62, 78).

(4) B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 118.

(5) Mazarin à Brasset, notre résident à la Haye, 17 mars 1646 (*Lettres de* MAZARIN, t. II, p. 265, 298).

(6) « Instruction à M. le commandeur de Neuchaize et à M. de Montade allans servir en l'armée navale de la République de Venise, avec chacun une escadre de six navires de guerre. » 22 juin 1646 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 156).

(7) 27 juin (*Ibidem*, fol. 225).

(8) Amy A. BERNARDY, *Venezia e il Turco nella seconda metà del secolo XVII*. Firenze, 1902, in-8°, p. 14.

harem impérial, Sumbul agha, qui conduisait en pèlerinage à La Mecque une des épouses du sultan Ibrahim. Le général Gabriel de Chambres de Boisbodrant tombait mort; et c'est à son capitaine de pavillon, François de Nuchèze, blessé d'une balle à la cuisse, que revenait l'honneur d'enlever à l'abordage le vaisseau amiral des Turcs, monté de six cents hommes. La sultane et son fils étaient parmi les prisonniers (1). Les galères victorieuses avaient fait escale à Candie; et c'est de ce fait que les Turcs prirent argument pour débarquer l'année suivante en Crète et se venger sur les Vénitiens de l'affront reçu des chevaliers de Malte, un de leurs espions, « homme d'esprit (2), » ayant reconnu que le rocher de Malte était impossible à enlever.

Si la bataille navale de Rhodes, puis la capture de quatre vaisseaux espagnols étaient des gages suffisants de bravoure pour commander une escadre, les instructions données à Nuchèze exigeaient par surcroît qu'il fût un parfait diplomate. Il avait pu contourner l'Espagne sous pavillon fleurdelisé, non sans s'être « précautionné de quelques bannières de Venise; » mais à partir de Toulon, il eut l'ordre exprès de ne plus laisser flotter sur son escadre disparate, — quatre vaisseaux achetés en Hollande, deux frégates de Brest et des bâtiments florentins (3), — que la bannière de Saint-Marc, sans qu'il

(1) « La signalée victoire navale remportée sur les Turcs par les galères de la religion... en laquelle a esté pris un grand galion de la Sultane, avec 380 captifs » (*Gazette de France*, année 1644, p. 1033). — En réalité, la pseudo-sultane Zafira n'était que la nourrice du fils aîné du sultan Ibrahim. Son propre fils embrassa le catholicisme et devint le Père Ottoman (H. Missak, *le Père Ottomann (1644-1676)*. Paris, 1903, in-8° : extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*).

(2) Hassan Effendi, d'après les mémoires d'un chirurgien captif à Tripoli, qui avait reçu les confidences d'un officier du Capoudan pacha (B. N., Franç. 12219, fol. 216.)

(3) *La Pucelle*, *le Grand Maltais*, *le Grand Alexandre*, de 700 tonnes chacun, *le Fort* de 500, les frégates de Brest *l'Orange* et *la Croix de Malte*, les bâtiments florentins *l'Alexandre du Levant*, *l'Aigle Noir*, *le*

subsistât à bord « aucune marque contraire à ladite bannière (1). » Au général seul de la flotte vénitienne, il révélerait « en confidence le secret de l'armement. » Il avait quitté Toulon en août 1646, laissant entre les mains de l'intendant tous les « congés de guerre » reçus du roi (2).

Il succédait sur les côtes de Crète aux petites divisions navales des Ordres de Malte et de Saint-Étienne, qui n'avaient pas voulu s'aventurer à livrer bataille aux quatre-vingt-dix galères turques, dans la crainte de rester sans soutien. « Il n'est pas de mémoire d'homme, disait l'un de leurs amiraux, que les Vénitiens aient jamais combattu : ils préfèrent laisser autrui dans l'embarras, *nelle peste* (3). »

Nuchèze, au contraire, livra plusieurs combats, où il perdit tous ses brûlots et l'un de ses capitaines, Denys de Vitray (4). Et il importe d'autant plus de lui rendre justice qu'un écrivain contemporain, ignorant notre coopération secrète, incrimine la France de trahison envers la République. Nous aurions été invités par le grand vizir à fournir dix vaisseaux contre Candie (5).

L'hiver approchant, en novembre, Nuchèze appareilla pour la France, laissant à Candie trois de ses navires, sa propriété personnelle. Il avait parlé de revenir, et Mazarin

Saint-Étienne, *le Mercure*, *le Dauphin* et *l'Anglois* (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 118. — Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 32, 125 — Ch. DE CHERGÉ, *François de Nuchèze, vice-amiral, intendant général de la marine de France*. Poitiers, 1854, in-8°, p. 12).

(1) Instructions à M. de Nuchèze. 22 mars, 21 mai, 22 juin et 1er août 1646 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 32, 125, 156, 225.)

(2) Le chevalier de Nuchèze à Mazarin. Rade de Toulon, 18 août 1646 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 38).

(3) Lettre de Lodovico da Verrazzano, amiral de l'ordre de Saint-Étienne. 9 novembre 1645 (MANFRONI, *I Francesi a Candia*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, t. 45 (1902), p. 388).

(4) Ch. DE CHERGÉ, p. 11.

(5) BERNARDY, p. 25, n° 2.

ne le désavouait point (1). Mais des raisons stratégiques et financières, la nécessité d'entretenir les quatre armées de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, — alors que le trésor était vide, les recettes de l'année dépensées d'avance et le budget de 1648 entamé (2), — forcèrent de renoncer à toute intervention nouvelle en faveur de Venise. Pour n'avoir pas reçu de la République le prix de ses vaisseaux, Nuchèze faillit même se retourner contre elle (3), avec des lettres de représailles signées du roi (4). Mais son dépit ne dura point.

Et tout au contraire, les Français continuèrent à se faire tuer au service de Venise. La famille du poète Marc-Antoine de Gérard de Saint-Amant mérite entre toutes de figurer dans le palmarès de ces nouveaux croisés (5) : le père, un chef d'escadre, et l'oncle ont été jetés dans les cachots de Constantinople; deux cousins germains et un frère ont péri en combattant contre les Turcs, tandis qu'un second frère, ancien capitaine de vaisseau du comte d'Harcourt, tombe à Candie à la tête d'un régiment d'infanterie française dont Venise lui a confié le commandement.

Un autre de nos capitaines de vaisseau, Allard, propose à la République de porter un coup terrible à l'Islam. A la tête de dix vaisseaux et deux galéasses, il offre de « razer la place » de Tripoli, à qui la brillante conduite de l'amiral Cuchut a valu la primauté maritime et le commandement de toutes les forces barbaresques. Adoptée par le commissaire général Morosini, sa proposition fut communiquée au généralissime, « et l'on tient pour constant que ce des-

(1) Dépêche de l'ambassadeur Nani. 7 janvier 1647 (G. Zulian, p. 111).
(2) Dépêche du même. 15 janvier (*Ibidem*, p. 112).
(3) Avec *la Pucelle* et *le Prince Henry*, armés à Toulon le 18 février 1650 (B. N., Thoisy 91, fol. 37).
(4) Louis XIV au doge. 20 décembre 1651 (Ch. de Chergé, p. 10).
(5) Saint-Amant, *Œuvres*, préface de l'édition de 1649.

sein auroit esté exécuté, si Grimany ne fût pas resté dans le naufrage que l'armée vénitienne fit à Psara peu de temps après (1). »

Ah! le magnifique moral de nos marins! Et qu'ils portaient haut sous pavillon étranger le renom de la France, alors que chez nous la marine agonisait. Un Frère servant de l'Ordre de Malte, Frère Gonod, natif du Vivarais, livre bataille en 1652 quatre jours et quatre nuits à toute la flotte tripolitaine. Fait prisonnier, menacé d'exil au Bornou qu'on lui représente comme un pays d'anthropophages : — « Quelle aubaine pour un blanc! s'écrie-t-il gouailleur. Dans un pays où il n'y a que des nègres, je serai élu roi (2). »

A la bataille navale des Dardanelles le 24 juin 1656, où les cinquante-six bâtiments de Lorenzo Marcello barrent aux cent navires de Sinan la sortie du détroit, c'est un capitaine français posté en avant des galères de Malte qui engage l'action contre un camp volant sis à la pointe d'Asie et saute à l'abordage d'un vaisseau turc : cependant que d'autres Français, les commandeurs de Jalesnes et François Petit La Guerche, les chevaliers Alexandre de Boulier et Gabriel Davet Des Marets, commandant les galères de Malte, écrasent sous le château d'Abydos la division d'Hadji Ali Babouchi : « Nous menasmes bastant les ennemis partout, écrivait le chevalier de Larrocan d'Aiguebère; et nos sept galères de Malte prirent huit [galères] et trois galéasses. Tout ce qui entra au combat, fut vaincu, pris ou bruslé (3). »

(1) « J'ay des mémoires très seures et très particulières qui asseurent que les Vénitiens eurent dessain à cette campagne d'attaquer Tripoly, Allard, François, capitaine d'un vaisseau de guerre vénitien, s'offrit pour chef de cette entreprise » (Mémoires d'un chirurgien de marine provençal, captif à Tripoli : B. N., Franç. 12219, fol. 217).

(2) B. N., Franç. 12220, fol. 26.

(3) *Mémoires et caravanes de J. B.* de Luppé du Garrané, suivis *des*

Ce besoin de courir sus aux Turcs était si ardent chez nos marins qu'ils y allaient dans le plus grand secret (1) et que « l'un des meilleurs hommes de marine qui fût au monde, un tigre, » le chevalier Jean-Baptiste de Valbelle, déserta pour y satisfaire. Invité par le chevalier Paul à allier le pavillon, poursuivi même, Valbelle se dérobe, gagne l'abri de Villefranche et, sur *la Vierge* et *la Levrette* de Marseille qu'il commande, arbore la bannière de Savoie. Sa rébellion, qui lui valut une condamnation à mort par contumace (2), affaiblissait notre escadre à la veille d'une importante démonstration navale dont nous parlerons. Elle fut rachetée par ses exploits.

Valbelle attaquait aux approches d'Alexandrie dix bâtiments turcs venant de la mer Noire et lançait à l'abordage du vaisseau amiral cinquante de ses braves, « pistolet d'une main, espée de l'autre, avec des haches d'armes pendues à la ceinture : » *la Cloche* était réduite en un instant malgré la force de son équipage, ainsi que *le Prince d'Orange,* autre bâtiment turc, dont l'emblême était figuré à la poupe. Dans l'entrepont, gisaient de malheureux esclaves chrétiens, mutilés au moment du combat.

Peu de jours auparavant, le 24 février 1661, *la Vierge* avait soutenu à dix milles d'Alicante le terrible choc de sept vaisseaux algériens plus forts qu'elle. De ses trente-deux pièces, elle avait riposté aux effroyables bordées dont

Mémoires de son neveu J. B. DE LARBOCAN D'AIGUEBÈRE, publiés par le comte DE LUPPÉ. Paris, 1856, in-8°, 2ᵉ p., 30. — Jean COPPIN, *le Bouclier de l'Europe ou la guerre sainte*. Lyon, 1686, in-4°, p. 51. — Fr. Bartolomeo DAL POZZO, *Historia della sacra religione... di S. Giovanni*, t. II, p. 238.

(1) Sous pavillon étranger « au mespris des précédentes deffences, avec un tel secret que leur dessein n'est connu de personne. » Ordonnance d'août 1658.

(2) « Les sieurs de Valbelle et La Bretesche ont esté condamnéz à avoir la teste tranchée, les autres officiers à estre penduz. » La Guette à Mazarin. Toulon, 3 août 1660 (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_3$, fol. 5). — L'arrêt ne fut pas exécuté.

par trois fois ses ennemis l'assaillirent. Les mâts brisés, les agrès rompus, elle ne gardait intact que son Dieu-conduit, la statue de Notre-Dame. Le lieutenant de Saint-Germain, gentilhomme niçard, et cinquante hommes étaient hors de combat : mais les Algériens, un de leurs vaisseaux coulé à fond et deux autres fort maltraités, n'eurent pas le courage de sauter à bord. Nous étions du reste « tous résolus de combattre jusques à la dernière goutte de notre sang ou de nous brusler plustost que de nous laisser prendre (1). » Telle était en effet la consigne : « Ne jamais demander cartier, mais mettre le feu aux poudres pour brûler avec tous les navires turcs accrochés » aux bordages (2).

... Les années passaient, Candie résistait toujours. A Toulon, au printemps de 1660, une expédition se préparait pour « un dessein important. » C'est en ces termes énigmatiques que le roi donnait au prince Almerigo de Modène commission de commander en chef les quatre mille fantassins et les deux cents cavaliers du corps expéditionnaire, qui prendrait passage à bord (3). Almerigo, au surplus, devait tenir « fort secrètes les lettres patentes de Sa Majesté, par lesquelles Elle luy donnait le commandement de ladite armée : qu'il fasse, lui disait-on, courre le bruit que l'armée a esté levée par les ordres de Sa Sainteté et que c'est d'Elle qu'il en a le commandement. » En un mot, « que le Turc n'ait aucune congnoissance que Sa Majesté donne des secours à la République » de Venise. Tel était en effet le mot de l'énigme : l'expédition partait au secours du provéditeur général Morosini, dont elle rallierait à l'île de Zante l'armée navale (4), grossie des con-

(1) « Narration de la campagne ou voyage de course de Jean Bourneuf, Parisien, en Levant contre les Turcz soubs le commandement du chevallier Valbel, faicte en l'année 1660 » (B. N., Franç. 14282).

(2) Le chevalier Paul à Colbert. 12 décembre 1662 (H. Oddo, p. 153).

(3) Avignon, 28 mars 1660 (Guerre, Archives historiques 164, p. 85).

(4) « Instruction à Mgr le prince Almérik de Modène s'en allant com-

tingents du pape Alexandre VII et de l'Ordre de Malte. Pour concourir ainsi au « bien général de la Chrétienté, » le roi se retranchait derrière « sa qualité de fils aîné de l'Église, » dans la commission de lieutenant-général donnée pour le voyage du chevalier Paul (1).

De la prise de la Canée et de la défaite du camp des Turcs devant Candie, dépendait le recouvrement de la Crète. C'est ce qui résulta du conseil de guerre tenu à Cérigo entre les états-majors français et vénitiens. Les troupes alliées, au nombre de cinq mille cinq cents hommes, débarquèrent en conséquence le 25 août à proximité de la Canée, enlevèrent le fort de Sainte-Vénérande et culbutèrent à Cicalaria Katerjocoli pacha, venu à la rescousse de la ville. — Les nouveaux chrétiens auxquels j'ai eu affaire, écrivait le pacha, ressemblent plus à des tours qu'à des hommes. — Ces tours, les régiments d'Artois, de Lyonnais, de Persan, de Broglio, s'avancèrent contre la ville neuve que les Turcs avaient édifiée sur trois collines à l'entour de Candie pour la tenir investie (2). Mais la valeur de nos officiers, du prince de Modène, des lieutenants-généraux de Grémonville et de Baas, des maréchaux de camp de La Grange et Jeure-Millet, ne put triompher de la résistance des Turcs, qui maintinrent leurs positions. Nos troupes, repoussées avec pertes, le 17 septembre, se rembarquèrent le 1er novembre pour aller prendre leurs quartiers d'hiver à Paros, dans l'Archipel, où leur chef, Almerigo de Modène, mourut de la fièvre (3). Elles séjour-

mander le corps de troupes qui devoit estre embarqué à Toulon. » Avignon, 29 mars 1660 (*Ibidem*, p. 89 v°).

(1) H. Oddo, *le Chevalier Paul*, 2e édit., p. 136. — Archives Nat., *Marine* B3 3, fol. 140.

(2) « Histoire chronologique du royaume de Tripoly, » par un chirurgien de marine captif (B. N., Franç. 12220, fol. 38. — Bartolomeo dal Pozzo, *Historia della sacra religione militare di San Giovanni*, p. 288).

(3) Almerigo d'Este de Modène à son père François, duc de Modène. Candie, 22 septembre (Rome, Archives de l'ambassade d'Espagne, *Espagne*

nèrent successivement dans les îles de Cérigo et de Naxos (1), si éprouvées partout, qu'il suffit de deux vaisseaux, *le Jules* et *la Lune*, pour rapatrier, le 23 janvier 1662, les débris du corps expéditionnaire : onze cent quarante-six officiers et soldats (2).

II

LA FRANCE ENTRE EN LIGNE CONTRE LES BARBARESQUES

Le chevalier Paul, en 1660, ne s'était pas attardé avec les Vénitiens. Pour ne point nous compromettre, il s'était retourné contre les Barbaresques. Une mauvaise affaire avait envenimé, deux ans auparavant, nos rapports avec Alger : le gouverneur du Bastion de France, Thomas Picquet, perdu de dettes, avait quitté l'Afrique sans payer tribut au dey : il avait aggravé son cas en enlevant des indigènes de la Calle (3). Les violentes représailles qu'il avait ainsi provoquées nous avaient forcés à équiper des croiseurs (4). Abraham Du Quesne proposa d'organiser avec Guillaume d'Alméras le blocus d'Alger, de Tunis et de Tripoli (5). Le blocus fut confié au chevalier Paul.

Paralyser les escadres barbaresques, c'était de façon

374). — Relation de tout ce qui s'est passé dans le royaume de Candie, 1660, par le sieur « de Jeure Millet, président du conseil de guerre en ladicte armée » (B. N., Franç. 11322). Sa nomination comme tel était du 4 avril (B. N., Cangé 30, p. 18).

(1) Lettre de Fricambault, capitaine du *Jules*, à Colbert. Malte, 25 décembre 1661 (B. N., Mélanges Colbert 106 *bis*, fol. 370. — Bernardy, p. 43).

(2) Le 10 mars, ils débarquaient à Toulon (B. N., Mélanges Colbert 107, fol. 187; Guerre, archives hist. 170, fol. 66).

(3) Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque (1560-1793)*. Paris, 1903, in-8°, p. 114.

(4) Sous le commandement de Fricambault.

(5) Du Quesne à Mazarin. 15 octobre 1659 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 219).

indirecte intervenir dans la guerre de Candie et neutraliser le concours des quarante vaisseaux que l'amiral tripolitain, commandant en chef des flottes de l'Afrique, amenait au capoudan pacha (1). Tunis prit les devants en nous dépêchant une ambassade qui répudia tout sentiment d'hostilité à notre égard (2). Restaient Alger et Tripoli.

Ici, douze navires blottis derrière une estacade narguent le chevalier Paul le 24 juillet 1660. Il a quinze vaisseaux et menace de déclarer la guerre si on ne relâche nos captifs. Mais renseigné par l'indiscrétion d'un capitaine provençal, Osman sait que la menace ne sera pas exécutée. Et il réplique : « Plutôt verser notre sang. » Réduit à transiger pour racheter cent quatre-vingt-six captifs, le chevalier doit faire cadeau d'un riche diamant au pacha.

A Alger, le 31 août, quarante bâtiments désarmés seraient une belle proie pour nos brûlots, et un bombardement de la ville une sanglante riposte à l'insolence du dey. Mais celui-ci nous arrête d'un mot : « Au premier coup de canon, je mettrai consul, chevaliers, prêtres et autres Français de marque à la bouche de mes pièces, et vous les enverrai avec mes boulets. » Gabaret et Des Ardents passeraient néanmoins à l'attaque sans « l'obstination du vent (3). »

De retour à Toulon, Paul ne songe qu'à « abattre l'orgueil des Barbares. » Huit vaisseaux et quatre brûlots y suffiraient, en gardant le détroit de Gibraltar et en battant

(1) B. N., Franç. 12219.

(2) *Relation des voyages faits à Thunis par le sieur de* Bricard *par les ordres de Sa Majesté* [*1660*], dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. X, p. 89.

(3) Délibérations du conseil de guerre de l'armée navale. 14 juillet-6 septembre 1660 (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 75, 96, 102 : H. Oddo, *le Chevalier Paul*, 2e édition, p. 245). — Les lettres échangées entre Osman pacha de Tripoli et le chevalier Paul sont publiées par G. Lacour-Gayet, *la Marine militaire de la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, p. 175.

les repaires des pirates, qu'avec six vaisseaux de plus et des « gens obéissants et braves, » on attaquerait « à force ouverte. »

Son « dessein de brûler les vaisseaux mouillés sous les forteresses de la Goulette » avait été contrarié par une « mer courroussée et des vents forcés, » qui l'avaient empêché de dépasser Cagliari (1). Dans l'espoir de prendre une revanche, il demandait une trentaine de bâtiments (2), des frégates légères armées d'avirons propres à la course, deux vaisseaux accommodés pour recevoir des mortiers à bombes et de vieux navires chargés de pierres pour les couler dans le chenal de Bizerte ou d'Alger. Quant à la conquête des repaires de pirates, si elle était de nature à enrichir cent mille personnes, elle demandait une armée : vingt-cinq mille hommes pour Alger, cinq mille pour Tripoli (3).

Suivant le principe de Colbert de ne laisser aux pirates aucun répit (4), l'escadre du Ponant aux ordres de Nuchèze et de Beaufort avait relevé de croisière le chevalier Paul. En dehors de la consigne habituelle d'essayer l'embouteillage d'Alger (5), Beaufort avait à se prononcer sur la valeur de deux postes à occuper éventuellement sur les côtes barbaresques (6).

(1) Rapport du chevalier Paul. A bord de *la Française*, en rade de Cagliari, 9 mars 1661 (H. ODDO, p. 258).

(2) Vingt à 25 navires de guerre, 4 brûlots, 1 hôpital, 6 galères. « Mémoires donnés par le chevalier Paul de ce qu'il y a à faire pour ruiner Alger, Tunis et Tripoly, » annotés par Colbert (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 109).

(3) CIMBER ET DANJOU, 2e série, t. X.

(4) Colbert à la Chambre de commerce de Marseille. 17 octobre 1662 (Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant*, p. 219).

(5) Au moyen de vieilles flûtes à y couler (Mémoire de la Guette. Toulon, 9 novembre 1661. Archives Nat., *Marine* B^3_3, fol. 12).

(6) Et répérés l'année précédente par un ingénieur, par le chevalier de Clerville. Clerville à Colbert, 18 novembre 1661 (B. N., Mélanges Colbert 105, fol. 126 : Ch. MONCHICOURT, *l'Expédition de Djidjelli (1664)*. Paris, 1898, in-8° p. 16 : Extrait de la *Revue Maritime*).

« Le plus bel endroit de la Barbarie (1), » voire le plus sûr, dans « un pays qui, depuis le destroit jusques à Alger, vault mieux dix fois que l'Espagne (2), » c'est alors le petit archipel des Zaffarines. Il permettrait de contrebalancer la puissance maritime des Anglais, s'ils donnaient suite à leurs projets de « prendre Gibraltar et Ceuta pour se rendre maistres absolus du destroict (3). » Les suffrages se portèrent pourtant sur l'île d'Alhucemas, de l'autre côté du cap Tres Forcas (4), où nos capitaines avaient l'habitude de se mettre à l'abri durant nos guerres avec l'Espagne; les négociants de Marseille y avaient lié commerce; un consul y fut établi; et les concessionnaires du Bastion de France, les frères Fréjus, y fondèrent un comptoir (5) pour remplacer le Bastion que les Algériens ne leur permettaient pas de rétablir (6) et pour propager le commerce marseillais dans le royaume de Fez.

Cependant, nos détachements battaient la Méditerranée, Du Quesne du côté de Tripoli (7), Nuchèze et Jean d'Es-

(1) B. N., Clairambault 881, p. 143.

(2) Beaufort à Colbert. Majorque, 24 avril 1662 (B. N., Mélanges Colbert 108, fol. 236). — Journal de la campagne de Nuchèze depuis le départ de La Palisse le 11 mars 1662 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 132.)

(3) Journal de la campagne de Nuchèze, au 12 septembre (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 139). — Rapport de Beaufort. 16 juin (B. N., Mélanges Colbert 109, fol. 278).

(4) La Guette à Colbert, 1er août (B. N., Mélanges Colbert 110, fol. 74).

(5) Arrêt du Conseil. 4 novembre 1664 (Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique Barbaresque*, p. 185 : B. N., Franç. 18 595, fol. 98 : Affaires Étrangères, *Mémoires et documents, Afrique* 5, fol. 32. — Rouard de Card, *Une Compagnie française dans l'empire du Maroc au XVIIe siècle*. Paris, 1908, in-8°. — *Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie en Affrique, par le sieur Roland Fréjus... en 1666... pour l'établissement du commerce dans... le royaume de Fez*. Paris, 1670, in-12).

(6) La Guette à Colbert. 18 décembre 1663 (B. N., Mélanges Colbert 118 *bis*, fol. 879).

(7) B. N., Mélanges Colbert 106, fol. 484; et 107, fol. 338.

pincha marquis de Ternes vers Gibraltar (1); les chefs s'entendaient mal entre eux; Du Quesne accusait Nuchèze de le desservir (2); et le marquis de Ternes se montrait « un bonhomme épineux, difficile à ajuster avec tout le monde (3). » Leur mésintelligence enleva à la campagne de 1662 toute espèce de fruit; et rien ne compensa le naufrage de deux de nos galères (4).

Contre cette mollesse des officiers, le chevalier Paul réagit par un ordre extrêmement énergique « d'aborder hardiment les navires turcs et de les vaincre ou de mourir. S'ils manquoient de faire leur devoir pour la gloire des armes du Roi, *Sa Majesté leur feroit couper le col.* Que si quelqu'un des navires du Roi, seul, fût attaqué de cinq ou six navires turcs, il se défendrait jusqu'à l'extrémité. Lorsqu'il se verrait perdu sans ressource, loin de demander quartier, il mettrait le feu aux poudres pour brûler tous les navires turcs accrochés avec lui (5). »

Le chevalier Paul ajoutait : « Attaquez vertement sans rien ballancer, et, faisans feu de toutes parts, » allez, trois à l'abordage, trois « sur les aisles » en soutien. Mais il ne se trouva à la Goulette, le 14 mars 1663, que deux petits bâtiments Sous le feu des forts, le chef d'escadre Hector des Ardents et l'enseigne de Béthomas allèrent y attacher des « chemises à feu » qui leur furent des tuniques de Nessus (6).

(1) « Journal de la routte des six vaisseaux de Nuchèze », depuis le 7 août 1662 (B. N., Mélanges Colbert 110, fol. 535).

(2) 14 juillet 1662 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 139. — Nuchèze laissait entendre à Colbert que, si Du Quesne avait contrefait « le marchand, » il aurait pu rattraper et capturer trois navires turcs (A. Jal, t. I, p. 280).

(3) Selon Beaufort (A. Jal, t. I, p. 300).

(4) *La Croix de Malte*, commandée par le chevalier d'Oppède en rade de Carthagène, et la galère de Montolieu en rade d'Almunecar. Lettres de Clerville, Montolieu, de Ternes à Colbert, 7, 17 et 17 octobre 1662 (B. N., Mélanges Colbert 112, fol. 61, 189, 191; Mélanges Colbert 113, fol. 151).

(5) Le chevalier Paul à Colbert. Toulon, 12 décembre 1662 (A Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 289).

(6) Paul à Loménie. A bord de *l'Hercule*, Toulon, 20 février 1663, etc. (Af-

Deux mois plus tard, nouvel ordre d'attaque (1). Conduits par le chef d'escadre Pierre de Certaines de Fricambault et le major de Belle-Isle-Érard, les mousquetaires et deux cent quarante marins débarqueront de nuit dans le plus grand silence, cache-mèches aux mousquets, pour donner tête baissée dans un port qu'à l'aube l'escadre du chevalier Paul bombardera. Le point menacé était Le Collo. Mais les sottes indiscrétions du chef d'escadre Mathurin Gabaret avaient permis aux Barbaresques d'y masser des troupes qui firent échouer, le 1er juin, notre coup de main. Le seul fruit de la campagne fut la capture de *la Perle* d'Alger, qui avait livré bataille l'année précédente à *la Lune;* elle se rendit au *Soleil* commandé par Du Quesne : le lieutenant de Beaulieu y éteignit à temps les mèches allumées par l'équipage pour le faire sauter (2).

A peine de retour, Paul reprend la mer avec le duc de Beaufort et le marquis de Ternes (3), afin « d'établir les armes du roi au port de Stora (4). » Mais Beaufort propose, à la place d'un « lieu inutile, un port assuré pour galères

faires Étrangères, *Mémoires et documents*, *Tunis* 1 : Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 172 : H. Oddo, p. 155, 267. — Eug. Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour*. Paris, 1893, in-8°, t. I, p. 172). — « Voyage de six vaisseaux du Roy nommés *l'Hercule, le Soleil, le Mercœur, le Jules, le Saint-Sébastien* et *la Victoire,* commandéz par MM. le commandant Paul, lieutenant-général, Du Quesne, Gabaret, de Fricambault, Des Ardens, chefs d'escadre, et du chevalier de Buous, et une flute servant de magazin et de brusleau. » 3 mars-juin 1663 (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 164).

(1) En rade du golfe de Palma en Sardaigne, 20 mai (B. N., Mélanges Colbert 116, fol. 54 : A. Jal, t. I, p. 298).

(2) Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 192. — Paul et Du Quesne à Colbert. Formentera, 22 et 23 juin 1663 (B. N., Mélanges Colbert 116, fol. 260, 270 : Eugène Griselle, *Documents d'histoire,* 3e année (1912), p. 285).

(3) Avec six vaisseaux et six galères. Instructions du 17 juin 1663 au marquis de Ternes (Archives Nat., *Marine* B^2_8, fol. 6).

(4) Clerville à Colbert. 30 mai 1662; La Guette à Colbert. 22 juin (B. N., Mélanges Colbert 108, fol. 847; Mélanges Colbert 109, fol. 425 : Monchicourt, p. 19).

et vaisseaux dans le plus fertile pays du monde, endroit tout bâti par surcroît et même à demi fortifié par son assiette (1). » Ce sera le thème de la campagne de 1664. Il s'agit de Djidjelli.

En attendant l'acquiescement du roi, Beaufort et Paul conviennent d'un coup de main à exécuter de nuit contre Alger (2) : deux brûlots en remorque mettront le feu dans la darse, quatre galères enlèveront les navires en rade. Mais il arriva cette chose inouïe : des pilotes, qui avaient séjourné plusieurs années à Alger, manquèrent l'entrée de la rade et la dépassèrent de six milles sans voir le phare sur lequel ils devaient se régler (3).

La surprise était manquée. Elle se retourna contre le chevalier Paul. Isolé par l'ouragan, *l'Hercule* fut soudain cerné par vingt-cinq navires du capoudan de Tunis. Résolu de mourir plutôt que de se rendre, Paul lutta un jour entier en virant bord sur bord pour dérouter ses adversaires. La nuit venue, il laissa aller à vau-le-vent une mauvaise chaloupe, fanal allumé, que les Barbaresques pourchassèrent, tandis qu'il s'éloignait tranquillement à contre-bord (4).

L'expédition de Djidjelli.

(1664.)

De plus en plus apparaissait la nécessité d'avoir aux côtes d'Afrique une base d'opérations qui nous permît de contrebattre chez eux les pirates barbaresques. Des régi-

(1) Beaufort à Colbert. 25 août 1663 (B. N., Mélanges Colbert 116 *bis*, fol. 930 : MONCHICOURT, p. 21).

(2) Colbert à Louis XIV. 17 août 1663 (CHAMPOLLION-FIGEAC, *Documents historiques inédits*, t. II, p. 510, dans la Collection des documents inédits).

(3) La Guette à Colbert. 11 septembre (B. N., Mélanges Colbert 117. — *Gazette de France*, 1163, p. 923).

(4) H. ODDO, p. 165.

ments de Picardie, de Normandie et de Navarre, des Gardes, des Royaux et des Vaisseaux, fut tiré un corps expéditionnaire de cinq mille hommes dont le lieutenant-général Charles-Félix de Galéan de Gadagne prit le commandement. Lestancourt dirigeait l'artillerie, Clerville le génie, Charuel l'intendance.

La flotte de Beaufort comprenait les quatorze vaisseaux du chevalier Paul, huit galères du marquis de Ternes et une escadre auxiliaire de sept galères de Malte amenées par le commandeur de Galdianes (1). Une mission secrète donnée au comte de Vivonne de contrôler les actes de Beaufort (2) ouvrit la porte à toutes les discussions; et « dame discorde se mêla » de la partie (3), dès que l'expédition eut quitté l'étape des Baléares.

C'est que l'objectif de la campagne était encore si nuageux qu'en passant devant Bougie, le 19 juillet 1664, les lieutenants-généraux Paul, de Ternes et de Gadagne insistèrent pour qu'on s'en emparât. La défense serait nulle, et la rade était sûre. Beaufort ne voulut rien entendre. Il vantait « une place miraculeuse, » abritant deux rades sous un rocher plat en forme d'enclume, qu'un isthme étroit reliait au continent. L'objet de ses rêves, Djidjelli, était en réalité « une méchante bicoque composée de huttes ressemblant à des retraites de voleurs (4), » devant laquelle nos vaisseaux se déployèrent en ligne de bataille le 22 juillet.

Le feu de l'artillerie ennemie éteint par nos bordées, le débarquement commença. Vivonne à gauche, Galdianes au centre, Beaufort à droite chargèrent la cavalerie qui

(1) Liste de la flotte (A. Jal, t. I, p. 315).
(2) Louis XIV à Vivonne. 10 juillet 1664 (*Œuvres de Louis XIV*, t. V (1806).
(3) La Guette à Colbert. 24 juillet (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_3$, fol. 426).
(4) Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 371.

les suivait en caracolant depuis Bougie, tuèrent quatre à cinq cents hommes et entrèrent dans la ville dont les habitants avaient fui. La prise de « Gigeri » passionna l'opinion. Louis XIV gratifia Galdianes de son portrait sur une boîte enrichie de diamants; Marseille expédia des vivres, et nos arsenaux des ouvriers du génie (1) pour renforcer les défenses de la place, vers laquelle s'acheminèrent les divisions navales du lieutenant-général marquis de Martel et du chef d'escadre d'Alméras (2).

Pour faire de Djidjelli (3) une base navale, le chevalier de Clerville proposait une citadelle (4) et le chevalier Paul un môle, voire deux, de façon à protéger une vingtaine de vaisseaux et une douzaine de galères (5). Un camp retranché, demi-lune, fortin et réduit, abrita les troupes de Gadagne, avec une grand'garde sur le Djebel el Korn. Mais cette colline était en contre-bas du Djebel Ayouf, dont

(1) 28 août (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents*, *France* 917, fol. 184).

(2) Septembre et octobre (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents*, *Alger* 15, p. 156, 158, 161).

(3) Bibliographie de l'expédition de Djidjelli :

Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, campagne; $B^3{}_3$, correspondance; $B^7{}_{49}$ et $B^7{}_{205}$, consulats de Barbarie; — Archives du service hydrographique 96, 29-37, côtes de Barbarie; — Bibl. Nat., Franç. 18996, fol. 61 et 186, « Récit très véritable, » et « Relation de Gigéry faite au Roy par M. DE GADAGNE; » Clairambault 880, fol. 143, « Relation de Gigéry; » Mélanges Colbert 103-123, lettres de Clerville, La Guette, Beaufort, Fricambault, etc.; — Guerre, Archives historiques 184, p. 327; et 189, p. 197. — *Relation de l'expédition de Gigéry* par M. DE CASTELLAN, dans CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. X, p. 99. — *Lettres... de* COLBERT, t. VI, p. 234 : Mémoire sur Gigéri. — *Gazette de France*, 1664, p. 837. — DESCLOZEAUX, *Première tentative d'établissement des Français en Algérie*, dans la *Revue maritime et coloniale*, 1887, p. 188. — Ch. MONCHICOURT, *l'Expédition de Djidjelli (1664)*. Paris, 1898, in-8°, bon opuscule extrait de la *Revue maritime*. — Plan de « Gegery », avec le Fort des Français dans PÉTIS DE LA CROIX, *Relation universelle de l'Afrique*. Lyon, 1688, t. II, p. 100. — « Carte de la position de nos troupes » (B. N., Estampes Vd1 a).

(4) « Griffonnement de Gigéri pour M. de Colbert » (Archives du Service hydrographique, 106. 8.).

(5) 8 septembre (Archives Nat., *Marine* $B^3{}_3$, fol. 448).

les rampes venaient mourir près de la rade et qu'on laissa occuper par les Kabyles du marabout Sidi Mohammed. Leurs incessantes escarmouches et les maladies, au 10 septembre, avaient réduit d'un tiers nos effectifs. Les galères, faute d'un refuge contre les bourrasques d'équinoxe, reçurent congé. Un vaisseau chargé de matériel de guerre pour la place sombra (1). La désillusion commençait.

Gadagne ne parlait que « du chagrin et du déplaisir de demeurer » là (2), Beaufort des « désunions de l'armée (3). » Il lui fallut aider les troupes à soutenir le choc de onze mille Turcs et Kabyles, dont le flot brisé le 5 octobre reflua avec sept cents hommes hors de combat. Le 22, la division du marquis de Martel (4) amena deux escadrons et le major de Castellan, chargé d'inspecter les lignes de défense. Les lignes avaient été à peine commencées par Clerville, le camp était encombré de douze cents malades, et nous avions laissé à l'ennemi le temps de hisser sur le Djebel Ayouf une batterie lourde débarquée de nuit par les galères de Bizerte : Beaufort appareilla pour l'intercepter que déjà elle avait démoli nos ouvrages du Djebel el Korn (5).

Et maintenant, ses boulets de quarante-huit livres écrasaient le camp et démontaient les pièces qu'on mettait en position pour la contrebattre.

La démoralisation gagna les troupes; l'évacuation de la place fut décidée. Elle s'opéra le 31 octobre à bord des vaisseaux de Martel, pendant que l'arrière-garde soutenait les attaques des Kabyles et faisait sauter les magasins de

(1) *Le Tigre.* La Guette à Colbert, 30 septembre (Archives Nat., *Marine* B^3_3, p. 525). — *Gazette de France,* 1664, p. 860.

(2) Gadagne à Colbert. 14 octobre (Archives Nat., *Marine* B^3_3, p. 423).

(3) Beaufort à Colbert. 12 septembre (*Ibidem*, p. 313).

(4) *Le Dauphin, le Soleil, la Lune, la Notre-Dame*, une flûte, un brûlot (A. Jal, t. I, p. 318).

(5) Beaufort à Colbert. 29 octobre (Archives Nat., *Marine* B^3_3, p. 329).

munitions. Nous abandonnions cent cinquante des nôtres, malades ou prisonniers, et nos canons, faute de palans pour les hisser à bord. Parti le 27 octobre avant la débâcle, Beaufort eut l'amère surprise de retrouver à Toulon les débris du corps expéditionnaire dont son incapacité avait engendré la perte. Et encore le régiment de Picardie venait-il d'être englouti, en vue des îles d'Hyères, avec *la Lune,* vieux vaisseau de quarante-huit canons, « qui s'ouvrit et coula comme du marbre (1). » On ne sauva que soixante hommes, dont le capitaine de vaisseau de Verdille.

Profondément irrité de la perte de Djidjelli, Louis XIV prescrivit à Saron de Champigny d'ouvrir une enquête. Gadagne publia son apologie : chacun des officiers généraux rejeta l'échec sur autrui; personne ne fut puni; la presse eut ordre de faire le silence. Le coupable avéré, ce fut... la peste. « Sa Majesté avoit pourveu à tout, elle avoit ordonné tout, elle avoit préparé tout; les vaisseaux estoient en mer, les hommes en marche et les munitions amassées dans la ville de Toulon. La peste afflige inopinément Toulon (2), » et Djidjelli ne peut être secouru. Mais Beaufort a ordre de laver l'affront (3).

Combats navals de la Goulette et de Cherchell.

(1665.)

Il offrait du reste lui-même de « réparer cette brèche à notre réputation (4). » « Depuis l'affaire de Gigelly, les

(1) Beaufort et Charuel à Colbert. 21 novembre (A. Jal, t. I, p. 322).
(2) *Lettre d'un gentilhomme françois à un prélat romain sur la relation italienne « De la conduite présente de la Cour de France, »* dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France,* 2e série, t. X, p. 74.
(3) Instructions du 23 novembre (Affaires Etrangères, *Mémoires et documents, Alger* 12, fol. 150).
(4) Beaufort à Colbert. 7 novembre 1664 (A. Jal, t. I, p. 323).

habitants de Tunis n'avaient que des paroles de moquerie pour les François, » quand à ces « sots discours » une action d'éclat mit un point final. Le 1er mars 1665, trois vaisseaux algériens de 46, 34 et 12 canons se repliaient précipitamment sur la Goulette, où les deux derniers s'échouaient (1). Le premier, le plus beau vaisseau qu'on eût encore construit à Alger, restait à flot à une portée de carabine des forteresses. Sur Barbier Hassan, vieux renégat portugais qu'on dotait généreusement de cent cinq hivers et qui avait juré en capitaine Fracasse d'attaquer, où que ce fût, les pavillons de France et de Hollande, l'apparition de Beaufort avait produit l'effet d'une tête de Méduse.

Malgré qu'il n'ait pas plus de cinq navires légers et deux brûlots (2), Beaufort décide avec Mathurin Gabaret d'enlever la division algérienne « au clair de la lune (3). » Retardée

(1) « Relation de ce qui s'est passé en la dernière occasion d'une rencontre de l'escadre commandée par M. de Beaufort. A bord de l'amiral, de la rade de la Goulette proche Tunis, ce 12e mars 1665 » (Guerre, Archives historiques 251, pièce 49 : publiée partiellement par A. Jal, *Dictionnaire critique,* art. Beaufort). Elle a servi de thème au récit de la *Gazette de France* de 1665 (p. 389) : « Le combat donné entre les vaisseaux du roy sous le commandement du duc de Beaufort, et ceux d'Algier sous le fort de la Goulette. » — Beaufort à Colbert. Rade de Tunis, 12 mars (Archives Nat., *Marine* B^4_2, fol. 264 : publié par Eug. Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour,* t. I, p. 176). — « Rôle des soldats et matelots blessés après le combat du *Barbier Rasant* » (Archives Nat., *Marine* B^3_5, fol. 200). — « Mémoire des Turcs pris par M. de Beaufort en 1665 » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents, Afrique* 8, fol. 116).

(2) *La Royale, le Mercœur, l'Étoile* et *la Perle,* vaisseaux, *la Sainte-Anne* et *le Saint-Cyprien,* brûlots.

(3) « Le combat donné entre les vaisseaux du roy commandéz par le duc de Beaufort et ceux des corsaires d'Afrique, sous la forteresse de Serselles près d'Algier le 24 aoust 1665, » dans la *Gazette de France,* 1665, p. 901. — Procès-verbal constatant l'état des trois vaisseaux pris aux Turcs et amenés par M. de La Giraudière. 24 septembre 1665 (Archives Nat., *Marine,* B^4_2, fol. 493). — « Cecy est la ville de Sarcelle en Barbarie, ainsi que voyes la figure : c'est là où l'armée de France comandée par Mgr le duq de Beaufort, admiral, print trois navires de guerre d'Alger, de

par la brise de terre qui « toutes les nuits vient de l'étang de Tunis, » l'action se déroula le lendemain. *L'Etoile* relève au feu *la Royale* qui a talonné. « Avec une chaleur merveilleuse, comme un César dont il avoit le cœur, » Des Lauriers plante son beaupré entre la civadière et la misaine de l'amiral Barbier Hassan. Il n'a que deux cent trente hommes contre six cents et il attaque au mousquet et au canon, « à bout touchant. » Les gardes de Beaufort, des matelots d'élite venant à sa rescousse, Des Lauriers montait à l'abordage quand il tombe foudroyé. L'enseigne de Riquetti, le chevalier de Loiré qui commande les gardes du pavillon, le maître d'équipage du vaisseau amiral, le capitaine Tambonneau sont blessés; blessé aussi, le fils de Mathurin Gabaret continue le combat. Barbier Hassan est tué; ses hommes commencent à se jeter pardessus bord, quand *l'Étoile*, beaupré rompu et manœuvres brisées, déborde. Le vaisseau algérien, parti à la dérive, est aussitôt accroché par *le Mercœur*. François Thiballier de Thurelle « fort gayement » lance cinquante hommes à l'assaut, après avoir balayé de son feu les gaillards, lorsqu'il est forcé de se dégager à toutes voiles. *Le Barbier Rasant,* selon le pittoresque calembour de nos marins, est en flammes. On ne sauva de l'épave que quelques esclaves chrétiens.

Un second vaisseau algérien a pris feu sous les canonnades de *l'Écureuil*, commandé par Raymond-Louis de Crevant, marquis de Preuilly d'Humières. Il avait à bord les trois cents hommes du renégat Pied-de-Galle, qui venait d'opérer la relève de la garnison de Bône. Le dernier bâtiment ennemi a été coulé à fond par *la Perle* de Kerjean-Lesmouel. Quarante tués et blessés sur *l'Etoile*,

40 pièces de canon, et deux de brusletz de mesme grosseur, en l'année 1665 : » dessin de Cogolin, qui assista au combat naval (B. N., Franç. 13372, fol. 11).

une douzaine sur *le Mercœur*, autant sur *la Royale*, quatre-vingt-dix hommes en tout, tel était le prix de la victoire. Le corollaire, c'eût été de « réduire Alger en état de recevoir la loi. »

Le 26 juillet 1665, Beaufort réappareillait donc à Toulon. Avisé que neuf vaisseaux algériens lancés à la poursuite des convois des Indes allaient rentrer, il leur prépara une souricière (1) : entreprise hardie, car il n'avait pas plus de bâtiments que ses adversaires, les galères du marquis de Ternes l'ayant quitté pour se mettre à l'abri des vents à Iviça. Il disposa son escadre en éventail aux abords d'Alger, le marquis de Martel à l'est par le travers du cap Matifou, le chevalier Paul à l'ouest vers Cherchell, lui au centre : un magnifique vaisseau de 74 canons, tout neuf, *le Saint-Philippe,* portait son pavillon.

Dans la soirée du 22 août, une violente canonnade éclata à l'ouest, dans le secteur du chevalier Paul : ses collègues, ralliant au canon, aperçurent *la Royale* qui, toute seule (2), pourchassait cinq autres vaisseaux et les forçait à se réfugier sous la forteresse de Cherchell. En hâte, pour résister au chevalier Paul, les Algériens débarquaient du canon et installaient leurs batteries dans les ruines de l'antique cité romaine. Beaufort les écrasa sous les bordées de sept vaisseaux, puis lança à l'abordage toutes ses chaloupes, en les faisant soutenir par *la Perle* et *la Sainte-Anne* des capitaines de Kerjean-Lesmouel et Pierre de Belle-Isle-Person (2). Les chaloupes s'attachèrent chacune à un bâtiment ennemi, d'Ectot au *Pot de Fleurs* qui battait pavillon amiral, La

(1) *L'Hercule* et *le Jules* avaient perdu de vue le pavillon du chevalier Paul qui flottait sur *la Royale*. *La Royale* avait 56 canons et 400 hommes.

(2) Les autres vaisseaux étaient *le Saint-Philippe*, capitaine Mathurin Gabaret, battant pavillon amiral; *la Royale*, chevalier Paul; *le Dauphin,* marquis de Martel; *la Reine*, Des Ardents; *la Notre-Dame,* de La Giraudière, et le brûlot du capitaine de Coux.

Brière au *Cheval Blanc*, puis au *Croissant*, le chevalier de Montbron au *Palmier*, Saint-Aubin et Baudoin au *Soleil d'Afrique*. Les trois derniers bâtiments furent amarinés et remorqués hors du port, malgré le feu violent des Algériens : *le Pot de Fleurs*, brisé par nos salves, fut coulé bas par Cogolin (1), *le Cheval Blanc* incendié par son équipage. La victoire était complète, une escadre détruite, trois navires de ligne incorporés à notre flotte (2), trois pavillons amiraux capturés, quatre-vingts canons pris ou récupérés, — quatorze provenaient de Djidjelli, — telle était l'éclatante revanche de notre échec passé. Et à quel faible prix! quelques tués, comme Herpin lieutenant du chevalier Paul, et quelques blessés, d'Amfreville, le comte de Tanes... Officiers et volontaires avaient « fait au delà de tout ce qu'on en pouvoit attendre. »

Et nos pêcheurs se mettaient à l'unisson. Trois terreneuviers malouins, attaqués par trois grands corsaires algériens à la fin d'octobre 1665 comme ils passaient par le travers du cap Saint-Vincent, alignèrent leurs cent vingt hommes contre cent vingt canons. Ils combattirent un jour entier : leur bateau amiral, en s'ensevelissant dans les flots après une magnifique défense, illustra pour la seconde fois le nom du *Lion Couronné*. *La Trinité*, ayant repoussé deux assauts, périt incendiée dans une dernière attaque où succombèrent nombre de Maures; son capitaine, La Lande, gagna, blessé, les côtes de Portugal avec les débris de son équipage de quarante hommes. *Le Pélican* enfin perdit le capitaine Emmanuel Ager et vingt hommes sur trente, mais coula son formidable adversaire : il entra à Malaga aux acclamations de la foule, enthousiasmée d'un duel où

(1) L'auteur du joli dessin qui figure le combat naval.

(2) *Le Palmier*, *le Soleil d'Afrique* et *le Croissant d'Afrique* figurent en 1666 dans la liste de la flotte royale : ils ont 36 canons chacun et de 230 à 282 hommes d'équipage (Archives Nat., *Marine* B^2_3, fol. XXXIV v°).

des pêcheurs avaient mis un vaisseau de guerre et trois cent cinquante hommes hors de combat (1).

De graves complications européennes, en appelant toutes nos forces navales dans l'Océan (2), nous forcèrent à liquider promptement nos conflits avec les Barbaresques. Le pacha de Tunis se décida le 25 novembre 1665 à signer un accommodement avec le duc de Beaufort (3), qui, en retour, le combla de présents, montres en or, lustres en cristal, chaise roulante et chaise à porteurs aux dehors fleurdelisés (4). Une révolution, à Alger, jeta bas Chaban aga. Et en dépit des intrigues anglaises, malgré l'offre du concours de trente vaisseaux britanniques (5), le dey Ali aga fit bon accueil à André-François Trubert, commissaire général des armées navales, qui obtint, le 17 mai 1666, le rétablissement du Bastion de France (6).

III

LES *LEVANTI* FRANÇAIS DURANT LE SIÈGE DE CANDIE

La paix à peine signée entre eux, Français et Barbaresques se trouvèrent en présence, les uns sous l'étendard de

(1) Lettres de Guillaume Cou. Cadix, 31 octobre, et François Gaillard, Saint-Malo, 31 décembre 1665 (A. JAL, t. I, p. 369.)

(2) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents*, 920, fol. 27.

(3) Eugène PLANTET, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour*, t. I, p. 182.

(4) *Mémoires du chevalier* D'ARVIEUX, t. III, p. 420.

(5) Arnaud à Colbert. Alger, 20 mai 1666 (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 494).

(6) Louis XIV au divan d'Alger. 7 septembre 1666 (Eugène PLANTET, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France*. Paris, 1889, in-8°, t. I, p. 59). — La Compagnie fut reconstituée par trois protestants : Jacques Le Masson de La Fontaine, de Paris, Alexandre de Vasé de Lalo, de Grenoble, et Jacob de La Font de la Tour des Champs, de Lyon (D'ARVIEUX, t. V, p. 63).

la croix, les autres sous le croissant, pour défendre ou pour attaquer Candie. Mais notre concours fut silencieux, notre aide fut discrète et le drapeau de Saint-Jean ou de Saint-Marc couvrit de merveilleux faits d'armes dont l'honneur était dû à des fils de France. Ces *Gesta Dei per Francos* n'ont point eu d'historien. Et alors qu'il s'est trouvé un Œxmelin pour claironner les coups de main de nos flibustiers aux Antilles, les exploits de nos «armateurs» du Levant sont restés ensevelis dans les papiers de deux annalistes qui écrivaient en cachette dans un bagne de Tripoli (1) et à l'ombre de la mosquée de Sainte-Sophie (2).

Ils étaient légion, « ces aventuriers de Provence qu'on appelait des *Levanti*, gens accoutumés d'aller à la mer avec des corsaires de Malte (3). »

Ces vagabonds de la gloire, n'étant avoués de personne, usaient comme subterfuge de tous les pavillons; ils en avaient un jeu complet pour prendre autrui au piège comme alouettes au miroir. Aux yeux éblouis d'un archéologue français qui se rendait à Athènes, un corsaire en goguette fit défiler comme en une lanterne magique « le pavillon de Barbarie, coupé en flamme, my-party de gueules et d'azur, au croissant descendant; le pavillon rouge d'Angleterre, au premier quartier blanc avec une croix rouge; celuy de Portugal, d'argent à cinq écussons d'azur péris en croix et chargéz de trente bezans, les trente deniers de Judas; celui de Raguse, un Saint-Blaise sur fond blanc. La bannière de Hollande, à trois bandes de rouge, de blanc et de bleu, fut relevée par celle de France, puis par celle de Hambourg, rouge à trois tours blanches, et par la croix blanche sur fonds bleu de Savoie. Cela fut suivy du

(1) B. N., Franç. 12220.
(2) B. N., Franç. 14679.
(3) Lettre de Vivonne, 13 avril 1666 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 483).

pavillon du pape, deux clefs en sautoir sur un fonds blanc, aux armes de la maison de Rospigliosi, et de ceux d'Alger, couppé à six costéz égaux, un fonds rouge au croissant descendant, et de Venise, quarré, un lyon d'or sur un fonds blanc. »

Puis le corsaire « contrefit le bord d'un admiral en mettant le pavillon quarré au grand mats. L'ayant osté, il s'érigea en vice-admiral, arborant le pavillon quarré au mats de mizène. Puis il fit le contre-admiral, pavillon quarré à l'artimon. En suite, il mit la flame au grand mats, comme fait le major de la flotte; et un moment après, il parut en chef d'escadre, la cornette au grand mats. » La fantasmagorie terminée, il s'éclipsa (1). Cet « armateur chrétien qui faisait trembler les costes de Turquie, » s'appelait Théméricourt : nous en verrons bientôt les exploits.

Ses corsaires attaquaient avec toute la *furia francese*, leurs canons chargés « de vieux linges huiléz, trempéz dans l'eau-de-vie » pour brûler les voiles. Et ils semaient l'épouvante au moment des abordages en accablant les Turcs d'un « orage » de grenades et de « bosses » en verre remplies de poudre. Mâtés, « ne sçachant qu'opposer à cette horrible gresle, les Turcs s'asseyaient, les bras croiséz, penchant la teste, comme des gens qui ne pouvaient faire autre chose que se soûmettre à leur destinée (2). »

Nos gens, au contraire, un contre cent acceptaient la bataille. Avec soixante-dix-huit hommes, Jean Barban soutenait le choc des douze galères du capoudan-pacha Kara Mustapha et ne succombait que devant l'entrée en

(1) [George Guillet de Saint-George, dit] le sieur de La Guilletière, *Athènes ancienne et nouvelle et l'estat présent de l'empire des Turcs*, 2e éd. Paris, 1675, in-12, p. 15, 60.

(2) Guillet de Saint-Georges de La Guilletière, *Ibidem*.

ligne de quinze autres galères (1). Le chevalier de La Barre, avec deux canons seulement et quatre-vingts hommes, livrait bataille, le 1er septembre 1664 (2), à toute la flotte tripolitaine, tentait d'enlever à l'abordage le vaisseau amiral de Mahomet Tagarin et ne baissait pavillon qu'après avoir subi pendant deux heures un feu écrasant. Cette même flotte avait pris la fuite devant deux autres de nos chevaliers, La Richardière et La Bretesche (3).

Le chevalier d'Hocquincourt : la jeunesse de Tourville.

Mais aucun corsaire n'eut la virtuosité du chevalier Honoré de Monchy d'Hocquincourt, fils du maréchal de France. Encouragé par le fameux commandeur de Valençay son oncle, le chevalier quittait Marseille le 26 novembre 1664 pour courir sus aux Turcs. Sa frégate de 36 canons, spécialement construite pour lui (4), était montée de trois cents braves encadrés par les chevaliers de Tourville, de Farnières, de Préaux, de Molé et Du Moulin (5). Tous deux âgés de vingt-quatre ans, Hocquincourt et Tourville se complétaient heureusement.

Né à Paris le 24 novembre 1642, peu de jours avant que sonnât le glas de Richelieu, Anne-Hilarion de Costentin de Tourville avait vu autour de son berceau ces bonnes fées que sont des protections exemptes de basses intrigues. Une La Rochefoucauld lui avait donné le jour; et son père

(1) En juin 1662 (Pétis de La Croix, « Journal des campagnes de l'armée navale ottomane : » B. N., Franç. 14679, fol. 140 v°).
(2) Près de Gozzo (B. N., Franç. 12220, fol. 58).
(3) En 1663 devant Chio (*Ibidem*, fol. 56).
(4) Elle avait « 28 pans » de hauteur (Inventaire des vaisseaux marseillais de 1664 : B. N., Cinq-Cents Colbert 199, fol. 181 v°).
(5) Relation de la campagne par le chirurgien du vaisseau d'Hocquincourt, rédigée dans le bagne de Tripoli (B. N., Franç. 12220, fol. 61).

était premier gentilhomme de la chambre du duc d'Enghien. A quatre ans, Tourville était chevalier de Malte (1). La nature le dotait par surcroît de toutes les séductions d'un héros de roman, d'une amabilité sans platitude, d'une bravoure sans forfanterie et d'une prudence exclue de faiblesse. « Blond, mais d'un blond à éblouir, les yeux bleus, d'un feu et d'un brillant difficile à soutenir, les traits fins, la taille des plus grandes, on n'avait guère vu d'homme mieux fait, ni plus beau (2). »

Il formait contraste avec le chevalier d'Hocquincourt qui était de moyenne taille. « Élocquant sans affectation, libéral sans excès, vaillant sans témérité, officieux envers tout le monde et, ce qui est admirable, d'une chasteté mervellieuse (3), » Hocquincourt n'avait point de ces souvenirs qu'évoquait ainsi un compagnon de Tourville, en parlant d'un combat naval livré le 25 août 1661 : *Non c'è niente impossibile al fuoco della gioventù ambitiosa e a un cuor innamorato* (4). Tourville avait commencé sa carrière maritime à dix-huit ans dans les parages sillonnés par Ulysse, où une belle Grecque qui n'avait rien de Calypso l'honora de son amour. Mais, en fait d'Homère, le chevalier n'eut pour chanter ses exploits qu'un abbé verbeux. Son odyssée valait mieux. La relation du chirurgien du bord va nous en convaincre.

L'Adonis était un lion. Deux vaisseaux algériens en firent l'épreuve. Chargé de la défense du pont, Tourville extermine une soixantaine de pirates qui tentaient l'abor-

(1) Suivant indult d'Innocent X du 1er février 1647 et bulle du grand maître Lascaris du 11 avril suivant (A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Tourville. — J. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*. Paris, 1889, in-8°, p. 6).

(2) Guillaume Plantavit de La Pause, abbé de Margon, *Mémoires du maréchal de Tourville*. Amsterdam, 1742, 3 vol. in-12.

(3) B. N., Franç. 12220, fol. 61.

(4) Lettre de Beaujeu. 24 mars 1693 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 234).

dage, pendant que le vieux corsaire Crevillier mettait à mal l'autre Algérien. Tout à coup surgirent deux nouveaux adversaires jusque-là cachés derrière le cap Matapan. Tourville fonce sur un de ces nouveaux adversaires, monte à l'abordage avec trente-six hommes et, malgré trois blessures, en impose tellement par sa valeur à ses deux cents adversaires qu'ils mettent pavillon bas. Le vaisseau était de Tripoli. Et voilà notre héros promu capitaine.

Sept corsaires d'Alger cherchent à venger leurs frères d'armes. Tourville leur livre bataille et, après neuf heures d'une lutte acharnée qui lui coûte cinquante hommes, il met en fuite toute la harde.

Mais voici le magnifique exploit qui valut aux deux chevaliers, à Hocquincourt surtout, la célébrité (1). Le 27 novembre 1665, leur frégate venait d'entrer avec une riche prise dans le port de Kolokithia, *alias* Porto Delfino, sur la côte orientale de l'île de Chio, quand vingt-quatre galères de Memmi Pacha Oglou surgirent à l'entrée de la rade. La partie sud du port est couverte par l'îlot de San Stefano, « l'écueil des Vignes. » Dans l'étroit chenal qui l'isole de la pointe Pali, Hocquincourt s'engagea pour tâcher de gagner le large. La bonasse l'empêcha d'avancer. Et les galères turques, se dérobant à ses redoutables batteries de flanc, contournèrent l'îlot pour l'attaquer par derrière (2) : leur meute, rangée en demi-cercle, donnait

(1) Relation de la campagne par le CHIRURGIEN DU VAISSEAU (B. N., Franç. 12220, fol. 61). — « Mémoire des occasions où le chevalier de Tourville s'est trouvé, » rédigé par TOURVILLE (J. DELARBRE, *Tourville et la marine de son temps*. Paris, 1889, in-8°, p. 261). — PETIS DE LA CROIX, « Journal des campagnes de l'armée navale othomane depuis l'année 1656 jusque après la conqueste du royaume de Candie » (B. N., Franç. 14679, fol. 147). — *Mémoires du maréchal de Tourville,* t. I, p. 297. — Bartolomeo DAL POZZO, *Historia della sacra religione militare di San Giovanni gerosolimitano*. Venezia, 1715, in-4°, t. II, p. 329.

(2) « Porto Delfino avait un bon port et une rade qui pouvoit bien contenir quatre-vingts vaisseaux » (O. DAPPER, *Description exacte des isles de l'Archipel*. Amsterdam, 1703, in-fol., p. 213).

de la voix des gros canons de coursie, que soutenaient les arquebusades de nombreux janissaires débarqués sur l'écueil.

Du haut de la poupe où ses mousquetaires tiraient « en bel ordre » à l'abri de « paillets, » Hocquincourt dirigeait la défense. Tourville, des quatre pièces d'arrière « chargées à cartouche, » faisait un carnage affreux parmi les équipages et les chiourmes. Comme pour narguer l'ennemi, les sculptures de la poupe figuraient deux Turcs prostrés devant une comète fulgurante. Les Turcs la criblaient de flèches dont l'une aurait atteint Hocquincourt au cœur, sans l'épaisseur de son pourpoint. Un boulet lui avait passé entre les jambes. son chapeau était percé de balles et ses vêtements couverts de sang : son valet de chambre, à ses côtés, était tombé décapité. Mais rien ne pouvait ébranler la « grande fermeté d'esprit » du chevalier.

Tout à coup, Memmi Pacha Oglou (1) fonça sur notre vaisseau avec une telle violence qu'il le projeta hors du chenal. Un Turc qui se hissait sur le trinquet pour arracher notre bannière, fut abattu d'un coup de pistolet par le chevalier Du Molin, bientôt frappé lui-même. Mais la capitane ne peut tenir sous la mitraille des pièces de Tourville, sous la grêle de nos grenades et la pluie de nos lances à feu : au bout d'une demi-heure « d'un grand carnage, elle scia toute en désordre, laissant pour trophée de sa honte son nés » : son éperon demeura planté dans notre poupe. Aucune autre galère ne risqua l'abordage : mais toutes, « avec de grandes huées, » par trois fois exécutèrent de près d'effroyables décharges. Impassible, Hocquincourt attendait l'assaut, cimeterre au poing, ayant remis au fourreau la fameuse épée que portait son père le maréchal lors du forcement des lignes d'Arras.

(1) Selon le chirurgien d'Hocquincourt : Dourach Bey et Issouf Pacha, selon les autres récits.

Il y avait cinq heures que durait la bataille. Vers deux heures, parurent dix autres galères que Dourach Bey amenait de Smyrne avec une cargaison de munitions. Mais le vent s'était levé : notre vaisseau, virant de bord, présenta le flanc aux galères qui s'éparpillèrent comme une volée d'oiselles « pour ne pas être cueillies de l'artillerie des Chrestiens. » Trente-quatre galères laissaient notre vaisseau « maistre du champ de bataille. » Dix-sept mille hommes prenaient la fuite devant trois cents. Le bilan de nos pertes ne dépassait pas dix-sept morts et quarante-huit blessés, — et, parmi ceux-ci, presque tous les chevaliers, — tandis que les Janissaires à eux seuls comptaient plus de trois cents morts. De quinze jours, la flotte avariée ne put reprendre la mer.

L'action eut un retentissement extraordinaire. Les généralissimes de la flotte et de l'armée vénitiennes, Corner et le marquis Ville, leurs lieutenants-généraux Pisani et Giustiniani, rendirent visite au vainqueur dans le port de Paros. Louis XIV et le duc de Beaufort le gratifièrent de lettres autographes qui malheureusement ne le touchèrent pas. Car au lieu de revenir en France, avec le rang de capitaine de vaisseau, Hocquincourt poursuivit ses courses solitaires. Et le 14 mars 1666, son vaisseau sombrait dans le détroit semé d'écueils qui sépare de la Crète l'île de Kasos. Sur les trois cent trente hommes de l'équipage, deux cent huit périrent et, parmi eux, le chevalier d'Hocquincourt. Son corps rejeté sur la plage fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Marine près de Kasos, sous une modeste épitaphe en papier où son chirurgien avait relaté sa campagne navale.

Tourville n'était point à bord. Rappelé par les instances de sa famille, il avait pris la route de Venise où la République le gratifia d'une médaille d'or et d'un certificat dithyrambique délivré à « l'Invincible protec-

teur du commerce maritime, à la terreur des Turcs » (1).

Un cousin d'Hocquincourt, le chevalier d'Estampes, ramenait une prise quand il rencontra dans les mers d'Alexandrie cinq gros vaisseaux de guerre. Il livra bataille depuis le matin jusqu'au soir et se fit tuer plutôt que de se rendre. Seul, son compagnon, le chevalier Charles de Saint-Pern du Laté survécut et fut emmené à Tunis comme esclave (2).

Les chevaliers de Théméricourt.

Un de nos meilleurs « armateurs » était « l'illustre monsieur le chevalier de Binanville (3), » gentilhomme de l'Ile-de-France, mais d'origine béarnaise, François-Maximilien d'Abos de Binanville, auquel on faisait honneur de la capture d'un vaisseau algérien de quarante canons, commandé par le fils du dey (4). Il avait pour lieutenant un « homme d'une valeur et d'une résolution singulières (5) » qu'on avait vu rentrer au port avec seize prises « à la queue » l'une de l'autre.

Si fameux qu'il fût, Binanville fut éclipsé par la gloire de ses neveux. Les chevaliers Maximilien-François et Gabriel d'Abos de Théméricourt n'avaient pas vingt ans (6)

(1) *Mémoires du maréchal de Tourville*, t. II, p. 31.

(2) 1666 (Requête de Claude Budes, chevalier de Malte, aux États de Bretagne pour sa rançon : *Bulletin de l'Association bretonne*, t. XVII (1899), p. 191).

(3) *Nouvelle relation du voyage et description exacte de l'isle de Malthe,... avec des particularitéz du Levant*, par un gentilhomme françois, Paris, 1679, in-8° p. 49, 131.

(4) Le 7 juin 1670, Binanville commandait la Patronne de Malte (Bartolomeo DAL POZZO, *Historia della sacra Religione militare di S. Giovanni Gerosolimitano*. Venezia, 1715, in-4°, p. 386, 397).

(5) Le capitaine Chadeau de La Clochetterie, de La Rochelle, avant 1665 (SOUCHU DE RENNEFORT, *Histoire des Indes Orientales*, p. 7).

(6) Le premier était né le 1er septembre 1645, le second le 15 décembre 1646.

qu'ils avaient conquis la renommée. Leur oncle leur avait fait cadeau de deux prises. Et en 1665, Gabriel (1) culbu tait dans le canal de Samos les vingt-deux bâtiments de la caravane d'Égypte, en coulait une partie, capturait six navires, mettait le reste en déroute, et avec quels faibles moyens! une frégate, soutenue par les quarante canons du *Jardiñ de Hollande* que montait le chevalier Jacques de Foville d'Escrainville.

Ce n'était que le prélude d'une « avanture de romant (2). » En mai 1668, les deux Théméricourt radoubaient à Nio, l'une des Cyclades, leurs frégates de vingt-quatre et vingt-deux canons, qu'escortaient deux navires légers. Ils avaient, pour montrer carène au fond de la rade (3), mis à terre dans des baraquements vivres et bagages, quand de la montagne la vigie signala l'approche de cinquante-quatre galères. C'était toute la flotte du capoudan-pacha qui amenait de nombreux renforts pour le siège de Candie. L'attaque se dessina le 2 mai par une

(1) Chevalier de Malte depuis le 7 août 1663.

(2) « Le combat donné entre quatre vaisseaux de Malte et cinquante-quatre galères des Turcs commandées par le Capitan Bassa : » *Gazette de France* du 12 juillet 1668, p. 649. — Bartolomeo DAL POZZO, *Historia della sacra Religione di S. Giovanni Gerosolimitano*, p. 356, 405. — Anthoine DES BARRES, *l'Estat présent de l'Archipel*, Paris, 1678, in-16, p. 141. — M. le C. DE LA MAGDELEINE, *le Miroir ottoman avec un succinct récit de ce qui s'est passé de considérable pendant la guerre des Turqs en Pologne jusqu'en 1676*. Basle, 1677, in-8°, p. 69. — PÉTIS DE LA CROIX, « Journal des campagnes de l'armée navalle othomane » : B. N., Franç. 14679, fol. 175. — Abbé DE VERTOT, *Histoire des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jérusalem*. Paris, 1772, in-12, t. V, p. 204, 210, 213. — A. DE BRÉMOND D'ARS, *Héros martyr oublié : le chevalier de Théméricourt*, 1646-1672, extrait de la *Revue catholique et royaliste*. Paris, 1906, in-8°, 15 p. — Gabriel de Théméricourt est ce « chevalier de *** » dont il est question dans les *Mémoires du chevalier* D'ARVIEUX, t. VI, p. 184.

(3) « Il y a un bon havre au sud, qui court nord-nord-ouest et dont l'entrée est saine, mais étroite. Dès qu'on a gagné le port, on y est à l'abri, enfermé par les terres » (*Voyage du Levant* par M. ROBERT (1692), publié à la suite du tome V du *Voyage de Guillaume* DAMPIER *aux Terres Australes*. Amsterdam, 1712, in-12, p. 297).

action convergente de la flotte et d'une colonne de débarquement : trois mille janissaires marchaient sur nos baraquements, et le capoudan Mustapha dit Kaplan, « le Tigre, » sur l'entrée du port.

Laissant au Marseillais Brémont et au chevalier de Verrüe, qui n'ont pas plus de douze et de huit pièces légères, le soin de canonner la colonne de débarquement, les Théméricourt tiennent tête au Tigre. Sur chacun de leurs deux petits vaisseaux qu'un câble unit au travers du goulet, Kaplan lance huit galères, puis dix autres : un feu roulant d'artillerie et de mousqueterie brise l'attaque; à bord de la capitane, trente-deux hommes sont tombés dès la première salve, et la belle veste de zibeline du capoudan a été mise en lambeaux. Une dernière charge échoue : Verrüe est venu s'aligner aux côtés des deux frères qui n'ont pas tiré moins de trois mille cinquante coups de canon. « Le Tigre » a perdu cinq cents hommes, quatre capitaines, trois galères. A la nuit, il s'enfuit honteusement à L'Argentière, aujourd'hui Kimolo, et recule à Paros, le 6 mai, devant l'apparition de l'escadrille victorieuse que la mort de vingt-quatre hommes seulement n'a guère affaiblie.

Un mois après, le 6 juin, « le Tigre » prit sa revanche, mais dans quelles conditions ! Avec cinquante galères turques et six vaisseaux tripolitains contre deux vaisseaux de trente et trente-six canons. Le Marseillais Thomas de Lescases, ancien capitaine de vaisseau que Venise avait pris à sa solde avec le grade de colonel surintendant de l'artillerie (1), et le Corse Georges-Marie Vitali, qu'elle avait honoré du collier de Saint-Marc, sortaient du port de Moskonisia, au milieu d'un essaim d'îlots de la côte anatolienne.

(1) A bord du *Neptune*, qu'il montait, se trouvait le chirurgien dont j'analyse ici la relation (B. N., Franç. 12220, fol. 83).

Vitali, la terreur des Turcs, « commetoit une infinitté d'hostilitéz dans les Estats de l'Otoman et s'estoit rendu tributaires la plupart des peuples qui habitent les costes de la Macédoine, Trace, Thessalie, Béotie, Morée, Nègrepont, Mételin. Et mesme ses gens faisoient des ravages sur les costes de la Natolie, Caramanie et Syrie, ce que les Vénitiens ny aucun autre potentat chrestien n'avait jamais peu faire. »

Laissant au *Neptune* de Lescases et à ses cent dix hommes le soin de contenir les Tripolitains qui s'avançaient en colonne double, Vitali fonça sur les galères avec une telle impétuosité qu'elles s'éparpillèrent avec épouvante. L'épée à la main, Kaplan les ramena à l'attaque et, après cinq heures de canonnades, lança quatre galères, deux de chaque bord, sur le noble vaisseau. Les Turcs qui sautèrent à l'abordage furent jetés à la mer. Vitali, par malheur, était mortellement blessé. Ses gens, que ne soutenait plus son exemple et qui ne surent pas s'entendre sur le choix d'un chef, finirent par perdre courage : et au prix de trois cent cinquante tués et blessés (1), le Tigre connut le lendemain la victoire.

Le Neptune, fracassé au passage par deux décharges des galères, soutenait l'attaque de l'escadre tripolitaine. Pendant huit heures, il lutta. A la fin, les « passades » ennemies l'avaient réduit à l'état de « crible : » soixante-dix-huit hommes étaient hors de combat, Lescases grièvement blessé avait été transporté à fond de cale, le lieutenant de sa compagnie française avait les deux jambes emportées, les deux enseignes ne valaient guère mieux. Au moment de mettre le feu aux poudres, Lescases affaibli par ses blessures tomba évanoui; le vaisseau coulait bas; un matelot hissa « un linge blanc pour marque de redition. » Et

(1) La seule galère de Mustapha Pacha comptait soixante-cinq tués.

l'adversaire qui reçut l'épée de Lescases, était l'ancien nocher du chevalier Paul, Bayran raïs (1), un Provençal comme lui.

Le 14 juillet, à une quarantaine de milles au sud de Rhodes, l'escadre tripolitaine croisait un vaisseau de trente-deux canons qu'elle foudroya selon sa tactique habituelle, sans risquer l'abordage. Seul contre six, ayant soixante-dix-huit hommes sur deux cent huit hors de combat, la poupe en feu, le vaisseau succomba : le chevalier Louis de Blacourt de Tincourt et son camarade, le chevalier Balthazard de Pons, tombèrent au pouvoir de Bayran raïs, avant d'avoir pu se joindre au chevalier de Théméricourt (2).

Celui-ci au même endroit prit une revanche. Les Théméricourt, ralliant à eux les corsaires du Levant, Français, Corses, Grecs du Maïna et Maronites de Beyrouth (3), en tout treize voiles, attaquaient en juin 1669 la caravane d'Égypte, que la présence de sept sultanes gigantesques de soixante à soixante-dix canons rendait redoutable. Gabriel de Théméricourt tombe sur l'amiral, lui envoie une salve, manque l'abordage et, sous un ouragan de fer, accroche la sultane contre-amirale. Mais son beaupré, s'enchevêtrant dans la poupe ennemie, maintient sa petite frégate à distance sous un feu meurtrier. Maximilien, son frère aîné, a mieux réussi : l'amiral a été par lui enlevé à l'abordage. Le vice-amiral, étreint par le frère servant Marion que renforce l'équipage du capitaine

(1) Le récit est d'un témoin oculaire, le chirurgien du vaisseau de Lescases, qui tomba prisonnier (« Histoire chonologique du royaume de Tripoly. 1685 : » B N., Franç. 12220, fol. 83 v°).

(2) *Ibidem*, fol. 86 v°. — Tincourt avait été reçu chevalier de Malte en 1661, Pons en 1656.

(3) *Journal d'Antoine* GALLAND *pendant son séjour à Constantinople (1672-1673)*, publié par Charles SCHEFER. Paris, 1881, in-8°, t. II, p. 176-178.

Daniel, ne parvient pas à se dégager et se fait sauter, entraînant avec lui la frégate de Marion.

Avec le vaisseau de quarante canons qu'il vient d'enlever à Buba Hassan, Maximilien de Théméricourt poursuit deux autres sultanes qui se hâtent vers Alexandrie. Il leur barre la route. Mais un coup de mousquet à la tête l'étend mortellement blessé. La sultane qu'il a accrochée met le feu aux poudres. Et le chevalier de La Barre eut peine à dégager de l'épave incandescente le vaisseau du moribond.

En mai 1671, dans les eaux d'Égine, Gabriel entouré de sa vieille garde, de Creviller, de Daniel et de deux autres corsaires, tint une dernière fois tête au capoudan-pacha. En vain Kaplan le foudroya-t-il des pièces lourdes de ses quarante galères ; en vain lança-t-il ses navires rapides à l'attaque par escadres de huit. Après sept heures de lutte, « le Tigre » dut reculer (1).

Et l'amiral tripolitain Haly ne réussit pas davantage le 6 octobre. Gabriel de Théméricourt était pourtant réduit à cent dix hommes, quand les cinq vaisseaux tripolitains l'assaillirent... à distance : car tous les capitaines « seignèrent du nez » à la sommation d'aller à l'abordage. Théméricourt poursuivit sa route sans dévier, en contenant ses adversaires par le feu de ses grosses pièces de retraite. Mais son tir avait ébranlé et disjoint la poupe, qui faisait eau. Et le 28 octobre, le héros qui n'avait point connu la défaite, fut vaincu par les éléments : il sombra sur la côte d'Afrique à soixante-dix milles de Tripoli, où des spahis l'amenèrent captif (2).

« L'un des plus fermes appuis de la Chrétienté, l'un des

(1) Pétis de La Croix, fol. 175.

(2) « Histoire... de Tripoly : » le chirurgien fut au bagne le compagnon des chevaliers de Théméricourt, de Tincourt et de Pons (B. N., Franç. 12220, fol. 138).

plus grands capitaines qu'on eût vu depuis longtemps (1), » fut envoyé comme un insigne trophée à Andrinople où se trouvait le sultan. Mahomet IV le fit comparaître et jamais l'on ne vit chez un captif « tant de majesté dans un tel abaissement. » Théméricourt ne paie pourtant point de mine; de petite taille, le visage long, les yeux bleus, il n'a rien qui impose. Mahomet IV lui offre le choix : « l'alcoran ou la mort. » Le coran, c'est une fortune éclatante, c'est le commandement de la flotte turque avec la main d'une princesse du sang, et c'est la souillure de l'apostasie. Plutôt la mort! Quinze jours de tortures affreuses ne le font point varier. L'interprète Panaiotti, que les Théméricourt ont jadis frustré d'une belle esclave polonaise en la rendant à la liberté, attise la haine du sultan. Et le bourreau enfin, sur un signe, abat la tête du martyr à la porte du sérail; le corps resta toute une semaine exposé sous cette inscription glorieuse : « Le Fléau des mers est mort. » Puis, on jeta ses restes dans la Maritza. Des mains pieuses avaient recueilli comme des reliques son scapulaire et son rosaire teints de son sang (2).

IV

LES DERNIERS JOURS DU SIÈGE DE CANDIE.

Vis-à-vis de la Sublime Porte, la situation de Louis XIV devenait de plus en plus fausse, de plus en plus difficile la tâche de concilier nos intérêts commerciaux avec les devoirs du fils aîné de l'Église. Le commerce du Levant,

(1) Au témoignage d'un gentilhomme allemand qui le connaissait (Anthoine DES BARRES, p. 141).
(2) *Mémoires du chevalier* D'ARVIEUX, t. VI, p. 184.

qui apportait annuellement six millions à la Couronne (1), — encore que notre marine marchande de Provence fût tombée en quelques années de cinq cent cinquante-quatre bâtiments à trente (2), — obligeait à des ménagements envers les Turcs. Et ceux-ci mettaient à profit notre vif désir de renouveler, avec les Capitulations, le protectorat de la France en Orient (3), pour ne rien accorder et demander pourtant des gages. Ils réclamaient le prêt de trente vaisseaux qui serviraient contre Venise (4). Que dis-je! Sur une réponse dilatoire de Louis XIV, qui ne constituait point un refus formel, le capoudan-pacha réquisitionnait à Constantinople trois de nos vaisseaux pour les envoyer, chargés de troupes ottomanes, à Candie (5).

Ces actes de pression amenèrent Louis XIV à faire une démonstration en sens inverse; il prêta des vaisseaux aux volontaires qui partaient pour Candie (6) avec François d'Aubusson de La Feuillade et le comte de Saint-Pol, fils cadet de la duchesse de Longueville. Ces six cents hommes d'élite, presque tous gentilhommes et officiers réformés (7),

(1) D'après un propos d'Hugues de Lionne au nonce Bargellini, 16 mai 1668 (Ch. Terlinden, *le Pape Clément IX et la guerre de Candie (1667-1669)*, d'après les Archives secrètes du Saint-Siège. Louvain, 1904, in-8°, p. 107 : Université de Louvain, recueil des travaux).

(2) En 1633, la Provence avait 554 bâtiments, dont 182 faisaient le commerce en Levant; en 1664, elle n'en avait plus que 30 (Paul Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII[e] siècle*. Paris, 1897, in-8°, p. 133).

(3) Ch. Terlinden, p. 105.

(4) En août 1665 (Ch. Terlinden, p. 44).

(5) En avril 1668 (Ch. Terlinden, p. 104).

(6) Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi, 3 août 1668 (Ch. Terlinden, p. 97).

(7) Bigge, *la Guerra di Candia negli anni 1667-1669*, traduzione del comando del corpo di Stato maggiore, Torino, 1901, in-8°, p. 118. — « Estat des gentilshommes que S. A. M. le comte de Saint-Paul mène avec lui en Candie. » (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 135, fol. 280.) — « Journal véritable de ce qui s'est passé en Candie, sous M. le duc de la Feuillade, par Des Roches » (Daru, *Histoire de la République de Venise*. Bruxelles, 1840, t. VII, p. 88).

par leur attitude martiale, impressionnèrent la garnison de Candie, lorsque le capitaine-général Morosini les passa en revue sur les remparts. Ils voulurent donner tout de suite la mesure de leur vaillance. Le 16 décembre 1668, La Feuillade, le fouet à la main, opérait une sortie; armés à la légère d'une épée et de deux pistolets, ses gens attaquaient avec furie les retranchements élevés en face du bastion de Sabionero, emportaient la première ligne, puis la seconde, couchaient bas douze cents Turcs, mais là s'arrêtaient. Écrasée par le feu des défenseurs de la troisième ligne, cette poignée de héros dut battre en retraite, laissant deux cent soixante-dix gentilshommes sur le terrain. Découragés, les survivants reprenaient dès janvier la route de France (1), à bord de la division royale qui les avait amenés sous le couvert du pavillon de Malte (2).

Un autre Ordre militaire, entièrement français celui-là, l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, qui venait de guerroyer contre les Anglais, proposait de mettre au service de Venise quatre de ses vaisseaux avec un régiment de huit cents hommes (3), tous Français. Ainsi, de toutes parts, de toutes manières, sous tous les pavillons autres que le drapeau fleurdelisé, les ministres de la Porte ne voyaient à Malte, à Candie, en mer que nous : « Les Français sont plus ennemis que nos ennemis mêmes, » clamaient-ils à notre ambassadeur (4). Un dernier épisode le mit hors de doute.

(1) De Jarry, *Histoire du siège de Candie*.

(2) *Le Duc, la Syrène* et *le Petit Chalain* (*Journal de l'expédition de M. de La Feuillade pour le secours de Candie*. Lyon, 1669, in-12, p. 189).

(3) « Projet de ce que l'Ordre royal de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Hiérusalem peut faire pour le service de la République de Venise » (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 136, fol. 29) — Le cardinal Rospigliosi au nonce Bargellini. 30 octobre 1668 (*Ibidem*, vol. 316, fol. 256).

(4) La Haye à Louis XIV. 4 février 1668 (Affaires Étrangères, *Turquie* 9 (Gérin, t. II, p. 316).

L'expedition du duc de Beaufort.

Le pape avait parlé. Aux Cours d'Europe, les nonces de Clément IX ont demandé vingt mille hommes pour jeter les Turcs à la mer (1). D'un geste magnifique, Louis XIV a promis « d'entreprendre tout à lui seul, » sous la seule clause que les autres puissances feraient le simulacre de l'aider (2). Il fournirait « quatorze vaisseaux et quinze galères pour la campagne prochaine, » avec mission de « transporter des trouppes en Candie et y agir mesme à la mer contre les Turcs; » le corps expéditionnaire, tiré des régiments d'élite, gardes du corps, mousquetaires, chevau-légers et petits vieux, serait commandé par un lieutenant-général, deux maréchaux de camp et deux brigadiers, voire par des maréchaux de France, Bellefonds et Turenne, qui s'étaient offerts pour le conduire. Fidèle malgré tout à cette fiction de neutralité qu'il gardait depuis le début de la guerre pour ne pas porter atteinte aux Capitulations, Louis XIV empruntait l'étendard de l'Église comme pavillon (3).

Mais combien était significatif le choix des chefs de l'armée navale (4) : Beaufort, cousin du roi et grand maître

(1) Ch. Terlinden, p. 135.

(2) Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi. 4 décembre 1668 (Ch. Terlinden, p. 137).

(3) Hugues de Lionne au cardinal Rospigliosi. 11 janvier 1669 (publié par Ch. Terlinden, p. 145 : cf. p. 162.)

(4) Pour l'expédition de 1669, les sources manuscrites et imprimées abondent. On en trouvera la bibliographie en tête de l'ouvrage de Terlinden, à part quelques-unes que j'ajoute ici, en relevant spécialement ce qui concerne notre action navale : *Mémoires de* Saint-Hilaire publiés pour la Société de l'Histoire de France, par L. Lecestre. Paris, 1903, t. I, p. 65. — Des Réaux de La Richardière, *le Voyage de Candie fait par l'armée de France* (la flotte de Beaufort) *en l'année 1669*. Paris, 1671, in-16. — J.-B. Duché de Vancy, *Journal de la navigation des galères de France,*

de la navigation, Vivonne, frère de la favorite (1) et général des galères! Encadrés par les vingt-cinq vaisseaux et brûlots de l'un, par les seize galères et galiotes de l'autre, protégés par onze mille marins et un millier de bouches à feu (2), des transports emmenaient le corps expéditionnaire de Philippe de Montaut de Bénac, duc de Navailles. Sept mille deux cent soixante-quatorze soldats, mousquetaires, cavaliers, gardes-françaises et volontaires (3) allaient au secours de Candie, avec les maréchaux de camp Édouard Colbert de Maulevrier et Alexandre Le Bret, avec les brigadiers marquis de Dampierre et de Ram-

publié en appendice de : Jean Cordey, *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie (1669)*, publiée pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1910, in-8°. — Duc de Navailles, *Mémoires*. Paris, 1751, in-8°, p. 252. — *Mémoires du temps de Louis XIV par* Du Causé de Nazelle, publiés par Ernest Daudet. Paris, 1899, in-12, p. 36. — *Mémoires ou relation militaire contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans les attaques... de Candie*, par un capitaine français [L. de La Solaye]. Paris, 1670, in-12. — Correspondance et documents relatifs à l'expédition (Archives nat., *Marine* $B^4{}_3$; et O^1 13, fol. 97 v°. — Bibl. Nat., Mélanges Colbert 153 *bis*. — Guerre, *Archives historiques* 238.) — *Gazette de France*, année 1669. — Correspondance entre Morosini, Beaufort, Vivonne et Navailles (Venise, Archives des Frari, *Senato*, *Secreta*, dispacci n° 32). — « Pianta della cittá di Candia attacata dall'arme ottomane... 1669 » (Venise, Bibl. Marciana, ms. Cl. VII, cod. cc, pièce 115). — « Viaggio del Ecc. Sr Fra Vincenzo Rospigliosi in Levanto, l'anno 1669 » (Rome, Bibl. Vaticane, ms. Ottoboni 1852). — Correspondance du nonce Bargellini avec le cardinal Rospigliosi (Rome, Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 133-140, 269-278). — Bigge, *Der Kampf um Candia in den Jahren 1667-1669*. Berlin, 1899, que je cite d'après la traduction italienne parue en 1901 à Turin. — André Le Glay, *l'Expédition du duc de Beaufort (1668-1669)*, dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1897), p. 192. — A. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*. Paris, 1872, 2 vol. in-8°. — E.-T. Hamy, *François Panetié, premier chef d'escadre des armées navales (1626-1696)*. Boulogne-sur-Mer, 1903, in-8°. — Ch. Gérin, *Louis XIV et le Saint-Siège*. Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

(1) Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, était frère de Mme de Montespan.

(2) Les vaisseaux avaient 4670 hommes d'équipage, 840 bouches à feu; les galères 1463 soldats et 5074 rameurs (Bigge, p. 119).

(3) Six cent vingt-neuf officiers et 6645 soldats (Guerre, *Archives historiques* 238, n° 72 *bis*).

bures. Pour la première fois, la compassion féminine s'ouvrait une voie en se donnant mission de pallier les horreurs de la guerre : des dames charitables, sous la présidence de la duchesse d'Aiguillon, avaient organisé un hôpital de campagne abondamment pourvu de vêtements, de linge et de médicaments (1), où l'on peut voir le lointain ancêtre de nos Croix-rouges.

« Rien n'était plus beau que cette grande flotte, sous ses voiles déployées, ses riches pavillons et ses autres ornements : C'était un spectacle magnifique et charmant (2). » Un ordonnateur y manquait pourtant; la dualité du commandement, — la charge de général des galères et celle d'amiral étant indépendantes l'une de l'autre (3), — allait inévitablement amener des conflits, que des mesures de fortune furent impuissantes à éviter (4).

Beaufort et Vivonne commencèrent par faire route à part. Parti le dernier de France, Beaufort fut le premier au rendez-vous, fixé à Cerigo. Son collègue n'y était pas. Mais le capitaine Taddeo Morosini attendait les nôtres avec des nouvelles désespérées. « N'y ayant pas un moment à perdre, » Beaufort brûla l'étape, en dépêchant un messager à Vivonne (5). Le 19 juin dans la soirée, Candie était en vue.

Quelques mois auparavant, le défenseur de la place avait conseillé à nos gens d'attaquer la Canée, de s'y établir et de prendre ainsi à dos l'armée assiégeante (6).

(1) Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi, 3 avril-3 mai 1669 (Ch. Terlinden, p. 161).

(2) Du Causé de Nazelle, p. 36.

(3) Lionne au cardinal Rospigliosi. 20 août (Ch. Terlinden, p. 214).

(4) Matharel avait rédigé un mémoire tout exprès pour établir le droit qu'avait l'amiral de commander les galères en cas de jonction avec les vaisseaux. 2 avril 1669 (Archives Nat., *Marine* B^4_3, fol. 198) — Par contre, Beaufort avait ordre de subordonner les opérations de la flotte à celles de l'armée de terre. 30 mars, 26 avril, 17 mai (Gérin, t. II, p. 328).

(5) Beaufort à Vivonne, 17 juin (Cordey, p. 46, 48).

(6) Lionne au cardinal Rospigliosi. 26 avril (Ch. Terlinden, p. 219).

Mais le temps avait passé. La défense de Candie faiblissait; quand les troupes de Navailles débarquèrent, elles trouvèrent une garnison harassée, l'assaillant, de plus en plus mordant, déjà maître du bastion Saint-André. « De quelque costé que l'on tournat, on rencontroit des soldats tuéz, blesséz ou estropiéz : il n'y avoit pas une église, pas un bâtiment dont les murailles ne fussent percées et presque ruinées par le canon (1). » Sur ces ruines, se dressait, comme un drapeau de ralliement, l'uniforme écarlate d'un héros, Morosini.

Une sortie fut aussitôt décidée pour donner de l'air à la défense, quoi que fît Morosini pour la différer. L'habile généralissime des Vénitiens eût voulu, avant de tenter une action décisive, familiariser nos soldats avec le terrain et avec la manière de combattre des Turcs (2), d'autant que nos troupes de terre, incommodées par le roulis, « avaient extrêmement souffert dans le trajet (3). » Et que la guerre de tranchées leur était étrangère!

A l'ouest et à l'est de la place, les Turcs assaillaient les bastions de Saint-André et de Sabionero, qui terminaient l'enceinte du côté de la mer et se trouvaient plus vulnérables, n'étant point flanqués. Le premier venait de succomber. On résolut de sauver le second. N'ayant pas « l'habitude de garder les manteaux, » Beaufort voulut être de la partie à la tête de quinze cents de ses marins, que conduisaient le chef d'escadre d'Alméras et les capitaines de vaisseau, dits d'augmentation, embarqués en surnombre. Avec Colbert de Maulevrier, il attaquerait les tranchées de gauche, après que Navailles et Le Bret auraient prononcé leur offensive contre celles de droite. Mais une partie des troupes de mer n'eurent

(1) Des Réaux de La Richardière, p. 58.
(2) *Mémoires de* Saint-Hilaire, t. I, p. 69.
(3) Du Causé de Nazelle, p. 37.

pas assez de temps pour gagner leur place d'armes.

Dans la nuit du 24 au 25 juin, Navailles « file sans bruit » vers les retranchements turcs proches de Sabionero et, couché sur le ventre, attend pour donner que l'ennemi ait sonné la diane : il s'est couvert, du côté de Candie la Neuve, où les ennemis ont un camp, par la grand'garde de Choiseul. Dès que bat la charge, les régiments de pointe, Saint-Vallier et Lorraine, emportent les tranchées turques; une colline, que défendent deux redoutes et une batterie de sept pièces, est enlevée par le régiment des Gardes et un bataillon d'officiers réformés. Au canon de Navailles, trois cents marins de Beaufort, qui attendent dans une demi-lune ce signal, se lèvent et chargent. Les Turcs, qui échappent au carnage, « abandonnent la tranchée, la batterie, jusques au premier rideau (1) » et fuient en désordre vers Candie la Neuve. « Si l'on s'en fût tenu là et qu'on eût comblé leurs travaux, la ville eût été sauvée. L'action ne pouvait être ni plus utile, ni plus belle. Mais on se mit à la poursuite des fuyards (2). »

Et alors, le labyrinthe des tranchées brise notre élan : la batterie conquise saute, une quarantaine des nôtres sautent en même temps. Nos soldats s'imaginent que toute la campagne est minée et, dans une terreur panique, « se renversent les uns sur les autres et fuyent dans un désordre extrême (3), » en tirant sur une troupe de réserve postée sur la contrescarpe. Nos vaisseaux, faute de vent, n'ont pu s'embosser près du Lazaret pour prendre d'enfilade les tranchées ennemies : de Candie la Neuve, les réserves

(1) Relation signée de « Bonair Stuart. » Paris, 2 octobre 1669 (Henri Stuart de Bonair, « Les Trophées et les disgraces de la maison de Vandosme : » B. N., Franç. 14, 349, fol. 18).
(2) Du Causé de Nazelle, p. 39.
(3) Saint-Hilaire, t. I, p. 71.

turques accourent, les Vénitiens du sergent de bataille Kielmansegg restent cois.

Dans la débâcle, Beaufort fait ferme « et se porte à perte d'haleine jusque dans les premiers rangs des troupes : » il tente d'arrêter les fuyards au cri de ralliement : « Saint-Louis! A moi, mes enfants, je suis votre amiral. » « Ses efforts furent vains; on pliait de toutes parts en même temps. » Le corps de flanc-garde de Choiseul, attaqué par les Turcs « qui arrivaient et du camp de Saint-André et de Candie la Neuve, se mit honteusement en fuite. » Choiseul, Le Bret, tous les chefs restent seuls à se battre (1).

Beaufort a laissé en arrière le capitaine de ses gardes, en lui disant de l'attendre : ce qui vaudra plus tard un blâme au chevalier de La Fayette : « Un capitaine des gardes, dont toute la fonction est d'être auprès de la personne de son maître, ne doit jamais s'en séparer dans ces rencontres, quelque ordre contraire qu'il ait. Il doit plutôt renoncer à sa charge qu'à son devoir. » Beaufort n'a près de lui que le chevalier de Villarceaux « dans le fort de la mêlée » où sa valeur l'emporte. Son compagnon d'armes est tué : Beaufort tombe de cheval, frappé d'une balle à la cuisse : un mousquetaire, qui fuit, tente de le prendre en croupe, sans succès. L'amiral disparaît, « écrasé sous les pieds des combattants (2). » Les capitaines Gravier et de Sauvebœuf, qui le soutenaient, le perdent de vue.

Un mouvement tournant de quatre mille Turcs précipite la retraite : « tout achève de se rompre. » Navailles a un

(1) « Relation de ce qui s'est passé à la sortie faite sur le camp des Turcs, » par M. de La Croix (Guerre, *Archives historiques* 238, n° 81). — Autre relation (Archives Nat., *Marine* B^4_3, fol. 221). — Relation de M. de Soisigny, aide-major du bataillon de l'amiral. Candie, 30 juin (Archives Nat., *Marine* B^4_3, fol. 225). Toutes ces relations ont été publiées par M. L. Lecestre en appendice des *Mémoires de* Saint-Hilaire, t. I, p. 314.

(2) Du Causé de Nazelle, p. 39.

cheval tué sous lui; ses aides de camp, ses officiers sont tués ou blessés. Colbert de Maulevrier, Le Bret, les colonels de Saint-Vallier, de Lignières, de Rozan, Fabert, de Novion, de La Marlière, les capitaines de vaisseau de Vandes et de la Baume sont hors de combat : deux cent quarante-cinq officiers, cinq cent soixante soldats et marins gisent sur le champ de bataille (1). Dans « cette malheureuse sortie, toutes les troupes ont très mal fait (2). »

A l'humiliation de la défaite, s'ajoute l'angoisse de l'incertitude : Beaufort a disparu, sans qu'on puisse savoir son sort (3). Les espions, que Morosini entretient dans le camp turc, ne peuvent donner sur lui aucun renseignement, quelque « perquisition » que fasse son neveu, le chevalier de Vendôme. Un esclavon assure toutefois avoir vu vendre ses armes : « à l'égard de son corps, il avait été dépouillé, et sa tête coupée et amoncelée avec les autres sur le champ de bataille (4). » Un capitaine de vaisseau, le chevalier de Flacourt, et un autre officier, Saint-Marc, vont sous pavillon parlementaire s'enquérir d'un officier « blond et de taille élevée » tombé parmi les Turcs. Ils n'obtiennent aucun indice sur le sort de celui qui fut l'idole des Parisiens, le roi des Halles. « On a toujours ignoré sa destinée, » avoue Saint-Hilaire (5). « Jamais qui que ce soit, ne m'en sceut rien dire; oncques depuis je n'en ay ouy parler, » écrivait à Colbert un autre de ses compagnons d'armes (6).

(1) Affaires Étrangères, *Venise* 89, fol. 207, 249.
(2) Marquis de Martel, vice-amiral de la flotte, à Colbert. 4 juillet (Gérin, t. II, p. 337).
(3) Morosini au Sénat. Candie, 28 juin (Venise, Archives des Frari, *Senato, secreta,* dispacci 32).
(4) Du Causé de Nazelle, p. 42.
(5) T. I, p. 72.
(6) Colbert de Maulevrier à Colbert. Candie, 30 juin-4 juillet (B. N., Mélanges Colbert 153 *bis*, fol. 931).

Parti de France le 21 mai, quinze jours avant Beaufort, qu'était devenu Vivonne? Il s'attardait à Zante à de mesquines querelles de préséance. Le général des galères du pape, Vincenzo Rospigliosi, arborait comme tel le labarum de la Chrétienté, l'étendard du Crucifix, alors que nos amiraux n'avaient que l'étendard des États de l'Église, où les effigies des apôtres Pierre et Paul se détachaient sur fond pourpre. Au mépris de ces nuances, Vivonne exigeait que toutes les galères du Saint-Siège et de Malte vinssent à sa rencontre : Rospigliosi prétextait que « le crucifix ne devait jamais aller au-devant d'aucun autre étendard. » Il finit par céder pourtant pour ne pas mettre en péril la cause de la chrétienté (1).

Le 3 juillet, le généralissime de l'armée navale, avec sept galères pontificales, sept de Malte, cinq de Venise, treize de France, celles-ci flanquées de trois galiotes, ralliait à Candie les vaisseaux de ligne, dont le marquis de Martel avait pris le commandement à la mort de Beaufort. Martel eût voulu aller, sur les côtes de Morée, donner le coup de grâce à une escadre barbaresque maltraitée par les Vénitiens (2). Mais Vivonne préféra conserver en mains toutes nos forces navales pour bombarder les positions turques du côté du bastion de Saint-André et faciliter ainsi une sortie contre les lignes d'investissement (3).

L'opération, retardée par les vents, eut lieu le 24 juillet. Toute la flotte, en ligne de bataille, s'avança contre les formidables batteries édifiées par les Turcs le long de la

(1) Vivonne au généralissime Rospigliosi, 29 juin. — Le cardinal Rospigliosi au nonce Bargellini. 23 juillet (Ch. Terlinden, p. 339).

(2) Martel à Vivonne. La Fosse de Candie, 2 juillet (Cordey, p. 51).

(3) « Avis de M. de Vivonne, général, pour canonner les retranchements des Turcs en Candie » (Cordey, p. 59, 62).

côte pour épauler le bastion Saint-André. A bord de la Capitane pontificale, l'étendard du Crucifix portait la devise : *Dissipentur omnes inimici ejus*. Aux Maltais, aux Pontificaux et aux Vénitiens, était dévolue la facile besogne de prendre à revers le camp turc de la rivière Gioffiro, afin d'empêcher par leurs canonnades tout envoi de renforts au bastion. Nos vaisseaux et nos galères entremêlés, à la demande de Vivonne qui avait revendiqué pour les siens le poste le plus dangereux, attaquaient le bastion de Saint-André et les batteries voisines établies sur de grandes plates-formes au bord de la mer.

L'Étoile de François de Contay d'Humières, puis *le Courtisan* du lieutenant-général de Martel, à la remorque de deux galères, « prirent les premiers leurs postes à demi-portée de mousquet de terre, » ouvrant un feu roulant « aussi juste que pourroit faire l'infanterie avec le mousquet. Tout le monde dans la ville en fut dans l'admiration (1). » *Le Monarque,* que jadis montait Beaufort, et *la Capitane* de Vivonne s'embossèrent à leur tour avec la première escadre que prolongèrent, à droite, six galéasses vénitiennes. Sept autres de nos vaisseaux de ligne et autant de galères (2), prenaient position de l'autre côté des

(1) Vivonne à Colbert. 24 juillet (CORDEY, p. 82). Le plan qui accompagnait sa lettre se trouve à la bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142. Cf. aussi la « Pianta della città di Candia attaccata, » citée ci-dessus. — Relation du marquis de Martel. Candie, 9 août (Arch. Nat., *Marine* $B^4{}_3$, fol. 237). — DE LA GUILLETIÈRE, *Athènes ancienne et nouvelle,* p. 407.

(2) Voici comment étaient amatelotés vaisseaux et galères de France :

L'Étoile, cap. François de Contay d'Humières, et *la Renommée*, de Folleville ;

Le Courtisan, marquis de Martel, et *la Force,* Antoine Le Tonnelier de Breteuil ;

Le Monarque, de La Fayette, et *la Capitane* de Vivonne, Antoine de Manse ;

Le Comte, Le Barbier de Kerjean, et *la Saint-Louis,* Louis de Montolieu ;

Le Bourbon, Constantin-Ignace de La Tour d'Auvergne, bailli de

galéasses, sous les ordres du contre-amiral Gabaret, qui agit « à son ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne se peut mieux. »

Sous un ouragan de quinze mille boulets qui s'abattait sur eux, les Turcs avaient promptement gagné l'abri de leurs tranchées où ils s'étaient tapis, sans riposter. Tout à coup, vers dix heures, une détonation épouvantable retentit, couvrant tout de son fracas. Une imprudence avait mis le feu aux poudres de *la Thérèse*, beau vaisseau de soixante-dix pièces, qui sautait en l'air : des trois cent cinquante hommes du capitaine d'Hectot, il n'échappa que sept hommes; des effets de Navailles restés à bord, argenterie, garde-robe, coffre-fort, on ne put rien sauver. Telle fut la commotion que « la mer s'entrouvrit et coucha *la Capitane* plusieurs fois tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, de manière que l'on en vit la quille et qu'un chacun la crut perdue. » A bord de *la Capitane*, les débris lancés par le volcan emportaient l'arrière, tuaient deux officiers, blessaient le capitaine, le major des galères François de

Bouillon, et *la Victoire*, Louis-Alexandre de Clermont, chevalier de Tonnerre;

Le Provençal, commandeur de Boulliers, et *la Couronne*, Louis de Forbin, commandeur de Gardane;

La Thérèse, d'Hectot, et *la Dauphine*, Pierre de Lucas de Villeneuve;

Le Toulon, marquis de Belle-Isle-Erard, major des vaisseaux, et *la Patronne*, Jacques de La Haye de La Brossardière;

La Princesse, contre-amiral Jean Gabaret, et *la France*, Éléonor de Beaulieu, chevalier de Béthomas;

Le Fleuron, François Thiballier de Thurelle, et *la Croix de Malte*, Vincent de Forbin, commandeur d'Oppède;

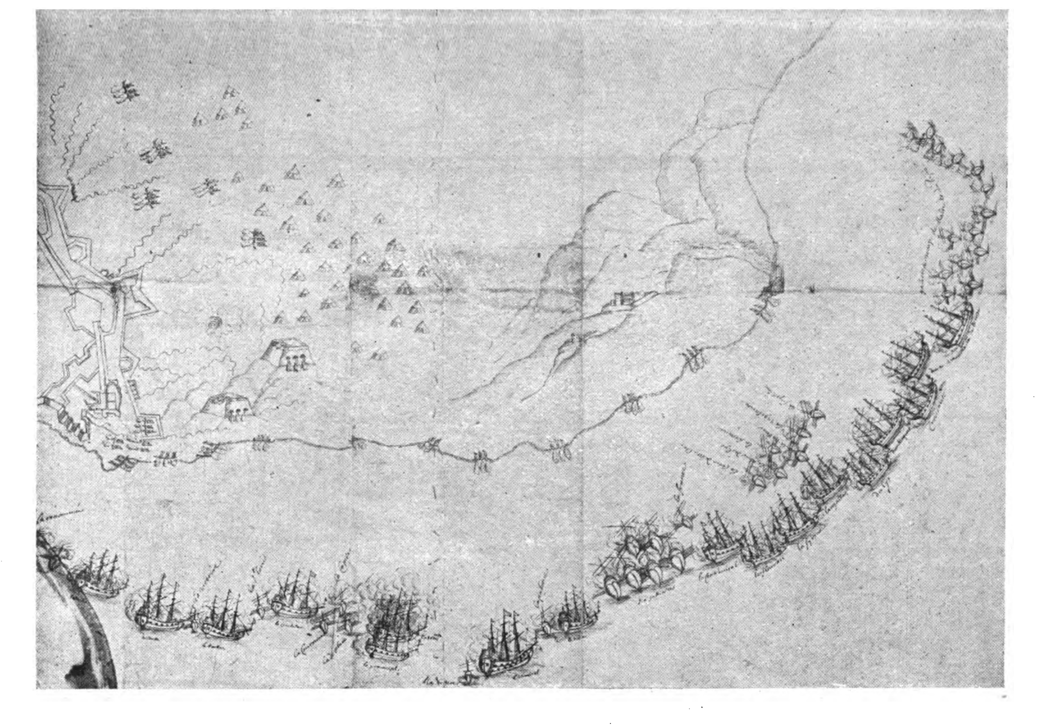
La Sirène, chevalier de Cogolin, et *la Fleur de Lys*, Charles de Savonnière, commandeur de La Bretesche;

La Royale, de La Hillière, et *la Fortune*, Albert de Forbin, chevalier de Janson;

Le Lys, François-Benedict Rouxel de Médavy, marquis de Grancey, et *la Valeur*, de Viviers;

Le Dunkerquois, chevalier de La Mothe-Viala, et *la Vigilante*, d'Espanet;

Le Croissant, Anne-Hilarion de Costentin, chevalier de Tourville, et *la Subtile*, Maurice Grimaldi, comte de Bueil (DUCHÉ DE VANCY, fol. 45, cf. l'éd. CORDEY).



BOMBARDEMENT DES LIGNES TURQUES DE CANDIE
PAR LA FLOTTE DE VIVONNE ET ROSPIGLIOSI (24 JUILLET 1669).

(Plan envoyé par Vivonne : Bibl. du service historique de la Marine, ms. 142.)

Riquetti de Mirabeau, Vivonne lui-même et mettaient hors de combat cinquante hommes; à bord du *Provençal*, vingt-cinq hommes étaient atteints.

Le bombardement se ralentit. Rospigliosi donna l'ordre de cesser le feu; on commit la faute de ne pas l'éteindre graduellement en se retirant par échelons; on laissait ainsi aux Turcs le loisir de sortir de leur abri pour saluer la retraite d'une grêle de projectiles. Sans l'accident de *la Thérèse,* nos pertes néanmoins auraient été faibles : quelques vaisseaux atteints à fleur d'eau ou dans leurs hauts, et six cent soixante tués et blessés (1). D'après les récits des déserteurs, les Turcs auraient été deux fois plus éprouvés. Mais le bombardement n'avait eu aucun résultat pratique. Instruits par ce long siège, qui avait été pour eux l'école de la guerre de tranchées, les Turcs serraient de plus en plus la place. A Candie (2), la mésintelligence croissait entre les chefs, la maladie parmi les troupes; les vivres tiraient à leur fin. Il fallait partir. En quelques semaines, le corps expéditionnaire avait perdu le tiers de ses effectifs.

Les vaisseaux de ligne, à eux seuls, comptaient mille sept cent quatre-vingt-dix tués, blessés ou malades sur un total de quatre mille six cent soixante-dix hommes (3). A

(1) « Listes des tués et blessés sur les navires de France :» *Le Monarque,* vaisseau amiral, 41 tués et blessés; *le Courtisan,* vaisseau vice-amiral, 30 tués et blessés; *la Princesse,* contre-amiral, 18; *le Fleuron,* 34; *le Provençal,* 35; la galère *Patronne,* 43, etc. (Cordey, p. 79).

(2) *Œuvres de* Leibniz, éd. A. Foucher de Careil. Paris, 1864, in-8°, t. V, p. 257 : C'est à la suite du siège de Candie que les Turcs protégèrent les abords de Constantinople par des fortifications analogues à celles du reste de l'Europe.

(3) Les plus éprouvés étaient *le Monarque,* 370 hommes hors de combat sur 600, *le Bourbon,* 140 sur 200, *la Royale,* 144 sur 280, *la Sirène,* 137 sur 220, *le Provençal,* 122 sur 350, etc. Les galères et galiotes avaient 496 morts ou indisponibles sur un effectif de 1463 soldats, notamment *la Capitane,* qui en comptait 86, et *la Victoire,* 65. Des 5074 rameurs qu'elles avaient à bord, on ne spécifie pas le déchet (Bigge, *la Guerra di Candia,* p. 119, 122, 129). — Vivonne à Colbert, 21 août (Archives Nat., *Marine* B^4_3, fol. 389).

terre, Navailles, malade, impuissant et découragé, voyait de même fondre ses troupes. Il se résigna à rembarquer les survivants. Le 30 août, toute la flotte appareilla à la faveur des ténèbres, évitant d'attirer l'attention des Turcs; les vaisseaux gouvernèrent sur la France. Les galères de Vivonne et Rospigliosi voguèrent vers Cerigo, afin de barrer la route à des troupes de renfort que les Turcs envoyaient de Morée en Crète. Elles arrivèrent un jour trop tard (1). Le convoi venait de passer.

Navailles rencontra en outre, à la hauteur de Malte, les quatre vaisseaux du chevalier de Valbelle envoyé pour lui porter des vivres et l'ordre de prolonger son séjour. Valbelle continua sa route vers la Crète et ravitailla la Sude à défaut de Candie (2).

La retraite de nos troupes de terre et de mer causa en France une véritable stupeur. « Il y a plus de dix ans que Sa Majesté n'a ressenti un si cuisant déplaisir, écrivait un des ministres; elle venoit d'envoyer un nouvel ordre à M. de Navailles de demeurer dans la place assiégée jusqu'au 20 de novembre (3), » jusqu'à l'arrivée de trois mille cinq cents hommes de renfort commandés par le maréchal de Bellefonds (4). Le soin de les conduire était confié au marquis de Martel, avec les neuf vaisseaux et les trois brûlots de son escadre (5).

Mais hélas! il n'était plus temps. Le départ des armées navales de la Chrétienté avait précipité l'issue du drame qui se jouait depuis un quart de siècle entre le christia-

(1) Duché de Vancy, p. 91, 98.
(2) Le nonce Bargellini au duc de Navailles, 22 novembre (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 140, fol. 380. — Ch. Terlinden, p. 272).
(3) Lionne au cardinal Rospigliosi, 25 septembre (Ch. Terlinden, p. 262).
(4) « Estat des troupes destinées au secours de Candie » (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 140, fol. 158).
(5) Louis XIV à M. de Martel 27 septembre (Gérin, t. II, p. 354).

nisme et l'islam et qui avait coûté la vie à cent cinquante mille hommes (1). Le 5 septembre 1669, l'héroïque Morosini avait capitulé. Ahmed Kupruly était maître du boulevard de la Chrétienté. De dépit, Louis XIV défendit à Navailles de reparaître à la Cour.

Longtemps, on ne voulut pas croire à la mort du duc de Beaufort. Quand les espérances commencèrent à s'évanouir, « il n'y eut jamais tant de deuil parmi le peuple de Paris : s'il avait été esclave, on aurait trouvé des millions pour le racheter; des simples crocheteurs avaient déjà consigné dix pistoles pour leur part (2). » Les circonstances tragiques de sa disparition accréditèrent, au reste, la légende qu'il vivait encore dans une mystérieuse retraite, prisonnier du roi sous un masque de fer ou esclave du sultan. Le parlementaire envoyé au camp des Turcs après la bataille, n'avait-il pas rapporté « qu'ils avoient vingt-deux prisonniers, qu'ils n'avoient voulu ny faire voir ny nommer (3). »

V

AU LENDEMAIN DE LA PRISE DE CANDIE

Tel était l'imbroglio de nos relations avec la Sublime-Porte qu'au moment de notre expédition à Candie, une de nos divisions était pacifiquement mouillée à Constantinople. Des intérêts commerciaux interdisaient de pousser

(1) Trente mille neuf cent quatre-vingt-cinq du côté des Vénitiens, 118 754 du côté des Turcs (O. Dapper, *Description exacte des isles de l'Archipel*. Amsterdam, 1703, in-fol., p. 440).

(2) Paris, 11 octobre 1669 (Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV (1667-1670)*, publiées avec une introduction et des notes par Jean Lemoine. Paris, 1911, in-8°, p. 344).

(3) Brodard à Colbert. Candie, à bord de *la Princesse*, 27 juin-1er juillet 1669 (B. N., Mélanges Colbert 153 *bis*, fol. 835).

la tension jusqu'à la rupture : et même, le chef d'escadre Guillaume d'Alméras, ayant reçu de la Porte « toute sorte de courtoisie, de rafraîchissemens et de bons traitemens avec des passeports tout-à-fait honnêtes (1), » embarqua comme passager un envoyé extraordinaire que Mohammed IV dépêchait à Louis XIV (2).

Comme le Roi-Soleil et « l'Ombre de Dieu » cherchaient mutuellement à s'éclipser, « l'Excellence mahométane » fut reçue en Cour avec le raffinement des mesquineries orientales, attente prolongée avant la réception officielle, présentation des lettres de créance au bas d'un sofa où le ministre de Lyonne trônait avec l'indolence d'un grand vizir. Mais quand on apprit que l'ambassadeur Suleiman-Aga était tout uniment — ô ironie orientale — un jardinier, on faillit l'expulser comme espion (3).

Cette insolence préméditée, semble-t-il, méritait une leçon. Quatre de nos « forteresses flottantes, » pénétrant dans le port de Constantinople le 22 octobre 1670, « morguèrent » le Grand Seigneur en défilant sans saluer devant le Sérail. — *Bak*, « regarde, » béaient les Turcs frappés de stupeur. Le bey de Rhodes, Massamama, protesta. A son messager, le chef d'escadre Dumé d'Aplemont donna pour toute réponse... un soufflet. Ébahi, le capoudan-pacha Kaplan n'osait se risquer à une nouvelle mortification, lorsque la Sultane Validé avec l'adresse slave, — elle était russe, — sauva la situation. Elle obtint de notre courtoisie

(1) *Mémoires du chevalier* D'ARVIEUX, éd. J.-B. Labat, t. IV, p. 128, 168, 212.

(2) Il débarquait à Toulon le 4 août 1669 ([DE LA HAYE VENTELET], *Lettre d'un ambassadeur de France à Constantinople au roi Louis XIV, contenant une relation de son ambassade,* dans *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire*. Paris, 1727, in-8°, t. IV, p. II, p. 275).

(3) Lettre de M. de Lyonne, 3 novembre 1669 (Affaires Étrangères, *Constantinople* 9). — Albert VANDAL, *l'Odyssée d'un ambassadeur. Les voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*. Paris, 1900, in-8°, p. 27).

ce que la menace n'aurait pu nous arracher : un salut (1).

De pareilles prémisses n'étaient point de nature à faciliter la mission de Charles-Marie-François Olier, marquis de Nointel, qui était d'obtenir le rétablissement de nos prérogatives, l'astreinte des commerçants étrangers à arborer notre pavillon, en un mot le renouvellement des Capitulations.

La tension de nos rapports avec les Barbaresques, vassaux de la Porte, ne lui facilitait point davantage la tâche. L'expédition de Candie les avait déclanchés contre nous à l'invite du capoudan-pacha (2). Avec des bandits, toute paix reste boiteuse, étant de ces gens qui « baisent la main qu'ils ne peuvent couper (3). » « Ils ne reconnaissent jamais que la force (4). » Une bastonnade leur était nécessaire. A Alger, il suffit d'une menace; dès l'apparition de l'escadre commandée par Vivonne (5), on nous rendit raison. Les Tunisiens furent plus rétifs, parce qu'ils auraient eu de lourdes restitutions à nous faire : le seul navire du capitaine Vidal leur avait rapporté trois quarts de million (6).

Administrée par le pacha, Tunis était une république dont le chef était le dey, « l'oncle maternel, » le sultan étant le père des soldats et la république leur mère nourri-

(1) [Pétis de La Croix], « Journal des campagnes de l'armée navale othomane » (B. N., Franç., 14679, fol. 174). — *Mémoires du sieur* de La Croix, *cy devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople*. Paris, 1684, in-12, p. 27.

(2) Ismaël, pacha d'Alger, à Louis XIV. Alger, 6 décembre 1668 (Eugène Plantet, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France*. Paris, 1889, in-8°, t. I, p. 65).

(3) Dicton rapporté par l'intendant Arnoul (A. Jal, t. I, p. 494).

(4) Arnoul à Colbert. 15 janvier 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶ 78, fol. 130).

(5) « Relation de ce qui s'est passé à Alger pendant que M. le comte de Vivonne y a esté avec quatre vaisseaux. » 28 mars 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 249).

(6) B. N., Mélanges Colbert 156, fol. 134.

cière. Ses vaisseaux de guerre séjournaient d'ordinaire à Porto-Farina et ses galères dans la rade de Bizerte, dont un de nos diplomates prédisait, deux siècles et demi d'avance, le magnifique avenir : « L'on pourroit, disait-il, y faire un port des plus considérables et des plus sûrs (1). » Pour l'instant, « les Marseillais et quelques autres peuples de Provence » pensaient faire un second Malte (2) d'une île de légendes, où « les faiseurs de romans ont hardiment avancé que Rolland le Furieux s'était retiré par desgout du monde. » L'îlot désert de Lampedouse était *res nullius*, à telle enseigne « qu'une grotte sous un rocher servoit d'oratoire commun aux Chrétiens et aux Turcs. » Une crédence recevait les ex-voto offerts à la Vierge, une grande caisse en forme du sépulcre de Mahomet, les offrandes des musulmans au Prophète (3). Telle était la base navale que nous eûmes la velléité d'occuper (4) et qui nous eût fort servi pour le blocus de la côte tunisienne et tripolitaine, pour une guerre d'usure où nos divisions allaient sans fin se succéder.

« Le marquis de Martel ayant proposé de brûler tous les vaisseaux de l'une ou de l'autre des villes d'Alger, Tunis et Tripoli, » carte blanche lui fut donnée pour exécuter son programme (5) avec quinze vaisseaux et trois mille cent

(1) D'Arvieux, t. IV, p. 52, 57.

(2) Poullet, *Nouvelles relations du Levant*. Paris, 1668, in-8°, p. 547.

(3) *Mémoires de... J.-B.* de Larrocan d'Aiguebère, *commandeur de Bordères*, publiés par le comte de Luppé à la suite des *Mémoires et caravanes de J. B.* de Luppé du Garrané, *chevalier de Saint-Jean de Jérusalem*. Paris, 1865, in-8°, p. 45. Larrocan y trouva en 1655 un Provençal « bien dégourdi. »

(4) 1671 (B. N., *Marine* $B^3{}_{11}$, fol. 381, 397). — « Si dice che il nostro Re Christianissimo habbia intentione di far un porto e fortezza nell' isola Lampadosa per impedire alli corsari di Tunisi e Algieri. » Wansleben à Carcavy. Malte, 2 juin 1671 (H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*). Paris, 1902, in-4°, p. 73 (Collection des documents inédits).

(5) 12 octobre 1669 (E. Plantet, *Correspondance des beys de Tunis avec la Cour*, t. I, p. 249).

cinquante hommes. Il exigea d'Alger la libération de nos prisonniers, bloqua Tunis et Porto-Farina sans parvenir à « conclure la paix comme il l'eût désiré. » Sommé le 12 avril 1670 de restituer nos compatriotes prisonniers, le dey Hadj Chaban répondit : — « Contre argent comptant. » Et pour nous enlever tout moyen de prendre des gages, il coula derrière les forts de la passe de Porto-Farina ses treize vaisseaux de guerre (1).

L'an d'après, en 1671, le chef d'escadre d'Alméras reprit la mer avec onze vaisseaux. Les Tunisiens n'avaient-ils pas eu l'audace de venir croiser avec douze bâtiments à l'embouchure du Rhône au moment de la foire de Beaucaire! Jean-Baptiste de Valbelle, La Fayette, Des Pallières et Beauvezet, se mêlant à eux, les canonnèrent « si furieusement » qu'ils en coulèrent six, dont l'amiral; deux autres furent mis à mal durant leur fuite par Beauvezet. Valbelle avait failli être tué en attaquant à portée de pistolet l'amiral : « Un de ses valets de chambre qui luy versait à boire, receut un coup de mousquet qui luy cassa la tête : la cervelle tomba sur le collet et les mains du chevalier (2). »

Tourville se signala de son côté par « une action généreusement entreprise et vigoureusement exécutée. »

C'était à Sousse en août 1671. Son vaisseau, *le Duc,* isolé de l'escadre d'Alméras, trouvait acculés dans le port seize bâtiments barbaresques. De nuit, Tourville emmène deux chaloupes, enlève une polacre et y met le feu. Que l'incendie gagne, et toute l'escadre ennemie est brûlée. Il advint par malheur que l'équipage d'un vaisseau de guerre

(1) Colbert au marquis de Martel. 17 mai et 27 août 1670 (Eugène Plantet, *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour*, t. I, p. 253, 256).

(2) Toute la campagne de Martel en 1670 et d'Alméras en 1671 est relatée par Desprès, capitaine de brûlot, « La Vie de M. le bailly de Valbelle » : Bibliothèque d'Aix, ms. 1194. — Matharel à Colbert; et Colbert à Tourville. 16 et 30 octobre 1671 (J. Delarbre, p. 70).

algérien, bord à bord avec la polacre, se rendit maître du feu. Tourville sera « au désespoir de n'en avoir pu faire davantage (1). »

Guillaume d'Alméras, qui avait proposé d'embouteiller la passe de Porto-Farina avec des flûtes chargées de pierres (2), se contenta d'y détacher un vaisseau en observation (3) : il envoya contre Tripoli, où *le Lys* de La Fayette faillit s'échouer (4), la division de Preuilly d'Humières, et contre Sousse, où armaient « ces Messieurs de Tunis, » la division Gombault. Gombault perdit vingt-cinq hommes et un brûlot sans parvenir à brûler un vaisseau réfugié sous les remparts (5). Tourville faillit, quelques semaines plus tard, réussir.

Le lieutenant-général marquis de Martel voulut en finir avec la flotte tunisienne. Après une relâche à Alger où il trouva « le dey fort bien intansionné » à l'égard de la France (6), il donna rendez-vous aux dix galères de La Brossardière devant Porto-Farina : tout était si bien réglé

(1) Tourville à Seignelay. Porto-Farina, 12 août 1671 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_4$, fol. 275 : J. Delarbre, p. 267).

(2) B. N., Mélanges Colbert 156, fol. 134.

(3) *Le Bourbon*. — Guillaume d'Alméras montait *le Monarque*, que suivaient huit autres vaisseaux et trois brûlots passés en revue en rade de Tunis, 22 juin 1671 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_4$, fol. 225). — D'Alméras à Colbert. Tunis, 3 juin (*Ibidem*, fol. 221).

(4) *Ibidem*, fol. 280.

(5) « Routte des vaisseaux quy composent l'escadre commandée par M. le marquis d'Alméras » (*Ibidem*, fol. 240).

(6) Dépêche de Martel. 12 avril 1672 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_4$, fol. 404). — Relation de ce qui s'est passé en la rade d'Alger depuis l'arrivée du marquis de Martel (B. N., Clairambault 1153, fol. 116). — Le marquis avait son pavillon sur *la Royale Thérèse* que suivaient sept vaisseaux, une flûte, un brûlot et une tartane : « Routte des vaisseaux du Roy commandéz par M. le marquis de Martel » (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_4$, fol. 433). — Ce dey était l'ancien général de la flotte algérienne Mehemet Tricq, que la perte de deux vaisseaux, capturés par le chevalier Paul et par Beaufort, nous avait rendu « tousjours contraire. » Jean Dubourdieu, consul à Alger, à Colbert. 29 septembre et 4 novembre 1671 (Affaires Étrangères, *Affaires religieuses et missions daus les pays barbaresques* (1660-1806).

d'avance que l'intendant Arnoul avait transmis au roi le plan d'attaque, avec la position des batteries ennemies et celle de nos vaisseaux (1). Mais les galères arrivèrent au rendez-vous avec douze jours de retard (2) : notre coup de main était manqué.

Louis XIV autant que son ministre s'énervaient de ces échecs : « Je m'assure que, après tous les entretiens que nous avons eus, vous ferez quelque action d'éclat, » disait l'un (3). « Il y a quelque sorte de honte, » ajoutait l'autre (4), et « il me déplaist fort d'avoir à faire si longtemps la guerre avec d'aussy puissantes forces que celles que j'ay présentement en mer, contre d'aussy faibles ennemis (5). »

Ces faibles ennemis, c'étaient les corsaires salétins contre lesquels le vice-amiral d'Estrées avait emmené six vaisseaux de ligne en 1670 (6), dix vaisseaux et six frégates ou brûlots l'année suivante. « Et la campagne de 1671 allait faire voir combien l'on avoit peu de connoissance de ce qu'il y avoit à faire dans cette petite guerre, et combien on avoit de fausses opinions et sur les mouillages et sur l'approche de la coste (7). » Ayant chargé le marquis de Langeron de dresser par un beau clair de lune l'hydrographie du port de Salé, le vice-amiral d'Estrées en commença le bombardement le 30 juillet 1671 (8), pendant que *le Tigre*

(1) « Dessein de l'entreprise sur Portfarine. » 27 juin 1672 (*Ibidem*, fol. 414).

(2) Lettre du chevalier de Breteuil. 9 juillet (*Ibidem*, fol. 508).

(3) Colbert à d'Alméras. 24 avril 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 359). — « Que la fortune de la marine change, » écrit Louis XIV à d'Alméras. 10 juin (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 77).

(4) Louis XIV au comte d'Estrées. 14 juin 1671 (Archives Nat., *Marine* B4 302, fol. 59, 73).

(5) Louis XIV au comte d'Estrées. 1er octobre (*Ibidem*, fol. 111).

(6) « Instruction donnée au sieur comte d'Estrées pour l'escadre de dix vaisseaux, trois frégates légères, une flûte et deux brûlots » qu'il commande. 22 mars 1671 (B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 211).

(7) Archives Nat., *Marine* B4 301, fol. 13.

(8) Vue de Salé et de ses batteries, avec *le Saint-Louis*, *l'Alsace et*

armé en brûlot tâchait de pénétrer dans la passe. Mais faute de chaloupes et de pilotes, il ne put incendier les six vaisseaux des pirates. Et le vice-amiral de France s'en alla sans « pouvoir faire quelque action qui pût donner à Sa Majesté l'opinion de sa marine qu'elle souhaitoit (1). » Château-Renault, qu'il laissait derrière lui avec une petite division (2), réussit mieux : en harcelant sans trêve les pirates, il en détruisit six, leur ravit des prises, les jeta dans le découragement et les inclina vers la paix.

Mais le roi de Fez « naturellement dur » s'opposait à tout accommodement avec les chrétiens. Un malheureux incident avait excité Muley er Rachid coutre nous. « Le consul de la nation françoise en la ville d'Albouzème, » Roland Fréjus (3), avait commis l'imprudence de projeter la construction d'un nouveau bastion de France sur l'une des îles Alhucemas. En tirant son mouchoir de sa poche, il en laissa tomber le plan que ramassa un renégat français. Portée au roi de Fez, la pièce motiva l'arrestation immédiate de notre consul (4).

A Constantinople, nos affaires n'allaient guère mieux. Furieux de notre intervention en Crète et de notre entrée insolite dans le Bosphore, le grand vizir Ahmed Kupruly exhala sa rancune avec des paroles malséantes que notre ambassadeur Nointel n'osa toutes rapporter : « Il se peut que votre roi soit un puissant monarque, mais son épée est encore neuve, » grondait Kupruly (5); et il nous

l'Hermine qui bombardèrent la ville (Archives Nat., *Marine* B^4_1, fol. 306).

(1) Le comte d'Estrées à Louis XIV. 15 et 23 août (*Ibidem*, fol. 193, et B^4 302, fol. 133, 161).

(2) *Le Saint-Louis, les Jeux* et *la Mutine*.

(3) Ses provisions de Consul sont du 19 novembre 1664 (Archives Nat., *Marine* B^7 49).

(4) Le consul Du Pin à Colbert, 10 octobre 1671 (Affaires Étrangères, *Maroc*, 1577-1693 : Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*. Paris, 1903, in-8°, p. 191).

(5) Chardin, *Voyage en Perse et autres lieux*. Amsterdam, 1721

donnait six mois pour nous déclarer amis ou ennemis.

A cette impérieuse alternative, la France oppose une mise en demeure aussi énergique (1) : ou le rappel de notre ambassadeur, ou « le renouvellement gracieux des Capitulations. » Le courrier de cabinet dépêché près de la Porte, Laurent d'Arvieux, homme fort spirituel, le metteur en scène du ballet turc du *Bourgeois gentilhomme* et le colporteur des tragédies de Corneille dans le Levant (2), tâcha de trouver un terrain d'entente. Mais son esprit ne put avoir raison de la force d'inertie orientale. Aux réponses équivoques du grand vizir, le drogman Panaiotti donna une allure si fluide que notre ambassadeur, Nointel, réclama ses passeports (3). Il ne les obtint pas. Et *le Diamant,* qui avait amené cinq mois auparavant le chevalier d'Arvieux, quitta Constantinople le 29 juillet 1672 avec des dépêches éplorées.

Déçu, le courrier de cabinet ne rêvait que représailles. rappel de notre ambassadeur, évacuation des Échelles par nos marchands, forcement des Dardanelles, occupation des châteaux d'Europe et d'Asie, blocus de Constantinople, mainmise sur « toutes les isles de l'Archipel en moins d'un mois. Douze coups de canon pourroient mettre par terre le château de Smyrne. Chio n'attendroit pas qu'on tirât un seul coup pour remettre ses clefs, et l'épouvante se répandroit dans toute l'Asie (4). »

Un philosophe renchérissait. A la croisière, Leibniz proposait de substituer la croisade ; à la France il offrait l'Égypte, à *la Chine de l'Occident la Hollande de l'Orient,* « le sanctuaire des prodiges de la nature, » le nœud des

(1) 16 août 1671 (*Mémoires du chevalier* d'Arvieux, éd. J.-B. Labat, t. IV, p. 300).

(2) D'Arvieux, t. IV, p. 252, 351.

(3) Nointel à Pomponne. 1er juin 1672 (Vandal, p. 98).

(4) Projet soumis à Louis XIV par le chevalier d'Arvieux. 24 septembre 1672 (d'Arvieux, t. V, p. 18).

continents. La conquête faite, « les destinées de l'empire turc seront finies; il croulera de toutes parts et, pour arracher à la France le sceptre du monde, l'Europe entière se liguerait en vain (1). »

Tel était le rêve; quelles étaient les possibilités? Guillaume d'Alméras les avait résumées dans un plan de campagne destiné à « interrompre le commerce des Estats du Grand Seigneur. » De Milo et de Paros comme bases, il commanderait toutes les routes qui de Morée, d'Asie ou d'Égypte convergent vers la capitale. Au besoin, il forcerait les Dardanelles pour « aller jusqu'à la porte de Constantinople. » Les soixante galères du capoudan ne l'effrayaient pas, et si celui-ci appelait comme réserves les Barbaresques, les Maltais seraient là pour les contenir (2).

Et voilà comment les vingt-cinq navires de Guillaume d'Alméras et du marquis de Martel jetèrent en 1672 l'épouvante à Constantinople. Le capoudan-pacha entra dans une colère folle contre le grand vizir : « Dort-il, criait-il; ou est-il yvre; ou est-il fou? Voilà l'ennemy à nos portes. Nous serions en seureté si on me donnait une armée comme je l'ay demandé tous les jours. Toutes nos isles sont dégarnies de monde, la Candie, Chipre, Rhodes, Scio, Mételin. Quand le roy de France aura débarqué du monde dans quelqu'un de ces lieux, nous aurons de la peine à l'en faire sortir (3). »

Mais l'ennemi que venaient chercher nos marins jusque dans le cul-de-sac du Levant, n'était plus le Turc, ni le Barbaresque. Un traité hâtivement signé le 28 juin 1672

(1) LEIBNIZ, *De expeditione ægyptiaca, epistola ad regem Franciæ scripta*, dans les *Œuvres de* LEIBNIZ, édition Foucher de Careil, t. V.

(2) Ce plan de campagne avait été dressé par d'Alméras le 14 octobre 1670, à l'invite de Colbert (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_4$, fol. 5).

(3) *Journal d'Antoine* GALLAND *pendant son séjour à Constantinople* (1672-1673), éd. Ch. Schefer. Paris, 1881, in-8°, p. 28, à la date du 28 janvier 1672.

avec Tunis (1) avait mis un terme provisoire à nos expéditions en Afrique. Le redoutable adversaire contre lequel se concentraient nos forces navales et qui avait vainement offert au sultan le concours d'une forte escadre pour obtenir son entrée en ligne contre nous (2), c'était le Hollandais.

(1) E. Rouard de Card, *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*. Paris, 1906, in-8°, p. 129.

(2) *État général de l'empire ottoman*, par un solitaire turc, traduit par M. de La Croix. Paris, 1895, in-12, t. I, p. 301.

COLBERT

Quand la reine Anne d'Autriche s'était revêtue de la Grande Maîtrise de la navigation, le procureur général Omer Talon, chargé de requérir en Parlement l'enregistrement de ses lettres d'office, n'avait trouvé pour cette extravagance que d'hyperboliques éloges. Divinité du Bon vent adoré des Grecs, dieu-conduit tutélaire que les vaisseaux portaient au miroir de poupe, météore précurseur de l'accalmie, si connu sous le nom de feu Saint-Elme, il n'était métaphores dont le courtisan n'usât pour saluer la nouvelle Maîtresse de la mer (1). Qu'eût-il bien pu imaginer vingt-trois ans plus tard pour se faire entendre du commandant suprême de nos forces navales! Ce « capitaine général de la mer, » l'amiral de France, était en 1669... un bébé de deux ans. A quoi bon le nommer? Le bâtard de Louis XIV et de Mademoiselle de La Vallière (2) ne passera à l'histoire que par des signatures apocryphes, « les estampes et caractères » d'une griffe apposée sur les actes officiels (3) et par des jetons de marine allégoriques figurant un alcyon sur la mer ou sur un rocher... une huître (4).

(1) Harangue d'Omer Talon. 16 juillet 1646 (*Mémoires d'Omer* Talon, dans la Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V, p. 189).

(2) Louis de Bourbon, comte de Vermandois, né le 2 octobre 1667, mort le 22 novembre 1683, fut nommé amiral de France le 12 novembre 1669.

(3) Par un conseiller d'État, suivant lettres-patentes de novembre 1669 (Bibliothèque du *Service hydrographique,* ms. 4 (87A), pièce 47).

(4) Feuardent, *Jetons et méreaux,* t. I, p. 92 : et jeton de 1675 dans la collection de l'amiral de Milford Haven, à East Cowes.

Femme et enfant, un météore et un hochet, n'est-ce point là signes symboliques de la surprenante légèreté avec laquelle les Français confient leurs destinées maritimes à des fantoches! Pourtant, — et voilà son excuse, — si la reine a pris en mains la grande maîtrise de la navigation, c'est qu'elle refuse de la confier à un prince du sang turbulent et séditieux, bientôt l'un des fauteurs de la Fronde, à Condé. Et la nomination plus tard d'un amiral-enfant, c'est, — l'opinion ne s'y méprend pas, — « un coup de Monsieur Colbert pour se rendre maître de la marine (1), » disons mieux, pour rendre la marine au roi. La royauté avait abdiqué, entre les mains du surintendant de la navigation, tous ses droits souverains, nomination des officiers, administration de la justice, entretien et commandement de la flotte : si bien que la marine était tombée dans un discrédit profond. Le dédain des « hommes de qualité » pour des emplois militaires qui ne relevaient point du roi, n'avait d'égal que le mépris des « hommes de bonnes mœurs et de bonne famille » pour les charges vénales des amirautés (2). C'est à réformer tout cela que va s'employer Jean-Baptiste Colbert.

I

A L'ENSEIGNE DU « LONG-VESTU »

A l'enseigne du *Long-Vestu* à Reims, dans une de ces vieilles maisons aux assises médiévales que respectait le

(1) Lettre du marquis de Saint-Maurice, 22 novembre 1669 (Marquis DE SAINT-MAURICE, *Lettres sur la Cour de Louis XIV (1667-1670)*, par Jean Lemoine. Paris, 1911, in-8°, p. 363).

(2) Mémoire autographe de Colbert (*Lettres, instructions et mémoires de* COLBERT publiés par Pierre CLÉMENT. Paris, 1861-1882, 8 vol. in-8°, t. III, 2e partie, p. 705). — Autre mémoire consacré par Colbert aux « pouvoirs et avantages de la charge d'amiral de France » (B. N., Franç. 8025, p. 6.)

temps, mais que le vandalisme allemand ne devait point épargner, naissait, le 29 août 1619, l'un des plus grands hommes que la France ait eus (1). Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de marchands rémois, Jean-Baptiste Colbert était de bonne souche bourgeoise. Mais au lieu d'en convenir, « il se piquait d'une grande naissance et avait là-dessus un furieux faible. » Une mauvaise langue lui prêtait même la folie d'avoir enlevé de nuit, dans l'église des Cordeliers de Reims, l'épitaphe de son grand-père, le marchand de laine, pour y substituer celle d'un « preuz chevaliers Richart Colbert, dit li Escossois. » On put le voir agenouillé sur la pseudo-tombe ancestrale, qui l'eût rattaché aux rois d'Écosse par les barons Cuthbert de Castlehill (2) et qui permit aux siens de fournir de fallacieux quartiers de noblesse.

« C'est l'aveuglement ordinaire à tous les gens eslevés, » écrivait philosophiquement un magistrat (3) d'un travers que les étrangers jugeaient avec plus de sévérité (4) : « La France n'est point capable d'un grand trafique : le génie de la nation n'y est pas propre pour y être trop attaché aux plaisirs et à la vanité, n'y ayant point de marchand riche de cent mille écus et moins, qui n'emploie son bien à l'acquisition d'une terre ou d'une charge, et ne démeuble par ce moyen le commerce de toute sa subsistance. » Le petit-fils des drapiers rémois n'échappa point à la commune règle. Il sortit du commerce, mais pour se donner tout entier à la France (4).

(1) Henri Jadart, *la Maison natale de Colbert*. Paris, 1900, in-8°.

(2) *Mémoires de l'abbé de* Choisy, dans la Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VI, p. 575. — A. de Boislisle, *Documents inédits sur Colbert*. Nogent-le-Rotrou, 1874, in-8°, extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de France*.

(3) *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, éd. Chéruel dans la Collection de documents inédits, t. II, p. 549, à l'occasion de l'entrée d'Antoine Colbert dans l'Ordre de Malte, 1668.

(4) *Lettres de Pierre* de Groot, *ambassadeur des Provinces-Unies*, à

Car, à cette faiblesse de croire à la vertu souveraine d'un titre nobiliaire s'arrêta le travers d'un bourgeois qui n'eut rien par ailleurs du bourgeois gentilhomme. Le cinglant caricaturiste que je citais tout à l'heure, ce singulier abbé de Choisy qui allait, costumé en femme et fardé de mouches, quêter dans les rangs des fidèles, rend pleine justice à sa valeur :

« Jean-Baptiste Colbert avoit le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisoient une mine austère et lui rendoient le premier abord sauvage et négatif. Mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvoit assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il étoit persuadé que la bonne foi dans les affaires en est le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenoient lieu de science. La nature ne lui avoit pas été libérale. Il n'y avoit chez lui rien de bien fait que ce qu'il faisoit lui-même, et il ne faisoit rien qu'à force de travail, » sans être jamais content de lui. Avec sa fausse gloriole nobiliaire, contrastait l'humilité de ses actions. Écoutez-le : « Il ne faut jamais se mettre dans l'esprit que ce que l'on fait, est parfait. Mais il faut toujours chercher à avancer pour approcher de la perfection, qu'on ne trouve jamais (1). » Ne croirait-on pas lire *l'Imitation*.

Et pourtant *l'Imitation* ne fut point son livre de chevet. Elle préconise le détachement des biens de ce monde, qu'il rechercha au contraire avec passion pour sa famille et pour lui, en « homme qui ne perd point les occasions » et à qui la fortune ne cesse de sourire (2). « Je vous avoue,

Abraham de Wicquefort (1668-1674). La Haye, 1894, in-8°, p. 94.

(1) Colbert à Arnoul. 18 août 1673 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 503).

(2) *Journal d'Olivier* LEFÈVRE D'ORMESSON, t. II, p. 417, 452 : décembre 1665, mars 1666.

écrivait Colbert à un de ses frères (1), que je brûle d'envie de voir notre famille s'élever par les voies d'honneur et de vertu, et que tout le monde demeure d'accord que la fortune que nous avons, nous est due. Nous sommes quatre frères : les trois autres sont en assez bon chemin de parvenir, et je fais encore plus de fondement sur vous. » Charles Colbert, marquis de Croissy, ne déçut point cette espérance, puisqu'il fut ambassadeur et ministre des Affaires étrangères. Édouard fut lieutenant-général sous le nom de Colbert de Maulevrier; Nicolas occupa le siège épiscopal de Richelieu à Luçon. Mais aucun n'atteignit l'extraordinaire fortune de Jean-Baptiste, dont ses fils participèrent aussitôt : l'aîné, le marquis de Seignelay, qui s'appelait tout uniment Jean-Baptiste Colbert comme son père, eut dès sa majorité la signature des actes ministériels; les filles furent recherchées en mariage par les familles ducales, Beauvilliers, Chevreuse, Mortemart; les cadets devinrent colonel, inspecteur général de l'infanterie (1), grand-croix de Malte et général des galères de l'Ordre, en produisant « les plus belles preuves de noblesse de la France »... Dans le temps que les pamphlétaires persiflaient : « On n'admet au gouvernement que des gens propres à faire des esclaves, des hommes d'une naissance au-dessous de la médiocre : tel, un Monsieur Louvois, petit-fils d'un bourgeois de Paris; tel, un Monsieur Colbert, fils d'un marchand de Reims (2). » A ces bourgeois, le soleil royal emprunta une partie de son éclat : à lui, ils durent leur fortune.

(1) Charles Colbert de Croissy. 8 août 1659 (*Lettres de* COLBERT, t. I, p. 106).

(2) *Soupirs de la France esclave qui aspire après sa liberté.*

II

LE VRAI CRIME DU SURINTENDANT FOUQUET

Jean-Baptiste Colbert s'était formé aux affaires publiques sous Michel Le Tellier et Mazarin. Du ministre de la guerre, il est à vingt ans le commis, et du cardinal, à trente-deux ans, l'intendant. D'aucun, il ne reste le disciple, mais bien d'un maître depuis longtemps disparu qui n'est pas sans porter ombrage au Roi-Soleil : « Voilà Colbert qui va nous répéter : *Sire, ce grand cardinal de Richelieu...* » raillait Louis XIV (1). Et Louis XIV avait tort. La grande figure du cardinal éleva au-dessus des mesquines questions d'intérêt personnel, où il se serait enlisé, l'intendant de Mazarin.

Ni Le Tellier, ni Mazarin ne pouvaient être des modèles L'un, « esprit doux, facile, insinuant, qui promettoit beaucoup et tenoit peu, excelloit en patelinage (2), » ce qui n'est point le propre d'un grand homme d'État. L'autre était irrésolu et prime-sautier au point que deux affaires ne pouvaient trouver place simultanément en son esprit, c'est Colbert qui l'observe avec finesse : « Quand l'une est un peu pressante, elle efface l'autre : et quoi que la mémoire fasse pour l'y remettre de temps en temps, la place étant remplie, elle ne peut mettre le pied que sur le seuil de la porte, d'où elle est rechassée immédiatement (3). »

Bien plus! La souplesse de caractère de l'Italien, porté

(1) *Mémoires du marquis de* Villette, éd. Monmerqué, p. 52.
(2) *Mémoires de* Saint-Hilaire, t. I, p. 8.
(3) Colbert à Le Tellier. 12 avril, 12 juin 1650 (P. Clément, *Histoire de Colbert*. Paris, 1874, in-8°, t. I, p. 10).

à trouver « tout accommodement facile, pourvu qu'il le pût faire pour de l'argent, » offusquait l'homme rigide que guidaient des maximes d'une mâle beauté : « La principale et seule partie d'un honnête homme, écrivait Colbert, est de faire toujours bien son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après soi et qu'il est impossible qu'on s'acquitte de tous les autres, si l'on manque à ce premier... Il n'y a que l'application qui attire du mérite, d'où vient l'estime et la réputation, qui est la seule chose nécessaire à un homme d'honneur... Aucun homme n'a de satisfaction et de gloire dans le monde qu'autant qu'il entreprend des choses difficiles et qu'il en vient à bout (1). »

Mazarin, en mourant le 8 mars 1661, avait légué au roi son « domestique » en lui décernant un certificat de « fidélité (2) » : « Je vous dois tout, Sire; mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert (3). » Et dans l'ombre du roi comme il le fut dans celle du cardinal, Colbert va remettre sur pied le budget de l'État. Pour y arriver, tous les moyens lui seront bons : on ira jusqu'à dire de cet honnête homme qu'il était « capable de perfidies noires, de violences et de bassesses (4). » Et pourquoi? Parce qu'un drame édifiera sa fortune sur la ruine d'autrui. Pourquoi, dis-je? Parce qu'il fut un justicier (5).

Les finances sont entre les mains du surintendant Nicolas Fouquet, un homme à bonnes fortunes, mécène des gens de lettres et des artistes, mais un voleur. Le fastueux propriétaire du château de Vaux puise à pleines mains dans les coffres de l'État dont il a la garde, pour subvenir

(1) P. Clément, t. I, p. 490.
(2) *Id., ibid.*, p. 112.
(3) *Mémoires de l'abbé de* Choisy.
(4) E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII[1], p. 144.
(5) Chéruel, *Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet*. Paris, 1864, 2 vol. in-8°

à ses dépenses particulières, sans souci de conduire à la ruine le crédit de la France.

Colbert, dès 1659 et encore qu'il ne soit que l'intendant de Mazarin, a donné l'alarme et prononcé le mot de banqueroute (1). On ne l'a pas écouté. Mais depuis la mort de Mazarin, Fouquet se sent l'objet d'une surveillance occulte qui fait dire à la marquise d'Assérac, son amie : « L'envie est d'ordinaire l'ombre des grandes fortunes : plus la vôtre s'élèvera, plus l'effort de vos ennemis sera grand. »

Et près de qui trouver un refuge? Un tableau allégorique, au château de Vaux, représente un écureuil blotti entre les pattes d'un lion, et un Fouquet n'est autre que l'hôte agile de nos bois. Ajoutez au tableau un accessoire; ajoutez la couleuvre emblématique de Colbert à l'écureuil de Fouquet, et vous aurez le sens du drame poignant qui se joue, en présence du roi, entre l'intendant et le surintendant. Quelle prise n'offrait point à la critique l'étrange système financier qui faisait de Fouquet le débiteur direct des fonds empruntés pour le roi et du roi le débiteur de Fouquet (2). Colbert n'a point eu de peine à convaincre Louis XIV de la fausseté des états qu'on lui présente, où sont majorées les dépenses et les recettes amoindries. Forcé de s'expliquer, Fouquet « avoue ses voleries, » mais promet de s'amender (3). Et le roi magnanime se contente de « prendre avec lui des sûretés » en lui donnant « Colbert pour contrôleur, » ce sont les propres expressions des *Mémoires de Louis XIV* (4). Ainsi l'arme dont Colbert a frappé son rival ne l'a pas abattu; en a-t-il une autre en réserve?

Dans un « Mémoire échappé de ses mains » le 1er oc-

(1) P. Clément, *Histoire de Colbert*, 2e éd., t. I, p. 93.
(2) Jules Lair, *Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'État de Louis XIV*. Paris, 1890, 2 vol. in-8°.
(3) Discours de Louis XIV à l'ouverture du Conseil des finances (P. Clément, t. I, p. 151).
(4) Paris, 1806, in-8°, t. I, p. 4.

tobre 1659, Colbert incitait vivement Mazarin à « rétablir la gloire et l'honneur du royaume sur la mer, en remettant sur mer un nombre considérable de galères et de vaisseaux, en reprenant surtout les voyages de long cours (1). » En deux traits, « le domestique » du cardinal traçait le programme du futur ministre de la marine. Mais par qui et au profit de qui le voit-il réaliser?

D'un homme qui avait pour devise l'orgueilleux *Quo non ascendet,* ce ne fut pas l'une des moindres outrecuidances de se poser en unique héritier de la politique de Richelieu : « Monsieur le cardinal m'avoit faict l'honneur de me confier, à moy seul, un illustre dessein et digne d'un si grand homme pour la gloire de l'État. Ce dessein étoit fondé sur les colonies (2). » « J'achetay des vaisseaux marchands et envoyay à la Terre Neufve, aux Indes Orientales, à l'Amérique et aux balaines. J'avois des lumières pour produire au Roy des revenus immenses (3). »

Au Roy? Non. Mécène des expéditions exotiques, des explorateurs qui lui dédient leurs ouvrages (4), des missionnaires qui l'implorent (5), des géographes qui lui offrent leurs cartes (6), c'est à lui-même que songe Fouquet en essayant de fonder « une grande Compagnie où il prendrait une part très considérable. » Mais par malheur, dans le conseil qu'il tient « toutes les semaines au logis pour discuter les affaires de marine et de commerce, » il est épié par un implacable argus, par Colbert (7).

(1) P. Clément, t. I, p. 94.

(2) Réponse de Foucquet à l'acte d'accusation du procureur général Denis Talon (B. N., Mélanges Colbert 32, fol. 652 v°).

(3) Foucquet, *Défenses sur tous les points de mon procès,* 6e chef, p. 70.

(4) Étienne de Flacourt, *Description de Madagascar.* Paris, 1658.

(5) Le P. Pelleprat, *Relation des missions des PP. de la Compagnie de Jésus dans les isles et dans la terre ferme de l'Amérique méridionale.* Paris, 1655.

(6) N. Sanson, *l'Amérique en plusieurs cartes nouvelles :* B. N., P. 43.

(7) Foucquet, 6e chef, p. 70.

Fouquet a acheté en Hollande une demi-douzaine de vaisseaux, et des frégates « qui volent sur la mer (1) » sous la conduite d'un magnifique bâtiment aux armes parlantes, *le Grand Écureuil*. Il en tient en partance pour la Baltique où l'on songe à envoyer comme héritier du trône de Pologne, avec des monceaux d'or, le duc d'Enghien (2), pour Madagascar où le Hollandais Hugo va essayer de supplanter le gouverneur établi par le maréchal de La Meilleraye (3), — pour Java et Sumatra où une Compagnie nanto-rochelaise compte expédier trois navires avec retour (4) à Belle-Isle, — pour les Antilles où Fouquet a acheté l'île Sainte-Lucie (5) et fondé à la Martinique un poste fortifié (6), pour Terre-Neuve où les Anglais veulent évincer (7) un malheureux mutilé, Gargot dit Jambe-de-Bois doté, en fief héréditaire, du comté de Plaisance, du Petit-Paradis et de toute la côte méridionale de l'île (8). Obligé de vendre ses pauvres « hardes » pour payer sa

(1) *La Renommée, le Saint-Jean-Baptiste, l'Aigle d'Or, le Jardin de Hollande, le Saint-Antoine de Padoue, la Sainte-Anne, le Saint-Sébastien* (B. N., Mélanges Colbert 32, fol. 651, 653, etc. — Mél. Colbert 107, fol. 45.)

(2) *Le Saint-Jean*, entre autres navires de Fouquet, commandé par le capitaine bordelais de Lage, devait charger, en guise d'une cargaison de sel, deux millions en or (*Défenses de* Foucquet, t. XI, p. 31. — J. Lair, t. II, p. 5, 23). — Sur ses achats en Hollande en 1660, cf. *la Continuation de production de* M. Foucquet, p. 204, 205, 208.

(3) Souchu de Rennefort, *Histoire des Indes Orientales*. Paris, 1688, in-4°.

(4) Propositions faites à Foucquet avant sa détention (B. N., Nouv. acq. franç. 9342, fol. 59).

(5) Trente-neuf mille livres (B. N., Mélanges Colbert 32, fol. 655).

(6) Aux Trois Rivières. La Payre à Dolu. La Martinique, 14 mars 1663 (B. N., Mélanges Colbert 116, fol. 115).

(7) Mémoire sur les prétentions des Anglais à s'approprier Terre-Neuve, 27 octobre 1661 (B. N., Mélanges Colbert 105, fol. 26).

(8) En 1658. Une commission royale lui fut délivrée en 1660 pour aller se saisir du Grand et du Petit-Plaisance, du Petit-Paradis et autres lieux à Terre-Neuve (B. N., Baluze 149, fol. 5. — G. Marcel, *le Surintendant Fouquet, vice-roi d'Amérique*. Paris, 1885, in-8°, extrait de la *Revue de Géographie*).

logeuse (1), Gargot ne pourrait prendre possession de Terre-Neuve, si Fouquet ne lui avançait en sous-main les frais de l'expédition. Mais le mystère planera sur l'intervention du surintendant (2).

Il plane de même sur la création d'une vice-royauté des deux Amériques qui englobe sous une direction unique nos possessions du Nouveau-Monde (3). Le bénéficiaire, Isaac de Pas, marquis de Feuquières, reconnaissait, le 15 septembre 1660, dans une contre-lettre tenue secrète, que « la charge de vice-roy d'Amérique appartenoit au sieur Fouquet, qui l'avoit payée trente mille escus. »

Par une autre personne interposée (4), Fouquet mettait la main sur la puissante Compagnie du Nord pour la pêche des baleines (5), aux « vingt cinq à trente grands vaisseaux armez et équippez en guerre, force toute parée à servir à l'occasion contre les ennemis (6). »

... Contre les ennemis du surintendant. Car Fouquet en a, et il se prémunit contre eux. Au gouverneur du petit port fortifié de Concarneau qu'il a acquis, il fait signer (7) l'en-

(1) *Mémoire de la vie et des aventures de Nicolas Gargot.* S. l. n. d., in-4°.

(2) Gargot à Fouquet, 21 décembre 1660 (G. Marcel, p. 12). — Gargot à Colbert, 17 juillet 1662 (B. N., Mélanges Colbert 109 *bis*, fol. 847).

(3) En août 1660 (G. Marcel). — La Compagnie de la Nouvelle-France protesta « contre la prétention de M. de Feuquière d'estendre l'authorité de sa charge de vice-roy de l'Amérique sur la Nouvelle-France » (Affaires Étrangères, *Amérique* 2, p. 192).

(4) Robert Ivon de Saint-Maur.

(5) Ordonnances des 23 juillet et 6 octobre 1660 (B. N., Franç. 21432, fol. 15. — Ch. de La Roncière, *la France Arctique ou les baleiniers basques au Spitzberg,* dans la *Revue du Béarn et du pays basque,* t. II (1905), p. 102).

(6) *Mémoire servant de très humbles remontrances au Roy pour la Compagnie du Nord establie en France pour la pesche des ballaines.* In-fol. (B. N., Factum Fol. Fm 3916). — Un de ces baleiniers, *la Sainte-Barbe,* avait livré bataille pendant une demi-journée à deux grands vaisseaux espagnols. — Cf. aussi *Gazette de France* (1661), p. 1109, 1156, 1320).

(7) Le 2 juin 1658 (Chéruel, t. I, p. 364). — *Défenses de* Foucquet, t. III, p. 299). — C'est des chantiers de Concarneau qu'étaient sortis deux

gagement de le servir « contre toutes sortes de personnes sans exception » et d'accumuler « sans mot dire » vivres et munitions « pour quand il seroit temps. » Presque en même temps, le 5 septembre 1658, sous le prétexte qu'il y a danger à le laisser aux mains d'une famille aussi frondeuse que celle du cardinal de Retz, il se fait céder (1) un nid d'aigle : Belle-Isle-en-mer. Ce « chasteau extrêmement fort et presque imprenable, étant situé sur un rocher, si bien qu'il est impossible de le miner par dehors (2), » lui servira de « retraitte en cas de quelque sinistre accident. »

En juin 1661, une légion d'ouvriers y travaillent dans un tel mystère qu'il est impossible à Colbert de se renseigner sur la nature de leurs travaux (3). Et voici pourquoi : quand l'ingénieur d'Aigremont aura renforcé les défenses du château en enveloppant d'une vaste enceinte la future capitale de l'île (4), quand le Hollandais Loger en aura approfondi le port pour contenir la flotte du surintendant, quand un arsenal y aura été créé, Fouquet pourra, à l'abri de deux cents canons venus subrepticement d'Angleterre et de Hollande (5), défier toutes les attaques. Or, il dispose d'autres ports : il a chassé de l'île d'Houat en 1659 une garnison espagnole, acquis secrètement le port de Vannes et vingt seigneuries d'alentour (6) : et une

de ses vaisseaux, *le Grand Écureuil* et *le Petit Chalain;* celui-ci portait le nom du président Fouquet de Chalain, son parent (B. N., Mélanges Colbert 32, fol. 653).

(1) Pour 1300000 livres (B. N., Mélanges Colbert 32, fol. 644 v°. — Chéruel, t. I, p. 395).

(2) *Le Mercure hollandois*. Amsterdam, 1676, in-16, p. 642.

(3) Colbert de Terron à Colbert. 10 et 17 juin 1661 (*Lettres de* Colbert, t. I, p. cxciv).

(4) Les plans de l'île aux armes de Fouquet, avec les projets de travaux, se trouvent à la B. N., *Estampes*, topographie du Morbihan. — Lair, t. I, p. 522.

(5) Cinquante-trois canons de fonte, 157 de fer (B. N., Mélanges Colbert 107 *bis*, fol. 368).

(6) Janvier 1661 (*Le surintendant Fouquet et le port de Vannes*, dans la *Revue des Études historiques*, 1920).

veuve de ses amies, Pélagie de Rieux, marquise d'Assérac, s'est engagée secrètement à lui remettre dès la première réquisition (1) l'île d'Yeu, Guérande, le Croisic et la forteresse invincible du Mont Saint-Michel.

Alors apparaît le danger de ces nombreuses bases d'opérations navales dans une province où les natifs, très braves, mais très indépendants, rattachés depuis un siècle et demi à la Couronne, ont encore « la présomption de croire qu'ils ne sont pas des sujets à mesme tiltre que les autres. » Ils ont maintenu leur autonomie maritime : et un simple ingénieur des fortifications prendra « la liberté » de mettre Louis XIV en garde contre « les tentations que la mer et la suggestion de quelques mauvais voisins peuvent inspirer à des sujets que l'inviolabilité de leurs privilèges persuade quelquefois de l'impuissance des princes qui ne les ont pas voulu violer (2). »

Mais il y a pis. La marine royale elle-même va échapper au roi. Fouquet est le maître occulte de la mer. En juillet 1661, il a acheté le généralat des galères (3) pour un homme de confiance, François de Créquy, gendre de la marquise Du Plessis-Bellière, sous la clause secrète que son propre fils en héritera. Le 7 mai, il a payé au commandeur de Nuchèze la charge de vice-amiral de France (4), dont le fils de Mme Du Plessis-Bellière est assuré par une contre-lettre de recevoir la survivance : « M. le commandeur de Neuchaize n'a fait achapt de la charge de vice-admiral de France que des deniers qui luy ont esté bailés par M. Fouquet, écrit-on secrètement à Colbert avec prière d'en informer le roi. La

(1) 26 février 1659 (Chéruel, t. I, p. 367. — Lair, t. I, p. 546).

(2) Le chevalier de Clerville à Louis XIV. Brest, 14 janvier 1667 (Bibliothèque du port de Brest, ms. 163).

(3) Payé 200000 livres au duc de Richelieu (Le P. Anselme, t. VII, p. 937. — B. N., Franç. 8025, p. 7).

(4) Ch. de Chergé, *François de Nuchèze, vice-amiral, intendant général de la marine de France*. Poitiers, 1854, in-8°.

pluspart des officiers qui commandent à présent l'armement de mer, sont de sa cabale et faction. Sur M. de Ven dosme, il a eu tant de crédit que, par le moien de l'argent dudit Fouquet et des pensions qu'il donne aux domestiques de M. l'admiral, il a establi presque tous les officiers, tant capitaines que commissaires. Le sieur Du Quesne, dont les desseins sont aussy cachés que ceux du sieur commandeur, est un des pensionnaires dudit Fouquet, avec lequel il conférait souvent à Paris et dont il dépendoit en toutes choses (1). » Que se trame-t-il donc dans l'ombre?

Colbert n'a pas attendu, pour agir, cet avis anonyme. Un coup de théâtre se prépare, que le Machiavel n'a point prévu... Nous voici à Nantes, où Louis XIV est venu tenir les États de Bretagne. Le 4 septembre 1661, des mouvements insolites de troupes donnent l'alarme aux familiers du surintendant. Mais lui d'en rire : « Vous êtes de mes amis, dit-il, je vais m'ouvrir à vous. Colbert est perdu. Ce sera demain le plus beau jour de ma vie. J'ai donné moi-même les ordres pour le faire conduire au château d'Angers. » ... Le lendemain, Fouquet sort de l'audience royale, convaincu « d'être dans l'esprit du roi mieux que personne du royaume, » quand d'Artagnan le rejoint à la tête de ses mousquetaires et l'arrête. L'ordre d'écrou est signé de Louis XIV, et c'est Colbert qui a réglé tous les détails de l'incarcération. Jamais secret d'État ne fut si bien tenu. Le soir même, cinq compagnies d'infanterie partaient pour occuper la forteresse du surintendant à Belle-Isle, pendant qu'Abraham Du Quesne recevait ordre de saisir, où qu'ils fussent, les neuf vaisseaux du captif (2).

Colbert triomphe. Des perquisitions sont opérées dans

(1) Avis à Colbert (B. N., Mélanges Colbert 107 *bis,* fol. 1157).

(2) Guerre, Archives historiques 170, p. 10. — B. N., Mélanges Colbert 107, fol. 453; Mélanges Colbert 113, fol. 642. — G. Durville, *Voyage de Louis XIV à Nantes.* Nantes, 1918, in-8°.

tous les hôtels et palais du surintendant : et voilà qu'à Saint-Mandé, des sondages dans les murs amènent la découverte, derrière une glace, d'un plan de révolte « en cas d'oppression (1). » Colbert se hâte de le mettre sous pli cacheté. Il tient une inculpation capitale.

Dans le plan insurrectionnel, le vice-amiral de Nuchèze opposera aux ordres de la Cour la force d'inertie : « et jamais homme, écrivait Fouquet, n'a donné de parolles plus formelles que lui d'estre dans mes intérests en tout temps, sans distinction et sans réserve, envers et contre tous. Comme les principaux establissemens sur lesquels je me fonde, sont maritimes (2), » la marine aura un rôle prépondérant. Par Calais, le surintendant tient la clef du détroit; par le Havre, la clef de la Seine; et Belle-Isle est le réduit central d'où il peut lancer ses vaisseaux dans toutes les directions. Et voici son plan. Un capitaine de vaisseau déterminé, Guinant (3), prendra le commandement de sa flotte et, par des croisières sur les côtes, par une irruption dans la Seine, par l'armement en masse des prises au moyen de matelots étrangers, il exercera un blocus qui jettera la Cour dans l'épouvante. La Fronde qui couve encore (4), peut en rebondir.

Le 16 septembre, un ambassadeur étranger, l'abbé Siri, écrivait : « Fouquet avait renforcé de cinquante canons l'artillerie de Belle-Isle et acquis tout récemment des vaisseaux de guerre en Hollande : qu'il eût cultivé des intelligences avec l'Angleterre, et il aurait très facilement

(1) J. Lair, t. II, p. 66, 77, 79, 315.

(2) Ch. de Chergé, *François de Nuchèze, vice-amiral*, p. 26.

(3) Guinant commandait en 1652 le vaisseau *l'Anna* dans l'escadre de Vendôme, qui remporta la victoire du Pertuis d'Antioche.

(4) « Le principal subjet de mon voyage en cette province a esté de restablir la tranquillité dans cette ville de Marseille. » Louis XIV à Mercœur. Marseille, 6 mars 1660 (Guerre, Archives historiques 161, fol. 318). — Sur l'esprit de fronde qui sévit en Poitou et en Normandie, cf. une lettre de Colbert du 17 août 1659 (P. Clément, t. I, p. 84).

réussi à se maintenir en dépit de la France, voire à causer de graves embarras en Bretagne. Aussi le roi était-il pressé de s'assurer de cette place et fort soucieux de l'issue de l'entreprise dont le succès l'enchanta (1). » A quoi les *Mémoires de Louis XIV* répondent comme un écho : « Fortifier des places, former des cabales et mettre sous le nom de ses amis des charges importantes dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État, » tel fut le vrai crime du surintendant Fouquet.

Mais lui de s'en défendre devant la chambre de justice instituée pour le juger sous la présidence du chancelier et sous l'impulsion occulte de Colbert. De ce que Belle-Isle a ouvert ses portes dès la première réquisition, de ce que ses capitaines de vaisseau n'ont pas esquissé de résistance, il tire parti et argument. Il n'est qu'un pacifique armateur, son plan de révolte qu'une extravagance sans lendemain. Et quant aux tractations qui mettaient à sa discrétion les titulaires des grandes charges de la marine : « Je pouvois avoir besoin de ces personnes, expliquait-il, tant pour les establissemens de colonies que pour les voyages au long cours. »

Là était le nœud de l'affaire : ces obligés seraient-ils, le cas échéant, des complices? La Chambre de justice n'en connut pas. Pourtant, si elle avait suivi après l'incarcération du protagoniste la trace de ses éventuels comparses, elle aurait vu ceci : un de ses capitaines de vaisseau, Forant, en fuite aux Dunes d'Angleterre (2) ; un vice-amiral de France, mortellement inquiet d'être mandé au procès de Fouquet (3), implorer Colbert qui lui dépeint l'état de

(1) Archivio di Stato di Napoli, *Carte Farnesiane. Francia,* fascio 196, fol. 166 : dépêche du 16 septembre 1661.

(2) Et forcé de ramener en Seudre le vaisseau de Fouquet (Archives Nat., *Marine* B[5]1, fol. 67).

(3) Billet, non signé, du duc de Beaufort. Fontainebleau, 19 octobre 1661.

ses affaires comme à moitié désespérées (1). » — « Lorsqu'on m'en parle, ajoute le grand maître de la navigation (2), je réponds des épaules, puisque vous estes caché de moy comme des autres. » Et Nuchèze finira par confesser à l'intendant Colbert de Terron « une partie de ses affaires, tout en ayant bien de la peine à se descouvrir (3). » Un chef d'escadre, voisin de campagne de Fouquet, Du Quesne, est contraint à de pénibles explications pour n'avoir pas incorporé à sa division navale les navires du surintendant (4). Le capitaine de vaisseau Guinant, l'homme de main de Fouquet, rachète son erreur ou sa faute par l'offre de retourner contre l'Angleterre le blocus qu'il devait diriger contre la France (5). Le général des galères et le vice-roi d'Amérique, deux prête-noms de Fouquet, sont disgraciés (6). Sa grande amie, la marquise d'Assérac, restée frondeuse, « prendra sous sa protection » les matelots bretons qui se mettront « sur le pied de rebelles (7). » Et l'ingénieur d'Aigremont, le constructeur de la forteresse de Belle-Isle, trahira. Il guidera en 1674 l'escadre hollandaise qui infestera les côtes de Bretagne,

(1) Lettres de Colbert. 14 et 26 octobre, 9 et 24 novembre.

(2) Lettre de César de Vendôme. 31 octobre (Archives de Nuchèze : Ch. de Chergé, p. 30-32. — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 238. — B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 328 et suiv.).

(3) Colbert de Terron à Colbert. Brouage, 30 octobre; La Rochelle, 24 novembre (B. N., Mélanges Colbert 103, fol. 313, 328).

(4) Lettre d'Abraham Du Quesne. Février 1662 (B. N., Mélanges Colbert 107 *bis*, fol. 1155).

(5) Colbert à Colbert de Terron. 29 mars 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 49).

(6) Le 5 octobre 1661, Feuquières remettait sa démission (G. Marcel, p. 8). — Dès le 16 août, un arrêt du Conseil d'État, en révoquant les concessions faites des terres et pays de l'Amérique et de l'Afrique, semblait atteindre le marquis de Feuquières comme vice-roi d'Amérique (H. Harrisse, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France*. Paris, 1872, in-8°, p. 103).

(7) Lettre de l'intendant de Narp. Saint-Malo, 1er février 1673 (B. N., Mélanges Colbert 163, fol. 182).

fera une descente à Belle-Isle et préparera sourdement en Cornouailles l'insurrection des *Bonnets rouges* (1).

Ainsi, à la lumière de ces faits nouveaux, à l'attitude suspecte des éventuels complices, les ténébreuses machinations de Fouquet apparaissent comme tout autre chose que le « fantôme » d'une cabale : elles étaient pour l'État un danger latent. L'instruction ne le mit point en évidence, malgré la durée interminable des interrogatoires, malgré la diligence des affidés de Colbert. Écartant le crime de lèse-majesté, sous le prétexte que le projet de révolte n'avait reçu aucun commencement d'exécution, le rapporteur d'Ormesson ne retint que le chef de péculat, et la Chambre ne prononça que le bannissement. Mais Louis XIV commua la peine en l'aggravant. Il frappa le condamné d'une réclusion terrible, qui le retranchait du monde des vivants; il le mit en chartre privée sans fenêtre sur le dehors. Dans l'âme du jeune monarque, la guerre civile avait imprimé un tel sentiment d'horreur qu'il voulait à tout prix en conjurer le retour : car le vrai crime du surintendant, pour Louis XIV, c'était d'avoir « voulu bouleverser l'État. »

On sait combien l'opinion en France est émotive et combien elle se passionne pour l'infortune. Joignez que, de physique agréable, Fouquet avait de la galanterie; Colbert était de glace, « le Nord, » disait la spirituelle Mme de Sévigné; il n'en fallut pas davantage pour ameuter pour l'un et contre l'autre la Cour et la ville. Si bien que la généreuse indignation de Mme de Sévigné, des légendes attendrissantes sur le prisonnier mystérieux de Pignerol et de l'île Sainte-Marguerite, la compassion de quelques gens de plume ont prêté au surintendant Fouquet une fausse auréole de martyr, à Colbert et Louis XIV une vague allure de tortionnaires.

(1) Arthur de La Borderie, *la Révolte du papier timbré advenu en Bretagne en 1675*. Saint-Brieuc, 1884, in-8°, p. 93.

A cette fantasmagorie, l'histoire ne peut s'arrêter. Nymphes de Vaux, séchez vos larmes. Gardez les vôtres, belle marquise, pour de plus nobles causes, pour celle par exemple de vos pauvres paysans de Bretagne que l'on pend. Et vous, crédules partisans d'une légende, n'ajoutez point au châtiment le poids d'un masque de fer que le condamné ne porta jamais. Laissez passer la justice de Louis XIV. Elle ne fut point exclusive de pitié. L'homme qu'elle mit hors d'état de nuire, n'était point seulement un prévaricateur, c'était un insurgé. Avec lui, s'évanouit le spectre de la Fronde. Ce fut le premier service rendu par Colbert à l'État. Et voici le second qui est le corollaire du premier.

III

LOUIS XIV ET LA MARINE (1)

Rien ne met plus en relief le péril du plan de Fouquet que la faiblesse de la marine royale. La fâcheuse leçon du règne précédent, où l'État avait dû mendier une escadre anglaise et une escadre hollandaise pour réduire en 1625 des sujets rebelles (2), avait été complètement oubliée. La marine de guerre était à l'agonie : l'inventaire, qui en fut dressé en 1661, était un nécrologe de vaisseaux coulés bas dans les ports ou bons à rompre, à vendre et à servir de

(1) Dans le petit volume que j'ai fait paraître récemment sur *Colbert* (Paris, Plon, 1919, in-12), ce chapitre portait comme titre : *L'indifférence de Louis XIV pour la marine*. Ce titre, je ne le maintiens pas, parce que les sentiments du roi furent complexes. Si le roi s'abstint par exemple d'apporter à ses marins, comme il le faisait pour ses soldats, le réconfort de sa présence, il n'était insensible ni à leurs succès, ni à leurs déboires. Mais les critiques incessantes de Du Quesne l'indisposèrent (cf. p. 331) autant que les premiers échecs d'une marine improvisée.

(2) Cf. *suprà*, t. IV, p. 432.

brûlots (1). « Depuis dix ans, écrivait Colbert, l'on n'avait jamais vu en mer plus de deux ou trois vaisseaux de guerre françois; tous les magasins de guerre étaient entièrement dénués; tous les vaisseaux réduits à vingt, — plusieurs mesme hors d'estat de servir, — toute la chiourme à huit ou neuf cens forçats, la pluspart malades et affoiblis; six meschans corps de galères; enfin cette nature d'affaires en laquelle réside la meilleure partie de la gloire du prince et le respect de son nom dans les pays estrangers, réduite au plus pitoyable estat que l'on puisse imaginer. »

Pas de flotte! Pas de budget! Trois cent douze mille cent quatre-vingt-une livres en 1656 au lieu des cinq millions consacrés à la marine dix ans auparavant (2). Et le Suisse Georges Pelissari, trésorier général de la marine, « chicane jusqu'au mourir pour voler le Roi (3). »

Pas de marins! Six mille ont pris du service à l'étranger. Les autres?... Le chef d'escadre d'Alméras s'est fait cavalier : « Ce n'estoit pas luy qui avoit quitté la marine; la marine l'avoit quitté, luy; et personne n'ignore, disait-il, que le désordre des guerres civilles a supprimé la marine en France. Qui est celuy de toute la marine qui n'a pas interrompu le service plus qu'Alméras. Depuis 1648 jusques 1660, personne n'a esté à la mer trois fois. Du Quesne a esté douze années sans aller à la mer (4). »

(1) Sur dix-huit vaisseaux, deux datent de 1640, deux de 1645 et sept de 1646 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2 p., p. 699). — « Estat des vaisseaux et flustes appartenant au Roy, vaisseaux inutilz, 2; vaisseaux vieux et hors de service qui ne peuvent plus servir qu'à rompre pour en avoir le fer, 3; vaisseaux de service, 6, *la Sainte-Anne,* ne vaut pas son radoub. » Toulon, 3 mai 1661 (Archives Nat., *Marine* B⁸I, fol. 48).

(2) P. Clément, *Histoire de Colbert*, 2e éd., t. I, p. 403.

(3) César de Vendôme au vice-amiral de Nuchèze, 12 juillet 1661 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 231.

(4) Observations sur le règlement de la marine de 1647, par G. d'Alméras (Archives Nat., *Marine* B²8, fol. 3 *v°*).

Et pourtant, « la France a veu depuis trente années que les plus grandes conquestes qu'elle a faictes pendant ces dernières guerres, ce a esté par les forces maritimes : et quand on les a négligées, la perte des dittes conquestes s'est ensuivye (1). » Mais qui est en état de le comprendre et « d'effacer cette tache qui ternit en quelque manière le lustre de notre histoire, la honte que le premier empire du monde ayt esté si longtemps le plus foible de tous sur la mer (2). » Quel homme est capable de « restablir un corps abattu dans une vigueur digne du nom françois? » Qui le mettra en mesure de « faire connaître que ceux qui offencent les grandz roys, ont toujours subjet de s'en repentir (3)? » Le grand maître de la navigation, César de Vendôme, a tout laissé péricliter; le secrétaire d'État qui expédie les affaires de la marine, Hugues de Lionne, ne s'occupe que des Affaires étrangères.

A la marine, le salut viendra d'un modeste « membre du Conseil du grand maître de la navigation (4), » d'un simple intendant des finances qu'une lettre de service accrédite près des officiers généraux et des ambassadeurs comme chargé de « prendre soin de toutes les affaires de la marine (5). » Colbert, en 1661, n'a point d'autres titres. Mais il a un passé. Il n'a pas, comme Richelieu, la bonne fortune d'appartenir à la marine par toutes les fibres de son être, d'avoir pour bisaïeul un vice-amiral, un capitaine

(1) « Raisons principales pourquoy le Roy doibt avoir incessanment de ses vaisseaux en mer. » 15 novembre 1661 (Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 125).

(2) Discours du maître des requêtes Charles Colbert aux États de Bretagne. 19 août 1665 (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. I, p. 486, note).

(3) Testard de La Guette à Colbert. Toulon, 3 et 17 octobre 1662 (Archives Nat., *Marine* $B^3$3, fol. 38 et 57).

(4) C'est le titre que porte Colbert en 1661 (A. Jal, *Dictionnaire critique,* art. Colbert).

(5) Circulaire du 31 décembre 1662 renouvelant ses pouvoirs (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 28).

de vaisseau pour aïeul et pour père un armateur, d'être le neveu d'un chevalier de Malte en renom et le frère d'un voyageur qui a fondé une colonie au Maranhão (1). Non, Colbert est un terrien. Mais depuis une dizaine d'années, il s'est familiarisé avec les questions maritimes pour le compte de Mazarin ou du roi : il s'est occupé d'armements au bénéfice du cardinal (2), de constructions navales pour l'État. Son cousin, Colbert de Terron, intendant de la marine à Brouage, a parachevé cette initiation. Et voilà pourquoi Jean-Baptiste Colbert a percé à jour les plans ténébreux de Fouquet; voilà comment il est en mesure dès 1659 de tracer de programme le son futur ministère de la marine : « Rétablir la gloire et l'honneur du royaume sur la mer, en remettant sur mer un nombre considérable de vaisseaux, en reprenant surtout les voyages de long cours (3). »

Tout de suite, il se place sous le patronage moral de son maître : « Je ne faisois que fournir la carrière dans laquelle le cardinal de Richelieu était entré. De tout ce que le cardinal de Richelieu avoit entrepris pour la gloire du royaume, il n'y avoit rien de plus important que la navigation et le commerce (4). » Et malgré qu'il ait une situation subalterne, qu'il ne soit point grand maître de la navigation comme le cardinal, mais simple conseiller du grand maître, Colbert prend sur les officiers de marine un tel ascendant qu'il craint d'offusquer un monarque décidé à gouverner par lui-même. « Ce m'est une mortiffication très sensible que l'on me traitte avec cette manière soumise, »

(1) Cf. *supra*, t. IV, p. 486.
(2) Envoi de *l'Hudson* à Terre-Neuve, de *la Vierge* en Levant, etc. 1656 (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 247). Mazarin écrit le 20 juin 1651 à Colbert : « Mes vaisseaux consistent à *l'Anne, le Fort, le Berger, l'Espérance* et *le Samson*. »
(3) Mémoire du 1er octobre 1659.
(4) *Testament politique de Jean-Baptiste* COLBERT. La Haye, 1693, in-12, p. 185, 193.

écrit-il au vice-amiral de Nuchèze (1). Mais son « inquiétude » d'exciter la jalousie du roi (2) est mal fondée (3).

(1) Le 7 juillet 1662 (J. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps. Notes, lettres et documents (1642-1701)*. Paris, 1889, in-8°, p. 15).

(2) Colbert à Testard de La Guette. 30 novembre 1662 (J. Delarbre, p. 16).

(3) Sur Colbert, intendant, puis ministre de la marine et des colonies, consulter : Sources : Archives nationales, *Marine* B^{3}1 à 49, dépêches concernant la marine (1662-1683); — B^{3}5 à 43, réponses des intendants, etc.; — B^{4}2 à 9, campagnes navales; — B^{6}1 à 15, dépêches concernant les galères; — G. 184-185, lettres et mémoires autographes de Colbert.

Archives Nationales, *Colonies* C^{2}2, C^{2}62, C^{6}1, C^{6}1, C^{8A}1, C^{9}1, C^{9A}1, C^{10A}1, C^{10E}, C^{14}1; — Moreau de Saint-Méry, F^{3}26, F^{3}164-168.

Bibliothèque Nationale : Fonds Français 8023 à 8030, notes et mémoires autographes : 8031-8033, 8751-8752, etc.; Mélanges Colbert 111 à 176 *bis*, correspondances adressées au ministre; — Cinq-cents Colbert 126 et 203, dépêches concernant la marine; — Nouv. acq. françaises 9342, 9390, etc. Copies faites par Margry, archiviste de la Marine, de documents sur la Marine et les Colonies; — Nouv. acq. franç. 4967 à 4973, copies faites par A. Jal, historiographe de la Marine, de documents relatifs à la marine au temps de Du Quesne; — Fonds Clairambault 709, registre de dépêches, 854, inventaire des papiers de Colbert sur la marine.

Affaires Étrangères, 292, 298, 872, 874 à 876, 879, 881 à 885, correspondance.

Rochefort, Archives de la marine, dépêches de Colbert publiées par L. Delavaud, *Rochefort en 1672 et 1673 : correspondance de la Cour avec les intendants*. Pons, 1883, in-8°, extrait du t. XI des *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*.

Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés par Pierre Clément. Paris, 1861-1882, 10 vol. in-8°, et surtout les tomes III^{1} : Marine et Galères, et III^{2} Colonies. — *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, recueillie par G.-B. Depping. Paris, 1850-1855, 4 vol. in-4° (Collection de documents inédits sur l'histoire de France). — *Testament politique de Messire Jean Baptiste Colbert*. La Haye, 1693, in-12. — Mémoires de Colbert pour son fils dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France, Mélanges historiques*, 1848, t. IV.

Sandraz de Courtilz, *Vie de M. Colbert*. Paris, 1695, in-8° (pamphlet). — Claude Perrault, *Mémoires contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes intéressantes du ministère de M. Colbert*. Avignon, 1759, in-12. — Pierre Clément, *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*. Paris, 1846, in-8°. — Pierre Clément, *Histoire de Colbert et de son administration*. Paris, 1874, 2 vol. in-8°. — Alfred Neymark, *Colbert et son temps*. Paris, 1877, 2 vol. in-8°. — L. Cordier, *les Compagnies à charte et la politique coloniale sous le ministère de Colbert*. Paris, 1906, in-8°. — Stewart L. Mims, *Colbert's West India policy*. New Haven, 1912, in-8°.

Louis XIV n'éprouve pas une prédilection marquée pour une arme dont le succès dès l'abord ne vient pas rehausser sa gloire (1), cette gloire, dit-il, dont « l'amour a les mêmes délicatesses, et si je l'ose dire, les mêmes timidités que les plus tendres passions (2). » Son « aversion naturelle pour les profusions lointaines (3), » s'aggrave à chaque déboire nouveau, la perte de Djidjelli en 1664, la stérile campagne navale de 1666, la désastreuse expédition de Candie en 1669, sans « luy faire perdre entièrement la pensée d'avoir des forces maritimes. » Colbert se sent si seul, si peu soutenu, qu'il écrira dans un accès de découragement : « Il vaudroit mieux abandonner tout à fait le dessein de la marine que de s'engager à des dépenses exorbitantes et s'exposer en mesme temps à la raillerie des estrangers, qui se mocquent de ce que nous employons si inutillement des sommes immenses. D'Angleterre, l'on nous traicte comme des ridicules et des gens incapables des affaires de la mer (4). » Et quand, peu d'années après, Colbert aura transformé les railleurs en envieux, le roi écrira en 1671 à son ministre : « Si la marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez pas à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose, parlez (5). »

Colbert avait parlé. Quatre ans auparavant, se sachant des « ennemis en grand nombre (6), » il avait demandé à être relevé d'une tâche qui n'était point officiellement la sienne.

(1) « Sa Majesté tesmoigne estre fort dégoustée des affaires de la marine. » Colbert au vice-amiral de Nuchèze. 7 juillet 1662 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 5).

(2) *Mémoires de* Louis XIV (1806), t. I, p. 12.

(3) Relazione di Francia di Giovanni Morosini. 28 octobre 1671 (Nicolo Barozzi et Guglielmo Berchet, *Le relazioni degli Stati europei lette al senato degli ambasciatori Veneti*, Serie II, vol. III, Francia, p. 215).

(4) Colbert à Testard de La Guette. 15 septembre 1662 (J. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 17).

(5) Louis XIV à Colbert. 23 avril 1671 (*Lettres de* Colbert, t. VII, p. 53).

(6) *Testament politique de Messire Jean Baptiste* Colbert, p. 187.

« Affaires de la marine, économie des vaisseaux, correspondance avec les consuls, conservation et augmentation des colonies françoises, direction des Compagnies des Indes » étaient alors du ressort d'Hugues de Lionne. Mais Hugues de Lionne s'était défendu d'enlever à un collègue, qui s'y était « acquis une grande facilité par une longue expérience, » le soin de rédiger les dépêches maritimes : il se bornait à en assurer les expéditions (1), jusqu'au jour où Colbert devint titulaire, le 7 mars 1669, du département de la marine (2).

Dans les *Mémoires de Louis XIV*, si précis pour les opérations militaires, il n'est question que d'une seule campagne navale, celle de 1666. Et encore pourquoi? Parce que le roi veut se justifier du grief allégué par les Hollandais, ses alliés, d'avoir à leur dam ménagé sa flotte. Un autre fait témoigne de l'indifférence royale pour les choses de la mer. Dix-huit ans après avoir pris en mains le pouvoir, le roi-guerrier n'avait encore vu aucun de ses vaisseaux. Depuis les tristes jours de la Fronde où il était entré tout enfant à Bordeaux à la tête des débris de la flotte royale, Louis XIV n'avait en effet pris contact avec la marine de guerre que pour en constater la ruine en 1660 et casser aux gages des galères branlantes de vétusté (3).

Il en comprime les crédits et les ramène de dix millions,

(1) Il en résultait un véritable imbroglio administratif : « Ledit sieur Colbert, déclarait le règlement du 11 mai 1667, fera les mémoires des ordres à expédier, les lira en présence de Sa Majesté et, après les avoir lus, les remettra audit sieur de Lionne pour en dresser les expéditions. Après que ledit sieur de Lionne les aura faites, il les enverra toutes à cachet volant audit sieur Colbert, y joignant des lettres de sa main pour ceux auxquels les lettres s'adresseront. Colbert les accompagnera d'une de ses lettres. » (Archives Nat., *Marine* B²8, fol. 27. — *Lettres de* Colbert, t. III, p. 91).

(2) *Lettres de* Colbert, t. III, p. 104.

(3) Louis XIV, ayant « par son Ordonnance du XIIe du présent mois cassé et supprimé le corps des gallaires, » ne conserve que huit d'entre elles. Toulon, 18 février 1660 (Guerre, Archives historiques 161, p. 211).

en 1670, à quatre, en 1675 (1), somme infime pour payer la gloire qu'Abraham Du Quesne jetait enfin sur les fleurs de lis. Mais Du Quesne, par ses critiques et « difficultés infinies, » en signalant sans cesse une « grande ignorance dans la marine, faisait beaucoup de peine au Roi » (2) et ne servait pas une cause dont se désintéressait l'opinion. Par un fâcheux paradoxe, un pays que baignent quatre mers, un pays qui a des fenêtres ouvertes de toutes parts sur les océans, ignore les questions maritimes. Pour éduquer l'opinion, la Restauration imagina de créer au Louvre, comme leçon de choses, un musée de marine. Pour éduquer Louis XIV, Colbert avait fait mieux encore.

Comme le roi n'allait point à la marine, la marine vint à lui et non pas seulement sous la forme des vues ou « tableaux de l'armée navale » du peintre La Rose (3). Le ministre qui avait tiré du sol comme par enchantement un palais des mille et une nuits, improvisa au milieu des terres

(1) Budgets de la marine au temps de Colbert :
1667. Comptes arrêtés à 10 225 361, plus les fortifications 820 583 l.
(Archives Nat., *Marine* B^{5}1, fol. 311 v°).

1670.	Prévisions	pour la	marine :	10 000 000.	Dépenses :	11 703 425.
	—	pour les	galères :	2 000 000.	—	1 693 449,
1671.	—	—	marine :	9 000 000.	—	10 556 154.
	—	—	galères :	1 700 000.	—	1 875 155.
1673.	—	—	marine :	7 500 000.	—	9 700 854.
	—	—	galères :	1 500 000.	—	1 761 326.
1675.	—	—	marine :	4 000 000.	—	7 934 318.
	—	—	galères :	2 000 000.	—	2 226 428.

(Carnets de Louis XIV à la Bibliothèque Nationale, Franç. 6763-6782; et B. N., Nouv. acq. fr. 4972, fol. 1, 20, 36, 108).

1681 : 4 634 186 l. 8 s.

(« Balance des fonds et des remises faites pour la marine en 1681 », signée de Louis XIV le 29 janvier 1682 : Bibliothèque du service hydrographique, ms. 126, fol. 123).

(2) Colbert à Du Quesne, 9 mars 1677 et 8 mai 1678 (A. Jal, t. II, p. 296 et 319).

(3) De Jean-Baptiste de La Rose, Mignard se plaisait à louer « le grand talent pour les marines. ». — En 1668, une de ces marines fut envoyée de Toulon au roi (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 534. — A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* p. 740).

une *Petite Venise* avec Grand Canal et canaux, où deux gondoles étincelantes de dorures offertes par le doge et montées de *barcaiuoli* de l'Adriatique aidaient à la couleur locale (1). Tel, dans le lac de Nemi, l'empereur Tibère avait des trirèmes de plaisance qu'on aperçoit encore à travers les ondes transparentes du Miroir de Diane, tel, Louis XIV eut à Versailles une flotte en miniature. Dès 1669, des embarcations mandées de Rouen par le duc de Beaufort et une chaloupe venue de Biscaie, se rangent dans le Grand Canal derrière une galiotte du Havre (2) armée de trente-deux canons minuscules (3).

La Petite Venise devient un musée naval, où les types les plus divers se donnent rendez-vous, où la sveltesse de l'art levantin se marie à la robustesse des constructions du Ponant. Les felouques napolitaines et provençales, les gondoles, les piotes « à la mode de Venise, » les yoles (4) contrastent avec les lourds heus de Hollande et les chaloupes dunkerquoises. Deux yachts construits en Angleterre par Maître Deane, « le plus habile homme qu'il y eût au monde (5), » et qu'une mission de peintres et de sculp-

(1) Sur *la Petite Venise* et la flotte du Grand Canal, voyez : Just FENNEBRESQUE, *la Petite Venise, histoire d'une corporation nautique*. Paris, 1899, in-8°. — J. FENNEBRESQUE, *Versailles royal*. Paris, 1910, in-8°, p. 1 et 52 : « La petite Venise » et « la flottille du Canal. » — P. DE NOLHAC, *la Flottille de Louis XIV au Grand Canal de Versailles,* dans le *Correspondant* du 25 mai 1900. — P. DE NOLHAC, *la Création de Versailles*. Versailles, 1901, in-fol., p. 155. — P. DE NOLHAC, *Histoire du château de Versailles*. Paris, 1911, in-4°, t. I, p. 189. — Jules GUIFFREY, *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV,* t. I, p. 339.

(2) Colbert à Dumas, commissaire au Havre, 1669 (Alphonse MARTIN, *la Marine militaire au Havre. Dix-septième-dix-huitième siècle*. Fécamp, 1899, in-8°).

(3) Sculptées en 1670 par Gaspard Marsy : la galiotte elle-même avait été ornée de sculptures par Mazeline.

(4) Archives Nat., *Marine* B³31, fol. 196, 199. — Bibliothèque du ministère de la Marine, ms. 342 (G. 187), fol. 14, 15.

(5) Ces « iacks » de 15 mètres de long et un mètre de tirant d'eau, dont les sculptures avaient été préalablement soumises au roi, furent amenés par Deane au Havre et remontant la Seine jusqu'à Marly, furent traînés de là à

teurs a été décorer outre-mer d'après les dessins de Le Brun (1), rivalisent avec *la Grande Galère* du Marseillais Chabert et avec *le Grand Vaisseau* du marquis de Langeron, qui bat pavillon royal et porte fanal de commandement. Car la flottille de Versailles, — on peut s'en assurer par les gravures de Pérelle, — a, comme la grande flotte, des équipages en justaucorps uniformes, commandés par « le capitaine des vaisseaux » Consolin, et des forçats barbaresques aux ordres d'un comite et d'un sous-comite, en tout deux cent soixante hommes (2).

Là, en 1673, l'ingénieur Massiac de Sainte-Colombe sera invité à expérimenter, avec le seul secours d'une « façon de cabestan qui faisait mouvoir des roues posées sur les costés du bastiment, » notre premier navire à aubes (3). Là, en 1681, le Napolitain Biagio Pangallo, « Maître Blaise, » exhibera une frégate qui voguera par vent frais et huniers déferlés sur le Grand Canal (4) et dont le gabarit sera adopté pour nos vaisseaux de ligne (5) comme un *Modèle*, c'est le nom qui lui est donné dans les comptes des bâtiments (6). Là sera institué entre les charpentiers de marine un concours dont Tourville et Du Quesne formeront le

Versailles en 1675 (Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 209 v°. — *Lettres de* COLBERT, t. III, p. 535; t. V, p. 323).

(1) Colbert à Le Brun. 3 mars et 30 avril 1675 (*Nouvelles archives de l'art français*, 3e série, t. V, p. 170).

(2) Archives Nat., O¹1792.

(3) Colbert à Colbert de Terron. 9 mars 1673 : « Mémoire donné par M. le vice-amiral pour des machines proposées par le sieur de Sainte-Colombe, pour en parler au roi. » (B. N., Nouv. acq. franç. 9480, fol. 18). — Pointis à Seignelay. 4 juin 1687 (*Ibidem*, fol. 21).

(4) Parmi les navires armés contre Alger figure une « petitte frégatte de 25 tonneaux que M. le chevalier de Tourville a fait batir par un charpentier italien Maître Blaise,... *l'Ardante*, du mesme gabari que celle qui est à Versaille, qui est aussi de l'ouvrage de ce Maître Blaise. » Brodeau à Cabart de Villermont. Brest, 23 février 1682 (B. N., Franç. 22799, fol. 86).

(5) Tourville à Colbert. 6 et 15 août, 17 septembre 1680 (J. DELARBRE, *Tourville et la marine de son temps*, p. 290).

(6) J. FENNEBRESQUE, *la Petite Venise*, p. 49.

jury (1). Là enfin, le sculpteur Puget, le décorateur de notre flotte du Levant, proposera d'ériger sur le Grand Canal un Apollon gigantesque dont les jambes écartées eussent laissé passer la flottille (2) : Cependant que le fils d'un ingénieur napolitain, Philippe Caffiéri, reproduit pour *le Grand Vaisseau* les poulaines, bouteilles, cariatides et dieu-conduits qu'il a conçus pour nos vaisseaux de ligne (3).

Car dans la flottille, châteaux d'arrière finement ciselés, galeries à cariatides, artillerie minuscule, tout est la miniature « des différentes espèces de bastimens dont on se sert à la mer (4). » Lorsqu'en descendant du Tapis vert, on aperçoit le pavillon rouge fleurdelisé, les girouettes en toile qui ondulent au vent, les tendelets de brocart bleu ou de velours rouge des brigantins et des berges, les flammes, les cornettes, les matelots en justaucorps, les gondoliers en veste de brocart cramoisi, on se croirait sur les bords de la mer plutôt qu'à Versailles (5). C'est la seule façon pour le ministre de donner au roi « une légère idée de la magnificence de la marine (6). »

Hanté du désir de montrer à Louis XIV les progrès réalisés, Colbert avait imaginé de lui offrir comme spectacle la construction accélérée d'une frégate ou d'une galère. Jadis, les Vénitiens avaient bâti une galère en vingt-quatre

(1) J.-A. Le Roi, *Travaux hydrauliques sous Louis XIV*. Versailles, 1865, in-8°, année 1681.

(2) Philippe Auquier, *Pierre Puget*. Paris, 1904, in-8°.

(3) Jules Guiffrey, *les Caffiéri*. Paris, 1877, in-8°, p. 464. — Les dessins de marine de Caffiéri sont à la Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 342 (G. 187); aux Archives Nationales, *Marine* D[1]56, 63, 65; au musée de la Marine au Louvre, etc.

(4) Colbert à Brodart en lui demandant une galère en miniature pour Versailles. 15 mai 1681 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] partie, p. 208).

(5) Félibien, *Description sommaire des châteaux de Versailles*. 1674, in-8°.

(6) Colbert cherchait en vain « la première occasion de faire paroistre un vaisseau devant ses yeux. » Colbert à de Seuil. 21 décembre 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] partie, p. 139).

heures en présence de Henri III, et les gens de Saardam se disaient en mesure de lancer un vaisseau par jour. Dans un concours de vitesse entre les ports, Rochefort réussit à monter une frégate en trente heures, Brest en vingt-deux, et Marseille en sept (1). Sur une galère mise en chantier à six heures et demie du matin à Marseille, Seignelay et le maréchal de Vivonne s'embarquaient à cinq heures du soir pour se rendre au château d'If (2). Les répétitions se succédèrent d'année en année. Dix ans, le ministre annonça dans les ports l'auguste visite; il avait combiné un uniforme tricolore, bleu, blanc et rouge, aux couleurs de nos bannières de marine (3), pour les marins appelés à l'honneur de manœuvrer devant le monarque (4); on recruterait les soldats de marine « les mieux faits et les plus grands » auxquels on laisserait « venir une grosse barbe, cela servant beaucoup à parer un soldat. »

En juillet 1680 enfin, l'épreuve tant souhaitée par Colbert et tant remise par le roi, la simple « occasion de faire paroistre un vaisseau devant ses yeux, » eut lieu, et encore de façon accidentelle, à Dunkerque. Colbert saisit l'instant où Louis XIV venait inspecter les fortifications de Vauban, pour lui présenter un vaisseau de ligne. Ce fut au chevalier Henri Cauchon de Lhéry qu'échut l'honneur d'initier le monarque aux choses de la mer par la visite, « de toutes

(1) Sur la frégate bâtie en sept heures, cf. Archives Nat., *Marine* B[3]32, fol. 389 et aussi 118, 212 et 385. — Colbert à Brodart, intendant des galères à Marseille. 26 août et 26 décembre 1678; — Colbert à Levasseur, contrôleur à Brest. 17 juillet 1679; — Seignelay à Valbelle, 27 juillet (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e partie, p. 115, 121, 162).

(2) *Gazette de France,* 11 novembre 1679.

(3) La frégate *la Charité* avait « une bannière d'étamine rouge, blanche et bleue » en 1647 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 165, note).

(4) Camisole rouge, pantalon et bonnet bleus, écharpe blanche pour les matelots avec galon d'argent pour leurs bas-officiers; justaucorps bleu, chausses rouges et plumet blanc pour les officiers. Colbert à de Seuil. 21 décembre 1678, 10 janvier et 11 mars 1679 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e partie, p. 139, 141, 147).

manières » de *l'Entreprenant* (1). Colbert avait été à la peine; il fut à la gloire (2). Pour la Cour, le spectacle d'un branle-bas fut une révélation :

« Il est impossible d'antandre tous les applaudissements que le Roy et les courtisans donent aus merveilles qu'on voit icy de la marine. Sans vous en faire un compliment en particulier, Sa Majesté fut hier près de deux heures sur le vaisseau du chevalier de Léry, ne pouvant se lasser d'en admirer la beauté et la magnificence... Les soldats firent l'exercice avec la mesme justesse que les mousquetaires du Roy; et pour les matelots, la légèreté et la vitesse avec laquelle ils montèrent et descendirent plusieurs fois du plus haut des verges et des mâts du vaisseau, servit de spectacle aussy divertissant pour toute la Cour qu'il étoit extraordinaire et nouveau (3). »

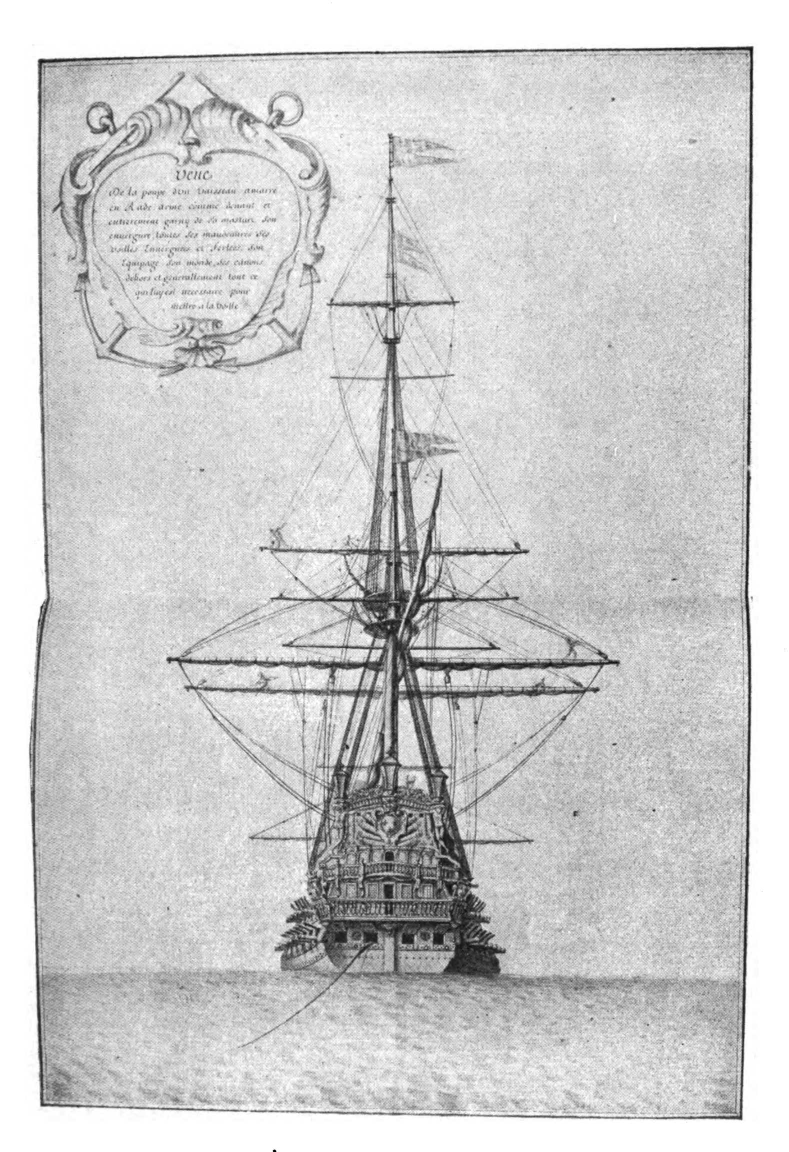
Surpris et charmé, Louis XIV avouait : « J'entendray bien mieux présentement les lettres de marine que je ne faisois. Je n'ai jamais vu d'hommes si bien faits que le sont les soldats et les matelots. Si je vois jamais beaucoup de mes vaisseaux ensemble, ils me feront grand plaisir (4). » Ce plaisir, il l'évita.

(1) *L'Entreprenant* avait un capitaine, un capitaine en second, quatre lieutenants, quatre enseignes, 16 gardes-marines, 68 officiers mariniers, 182 matelots et 100 soldats.

(2) *Journal du voyage du Roy en Flandre, avec une relation de ce qui s'est passé sur le vaisseau* l'Entreprenant *et au combat des deux frégates à la rade de Dunkerque*. Paris, 7 août 1680, in-32. — *Relation de ce qui s'est passé sur le vaisseau* l'Entreprenant, *et le combat des deux frégates en présence de leurs Majestéz, à la rade de Dunkerque, avec la suite du journal du voyage du Roy*. Paris, 1689, in-32 : réimprimé par Quarré-Reybourbon. Lille, 1883, in-8° — Émile Mancel, *l'Arsenal de la marine et les chefs maritimes à Dunkerque (1662-1899)*. Dunkerque, 1901, in-8°, p. 69. — B. N., Clairambault 290, fol. 84.

(3) Colbert de Maulevrier à Colbert. 27 juillet 1680 (B. N., Mélanges Colbert 135, fol. 443). — Riffaut de Château-Guillaume à l'abbé Bernon (B. N., Clairambault 299, fol. 84 : A. Jal, t. II, p. 377).

(4) Louis XIV à Colbert, 29 juillet (Pierre Clément, *Histoire de Colbert*, t. II, p. 425. — E. Mancel, p. 72).



POUPE D'UN VAISSEAU DE LOUIS XIV

Car sa fugitive impression n'aura pas de lendemain! Désolé de rester incompris, tout en étant comblé d'honneurs, « Colbert mourra de chagrin après avoir rendu les plus grands services au Roy. Seignelay, plusieurs fois, sera sur le point de quitter sa charge à cause des chagrins qu'il y recevait : » en vertu de quoi, l'intendant général d'Usson de Bonrepaus refusa de leur succéder (1) comme ministre d'une marine qui connut sous eux l'apogée et qui, eux disparus, tombera de chute en chute.

Colbert? des caricatures le représentent sous les traits d'un avare qui compte ses écus, tandis que la mort aux orbites vides se penche sur lui. Telle est pourtant la probité et l'esprit d'ordre du petit-fils des drapiers que le roi a étendu « le département de sa charge » à des attributions qui seraient aujourd'hui du ressort d'une demi-douzaine de ministères : le contrôle général des finances, la surintendance des bâtiments, des arts et des manufactures, la bibliothèque royale, « la Maison du Roy, Paris, l'Isle de France et le gouvernement d'Orléans, les affaires générales du clergé, le restablissement des haras, la marine, les galères, le commerce, les consulats, les Compagnies des Indes Orientales et Occidentales et le pays de leur concession (2). »

Si diverses soient-elles, toutes les charges assumées par Colbert, dans une harmonieuse cohésion, se prêtent un mutuel concours pour répandre dans le monde le rayonnement du Grand Règne. Le contrôleur des finances ouvre ses coffres au « chef perpétuel » des compagnies de navigation qui assure des débouchés aux produits du surintendant des arts et manufactures. Le surintendant des arts et manu-

(1) D. Neuville, *les Établissements scientifiques de l'ancienne marine.* Paris, 1882, in-8°, p. 102 note. — Neymarck, t. II, p. 453.

(2) « Instruction pour mon fils pour bien faire la première commission de ma charge. » 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2° p., p. 46).

factures crée une école de drogmans, « les Jeunes de langue, » en vue des consulats dont il a également la charge. Il met à la disposition du ministre de la marine des ingénieurs et des architectes en renom pour la construction des arsenaux, des astronomes et des savants, des peintres et des sculpteurs pour le décor de vaisseaux dont la sobre élégance fera sensation dans le monde. Comme garde de la Bibliothèque royale il héberge la commission qui réforme les longitudes et donnera une base sûre à la navigation. Ainsi l'œuvre de notre premier ministre de la marine a autrement de plénitude que celle du premier grand maître de la navigation. Si la conception de notre empire colonial est de Richelieu, son assiette date de Colbert. C'est à lui que dans tous les domaines, administratif, militaire, scientifique, législatif, la marine devra son statut fondamental.

Avec l'ampleur des résultats, contraste l'économie des moyens. Jamais ministre de la marine n'eut moins d'auxiliaires : un secrétaire général (1), sept ou huit commis (2), voilà toute l'administration centrale du temps. C'est que le ministre rédige tout lui-même.

Courbé sur sa lourde tâche, Colbert s'exténue : « Il pile du soufre (3). » Un mauvais estomac, des insomnies fréquentes, des accès de fièvre qu'il combat par le quinquina, des accès goutteux et tout le cortège des misères inhérentes au surmenage le condamnent à un régime sévère : « Un seul poulet à disner avec du potage, le soir et le matin, un morceau de pain avec du bouillon, » tel est le sobre menu

(1) Le Foin, qui succéda en 1670 à Louis Matharel.

(2) Desmarets fils, Clairambault, Roze de Coye, Bessard, Charles Perrault, de Matucières et de La Grange en 1670 (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 584, n. 2.) — Lagarde, autre commis, avait parfois la signature des dépêches en l'absence du ministre (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 508.)

(3) Disait un bel esprit, le commandeur de Jars (*Journal d'Olivier* LEFÈVRE D'ORMESSON, t. II, p. 495).

que se fixe ce rude travailleur (1), en un temps de gros mangeurs où « les dames de la Cour sentent la soupe et le ragoût et ont bu à neuf heures du matin cinq ou six sortes de vin (2). » Courtoisement, Louis XIV marque sa sollicitude à son précieux auxiliaire : « Vostre santé m'est nécessaire ; je veux que vous la conserviéz et que vous croiés que c'est la confiance et l'amitié que j'ai en vous et pour vous qui me font parler comme je fais. »

... Et aussi l'intérêt. Car il n'est pas de ministre plus dévoué, témoin le magnifique portrait de Colbert par un étranger : « Cette multitude de fonctions exercées avec l'exactitude dont il assaisonne ce qu'il fait, l'expose à une foule prodigieuse de gens qu'il est besoin d'escouter. Il s'en dépesche par des audiences réglées qu'il donne plusieurs fois la semaine avec beaucoup de patience, de modération et d'expérience, agissant à l'esgard de tous d'une manière telle qu'on voit aisément qu'il cherche bien moins à se faire des créatures et des amis qu'à faire le profit et l'avantage de son maistre (3). »

Après l'audience, la méthode de travail du ministre n'a rien qui allège le poids de ses occupations. Après avoir lu et relu toutes les dépêches, il les annote en marge ; il corrige les réponses ; il en fait d'amples extraits pour les soumettre au roi chaque vendredi. Par cette répétition, on s'imprime fortement dans l'esprit toutes les matières qu'on doit traiter, expliquait-il à son fils en le mettant au courant du métier (4).

(1) Colbert à Colbert de Croissy. 19 novembre 1672 (*Lettres* DE COLBERT, t. III, p. 479).
(2) *Journal*... D'ORMESSON, t. II, p. 495.
(3) *Relation de la conduite présente de la Cour de France*, par un Seigneur romain de la suite de S. E. Mgr le cardinal Flavio Chigi. 1665, dans CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*. 2e série, t. X, p. 62.
(4) « Mémoire pour mon fils » (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 138).

IV

L'APPRENTISSAGE D'UN MINISTRE

A une époque de tradition où les grandes charges se transmettaient par survivance, où Beaufort succédait à Vendôme, Louvois à Le Tellier, Mortemart à Vivonne, où, sous cette apparente diversité de noms, c'étaient des fils qui héritaient de leurs pères, Jean-Baptiste Colbert se donnait pour coadjuteur son fils aîné Jean-Baptiste, marquis de Seignelay. Frais émoulu d'un cours de hautes études juridiques, Seignelay abordait à dix-neuf ans, en 1670, la carrière paternelle. De sévères axiomes en ornaient le seuil : « C'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire; et c'est le plaisir qui donne l'application. » « L'esprit naturel du François porte à la légèreté; la jeunesse y précipite. Mais il faut que vous résistiez (1). »

Ayant fait cette découverte qu'un ministre de la marine avait besoin d'un apprentissage, Colbert octroyait à son fils « la grace » de prendre en mains son éducation professionnelle. Il lui formait « le style et le jugement (2) » par des lectures quotidiennes sur les questions maritimes, par des voyages dans les ports et des mémoires à écrire sur un questionnaire dressé d'avance, où il trouvait lui-même son compte. Du fauteuil ministériel où l'attachaient les multiples devoirs de ses charges, Colbert n'aurait pu suivre *de visu* les progrès de nos constructions navales, ni examiner celles de nos voisins. A l'œil du maître pourtant rien n'échappa, grâce au *Missus dominicus* que fut son fils.

(1) *Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. V, 14, 46.
(2) Seignelay à Colbert, La Rochelle. 11 août 1670 *(Ibidem,* p. 10).

Ce *Missus dominicus*, tel tableau de Versailles nous le figure, l'air doux et presque étonné, au moment où le général des galères duc de Vivonne et l'intendant Brodart lui font les honneurs de *la Réale* dans le vieil arsenal de Marseille (1).

L'initiation avait commencé par un stage à l'arsenal de Rochefort, où Seignelay dressa des états de solde et d'armements sous la direction de l'intendant Colbert de Terron. « Ne le flattez point du tout, écrivait Colbert au cicerone (2), particulièrement sur la facilité qu'il a de comprendre : je ne crains rien tant que cette facilité, parce qu'elle le porte à avoir bonne opinion de luy et à se contenter de cette première connoissance des choses, laquelle ne fit jamais un habile homme. » Ainsi la promptitude d'assimilation de Seignelay alarmait la lenteur réfléchie de son père. Elle lui vaudra de nombreuses apostrophes paternelles : « Cecy est parfaitement gallopé, en mauvais scribe, et non en maître qui en veut faire son proffit. Si vous ne voulez pas faire réflexion à tout ce qui regarde la marine, vous verrez assurément que tout menace une ruine prochaine, et tout cela parce que vous ne voulez pas faire ce que je vous ay desjà escrit cinq ou six fois et ce que je vous ay dit peut-être cinq cents. Il n'est point question de travail, mais seulement de penser aux principales choses que vous avez à faire lorsque vous arrivez en carrosse mesme, en vous levant, en vous habillant et en toutes occasions. Ce que je vous demande, se peut faire par l'homme le plus incommodé, et quelque indisposition que

(1) Jean-J. Marquet de Vasselot, *la Galère Réale et le vieil arsenal de Marseille vers 1675-1676* d'après un tableau du musée de Versailles. Paris, 1901, 8°, extrait de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 1900-1901, t. II, p. 178.

(2) 4 août 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 269 et 2e p., p. 9). Seignelay adressa à son père une série de mémoires sur les constructions navales, le personnel, les munitions. 1670 (B. N., Mélanges Colbert 84).

j'aye eue, j'en ay toujours fait beaucoup davantage (1). »

En 1671, Seignelay avait visité l'Italie, la terre classique des beaux-arts où le futur surintendant des bâtiments était appelé à se former le goût autant que le futur ministre de la marine à inspecter « les forces maritimes de tous les Estats, ensemble tous les ouvrages qui se font contre la mer, cela estant de la fonction qu'il devait faire pendant toute sa vie (2). » D'où une double touche dans sa relation de voyage, où une étude très fouillée sur la marine vénitienne voisine avec les notes d'un critique artistique (3).

Alors commence pour Seignelay l'ère des missions de confiance, où il se fera « une affaire d'honneur de réussir. » La reine des batailles, alors comme aujourd'hui, « celle qui décide de tous les combats de mer (4), » c'est l'artillerie. En quoi étions-nous inférieurs à nos rivaux hollandais et anglais, en fait d'alliages, manœuvre des pièces, rapidité du tir, accroissement de la portée (5), emploi des gros canons au « furieux poids, » usure des pièces, usage des cartouches, des boulets à pointes, à chaînes, à tranchants et à deux têtes, c'est ce qu'il fallait scruter au cours d'une minutieuse enquête à l'étranger (6). L'imminence d'une guerre avec les Pays-Bas en soulignait l'urgence et aussi les difficultés. Nonobstant le mauvais

(1) 22 février 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 194).

(2) « Instruction pour mon fils dans son voyage d'Italie ». 31 janvier 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 29).

(3) Relation du voyage du marquis de Seignelay en Italie. 1671 (*Ibidem*, p. 221).

(4) Mémoire sur les magasins des arsenaux. 8 octobre 1670 (*Ibidem*, 1[re] p., p. 296).

(5) Un Hollandais avait le secret pour augmenter la portée du canon. (Dépêches de Colbert en 1669 : Archives Nat., B[2]9, fol. 217).

(6) Colbert recommandait à son cousin Colbert de Croissy, ambassadeur en Angleterre, d'inviter toujours à sa table, en même temps que Seignelay, « trois ou quatre des principaux officiers de marine d'Angleterre, affin qu'il puisse toujours parler de leur mestier. » 16 janvier 1672 (Depping, t. IV, p. 706). — « Instruction pour mon fils pour son voyage d'Angleterre et de Hollande. » 9-10 juillet 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 35).

vouloir qu'opposèrent des esprits « effarouchés et sur leurs gardes, de ne laisser entrer personne dans l'enclos des magasins et des vaisseaux (1), » Seignelay parvint à ses fins : le fonctionnement des cinq amirautés, la liste de la flotte, les services des arsenaux, n'eurent pas de secret pour lui : et il nota particulièrement l'usage des pièces lourdes du calibre de 48 livres et des mousquets à rouet pour cracher la mitraille (2).

La brillante campagne de reportage de Seignelay valut à son auteur le plus flatteur des suffrages. Le 23 mars 1672, Colbert avait la joie d'écrire : « Le Roy a aujourd'huy accordé à mon fils la grace de l'admettre à la signature et aux autres fonctions de ma charge de secrétaire d'Etat (3). — C'est une jeunesse; il a vingt et un ans, et c'est assez dire. Mais en m'appliquant à l'instruire, je redresserai facilement ses fautes jusqu'à ce que l'âge luy ayt donné plus d'expérience (4). » Et le mentor était rigide : « Je vous déclare, mon fils, que si vous ne changez et ne vous appliquez davantage, vous ne durerez guère. Voici cinq heures entières que j'employe aujourd'huy à vostre instruction sur des matières qui devroient vous faire la dernière honte (5). — C'est une chose bien extraordinaire que vous n'ayez point encore appris à lier un cahier de papier (6). — Que ce soit la fin de mes instructions, et qu'enfin je voye quelque fruit et quelque soulagement de tant de peine que je me donne depuis dix ans (7). » Et en bon

(1) Seignelay à Colbert. Amsterdam, 22 juillet 1671 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 293).

(2) Mémoire concernant la marine de Hollande (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 301).

(3) Colbert à Brodart (*Ibidem*, t. III, Ire p., p. 423).

(4) Colbert à Colbert de Croissy. 28 juin 1673 (*Ibidem*, t. III, Ire p., p. 495).

(5) Colbert à Seignelay, 24 août 1673 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 123).

(6) *Ibidem*, t. III. 2e p., p. 141.

(7) « Mémoire pour mon fils. » 1673 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 138).

fils, Seignelay dresse un « mémoire de ce qu'il se propose de faire pour se rendre capable de soulager son père (1). »

La collaboration du père et du fils est devenue si intime qu'on ne sait trop parfois duquel émane les dépêches de la marine. Ce qui est certain, c'est qu'en 1678 Seignelay signe toutes les dépêches de son département, au cours des déplacements du roi (2), et que les registres de la correspondance générale de 1681 portent : « Ordres du roy concernant la Marine expédiéz par Monseigneur le marquis de Seignelay. » Colbert se réserve de lui donner toutes les directives nécessaires, dont voici quelques-unes : « Aymer à faire plaisir sans préjudicier au service. Faire promptement tout ce que le roy ordonne pour les particuliers. Ne jamais rien expédier qui n'ayt esté ordonné par le Roy. »

Ces axiomes font partie d'un petit traité autographe de Colbert sur la marine de guerre, qui est une merveille de lucidité (3). On y voit défini nettement ce qui est l'apanage de l'amiral, la justice qu'il exerce par les juridictions d'amirauté, et la guerre qu'il conduit au moyen des vice-amiraux, lieutenants-généraux et chefs d'escadre. Le reste, « tout ce qui reste à faire pour mettre les vaisseaux en mer, » relève du secrétaire d'État. Nous apprenons par là qu'un bon ministre doit être un critique militaire, capable d'apprécier la valeur des gens. Et qu'il est urgent, pour relever la marine, de donner aux hommes de valeur le moyen d'émerger.

(1) P. Clément, *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, p. 307.

(2) Archives Nat., *Marine* B²44, fol. 4. — Bibliothèque du ministère de la Marine, G. 184, n° 39. — J. Hayem, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce en France*. Paris, 1911, in-8°.

(3) « Instruction pour mon fils pour bien faire la première commission de ma charge. » 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2ᵉ p., p. 46).

V

« LE PREMIER MOTEUR »

Alors que la bravoure de nos corsaires remplit le monde du bruit de fabuleux exploits, au moment où le chevalier de Théméricourt tient tête à toute la flotte du Capoudan-pacha, où La Chesnaye avec un seul vaisseau livre bataille à toute la flotte de Don Juan d'Autriche, où Monbars l'Exterminateur, Nau l'Olonnais et autres Frères de la Côte immortalisent le nom de nos flibustiers, c'est un spectacle lamentable que l'apathie de la marine royale et sa « disette d'habiles gens (1). » A ce spectacle, rien d'étonnant.

La Fronde avait porté aux premiers rangs de la marine trois rebelles, César de Vendôme, Foucault du Daugnon et le duc de Beaufort, trois de ces arrivistes dont Colbert traçait ce vigoureux crayon : « L'ambition donne des prétentions en des temps où le mérite est moins considéré que la faveur. Sans capacité ni pratique, certains font solliciter des emplois et allèguent des difficultés sans fondement pour exclure de la marine ceux que le long service du Roy rend considérables (2). »

« César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, avoit été de tous les partis qui s'étoient formés contre le gouvernement, sans s'être fait considérer dans aucun. Son humeur inquiète le portoit à embrasser toutes les nouveautés qui se présentoient (3), » et sa versa-

(1) Colbert au comte d'Estrées, 18 janvier 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 1re p., p. 214 note).

(2) Mémoire de Colbert pour prouver que l'amiral n'a pas le droit de nommer les capitaines de vaisseau, publié par L. GUÉRIN, *Histoire maritime de France,* t. III, p. 490.

(3) *Mémoires de M. de *** pour servir à l'histoire du XVIIe siècle,* dans la collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VII, p. 470.

tilité à délaisser complètement les intérêts maritimes dont il avait la charge. « Employez votre crédit et votre adresse pour empêcher que M. de Vendôme n'aille à la mer. Il y va du service du Roi (1). » Voilà ce qu'écrivait son fils à Colbert. Or, dès sa nomination en 1650, Vendôme avait assuré à ce fils ingrat la survivance de grande maîtrise de la navigation (2) et, par là, asservi nos destinées maritimes à un homme que les chansonniers traitaient « d'Oison » et le cardinal de Retz de « lourdaud. »

« La mine efféminée, » avec de beaux cheveux blonds tout droits qui le faisaient prendre pour un Anglais, François de Vendôme, duc de Beaufort, avait hérité de sa grand'mère la beauté et du Vert-Galant la bravoure, — « il étoit un des meilleurs pistoliers de France, » — mais non l'esprit. Ses « expressions basses et populaires (3) » l'avaient sacré roi des Halles au temps de la Fronde. « Un corps de fer tenant ceux qui ont l'honneur d'être avec lui dans une perpétuelle action qui n'est pas toujours utile (4), » tel est cet agité. Avec cela, si peu docile à faire son « apprentissage » nautique (5), qu'un vice-amiral et un lieutenant-général, le commandeur de Nuchèze (6) et le chevalier Paul (7), usèrent leur patience à dresser « le plus jaloux et le plus difficile prince du monde (8). » Comment corriger en effet l'étroitesse d'esprit et la manie d'entrer dans le détail et de

(1) 20 février 1662 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 252).

(2) Vendôme mourut le 22 octobre 1665.

(3) *Mémoires de M. de ****. — *Journal de Jean* Vallier, éd. H. Courteault, t. III, p. 353.

(4) Colbert de Terron à Colbert. 30 mai 1666 (A. Jal, t. I, p. 499).

(5) Vendôme à Nuchèze. 7 décembre 1661 (Archives de Nuchèze : A. Jal, *Dictionnaire critique*, art. Beaufort).

(6) « Il veut faire les choses comme il lui plait, et je n'en peux pas répondre. » Nuchèze à Colbert. 23 avril 1662 (B. N., Mélanges Colbert 108, fol. 216).

(7) Le chevalier Paul à Colbert. 15 mars 1665 (H. Oddo, p. 185).

(8) La Guette à Colbert. 3 janvier 1662 (B. N., Mélanges Colbert 107 *bis*, fol. 1075).

faire les fonctions des officiers subalternes, au lieu d'apprendre le métier de général. Une façon de donner des ordres confus et parfois contradictoires sans prendre l'avis des officiers supérieurs (1), une « précipitation à décider sur la marine sans y avoir fait de réflexion (2), » tels sont, jugés par Colbert, des défauts capitaux qui n'échappent point non plus à la perspicacité du roi (3).

On vit même cette chose inouïe : un gouvernement, et quel gouvernement! confesser le « défaut d'expérience de M. de Beaufort » et demander à nos alliés des Pays-Bas « quelqu'un de leurs plus expérimentés capitaines pour mettre sur le vaisseau amiral de France et servir de conseil à M. le duc de Beaufort (4). »

Au lieu que toute impulsion doit venir d'en haut, aucun des successeurs de Richelieu et de Brézé dans la grande maîtrise de la navigation n'a été un entraîneur d'hommes, un excitateur d'énergie, un « Premier moteur, » selon la jolie définition d'un voyageur médiéval (5).

Un « Premier moteur, » c'est ce que sera pour la marine Jean-Baptiste Colbert. De son fauteuil ministériel, il « tâche d'animer tout le monde (6). » Écœuré de « ne voir dans nos gens de marine qu'une ambition fort bornée, je ne sais pas, disait-il, quand nous serons heureux d'en trouver quelqu'un qui veuille faire quelque chose d'extraordinaire et relever la réputation des armes maritimes du Roy par

(1) Colbert à Colbert de Terron. 18 juin 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 85).

(2) Quoi que fasse Beaufort pour s'en disculper. 21 octobre 1662 (A. Jal, art. cité).

(3) « J'ai bien plus de confiance en la valeur de mon cousin qu'en plusieurs résolutions où elle pourroit le porter. » Louis XIV à Vivonne. 28 avril 1664 (*Œuvres de* Louis XIV, t. V (1806).

(4) Louis XIV aux États généraux des Pays-Bas. 26 février 1666 (B. N., Cinq-Cents Colbert 126, fol. 80).

(5) Cf. *supra*, t. 1, p. 264.

(6) Colbert à Colbert de Terron. 29 janvier 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 49).

quelque action éclatante (1). » Prébendiers endormis dans la douce quiétude des *beati possidentes,* les capitaines des galères, par exemple, attendent la belle saison (2) pour promener leurs « demoiselles, » — ainsi les appelle dédaigneusement Du Quesne (3), — n'ayant d'autre souci que d'en prolonger la vétuste existence aux frais du Trésor. Et que les contrôleurs de la marine demandent à l'un d'eux la justification de ses dépenses : « Je n'ay à donner compte à personne, » répliquera, en leur tournant le dos, Jacques de la Haye Du Plessis Brossardière (4). Et ainsi du reste.

Autre défaut : dans la marine traînent encore des relents de Fronde : « De grace, Monseigneur, écrivait Du Quesne, faite que nous ayons la paix dans ce corps, affin que nous servions tous le Roy avec alégrece (5). » « Tous nos vieux officiers ont dans la teste des maximes dont ils ne se peuvent déprendre (6), un esprit d'altercation et d'inimitié les uns contre les autres si contraire au service du roy (7) » que celui-ci en est « scandalisé (8). » A réformer cette mentalité, « Colbert n'épargna ni avis, ni instructions, ni récompenses. Il y employait surtout ces manières polies et engageantes qui font sentir aux gens de mérite l'estime et

(1) Colbert à Colbert de Terron. 6 et 19 février 1671 (Archives Nat., *Marine* B²14, fol. 75, 91 : Calmon-Maison, *le Maréchal de Château-Renault*, p. 30). — Colbert au marquis de Martel. 17 mai 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 240).

(2) « Le moindre nuage épouvante » les galères, écrit Colbert au chef d'escadres des galères de Manse. 27 juin 1677 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2ᵉ p., p. 59).

(3) *Documents d'histoire*, édités par E. Griselle (1911), p. 103.

(4) 18 avril 1658 (B. N., Franç. 20660, fol. 68).

(5) Du Quesne à Colbert. Messine, 6 mai 1676 (Lettre qui appartenait à M. Charles Cunat, historiographe malouin, copiée dans B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 216).

(6) Colbert à Colbert de Croissy. 27 septembre 1673 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2ᵉ p , p. 509).

(7) Colbert à d'Almeras. 1ᵉʳ juillet 1673 (*Ibidem,* p. 496).

(8) Colbert au marquis de Martel. 1ᵉʳ janvier 1666 (*Ibidem,* t. III, p. 29).

le discernement que l'on fait d'eux. Il avait soin d'expliquer ses intentions d'une façon claire et bien circonstanciée et ne connaissait point cette politique dangereuse des ordres ambigus qui s'interprètent suivant l'événement et qui laissent aux ordonnateurs la gloire des heureux succès et la liberté de rejeter sur l'exécution le blâme des mauvais. Il abandonnait volontiers à ceux qu'il mettait en œuvre le choix des moyens, voulant que, dans les occasions où la diligence est nécessaire (et elle l'est presque toujours dans les opérations de marine), un homme en place sût vaincre les petites difficultés et prendre sur lui les partis les plus convenables au service (1). »

« De l'application, de la diligence et du feu (2), » voilà ce qu'il demande : et aussi, de la dignité. Au chef d'escadre d'Alméras qui quête son appui : « Vous me dites que vous estes ma créature, écrit-il (3). Il n'y a qu'un créateur dans le ciel qui est Dieu et un créateur dans l'Estat qui est le Roy, lequel élève et récompense ceux qui ont l'honneur de le servir, suivant leur mérite et application. »

Autrement féconds que les *Maximes* désenchantées de La Rochefoucauld ou le scepticisme de La Bruyère, les axiomes directeurs de la politique colbertine ne dénigrent, ni ne dissèquent la société. Ils la moralisent par des principes de vie. Au lieu de dépeindre des *Caractères*, ils en forment.

Dans une formule lapidaire, Colbert inscrivait au fronton de son ministère la condamnation du favoritisme : « Le Roy ne donne les charges de la marine qu'au mérite et non à la recommandation. Il n'y a qu'un moyen de parvenir

(1) Pidansat de Mairobert, *Principes sur la Marine tirés des dépêches de Colbert*, publiés en appendice des *Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 708.

(2) Colbert à Seignelay. 16 février 1678 (B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 280).

(3) 20 avril 1668 (Archives de la famille Bossolaschi, copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 71).

dans le service : le temps et les belles actions (1). » La Bruyère disait : « Sa propre industrie ou l'imbécilité des autres. » Le temps! Avec un sens tout moderne des revendications sociales, la création d'une liste d'ancienneté constitue pour les officiers, pour ceux « qui prétendent avoir esté mis hors de leur rang (2), » la meilleure sauvegarde contre les passe-droits. Un Saint-Simon, ami de l'intrigue, en sera scandalisé.

Ah! pour les courtisans, quelle abomination de ne plus se pousser par la faveur, de ne plus « passer sur le ventre » d'autrui (3). « Vous n'avez que faire d'aller à la Cour, écrit le duc de Beaufort à un de ses officiers (4). Ce n'est pas là qu'on fait valoir ses services. » Un autre capitaine de vaisseau reçoit d'une cousine le judicieux conseil de ne pas effaroucher par ses démarches tel de ces ministres « qui appréhendent plus que toutes choses les gens inquiets et intrigants (5). » Et elle ajoutait : « Vous avez fait des merveilles. Mais continuez à vous aider, car mon crédit est médiocre; et ce que vous avez fait, sera [votre meilleure recommandation] auprès du Roi et aura plus de succès que les offices de tout ce qu'il [y] a de dames en France (6). »

(1) Colbert à Médavy de Grancey. 1669 (Archives Nat., *Marine* B²9, fol. 492, 523); et au comte de Blénac. 11 décembre 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 408).

(2) Et qui produisent en conséquence leurs lettres d'offices; nous avons des spécimens de ces réclamations à la date du 29 octobre 1673 (B. N., Clairambault 867, fol. 99). — Les règlements relatifs à la liste d'ancienneté sont du 1er avril 1672 et du 15 janvier 1676.

(3) « Quelques capitaines que le crédit de M. de Mortemart m'a fait passer sur le ventre. » Le chevalier de Saint-Geniès à Cabart de Villermont. Toulon, 16 juillet 1684 (B. N., Franç. 22799, fol. 172). — C'est en 1668 qu'une quinzaine d'officiers avaient demandé la création d'une liste d'ancienneté (A. JAL, t. I, p. 536).

(4) G. d'Alméras. Brest, 10 décembre 1666 (Archives de la famille Bossolaschi, copie dans B. N., Nouv. acq. franc. 9390, fol. 55).

(5) *Mémoires du marquis de* VILLETTE, édités par MONMERQUÉ pour la société de l'histoire de France, p. VII.

(6) Mme de Maintenon à M. de Villette à Messine. 26 février 1676

La cousine en question devint, au soir du grand siècle, la compagne du roi. Pour le malheur de la marine, elle oublia le conseil donné au capitaine de vaisseau Villette-Mursay. Et un sobriquet énergique cingla dans la marine les créatures de Mme de Maintenon : *les bâtards du cotillon* (1). Que les temps seront alors changés! Les officiers de marine viendront faire leur cour à Versailles, alors que le rigide Colbert les invitait à ne pas s'attarder aux délices d'un séjour où se perdaient les qualités et le coup d'œil du marin (2).

Autre contraste! Huguenotte convertie, Mme de Maintenon n'aura pas la tolérance de « Monsieur Colbert qui ne pense, dit-elle, qu'à ses finances et presque jamais à la religion. » Avec les débuts de la favorite, coïncident les proscriptions. L'ordre « d'oster petit à petit du corps de la marine tous ceux de la Religion prétendue Réformée (3), » prélude à la révocation de l'édit de Nantes, sous le prétexte que « le consistoire est un dangereux gouvernement qui fait les Républicains (4). »

Écoutez au contraire les paroles de concorde de Colbert, qui respecte les consciences, mais non la débauche : « Travaillez à réunir tous les cœurs et à les faire conspirer au bien du service (5). — Montrez plus de chaleur que qui que ce soit : et servez d'exemple à tous les autres officiers pour supprimer toutes les chicanes (6). — Il se commet

(*Correspondance générale de Madame* de Maintenon, éd. Th. Lavallée. Paris, 1865, in-12, t. I, p. 298).

(1) Journal de l'écrivain de *l'Écueil*, publié par Jules Sottas, *Une escadre française aux Indes en 1690*. Paris, 1905, in-8°, p. 229.

(2) Lettre de l'ambassadeur vénitien Contarini. 13 janvier 1678 (B. N., Italien 1886, p. 155).

(3) 14 avril 1860 (*Mémoires du marquis de* Villette, p. 177 note).

(4) B. N., Franç. 7044, fol. 28. — Eugène Guittart, *Colbert et Seignelay contre la Religion réformée*. Paris, 1912, in-8°, p. 28.

(5) Colbert au marquis de Martel. 1er janvier 1666, cité.

(6) Colbert à Des Ardents. 7 mai 1674 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 517).

des débauches infâmes dans la marine : appliquez-vous à connoistre ceux des officiers qui sont accusés de ces désordres (1). — Soyez bien persuadé de deux vérités (2) : l'une, que vous ne pourrez rien faire pour votre gloire et vos avantages particuliers qu'en contribuant à la gloire et aux avantages de ceux qui vous commandent, et l'autre, que vous ne trouverez de disposition ni en moy, ni en mon fils à recevoir des traits de malignité contre qui que ce soit. Il n'y a rien à quoy le Roy nostre maistre s'applique davantage qu'à establir une subordination aveugle des inférieurs aux supérieurs. » « Point de quartier à cet égard (3). Point d'excuses envers le maistre (4). » — Que nous voilà loin du temps où le grand maître de la navigation, Beaufort, disait de trois de ses capitaines : « MM. de Thurelle, Villepars et Rabesnières sont des manières d'amiraux qui ne rendent compte de leurs actions qu'autant qu'il leur plaist (5). »

Pour l'inflexible ministre, la discipline est chose sacrée qu'on ne transgresse pas en vain. Il ne souffre « ni chicane, ni difficulté, de quelque nature qu'elles soyent, sur le fait de l'obéissance dans la marine (6). » Château-Renault, un chef d'escadre, tarde à obéir... « Si Sa Majesté reçoit encore une lettre de vous par laquelle elle voye que vous n'ayez point exécuté son ordre, elle enverra celuy de vous faire arrester sur vostre bord (7). » Et à un intendant : « Exécutez avec vigueur et sans aucune circonspection l'ordre qui vous est donné de destituer les capitaines qui

(1) Colbert à Vauvré. 31 janvier 1682 *(Ibidem*, t. III, p. 217).
(2) Colbert à Valbelle. 1er juin 1676 *(Ibidem*, t. III, 2e p., p. 11).
(3) Colbert à Colbert de Croissy. 7 juillet 1673 *(Ibidem*, t. III, p. 499).
(4) Colbert à Colbert de Terron. 22 avril 1672 *(Ibidem*, p. 427).
(5) Beaufort à G. d'Alméras. Brest, 10 décembre 1666 (Archives de la famille Bossolaschi; copie dans B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 55).
(6) Colbert à Gabaret, 12 octobre 1674 *(Lettres de* Colbert, t. III, p. 531, note).
(7) Colbert à Château-Renault, 2 octobre 1675 *(Ibidem*, p. 565).

ne voudront pas se soumettre au règlement (1). » « L'indulgence dans des matières contraires à la discipline n'est pas une qualité (2). »

Des châtiments exemplaires, l'envoi du lieutenant-général de Martel à la Bastille pour avoir osé à l'étranger critiquer son chef (3), donnent aux paroles du ministre un saisissant relief. Pour avoir été absent du bord au moment où *le Rouen* a fait naufrage en rade du Havre, le capitaine Pierre Guérusseau Du Magnou est condamné par contumace à avoir la tête tranchée : en attendant d'être exécuté, il le sera « par effigie dans un tableau attaché à une potence. » L'enseigne et le maître d'équipage, condamnés aux galères pour impéritie, font préalablement « amende honorable au prétoire de la justice de la ville du Havre et ensuite à l'endroit du bassin devant un des vaisseaux de Sa Majesté, nuds, en chemise, la corde au col (4). »

Et voici l'envers du tableau, le sublime spectacle d'un commandant qui de son vaisseau se fit un cercueil. Au large d'Ouessant, le 21 octobre 1679, *le Conquérant* défoncé par les lames d'une mer en furie sombrait, quand parut un navire anglais accouru au canon d'alarme. « Enfans, sauve qui peut, » cria le capitaine Cyprien Chabert à ses matelots, épuisés par la terrible lutte qu'ils soutenaient depuis la veille avec six pompes en batterie. Quand le dernier d'entre eux eut quitté le bord, stoïque, Cyprien

(1) Colbert à de La Guette. 8 décembre 1662 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 288).

(2) Colbert à Château-Renault. 29 avril 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 97). Le préambule d'un règlement du 14 juillet 1675 débute ainsi : « Depuis assez longtemps, les officiers généraux, les capitaines et autres officiers de la marine se dispensent facilement de l'exécution ponctuelle des ordres » de Sa Majesté (A. Jal, t. I, p. 278).

(3) Seignelay à Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres. 17 septembre 1673 (A. Jal, t. II, p. 121).

(4) Arrêts de l'amirauté du Havre des 8 et 10 mars 1670 (Alphonse Martin, *la Marine militaire au Havre*. Fécamp, 1899, in-8°, p. 104).

Chabert, « ayant enfoncé son chappeau dans sa teste, se retira dans sa chambre » pour accompagner son vaisseau dans l'abîme (1). Voilà le fruit des leçons d'énergie données par Colbert : « Un capitaine doit être à l'égard de son vaisseau ce qu'un gouverneur est à l'égard d'une citadelle. — Il est de son devoir de le faire sauter plutôt que d'avoir la honte de le remettre entre les mains de l'ennemi (2). »

Qui ne sait se sacrifier, qui ne sait obéir, est indigne de commander, telles sont « les véritables maximes de la guerre : » elles mettront sur « un pied de bravoure et d'habileté (3) » jusqu'alors inconnues la marine de guerre : elles lui feront prendre, suivant les termes du duc de Beaufort, « un vol plus grand que jamais (4). » Elles banniront « cette licence à quoy les officiers s'estoient insensiblement accoustumés (5) » et leur donneront l'esprit d'offensive qui est l'essence de la victoire (6)...

... A une condition : c'est que le choix des hommes réponde à la sûreté des principes. Et Colbert de faire appel aux chevaliers de Malte (7), à l'Ordre de Notre-Dame du

(1) La Touche à Pierre Arnoul. La Rochelle, 27 octobre 1679 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 339); et enquête sur le naufrage (Archives Nat., *Marine* B³32, fol. 518 : cf. ci-dessous le chap. *Deux grands marins*).

(2) Colbert à Colbert de Terron. 11 décembre 1670; — et à de Seuil. 24 juillet 1675 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 315 et 550).

(3) *Mémoires de l'abbé de* Choisy.

(4) Beaufort à G. d'Alméras. Brest, 15 juillet 1668 (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 73).

(5) Relation de la campagne du comte d'Estrées. 1670 (Archives Nat., *Marine* B⁴301, fol. 165).

(6) C'est ainsi que le capitaine de Gorris la Guerche en vient à refuser d'obéir au chef d'escadre Dumé d'Aplemont, parce qu'un pacifique retour à Toulon lui ravirait l'honneur de participer à « une action d'éclat sous le pavillon rouge. » (Gorris à Dumé d'Aplemont. Malte, 11 février 1671 : Borély, *Histoire de la ville du Havre*, t. III, p. 87).

(7) Colbert à Arnoul. 30 août 1669 : savoir « le nom de tous les chevaliers de Malte qui arment en cours et leur réputation, afin que le Roy puisse choisir les plus braves pour servir sur ses armées navales » (Archives Nat., *Marine* B^{9}_{1}, fol. 153).

Mont-Carmel (1) et aux mousquetaires du roi (2) pour alimenter le corps des officiers de marine, dont rien ne peint mieux l'extraordinaire pénurie que le bizarre recrutement du grand état-major : un lieutenant-général des troupes de terre (3) et deux mestres de camp de cavalerie (4) pour amiraux ; « un maître des requêtes transfiguré en homme de guerre (5), » un officier des troupes de Turenne (6) et un ex-abbé (7), devenu colonel, pour chef d'escadre ! ...

Et nunc erudimini. Tous ces marins d'occasion, si braves soient-ils, seront victimes de leur présomptueuse inexpérience. Esprit brouillon au point de se voir maintes fois inviter par Colbert à « changer de style, » comme si le style n'était pas la marque indélébile du caractère ; le vice-amiral comte Jean d'Estrées indispose par ses fausses manœuvres les amiraux britanniques et contribue par là à la rupture de l'alliance anglaise : puis, son impéritie met au plein sur les récifs des îles Aves toute une escadre, naufrage effroyable qui nous coûte des centaines d'hommes et cinq cents canons. Des deux mestres de camp de cavalerie envoyés comme amiraux par delà la Ligne d'équinoxe, l'un, François de Lopis de Mondevergue, est révoqué pour insuffisance et meurt de chagrin dans les cachots de Saumur ; l'autre, Jacob Blanquet de La Haye, faute d'attaquer à Ceylan l'escadre hollandaise, se laisse grignoter par elle, perd un à un tous ses vaisseaux et est rapatrié en France prisonnier de l'ennemi. Aux Antilles, le maître des requêtes Antoine Le Febvre de La Barre laisse détruire

(1) Cf. *infra* le chapitre sur l'escadre de l'Ordre du Mont-Carmel.

(2) « Sur toutes les galères, il faudroit mettre quatre mousquetaires de la Compagnie du Roy pour y servir volontaires, lesquels se rendroient en peu d'années bons capitaines de galères. » 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 143).

(3) Jean, comte d'Estrées.

(4) François de Lopis de Mondevergue et Jacob Blanquet de La Haye.

(5) Antoine Le Febvre de La Barre.

(6) François-Louis de Rousselet, chevalier de Château-Renault.

(7) François-Bénédict Rouxel de Médavy, marquis de Grancey.

toute sa flotte le long de la plage du Port Saint-Pierre à la Martinique, pour n'avoir pas su prendre position dans le cul-de-sac fortifié du Fort-Royal qui verra, un peu plus tard, un de nos plus beaux faits d'armes navals. Combien contraste l'inexpérience de ces marins d'occasion avec les brillantes qualités manœuvrières de vieux loups de mer comme Du Quesne ou de valeureux chevaliers de Malte comme Valbelle et Tourville.

Mais voyez le paradoxe. Tandis que l'aristocratique cardinal de Richelieu appelait au commandement les plébéiens et « plutôt de gros mariniers vaillants, nourris dans l'eau de mer et la bouteille, que des chevaliers frisés (1), » le petit-fils des drapiers rémois ne confiera les vaisseaux du roi qu'à des « gens de bonne famille (2), » à « des gens de qualité et qui ayent du bien (3), » en vertu de cet axiome nouveau : « L'officier est l'âme du vaisseau : entre tous les officiers, ceux-là sont les plus considérables qui adjoutent la naissance et la noblesse aux autres qualitéz nécessaires, parce que le soldat et le mathelot ont pour eux plus de respect et d'obéissance (4). » Le naufrage du vice-amiral d'Estrées aux îles Aves amena le ministre à résipiscence : « Nos anciens capitaines de marine, néz matelotz et nourris dans la mer, ne seroient point tombéz dans un aussy funeste désastre que celuy-là, avouait Colbert : par conséquent, il les faut cultiver et avoir le rolle de tous les capitaines marchands qui sont habil navigateurs, pour s'en servir dans les occasions (5). »

(1) Cf. *supra*, t. IV, p. 599 : Richelieu au commandeur de La Porte, 30 juin 1627.

(2) Colbert à Colbert de Terron. 2 mars 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 64). — « Pour répondre au mémoire de mon fils. » 8 août 1673 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 123).

(3) Ce que conseillait Beaufort en 1662 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 272).

(4) B. N., Thoisy 90, fol. 398.

(5) 1678 (Archives Nat., *Marine* B48, fol. 254).

... Mais dans les occasions seulement. Et telle était la morgue du temps que le marquis de Langeron osera dire du grand Du Quesne que « c'étoit un homme de rien (1). » Que nous étions éloignés du système anglais qui choisissait les capitaines de vaisseau « sur la réputation qu'ils s'étaient acquise dans les vaisseaux marchands, où il se trouve quelquefois des occasions aussy chaudes que dans la guerre (2). » Seuls et par dérogation à l'Ordonnance qui défendait passements et broderies, des gentilshommes portèrent l'uniforme adopté par Colbert (3) pour les officiers de marine, « un justaucorps de couleur bleue, garni de galon d'or ou d'argent jusqu'au nombre de quatre (4), » avec écharpe de satin blanc et bas de soie cramoisie; pour exciter l'émulation, il avait inventé cette petite chose à laquelle les Français sacrifient leur vie : une marque d'honneur, le galon. Et voici la conception que se fait le ministre d'un état-major idéal : « Je voudrais mettre toujours ensemble un bon capitaine gentilhomme, un lieutenant et un enseigne de mesme, avec trois officiers matelots en second, le tout d'un mesme pays en amis, en sorte qu'ils puissent bien s'accommoder ensemble (5). »

A cette réserve près que leur recrutement n'est pas ouvert à tous, la sélection des officiers d'avenir est entourée des plus sérieuses garanties. La valeur de chacun, « soit

(1) Rapport du commissaire général de Combes. 15 novembre 1707 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 392).

(2) « Remarques faictes par le sieur Arnoul sur la marine d'Hollande et d'Angleterre. » 1670 (B. N., Cinq-Cents Colbert 201, 2ᵉ p., p. 18).

(3) « Le juste-au-corps en une forme et manière » aurait été adopté pour établir l'égalité entre les officiers de marine et empêcher des prodigalités ruineuses pour les officiers pauvres (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 336).

(4) Ordonnance du 3 mars 1665 (Archives Nat., *Marine* B²8, fol. 14 v° : *Édits, déclarations, règlemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°, p. 722).

(5) Colbert à Colbert de Terron. 4 novembre 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 185).

pour les actions de bravoure, soit pour les manœuvres, soit pour la conservation des équipages et la propreté du vaisseau (1), » est l'objet d'une fiche signalétique transmise au ministre par l'intendant. Rien de plus honnête et de plus perspicace que ces notes confidentielles : nous en pouvons juger par celles qui subsistent pour les départements de Brest et Rochefort. En deux traits, l'intendant de Demuin caractérisera la valeur relative de deux chefs d'escadre : « Mr Gabaret, peu actif et d'une eslévation médiocre, n'ayant pas le relief nécessaire pour estre à la teste d'un corps. — Mr le chevalier de Tourville, bon officier, uniquement appliqué à son mestier où il s'instruit tous les jours, capable de mettre la discipline dans la marine, et distingué par sa valeur (2). » L'histoire ne saurait mieux juger.

C'est que le grand ministre demande aux intendants, ses subordonnés directs, d'être des esprits nets, aussi ennemis du « galimatias (3) » administratif que du « fatras des pièces inutiles (4), » de même qu'il demande aux officiers d'épée d'être des « instruments tranchants (5). » Tout « défaut de prévoyance et d'application » est repris très rudement (6) ; et s'il y a récidive, si l'intendant compromet les mesures « prises pour establir un bon ordre

(1) Colbert à de Seuil. 14 octobre 1673 (Archives Nat., *Marine* B²24, fol. 499).

(2) « Liste des officiers de marine du département de Rochefort », avec leurs notes signées de l'intendant « DE DEMUIN ». Rochefort, 13 juillet 1673 (B. N., Clairambault 867, fol. 290). — « Mémoire concernant les officiers des vaisseaux qui sont du département de Brest, » signé de l'intendant « DE SEUIL. » Brest, 3 mai 1681 (*Ibidem*, fol. 327).

(3) Colbert à Arnoul fils, intendant à Toulon. 15 juin 1671 (*Lettres de Colbert*, t. III, 2e p., p. 111). — « Le secrétaire d'Estat doibt voir par leurs yeux tout ce qui se passe dans les ports » (*Ibidem*, p. 138).

(4) Colbert à Brodart, intendant des galères. 20 septembre 1677 (*Ibidem*, p. 64).

(5) PIDANSAT DE MAIROBERT.

(6) Colbert à Arnoul fils. 22 février 1678 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 83).

dans la marine, » une lettre glaciale lui signifiera sa révocation :

« Vous pouvez compter dès à présent que le Roy ne peut plus se servir de vous, ni dans l'employ que vous occupez, ni dans aucun autre (1). »

VI

LA HIÉRARCHIE NAVALE

Mais la réforme capitale de Colbert consiste à mettre fin à l'incohérence qui investissait de droits souverains le chef de la marine. Réservant exclusivement à la Couronne les nominations d'officiers jadis dévolues au grand maître de la navigation, il tient pour nulle et non avenue toute provision qui n'émane point du roi (2). En conséquence, le jour même où le petit comte de Vermandois fut nommé amiral de France (3), tous ses subordonnés, le vice-amiral du Ponant (4), les deux lieutenants-généraux (5), les chefs d'escadre de Provence, Poitou, Normandie et Dunkerque (6), les capitaines, reçurent également leurs provisions d'offices.

(1) Colbert à Arnoul fils. 16 novembre 1679 (*Ibidem*, p. 173). — Et au commissaire de Séraucourt : vos « lettres sont pleines de vos louanges; mais le malheur pour vous veut que vous soyez le seul qui les publiiez. » 26 novembre 1677 (*Ibidem*, p. 72). — Sur les divers intendants de la marine au temps de Colbert, cf. D. NEUVILLE, *État sommaire des archives de la marine*, p. 29.

(2) Mémoire de COLBERT prouvant que le roi seul, et non l'amiral, a droit de nommer les capitaines (GUÉRIN, *Histoire maritime de la France*, t. III, p. 489).

(3) Le 12 novembre 1669 (Archives Nat., *Marine* B³8, fol. 170 v°-181).

(4) Jean, comte d'Estrées. La vice-amirauté du Levant resta vacante.

(5) Abraham Du Quesne et le marquis de Martel, lieutenants généraux des 26 janvier 1656 et 27 août 1667 (Didier NEUVILLE, *État sommaire des archives de la marine antérieures à la Révolution*. Paris, 1898, in-8°, p. 322). Un troisième lieutenant fut nommé en 1676.

(6) Provence : Guillaume d'Alméras, 9 octobre 1662; — Poitou : Ma-

Chose étrange, sous un roi dont le bon plaisir faisait loi, la légendaire ténacité des Bretons avait eu raison de la volonté royale et maintenu, en dépit des remontrances du Parlement (1), l'hégémonie maritime de leur « province et duché : » la Bretagne, exclue du ressort de l'amiral de France (2), prétendait ne relever que de son gouverneur, en « possession du titre d'amiral de Bretagne, marque de l'ancienne souveraineté » du vieux duché. Et le gouverneur voulait avoir, comme l'amiral de France, une compagnie de cent gardes-marines et une académie navale, « séminaire inépuisable de bons officiers (3), » qui de fait exista à Saint-Malo (4). Si bien que, en dehors de Brest qui relevait du grand chef de la marine française, le reste des ports de Bretagne était de l'obédience maritime du gouverneur : et la garde des côtes de la province fut confiée à l'escadre de l'Ordre du Mont-Carmel.

Même amputés du droit souverain de nommer les officiers de marine et restreints aux attributions militaires et judiciaires (5), les pouvoirs de l'amiral de France restaient considérables. Leur délégation à un enfant était un non-sens qu'on voulut corriger. Mais le personnage auquel on les proposa, le général des galères Rochechouart de Vivonne, en bon courtisan, se déroba, de peur de se faire

thurin Gabaret. 30 novembre 1669; — Normandie : François Thiballier de Thurelle. 12 novembre 1669; — Dunkerque : commission en blanc. Le nombre des chefs d'escadre fut porté à six en 1673. Les deux autres furent au titre de la Guyenne et du Languedoc.

(1) Colbert au procureur général du Parlement. 30 novembre 1669, 20 janvier 1670 (B. N., Franç. 17413, pièce 164).

(2) 12 novembre 1669 (Archives Nat., *Marine* B²8, fol. 176).

(3) Placet du gouverneur de Bretagne aux États de la province (B. N., Thoisy 90, fol. 398).

(4) Colbert aux maire et échevins de Saint-Malo. 10 septembre 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 163). — Nous verrons ci-dessous qu'il y eut, pour la Bretagne, une rédaction spéciale de l'Ordonnance sur la marine. — Pour l'escadre de l'Ordre du Mont-Carmel, voir ci-dessous.

(5) « Instruction pour mon fils pour bien faire la première commission de ma charge. » 1661 (*Ibidem*, t. III, 2ᵉ p., p. 46).

du bâtard du roi un futur ennemi (1). Le maréchal de Bellefonds qui avait collaboré en 1666 au plan de la campagne navale (2) et sollicité le commandement d'un vaisseau (3), esquissa une candidature qui n'eut aucun succès (4). Et ce fut en définitive le comte Jean d'Estrées qui recueillit, sous le titre de vice-amiral du Ponant, l'héritage du duc de Beaufort (5). Il n'y eut d'autre vice-amiral que lui.

De la hiérarchie navale, Colbert fixa les points encore obscurs avec ce souci de l'ordre qui est la caractéristique du règne. Les deux lieutenants-généraux sont assimilés comme grade à ceux de l'armée de terre. « Les chefs d'escadre sont les mestres de camp des capitaines (6), » « les capitaines sont réputés colonels (7). » L'intendant a sur le chef d'escadre la préséance à terre, ainsi que dans les conseils de discipline (8). En une formule lapidaire, Colbert a défini les rôles respectifs du général des galères ou du chef d'escadre et de l'intendant : « Toute la guerre à M. le Général ; toute la justice, police et finance à l'inten-

(1) Vivonne à Duché de Vancy, 5 mai 1671 (*Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de* Vivonne, éd. J. Cordey, p. 63).

(2) « Mémoire sur la résolution que le Roy a prise après avoir entendu les sieurs marquis de Bellefonds et Du Quesne pour l'entretènement de ses forces maritimes. » 23 octobre 1666 (Archives Nat., *Marine* B[3]4, fol. 229, 245).

(3) Le 6 décembre 1666 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 473).

(4) Bernardin Gigault de Bellefonds inspecte pourtant en 1669 les ports et les fonderies (D. Neuville, *les Établissements de l'ancienne marine*, p. 93).

(5) Moyennant indemnité aux héritiers de Beaufort (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 585).

(6) Mémoire de Colbert pour prouver que l'amiral n'a pas le droit de nommer les capitaines de vaisseau (Guérin, *Histoire maritime de la France*, t. III, p. 489).

(7) Vivonne à Duché de Vancy. 10 mars 1671 (*Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de* Vivonne, p. 34).

(8) Règlement du 21 mars 1668. Ce règlement, comme les suivants, est imprimé dans les *Édits, déclarations, règlemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°.

dant (1). » Vis à vis du lieutenant-général, le chef d'escadre prétendrait à l'indépendance et au commandement entier dans les ports de son département, » si une brève note ne le rappelait à l'ordre (2). Les capitaines en second, qui font un stage d'apprentissage au commandement, sont subordonnés aux « anciens lieutenans (3); » ceux-ci relèvent des capitaines de frégates légères (4), qui ont aussi le pas sur les capitaines de brûlots (5).

En marge de la flotte régulière, nous comptâmes deux escadres exotiques ayant capitaines généraux et bases à part : les frégates de l'Ordre du Mont-Carmel à Saint-Malo, les galères du marquis génois Ippolito Centurione à la Ciotat. Centurione, propriétaire d'une forte escadre jusque-là entretenue à la solde de l'Espagne (6), avait conquis sur mer la renommée et la richesse : la renommée, en livrant bataille avec un seul navire aux quatre-vingts galères du capoudan-pacha (7); la richesse, en se mettant en mesure de nous vendre toute une escadre de haut bord (8), sans préjudice de l'escadre de galères qu'il nous amenait (9).

(1) Arnoul à Colbert. 4 février 1668 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 539).

(2) 12 mars 1672.

(3) 24 mars 1672.

(4) 18 juin 1672.

(5) 14 décembre 1674.

(6) Suivant traité du 25 décembre 1664, il servait l'Espagne dans les mers de Sicile en qualité de capitaine général des sept vaisseaux et de la patache lui appartenant (C. Fernandez Duro, *Armada Española,* t. V, p. 424). — Inventaire de ses galères (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 220 v°. — D. Neuville, *État sommaire des archives de la Marine,* p. 231, note 2).

(7) [De La Haye-Ventelet], *Lettre d'un ambassadeur de France à Constantinople au roy Louis XIV; contenant une relation de son ambassade,* publiée dans la *Continuation des mémoires de littérature et d'histoire.* Paris, 1727, in-8°, t. IV, p. II, 283.

(8) De ses cinq vaisseaux, nous n'achetâmes que *la Princesse-du-Ciel, le Saint-Augustin* et la *Frégate de Portugal,* de 40, 44 et 48 canons (Archives Nat., *Marine* B⁵1, fol. 345. — Bibl. de la Marine, ms. G. 1).

(9) Une capitane, une patronne et une galère ordinaire, suivant contrat

« Élever des jeunes gens de bonne famille dans les emplois de marine (1) » est la constante préoccupation de Colbert. Aussi, dès l'année où il devient titulaire du ministère de la marine, provoque-t-il la création de collèges spéciaux à Saint-Malo (2), à Bordeaux (3), à Montpellier (4)... avec l'assistance du chevalier Gabriel Peschard, baron de Bossac, et de l'Ordre du Mont-Carmel (5).

Mais « tirer les enseignes du collège ou de l'académie » est aussi vain, à l'estime d'un chef d'escadre (6), que de leur faire l'apprentissage de volontaires, « mestier où on n'apprend jamais rien en mangeant les poullets du capitaine. » Qu'ils sortent du rang en commençant par faire à bord le maniement du mousquet! Et l'on voyait, à bord de certains vaisseaux, des enfants de treize ans qui avaient déjà trois campagnes et des blessures (7).

La tradition est que les futurs officiers servent comme gardes du pavillon ou gardes de l'étendard. Ceux-ci ont le prestige de l'uniforme fort seyant que leur a donné en 1670 le général des galères, une casaque bleue brodée d'un grappin, et que le même Vivonne change en 1681 en un justaucorps écarlate, avec culotte et bas de même, et bandoulière de velours bleu. Ceux-là sont embrigadés, depuis le 24 décembre 1669, en deux détachements, l'un pour le Ponant,

du 11 décembre 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 395. — Archives Nat., K. 1355, n° 1).

(1) Colbert à Colbert de Terron. 29 juillet 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 163, note).

(2) Colbert au maire de Saint-Malo. 10 septembre 1669 (*Ibidem*).

(3) Colbert au commissaire général des fortifications, chevalier de Clerville. 12 février 1669 (D. NEUVILLE, p. 99).

(4) En 1671, à Paris en 1677.

(5) Suivant lettres-patentes du 31 octobre 1669 (GAUTIER DE SIBERT, *Histoire des Ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*. Paris, 1772, in-4°, p. 375).

(6) Guillaume d'Alméras, Mémoires de 1667 communiqués par Mme Bossolaschi à Margry (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 56).

(7) *Relation d'un voyage fait en Provence, par M. L. M. D. P.* [DE PRÉCHAC.] Paris, 1683, in-12, 4e p., p. 81.

l'autre pour le Levant, sous les ordres d'un capitaine aux gardes françaises ayant brevet de colonel et rang après les chefs d'escadre, M. de Cajac. Pliés par des lieutenants, enseignes et maréchaux des logis à toutes les exigences de la discipline, « les Cajacs » reçoivent de maîtres d'hydrographie l'enseignement professionnel, de maîtres de dessin, de danse et d'escrime les connaissances nécessaires à un « honneste homme (1) » et leur entraînement s'achevait à bord des vaisseaux amiraux ou à bord d'une frégate-école spécialement aménagée pour eux. Nous apprenons, par les notes du capitaine Le Bret de Flacourt, commandant la frégate-école, que certains gardes avaient jusqu'à vingt ans de services. Leurs effectifs, sans cesse accrus et répartis entre les trois grands ports, avec dépôt à Indret pour les nouveaux convertis, atteignaient huit cents hommes à la mort de Colbert : *Lecti juvenes in navalem militiam conscripti octingenti.*

(1) Colbert à Brodart. 15 février 1670 : « L'intention du Roy est de ne conserver que 25 gardes des 49 de feu M. le duc de Beaufort... » — Colbert à Matharel, 5 juillet 1670 : « A l'égard des cent gardes de la marine qui sont à Toulon, j'ay cy devant envoyé à M. d'Infreville le règlement fait sur le nombre qui doit estre embarqué sur chaque vaisseau portant pavillon. » (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 203, 246). — Ordres du roi du 23 avril 1670 sur les gardes de la marine (Archives Nat., *Marine* B⁴301, fol. 357). — « Estat des hardes... que le sieur maréchal duc de Vivonne, général des galères de France, envoye à Marseille pour habiller la compagnie de ses gardes. » 1681 (A. Jal, *Glossaire nautique*, art. *Gardes de l'étendart*; cf. aussi les art. *Gardes de la marine* et *Capitaine-colonel*). D'après le dernier texte de Jal, M. de Cajac conserva le titre de capitaine-colonel du 24 décembre 1669 au 18 décembre 1671. Il devint simple capitaine d'une des compagnies des gardes de la marine à la suite d'un démêlé avec un officier général de la marine (Le P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*. Paris, 1733, in-4°, p. 189). — « La frégate *d'École* instituée pour l'instruction des jeunes officiers des vaisseaux et des gardes de la marine, » était en 1681 sous le commandement du chevalier de Flacourt. (*Mercure Galant*, janvier 1682, p. 241).

VII

L'INSCRIPTION MARITIME

L'accroissement de nos forces maritimes posait un grave problème, qui arrachait à Louis XIV ce mélancolique aveu : « Il est impossible de faire de grands armemens, si je ne trouve moyen de changer l'aversion presque insurmontable qu'ont les gens de mer de s'engager au service de mes vaisseaux (1). » Nos adversaires en étaient si bien persuadés qu'à la veille d'entrer en lutte contre nous, les Pays-Bas recevaient de leur ambassadeur en France ce dédaigneux rapport : « La France n'a pas de quoi fournir à la monture de quarante vaisseaux de guerre (2). » Manquait-elle donc de matelots? Non. « Au moindre témoignage que je donnai de ma volonté, écrivait plus tard Louis XIV, il s'en trouva une si grande abondance qu'au lieu de soixante vaisseaux que j'équipois, j'en aurois pu armer plus de cent. Des provinces presque entières s'étoient offertes à me servir (3). »

Quel était le secret de cette métamorphose et quel était le magicien? Le bon plaisir du roi n'y était pour rien. Rendons à Colbert ce qui était dû à son génie. Au système de la *presse*, à la levée par force (4), dont l'arbitraire et la violence provoquaient la désertion des matelots, il avait

(1) Louis XIV au duc de Beaufort. 19 avril 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 120).

(2) Rapport du 22 janvier 1672 (*Lettres de Pierre* de Groot *à Abraham de Wicquefort*, p. 64).

(3) *Mémoires de* Louis XIV, éd. de 1806, t. II, p. 73.

(4) Ordonnances d'avril 1635, 5 mars 1647, 14 avril 1654, 17 décembre 1665, 16 février 1667 (Jacques Captier, *Étude historique et économique sur l'inscription maritime*. Paris, 1907, in-8º, p. 19, 147. — B. N., Mélanges Colbert 143, fol. 177, 178, 278, 291).

substitué un régime plus souple, plus conforme aux tendances du caractère français. Tenant compte des judicieuses observations de certains intendants (1), il avait cherché à satisfaire les instincts de liberté et d'égalité des marins, au lieu de les traiter en « bêtes farouches » et d'en pendre pour l'exemple, comme le demandait le roi des Halles (2). Il avait d'abord songé à traiter avec les communautés maritimes pour obtenir annuellement de chacune un chiffre fixe de matelots (3). Puis il avait trouvé mieux.

Sans rien connaître de cette savante organisation byzantine qui s'abritait, contre la fougue arabe, d'un double rideau de flottes servies par des inscrits, sans être initié davantage aux arcanes de la *Description maritime* proposée au roi Henri II, les mêmes maux appelant les mêmes remèdes, Colbert réinventa *l'Inscription maritime*. Ce fut toute une révolution navale qui assura à la marine de Louis XIV les bénéfices de la conscription moderne. En voici les étapes :

22 septembre 1668, enrôlement de tous les gens de mer (4) et recensement général comme il n'y en avait plus eu depuis de longues années (5).

4 septembre 1669, répartition des inscrits par évêchés en « tant de départemens qu'il faudroit pour former des équi-

(1) « J'estime que le meilleur serait de laisser les matelots et soldats *libres* d'aller chez eux ou de demeurer entretenus ; car de les tenir trois années enfermés dans un vaisseau *par contrainte* ; c'est leur faire fuir le service. » La Guette à Colbert. 3 janvier 1665 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 833).

(2) Lettre de Beaufort du 11 mars 1668 (*Ibidem*, p. 544).

(3) Colbert de Terron à Colbert. 5 janvier 1668 (J Captier, p. 387).

(4) *Édits, déclarations, règlemens et ordonnances du roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°, p. 307.

(5) Car il y en avait eu auparavant. Le 10 février 1606 par exemple, l'amiral de Montmorency faisait dresser un état de tous les marins (Institut, Collection Godefroy 264, fol. 145). En 1624, l'amiral Henri de Montmorency renouvelait la prescription, qui fut reproduite en 1629 dans le Code Michaud.

pages de 300 hommes, » capitaine, lieutenant et enseigne compris, de façon que la mobilisation navale fût instantanée (1).

13 juillet 1670, institution du système des *classes*, c'est-à-dire du service par roulement sur les vaisseaux du roi, avec peine de mort ou des galères pour les déserteurs (2). Les inscrits étaient pourvus de livrets militaires en parchemin où le commissaire du département portait leurs « noms, surnoms, aages, demeures, signaux (signalement) et qualitéz, ensemble celuy de leurs femmes et le nombre de leurs enfants. » Ne pouvaient s'engager dans la marine marchande que les inscrits dont la classe n'était pas appelée. Et pour que nul n'en ignorât, un double des rôles était affiché à « la porte principale de la parroisse (3). »

La réforme de Colbert eut, suivant les provinces, une fortune diverse. La perspective de toucher une demi-solde en cas de non-emploi sur la flotte royale séduisit les matelots bretons qui s'enrôlèrent en foule. Alors qu'un recensement opéré en Bretagne en 1667 (4) n'avait relevé que cinq mille cent quarante marins, l'Inscription maritime en fournit vingt mille (5). Et Louis XIV put dire d'eux que, s'il l'avait voulu, ils n'auraient laissé dans leurs maisons que

(1) B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 172. — *Lettres de* Colbert, t. III, p. 159.

(2) Édits de janvier 1670 et 19 septembre 1676 (Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XVIII, p. 369 : t. XXI, p. 165).

(3) B. N., Clairambault 854, fol. 116. — « Instruction pour le s[r] Dorinville, chargé de l'establissement des classes... des éveschéz de Tréguier, Léon et Quimper. » 28 mars 1680 (Captier, p. 389).

(4) Par les marquis de Coëtlogon et de La Coste : Livre des cartes particulières de la province de Bretagne (Bibl. du Service hydrographique, ms. 3964, fol. 13).

(5) « J'ay esté surpris, écrivait Colbert le 4 septembre 1673, qu'il n'y ait que 6 773 matelots dans toutes les classes depuis la Bretagne jusques à Bayonne ; la Bretagne seule en fournit près de 20 000 (Delavaud, *Rochefort en 1672 et 1673*, p. 73).

leurs femmes et leurs filles pour se rendre en plus grand nombre sur la flotte (1).

Ailleurs, l'inscription maritime fut accueillie beaucoup plus fraîchement. Elle donne lieu, en Béarn, à des émeutes dont « la chaleur » a peine à se calmer; à Martigues, à Marseille (2), à de violentes manifestations contre « les chausses rouges et le chapeau blanc » des commis des classes, à qui on ne parle de rien moins que de « coupper la gorge (3). » Malgré la menace de voir occuper leurs maisons par des garnisons militaires qui vivraient à leurs dépens (4), les matelots de Rochefort, plutôt que de servir, abandonnent en masse la ville (5). Au Havre, il faut fermer les portes de la cité pour « aller de maison en maison prendre tous les hommes qui ont monté en mer (6). » Ceux de Dieppe, aussi insoumis, se réfugient dans le voisinage (7). « A Marseille, il n'y a pas un matelot qui n'ait un gentilhomme ou une femme qui le protège et ne cherche à l'exempter du service (8). »

Le système des classes fonctionnait malgré tout, quand la guerre de Hollande lui porta un coup des plus rudes. Il fallut appeler « tout ce qu'il y avait de bons officiers mari-

(1) *Mémoires de* Louis XIV, t. II, p. 73.

(2) Lettre de cinquante matelots « du cartier de St-Jean » au gouverneur de Marseille (Captier, p. 433).

(3) Rapport de Brodart. 6 septembre 1670 (Archives Nat., *Marine* B⁶9, fol. 362 : Captier, p. 125. — Et Archives Nat., *Marine* B⁴29, fol. 361 : Captier, p. 433).

(4) Lettre de Colbert de Terron. Rochefort, 10 mars 1672 (B. N., Mélanges Colbert 158, fol. 364; Captier, p. 135).

(5) Colbert au duc de Saint-Aignan. 21 juin 1673 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 493).

(6) Colbert à Brodart. 25 mars 1673 (*Ibidem*, p. 489, note).

(7) Arnoul à Colbert. 6 décembre 1676 (B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 283). — Presque dans les mêmes termes, Colbert écrivait à l'intendant de Seuil, à Brest, le 22 novembre 1669 : « Il n'y a pas un matelot qui ne donne volontiers trois et quatre pistoles pour s'exempter du service » (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 191).

(8) Louis XIV à Colbert de Terron. 4 janvier 1672 (*Ibidem*, p. 412).

niers, matelots et soldats dans l'estendue des costes, sans considérer les classes de service. » Le remède, c'était la création d'effectifs permanents au moyen d'engagements volontaires jusqu'à concurrence de deux mille par port : les classes n'eussent constitué en ce cas que la réserve de l'armée de mer (1). Le projet resta lettre morte, parce que trop onéreux : « Voicy nostre marine establie, avait écrit Colbert : il faut travailler à présent à la conduire avec économie (2). »

Le premier malaise passé du reste, le système des classes s'est acclimaté parmi les gens de mer. D'autant que des mesures de prévoyance sociale, jointes aux libéralités de l'Inscription maritime, achèvent de donner aux matelots une situation privilégiée. C'est la délégation de solde aux familles pendant la durée de la campagne (3) ; c'est l'instruction gratuite donnée aux enfants des inscrits par les curés des paroisses (4) ; c'est le paiement à domicile, afin d'éviter les ruineuses prodigalités et les dégradantes débauches du retour à terre (5) ; c'est enfin *la Caisse des Invalides*, dont l'institution porte la date du 23 septembre 1673.

Une retenue de 2 pour 100 sur la solde permet de créer à Rochefort et Toulon le pendant de l'Hôtel des Invalides; c'est là que la marine hébergera ses mutilés, s'ils ne préfèrent rentrer dans leurs foyers avec une indem

(1) Mémoires des 6 mai et 25 juillet 1674, préconisés par Colbert de Terron dans une lettre à Louis XIV le 6 août (B. N., Mélanges Colbert 168 *bis*, fol. 515. — J. de Crisenoy, *Mémoire sur l'Inscription maritime adressé à la Commission d'enquête sur la marine marchande*. Paris, 1870, p. 32).

(2) Colbert à Colbert de Terron. 6 novembre 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 307).

(3) 7 août 1677 (*Édits, déclarations, règlements et ordonnances du roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°, p. 767).

(4) Colbert au commissaire Lombard. 31 mars 1682 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 219).

(5) 20 octobre 1672 (*Édits*..., p. 368).

nité égale à « trois années entières de leur subsistance (1). » L'institution était si équitable et si humanitaire que les marins des galères, qui formaient corps à part, en réclamèrent le bénéfice, moyennant une semblable « retenue de deux liars pour livre (2). » Quant aux forçats, ils avaient à Marseille leur hôpital : conçu par saint Vincent de Paul, il avait été réalisé par Gaspard de Simiane, chevalier de La Coste, un saint aussi, qui avait consacré sa fortune à le construire et ses démarches, — onze mois de sollicitations à la Cour, « un enfer! » — à obtenir de quoi l'entretenir : trois sous par jour et par forçat! C'était peu : et comme « les religieux de la Charité ne voulaient pas s'embarquer sans biscuit dans l'administration de l'hospital, » La Coste eut recours aux prêtres de la Mission (3). Ajoutons enfin qu'un vaisseau-hôpital attaché à chaque division navale (4) recueillait les infirmes et les blessés.

Colbert « posait pour fondement » que toutes les entreprises maritimes devaient être réalisées « avec nos seules forces maritimes sans aucun secours de la terre, d'autant que ce meslange » eût amené la confusion (5). D'où la

(1) 23 septembre 1673 (*Ibidem*, p. 397. — Le P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*, p. 249). — « Roolle de partie des matelotz et soldats estropiéz dans la dernière campagne contre les Hollandois et des sommes qui leur ont esté payéz pour leur récompense. » Rochefort, 25 décembre 1673 (Captier, p. 399).

(2) Du Plessis-Brossardière à Colbert. Marseille, 19 novembre 1675 (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 333).

(3) De Ruffi, *la Vie de Monsieur le chevalier de La Coste*. Aix, 1659, in-8°, p. 123, 132, 156, 174 : lettres du chevalier des 29 décembre 1649, 9 février, 23 février et 15 juillet 1646, relatives à l'hôpital des forçats.

(4) Aux termes du règlement du 6 octobre 1674. Mais déjà les flottes de Brézé en 1640 (B. N., Franç. 8022, fol. 33) et de Beaufort en 1669 étaient pourvues d'un navire hôpital. Cf. aussi Dr E.-T. Hamy, *les Blessés de Béveziers. Notice pour servir à l'histoire des débuts de la médecine navale en France*. Extrait du *Bulletin de la Société française de l'histoire de la médecine* (1902).

(5) Colbert à Colbert de Terron. 21 août 1670 (Champollion-Figeac, *Documents historiques tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque Nationale*, t. IV, p. 523, Coll. des documents inédits).

nécessité de troupes d'infanterie de marine. Le ministre décida en 1669 qu'il y aurait deux régiments de vingt compagnies chacun, le Royal Marine et le Vermandois, l'un pour le Ponant, l'autre pour le Levant (1). Il avait déjà délivré des brevets d'officiers, quand Le Tellier et Louvois protestèrent « qu'on faisoit tort à leurs charges : Louis XIV leur donna raison et rattacha les deux régiments à la Guerre (2). « Déchus » des avantages qu'ils avaient trouvés à former un corps séparé de l'armée, les officiers du Royal Marine et de Vermandois servirent avec dégoût à bord et dans un esprit tout contraire à la discipline (3). Il fallut les relever dès 1671 du service maritime, où des compagnies de soldats gardiens d'arsenal, des demi-soldes et autres créations éphémères tâchèrent de suppléer à leur absence (4). Encore ne conservait-on que les cadres, « les testes des compagnies, sergens, caporaux ou principaux soldats, » deux cents hommes (5).

Il n'y avait pas davantage d'artillerie de marine. Colbert pressait ses intendants de former quatre ou cinq compagnies de canonniers et d'exciter leur émulation par des prix pour les meilleurs tireurs (6). Mais les cadres manquaient. On ne rougissait point de mander d'Angleterre ou de Hollande des canonniers pour « dresser » les nôtres (7), quand l'invention des galiotes à bombes vint révolutionner le tir en 1682. Des officiers de marine furent

(1) Colbert à Colbert de Terron. 2 décembre 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 197).

(2) Mémoire sur la levée des équipages. 7 juin 1671 (*Ibidem*, p. 373).

(3) Mémoire de 1682 (Archives Nat., *Marine* B[4] 301, p. 3. — D. Neuville, *État sommaire des archives de la marine*, p. 419).

(4) D. Neuville, p. 420.

(5) Colbert à Du Quesne. 25 septembre 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 129).

(6) Colbert à l'intendant de Toulon. Avril 1672 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 231).

(7) 1660 (Archives Nat., *Marine* B[5]1, fol. 37).

envoyés à l'école d'artillerie de Metz pour en suivre les cours. Et l'on forma un corps d'artillerie de marine, avec trente officiers et deux commissaires, qui tout de suite étonna le monde par son habileté (1).

... Si l'inscription maritime pourvoyait à l'équipement des vaisseaux, le recrutement de la chiourme pour une trentaine de galères restait un problème. Les volontaires, les *bonnevogli*, se raréfiaient. Quant aux forçats, les comites les décimaient par leurs violences, « étant quelquefois quelque chose de pire que les cochers de Paris, qui tueroient volontiers leurs chevaux pour passer les premiers. » Et l'intendant Arnoul renchérissait : « Nos malheureux forçats vendent leurs chemises et habits pour ivrogner, j'en ai fait châtier en ma présence quatre ou cinq, mais comme les coups de gourdins et de lattes ne sont que des chatouillements pour eux, je leur ai promis de leur faire couper le nez aux Chrétiens et les oreilles aux Turcs. Il faut nécessairement cette sévérité, et quelque chose au delà, et forcer son naturel (2). »

Ces damnés étaient de toutes races et de toutes provenances, des vagabonds, des déserteurs, des faux-sauniers, des rebelles, des prisonniers turcs et barbaresques dont les chevaliers de Malte faisaient trafic (3), des Sénégalais achetés sur le pied de trois cents livres tout venant (4), mais qui se laissaient mourir de froid, de mélancolie et « d'obstination, » des « esclaves Russiens (5), » des Iroquois dont la capture provoqua une telle révolte parmi leurs compatriotes qu'il fallut les relâcher. Le temps n'est

(1) Cf. les mémoires cités par D. Neuville, p. 423.
(2) Arnoul à Colbert (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 483).
(3) *Lettres de* Colbert, t. III, p. 392, 400, 502.
(4) Et livrables à la Rochelle. Novembre 1676 (B. N., Mélanges Colbert 173 *bis*, fol. 631. — *Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 154).
(5) *Lettres de* Colbert, III, t. 2e p., p. 39.

plus loin où on leur adjoindra des Français condamnés pour cause de religion (1).

VIII

L'ART AU SERVICE DE L'ARCHITECTURE NAVALE

Le lamentable bilan de notre flotte, déposé en 1661 entre les mains du roi, se traduisait par un tel passif que, d'urgence, il y fallut remédier. Renversant la force centrifuge qui avait amené, faute d'emploi, l'exode de nos énergies, un mouvement inverse réalise l'attraction de toutes les initiatives et de toutes les capacités. On ne verra plus des Provençaux bâtir dans les chantiers de Tripoli toute une escadre de croiseurs (2), ou tel autre Français (3) essayer à Rotterdam un type de navire destiné à révolutionner l'art nautique. Non, toute l'Europe au contraire est mise à contribution par nous.

De Malte, Colbert rappelle Chabert, constructeur en renom (4); de Barbarie, de Barcelone, il fait revenir des maîtres charpentiers provençaux (5). De Hollande, il mande comme au temps de Richelieu, des constructeurs (6), des cordiers (7), des fabricants d'ancres, un sau-

(1) E. Lavisse, *Sur les galères du Roi,* dans la *Revue de Paris*, 15 novembre 1897.

(2) Maître Auger, en 1654, et Maître Pierre Pellenc construisent à Tripoli six beaux vaisseaux de guerre (B. N., Franç. 12219, fol. 52).

(3) De Son. Cf. plus haut, t. IV, p. 613.

(4) Louis XIV au grand maître de Malte. Toulon, 16 février 1663 (Guerre, Archives historiques 161, p. 212).

(5) « Maître Jean, revenu de Barbarie, Maître Audibert, retiré de Barcelone, » construisent chacun un vaisseau royal. 1666 (Archives Nat., *Marine* B⁵1, fol. 228).

(6) Colbert de Terron, qui avait quatorze charpentiers hollandais à Rochefort, en réclame quarante autres. 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 100, 133).

(7) 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 142 : *Lettres de* Colbert, t. III, p. 153).

veteur qui repêche « avec son vaisseau, ses machines et ses plongeurs » les bâtiments naufragés (1).

Des missions d'officiers, de charpentiers ou d'intendants ne cessent de parcourir les ports de l'étranger pour y quérir des vaisseaux ou des modèles comme au temps de Mazarin. Colbert achète au marquis Centurione de Gênes toute une division navale (2), à un cardinal de la Sainte-Église un vaisseau (3), au pape une galère (4), au duc de Courlande des navires plats de varangue et forts de membrure, propres à s'échouer sans se blesser, qu'un de nos capitaines a été examiner dans les chantiers de Mittau (5). A Copenhague, il commande deux vaisseaux de ligne (6) et cinq à Amsterdam (7), que douze autres devront suivre (8). « D'un grand atelier » que notre résident a installé à Stockholm, sortiront six vaisseaux et du bois pour en bâtir trois fois autant (9). Joignez à cela des vaisseaux de course malouins, des long-courriers acquis par

(1) Privilège du « sieur Fluymer de Middelbourg de repescher les bastimens qui ont fait naufrage. » 7 août 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 150).

(2) *La Princesse-du-Ciel, le Saint-Augustin* et *le Saint-Antoine de Portugal,* de 28, 24 et 40 canons, inventoriés par le capitaine de vaisseau de Saint-Tropez. Toulon, 28-31 décembre 1669 (Archives Nat., *Marine* B^{5}1, fol. 345. — Bibliothèque du ministère de la Marine, ms. G. 1).

(3) Acheté en 1669 au cardinal de Vendôme. 1669 (Archives Nat., *Marine* B^{6}1, fol. 52 v°, 151).

(4) Décembre 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 200).

(5) « Instruction au chevalier de La Rochette-Gargot allant dans la Baltique. » 5 avril 1664; — « pour le sieur Gargot s'en allant par ordre en Poméranie, Prusse et Courlande » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 917, fol. 58. — Archives Nat., *Marine* B^{3}3, fol. 22).

(6) *Le Grand Danois* et *le Frédéric* (Archives Nat., *Marine* B^{2}3, fol. III^c, XIX).

(7) *L'Invincible, l'Intrépide, le Conquérant, le Neptune* et *le Courtisan* d'Amsterdam (Archives Nat., *Marine* B^{2}6, fol. VIII v°, VII^{xx} II).

(8) Instruction pour Dumas et Forant. 8 janvier 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 34).

(9) Colbert à Courtin, résident à Stockholm. 2 janvier 1666 (*Ibidem,* p. 33).

l'État (1), des navires d'armateurs provençaux (2), des prises barbaresques incorporées dans notre flotte (3). De tous les échantillons possibles d'un navire de guerre, se dégagera un type idéal.

Nous cesserons d'être à la remorque des Hollandais (4). Depuis que le roi Henri IV a acheté chez eux son seul vaisseau de haut bord, le vaisseau de ligne qui écrasa à la Goulette la flotte barbaresque, les Hollandais avaient conquis notre clientèle par leur renom d'habileté à « bastir légèrement (5) » et par un certain tour de main dans « l'économie et le mesnage des bois (6). » Le duc de Beaufort déclarait « de la dernière importance pour le roy de faire venir Jean de Wert, » l'un d'eux, « le plus habile ouvrier du monde, » que nous avions déjà mandé en 1646 pour inspecter nos vaisseaux (7). « Luy en Seudre, Laurens [Hubac] à Brest et Rodolphe [Gédéon] à Thoulon (8), les magasins fournis, le roy est maistre de la mer quand il lui plaira (9). » Comme on faisait grief à maître Rodolphe « de ne pouvoir quitter l'idée de la fabrique des vaisseaux de son pays » de Hollande, il démontra que *le Saint-Philippe,*

(1) *Le Dauphin* de Saint-Malo, 44 canons, deux navires de la Compagnie des Indes. 1667 (*Ibidem,* p. 49).

(2) *Le Saint-Joseph* de Marin de la Ciotat, *le Lion rouge* d'Étienne Jean de Marseille, etc. (A. Jal, t. I, p. 393).

(3) *L'Étoile de Diane, la Perle, le Croissant, la Couronne de Naples, le Soleil d'Afrique* (Archives Nat., *Marine* B[5]1, fol. 362).

(4) Étienne Hubac est envoyé en Hollande pour voir « s'il y a quelque différence du gabarit des Hollandois au nostre et les raisons pourquoy. » 6 décembre 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 199).

(5) Colbert à Colbert de Terron. 5 mai 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 239).

(6) Colbert à Colbert de Terron. 22 février 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 100).

(7) A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 150.

(8) « A Rodolphe Gédéons, maître charpentier des vaisseaux du roy suivant son contract faict en Hollande » (Archives Nat., *Marine* B[5]1, fol. 139).

(9) Beaufort à Colbert. Brouage, 6 février 1662 (B. N., Mélanges Colbert 107, fol. 432).

alors en chantier, avait des formes plus élancées et une plus grande hauteur d'entrepont que le *Spiegel,* bâti dans le même moment pour Ruyter (1). Tel était le premier effet de l'influence des méthodes anglaises.

Un capitaine hollandais, Louvis Van Heemskerck, s'en était si bien inspiré qu'il avait lancé à Portsmouth un navire rapide, *le Sans-Pareil,* allant « un cinquième plus vite qu'aucun autre vaisseau : » et ayant pris du service en France, il offrait de nous doter de son invention (2). Nous n'étions point sans préventions contre les constructions britanniques, depuis qu'un vice-amiral anglais, venu avec la cour fugitive de Charles II, George Carteret, s'était fait l'apôtre des frégates légères (3), comme si le roi eût voulu « s'ériger en corsaire. Tous nos voisins ont tous navires fortz, grondait-on. Les Espagnols ont leurs gallions; les Anglois les plus beaux et les plus forts bastiments du monde; et pour le roi on bastit des frégatilles (4)! »

Mais bientôt, avec les missions d'Arnoul et de Seignelay en Angleterre, un revirement se produit dans l'opinion : et nos maîtres charpentiers sont invités à mesurer à l'étalon de la marine anglaise, et surtout des œuvres de maître Deane, la valeur de la nôtre. Avec une louable modestie, « un de ceux qui avaient le plus travaillé au règlement sur les constructions, » maître Guichard, convint que nos navires étaient « trop coupés (5), » n'ayant en long que

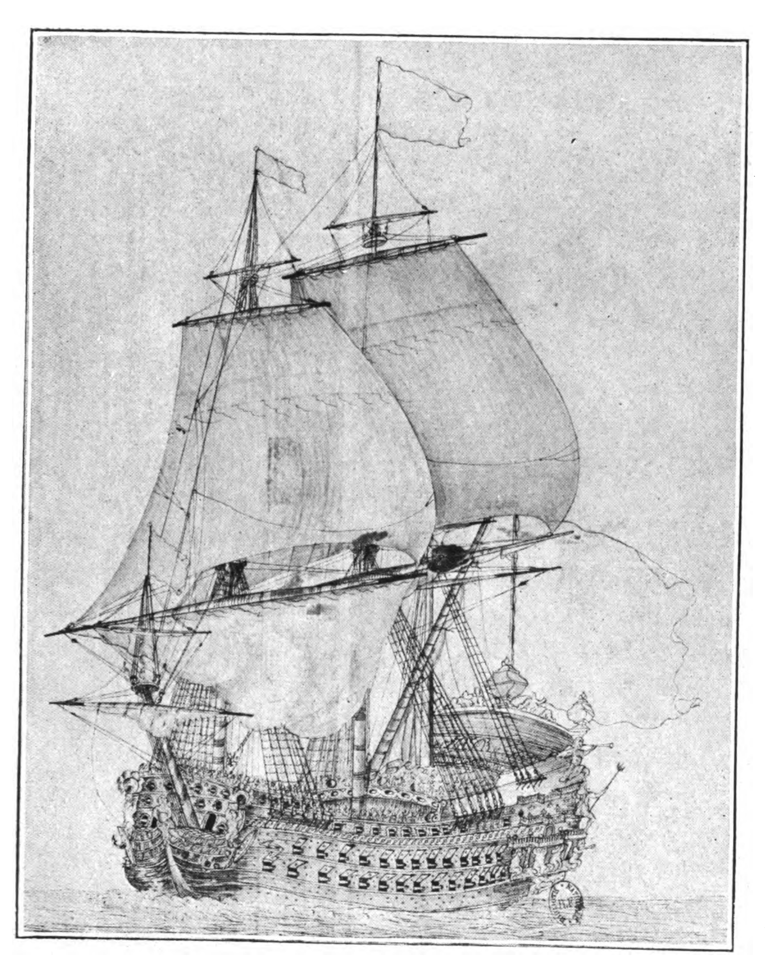
(1) *Le Spiegel* a 155 pieds de long, 43 de large, 6 1/2 de haut;
Le Saint-Philippe 170 — 44 — 7 1/2 —
(« Mémoire du cappitaine Rodolphe, maître charpentier des vaisseaux du roy. » 1663 : Archives Nat., *Marine* B^5_4, fol. 150).

(2) 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 239. — Bibliothèque du ministère de la Marine, G. 144).

(3) Qu'il fait construire à Soubise : elles ont 800 et 400 tonneaux. 1656 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 897, fol. 287).

(4) Lettre de Colbert de Terron. La Rochelle, 23 janvier 1656 (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 243).

(5) « L'opinion commune en France, c'est qu'un bastiment ne peut bien



LE ROYAL-LOUIS

par Maître Rodolphe (1668)

quatre fois leur largeur : « On se régloit pour lors sur les Hollandais et sur la mode qui couroit des estraves droites et dont ils étoient peu à peu revenus (1). » « Ce que nous gagnions par la coupe, nous le perdions par la pesanteur des membres et par la quantité de fer dont nous chargions nos vaisseaux (2). » Observant que « les vaisseaux anglais, plus longs et plus ras que les nostres, les surpassent en vitesse, » Colbert donne en conséquence l'ordre de s'en inspirer (3).

Sveltesse des formes, sobriété d'ornements dans les galeries qui s'effilent, arrasement des ponts qui offrent peu de prise aux coups, rondeur de la poupe pour faciliter les virages, ventre qui bombe et haut qui s'étrécit, les bâtiments de guerre anglais ont tout, le confort, l'assiette et la légèreté sous voiles. Avec cela, ils sont bâtis en force. Leurs ponts trapus, campés sur des piliers et des poutres en sautoir, supportent une artillerie lourde du calibre de 48 livres, sans que l'alternance des sabords, qu'on se garde de superposer, affaiblisse la membrure. De fréquents radoubs dans des « docks, » où la marée les pousse et où des écluses les retiennent à sec, donnent aux vaisseaux anglais une longévité de centenaires : l'*Arc-en-Ciel* date d'Élisabeth ; le *Royal Sovereign*, vieux d'un demi-siècle, garde son rang à la tête de la flotte (4). C'est à un

aller à la voille qu'il ne soit extrêmement taillé. » (« Remarques faictes par... Arnoul : » B. N., Cinq-Cents Colbert 201).

(1) « Proportions angloises. — Métode du sieur Deane pour trouver les proportions de son navire » (Bibliothèque du Service hydrographique de la Marine, ms. 90, fol. 7 et 14). — Dépêche de Colbert sur le défaut des vaisseaux d'Hubac. 1669 (Archives Nat., *Marine* B[3]9, fol. 163).

(2) Colbert à Colbert de Terron. 19 février 1671 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 337). — Nos « maitres de hache, » Laurent Hubac entre autres, préféraient aux vaisseaux longs de l'Angleterre des navires courts et larges, comme « se soutenant mieux à la voile. » Novembre 1670 (*Ibidem,* p. 309).

(3) Colbert à de Seuil et à Colbert de Terron, 5 mai et 14 juin 1670 (*Ibidem,* p. 243).

(4) Mémoire de Seignelay sur la marine anglaise. 1671 (*Lettres de* Col-

Anglais (1) que nous devons l'usage des formes pour nos constructions navales, et peut-être des prélarts, tentes et paillets qui sont pour les vaisseaux « leur robbe d'hiver (2). »

Un des grands avantages que les Anglais et les Hollandais ont sur nous consiste dans la rapidité de leurs constructions, « les bastimens de mer étant beaucoup meilleurs quand ils sont achevés promptement (3). » La perspective de nous mesurer en 1666 avec la flotte anglaise nous force à précipiter le rythme des nôtres, si lent qu'on ne bâtissait annuellement qu'un vaisseau par arsenal (4). Puis, notre flotte de Toulon s'était accrue de cinq vaisseaux en deux ans, alors que les Hollandais n'en lançaient pas moins de douze par trimestre (5). L'énergique impulsion de Colbert, réagissant contre cette mollesse, prescrit d'achever un vaisseau « de tout point en trois ou quatre mois à compter du jour que la quille est mise en place (6). » Et le débit annuel (7), à partir de 1669, fut de quatre vaisseaux de ligne pour un seul arsenal (8).

La dernière patine à leur type idéal fut encore l'œuvre

BERT, t. III, p. 314). — « Remarques faictes par le sieur ARNOUL sur la marine d'Hollande et d'Angleterre. » 1670 (B. N., Cinq-Cents Colbert 201, fol. 10).

(1) A Georges Carteret, d'après une lettre de Colbert à Arnoul. 16 août 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 142).

(2) A. JAL, *Glossaire nautique*, art. Robe d'hiver.

(3) Colbert à Arnoul. 25 mai 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 128).

(4) « Vous m'avez cy devant mandé qu'il ne faloit bastir qu'un vaisseau par année. » Testard de La Guette à Colbert. 31 octobre 1662 (B. N., Mélanges Colbert 112, fol. 427).

(5) Colbert à Leroux d'Infreville. 1er mars 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 103).

(6) Colbert à Colbert de Terron. 21 mars 1669 (A. JAL, *Glossaire nautique*, art. Vaisseau).

(7) En 1666, dans le seul port de Brest, Laurent Hubac n'a pas moins de dix grandes frégates en chantier (Archives Nat., *Marine* B⁵1, fol. 228).

(8) « Mémoire de l'aage des vaisseaux qui sont dans le département de Tholon, » par Matharel. Toulon, 14 août 1671 (Archives Nat., *Marine* B⁵1, fol. 362. — A. JAL, *Glossaire nautique*, art. Vaisseau).

d'un étranger, malgré le désir de Colbert de « nous passer d'estrangers pour la direction de nos ateliers (1) » et d'ériger Du Quesne en grand maître pour « les règles et mesures » de nos constructions (2). Trop d'accastillage, une taille trop courte, « point assez de soulier de l'avant et de l'arrière » et une tendance à « travailler extrêmement dans leur radoub (3) » sont des défauts que « le plus habile homme qu'il y eût » au monde s'appliquera à corriger. Il va « donner aux navires de bonnes manières et à nos poupes et à nos galeries un air que nous n'avions point encore. Jamais vaisseaux ne seront mieux conduits et avec de plus belles liaisons. » Ce maître qui mérita les suffrages de Tourville, cet homme ingénieux qui allait de port en port « montrer sa manière de bâtir » à nos charpentiers, à Salicon et aux fils de Coulomb, Honorat et Hubac, avait nom Biagio Pangallo; on l'appelait « maître Blaise. » C'était un Napolitain : il eut l'honneur d'exhiber à Paris et de faire applaudir à Versailles les petits modèles qui nous servirent de gabarits (4), à défaut de ceux du grand constructeur anglais Deane qui s'était fait emprisonner outre-mer pour nous avoir servis (5).

De ces emprunts à l'étranger, « l'industrie française, qui renchérit toujours sur les inventions d'autruy (6), » a su tirer un tel parti qu'elle arrache à l'intendant Matharel (7) ce cri d'enthousiasme : « Il n'y a point, dans l'Eu-

(1) Colbert à d'Infreville. 5 mars 1666, — et à Arnoul. 3 août 1674 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 67, 523).

(2) 29 avril 1680 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 191).

(3) Tourville à Colbert. Rochefort, 7 juillet 1680 (J. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 289). — Colbert à Tourville. 1er septembre (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 198).

(4) Tourville à Colbert. Rochefort, 6 et 15 août, 17 septembre 1680; — Renau à Colbert. Brest, 6 et 30 juin 1681 (J. Delarbre, p. 290).

(5) En 1679 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 536, note.)

(6) Colbert à Colbert de Terron. 6 juin 1669 (*Ibidem*, p. 132).

(7) 3 mars 1671.

rope, de vaisseaux qui aient la grâce et la beauté de ceux de France, rien qui frappe tant les yeux, ni qui marque tant la magnificence du roy » que leurs sculptures (1).

« Fort envolumé et chargé de quantité de figures qui contribuent à sa beauté, » un des vaisseaux construits par Rodolphe, *le Royal-Louis*, porte la signature d'un peintre et d'un statuaire également célèbres, Charles Le Brun et Girardon, le directeur des Gobelins et l'auteur du mausolée de Richelieu, qui ont uni leur génie, l'un pour concevoir, l'autre pour exécuter l'ornementation du « vaisseau le plus magnifique qui ayt jamais esté à la mer (2). » Un concours pour le décorer avait été ouvert entre les artistes habituels du port de Toulon, le peintre Jean-Baptiste de La Rose, le sculpteur du *Saint-Philippe*, Nicolas Levray et Rombaud-Languenu.

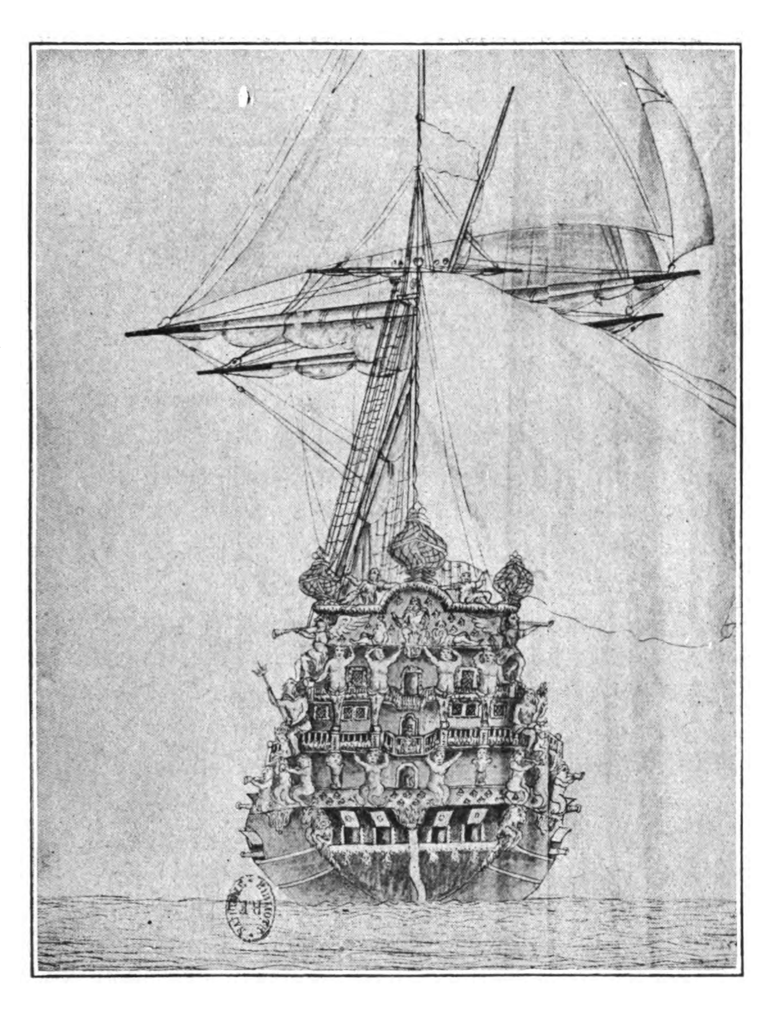
Mais leurs devis furent trouvés insuffisants par Colbert, qui fit appel au talent du premier peintre du roi, Charles Le Brun, pour donner les dessins des peintures et des sculptures du *Royal-Louis*. Le commissaire Hayet (3)

(1) Sur les peintures et sculptures des vaisseaux de Louis XIV, consulter :

Louis CAFFARÉNA, *Dépêches de Colbert relatives à la décoration des vaisseaux*, dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 3e série, t. V, p. 168. — V. BRUN, *Notice sur la sculpture navale et chronologie des maîtres sculpteurs et peintres du port de Toulon*. Toulon, 1861, in-8°. — Ch. GINOUX, *De la décoration navale au port de Toulon*, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne en 1884*, p. 340. — Léon LAGRANGE, *Pierre Puget, peintre, sculpteur, architecte, décorateur de vaisseaux*, 2e édition. Paris, 1868, in-12. — Philippe AUQUIER, *Pierre Puget. Biographie critique illustrée*. Paris, 1904, in-8°, p. 69. — H. JOUIN, *Charles Le Brun et les arts sous Louis XIV*. Paris, 1889, in-4°, p. 254, 617. — Ch. GINOUX, *les Écoles d'art à Toulon. Jean-Baptiste de La Rose*. Paris, 1887, in-8°. — Jules GUIFFREY, *les Caffiéri*. Paris, 1877, in-8°, p. 464. — A. JAL, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, p. 740.

(2) D'Infreville à Colbert. 24 juillet 1668 (V. BRUN, p. 16, 81).

(3) [HAYET, commissaire,] *Description du vaisseau* le Royal Louis : *dédié à Messire Arnoul*. Marseille, 1677, in-4° : un dessin du vaisseau vu de



POUPE DU *ROYAL-LOUIS*

D'après les dessins de Le Brun, sculptures de Girardon

va nous faire les honneurs de ses chambres féeriques aux parquets marquetés d'olivier, d'ébène et d'ivoire, aux ciels d'azur semés de soleils, de fleurs de lis et de couronnes d'or : sur les murs de la chambre des Volontaires, Apollon poursuit Daphné ou tient compagnie à Cupidon. Dans la chambre du Conseil, Apollon joue du violon ou écorche Marsyas sous les regards « de nostr'invincible monarque fait de la main du sieur Fauchier, » de la Reine, du Dauphin et de Monsieur. Au dehors, la cloison est décorée de scènes de corps de garde. Les cabines de la dunette sont ornées de paysages, combat naval, siège d'un port, passage du Rhin, que le peintre Jean-Baptiste de La Rose a encadrés de victoires (1).

Sous la direction de Girardon, Gabriel Levray et Guillaume Gay (2) ont sculpté la poulaine de Renommées, sirènes et « tritons porte-grues. » L'arrière est une Gloire : en plusieurs étages de galeries, chevaux marins, sirènes et tritons servent de supports à Neptune et à Thétis qui offrent « les richesses de la terre et de la mer à la figure du Roy assis dans son trône de justice : » la Victoire la ceint de lauriers et la Paix lui tend le rameau d'olivier. Le portrait royal et les statues de bâbord façonnés par Pierre Turreau ont été retouchés par Girardon qui leur a donné plus de sveltesse et contribué de sa main à l'apothéose du Roi-

l'arrière et de l'avant y est joint dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale.

(1) *Catalogue des dessins de la collection du marquis de Chennevières exposés au musée d'Alençon*. Paris, 1857, in-12, p. 33. — Déjà, en 1662, un de nos intendants disait de notre Capitane des galères : « La Capitane sera la plus éclatante que les François ayent jamais mise en mer. Tout le dedans de la poupe sera marqueté comme sont les cabinets d'Allemagne, ayant fait venir des Flamands pour y travailler. Tout le dehors de la poupe sera peint et doré sur une des sculptures les plus rares qui se puissent voir... » La Guette à Colbert, 23 mai (A. JAL, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 260).

(2) Guillaume Gay était Flamand (A. JAL, t. I, p. 512).

Soleil (1). Au pied du mât d'artimon, est inscrite la devise :

Je suis l'unique dessus l'onde,
Et mon roy l'est dedans le monde.

L'apothéose se fera plus discrète en se renouvelant au carrosse de *la Réale*, à l'arrière du *Soleil-Royal* et du *Monarque*. Apollon quittant Vénus assise sur une conque marine, pour s'élancer sur son char aux harnais fleurdelisés, cependant qu'au-dessus de sa tête, des amours déroulent la devise : *Nec pluribus impar*, c'est le Roi-Soleil (2); — Phœbus qui passe au galop entre les guerriers d'Orient et d'Occident, c'est lui; — lui encore, cet empereur romain environné de Renommées et auréolé de Génies, que Neptune et Cybèle en grand cortège de tritons et de cavales marines viennent saluer (3).

L'auteur de ces merveilles, « le plus habille sculpteur de France (4), » a posé des conditions olympiennes « avant que d'entrer au service du Roy dans son arsenal de Toulon. Il me sera permis, a-t-il spécifié (5), d'enrichir de mes ornemens à ma façon, sans qu'on me contredise, l'architecture du navire hors de l'eau. » D'où conflit : on reproche au grand sculpteur Pierre Puget de s'attacher plus « à la démengeaison de faire de belles figures qu'au besoing, commodité et service du vaisseau. Ses pesantes machines ne font qu'embarrasser le derrière des navires. Que le Roy luy donne dix mille escus tous les ans, déclare brutalement

(1) Les statues de tribord étaient de Rombaud-Languenu (V. Brun, p. 17).

(2) Voyez la description des sculptures de *la Réale* conservées au Louvre dans Jean Destrem et G. Clerc-Rampal, *Musées Nationaux, Catalogue raisonné du musée de marine*. Paris, 1909, in-8°, p. 222.

(3) Philippe Auquier, *Pierre Puget*, p. 69.

(4) Louis Testard de La Guette à Colbert, 7 novembre 1662 (Pierre Margry, dans les *Archives de l'art français*, t. V).

(5) Le 18 janvier 1667 (Ph. Auquier, p. 47).

le chef d'escadre d'Alméras,... pour ne mettre jamais le pied dans l'arsenal (1). » Et Guillaume d'Alméras, appuyé par le lieutenant-général de Martel, eut gain de cause, malgré l'avis de certains officiers qui « s'opiniâtraient » à réclamer de vastes galeries de poupe, grandes et ornées comme des « Jardins, » d'où leur nom (2).

Puget se corrigea, soit que le ministre ait soufflé sur ses « chimères (3), » soit que la rivalité de Caffiéri, grand artiste lui aussi en sculptures navales, l'ait contraint à se surpasser. S'adaptant aux besoins du vaisseau, le souple génie du sculpteur marseillais réalisa des modèles de sobre élégance : la nef des nautes de Lutèce, une grande dame qui joue de l'éventail au milieu d'un cercle de courtisans, deux figures finissant en queue de poisson, une nymphe à cheval sur un âne, ornent comme des armes parlantes l'arrière du *Paris*, de *la Madame*, de *la Trompeuse*, de *la Bouffonne* (4).

Les galères, dont la reine, *la Réale*, est une merveille de grâce et de splendeur, portent la marque française des Chabert père et fils (5). Moins pesantes que celles de Gênes (6), aussi belles que celles de Pise (7), elles ont la rode de proue plus élancée et plus propre à fendre les eaux

(1) Mémoire au Roy. 11 juin 1671 (B. N., Nouv. acq. franç. 9380, fol. 106).

(2) *Lettres de* Colbert, t. III, p. 403.

(3) Ph. Auquier, p. 68. — Les lettres de Colbert relatives aux ornements à faire aux poupes par Puget en 1670 sont aux Archives Nat., *Marine* B²12, fol. 442, 449, 468.

(4) Ph. Auquier, p. 72.

(5) « Que vostre fils, écrit Colbert à Arnoul, s'informe soigneusement de tout ce qui regarde les galères du pape, de Venise, Florence et Malte et les galéasses, afin qu'il puisse à son retour m'envoyer une information exacte. » 10 mai 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 97). Arnoul, déjà, faisait peindre le tableau de la Capitane de Venise. 1668 (A. Jal, t. I, p. 542).

(6) Testard de La Guette à Colbert. 31 octobre 1662 (B. N., Mélanges Colbert 112, fol. 427).

(7) Colbert à Testard de La Guette. 15 octobre 1662 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 17).

que celles de Venise, qui, par contre, ont plus de plan, partant moins de roulis, la poupe coupée et non « en cul-de-moulin, » le grand mât plus haut avec l'étai d'une chélamide, et le vibord garni d'un parapet au lieu de batailloles et de filarets (1). Et Colbert éprouve quelque fierté à dire : « Le roi n'a pas besoin d'avoir recours à aucun Estat de la Chrestienté, ni à aucune personne pour la construction de ses galères (2). — Il n'y a rien qui frappe tant les yeux, ni qui marque tant la magnificence du roy (3) » que leurs ouvrages de sculpture. Un cours de constructions navales, que le jeune Chabert eut ordre d'ouvrir à Marseille, initia les officiers subalternes des galères aux secrets du métier (4).

En marge de ce type classique, une idée essayait de se faire jour, qui eût révolutionné l'art nautique. Un croiseur mixte avait été imaginé par le capitaine Henri d'Estival sur le même principe que nos cuirassés modernes. Au centre du franc-tillac, un réduit; sur les plages avant et arrière, deux couples de pièces lourdes; et comme moteur auxiliaire de la voilure, tout un jeu de rames sur des râteliers à postiche. Stabilité, légèreté, vitesse, Estival trouvait au nouveau type de navire, long de 104 pieds sur 25, toutes les qualités, et les charpentiers de Brouage tous les défauts. Le prototype du cuirassé moderne fut donc condamné comme trop ras et « trop jaloux » aux coups de mer, trop faible contre les navires de guerre du temps (5). En guise d'encouragement, son inventeur eut cette fiche méprisante:

(1) Relation du voyage de SEIGNELAY en Italie. 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 221). — Colbert à Arnoul, 10 mai 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 97).

(2) Colbert à l'abbé de Bourlémont à Rome. 30 janvier 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 336).

(3) Colbert à d'Infreville. 19 juillet 1669 (*Ibidem*, p. 147).

(4) Colbert à Brodart. 19 mai 1682 (*Ibidem*, t. III, 2e p., p. 223).

(5) Mémoire d'Estival et rapport des charpentiers de Brouage le 4 juin 1664 (B. N., Nouv. acq. franç. 9483, fol. 16).

« Estival! Il ne sort rien de la teste de cet homme-là que des nuages et des embarras (1). »

Infortunés inventeurs! A « un Capucin qui proposait une machine flottante invincible, » on déclare brutalement que sa « resverie méritoit des bouillons restorans (2). » Un hébraïsant, Nicolas Thoynard, n'est guère mieux venu à parler d'un vaisseau à double quille, et l'ingénieur Massiac de Sainte-Colombe d'une machine capable de faire marcher un vaisseau sans vent, sans avirons et sans voiles. Colbert proféra cependant à ce propos une de ces maximes pleines de sens dont il était coutumier : « Il y a égal inconvénient à admettre ou à rejeter trop légèrement des méthodes et des machines nouvelles dans la marine dont l'art n'est encore qu'au berceau. » En vertu de quoi, il adopta les galiotes à bombes imaginées par Renau d'Éliçagaray (3).

Qu'il eût été bien avisé aussi, s'il avait suivi de près une invention qui préoccupait depuis un demi-siècle les Anglais, celle des mines flottantes dirigeables. Un des nôtres était en voie (4) de perfectionner les *water-mynes* employées dès 1628 pour forcer le blocus de la Rochelle : « Il y a à Londres, écrivait-on en 1666,

(1) Mémoire de Colbert de Terron sur les officiers du Ponant. 1er octobre 1671 (B. N., Clairambault 867, fol. 28).

(2) Testard de La Guette à Colbert. 19 décembre 1662 (Archives Nat., *Marine* B³3, fol. 102).

(3) En 1682 (Cf. ci-dessous le chapitre : *Bombardements d'Alger*).

(4) A bord de la flotte de Buckingham, en 1626, il y avait, selon des états des 26 janvier et 29 juin : « 50 water mynes, 290 water petards and two boats to conduct them under water..., *boates to goe under water,* » torpilles et sous-marins! (British Museum, ms. Harleian 429). — D'après l'interrogatoire d'un prisonnier rochelais Charles de La Grossetière, qui revenait d'Angleterre, le 25 juillet 1628, les torpilles du temps étaient des « globes d'artifices qui vont entre deux eaues : venant à toucher contre quoy que ce soyt, ils se crèvent et enlèvent tout ce qui est dessus » (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 788, fol. 78).

un arthisan français qui prétend d'estre un fameux méchanique. Il travaille incessamment à *des machines de feu qu'il prétend faire nager en ligne droite une lieue sous l'eau,* avec tant de force qu'en abordant aucun vaisseau de guerre, il le mettra en pièces et l'enfoncera sur le moment. La machine en tout ne pèsera que dix livres (1). » Ne croirait-on pas lire la définition de notre torpille!

Et puisque nous parlons d'engins de guerre modernes, on connaissait aussi du temps de Louis XIV les gaz asphyxiants : « Les Hollandais, écrivait l'intendant Arnoul, ont des pots remplis d'une drogue d'une puanteur épouvantable et capable de faire crever tout un équipage : mais ils ne s'en servent point, de peur que le mal qu'ils voudraient faire aux autres, ne leur arrivast, sy par malheur cela venait à crever chez eux (2). »

A dater de 1671, l'effectif des vaisseaux de ligne dont le roi « veut bien se contenter (3), » mesurant nos forces navales à celles des Anglais (4) et aux capacités de l'Inscription maritime, reste fixé à cent dix, non compris plus d'une soixantaine de navires légers. A l'instar de la marine anglaise, ils sont répartis en cinq rangs (5), qui forment autant de classes homogènes aux pièces d'artillerie interchangeables : trois ponts armés en totalité ou aux deux tiers de pièces de fonte, deux-ponts ayant la moitié, les

(1) « Mémoires du sieur O'Riordan. » 1666 (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 12).

(2) « Remarques faictes par le sieur Arnoul sur la marine d'Hollande. » 1670 (B. N., Cinq-Cents Colbert 201, fol. 21).

(3) Instruction pour l'intendant de Matharel. Avril 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 231, 295). — Colbert à Colbert de Terron, 22 septembre 1679 (*Ibidem*, p. 278).

(4) L'Angleterre avait, en 1671, 132 vaisseaux de ligne, répartis en six rangs, 5 660 canons, 28 590 hommes d'équipage (Mémoire de Seignelay sur la marine d'Angleterre : *Ibidem*, p. 314).

(5) Règlement du 1er décembre 1669 (*Ibidem*, p. 189).

deux tiers ou la totalité de leur artillerie en canons de fer (1).

A l'heure de prononcer son *nunc dimittis*, en 1683, Colbert dressait un tableau impressionnant de son œuvre. La « Comparaison de la marine de l'année 1661 à celle de l'année 1683 » opposait aux dix-huit mauvais vaisseaux qu'il avait trouvés à son arrivée et dont un seul subsistait, le chiffre imposant de cent dix-sept vaisseaux de ligne et trente galères, sans compter un bon nombre de frégates, flûtes, galiotes, barques longues et « bastimens interrompus. » Sur le pied de guerre, la flotte atteignait l'effectif formidable de douze cents officiers et cinquante-trois mille deux cents hommes (2). Encore le roi pouvait-il disposer, le cas échéant, d'une flotte auxiliaire de quatre-vingts corsaires malouins, dieppois, rochelais, dunkerquois, qui portaient à *deux cent cinquante-huit voiles* le bilan de nos forces navales (3).

(1) Voici la liste de la flotte française en 1677 et 1683 :

	En 1677		En 1683	
Vaisseaux de 1er rang	12	116	12	117
— de 2e —	26		20	
— de 3e —	30		29	
— de 4e —	22		25	
— de 5e —	26		21	
Frégates	28	83	25	69
Brûlots	17		7	
Flûtes	24		20	
Barques longues	14		10	
Galiottes à bombes	0		7	
« Bastimens interrompus »	?		68	

(2) Agenda de marine. 1683 » : relié aux armes de Colbert (B. N., Franç. 14284).

(3) *Listes des vaisseaux du Roy commandéz par Mgr le duc de Vermandois et par Mgr le duc de Vivonne.* Placard impr. de 1683. — Cf. Alphonse MARTIN, *la Marine du Havre*, p. 177.

IX

LE CÉRÉMONIAL A LA MER

De notre puissance navale, le cérémonial à la mer donnait la mesure. C'était plus qu'une question d'étiquette : le maître du protocole, M. de Salo, graduait ainsi l'importance des quatre sortes de saluts (1). Prendre le dessous du vent était simple marque de « civilité : » tirer plus de sept coups de canon à la vue d'un vaisseau de nation amie, était « excès de courtoisie : » y ajouter le feu d'artifice de quelques « boîtes, » tombait dans « la galanterie. » Amener les voiles, la maîtresse voile pour les navires marchands, le perroquet pour les vaisseaux de guerre, était plus sérieux. Les Hollandais avaient stipulé en 1646 que leurs bâtiments « ne seroient point tenus d'amener devant nos vaisseaux de guerre, mais seullement de se soustenir, c'est à dire d'arrester un peu leur course pour donner moyen à une chaloupe de les aller visiter. » Quant au dernier mode de salut, il était la marque « de la plus grande soumission : » il consistait à abaisser le pavillon. Défense était faite à nos marins d'abaisser le nôtre. « Le pavillon admiral ne doit jamais commencer à saluer qui que ce soit (2). »

Sur terre et sur mer, à la Cour des rois comme à la surface des flots, « la France prétend que toutes les autres

(1) Résumé du mémoire de M. de Salo dans un manuscrit de peu postérieur à 1670 : « Conférence des ordonnances et loix de la mer » (chez M. Gougy, libraire).

(2) Gravier à Matharel, 2 janvier 1664 (Archives Nat., *Marine* B[3]8, fol. 13 v°).

nations doivent luy céder (1). » Pour que nul n'en ignore, pour que les marins aient la notion très nette qu'ils ont en mains le prestige de la patrie, au grand mât est affichée la réglementation des saluts (2), que l'intendant « lit à haute voix dans l'arsenal en présence de tous les officiers (3). » Et le ministre compte en régler le cérémonial d'après « ce qui s'est pratiqué au temps des Romains. »

« Extrêmement jaloux des saluts et du point d'honneur (4), » Louis XIV a en effet tout de l'Imperator qui à la mer comme au continent dicte ses lois. Et ce sentiment de la grandeur de la France est partagé par ses officiers. Sa flotte n'est encore en 1662 qu'un fantôme qu'elle prétend garder le pas : « J'ai jadis trouvé l'amiral Tromp avec quatre-vingt-onze navires de guerre, quoi que je n'en eusse que cinq, écrit fièrement le vice-amiral de Nuchèze (5), il m'a salué; et toute son armée » a fait de même.

Apprenant qu'une flotte britannique cherche la nôtre pour la contraindre à baisser pavillon, notre ambassadeur à Londres, le brave d'Estrades, riposte qu'elle se heurtera à vingt vaisseaux (?) et à vingt brûlots montés des « capitaines les plus déterminéz. Cet armement peut trouver des flottes plus fortes en nombre, mais non pas plus résolues à périr, si on leur veut contester ce qui est deu à Sa Majesté (6). »

Déjà Richelieu avait envisagé divers expédients pour

(1) « Difficultés à examiner sur le sujet des saluts maritimes. » 25 septembre 1667 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 93).

(2) Elle est placée en tête des *Édits, déclarations, règlemens et ordonnances du Roy sur le fait de la marine*. Paris, 1677, in-4°.

(3) Colbert à Desclouzeaux. 4 juillet 1663 (L. Delavaud, *Rochefort en 1672 et 1673. Correspondance de la Cour avec les intendants*, p. 54).

(4) *Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 736.

(5) Journal de route de Nuchèze, 21 mars 1662 (Archives Nat., *Marine* B⁴2, fol. 132).

(6) D'Estrades à Louis XIV. Chelsea, 20 janvier 1662 (Archives Nat., *Marine* B²8, fol 39 v°).

« conserver la bonne intelligence » entre les deux nations : la flotte qui serait dans les eaux du royaume voisin ou qui serait la plus faible en nombre, par exemple, saluerait la première. Mais le cardinal exigeait un pied d'égalité que les Anglais n'admettaient point « en telle matière, ne connaissant autre équité que la force (1). » Sur l'éperon du *Royal Charles,* on lisait la devise : *Quatuor maria vindico,* qu'un juriste tentait de légitimer (2).

Des Anglais « les prétentions sont plus enflées que la mer. Ils prétendent que tout pavillon doit se baisser à la rencontre de leurs vaisseaux dans la mer britannique ; et la mer britannique, à leur compte, s'étent jusqu'aux Pyrénées. En toutes les autres mers, on baisse les hautes voiles devant eux, qui ensuite rendent le même salut (3). » Un de nos diplomates en prit texte pour élaborer une transaction qui nous eût donné le pas dans la Méditerranée et l'eût laissé aux Anglais dans l'Océan. Il fut aussitôt désavoué : — Marché de « dupe, écrivit Colbert. Les Anglais ne peuvent jamais contester la mer Méditerranée. Il auroit esté du bien commun des deux nations et de l'intérest des roys d'establir la parité dans toutes les mers (4). » Mais un égal amour-propre à repousser « la chimérique prétention » d'autrui à la suprématie navale, empêcha tout compromis. Ne voulant « ni demander ni rendre aucun salut (5), » Fran-

(1) Testament politique du cardinal duc DE RICHELIEU, dans *Recueil des testamens politiques*, t. II, p. 61.

(2) SELDEN, *Mare Clausum*. Londini, 1635.

(3) Note de notre ambassadeur à Londres, M. de Ruvigny, à Colbert à la suite d'un entretien avec lord Coventry. 14 novembre 1667 (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 531).

(4) Colbert à Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres. 21 juillet 1669 (DEPPING, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 426).

(5) Aux Anglais (Règlement du 9 mai 1665; instructions du 21 avril 1680).

çais et Anglais s'évitèrent (1), même au temps où ils étaient alliés (2).

A l'unisson de l'Angleterre qui revendique comme siennes les *mers fermées* (3), « le Roy veut estre entièrement le maistre de la Méditerranée (4). » « Mes mers m'appartiennent en souveraineté, » dira-t-il en parlant des parages de la Corse (5). Il y aura des « mers gallicanes » comme il y a des « mers britaniques (6). » Et là, tous les drapeaux s'inclineront devant notre étendard, depuis le labarum de la Capitane pontificale (7) jusqu'au pavillon d'une monarchie sur laquelle le soleil ne se couchait pas (8). N'ayant que six vaisseaux contre quarante, le lieutenant-général de Martel jure de périr plutôt que de s'effacer devant l'amiral de Montesarchio (9). Beaufort, Vivonne, Château-Renault, Du Quesne auront l'ordre formel de pourchasser les galères d'Espagne et de « les combattre, fort ou faible, si elles ne se résolvent au salut (10). »

(1) Le roi d'Angleterre donna ordre « d'éviter soigneusement la rencontre de la flotte de France. » « Difficultés à examiner sur le sujet des saluts maritimes. » 25 septembre 1667 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 93).

(2) En 1672 (Archives Nat., *Marine* B[4]303, fol. 119). — *Lettres de* Colbert, t. III, p. 424).

(3) Le débat sur la liberté des mers s'est rouvert, depuis la guerre, de façon passionnée. Les Allemands ont pris position contre toute restriction à cette liberté : Fr. Stier-Somlo, *Die Freiheit der Meere und das Völkerrecht*. Leipzig, 1917, in-8°. — W. von Siemens, *Die Freiheit der Meere*. Berlin, 1917, in-8°. — J. Neumann-Frohnau, *Die Freiheit der Meere*. Berlin, 1917, in-8°, etc.

(4) Louis XIV à Vivonne. 3 septembre 1679 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 165).

(5) En 1657 : cf. ci-dessus l'incident de *la Régine* et du *Chasseur* (p. 217).

(6) « Conférence des ordonnances et loix de la marine. »

(7) Vivonne au généralissime Rospigliosi. 29 juin 1669 (Ch. Terlinden, *Le pape Clément IX et la guerre de Candie*, p. 339).

(8) Beaufort met des galères espagnoles « en estat d'estre prises » pour avoir hésité à saluer. 8 août 1665 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 655).

(9) Mars 1673 (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 3, 17).

(10) Louis XIV à Vivonne et à Château-Renault, 3 et 15 septembre 1679;

Quand il s'agit des « préséances et prérogatives de la Couronne de France, » Louis XIV ne supporte ni discussion, ni « tempérament. » Ordre est donné de couler bas les navires des Portugais, nos alliés de la veille, s'ils refusent le salut (1). Pour s'être mis dans ce mauvais cas, Joaõ Rodriguez, capitaine de deux vaisseaux de guerre portugais, est attaqué par l'*Entreprenant* du chevalier de Lhéry, le seul bâtiment de guerre qui ait eu l'honneur de recevoir à bord Louis XIV. Et après deux heures d'un vif combat, il est contraint de demander quartier et de saluer de onze coups notre pavillon (2). A Livourne, le contre-amiral Van Stirum est forcé de céder le pas aux galères du duc de Mortemart (3).

Louis XIV voudrait ériger en dogme notre suprématie navale. Nos navires marchands eux-mêmes, qui arborent « l'ancien pavillon de la nation française, » bleu à croix blanche, écussonné de fleurs de lis (4), ont la faculté d'y ajouter « la même enseigne de poupe que nos vaisseaux de guerre (5), » rouge ou blanche, suivant que nous combattons les Espagnols ou les Anglais (6), qui ont la couleur inverse. Il n'en découlait point le droit au salut que le Roi exigeait pour ses vaisseaux, mais le pouvoir

Du Quesne, 21 avril 1680 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 164 et 187. — *Mémoires de* VILLETTE, p. 266, note.).

(1) Versailles, 20 octobre 1673 (Archives Nat., *Marine* B^2_{24}, fol. 520).

(2) Le mardi 10 septembre 1680. Instruction au marquis d'Oppède allant en Portugal, 19 janvier 1681 (Vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France, Portugal,* p. 145).

(3) 1681 (SANDRAS DE COURTILZ, *la Vie de Colbert,* p. 215).

(4) Ordonnance du 9 octobre 1661 (Archives Nat., KK. 931, fol. 129; — *Marine* A^6, fol. 72; *Marine* $B^2$8, fol. 38. — Jean DE BOISLISLE, *Mémoriaux du Conseil de 1661,* t. I, p. 98, note).

(5) Décembre 1669 (A. JAL, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 588).

(6) Procès-verbal d'une délibération signée de l'intendant d'Infreville, des chefs d'escadre d'Alméras, Preuilly d'Humières, etc. Toulon, 26 septembre 1669 *(Ibidem)*.

d'esquiver le droit de visite des navires de guerre étrangers (1).

Ces exigences ne comportaient aucune restriction à l'égard des républiques, Hambourg, Gênes, Hollande (2); mais elles subirent à l'usage plus d'une rebuffade. Un chef d'escadre à notre solde, le marquis Ippolito Centurione, qui sillonnait la Méditerranée pour faire saluer l'étendard de ses trois galères (3), essuya à Villefranche un refus, à Naples une fin de non-recevoir, à Malte une leçon : l'Ordre, dont la Capitane avait rang après les Réales, ne saluait point de simples cornettes (4).

La république de Gênes se montra encore plus désinvolte le 26 juin 1678 à l'apparition d'une de nos escadres venue pour réclamer le salut. « Aucune flamme sur les navires en rade, aucune bandière dans la ville : il sembloit que tout le monde étoit mort (5). » Une aubade de deux mille cinq cents boulets le réveilla, si bien que l'altière République ne sut bientôt plus « où donner de la teste (6). » Six ans plus tard, une aubade autrement terrible amènera le doge à Versailles dans l'humble posture d'un suppliant.

... Sur un jeton de marine où un aigle plane au-dessus

(1) Louis XIV au marquis de Villars. 15 avril 1672 (Depping, t. III, p. 492, note).

(2) Ordres et règlements du 9 mai 1665 et du 12 juillet 1670 (Archives Nat., *Marine* B[3]8, fol. 15 v°).

(3) « Relation de voyage que M. le marquis de Centurion a fait à Malte avec les galères du Roy ». 1670 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 13. — Bartolomeo dal Pozzo, *Historia della sacra religione militare di San Giovanni*, p. 391).

(4) Le pavillon du lieutenant-général marquis de Martel en novembre 1670, pas plus que la cornette du chef d'escadre de La Brossardière en juillet 1673 (B. dal Pozzo, p. 392, 411).

(5) Du Plessis-Brossardière à Seignelay. Gênes, 27 juin 1678 (Archives Nat., *Marine* B[4]8, fol. 220).

(6) Du Plessis-Brossardière à Seignelay. Villefranche, 2 août; — Du Quesne à Seignelay. Par le travers d'Antibes, 2 aoû (*Ibidem*, fol. 226, 156).

des flots, on lit l'altière devise de Louis XIV : TOUT ME CÈDE OU ME FUIT (1).

X

LES ARSENAUX DE VAUBAN

« Il n'y avait en ce temps-là — avant Colbert — aucun arsenal, mais seulement quelques petits magasins dispersés d'un costé et d'un autre et mal fermés, avec des ateliers qui ne l'estoient point du tout, en sorte que les particuliers y allaient prendre furtivement ce qui leur convenoit pour les armemens des vaisseaux corsaires. M. Colbert, pour remédier à cet inconvénient, fit rassembler dans un mesme lieu tous ces différents magasins par une enceinte de murailles, qui fut appelée parc. Il n'y avoit qu'une seule porte, gardée par des Suisses (2), et ces Suisses retenoient ceux qui emportoient quelque chose. Ce premier ordre establi, il fit le projet de bastir des arsenaux plus grands et plus commodes, dignes de la magnificence du Roy (3), » et régis par une police rigoureuse (4).

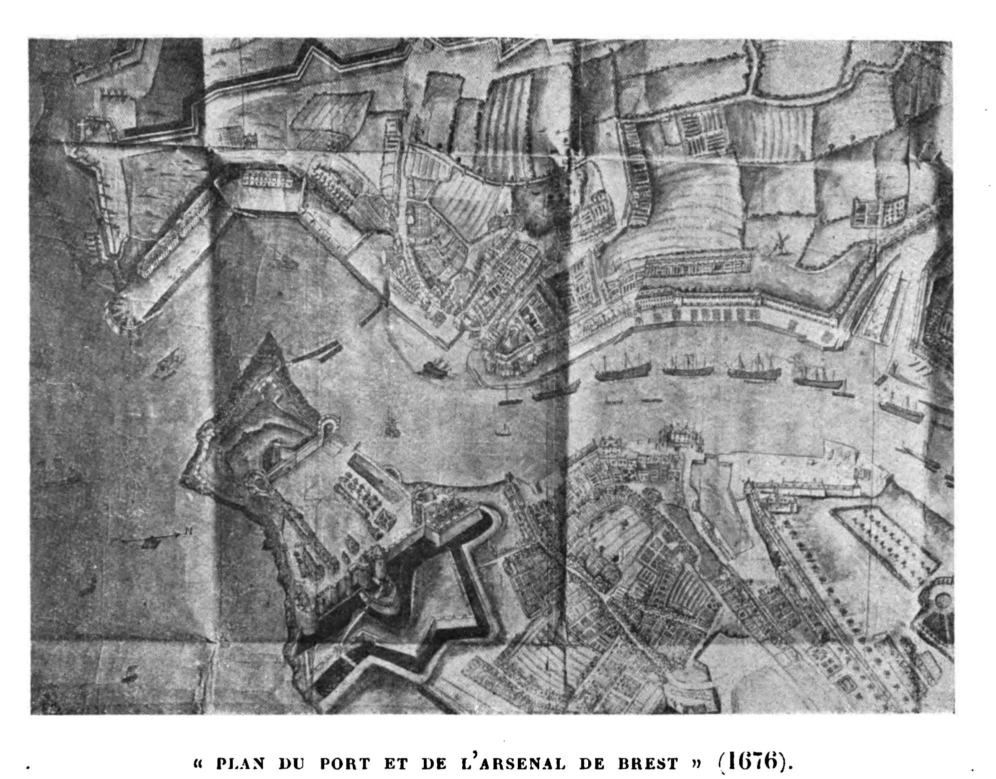
Ainsi parlait l'intendant d'Usson de Bonrepaus. Et l'ingénieur de Clerville ne le démentait pas. « Une petite fortification mal conçue et si mal conduicte que le peu qui en a esté esbauché est, pour la plus grande partie, déjà ruynée, » un vieux magasin aux armes de François Ier,

(1) 1682 (FEUARDENT, *Jetons et méreaux,* t. I, p. 106, n° 1406).

(2) « Juste corps et haut de chausses des Suisses gardes de l'arsenal » de Toulon. 1670 (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 3 (84), t. II).

(3) Archives Nat., K. 1350 : cf. D. NEUVILLE, *État sommaire des archives de la marine*, p. XXIII.

(4) Mémoire sur le règlement à faire pour la police générale des arsenaux. Octobre 1670 *(Lettres de* COLBERT, t. III, p. 282).



« PLAN DU PORT ET DE L'ARSENAL DE BREST » (1676).

(Service hydrographique de la Marine, 47. 4. 11.)

une corderie, une maison à Recouvrance, une petite hue, trois hangars, « le tout caduc : » voilà, à la date du 14 janvier 1667, tout l'arsenal de Brest (1), « une gueuserie! (2) » — Dix ans plus tard, quelle métamorphose! Et à voir la magnifique perspective qui en fut alors dressée, quel éblouissement! Des chantiers de constructions pour six vaisseaux de ligne, trente magasins pour autant de vaisseaux, des quais longs de mille toises, des magasins à triple étage pour les vivres, les cordages, les ustensiles, les affûts et les munitions, des hangars pour les chaloupes, les futailles et les voiles, des boutiques pour tous les corps de métiers, des forges, des étuves, une prison, une chapelle, un aqueduc avec des réservoirs, un jardin pour les officiers, un hôtel pour leur chef, un pavillon pour l'école des canonniers, réalisent les derniers progrès de l'art naval (3). Conçu d'après les plans des arsenaux anglais et hollandais, que manque-t-il encore à celui de Brest pour être complet? Une poudrière, un mur d'enceinte et des batteries « à fleur d'eau et en façon d'amphithéâtre » pour interdire l'accès du Goulet. La mise au point de la défense sera l'œuvre du grand maître en l'art des fortifications.

(1) Mémoire du chevalier de Clerville, et « plan géométriquement dessiné de la ville et chateau de Brest, » par le chevalier de Clerville (B. N., Géographie D. 5227).

(2) Déclarait le duc de Beaufort, qui proposait de transférer le port de guerre à Landévennec et « d'y faire de grands et beaux magasins et même une ville, » Beaufort à Colbert. 10 octobre 1666 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 454).

(3) « Mémoire sur le plan du port de Brest du 24 août 1676 envoyé par M. de Seuil, relatif au grand plan de 6 pieds et à celui réduit par le s. Clément » (Bibliothèque du port de Brest, ms. 163). Le « grand plan de 6 pieds, » ou « Plan du port et de l'arsenal de Brest » avec « papillons volants raportés sur la carte marquant ce qui est encore à bâtir pour parachever l'arsenal » en 1676, est aux Archives du Service hydrographique 47, 4. 4. — Bertignon, maître de dessin des gardes de la marine, « Veue de la ville et château de Brest avec une partie du port et de la rade. » 1692 (Bibl. Nat., Estampes, *topographie de la France, Finistère).*

Loin de se contenter des deux batteries établies par Du Quesne à l'entrée du port, Vauban pousse des ouvrages avancés jusque dans le Goulet et dans son « vestibule, » à Camaret, de façon à rendre « la rade mieux assurée que le port mesme : » *Tutela Classium Oceani,* lit-on au-dessous d'une vue de Brest gravée sur une médaille du temps.

Il ne manque à l'œuvre de Vauban qu' « une pièce enchantée, très belle à voir, mais horrible à approcher, » un sombre donjon à deux étages, et quel donjon! « Pour porte cochère une embrasure, pour escalier une échelle de corde, pour basse-cour la mer et les courants. » N'ayant « pas un *Miserere* d'intervalle entre le flux et le jusant, » le grand ingénieur ne parvient pas, malgré ses efforts, à construire sur l'écueil de la Roche-Mengam, le fort rêvé, dont les feux prendraient en écharpe tout navire ennemi qui se risquerait dans le Goulet (1).

Avec l'autorité suprême que lui donne depuis 1678 le titre de commissaire général des fortifications, Vauban ne cesse de parcourir notre front de terre et de mer pour en parfaire les défenses et doter la France d'une ceinture de forts. Il inspecte Antibes, Toulon, Marseille et Port-Vendres en 1679, Blaye, Bordeaux et Bayonne l'an d'après, puis Ré, la Rochelle, Brouage, Rochefort et Oléron, et enfin les ports de la Manche. Plus d'une fois, sa clairvoyance nous eût évité des mécomptes si l'on avait suivi ses conseils, si « la jalousie d'un ministre » n'avait pas entravé les fortifications de Port-Vendres (2), si des ouvrages tracés par lui à Saint-Malo et Dieppe, n'avaient pas été ensuite rasés à la veille des terribles bombardements des Anglais.

(1) P. Levot, *Histoire de la ville et du port de Brest.* Brest-Paris, 1865, in-8°, t. II, p. 17.

(2) *Abrégé des services du maréchal de* Vauban *fait par lui en 1703* publié par M. Angoyat. Paris, 1839, in-8°.

Et la France n'aurait pas eu à déplorer les désastreux lendemains de la victoire de la Hougue, *le Soleil-Royal* n'eût pas sombré en flammes devant l'inhospitalière « Auberge de la Manche, » si on avait écouté Vauban. Il proposait de transformer en port de guerre une ville « ruinée de vieillesse, » — mais dont les murs d'enceinte, « brétessés et machicoulissés, étaient assez bien sur leurs pieds, » — en la couvrant de deux ouvrages avancés, l'un sur un rocher, l'autre à la tête d'une jetée. Vous avez reconnu Cherbourg. Un vaste bassin à flot eût contenu au besoin une quarantaine de frégates postées « là mieux qu'en aucun lieu du royaume » pour faire la course (1).

La première idée de créer à Cherbourg « un bassin ouvert, un moule et un havre tout ensemble pour mettre mille navires en repos, » remontait à l'année 1665. Un sieur Baudouyn offrait de fermer le port par une « chausseye à pierre perdue de deux cent cinquante toises de long, de quarante-huit pieds de haut et de soixante-quatre de large (2). » Mais l'intendant Colbert de Terron avait cru trouver mieux à quatre lieues de là et proposait de créer dans la fosse d'Omonville « un port flottant pour servir de retraite à vingt-cinq grandes frégates (3). » Le projet n'eut pas de suite.

Avec une commission d'ingénieurs et d'architectes, avec Renier, Jansse, Blondel et Chastillon, l'intendant était en quête d'un emplacement pour un nouveau port de

(1) Joachim Ménant, *Mémoire du maréchal de* Vauban *sur les fortifications de Cherbourg (1686)*. Paris, 1851, in-8°. — « Le grand dessein d'en faire un port pour les vaisseaux du Roy » émanait à la vérité de l'ingénieur de Sainte-Colombe et datait de 1678 (Archives du Service hydrographique, Carton 16, pièce 4).

(2) « Description d'un havre à Cherbourg au lieu dit *le Gallé.* » (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 271, fol. 107).

(3) Colbert de Terron à Colbert. 1er décembre 1664 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 329).

guerre (1), meilleur que la rade du Havre. Condamné comme inutile à l'État, le chef-lieu de notre marine militaire sur la Manche fut sauvé par Du Quesne. La cause première de son dépérissement était « un accident à la platte forme sur quoy roulaient les portes » du bassin construit en 1635 : on y remédia (2); l'hôpital fut transféré à Ingouville; et son local, tout proche du bassin du roi, devint un magasin flanqué de corderies et de forges. Revivifié en 1666 par l'afflux des eaux du canal de Harfleur, et couvert par les batteries installées sur les musoirs de la jetée (3), Le Havre resta un port militaire de second ordre pour navires légers, de ces navires qui pouvaient « échouer sans risques dans toutes les retraites disposées dans la Manche (4). » Le Havre gardait ainsi son rôle stratégique au centre de notre front de mer sur la Manche.

Estimant « avantageux au service du Roy » d'avoir aussi une base navale sur la mer du Nord et « par conséquent d'augmenter considérablement sa puissance maritime, » Colbert en avait demandé les plans à Vauban. Dunkerque n'était alors en 1675 qu'un port de *câpres*, où ces corsaires, à l'abri des bancs, défiaient la poursuite des vaisseaux de

(1) Un arrêt du Conseil d'État, en date du 24 janvier 1665, avait prescrit la visite, « par personnes intelligentes, des havres, rades, embouchures des ports et rivières » (Bibl. du service hydrographique, ms. 271, fol. 1).

(2) « Mémoire de ce qu'il conviendrait faire au Havre de grace pour entrer dans le port de toutes marées : » « baisser la platteforme du pont à chaisne, construire les portes roullantes, faire un bassin au Hoc, à une lieue de Harfleur, » d'après la grande enquête de 1665 (*Ibidem*, fol. 63).

(3) Abraham Du Quesne, *Mémoire du Havre de Grace, de celuy de Fécamp et de Honfleur (1665)*, dans le *Bulletin de la Société normande de Géographie (1890)*, p. 218. — Correspondance de Colbert et de Seignelay avec Brodart, commissaire de la marine au Havre, 1673-1674 (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 340 (G. 185).

(4) Instructions de Colbert à Du Quesne, février 1668, etc. (Alphonse Martin, *la Marine militaire au Havre (XVIe et XVIIe siècles)*. Fécamp, 1899, in-8°, p. 90). — Borély, *Histoire de la ville du Havre*, t. III, p. 26. — A. Doneaud, *la Marine française et ses arsenaux*. Paris, 1870, in-8°, p. 37 : extrait de la *Revue maritime et coloniale*.

ligne. Vauban parle d'ouvrir un chenal à travers les sables et de « bonifier le port » à l'aide des jetées; tout crédit lui est ouvert; le concours de « tous les peuples des chastelleries voisines » lui est acquis. Et en quelques années, Dunkerque se transforme : à l'entrée du chenal, les feux croisés du fort Vert et du fort de Bonne-Espérance empêchent l'ennemi d'attenter à son « repos; » à un autre ennemi, à l'ensablement, fait face un jeu d'écluses répondant aux canaux de Bergues et de la Moëre. Trente vaisseaux de ligne ont, pour se tenir à flot, un vaste bassin creusé entre la ville et la citadelle; pour s'équiper, tous les services normaux d'un arsenal, et pour soigner leurs éclopés, l'hôpital maritime des *Bons fieux* de Saint-François (1). L'œuvre admirable de Vauban réunira tous les suffrages, depuis ceux de Louis XIV et de Seignelay jusqu'aux éloges d'un Prussien, Spanheim, qui la citera en 1690 comme le modèle des ports de guerre (2).

Et Barin de La Galissonnière propose de généraliser à tous nos ports une création qui fait merveille à Dieppe : *le sémaphore*. Un « balisier » désigné par les capitaines et pilotes les plus expérimentés hisse « au hault d'un mas un pavillon blanc quarré pour signal qu'il est flot, » ou par « temps brun » allume des feux (3).

(1) « Mémoire des préparatifs nécessaires pour le rétablissement du port de Dunkerque. » 1677 (Archives Nat., *Marine* B³24, fol. 111). — Colbert à Vauban. 9 mars 1675, 10 mai 1678, etc. (Archives du Dépôt des fortifications : Émile Mancel, *l'Arsenal de la marine et les chefs maritimes à Dunkerque, 1662-1899*. Dunkerque, 1901, in-8°, p. 46, 56). — Belidor, *Architecture hydraulique*. Paris, 1739, in-4°, Part. II, t. II, p. 81. — Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*. Bruges, 1730, 2 tomes en 1 vol. in-fol.

(2) E. Spanheim, *Relation de la Cour de la France en 1690*, publiée pour la Société de l'Histoire de France par M. Ch. Schefer. Paris, 1882, in-8°, p. 301.

(3) « Advis de M. de La Galissonnière. Mai 1670 » (« Conférence des Ordonnances et loix de la marine : » ms. de peu postérieur, chez M. Gougy, libraire à Paris).

Pour corriger un vice de la nature qui l'empêchait d'être « puissant sur la mer Océane (1), » le Roi cherchait où « establir un arsenal de marine digne de la majesté de son règne et de la grandeur de ses armées navales. » Cité poitrinaire au milieu des marais, Brouage agonisait comme jadis l'Aigues-Mortes de saint Louis. Et du grand port de guerre de Richelieu, il n'allait bientôt plus subsister qu'un simple village dont les rues presque désertes, dans une enceinte fortifiée et ombragée d'ormes séculaires, ont le charme mélancolique des villes mortes du golfe du Lion. Nos escadres le désertèrent pour la Seudre, puis, — la Seudre étant semée de sables mouvants, — pour la Charente, où se rendit la commission chargée de déterminer l'emplacement du nouveau port.

Le choix des commissaires s'arrêta sur un vieux château-fort entouré de marais, à quinze kilomètres de l'embouchure du fleuve. Soubise et Tonnay-Charente, où nos vaisseaux de guerre avaient hiverné, eussent peut-être mieux convenu; mais l'une appartenait aux Rohan, l'autre aux Mortemart, de grands seigneurs qui refusaient de s'en dessaisir, au lieu que M. de Cheusses, petit-fils d'un valet de chambre de Henri IV (2), était trop petit personnage pour disputer Rochefort au roi. Il s'y essaya pourtant, de même que jadis le propriétaire de l'île d'Indret avait cru pouvoir résister à Richelieu : « Colbert du Terron ayant voulu acheter Rochefort, et le seigneur s'étant opiniâtré à ne le point vouloir vendre, de dépit y voulut être plus maître que lui. Il persuada à la Cour que c'était le lieu du monde le plus propre pour en faire un excellent port et le plus propre aux constructions de navires. On le crut, on y dépensa des millions. Mais quand tout fut fait, il se trouva une telle dis-

(1) *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, t. II, p. 474.
(2) Lettre de Colbert de Terron. 6 mai 1666 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 372 note).

tance de ce lieu à la mer, un coude entre autres si fâcheux et la Charente si basse que les fort gros vaisseaux ne pouvaient y aller, et les autres qu'avec deux vents différents. Il n'eût pas été difficile de voir ce défaut qui sautoit aux yeux, avant de s'engager en une telle dépense. Le sort des choses publiques est presque toujours d'être gouverné par des intérêts particuliers (1). »

Et cette mauvaise langue de Saint-Simon n'avait pas tout à fait tort. L'homme-protée qui édifia l'arsenal de Rochefort, une des « personnes intelligentes » de la Commission, était capitaine des galères, aide de camp dans les armées de terre, mathématicien, bombardier, ingénieur (2). Un peu de circonspection eût mieux valu pour François Blondel que beaucoup de titres. Car, dans la prairie où il jeta les fondations du nouveau port, il ne rencontra que de la glaise et se vit contraint, pour les asseoir, de noyer dans l'argile des grilles en charpente (3). D'où une grande dépense, « une grande folie, » diront les ennemis de Colbert (4).

Colbert releva le défi en chargeant François Le Vau, frère du constructeur du magnifique château de Vaux-le-Vicomte et du futur palais de l'Institut, de parfaire l'œuvre de François Blondel : « Travaillez, disait-il, à perfectionner le plan que vous avez fait, en sorte qu'il soit conforme à la grandeur, à la magnificence que je me suis proposé. Il pourra servir pour tous nos autres arsenaux (5). » Avec cette restriction que Rochefort ne fut point transformée en place forte, comme le voulait Clerville : on se contenta

(1) *Mémoires de* Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. XIII, p. 28. — Le P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*. 1733, in-4°, p. 38.
(2) Archives de l'Aisne, B. 18.
(3) François Blondel, *Cours d'architecture*. Paris, 1675-1683, p. 656.
(4) Olivier d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 612.
(5) Colbert à François Le Vau. 21 août 1671 (B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 30).

d'une modeste enceinte avec quelques flanquements suffisants pour déjouer un coup de main (1).

Dans la Méditerranée comme dans l'Océan, une Commission où figurait, avec Clerville et Regnier Jansse, « le sieur Cézar d'Arcous, personnage très entendu à la nature des mers (2), » examinait soigneusement les points « où la nature pouvoit estre aydée par le secours de l'art. » « Elle n'en trouva aucun où il y eust de plus heureuses dispositions qu'à Cette (3). » Et le chevalier de Clerville d'établir des devis pour transformer en port de guerre la tête de ligne du Canal des Deux-Mers; mais on se contenta de fermer le port de Cette par une double jetée (4). Car Vauban opinait pour Port-Vendres et s'indignait de « la nonchalance qu'on avait eue pour ce poste. Si je vivois cent ans et qu'on me fît faire cent voyages en Roussillon, je me ferois toujours un point de conscience d'en proposer la fortification (5). »

Ailleurs, il fulminait contre « l'indolence » avec laquelle on laissait combler par « deux méchants ruisseaux la plus belle rade de la Méditerranée (6). » Déjà avant lui la Commission dont j'ai parlé, avait signalé la situation lamentable du port de Toulon, où « un grand navire ne pouvait point entrer qu'avec peine, » alors que jadis, « toutes sortes de bastimens de mer mouillaient par tous les endroits de la rade, et les plus grans navires entraient

(1) Colbert à l'intendant de Demuin. 28 décembre 1674 (Archives Nat., *Marine* B³26, fol. 492).

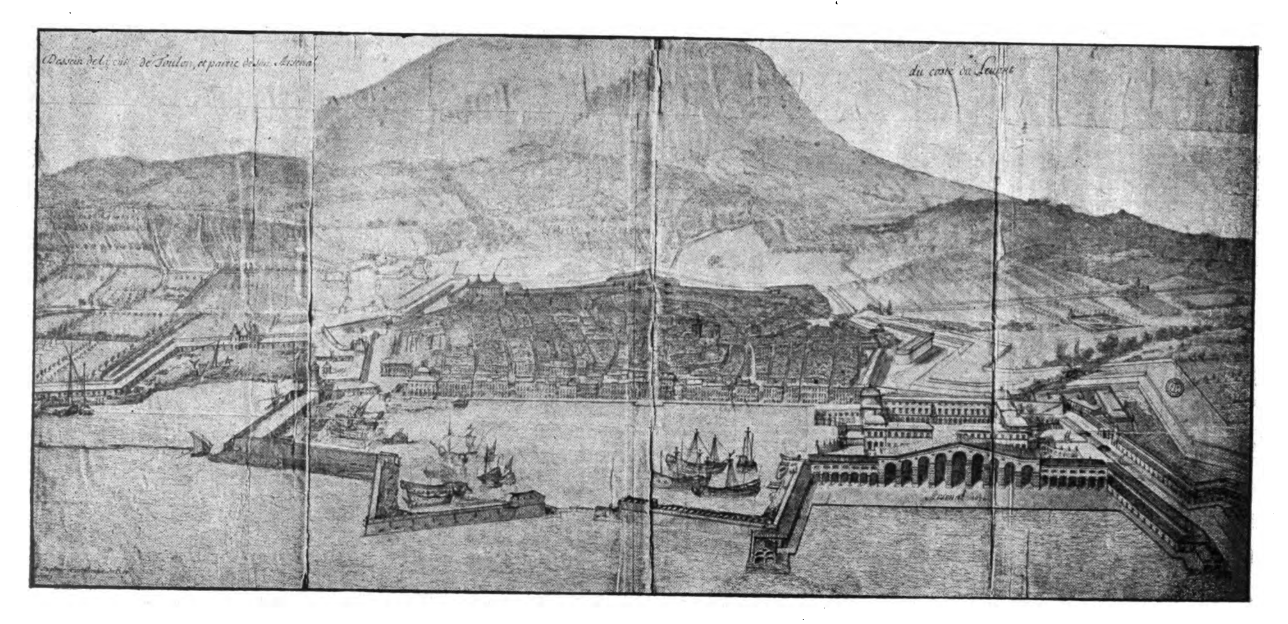
(2) César d'Arcous, *le Secret du flux et reflux de la mer et des longitudes*. Rouen, 1655 et 1656; Paris, 1656 et 1667.

(3) Juillet 1665 (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 271, fol. 244).

(4) En 1676 (Archives du Service hydrographique, portefeuille 73. 10. 1. et 24). — Ouvrages proposés par le sieur de La Fueille. 1677 (*Ibidem*, 73, 10, 25 et suiv.). — *Lettres de* Colbert, t. IV, p. 362, 364.

(5) Piganiol de La Force, *Nouvelle description de la France*, t. IV, p. 3.

(6) Mémoire de Vauban. 1679 (Archives des Pyrénées-Orientales, C. 1155).



TOULON ET SON ARSENAL (1676)

par Puget, « sculpteur et architecque du Roy en la marine »

et sortaient à la voille tous chargés avec grande facilité (1). »

A cette situation intolérable, Colbert allait mettre fin en rendant à Toulon la vie et en le dotant d'un arsenal suffisant pour recevoir toutes nos forces navales : « Nous ne sommes pas en un règne de petites choses, disait-il; il est impossible que vous puissiés imaginer rien de trop grand (2). » Un « sculpteur architecque en la marine, » l'auteur du *Milon de Crotone* et, pour tout dire, Puget, en prit texte pour présenter un devis où les services se déroulaient en une grandiose perspective autour d'un pavillon central à coupole et d'un bassin à flot. L'approbation unanime des intendants de la province, des galères et du port ne désarma point les critiques de l'ingénieur de Clerville contre « tant de colifichets qui ne répondoient absolument pas à la majesté d'un ouvrage destiné à la guerre (3). »

Au rejet des plans de Puget, la perspective perdit peut-être : mais le port y gagna d'être repris en mains par Vauban.

... Un archéologue parisien qui visita Toulon en 1630 comparait « le port artificiel, » — par opposition au « port naturel » de la rade, — à « un théâtre dont le môle représente la scène. » C'était l'antique clos des galères avec chemin de ronde et chaîne de clôture (4). Dans un vaste périmètre à l'ouest de la ville, le grand ingénieur ménagea une

(1) Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 271, fol. 188.

(2) Colbert à Clerville. 4 octobre 1669 (Le Dr Gustave LAMBERT, *Histoire de Toulon*. Toulon, 1899, in-8°, t. III, p. 423).

(3) Projets de construction de l'arsenal par Puget. 1670-1671 (Archives Nat., *Marine* B³9, fol. 269, 280, 314; B³11, fol. 17, 64, 120, 183, 202). — « Dessein de la ville de Toulon et partie de son arsenal, » par PUGET, 1676 (Archives du Service hydrographique, Portefeuille 76, 0, 12. — Philippe AUQUIER, *Pierre Puget*. Paris, 1904, in-8°, p. 63).

(4) *Les Confessions de Jean-Jacques* BOUCHARD, *parisien, suivies de son voyage à Rome en 1630*. Paris, 1881, in-8°, p. 192.

darse pour cent vaisseaux (1) : au Las et à l'Eygoutier, il creusa des lits qui écartaient de la rade leurs eaux limoneuses; une jetée au parapet crénelé couvrait le front de mer, dont les ouvrages avancés étaient le fort de l'Éguillète, la Grande et la Petite Tour. Et l'arsenal s'élevait majestueux. De « la plus belle pièce de l'univers, » — le mot est de Vauban, — on admire encore la Corderie longue de deux cents toises, le Magasin général « d'où il y a mille choses à tirer, » un chantier d'une « ample étendue, » l'hôpital de Saint-Mandrier (2)..., bref, tous ces grands ouvrages sortis du fond de la mer ou de la vase des marais que l'histoire métallique immortalisa : *Toloni portus et navale.*

Marseille était à l'unisson. A l'arsenal commencé sous Louis XIV par l'ingénieur milanais « Juhan Antoni (3), » on avait substitué un nouveau parc de galères (4) que Louis XIV avait fait installer au Plan Fourmiguier. Devant l'œuvre accomplie, un voyageur extasié ne savait qu'admirer : « le parc royal, bastiment magnifique » au dôme surmonté d'une grande fleur de lys; « l'arcenal peint en bleu, semé de fleurs de lis jaunes, aux râteliers remplis de piques, de mousquets et de certains boucliers à l'antique dont on orne les poupes des galères; » les « grandes galeries où deux ou trois cens ouvriers de l'un et de l'autre sexe travaillent incessamment à faire le linge et les habits des matelots; » les cales couvertes où se construisent les bâti-

(1) A la suite d'un incendie qui dévora en avril 1677 une partie de l'arsenal. Celui-ci datait du temps de l'intendant Arnoul, envoyé par Richelieu à Toulon (D.-M.-J. Henry, *Mémoire sur l'état primitif de la ville de Toulon et de son port*. Toulon, 1850, in-8°, p. 41).

(2) Une forme fut également exécutée pour la construction et le radoub des vaisseaux. Et Vauban dressa un plan de la manière dont cette forme devait être assujettie dans l'endroit où elle serait coulée à fond. 1680 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 184 : B. N., Franç. 22 799, fol. 38).

(3) A. Ruffi, *Histoire de la ville de Marseille*, 2e éd. Marseille, 1696, in-fol., t. II, p. 300.

(4) A Guilbert « pour les plans et dessain de la darse » de Marseille. 1670 (Bibl. du Service hydrographique, ms. 3 (84), t. II).

ments, qu'un jeu d'écluses met à flot aussitôt achevés; la citadelle, « bastie et fortifiée à la moderne (1). » Tel était bien la caractéristique des ouvrages conçus par Colbert et Vauban : tous nos « six principaux ports et arcenaux, Toulon, Marseille, Rochefort, Brest, le Havre et Dunkerque (2), » étaient « à la moderne. »

XI

LA RÉFORME DE LA SCIENCE NAUTIQUE

Novateur puissant dans le domaine scientifique non moins que dans le domaine administratif et militaire, Colbert substitue à l'empirisme des pilotes la science des ingénieurs et des astronomes. Les *cartes à point carré,* graduées en longitudes et latitudes, évincèrent les *cartes de distance* établies sur un canevas de roses des vents (3). L'hydrographie remplaçait la loxodromie de la navigation à l'estime.

La loxodromie, « la course oblique » du navire qui suit d'un endroit à un autre le rhumb tracé sur la carte, en coupant sous le même angle tous les méridiens, était un procédé commode pour les faibles trajets, mais fautif pour de longs parcours, sa spirale étant moins courte que la courbe du grand cercle. L'hydrographie, elle, nécessitait des calculs. Faire le point, c'est déterminer, par l'intersection de la longitude avec la latitude, le point où l'on se trouve. Prendre, et par suite trouver, la latitude, n'était

(1) *Relation d'un voyage fait en Provence contenant les antiquitéz les plus curieuses de chaque ville,* par M. L. M. D. P. [DE PRÉCHAC]. Paris, 1683, in-12°, 2e p., p. 92.

(2) Archives Nat., *Marine* B²26, fol. 76 v°.

(3) Guillaume DE GLOS, hydrographe et professeur en histiodromie à Honfleur, *Manuel des pilotes.* Honfleur, 1678, in-8°, p. 59.

point malaisé : nos marins n'avaient que le choix entre les instruments, depuis l'astrolabe médiévale, le modeste bâton de Jacob, le quadrant et le quartier, jusqu'à l'opulente hémisphère marine pourvue d'horizon, équinoxial, arc de déclinaison et demi-cercle d'altitude (1).

Mais la longitude? Hélas! elle restait pour les astronomes un problème, pour les navigateurs un cauchemar. Améric Vespuce en perdait le sommeil; l'astronome Ruy Falero s'abandonnait, en désespoir de cause, aux inspirations de son démon familier qui se montra bon diable, puisque son traité servit à guider Magellan. Mais « Dieu n'avait pas permis à l'homme l'usage de la longitude (2), » écrivait Champlain après des essais qu'un « professeur en la divine mathémathique » persiflait sans pitié : « Je voudrois bien savoir quelle certitude peut avoir le sieur de Champlain qu'une longitude observée par *la mécométrie* à la Nouvelle-France sera véritable. Aura-t-il point trouvé en Canada quelque Ptolémée manuscrit qui contienne les longitudes d'iceluy pays (3)? »

« L'avorton » que le professeur en la divine mathématique Dounot de Bar-le-Duc eût voulu « estouffer au lieu de sa naissance, » *la Mécométrie de l'aymant,* avait la vie rude. Il survécut. C'était un procédé empirique qui consistait à déterminer la longitude par les variations de l'aiguille aimantée, supposées constantes avec les méridiens. Après Colomb, Cabot et Pigafetta, et presque en même temps qu'Alonso de Santa Cruz (4), cosmographe officiel

(1) Cf. l'Hémisphère marine dessinée dans les « Premières Œuvres de Jacques DE VAULX, pillote en la marine : » B. N., Franç. 150, fol. 22 : et reproduite dans mon tome II, p. 520.

(2) Je renvoie, pour plus amples références, à un de mes articles : Ch. DE LA RONCIÈRE, *Origines du Service hydrographique de la marine*. Paris, 1916, in-8° : extrait du *Bulletin de la Section de Géographie*.

(3) DOUNOT DE BAR-LE-DUC, *Confutation de l'invention des longitudes ou de la Mécométrie de l'aymant*. Paris, 1611, in-4°, p. 42.

(4) Auteur du *Libro de las Longitudes ;* cf. Manuel DE LA PUENTE Y OLEA,

de l'Espagne, un de nos anciens colons de la France Antarctique (1), Toussaint de Bessard avait posé en principe que le « vray méridien » passait par l'île de Fer, que là, « l'aiguille était dressée nord et sud, à l'heure de midy. » Partout ailleurs, elle oscillait vers l'est ou l'ouest. « En tastant à la main ses variations (2), » on pouvait dresser une table de leurs concordances avec les longitudes. Un cadet de Languedoc, Guillaume de Nautonnier de Castelfranc, dans sa *Mécographie de l'eymant* (3) et sa *Mécométrie de l'eymant* (4), voulait en faire la base d'une réforme de la cartographie.

Cette thèse avait pour champions les meilleurs navigateurs du dix-septième siècle, depuis le cosmographe major de Portugal Manoel de Figueiredo (5) et le célèbre navigateur anglais John Davis, jusqu'aux plus « habiles pilotes hollandais de la carrière des Indes Orientales : » l'un d'eux prétendait que, dans la longue course du Cap à Batavia, on dérivait de deux cents lieues quand on ne corrigeait pas l'estime « par les observations de la déclinaison de l'ayman (6). »

C'est à cette correction que s'employait le pilote dieppois Jean Le Telier durant un voyage aux Indes Orientales (7). Car la détermination « des longitudes par la

Estudios españoles. Los trabajos geograficos de la Casa de Contratación. Séville, 1900, in-4°, p. 344.

(1) « Par l'espace de dix ans que j'ay demeuré continuellement en la terre de l'Amérique souz le tropique du Capricorne au lieu nommé le Cap de Frie et rivière de Janvière » (*L'Aigle-Compas de* T. DE BESSARD, *d'Auge en Normandie, avec son usage*. Paris, 1572, in-4°).

(2) *Dialogue de la longitude Est-Ouest, de* T. DE BESSARD... Rouen, 1574, in-4°, p. 36, 61.

(3) Venez, 1602, in-fol.

(4) Venes, 1603, in-fol.

(5) *Hidrographia, exame de pilotos*. Lisboa, 1625, in-4°.

(6) Discours sur l'art de la navigation, dans THÉVENOT, *Recueil de voyages*. Paris, 1681, in-8°, p. 28.

(7) *Voyage aux Indes Orientalles, par Jean* LE TELIER, *natif de Dieppe, réduict par luy en tables pour enseigner à trouver par la variation de l'aymant la longitude*. Dieppe, 1631, in-4°.

déclinaison de l'aymant » était de dogme pour l'école d'hydrographie de Dieppe (1). Et il n'y avait de traditions hydrographiques que là. De même qu'autrefois l'entretien du feu sacré était un sacerdoce, de même des prêtres s'y transmettaient religieusement le flambeau de la science nautique. Commencée avec l'abbé Desceliers, la tradition s'était continuée avec un autre prêtre d'Arques, G. Breton, auteur d'une carte des Indes Orientales (2), avec l'abbé Prescot, avec Jean Cauderon, « un très honneste homme de prestre et l'un des plus savants en la théorie de l'art de la marine, » mort victime de son dévouement à la science (3), et enfin avec l'abbé Guillaume Denis.

Des variations du compas pour fixer la longitude, le « très docte » Guillaume Denis (4) fit le thème de *l'Art de naviguer* (5). Et le pis est que son titre de maître d'hydrographie et de pilote-examinateur à Dieppe, conféré par Colbert (6), donnait à l'enseignement une investiture officielle, et à son cours un tel succès que le malheureux

(1) Guillaume Le Vasseur, « Traicté de la Géodrographie, ou art de naviguer » (B. N., Franç. 19112, fol. 41).

(2) Carte signée G. B., appartenant à M. H. Yates Thompson, qui l'exposa en 1895 au Congrès de géographie de Londres.

(3) Desmarquets, *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française*. Paris, 1785, in-12, t. II, p. 7. Cauderon se noya le 2 novembre 1655 en faisant route pour Madagascar. — Sur la réfection de nos cartes marines du Ponant tentée par Cauderon, cf. mon article *Origines du Service hydrographique de la marine*, p. 9. Nanti de ses cartes gravées sur cuivre, son frère, Cauderon le Cadet, s'établit à la Rochelle.

(4) Lettre de Barbara. Dieppe, 29 novembre 1665 (B. N., Mélanges Colbert 133, fol. 721).

(5) *L'Art de naviger, perfectionné par la connoissance de la variation de l'aimant, ou le traité de la variation de l'aiguille aimantée*. Dieppe, 1668, in-8°.

(6) Le 18 mars 1666 (David Asseline, *les Antiquitéz et Chroniques de la ville de Dieppe*. Dieppe, 1874, in-8°, t. II, p. 321). — « L'ouverture de son escolle publique » et gratuite eut lieu en septembre 1665 (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. IV, p. 558).

abbé, aux prises avec plus de deux cents élèves, « dont la plupart avaient la teste dure comme la pierre, » avait recours à un corsaire pour les surveiller (1). De là, sortirent nombre de ces maîtres d'hydrographie que le grand ministre essaimait à Toulon, Bayonne, Brest, le Havre, Rouen, et jusque dans la Nouvelle-France (2), et qui étaient tenus de faire jusqu'à deux leçons par jour (3).

Contre les errements de l'école dieppoise, s'éleva l'enseignement des Jésuites, du Père Fournier d'abord (4), du Père Claude-François Milliet de Châles ensuite (5). Avec l'autorité que lui conférait la qualité de professeur royal d'hydrographie à Marseille et sous l'inspiration des méthodes anglaises, le Père Milliet de Châles faisait valoir cette raison péremptoire contre les concordances entre les méridiens et les variations de la boussole : « La déclinaison est changeante et différente en plusieurs endroits du même méridien. » C'est ce qu'avait démontré en 1635 un professeur de Gresham College, Henry Gelli-

(1) Ch. Bréard, *Un corsaire normand. Mémoires de Jean* Doublet *de Honfleur*. Paris, 1880, in-8°, p. 33 : extrait de la *Revue historique*.

(2) François Gaulette, natif du Polet, à Toulon, Voutremer, élève de Denis, à Bayonne, Le Cordier au Havre, Berthelot, pilote ponantais, à Marseille, G. Coubard à Brest, Jean-Baptiste Franquelin à Québec (D. Neuville, *les Établissements scientifiques de l'ancienne marine. I. Écoles d'hydrographie, ingénieurs de la marine au XVII° siècle*. Paris, 1882, in-8°, p. 52, etc.). — Coubard est l'auteur d'un *Abrégé de pilotage pour servir aux conférences d'hydrographie que le Roi fait tenir pour ses officiers de marine*. Brest, 1685, in-12.

(3) *Lettres de* Colbert, t. III, 2° p., p. 192.

(4) *Hydrographie*, éd. de 1667, p. 473.

(5) *L'Art de naviguer démontré par principes*. Paris, 1677. — *Les principes généraux de géographie*. Paris, 1677, in-8°. — *Cursus mathematicus*. Lyon, 1674. — De nombreux Jésuites, notamment le Père Polla en 1672 (Archives Nat., *Marine* B^3_{14}, fol. 36), professaient l'hydrographie. En dehors de Marseille, ils avaient la plupart des chaires bretonnes, celles de Nantes et de Rennes créées en 1671 et en 1673. Saint-Malo avait son collège de marine depuis 1669 (H. Bourde de La Rogerie, *Origine et organisation des sièges d'amirauté établis en Bretagne*, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. XXIX, p. 148. — Depping, t. IV, p. 558, note).

brand (1), et que corrobora, à la fin du dix-septième siècle, le célèbre astronome anglais Halley à la suite d'une longue croisière dans l'Atlantique. On chercha autre chose.

« Demander son chemin... à la lune, » au moyen de tables donnant l'heure de ses occultations pour le méridien initial, était la solution proposée par plusieurs bons esprits, depuis Améric Vespuce jusqu'au Récollet Duliris, qui disait au temps de Colbert : « Le vray moyen de connoistre la différence de longitude d'un lieu à l'autre, est de connoistre le mouvement propre que fait l'astre entre leurs deux méridiens (2). » Mais l'observation des distances lunaires suppose une science exacte des mouvements de notre satellite, dont la trajectoire à travers le ciel est d'une détermination malaisée (3).

La vraie solution du problème des longitudes, — Gemma le Frison l'indiquait au siècle précédent (4), — c'était la pratique des montres marines. Mais pour garder l'heure du méridien initial, quelle précision pouvait-on demander aux sabliers du bord et à l'écoulement de leur poudre d'écaille d'œufs ou de limaille d'argent (5), alors même que les hommes de quart ne précipitaient point le temps, telle la Parque antique, en « mangeant le sable (6). »

(1) *A discourse mathematical on the variation of the magnetical Needle.* — Sur le progrès de l'hydrographie anglaise à cette date, cf. F. Marguet. *Une histoire de la navigation (1550-1750),* traduit des « *Éléments de navigation* » de Robertson *(1780).* Paris, 1918, in-8°.

(2) *Éphéméride maritime dressée pour observer en mer la longitude et la latitude selon l'invention du P. Léonard* Duliris, *récollet,* dédiée au duc de Richelieu, général des galères. Paris, 1665, in-fol. — Le mathématicien Deshayes « prétendait inférer la longitude de la différence des mouvemens du soleil et de la lune » (L'ingénieur de Sainte-Colombe à Colbert de Terron. 2 décembre 1669 et 14 avril 1670 : Neuville, p. 97).

(3) Lieutenant de vaisseau Marguet, *Histoire de la longitude à la mer,* dans la *Revue de la Marine marchande,* n°s de décembre 1915-mars 1916.

(4) Gemma Frisius, *Cosmographia.* Antverpiae, 1584, in-4°, p. 242.

(5) Guillaume Le Vasseur, « Traicté de la Géodrographie » : B. N., Franç. 19 112, fol. 41.

(6) Cf. *suprà,* t. II, p. 527.

L'Anglais Dudley proposait des clepsydres à mercure renouvelées de l'Antiquité (1). Mais le Hollandais Huygens, mandé en France par Colbert, l'emporta avec ses horloges à pendules (2), où des cycloïdes placés « vers la racine du petit ruban qui soustenoit le pendule, » maintenaient l'égalité des oscillations. De ces montres à secondes et à demi-secondes, sorties des ateliers parisiens du sieur Thuret, l'astronome Richer fit l'épreuve en 1670 et 1672 au cours de deux voyages en Acadie et en Guyane, sans résultats décisifs (3). La transformation du pendule en un ressort d'acier acheminait vers la solution (4).

Dans son *Parallèle des Anciens et des Modernes*, l'académicien Perrault a rendu justice à la ténacité avec laquelle le ministre cherchait à percer le secret des longitudes : « Il n'a pas tenu à M. Colbert qu'on n'ait trouvé les moyens de conserver à la pendule la justesse de son mouvement; car il n'a épargné aucune dépense à faire faire toutes les machines qu'on luy a proposées pour en venir à bout. Il n'y a point d'expérience que l'on n'ait faite, point de manière de genou et d'autre suspension que l'on n'ait essayée. Il est toujours venu des coups de vent si subits et si contraires les uns aux autres, dans le même moment,

(1) Robert Dudley, *Dell'Arcano del mare.* Firenze, 1646, in-fol.

(2) Huygens, *Lettre touchant une nouvelle invention d'horloges très justes et portatives,* 1666, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. X, p. 381. — « Au sieur Huygens, hollandois, grand mathématicien, inventeur de l'horloge de la pendule, 1 200 livres. » 1664 et années suivantes (*Lettres de* Colbert, t. V, p. 464).

(3) Richer, *Observations astronomiques*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. VII, p. 233. — Colbert décide « d'éprouver les horloges et pendules fabriquées pour connoistre les longitudes sur mer. » Lettre à Colbert de Terron, 10 mars 1670 (*Lettres de* Colbert, t. V, p. 294). — Déjà, en 1669, le duc de Beaufort devait « achever l'expérience de pendules sur mer de M. Huggens » (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV,* t. II, p. 558).

(4) *Factum touchant les pendules de poche par M. Jean* de Hautefeuille *contre Maistre Christian Huguens sieur de Zulichem.* 1675, in-4°.

qu'il n'y a rien qu'ils n'ayent déconcerté (1). » Rien ne valait les pendules « d'une justesse inconcevable » de l'Observatoire, dont l'étalon horaire allait devenir par la force des choses le méridien « radical » jadis proposé par Oronce Fine à François Ier (2).

Un OBSERVATOIRE se construisait en effet à Paris sous la direction du chef d'une glorieuse dynastie de géographes, Jean-Dominique Cassini, mandé spécialement de Rome en 1669. Ayant découvert les satellites de Jupiter, Cassini fit de l'examen de leurs émersions la base de la détermination de la longitude. Tandis qu'il faisait des observations à Paris, des missions scientifiques opéraient simultanément en Acadie, à Cayenne, à Gorée et à Uranienbourg dans le célèbre observatoire de Tycho-Brahé (3).

Il avait pour auxiliaire un corps savant hébergé par Colbert à la Bibliothèque royale, l'ACADÉMIE DES SCIENCES. Non contents d'éditer à l'usage des marins *la Connaissance des temps* qui leur indiquait pour chaque jour de l'année la position des astres, les membres de l'Académie rectifiaient les cartes entachées jusque là des énormes erreurs de longitude léguées par Ptolémée (4). Les progrès réalisés

(1) PERRAULT, *Parallèle des Anciens et des Modernes, où il est traité de l'astronomie, de la géographie*... Paris, 1697, in-12, t. IV, p. 98. — Les chronomètres ne devinrent point de pratique courante, témoin ce suggestif examen des pilotes, décrit par un hydrographe : « Comment trouve-t-on la longitude? — Jusqu'à présent, on n'a point encore trouvé de voye assurée pour en avoir une solide et parfaite connoissance » (S. LE CORDIER, hydrographe au Havre, *Instruction des pilotes*. Au Havre de Grace, 1683, in-8°, p. 105).

(2) Avril 1543 (B. N., Franç. 1337, fol. 9, 13).

(3) « Vie de Jean-Dominique CASSINI écrite par lui-même, » ms. à la Bibl. Nat., Géographie DD. 2066, p. 44. — *Les élémens de l'astronomie vérifiéz par Monsieur* CASSINI *par le rapport de ses tables aux observations de M. Richer faites en l'isle de Cayenne, avec les observations de MM. Varin, Des Hayes et de Glos faites en Afrique et en Amérique*. Paris, 1684, in-fol. — Bibliothèque de l'Observatoire, ms. B. 52 (8).

(4) Mémoires de La Hire, Picard, etc. dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, t. VII.

furent consignés dans l'Atlas de Sanson offert en 1679 au Dauphin et dans un superbe globe de cuivre où les méridiens nouveaux étaient en relief (1).

Ayant « la conduite des opérations qui se devoient faire dans des pays éloignés pour la détermination des longitudes (2), » Cassini préparait aussi, en collaboration avec Jean-Mathieu de Chazelles, le maître attitré des officiers des galères, un « atlas nouveau des cartes marines levées par ordre exprès du Roy pour l'usage de ses armées de mer. » Les levés étaient confiés à un corps « d'ingénieurs géographes » et centralisés par l'un d'eux, du nom de Pène, chargé « des cartes et plans du roy (3). »

Une autre de nos institutions scientifiques venait de naître : LE SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE. Parfaitement au courant des « travaux à faire contre les efforts de la mer, capables de bien reconnoistre les ports et de nous faire des cartes de toutes les costes (4), » les ingénieurs reçurent de Colbert des instructions précises, dont voici un spécimen : « Pour parvenir à une connoissance parfaite de la disposition des rades, bancs et escueils, M. de La Favollière reconnaistra toutes ces choses par luy-mesme sans se fier au rapport de personne, s'aidant seulement des

(1) Le globe commémoratif des travaux de l'Académie des Sciences, en date de 1698, se trouve dans l'hôtel annexe du ministère de la Marine, salle des Archives, rue Octave-Gréard.

(2) De l'œuvre de l'Observatoire et de l'Académie des sciences, Huygens traçait en 1679 un magnifique tableau qui était son raccourci de la philosophie des sciences (*Œuvres complètes de* HUYGENS, t. VIII, p. 196).

(3) « Le sieur Penne, ingénieur chargé des cartes et plans du roy, » mourut le 5 octobre 1701 : les scellés furent aussitôt mis chez lui (B. N., Nouv. acq. franç. 9498, fol. 46). — « Portulan venant de l'inventaire de M. Pène » (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 102 (1037). — « Mémoire de toutes les cartes des costes du royaume qui manquent... Les cartes que Monseigneur me fit laisser à Versailles. » Pène à Colbert. Paris, 8 août 1682 (B. N., Nouv. acq. franç. 9498, fol. 41). — Instruction de Colbert aux sieurs Pène, de Sainte-Colombe, de La Favollière, ingénieurs géographes. 1678 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 77).

(4) Colbert à Colbert de Terron. 23 janvier 1671 (D. NEUVILLE, p. 102).

notions grossières des pilotes costiers. Il continuera à pousser ladite description jusque dans la mer autant qu'il se pourra, particulièrement dans les lieux remarquables par des isles, bancs, roches, rats et autres écueils dont la connoissance est nécessaire à la sécurité de la navigation. Qu'il fasse certifier la carte qu'il en aura faite, par les plus experts pilotes en chaque gouvernement (1). »

Au lieu que précédemment nos hydrographes, faute d'emploi, prenaient du service à l'étranger, que le Honfleurais Pierre Berthelot dressait en 1635 l'hydrographie des mers Orientales pour le compte du Portugal (2) et que Le Vasseur de Beauplan rédigeait au service de la Pologne la carte et la *Description de l'Ukranie* (3), Colbert demande à tous nos ingénieurs, à tous nos professeurs d'hydrographie un travail intensif pour dresser le planisphère du monde. Ils auront à « tirer de toutes nos navigations et des journaux qui en sont tenus, des connoissances exactes et fidèles pour composer des cartes marines. »

... Et d'abord des mers de France. Une foule de cartes furent exécutées sur l'ordre de Colbert : bassins fluviaux, avec « isles, rades, chenaux, bancs » du littoral, par le chevalier Louis de Clerville (4); Pas-de-Calais, reconnu d'urgence par « les principaux pilottes costiers et officiers mariniers (5), » à la veille de la guerre de Hollande (6);

(1) Instructions du 23 mai 1671 (D. Neuville, p. 104).

(2) Ch. de La Roncière, *la Première hydrographie française des mers Orientales*. Paris, 1917, in-8° : Extrait du *Bulletin de la Section de Géographie*.

(3) Colbert à Colbert de Terron. 18 août 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 264).

(4) « Carte géographique des entrées et cours de la rivière de Seine, » — « de la rivière de Loyre » (Bibl. du ministère de la marine, ms. 365 (G. 209). — Archives du Service hydrographique, portef. 52, n°s 1-3). — Cartes marines de Normandie, Picardie, Bretagne, etc. (Archives du Service hydrographique, portef. 36, 1, 3, 4 et 5, portef. 37, 1, 1; portef. 40, 1, 2 à 19, etc.).

(5) 1672 (*Ibidem*, portef. 33, 4).

(6) Colbert à Colbert de Terron. 2 juillet 1671 (Champollion-Figeac,

littoral normand, du Tréport à la Hougue, levé « sur les lieux, sans se fier à personne, » par l'ingénieur Pène (1); embouchure de la Seine, par Boissaye Du Bocage (2); « le port de L'Orient jusques au dehors du Port-Loüis, » par Lambety (3); les côtes de Saintonge, Bretagne et Normandie, « ainsi que les plans des ports, havres et rivières jusqu'à la distance de deux lieues dans les terres, » par Massiac de Sainte-Colombe (4).

La Méditerranée, où « les pilotes provençaux ne savent leur métier que par routine (5), » n'avait que des portulans vieillis, inférieurs à ceux du quatorzième siècle dont ils étaient de mauvaises répliques, quand le Père Milliet de Châles lui consacra une magnifique carte de vingt-sept pieds de largeur sur douze de hauteur, le plus grand portulan qui soit (6).

Ce fut la base de nombreux levés, sondages, plans et profils de côtes exécutés par une légion d'ingénieurs en vue d'une nouvelle carte marine, « dans laquelle seraient marqués suivant la hauteur du pôle tous les lieux principaux. » Le capitaine de Cogolin travailla « à la reconnoissance » des côtes de Provence, de Languedoc, d'Espagne, de Sicile (7)

Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque Nationale, t. IV, p. 536).

(1) Instruction de Colbert. 5 février 1677 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 77).

(2) Hydrographe au Havre. 1666 et 1667 (Archives du Service hydrographique, portef. 36, 1, 1; et portef. 37, 3, 4).

(3) B. N., Géographie, portef. 77, n° 37.

(4) Instructions du 11 juillet 1680 (P. Levot, *Histoire de la ville et du port de Brest*. Paris, 1864, in-8°, t. I, p. 158). — Rien de plus seyant que les vues prises du large par Sainte-Colombe et donnant en perspective les ports normands. 1676-1680 (Archives du Service hydrographique, portef. 33, 6, 7, 8; portef. 37, 1, 3; portef. 38 *bis*, 1, 8).

(5) Lettre de Colbert d'avril 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 231). — « Vous n'avez pas à Toulon un vray bon pilote pour la moitié de la Méditerranée. » Mémoire sur le pilotage en 1707 (D. Neuville, p. 20).

(6) Archives du Service hydrographique, portef. 61, 1, 1.

(7) Instructions de Seignelay à Cogolin. 10 juillet 1679, 11 mars, 24 avril et 12 mai 1685 : « Toutes les cartes marines faites jusques à pré-

et de Sardaigne (1), Pène reconnut les Baléares (2), Pétré l'Archipel (3), Plantier l'Asie Mineure (4), Beaujeu l'Espagne (5), Combes le littoral algérien, en masquant leurs travaux scientifiques par de fictives opérations commerciales (6).

Pour la « Mer Océane éthiopienne et la mer des Indes Orientales, » les navigations d'Augustin de Beaulieu en 1616-1622 fournissaient « les desseins des principales costes, » dont un pilote de son équipage nommé Varin avait noté « les gissements (7). » De multiples reconnaissances hydrographiques, [Langeron à Salé (8), D'Elbée en Guinée (9), Salomon le Sage à Trinquemalé (10), Du Mesnil le long de la côte malabare (11),] y apportèrent d'utiles corrections qui furent utilisées dans le *Routier des Indes Orientales et Occidentales*, de Dassié (12), et dans le *Petit flambeau de la mer*, du maître de navire Bougard (13).

sent des costes de la Méditerranée ne s'estant pas trouvées justes, Sa Majesté a résolu d'en faire une nouvelle... » 11 mars 1685 (Dossier Cogolin appartenant à M. le lieutenant de vaisseau Vivielle.)

(1) B. N., Franç. 13 372.

(2) 1680 (Archives du Service hydrographique, portef. 68, 2, 17; portef. 69, 2, 7. — Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 92 (1000).

(3) 1685 (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 107 (1064).

(4) *Ibidem*, ms. 109 (1067).

(5) *Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 215 note.

(6) Colbert à Brodart, 15 avril 1680, et à Vauvré, 24 novembre 1681 (*Ibidem*, p. 186 et 214).

(7) M. THÉVENOT, *Relations de divers voyages curieux, qui n'ont point été publiées*. Seconde partie. Paris, 1664, in-fol., préface.

(8) Juillet 1671 (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 306).

(9) 1670 (B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 25, 31).

(10) « Port et isle du Soleil dans la juridiction de Trinquemalé, » par Salomon le Sage, 1672, avec les sondes; « Plan géométrique de la baye de Trinquemallé à l'est de l'isle de Ceylon, observations de Villeneufves Moreau, anno 1672 » (Archives du Service hydrographique, portef. 205, 6, 1 à 5 : H. DEHÉRAIN, *Cartes françaises de la baie de Trinquemalé (Ceylan) dressées au XVIIe siècle*. Paris, 1917, in-8°, extrait du *Bulletin de la section de géographie)*.

(11) David ASSELINE, t. II, p. 325.

(12) « Avec 26 différentes navigations. » Paris, 1677, in-4°.

(13) Au Havre, 1684, in-4°.

Aux Antilles, l'ingénieur de Combes (1), puis le lieutenant de Gennes, fort versé dans « les parties des mathémathiques (2), » levaient « des cartes exactes de toutes les mers aux environs des isles d'Amérique. » Le lieutenant de vaisseau de Courcelle faisait « le tour de l'isle de Terre-Neufve » et substituait une carte nouvelle, enrichie d'instructions nautiques (3), au routier basque dont se servaient depuis un siècle nos terre-neuvas, aux *Voyages avantureux du capitaine Martin de Hoyarsabal* (4).

La mise au point de tous ces travaux devait demander des années. En 1693, paraissait le premier de nos atlas officiels à l'usage des armées navales, le *Neptune françois* (5). Et telle avait été l'ampleur des réformes colbertines, telle avait été la sûreté de notre méthode que, de tributaires des étrangers (6) devenant leurs maîtres, nous eûmes l'orgueil de le voir aussitôt traduit en hollandais (7). Nous n'avions plus rien à envier à autrui, puisqu'il nous copiait. Et nous allions lui servir de modèles dans un autre domaine encore.

(1) Instructions du 16 décembre 1676 (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 186).

(2) D'Estrées à Seignelay. 26 août 1680 (*Mémoires du marquis de* VILLETTE, éd. Monmerqué. Paris, 1844, in-8°, p. 215).

(3) « Faite à Breste le 14ᵉ janvier 1676 » (Archives du Service hydrographique : fac-similé dans Henri HARRISSE, *Découvertes et évolution cartographique de Terre-Neuve et des pays circonvoisins (1497-1501-1769)*. Paris, 1900, gr. in-8°, p. 324).

(4) Bourdeaux, 1579, in-8° : réédité en basque : *Liburu hau da ixasco nabigacionecoa Martin* DE HOYARZABALEC *egina franceses, et a Pierres* D'ETCHEVERRY, *edo Dorrec*. Bayonan, 1677, in-8° : Ch. DE LA RONCIÈRE, *le Premier routier-pilote de Terre-Neuve (1579)*. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXV (1904).

(5) Il ne comprenait encore que les côtes d'Europe, depuis la Norvège jusqu'à Gibraltar.

(6) En 1669, par exemple, un marchand de la Rochelle, P. YVONNET, publiait à Amsterdam *le Grand et nouveau miroir ou flambeau de la mer, traduit du flaman*.

(7) *De Fransche Neptunus*. Amsterdam, 1693, gr. in-fol. — Cf. pour la suite du *Neptune*, mon article sur les *Origines du Service hydrographique de la marine*.

XII

UN CHEF-D'ŒUVRE LÉGISLATIF

Jusqu'à Louis XIV, point de législation maritime, point de législation coloniale, point de législation forestière. Et voyez comme tout se tient dans l'œuvre de Colbert : l'Ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts aura comme point de départ l'exploitation des bois pour la flotte, de même que le *Code Noir* fixera le sort des nègres transportés par elle outre-mer. Nos tribunaux d'amirauté jusqu'alors « se réglaient sur le droit écrit (1), les jugemens d'Oléron, les ordonnances appelées de Wisby et celles de la Hanse. Comme toutes ces pièces sont estrangères, — écrivait Colbert, — le Roy a résolu de faire un corps d'Ordonnances en son nom pour régler toute la jurisprudence de la marine (2). »

Ce *Corpus*, ce fut l'Ordonnance d'août 1681, un chef-d'œuvre! Aux plus éminents jurisconsultes, les auteurs du Code de commerce font écho pour le célébrer comme « un des plus beaux monumens de législation qui honorent le siècle de Louis XIV; » un avocat général, en audience solennelle, en proclamait naguère « la supériorité sur notre législation moderne qui a dispersé des pouvoirs centralisés jadis par l'amirauté (3). » « Les nations les plus jalouses de notre

(1) *Le Livre du Consulat,* trad. du Catalan, Aix, 1577.

(2) « Instruction pour mon fils pour bien faire la première commission de ma charge. » 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 46) : « La justice de l'amiral s'estend sur tout ce qui se passe en mer et partout où le flot de mars s'étale. Elle s'exerce par les officiers des sièges d'amirauté : l'appel va aux chambres de l'amirauté establies dans tous les parlemens; et l'appel de ces chambres va au Parlement. »

(3) F. MAITREJEAN, *la Flotte sous Colbert et l'Ordonnance maritime de 1681*. Bordeaux, 1868, in-8°, p. 33.

gloire, déposant leurs préjugés, leurs haines même, l'adoptaient à l'envi comme un monument éternel de sagesse et d'intelligence (1). » Au moment le plus tragique des guerres napoléoniennes, l'Anglais Marshall oubliait toute rancune pour le glorifier. Le droit russe enfin s'y réfère comme à une autorité décisive (2).

Du chef-d'œuvre, le ministre partageait la gloire avec de plus modestes artisans, avec Le Vayer de Boutigny, un des défenseurs de Fouquet, Barillon de Morangis et Henri, Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville. Lambert d'Herbigny réunit pendant dix ans « les statues, règlemens ordonnances et arrêts dont les officiers de l'amirauté s'étaient servis jusqu'alors (3), » et, pour se documenter, lut « tous les traictéz de marine et visita avec grand soin tous les papiers des greffes » L'idée dont il devait se pénétrer, selon les instructions de Colbert (4), c'était de « délivrer tous ceux qui naviguent et qui font commerce dans les ports du royaume, de toutes les vexations qu'ils peuvent souffrir par les juges, et de régler la jurisprudence de telle manière qu'ils puissent recevoir justice avec diligence et sans beaucoup de frais. » Les rapports de Lambert d'Herbigny étaient examinés chaque semaine par une commission de trois avocats, Gamont, Billain et Foucault, présidée par Barillon de

(1) Valin, *Nouveau commentaire sur l'Ordonnance de la marine*. 1760, in-4°, t. I, p. 3. — *Commentaire sur l'Ordonnance de la marine du mois d'août 1681*, par R.-J. Valin, avec des notes par V. Bécane. Paris, 1841, 2 vol. in-8°. — Pardessus, *Collection de lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle*. Paris, 1837, in-4°, t. IV, p. 325.

(2) Pardessus, t. IV, p. 239.

(3) Commission du 8 janvier 1671 (Pardessus, t. IV, p. 243).

(4) Des 4 et 25 septembre 1671 (Depping, t. III, p. 588). — De leur côté, les lieutenants généraux de l'amirauté avaient ordre de « faire des extraits fidèles de tous les jugemens rendus depuis 1660 pour raison des contrats d'affrètement, connoissemens, obligations à la grosse aventure, polices d'assurances, avaries, jet, naufrages, » etc., en vue « d'un corps d'ordonnances de marine. » 13 avril 1679 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 153).

Morangis (1). De ces enquêtes (2) et de ces délibérations sortit l'Ordonnance de 1681.

Le préambule en indique parfaitement l'objet. C'est de « fixer la jurisprudence des contrats maritimes, régler la jurisprudence des officiers de l'amirauté et les principaux devoirs des gens de mer, établir une bonne police dans les ports, côtes et rades » et réglementer la pêche. Même amputés du droit de nommer aux offices de guerre et de finances, les pouvoirs de l'amiral restaient encore considérables, puisque la justice était rendue en son nom par des tribunaux d'amirauté dont tous les magistrats, avocats et sergents relevaient de lui. Interprètes, courtiers, maîtres d'hydrographie et consuls étaient sous sa dépendance. Dixième des prises et des rançons, tout ou partie des amendes, tiers des épaves, droit d'ancrage, de tonnage et de balisage lui appartenaient. Constructions navales, frets, polices d'assurances, naufrages, congés, pêche, guet et garde des côtes, délits commis en mer étaient de son ressort. Et de tous ses justiciables, l'Ordonnance fixait le statut, de chaque matière la jurisprudence, formant ainsi et pour la première fois un cycle complet de législation maritime (3).

XII

LES COMPAGNIES DE NAVIGATION

« Gouster l'aise et le repos acquis par la paix, » sans répandre « l'abondance par le restablissement du com-

(1) P. Clément, *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert* (1846), p. 386, note 2, et 481.

(2) Nous avons un spécimen de ces travaux préparatoires dans un ms. de peu postérieur à 1670 : « Conférence des ordonnances et loix de la marine » (chez M. Gougy, libraire).

(3) Une rédaction spéciale de l'Ordonnance fut faite pour la Bretagne et

merce (1), » est un principe d'inertie que ne peut admettre le descendant des drapiers. Un de ses aphorismes familiers sur le commerce « source de la finance, » elle-même « nerf de la guerre (2), » le porte à en considérer l'accroissement comme « bien plus important pour le service du Roy » que celui des forces navales (3). « Les vaisseaux marchands servent de principe à toute puissance de mer, et tout Estat ne peut avoir celle-cy qu'à proportion de ceux-là (4). » Or, le long de nos côtes, il ne s'est pas trouvé, lors du recensement de 1664 (5), *deux cents* navires de haute mer (6). Pour le pavillon de la nation française, quelle misère à côté des quatre mille navires de commerce anglais, des seize mille bâtiments hollandais (7) ! Mais comment réagir contre la « meschante coustume de refretter des vaisseaux hollandois » plutôt que d'en bâtir nous-mêmes (8).

En France, on n'est que trop enclin à demander à l'État une panacée universelle dans ces moments de crise. Quarante ans auparavant, l'ambassadeur Du Fargis, témoin de notre désarroi maritime, ne conseillait-il pas la mainmise de l'État sur les navires des particuliers! Officiers et fer-

publiée sous le titre : *Ordonnance touchant la marine sur les côtes de Bretagne*. Vannes, 1685, in-4°.

(1) Circulaire royale du mois de juin 1664 (P. Boissonnade, *Colbert et la souscription aux actions de la Compagnie des Indes, spécialement en Poitou (1664-1668)*. Poitiers, 1909, in-8°).

(2) Colbert à Colbert de Terron. 11 janvier 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 37).

(3) Colbert à Arnoul. 16 mars 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 52 v°).

(4) Mémoire de Colbert de mars 1669 : « Quelle des deux alliances de France ou de Hollande peut estre plus avantageuse à l'Angleterre » (*Lettres de* Colbert, t. VI, p. 265).

(5) A la B. N., Cinq-Cents Colbert 199.

(6) Mémoire sur les affaires de finances. 1663 (*Lettres de* Colbert, t. II, p. 48).

(7) Mémoire de Colbert de mars 1669 déjà cité : à cette date, le chiffre de nos bâtiments de commerce avait passé de 200 à 5 ou 600.

(8) Le chevalier de Clerville à Colbert. Rouen, 18 mai 1663 (Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 337).

miers à la fois, les directeurs de la navigation eussent alors fourni aux capitaines des correspondants, aux facteurs des interprètes, aux armateurs des polices d'assurances que le manque de ressources sur nos places les forçait de contracter à l'étranger (1). Mais le ministre de Louis XIV répugne à ces extrêmes. A la résurrection de la marine nationale il associera l'effort de la nation. Trop de villes croupissent dans une « extrême fainéantise : » il secouera leur indolence. « Nos négociants n'ont pas assez de force pour entrer dans les affaires qui ne leur sont pas bien connues (2) : » il leur arrachera « ces deux passions lasches qui gèlent le cœur, la crainte et la défiance (3). »

Inspiré par un comité consultatif de trois membres qu'il a choisi en 1664 parmi les délégués des armateurs, Colbert prend une série de mesures capitales pour la résurrection de notre marine marchande : droit d'ancrage sur tout vaisseau étranger; primes progressives avec le tonnage aux constructions navales (4); avantages similaires aux armateurs étrangers qui s'établissent en France (5); primes de navigation pour les voyages au long cours; exonération de tout droit de douanes pour les bois propres à bâtir des vaisseaux (6); autorisation pour la noblesse de se livrer au commerce de mer sans déroger (7); monopole du commerce colonial assuré au pavillon de France (8). Bref, à la mort du grand ministre, les seuls ports du Havre et de Dieppe en Nor-

(1) Cf. *suprà*, t IV, p. 487.

(2) Colbert de Terron à Colbert. Février 1664.

(3) *Discours d'un fidèle sujet du roy touchant l'établissement d'une Compagnie françoise pour le commerce des Indes Orientales* [par l'Académicien CHARPENTIER]. S. l. n. d., p. 42.

(4) Arrêt des 5 décembre 1664, 7 septembre 1669, 24 octobre 1679.

(5) *Arrest du Conseil de commerce... 7 décembre 1669*. Paris, 1669, in-4°.

(6) *Arrêt du Conseil d'Estat... 30 octobre 1670*. Paris, 1670, in-4°.

(7) *Édict du Roy... 13 aoust 1669*. Paris, 1669, in-4°.

(8) *Ordonnance du Roy... 10 juin 1670*. Paris, 1670, in-4°.

mandie, de Saint-Malo et de Nantes en Bretagne auront deux fois plus de navires long-courriers qu'il y en avait dans toute la France quand il reçut la direction de nos affaires maritimes (1).

« Pour le relièvement du navigaige et de la marchandise de la mer, » l'argentier de Charles VII réclamait « des voyes et robines par où est besoing que passent les barques pour aler à la mer pourter les marchandises à gros vaysseaulx (2). » Ces « robines, » Colbert les exécuta en creusant les canaux de Tancarville, Silveréal, Bourgidou, la Radelle, et surtout en ouvrant « la tranchée de l'Aude jusques à la Reige qui se mêle avec la Garonne, » tour de force préconisé depuis 1623 par un apôtre de la ligue des Nations (3). Ce tour de force n'était rien moins que la jonction des deux mers.

C'est à un fermier des gabelles, n'entendant ni grec ni latin, Pierre-Paul Riquet, que la Méditerranée dut de s'unir à l'Océan. Approuvée par l'ingénieur de Clerville avec cette restriction, toutefois, dont Colbert fut marri (4), qu'on n'y pourrait faire passer ni vaisseaux de guerre, ni galères (5), la colossale entreprise fut achevée en quinze ans, en 1681, alors que venait de mourir le Moïse du Languedoc. Du point de partage des eaux où l'alimente le bassin de Naurouze, le canal des Deux-Mers descend par un double palier d'écluses vers la Garonne et vers la mer où il aboutit à Cette (6).

(1) Au 1er janvier 1687, Saint-Malo a 117 grands navires de haute mer, le Havre 114, Dieppe 96, la Rochelle 93, Nantes 84, Bayonne 61, Dunkerque 59, Marseille 47, etc. (Borély, *Histoire de la ville du Havre*, t. III, p, 65).

(2) Cf. *supra*, t. II, p. 281.

(3) Em[éric] Cr[ucé], *le Nouveau Cynée*. Paris, 1623, in-8°, p. 35.

(4) Colbert à Clerville. 28 juin 1669 (*Lettres de* Colbert, t. IV, p. 334).

(5) Mémoire de Clerville du 5 octobre 1666 (B. N., Cinq-Cents Colbert 202, fol. 245).

(6) Riquet à Colbert. 1662, etc. (*Lettres de* Colbert, t. IV, p. 303,

Dès l'année 1671, le canal était ouvert de Toulouse à Naurouze. Inauguré avec « une barque magnifique faite exprès pour la cérémonie, avec trois des plus grands vaisseaux de la Garonne, » il était sillonné par des coches d'eau qui faisaient trois fois par semaine le service entre les deux points. Quant au port de Cette, le général des galères, escorté de capitaines de vaisseau, de l'archevêque de Toulouse et du lieutenant-général de la province, en avait consacré dès lors officiellement la naissance (1).

Dans la forêt des droits qui gênent la circulation commerciale, Colbert pratique des coupes claires. Il accorde la liberté du transit à travers le royaume aux produits manufacturés des Flandres françaises (2). Des ports francs ouvrent aux négociants « les portes de la France comme une étape générale, » sauf à subir, hors de l'étape, des tarifs prohibitifs s'ils tentent de concurrencer nos fabriques : 20 pour 100 sur les marchandises du Levant transitées par Gênes ou Livourne (3), 30 pour 100 sur les produits de l'industrie espagnole... (4). Plus draconienne encore, une interdiction absolue qui frappe les produits rivaux du Milanais et de Gênes, donne l'essor à nos fabriques lyonnaises d'or filé, de damas, de velours et de soieries (5). Et tel est l'élan de l'industrie nationale

322, 339, etc.). — [SANDRAZ DE COURTILZ,] *la Vie de Jean-Baptiste Colbert*. Cologne, 1695, in-12, p. 128.

(1) M. DE FROIDOUR, *Lettre à M. Barrillon Damoncourt concernant la description des travaux qui se font en Languedoc pour la communication des deux mers*. Toulouse, 1672, in-8°, cartes.

(2) Et de plus, il accorde aux marchands de Lille et pays conquis des frégates royales du Havre pour véhiculer leurs produits en Espagne et Portugal, 1669 (DEPPING, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 478. — Ainsi donne-t-il la franchise de transit aux marchands qui se rendent aux foires de Beaucaire (*Arrest du Conseil d'Estat du 5 juillet 1670*. Paris, 1670, in-4°).

(3) *Arrest du Conseil d'Estat du 9 aoust 1670*. Paris, 1670, in-4°.

(4) *Arrest du Conseil d'Estat du 15 novembre 1670*. Paris, 1670, in-4°.

(5) *Arrest du Conseil d'Estat du 31 mars 1670*. Paris, 1670, in-4°.

qu'une foule de manufactures exotiques acclimatées par Colbert en France (1), fonderies à l'allemande, glaces et dentelles à la vénitienne, fabriques d'étoffes à la hollandaise, tapisseries des Gobelins... frustrent nos voisins « des tributs serviles que paie à leur art le luxe de nos villes. » Mais là sera l'erreur de Colbert de croire « que le royaume de France se pourrait suffire à lui-même, oubliant que le Créateur de toutes choses n'a placé les différents biens dans les différentes parties de l'Univers qu'afin de lier une société commune » entre les peuples.

« Toujours magnifique en idées (2), » Colbert espère condenser dans l'unité d'action les énergies de la race et, par elles, « dilater » l'action de la France dans l'univers. Mais l'union, quelle chimère! « Que nos François, les peuples du monde les plus polis, que leur union soit si difficile, leurs sociétés si inconstantes, et que les meilleures affaires périssent entre leurs mains par je ne sais quelle fatalité, » c'est un fait que constate Colbert et un défaut dont il veut « effacer jusques aux moindres vestiges (3). » Où deux souverains aussi avisés qu'énergiques, où Louis XI et Henri IV ont échoué en voulant grouper nos marchands dans des Compagnies générales de navigation, Colbert va-t-il réussir?

Colbert, dis-je, et aussi le Mantouan Francesco Bellinzani, Éminence grise de Colbert avec titre d'intendant général du commerce et situation prépondérante au Conseil de commerce créé en 1664, inspecteur général des manufactures (4), directeur de la Chambre d'assurances maritimes créée en 1669, et qui trois ans plus tard faisait

(1) Germain Martin, *la Grande industrie sous le règne de Louis XIV*. Paris, 1899, in-8°.

(2) *Mémoires de l'abbé de* Choisy, éd. Michaud, p. 576.

(3) [Charpentier,] *Discours d'un fidèle sujet...*, p. 28.

(4) Germain Martin, *la Grande industrie sous le règne de Louis XIV*, p. 33.

sept millions (1), Bellinzani s'occupe de toutes nos Compagnies, celles du Nord, du Levant et des Indes, du Sénégal, du Canada et du Bastion de France, dont les avatars lui incombent au même titre qu'au ministre. Car ici, Colbert connut l'insuccès.

Confiant dans le pouvoir de la presse, il emploie à incliner la nation vers les idées coloniales, l'éloquence de l'académicien Charpentier qui poussera l'hyperbole jusqu'à définir Madagascar « sans exaggération un vray paradis terrestre (2). » Il veut nous doter des « avantages considérables » que procurent à leurs actionnaires les Compagnies des Indes d'Angleterre et de Hollande. Et en 1664, il partage les Océans entre deux Compagnies à charte, celle des Indes Orientales et des Indes Occidentales, les Compagnies de l'Est et de l'Ouest, que suivront bientôt celles du Nord et du Levant. Pour asseoir leur monopole, il leur prête l'appui du pavillon royal, l'escadre des Antilles et l'escadre de Perse. Il les couvre du prestige ministériel en devenant leur « chef perpétuel, président et directeur pour Sa Majesté (3). » Leurs assemblées solennelles se tiennent au Louvre en présence du roi (4). »

Organisme gigantesque qui embrasse les deux rives de l'Atlantique, — l'Afrique fournissant à l'Amérique la main d'œuvre, — *la Compagnie des Indes Occidentales* absorbe toutes nos petites sociétés de colonisation au Sénégal (5),

(1) Savary, *le Parfait négociant*. Paris, 1675, in-4°, t. II, p. 112.

(2) [Charpentier,] *Discours d'un fidèle sujet*, p. 18.

(3) Dernis, *Recueil ou collection des titres, édits, déclarations, arrêts, règlements et autres pièces concernant la Compagnie des Indes Orientales*. Paris, 1755, in-4°, t. I, p. 367.

(4) Le 15 décembre 1668 par exemple pour la Compagnie des Indes Orientales : B N., Nouv. acq. franç. 9342, fol. 93).

(5) Dont les comptoirs furent acquis 150 000 livres. 28 novembre 1664 (Archives Nat., *Colonies* F²17. — Chemin Dupontès, *les Compagnies de colonisation en Afrique Occidentale sous Colbert*. Paris 1903, in-8°, p. 32).

en Guyane (1) et à la Nouvelle-France (2). Elle rachète Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Sainte-Croix à l'Ordre de Malte (3), la Guadeloupe (4), la Martinique (5), la Grenade (6), la Désirade, Marie-Galante à leurs seigneurs particuliers. Elle achetait, mais ne payait pas. Des licences accordées aux armateurs firent brèche à son monopole (7). Des guerres successives avec les Anglais, puis avec les Hollandais, la ruinèrent. Dotée d'un privilège pour quarante ans, elle n'en vécut pas dix et mourut insolvable (8).

Et malgré la couverture de quatre millions que lui donnait le roi pour combler le déficit des premières années (9), il n'en allait pas autrement de la *Compagnie des Indes Orientales,* sa sœur jumelle. Subrogée à la société du maréchal de La Meilleraye dans la possession de Madagascar, elle lui emprunta programme (10) et capitaines. La Meilleraye armait au Port-Louis : c'est près de là que naquit, en juin 1666, le port de la Compagnie de L'Orient,

(1) Fondé le 12 octobre 1663 par Lefebvre de La Barre, la Compagnie nouvelle du Cap de Nord ou de Cayenne fut le noyau de la Compagnie des Indes Occidentales qui lui emprunta ses actionnaires (Stewart L. Mims, *Colbert's West India policy.* New Haven, Yale University Press, 1912, in-8°, p. 58).

(2) Qui avait fait remise de sa concession au roi le 24 février 1663 (François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada.* 5e édition revue par Hector Garneau. Paris, 1913, gr. in-8°, p. 185).

(3) Un demi-million.

(4) 122 000 livres à M. de Champigny.

(5) 240 000 livres à Dyel.

(6) 100 000 livres payés à Cérillac. Tous ces contrats en date de juillet, 14, 25 et 27 août 1665 sont aux Archives Nat., *Colonies* F²17; et dans Du Tertre, *Histoire générale des Antisles habitées par les François.* Paris, 1667-1671, t. III, p. 250, 266.

(7) Savary, *le Parfait négociant,* t. II, p. 131.

(8) *Arrest du Conseil d'Estat qui ordonne que les propriétaires des Isles et autres créanciers privilégiéz de la Compagnie des Indes Occidentales seront payéz... Du 8 avril 1769.* Paris, 1680, in-4°.

(9) Assemblée des intéressés de la Compagnie des Indes Orientales au Louvre, 15 décembre 1668.

(10) Cf. plus haut, p. 241.

Lorient (1). Colbert avait rêvé pour elle d'un avenir semblable à celui de la Compagnie hollandaise des Indes, de dividendes de 25 et 30 pour 100, de flottes de soixante vaisseaux capables de faire la guerre aux rois indigènes et de ramener vers la mer Rouge et l'isthme de Suez un commerce intense dont une autre Compagnie française aurait bénéficié de l'autre côté de l'isthme. Il lui avait donné pour armes symboliques le soleil et le globe où brillait une fleur de lis : *Florebo quocumque ferar* (2). La fleur se fana avant que le ministre fût descendu dans la tombe. Seul, le partage du monopole avec d'autres armateurs (3) prévint une irrémédiable déchéance de la Compagnie.

C'est que les colosses avaient des pieds d'argile, n'ayant point pour support la nation. Malgré l'habile mise en scène d'une réclame retentissante, bien que le roi fît porter en grande pompe, tambours battant, trompettes sonnant, à l'hôtel de chacune des Compagnies les trois millions de sa souscription, son exemple n'entraîna que la Cour, princes, ministres et conseillers d'État, et tous ceux qui relevaient de Colbert, secrétaire général de la marine, fermiers, collecteurs de taxes, payeurs de rentes et « marchands de vin privilégiés (4). » L'énergique pression du ministre arracha aux Cours supérieures un million, en menaçant de « disgrâces » ceux qui résistaient (5), taxa les négociants normands, menaça les armateurs bordelais, se fit sentir partout, sans parvenir à rassembler les quinze millions de l'actif de la Compagnie des Indes Orien-

(1) A. Jégou, *Histoire de la fondation de Lorient*. Lorient, 1870, in-8°, p. 43, 48.

(2) E. Lavisse, t. VII[1], p. 239.

(3) 19 avril 1681 (Dernis, t. I, p. 351).

(4) « Liste des intéresséz en la Compagnie des Indes Orientalles. » 1664 (B. N., Clairambault 532, fol. 57, 65).

(5) Lettres de l'intendant Pellot, du président Brulart, etc. 1664 (Depping, t. III, p. 362).

tales : des cinq millions et demi du capital social de l'autre, les trois cinquièmes étaient sortis des coffres du roi (1)... Louis XI, deux siècles avant, n'avait pu obtenir de ses bonnes villes cent mille livres pour créer la Compagnie de navigation du Levant (2).

Le ministre, mal écouté en France, fit appel à l'étranger. Aux rois du Nord, aux princes d'Allemagne, il offrit une part dans des entreprises dont la réussite, « soutenue par de si grandes sommes de deniers et par une protection tout entière de Sa Majesté, » était, disait-il, hors de cause. En leur faveur, le capital de la Compagnie des Indes Occidendales serait doublé, et un directeur de leur choix siégerait à Paris, dans la Chambre de la direction générale (3). Des Allemands répondirent à l'invite et demandèrent, en avril 1665, à devenir nos vassaux. Contre payement d'une couronne et d'un sceptre d'or à chaque avènement, l'évêque de Mayence et le duc de Bavière obtinrent licence de peupler en Guyane un degré de territoire ; mais ils n'y donnèrent aucune suite (4). En fait de colons, les Prussiens ne nous fournirent que des négriers, le capitaine Heinrich Carolof et le noble baron Johann Andreas von Woltrogue (5).

Notre Compagnie des Indes Orientales ne recueillit pas

(1) 3026545 livres 8 sols 6 deniers sur 5 522 345 livres 8 sols 6 deniers (MIMS, p. 81). — P. BOISSONNADE, *Colbert et la souscription aux actions de la Compagnie des Indes, spécialement en Poitou (1664-1668)*. Poitiers, 1909, in-8°. — Cf. les excuses alléguées par les gens de Saint-Jean-de-Luz, Narbonne, Montpellier, Angers, pour ne point souscrire (E. LAVISSE, t. VIII[1], p. 241).

(2) Cf. *suprà*, t. II, p. 385.

(3) « Mémoire des offres faites de la part des Espagnols pour composer une Compagnie de commerce pour les Indes avec divers princes d'Allemagne » (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 429).

(4) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents, France* 2135 : L. DELAVAUD, apud *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 1916, p. 394 ; et 1918.

(5) Cf. le chapitre consacré à nos campagnes dans l'Océan Indien.

davantage le concours que le ministre attendait des Portugais. Seules, des adhésions individuelles nous vinrent de négociants hollandais, persans ou autres, qui furent une cause de perturbation plutôt qu'un appui, tandis que les Hollandais par un coup droit nous évinçaient; ils imaginèrent la vente à perte, le moderne *dumping* qui enlève à autrui toute clientèle (1).

Ils ruinaient ainsi notre projet de rendre au bassin méditerranéen l'activité et l'importance des temps antiques, en faisant passer par l'Égypte un large flot de transactions commerciales. Notre ambassadeur près de la Sublime Porte demandait la franchise du transit à travers l'isthme de Suez avec faculté d'établir des magasins à ses deux extrémités (2). Par là, la Compagnie des Indes Orientales en Mer Rouge et la Compagnie du Levant en Méditerranée eussent échangé leurs marchandises (3)

Une opération semblable à celle de Riquet eût encore développé notre trafic : le percement de l'isthme de Suez. Dans son *Parfait négociant* (4), Savary en lança l'idée; mais il ajoutait sagement : « Il serait dangereux de rendre publics les moyens qui pourront servir dans d'autres temps pour l'avantage de l'État et la gloire de la nation française. »

Autant que le trafic océanique, le commerce méditerranéen nous échappait. Pour toute la côte provençale et languedocienne, le recensement de 1664 n'accusait pas plus de trente navires marchands (5). Faussé par la guerre de Trente ans et par la Fronde comme il l'avait été par la

(1) Colbert à Pomponne, ambassadeur en Hollande. 4 juillet 1670 (DEPPING, t. III, p. 448).

(2) Instructions au sieur de La Haye-Ventelet, ambassadeur à Constantinople. 22 août 1665 (Affaires Étrangères, *Constantinople* 7, fol. 202 : VANDAL, p. 274).

(3) Instructions au sieur de Nointel (Archives Nat., *Marine* B⁷51 : VANDAL, p. 278).

(4) T. I, p. 462.

(5) B. N., Cinq-Cents Colbert 199. — Archives Nat., *Marine* B⁷488.

guerre de Cent ans, l'axe commercial de l'Europe s'était de même déplacé vers l'Est, vers Livourne pris comme entrepôt par les Anglais et les Hollandais, vers Villefranche où le duc de Savoie avait ouvert un port franc (1). Richelieu avait longtemps méconnu — il en faisait l'aveu — l'utilité du commerce du Levant : il le croyait même « préjudiciable à l'État, sur l'opinion commune » que l'exode du numéraire en était la conséquence. Une plus « exacte connoissance de ce trafic, » où nous portions « beaucoup moins d'argent en Levant que de marchandises fabriquées en France, » l'avait fait totalement changer d'avis : il encouragea les armateurs au point de leur confier des vaisseaux du roi (2). Mais le mal était fait.

Les mêmes causes économiques appelant les mêmes effets, Colbert réagit comme l'avait fait Jacques Cœur; à Villefranche il opposa un autre port franc, Marseille; et il constitua une Compagnie qu'il eût voulu assez forte pour tenir tête aux pirates et procurer du débit à nos manufactures (3). Pour avoir fraîchement accueilli cette Compagnie « odieuse à Dieu et au monde, » un « coupe-gorge, » disaient-ils, les négociants de la Chambre de commerce marseillaise, pour qui le négoce pourtant était une noblesse (4), se virent vertement rabrouer : « Sobres et fainéants, grands parleurs et diseurs de nouvelles, abâtardis à leurs bastides, méchants trous de maisons qu'ils ont dans le terroir, ils abandonnent la meilleure affaire du monde plutôt que de perdre un divertissement. De maîtres du

(1) En 1667 (Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*. Paris, 1897, in-8°, p. 162).

(2) Testament politique du cardinal de RICHELIEU, dans le *Recueil des testaments politiques*, t. II, p. 87.

(3) P. MASSON, p. 178. — E. LAVISSE, *Histoire de France*, t. VII¹, p. 250.

(4) MARCHETTI, *Discours sur le négoce des gentilshommes de la ville de Marseille*. Marseille, 1671, in-4°. — La Chambre de commerce de Marseille à Bouin, député en Cour. 28 juillet 1665 (P. MASSON, p. 181).

commerce devenus les valets (1), » ils sont subordonnés à des négociants qu'on dit capables d'affaires de grande envergure, tandis qu'à Marseille on se borne à « enfiler le chapelet par grains séparés (2). » Des dix-huit fondateurs de la Compagnie du Levant créée le 22 avril 1670 (3), seize habitent Paris. A l'image de ses aînées, la Compagnie du Levant absorbera les petites sociétés en exercice dans la mer qu'elle exploite, la séculaire Compagnie du Bastion de France et la Société naissante des îles Alhucemas, où le négociant Roland Fréjus avait tenté un éphémère établissement (4).

Mais tout de suite apparut une disproportion flagrante entre ses ressources, — 540 000 livres, — et ses visées : elle n'avait pas plus de sept navires : trois furent hors de cause dès la première campagne. La guerre de Hollande la frappa mortellement, de même qu'elle avait frappé les Compagnies des Indes, de même que la guerre de Trente ans avait tué nos Compagnies coloniales d'Afrique. Si son privilège fut bien renouvelé en 1678, elle n'était plus assez vivace pour le mettre à profit.

Dans la Baltique, notre commerce était insignifiant, « une infinité de négociants français s'y étaient ruinés, » sur trois vaisseaux expédiés à Stockholm et Dantzick, l'un

(1) Arnoul à Colbert. 25 juin 1668 (Depping, t. III, p. 403).

(2) Arnoul à Colbert. 18 juillet 1667 (Depping, t. II, p. 772).

(3) Mais dès le 16 mars 1669, Colbert écrivait à Arnoul : « Appuyez fortement la Cie de Chauvigny pour le Levant » (Archives Nat., *Marine* B⁶1, fol. 52 v°).

(4) C'était à M. de Chauvigny, de la Compagnie du Levant, de fixer ce que « la Cie avait résolu pour le soutien de ce négoce » (*Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie en Affrique par le sieur Roland* Fréjus, *de la ville de Marseille, par ordre de Sa Majesté, en l'année 1666, vers le roy de Tafilete, Muley Arxid*. Paris, 1670, in-12. — Eugène Plantet, *Moulay Ismael, empereur du Maroc, et la princesse de Conti*. Paris, 1912, in-8°). — Le privilège de commerce à « Albouzème dans le pays de Mauritanie » fut accordé aux frères Roland et Michel Fréjus le 4 novembre 1664 (Arch. Nat., *Marine* B⁷19, p. 189. — P. Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, p. 119).

était revenu sans profit, un autre avec 50 pour 100 de perte (1), quand le ministre reprit l'affaire (2). Par « les difficultéz apportées tous les jours au commerce des Hollandois, » il espérait faire « tomber entre nos mains presque tout le commerce du Nord (3). » Pour y réussir, — le manuel du *Parfait Négociant* l'établissait de façon péremptoire (4), — il fallait un fonds considérable qui permît la vente à crédit et l'achat argent comptant avec des rixdales hollandaises, l'entretien de correspondants dans les ports et de navires convoyeurs sur la route des mers, comme le faisait la Chambre des assurances d'Amsterdam.

Ce fut l'objectif de la *Compagnie du Nord,* créée en juin 1669 au capital d'un million (5). Si faible que fût le fonds social, on eut peine à le réunir, malgré la pression exercée par les intendants sur les marchands portugais de Bordeaux, « quasi tous juifs, » sur les officiers royaux, sur les directeurs de la Compagnie des Indes, etc. (6). D'autres déboires nous étaient réservés. Ni en Moscovie, ni en Suède, la mission commerciale envoyée par la Compagnie ne trouva d'écho. Si le Danemark et le Brandebourg se prêtaient à nos vues, la fourniture du sel nécessaire aux États de l'électeur et la vente de nos eaux-de-vie ne demandaient pas plus de quatre navires de la Rochelle pour les

(1) Déposition de l'armateur dieppois Salomon Deslandes devant le lieutenant-général de l'amirauté à Dieppe, 24 mars 1664 (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 271, fol. 47).

(2) « Estat de la dépense que le Roy veut estre faite pour le voyage de la mer Baltique. » 1664 (Archives Nat., *Marine* B⁵1, fol. 144).

(3) Colbert aux directeurs de la Compagnie du Nord à la Rochelle. 23 janvier 1671 (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 539).

(4) Par Jacques Savary, t. II, p. 82.

(5) *Déclaration du Roy portant establissement d'une Compagnie du Nord.* Paris, 1669, in-4°.

(6) L'intendant Pellot à Colbert. Bordeaux, 12 avril 1669 (Depping, t. III, p. 416).

transiter (1). Aussi l'auteur du *Parfait Commerçant* était-il d'avis de limiter à Arkhangel notre action commerciale en Moscovie, sûr d'y rencontrer un grand débouché pour nos vins, nos eaux-de-vie et nos castors du Canada (2).

Mais il fallait vaincre la répugnance des négociants bordelais à envoyer dans le Nord leurs vins et à les « frelater » comme le faisaient les Hollandais « pour les mettre en estat de pouvoir souffrir la mer (3). » Il fallait « augmenter considérablement tous les ans les vaisseaux de la Compagnie (4), » et créer des chantiers de constructions et de radoub à la Rochelle. Il fallait une entente entre la Compagnie des Indes Occidentales pour un « contre-secours mutuel » et un « eschange réciproque de marchandises (5). »

Sous ce faix d'obligations, la Compagnie du Nord ne fut pas plus viable que ses congénères. Le monopole les avait tués. « Il n'y a rien qui establisse tant la navigation et le commerce que la liberté, disait-on à Colbert, rien qui les ruine tant que les partis (6). » « En survendant aux colonies les marchandises, les Compagnies privilégiées les empêchaient de se procurer, par le moyen de leur industrie, plus commodément le nécessaire (7) ; » et partant, Vauban prononçait la condamnation des monopoles. Colbert lui-même, à l'usage, avait reconnu son erreur de « restreindre aux mains d'une Compagnie ou de quelques particuliers » les transactions commerciales. « Il est nécessaire que vous

(1) Correspondance de Colbert avec les directeurs de la Compagnie du Nord. 19 décembre 1670 — 30 juillet 1672 (Depping, t. III, p. 536).

(2) Jacques Savary, t. II, p. 106.

(3) Colbert à d'Aguesseau 12 septembre 1670 (Depping, t. III, p. 518).

(4) Selon les instructions de Colbert à Bellinzani.

(5) Colbert à Brunet, directeur de la Compagnie des Indes Occidentales. 27 octobre et 19 décembre 1670 (Depping, t. III, p. 521, 524).

(6) Mémoire du sieur Formont. 1662 (Archives Nat., *Colonies*, C[8] B[1]).

(7) Colbert à M. de Baas, lieutenant-général aux Antilles. 9 avril 1670 (Chemin-Dupontès, p. 74. — Cultru, *les Origines de l'Afrique Occidentale : Histoire du Sénégal*, p. 57). — Colbert à Lambert d'Herbigny. 4 et 25 septembre 1671 (Depping, t. III, p. 588).

abolissiez au plus tôt cette coutume, écrivait-il au gouverneur des Antilles. » Et il adoptait cette formule, toute nouvelle sous sa plume : « La liberté est l'âme du commerce (1). »

XIV

LA PLUS GRANDE FRANCE

Les Compagnies disparues, les colonies restaient. Colbert avait parachevé l'œuvre de Richelieu. Madagascar s'était donné comme satellite l'île Bourbon. Pondichéry, et un moment Trinquemalé et San-Thomé, marquaient notre emprise sur l'Inde. Le Sénégal, la Côte de l'Or et le Dahomey, « le royaume d'Ardres, » alimentaient de main-d'œuvre nos établissements des Antilles, dont l'essaim allait de la Guyane à Saint-Domingue (2). Terre-Neuve devenait la sentinelle française d'un immense territoire qui s'étendait de la baie d'Hudson et du Saint-Laurent au delta du Mississipi.

Dans ces solitudes où il n'a pas trouvé plus de deux mille cinq cents colons, Colbert dépose un germe de vie Croissez et multipliez, telle est la parole de la Genèse dont le ministre du roi se fit le missionnaire, admettant même les mariages mixtes entre Français et Indiens. « Sa Majesté comptera vos services par le nombre des colons que vous attirerez, » écrit-il aux gouverneurs (3); — et à

(1) Sur les difficultés qu'il rencontre de l'autorité ecclésiastique, cr. Lavisse, t. VII, p. 257. — Th. Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*. Québec, 1904, in-8°.

(2) Cf. les chapitres *Compagnies des Indes*.

(3) A Clodoré, gouverneur de la Martinique. 7 mai 1665; et Frontenac, gouverneur du Canada. 7 avril 1672 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 397 et 537.)



un évêque (1) : « Par les mariages et les baptêmes, augmentez considérablement la colonie. » Aux ménages des colons, est allouée une pension de trois cents livres s'ils ont dix enfants, quatre cents livres s'ils en ont douze : aux célibataires de porter le poids de l'impôt (2). A sa mort, le nombre de nos colons a quadruplé. C'est ainsi que l'équité de Colbert, en proportionnant les charges des individus à leur utilité sociale, donna le branle à cette magnifique natalité canadienne qui a conservé outre-mer, selon le vœu suprême de Champlain, « avec la langue française, un cœur et un courage français. »

Au cœur du continent américain se déroule une magnifique épopée (3). Coureurs des bois et missionnaires, trappeurs, frères gris et robes noires portent à travers les tribus indiennes l'amour de la France. Par une matinée de juin 1671, des canots arrivent de toutes parts au Saut-Sainte-Marie. Là, au pied d'une gigantesque croix qu'entourent les Hurons et les Ottawas, Simon-François Daumont de Saint-Lusson prend solennellement possession de toutes les contrées qui s'étendent des mers du Nord et de l'Ouest jusqu'à la mer du Sud. Dans un style imagé, un simple chasseur de fourrures, Nicolas Perrot, explique aux peuplades indiennes qu'elles sont désormais les enfants du capitaine des plus grands capitaines, dont les vaisseaux portent chacun jusqu'à mille hommes et dont les soldats sont en tel nombre qu'ils couvrent de leurs files une vingtaine de lieues.

(1) L'évêque de Pétrée au Canada. 15 mai 1669 (*Ibidem*, p. 451).
(2) Ordonnance du 5 avril 1669 (*Ibidem*, p. 657).
(3) On en trouvera la bibliographie complète dans F.-X. Garneau, *Histoire du Canada,* cinquième édition revue et annotée par Hector Garneau. Préface de M. G. Hanotaux. Paris, 1913, gr. in-8°, t. I, p. 296 et suiv. — Cf. aussi John Finley, *The French in the heart of America*. New-York, 1915, in-8°. Le savant président de l'Université de New-York y a retracé de façon magistrale l'épopée de nos pionniers.

Comme ce flambeau allumé que se passaient de main en main les coureurs antiques, nos missionnaires s'étaient transmis la foi de Champlain dans l'existence d'une mer intérieure d'où « l'on aurait entrée vers le Japon et la Chine. » A travers les grandes artères fluviales du Nouveau-Monde, s'aventurent en canots d'écorce le Père Marquette et Louis Jolliet de Québec, cherchant « la rivière qui va à la mer du Sud vers la Californie (1), » tandis que d'autres espèrent trouver par le détroit de Davis la communication des deux Océans (2). Dans la carte qu il adresse en 1674 au gouverneur de Frontenac (3), Jolliet dévoile enfin quelle est cette mer intérieure dont on rêve : « La rivière Colbert se descharge dans le sein Mexique. »

C'est en effet dans le golfe du Mexique que se jette le Mississipi, le Père des eaux, « la rivière Colbert. » Un navire de sept canons, monté de trente-cinq hommes, *le Griffon*, avait traversé en 1679 les lacs Huron et Ontario. Étant de Rouen et Normand, l'explorateur Robert Cavelier de La Salle avait eu l'idée singulière de se faire accompagner d'un notaire pour consigner dans les formes juridiques ses découvertes. Le dernier procès-verbal, véritable chant de triomphe, constatait l'arrivée au but dans le golfe du Mexique :

« Savoir faisons, écrivait maître Jacques de La Métairie, qu'ayant été requis par mondit sieur de La Salle de lui délivrer acte de la possession par lui prise du pays de la Louisiane, près les trois embouchures du fleuve Colbert dans le golfe Mexique, le 9 avril 1682, au nom de très haut, très puissant et très invincible et victorieux prince

(1) « Et c'est ce que j'espère de rencontrer par la Pėkitanoni, » dit le Père Marquette (*Recueil des voyages de M.* Thévenot. Paris, 1681, in-8°, p. 30).

(2) Le capitaine Poulet (Colbert à Talon, intendant du Canada. 11 février 1671 : *Lettres de* Colbert, t. III, 2° p., p. 517).

(3) Gravier, *Étude sur une carte inconnue*. Paris, 1880, in-8°.

Louis le Grand, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, quatorzième de ce nom, et de ses hoirs et successeurs de sa couronne, nous, notaire susdit, avons délivré ledit acte à mondit sieur de La Salle (1). »

En manteau écarlate à bordure d'or, tel un imperator, le descendant des Vikings venait de donner à la France « le pays le plus riche de la terre, un sol arrosé par d'innombrables rivières, parsemé de forêts magnifiques, » la Louisiane (2).

« Le passé s'oublie, le présent s'échappe et l'avenir touche trop faiblement pour engager à des recherches pénibles dont le mérite paraît incertain. Les affaires, dit-on, ont changé de face; ce qui était bon alors ne vaut plus rien à présent; il faut vivre au jour le jour; un bon esprit vaut mieux que toutes les vieilles maximes. » Ainsi concluait mélancoliquement, il y a deux siècles, l'avocat Pidansat de Mairobert, après avoir tiré des dépêches de Colbert un traité de *Principes sur la marine*. Et son pessimisme avait tort.

Ces principes, loin d'être dès lors surannés, resteront d'une éternelle actualité, tant ils contiennent de vérités bonnes à redire : pour une marine l'esprit de suite et l'art de tirer de l'étranger d'utiles leçons, pour un ministre la nécessité d'un apprentissage, pour un chef le devoir de se faire un excitateur d'énergies, pour des officiers l'esprit d'offensive, à tous les degrés de la hiérarchie la responsa-

(1) Procès-verbal de la prise de possession de la Louisiane (P. Margry, *Mémoires et documents pour servir à l'histoire des origines françaises des Pays d'outremer*. Paris, 1879, in-8°, t. II, p. 186). — « Relation de la descouverte de l'embouchure de la rivière Mississipi dans le golfe du Mexique faite par le sieur de La Salle l'année passée, 1682, » dans Thomassy, *Géologie pratique de la Louisiane*. 1680. — Hennepin, *Description de la Louisiane*. Paris, 1683, in-12°.

(2) Garneau, p. 298.

bilité et la discipline, l'horreur des recommandations et des intrigues, point de paperasserie ni de « galimatias » administratif, voilà la doctrine colbertine. Et quoi de plus moderne que ses institutions : les primes aux constructions navales, les écoles de canonnage, la frégate-école pour les futurs officiers, la caisse des invalides alimentée par des retenues sur la solde, ou le service obligatoire des inscrits avec livret militaire, en un temps où l'armée de terre était soumise aux aléas du recrutement. Nos arsenaux actuels datent de là : et la plupart d'entre eux portent la signature d'un homme de génie : Vauban.

A la marine, aux colonies, Colbert donne pour statuts deux chefs-d'œuvre législatifs, l'Ordonnance de 1681 et le Code Noir. Aux navigateurs, jusque-là tributaires de l'empirisme des pilotes, il fournit des cartes et des instructions précises auxquelles collaborent trois établissements créés par lui, l'Académie des sciences, l'Observatoire, le service hydrographique, et que divulguent dans chaque port des maîtres d'hydrographie. Des conquêtes de la science ou des armes, l'Académie des inscriptions, — autre création de Colbert, — burine le souvenir. Et tout cela survivra. Car le propre de l'œuvre ministérielle, c'est la pérennité... à une exception près.

En politique, a dit un illustre maître (1), en économie politique plutôt, « Colbert a eu la vue intense, mais immédiate et courte des myopes. » Il s'est trompé dans la conception d'un impérialisme mercantile qui répondît à l'axiome royal : « L'État, c'est moi. » Étatiser les manufactures, substituer aux initiatives privées les Compagnies à monopole sous la tutelle ministérielle, c'est « vouloir forcer la nature qui est toujours la plus forte. » L'esprit

(1) Conclusion d'un article de M. E. Lavisse sur *Colbert, intendant de Mazarin*, dans la *Revue de Paris* de septembre 1896, p. 20.

alerte d'un Béarnais (1) le traduisait à Colbert sous forme d'un paradoxe : « Nous ne connaissons pour règle que l'honneur, la passion ou la fantaisie, sans que la raison y aie jamais de part. » Entendez par là que le génie de l'organisation n'est pas tout. Dans un pays exempt d'esprit de caporalisme, il ne suffit pas d'agir à coups d'ordonnances pour qu'il y ait coordination de tous les efforts, il faut qu'il y ait libre consentement de tous à l'œuvre commune.

(1) Le comte de Guiche à Colbert. Saint-Jean-de-Luz, 12 février 1671 (Depping, t. II, p. 821).

GUERRE ENTRE LA HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

(1665-1667)

I

LA FRANCE, FIDÈLE A SA PAROLE, S'Y ENGAGE CONTRE SES INTÉRÊTS

« Jamais roi délibérant pour bien prendre son party dans une affaire épineuse, ne fut dans un plus fâcheux embarras, » écrivait Louis XIV (1). Les Anglais, sans déclaration de guerre, venaient d'enlever les colonies hollandaises de Cape Coast en Guinée et de la Nouvelle-Amsterdam qui devint New-York. Or, un traité d'alliance nous obligeait à secourir les Hollandais au cas où nous ne pourrions « moyenner un accommodement équitable » entre les belligérants (2). « Si j'exécute à la lettre le traité de 1662, songeait mélancoliquement le roi (3), je ferai un

(1) Instructions au duc de Verneuil et à Courtin, ses ambassadeurs à Londres. Février 1665.

(2) *Description exacte de tout ce qui s'est passé dans les guerres entre le Roy d'Angleterre, le Roy de France, les Estats des Provinces Unies du Pays-Bas et l'évesque de Munster (1664-1667)*. Amsterdam, 1668, in-8°. — N. Japikse, *Louis XIV et la guerre anglo-hollandaise de 1665-1667*. Paris, 1908, in-8°, extrait de la *Revue historique*. — Les Anglais menaçaient aussi nos colonies, ainsi que l'écrivait Lefebvre de La Barre à Colbert. Cayenne, 15 août 1664 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 331). Waernard avait même occupé Sainte-Lucie en juin (Archives Nat., *Colonies* F^3 26).

(3) Louis XIV à d'Estrades. 19 décembre 1664 (E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII², p. 282).

très grand préjudice à mes principaux intérêts, et cela pour des gens dont je ne tirerai jamais aucune assistance... » Que dis-je! Dans le « seul cas où il aurait besoin de les avoir favorables, » au moment du partage des biens de son beau-père le roi d'Espagne (1), ces gens-là lui seront « directement contraires.. »

Le roi était hésitant. N'ayant point encore une marine suffisante pour disputer l'empire des mers « dont les Anglais se montraient avides (2), » « je ne pouvais rien conquérir sur ces insulaires qui ne me fût plus onéreux que profitable, » disait-il. Ils étalaient avec complaisance à nos envoyés la longue liste de leurs cent trente-deux navires de guerre, la richesse de leurs arsenaux de Londres et de Hull et l'adresse de leurs canonniers (3), que la bataille navale de Lowestoff le 13 juin 1665 mit en évidence. Ce jour-là, l'amiral duc d'York, frère du roi, battait le baron Jacob Von Wassenaer-Obdam, qui perdit quinze navires et périt avec son vaisseau; trois bâtiments britanniques seulement succombèrent (4).

Malgré sa défaite, la flotte hollandaise, reprise en main par Ruyter qui venait d'expulser de Guinée les Anglais, restait redoutable. Un de nos officiers comptait quatre-vingt douze « grands navires combattants » et dix galiotes hollandaises en route pour la Tamise (5). Les escadres de Rotterdam, d'Amsterdam et de Zélande, — Ruyter, Tromp et Evertsen, — alignaient 20 460 hommes et 4 716 canons contre les 21 085 hommes et les 4460 canons du duc

(1) Philippe IV mourut le 17 septembre 1665.
(2) *Description exacte*...
(3) Relation d'Angleterre. 1665 (B. N., Cinq-Cents Colbert 478, fol. 127).
(4) A. Lefèvre-Pontalis, *Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande*. Paris, 1884, in-8°, t. I, p. 344.
(5) Lettre de Fly. Calais, 29 octobre 1665 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 369).

d'York, du prince Rupert et de lord Sandwich (1).

Ce qui devait, semble-t-il, faire pencher la balance, c'était l'appoint de nos forces navales. Louis XIV, après d'infructueux efforts pour ramener la paix, « obligé par l'engagement de sa parole, » s'était résigné à les mobiliser pour se ranger le 26 janvier 1666 aux côtés des Hollandais. Pour nous exciter contre les Anglais, n'avaient-ils point fait état des déclarations de l'ambassadeur britannique à la Haye : « Les maximes de l'Angleterre ne voulaient pas que l'on souffrist que la France se rende puissante par mer (2). »

Ne laissant à la garde de la Méditerranée que la division de Martel et les galères de Vivonne (3), Beaufort devait rallier dans le Ponant les quinze vaisseaux d'Abraham Du Quesne (4). Entre temps, pour empêcher Du Quesne d'être écrasé, Colbert proposait d'encadrer chaque vaisseau entre deux brûlots : une chaîne d'or magnifique récompenserait l'audace du premier capitaine de brûlot qui s'attacherait à un vaisseau anglais (5). Et il conseillait l'offensive.

Allant deux par deux comme des oiseaux de proie dans les mers ouvertes où ils pourraient facilement se dérober aux escadres, nos croiseurs mettraient à mal le commerce

(1) Archives Nat., *Marine* $B^4{}_2$, fol. 240. — *Description exacte*, p. 130, 132. — Au début de la guerre, Jacob Van Wassenaer-Obdam avait 103 vaisseaux, 7 yachts, 11 brûlots, 12 galiotes, 4 869 canons, répartis en sept escadres ; et le duc d'York, 109 vaisseaux, 21 brûlots, 4 192 canons (Gerhard L. Grove, *Til orlogs under de Ruyter, dagbogsoptegnelser af Hans Svendsen (1665-1667)*. Kobenhavn, 1909, in-8°, p. 24).

(2) *Lettres et négociations de Jean* de Witt, t. III, p. 71.

(3) Archives Nat., *Marine* $B^2{}_8$, fol. 22 v°.

(4) Montés de 4 230 hommes et 578 canons ; de plus, Du Quesne avait sept brûlots (Archives Nat., *Marine* $B^2{}_3$, fol. XLIII).

(5) « Vingt bons vaisseaux, accompagnés chacun de deux bruslots, seroient meilleurs que quarante grands vaisseaux. » Colbert à Colbert de Terron. 1er janvier et 16 mars 1666 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 31. — Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 29).

britannique et feraient par là « naître de grands embarras dans la direction des affaires de l'État, » car il n'est pas de nation « plus bilieuse et plus impatiente des pertes qu'on lui fait souffrir (1). » Gouverneur, officiers, gentilshommes, marchands, les Bretons furent invités à armer en masse. Au lieu d'une trentaine de corsaires qu'on escomptait ainsi, les Malouins, à eux seuls, en proposèrent le double avec six cent cinquante-six canons (2). Et Guinant, le hardi condottiere du plan insurrectionnel de Fouquet, se disait en mesure de « tailler nuit et jour de la besogne » à l'ennemi en prenant position aux Sorlingues, à portée de l'Irlande (3).

Là, en Irlande, l'archevêque d'Armagh nous avait fait espérer qu'avec un peu d'aide, les insulaires « seraient en disposition de se révolter. » L'arrivée de « huit mille hommes avec quantité d'armes et de munitions de guerre » serait le signal d'un soulèvement général. Louis XIV promit quatre cents hommes et six cents mousquets que les vaisseaux rochelais des capitaines Micheau et Gosse débarqueraient dans la baie de Galway comme prémisses « d'un secours plus considérable (4). » Déjà l'apparition d'un de nos vaisseaux, suivi au loin de trois autres, dans la rivière de Kilmore avait jeté l'alarme en avril 1666 parmi les troupes anglaises (5). Sept vaisseaux de guerre étaient

(1) Colbert de Terron à Colbert. 30 novembre 1665 (B. N., Mélanges Colbert 133, fol. 523 : A. Jal, t. I, p. 372).

(2) Lettre de Fr. Gaillard. 13 décembre 1665 (A. Jal, t. I, p. 375).

(3) Colbert à Colbert de Terron. 29 janvier 1666. *(Lettres de* Colbert, t. III, p. 49).

(4) « Mémoire du Roy pour servir d'instruction à M. Colbert de Terron sur les affaires d'Irlande. » 27 août 1666; — « Mémoire sur l'affaire d'Irlande. » Brest, 25 novembre 1666; — « Mémoires du sieur O'Riordan » (Guerre, Archives historiques 205, p. 65. — Archives Nat., *Marine* $B^4{}_3$, fol. 4. — A. Jal, t. I, p. 498).

(5) Le comte d'Orrery au lord lieutenant d'Irlande. Avril 1666 (Robert Pentland Mahaffy, *Calendar of State papers relating to Ireland (1666-1669)*. London, 1908, in-8°, p. 91).

venus à Kinsale pour déjouer nos attaques (1). Mais le chef des rebelles, Edmund Nangle, sur lequel nous comptions, s'était fait tuer à Longford en attaquant un détachement britannique : une proclamation trouvée dans sa poche avait livré à l'ennemi les noms de ses affidés. Ordre fut donné à nos marins de « surseoir (2). »

A défaut de l'Irlande, Jersey. « Située avantageusement soit pour la guerre, soit pour le commerce, » c'était une proie tout indiquée (3). Mais les Anglais y faisaient bonne garde. *La Vierge-de-bon-port,* au retour de l'Inde, « enfilait la Manche, fardée comme une coquette, ajustée de banderolles, les galeries peintes à neuf et tous ses vieux dehors revêtus de belles apparences, » quand, le 9 juillet 1666, trois vaisseaux lui barrèrent la route en vue de Guernesey. A l'ordre de Christophe Goodman : « Amène pour le roi d'Angleterre! » Truchot de La Chesnaye riposte par une bordée. Il ne peut aligner que soixante et onze hommes, mais des tireurs d'élite qui abattent d'une balle au front tout ennemi à découvert, ou des héros comme Petit de La Lande, lequel, une jambe et un bras emportés, se fait « planter » dans les haubans pour combattre encore. Quarante d'entre eux gisent tués ou blessés; *la Vierge* est une écumoire; elle va devenir un volcan, La Chesnaye a le boute-feu en mains, quand les Anglais crient : « Bon quartier! » A peine étaient-ils à bord de la prise qu'elle coulait, engloutissant pêle-mêle vainqueurs et vaincus, cent vingt hommes (4).

(1) Le comte d'Orrery à Conway, 17 juillet (MAHAFFY, p. 156).
(2) Avis de Dublin, 17 juillet (MAHAFFY, p. 159).
(3) En septembre (A. JAL, t. I, p. 500). — *Mémoires de* LOUIS XIV. Paris, 1806, in-8°, t. I, p. 194.
(4) SOUCHU DE RENNEFORT, *Histoire des Indes Orientales,* p. 152 : l'auteur était à bord de *la Vierge*, qui avait 20 canons : Goodman commandait *l'Orange*.

II

LA CAMPAGNE DU DUC DE BEAUFORT

Assisté du chevalier Paul, « vieil officier généreux et expérimenté, » dont l'ascendant devait maintenir entre « tous ceux de même corps » la concorde et l'union (1), Beaufort avait quitté Toulon le 29 avril 1666 avec une flotte imposante, — trente-deux vaisseaux, huit brûlots, mille cent quatre-vingt-deux canons, dix mille quatre cent soixante-quatre hommes (2), — renforcée par une petite division hollandaise et grossie de navires marchands. « Pourvu que Smith ne vous échappe pas! » lui écrivait le roi (3). « Coustelatz, pistoletz, haches d'armes, potz à feu, grenades » en auront vite raison, opinaient de vieux capitaines, car il n'est rien que les Anglais appréhendent autant que l'abordage (4), n'ayant qu'un château pour se défendre au lieu de deux (5).

Pour plus de sûreté, les douze galères du comte de Vivonne rejoignirent à l'entrée du détroit de Gibraltar la flotte de Beaufort. Elles n'avaient rencontré d'autres forces navales que sept galères espagnoles du général marquis de Santa Cruz, auxquelles elles avaient intimé de saluer : sur

(1) Louis XIV au chevalier Paul. 18 février 1666 (H. Oddo, p. 191).

(2) « Estat des vaisseaux de guerre dont l'armée du roy, commandée par Mgr le duc de Beaufort, est composée » (Archives Nat., *Marine* B²3, fol. xxxiv ; B⁴3, fol 68 : B⁵4, fol. 225 : A. Jal, I, 390) — Journal du marquis de Vallin (Guerre, Archives historiques 463, p. 12).

(3) 5 et 16 février 1666 (*Œuvres de* Louis XIV, éd. Grimoard, t. V, p. 358, 363). — Colbert à Beaufort. 12 mars (*Lettres... de* Colbert, t. III, 1re p., p. 69).

(4) Avis de Forant et Carel de Meautrix. 31 décembre 1665 (Archives Nat., *Marine* B²3, fol. vii, ix).

(5) « Relation d'Angleterre » (B. N., Cinq-Cents Colbert 478, fol. 127).

la réponse du général que pareil acte lui ferait « couper la tête, » nous avions eu pitié d'un homme qui se mettait à notre discrétion; et il avait passé au large (1).

Quant aux Anglais du vice-amiral Jeremiah Smith, sans attendre le choc, ils s'étaient repliés sur la Manche. Et Louis XIV de les railler « des merveilles qu'ils avoient dites sans se mettre en peine d'en faire. C'étoit sans doute assez glorieusement commencer cette campagne navale que d'avoir ainsi contraint des gens qui se croient les maîtres de la mer, à fuir devant ceux qu'ils avoient menacés; mais ne voulant pas en demeurer là, je résolus de les faire suivre jusque dans la mer Océane (2). »

Le 9 juin, Beaufort était à l'entrée du Tage, quelques semaines après qu'une de nos frégates avait livré bataille aux Anglais. Chargée de couvrir un convoi, *la Victoire* du chevalier Charles de Certaines s'était « jetée au large » au-devant d'un vaisseau de ligne qu'elle avait « fort maltraité. » Le 16 avril, après des réparations sommaires, elle se trouva aux prises avec deux autres vaisseaux britanniques de soixante et vingt-quatre canons : n'ayant que trente pièces et deux cent cinquante hommes, elle se battit pourtant seize heures et repoussa trois abordages. Au quatrième, un témoin ne vit plus « sortir de feu de notre navire. » *La Victoire* était captive (3).

C'est dix-huit vaisseaux espagnols cette fois que Beaufort trouvait devant lui. Il les somma de saluer nos cou-

(1) Suivant le journal de la flotte de Beaufort, longuement analysé par A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 395.

(2) *Mémoires de* LOUIS XIV, *écrits par lui-même, composés pour le Grand Dauphin*. Paris, 1806, in-8°, t. I, p. 169. — Les commandeurs de Gardane et d'Oppède, capitaines du *Cheval Marin* et de *la Syrène*, restèrent dans la Méditerranée pour courir sus aux Anglais. Instructions de Louis XIV et de Beaufort, 25 septembre et 10 octobre 1666 (Archives Nat., *Marine* B²4, fol. 204; B²3, fol. IIc XII).

(3) Lettres écrites de Cadix, 14 mars 1666; La Rochelle, 12 avril et 30 mai (A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 501).

leurs. L'amiral Mateo Mas s'inclina, amena son pavillon et décampa, humilié de n'avoir pu ni « fermer l'entrée de la rivière de Lisbonne, ni prendre la reine de Portugal (1). »

La Reine de Portugal, devant qui les Anglais s'étaient galamment effacés, laissant la voie libre (2), était une fille de France : « Sachant combien la guerre de Portugal donnoit de peine à toute l'Espagne et combien la durée de ce mal intestin étoit capable de consumer avec le temps les forces de cette couronne (3), » Louis XIV donnait pour compagne au roi Alphonse VI la duchesse de Nemours, Élisabeth de Savoie. Le 2 août, elle faisait son entrée à Lisbonne après une heureuse traversée. Le lieutenant-général Henri de Massué de Ruvigny et Abraham Du Quesne, qui avait failli « crever de douleur » d'être en sous-ordre d'un officier général des armées de terre, l'avaient convoyée depuis la Rochelle (4). Toutes nos forces navales étaient désormais massées sous les ordres du grand maître de la navigation, pour qui les conseils du chevalier Paul, peu familier avec les mers du Ponant, étaient malheureusement d'un maigre secours.

Contre les Anglais, quelle tactique allait-il adopter : ou les écraser, ou les user? Ou, toutes forces jointes, avec cent cinquante vaisseaux franco-hollandais (5) renforcés des danois, livrer une bataille décisive; ou « mieux l'éviter pour consommer les Anglois et les obliger, par l'impossi-

(1) C. Fernandez Duro, *Armada Española,* t. V, p. 90.

(2) A tout événement, la division Thiballier de Thurelle suivait à distance Du Quesne pour lui porter secours (A. Jal, *Dictionnaire critique,* p. 806).

(3) *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 64.

(4) Du Quesne à Colbert. 14 juin (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. I, p. 381). — Instructions au lieutenant-général marquis de Ruvigny. 28 mai (Archives Nat., *Marine* B[3]3, fol. CII). — *Gazette d'Amsterdam,* 9 septembre 1666.

(5) 83 vaisseaux hollandais, 44 vaisseaux et 14 brûlots français, 30 ou 40 vaisseaux danois.

bilité de soustenir cette dépense, à entendre la paix? » Louis XIV penchait pour la guerre d'usure (1). Mais déjà ses partenaires avaient engagé l'action.

Dans l'instant où Beaufort contraignait au salut un amiral espagnol, nos alliés livraient une bataille de quatre jours, du 11 au 14 juin 1666, à la flotte britannique de Monk. C'était au large de Dunkerque. Tromp, Ruyter et Cornelis Evertsen, « tous leurs officiers parfaitement bien unis, le monde gai comme s'il allait aux noces, et le tout à souhait (2), » attaquaient avec violence leurs adversaires, Monk d'Albemarle, Ayscue et Thomas Allen, dont les matelots manquaient d'allégresse : on les avait recrutés en « les pourchassants avec des cavaillers, comme des troupeaux de moutons d'Irlande, jusqu'à Doevres (3). » Les Hollandais, maîtres du vent, coulèrent le vaisseau amiral du pavillon blanc, le *Royal Charles,* commandé par le chevalier George Ayscue. Le dernier jour, le prince Rupert, resté en grand'garde pour barrer la route à l'escadre française dont « l'ombre même fit en ce rencontre des miracles (4), » accourut de Wight avec seize vaisseaux; Ruyter lui opposa une réserve de douze vaisseaux qui achevèrent la déroute de la flotte britannique (5). Mais le 4 août, les Anglais reprenaient leur revanche sur Ruyter

(1) Louis XIV au comte d'Estrades, 21 mai (Archives Nat., *Marine* B²4, fol. 105. — *Lettres, mémoires et négociations de Monsieur le comte* d'Estrades, t. III, p. 61, 312).

(2) Jean de Witt au comte d'Estrades. 4 et 9 juin *(Correspondance française du grand pensionnaire Jean* de Witt publiée par Fr. Combes, *Mélanges historiques, nouvelle série*, t. 1, p. 266, 268, dans la Collection de documents inédits).

(3) *Description exacte*, p. 130.

(4) Mgr de Harlay à Colbert. 22 juin (A. Jal, t. Ier, p. 422).

(5) Lettre de Michel Adriaensz de Ruyter. A bord des *Seven Provinzien.* 14 juin *(Description exacte*, p. 135). — Armand de Gramont, fils du maréchal, et Louis Grimaldi prince de Monaco, son beau-frère, étaient à bord du *Duivenvoorde*, et MM. de La Ferté à bord du *Gelderlandt* (A. Jal, t. Ier, p. 420).

et Evertsen. Et c'était à des mousquetaires français, menés en deux chaloupes par les chevaliers de Cangé, d'Harcourt et de Coislin, que Ruyter devait d'être préservé des flammes d'un brûlot anglais.

Les États généraux n'en attribuèrent pas moins leur revers aux retards de notre escadre, « voyant bien que le Roy les abusoit et qu'il vouloit les faire consommer avec les Anglois pour profiter de leur ruine : mais ilz feroient la paix sans luy (1). » Vivement blessé de cette suspicion, Louis XIV a pris d'autant plus de soin de s'en disculper dans ses *Mémoires,* qu'il avait écrit à Beaufort une phrase ambiguë : Ne faites pas « courir quelque risque à mon armée, laquelle il est nécessaire de conserver pour une infinité de raisons (2). »

Sur les instances réitérées des Hollandais qui « le pressoient continuellement de faire avancer sa flotte (3), » Louis XIV avait donné des ordres plus énergiques. Au lieu de contourner les îles britanniques « à droitte routte au nort d'Irlande (4), » Beaufort devait s'engager dans le coupe-gorge de la Manche avec toutes nos forces, quarante-sept vaisseaux et quatorze brûlots : et le chevalier Paul ayant « peu d'expérience » de cette mer (5), il appela à son bord comme guide Abraham Du Quesne.

« Je lui commandai de marcher droit à la rencontre de notre allié, écrivait Louis XIV. J'avois commandé que, de chaque place maritime, on donnât promptement avis à mon amiral de ce que l'on pourroit apprendre, afin qu'en

(1) *Journal d'Olivier* LEFÈVRE D'ORMESSON, t. II, p. 466, à la date du 9 août 1666.

(2) Guerre, Archives historiques 205, p. 11 : A. JAL, t. I, p. 399.

(3) *Mémoires de* LOUIS XIV, t. I, p. 257.

(4) Avis de Colbert de Terron. 30 novembre 1665; de Forant et de Carel de Meautrix. 31 décembre (Archives Nat., *Marine* B[2]3, fol, VII, IX : A. JAL, t. I, p. 372).

(5) Du Quesne à Colbert. 20 décembre 1666 (A. JAL, t. I, p. 475).

quelque lieu qu'il se trouvât, il vît, sans sortir de son bord, ce qui se passoit en toute la Manche. Ayant sujet de penser que nous aurions infailliblement combat avec la flotte d'Angleterre, j'avois commandé six cents hommes de ma maison pour monter sur mes vaisseaux, et j'avois ordonné au duc de Beaufort de les venir prendre à Dieppe (1). »

Or, Ruyter avait franchi le 11 septembre 1666 le Pas-de-Calais avecquatre-vingt-un vaisseaux et treize brûlots : il bousculait à la hauteur de Boulogne la flotte anglaise, lui mettait quatre bâtiments hors de combat (2), mais ne dépassait point les parages de Dunkerque, quelques instances (3) que fissent près de lui La Feuillade et Villequier, quelque ordre pressant qu'il reçût des États généraux. Il avait la fièvre. Dans la nuit du 27, un orage démâta cinq ou six de ses vaisseaux (4). « Dans un abattement terrible, » les Hollandais regagnèrent leurs côtes, prétextant qu'en cas de défaite, « depuis Brest jusques à Dunkerque, la France n'avoit pas un port pour retirer un grand vaisseau (4). »

« De l'île de Wight, laquelle voit toute l'entrée de la Manche, » les Anglais guettaient Beaufort, désormais exposé à « tomber seul et sans être averti entre leurs mains (5). » Le 23 septembre, sur la nouvelle que les Hollandais ont livré sans lui un troisième combat, « la plus

(1) *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 259, 261. — De fait, 800 gardes du corps et mousquetaires étaient passés en revue près du Pollet (Michel-Claude Guibert, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe,* t. I, p. 339).

(2) *Description exacte*, p. 165. — Dr E.-T. Hamy, *Deux combats sur mer devant Boulogne, épisode de la campagne navale de 1666*. Boulogne-sur-Mer, 1904, in-8°. — Dr E.-T. Hamy, *François Panetié*. Boulogne-sur-Mer, 1903, in-8°, p. 14.

(3) Instructions de Louis XIV à Villequier. 24 septembre (Archives Nat., *Marine* B^{2}4, p. 195. — Bibliothèque du ministère de la marine, ms.).

(4) Jean de Witt au duc de Beaufort. 29 septembre (François Combes, *Correspondance française du grand pensionnaire Jean de Witt,* dans les *Mélanges historiques* de la Collection des documents inédits, t. I, p. 294).

(5) *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 265.

douloureuse chose qui lui pouvoit arriver et la plus préjudiciable à la réputation des forces maritimes de Sa Majesté, il ne songe qu'à donner lieu à nos alliés de ne pas se plaindre de nous avec justice (1). » Depuis le 17, il a dicté ses « Ordres et signaux pour le jour du combat (2). » Il mande « à bord, sur l'heure, soit de gré, soit de force, tous les pilotes ayant quelque connoissance de la Manche et de la Hollande, jusques aux lamaneurs accoustumés de naviguer en Zélande. » Et aux traînards, il laisse cet ordre : passer « droit en Zélande, où nous nous en allons, sans nous arrester, joindre les Hollandois (3). »

Mais de nouvelles instructions lui prescrivent de ne point « s'exposer à un combat certain contre la flotte anglaise, » avec le désavantage du nombre et du vent (4). On craint à la Cour que la retraite des Hollandais (5) soit voulue et qu'en exposant notre flotte à une défaite, ils veuillent faciliter leur accommodement avec l'Angleterre (6). Beaufort se décide donc, sur l'avis du marquis de Créquy et de l'intendant Colbert de Terron, à revirer de bord vers Brest (7). Force est de passer à portée de la flotte anglaise, dont les vigies nous découvrent le 27 septembre (8). « Par un bonheur extraordinaire, » les Anglais ne peuvent quitter Wight à cause du vent contraire, pour nous attaquer (9).

Mais Beaufort a laissé « quatorze vaisseaux se séparer

(1) *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 263.

(2) Beaufort à Colbert. 23 septembre (A. Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,* art. Beaufort).

(3) A bord de l'amiral, 17 septembre (B. N., Franç. 22768, fol. 131).

(4) Beaufort au commandant de Dieppe pour faire tenir aux « vaisseaux qui viennent derrière l'armée. » A bord de l'amiral, 22 septembre (A. Jal, *Dictionnaire critique,* art. Beaufort).

(5) Louis XIV à Beaufort. 24 septembre (Arch. Nat., *Marine* B[2]4, p. 183).

(6) *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, t. II, p. 470.

(7) David Asseline, *les Antiquitéz et chroniques de Dieppe,* t. II, p. 329.

(8) *Correspondance de Jean* de Witt, dans les *Mélanges historiques,* t. I, p. 210.

(9) *Journal d'Olivier* Lefèvre d'Ormesson, t. II, p. 474.

du pavillon (1), » notamment la petite division hollandaise qui le suit depuis Toulon.

Par gros temps, ces bâtiments « vindrent tomber dans la bouche » de leurs ennemis au cap Dungeness. Chargés à toutes voiles par Thomas Allen, amiral de l'escadre au pavillon bleu, ils s'éparpillèrent dans toutes les directions; *la Ville-de-Rouen* et le brûlot *le Saint-Antoine de Padoue* allèrent jusqu'à Middelbourg. *Le Bourbon* de Rabesnières-Treillebois et le *Mazarin* de Villepars, après un violent combat contre six adversaires, où Rabesnières « tira plus de onze cens coups en chargeant ses canons à double charge, en mettant sur chaque boulet rond une balle à deux têtes et le plus souvent une lanterne pleine de ferraille, » se traînèrent « en fort mauvais état » jusqu'au Havre. Ils y furent rejoints par *le Mercœur* de Thurelle et *le Prins te Paard* du Hollandais Verburg, dont les deux collègues, Ooms et Rœtering, avaient dû se jeter à la côte. Entouré par trois vaisseaux anglais, *le Dragon* de Préaux-Mercey en avait démâté deux, puis avait gagné Dieppe. *Le Triomphe* échappa aussi (2).

Seul, un vaisseau de cinquante canons, *le Rubis*, qui revenait de convoyer jusqu'au large de l'Espagne une flottille de la Compagnie des Indes (3), servit de trophée aux Anglais. Pendant sept heures, il avait tenu tête à une division de neuf vaisseaux et abattu de nombreux adversaires,

(1) Louis XIV à Beaufort. 20 octobre (Archives Nat., *Marine* B[2]4, p. 237).

(2) *Description exacte*, p. 167. — Louis XIV à Beaufort. 3 et 8 octobre (Archives Nat., *Marine* B[2]4, p. 210. — H. Oddo, p. 202). — D'Elbée, *Relation de ce qui s'est passé dans les isles de l'Amérique*, t. I, p. 44. — *Gazette d'Amsterdam*, 14 octobre 1666. — B. N., Mélanges Colbert 134. — *Mémoires de* Louis XIV, t. I, p. 268. — A. Jal, t. I, p. 444 : lettres de La Roche-Saint-André datée de « l'entrée de la rivière de Londres, le 13 octobre » ; de Rabesnières. Le Havre, 13 octobre.

(3) Instructions du 8 mars 1666 (Archives Nat., *Marine* B[4]3, fol. 78; B[4]2, fol. 277).

dont une quarantaine au seul vaisseau du capitaine Digby. Ayant cent seize hommes hors de combat, l'énergique capitaine Louis de La Roche-Saint-André « souhaitait mille fois et cherchait les occasions de périr. Mais, — disait-il (1), — je n'ai pas trouvé dans mes gens la même disposition ; et quelque chose que j'aie pu faire avec l'aide de mes officiers, je n'ai pu soutenir davantage, ni prendre le parti de l'extrémité. J'en aurai pour le reste de ma vie la larme dans le cœur. »

Cette belle conduite lui valut du roi d'Angleterre sa mise en liberté, du duc d'York une épée et de Louis XIV le collier des Ordres avec le commandement d'une escadre (2). Les autres prisonniers français, traités avec « toute sorte d'honnestetéz » par nos hôtes de la veille et par leur ancien compagnon d'armes le chevalier Carteret, redevenu commissaire général de la flotte anglaise, trouvaient « le séjour de Londres extrêmement divertissant et presque tous les plaisirs exquis (3). »

Louis XIV, de son côté, se vantait d'avoir eu une « conduite tendre et obligeante pour son frère d'Angleterre. Forcé par son honneur à faire une déclaration de guerre, » il avait eu soin d' « envoyer sa flotte aux noces de la reine de Portugal, sans jamais avoir voulu joindre ses vaisseaux à ceux des Hollandais (4). » Navré à en « mourir de tristesse » de nos atermoiements, Beaufort grondait sourdement : « Il y auroit plusieurs choses à dire, si je voulois découvrir tout ce qui est venu à ma connoissance sur ce

(1) Lettre du 13 octobre citée, adressée à Colbert.

(2) Du *Grand Danois* et du *Frédéric*, commandés aux chantiers de Copenhague, de *l'Invincible*, de *l'Intrépide*, du *Conquérant*, du *Neptune*, du *Courtisan*, construits à Amsterdam (Archives Nat., *Marine* B²3, fol. IIIᶜ XIX ; B²6, fol. VIII v°, VIIˣˣ II). — La Roche-Saint-André fut promu chef d'escadre le 27 août 1667 (Archives Nat., *Marine* B²7, p 63).

(3) SOUCHU DE RENNEFORT, *Histoire des Indes Orientales*, p. 172.

(4) Instructions au marquis de Ruvigny, ambassadeur près de Charles II (BORÉLY, *Histoire de la ville du Havre*, t. II. p. 78 note).

sujet. » Et il estimait nécessaire de « hazarder quelque chose pour la réputation publique, afin de montrer l'honnesteté et la vigueur de nos intentions : » « Avec dix ou vingt bons navires, je ne tiens pas impossible d'en incommoder trente de MM. les Anglois (1). »

Il proposait de se rendre en Hollande, pourvu que la flotte des Pays-Bas vînt en tout ou partie au-devant de lui à la hauteur d'Ouessant (2). La division Gabaret fut détachée en croisière à l'ouvert de la Manche (3), en attendant que Beaufort fût en mesure de mobiliser les escadres de Brest et la Rochelle (4). Et les vaisseaux que La Roche Saint-André amenait de Danemark et de Hollande pour le compte du Roi, eurent ordre de se ranger sous le pavillon de Ruyter (5). Le 15 août 1667, nos alliés qui venaient d'enlever quatre vaisseaux britanniques dans la Tamise, étaient au rendez-vous : « Nous nous trouvons présentement aux environs des isles de Sorlingues environ trente et trois bons vaisseaux de guerre, bon nombre de brûlots, pattaches, etc., afin que la jonction puisse se faire et que nous puissions conjunctement faire des entreprises plus considérables sur l'ennemy commun (6) »... Mais il était trop tard. Beaufort avait un nouvel objectif (7).

(1) Beaufort à Colbert. 23 septembre (A. Jal, *Dictionnaire critique,* art. Beaufort), et 29 novembre (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. I, p. 467).

(2) « Project faict par l'ambassadeur extraordinaire de France et les députéz des Estatz généraux pour la campagne 1667, » annoté par Beaufort avec des remarques autographes de Colbert (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 133).

(3) Dix à douze vaisseaux devront croiser entre le Cap Finisterre et les Sorlingues, trois à quatre à l'ouvert de la Manche. Louis XIV à Beaufort, 27 avril 1667 (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 25).

(4) *Gazette de France,* 1667, p. 606, 657.

(5) Jean de Witt au comte d'Estrades. 23 mai (François Combes, *Correspondance française du grand pensionnaire Jean* de Witt, dans *Mélanges historiques,* t. I, p. 294).

(6) Lieuwe Van Aitzema, *Saken van Staet en Oorlogh in ende omtrent Nederlanden*. Sgravenhage, 1672, in-fol., t. II, p. 125.

(7) La liste de sa flotte en 1667 est à l'Institut, Portefeuilles Godefroy 68 fol. 295.

III

L'ORDRE DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ET LA DÉFENSE DES CÔTES

Encore convalescente, notre marine de guerre était si fragile que Louis XIV avait hésité à l'exposer seule aux coups de l'ennemi : pour la soulager, il avait eu recours aux bons offices d'un Ordre militaire et d'une Compagnie de navigation. A l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut confiée la garde des côtes de Bretagne; à la Compagnie des Indes Occidentales, la défense des Antilles.

Depuis 1607, végétait un petit Ordre de chevalerie dont les membres avaient pour insignes une croix amaranthe sur le manteau et au cou une croix d'or écussonnée des images de Saint-Lazare et de Notre-Dame. L'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel était l'apanage d'une famille du Velay, les Nérestang (1). L'un de ces gentilshommes terriens, Charles-Achille de Nérestang, orienta vers la marine l'activité de ses chevaliers. Dans l'espoir d'obtenir, comme siège de sa grande maîtrise, la concession d'une île du littoral, — Ré ou Portcros (2), — il prêta au roi Louis XIV

(1) Gautier de Sibert, *Histoire des Ordres royaux hospitaliers-militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*. Paris, 1772, in-4°, p. 375. — Le P. Toussaint de Saint-Luc, *Mémoires ou extraits des titres qui servent à l'histoire de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem*. Paris, 1681, in-8°, p. 206. — Jullien de Saint-Didier, *Abrégé sommaire historique et chronologique des Ordres royaux militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare* (B. N., Nouv. acq. franç. 4132, p. 224). — Ch. de La Roncière, *l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et ses destinées maritimes*. Paris, 1914, in-8°, extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

(2) L'Ordre demanda même les deux, Ré et l'archipel des isles d'Hyères (B. N., Nouv. acq. franç. 2486, fol. 22).

l'appui de son Ordre en armant, le 16 avril 1666, les frégates malouines *Notre-Dame du Mont-Carmel* et *Saint-Lazare*.

Le commandeur placé à leur tête (1), Louis de La Barre d'Arbouville de Groslieu, se signala aussitôt par l'attaque, la prise ou la destruction, dans la baie de Mountsbay, de six vaisseaux anglais (2). Assaillie à son tour par trois grandes frégates, que deux autres le lendemain rejoignirent, *la Notre-Dame du Mont-Carmel* résista jour et nuit, repoussa deux fois l'abordage du *Paradox* de Léonard Guy, de l'*Oxford* et de leurs conserves; et n'ayant que dix-sept hommes autour de lui, couvert de blessures, Groslieu mourut les armes à la main, face à l'ennemi. C'était la veille d'une fête de Notre-Dame, le 14 août 1666. Une plaque commémorative du glorieux combat fut posée dans l'église des Carmes.

L'Ordre, doublant le nombre de ses frégates, les confia au fils du doyen du parlement de Bretagne, à Frère René Champion de Cicé (3), en même temps qu'il créait à Saint-Malo une agence générale (4). Commissionné par le roi, qui esquivait ainsi les difficultés soulevées par l'amiral de France et qui prescrivit au duc de Mazarin, gouverneur de Bretagne, de « favoriser les entreprises de l'Ordre (5), »

(1) Suivant commission royale en date du 10 juillet 1666 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 920, fol. 123; Arch. Nat., *Marine* B^{2}3, fol. CXV v°; GAUTIER DE SIBERT, p. 430). Il avait pour second le chevalier de La Rivière.

(2) Ses quatre prises furent placés sous les ordres des chevaliers de Brisay de Denonville, de Villemor, Botrel de Beauvais et de Léons (GAUTIER DE SIBERT, p. 431. — Le P. TOUSSAINT DE SAINT-LUC, p. 226). — *Gazette de France*, 1666, p. 982. — Mary-Anne Everett GREEN, *Calendar of State papers, Domestic series of the reign of Charles II (1666-1667)*. London, 1864, in-8°, p. 13, 20, 35, 41.

(3) Le 31 mars 1666 (Arch. Nat., *Marine* B^{2}6, fol. ^{xxx}vii).

(4) L'agent général des affaires de l'Ordre à Saint-Malo était le frère servant Michel Baudran de Brisselène et de Maupertuis, novembre 1666 (GAUTIER DE SIBERT, p. 436, note 1).

(5) Lettres royales du 10 juillet 1666 (GAUTIER DE SIBERT, p. 429).

Cicé ne cessa de sillonner la Manche à la tête de ses quatre frégates et de corsaires dunkerquois rangés sous sa bannière. En revenant de Flessingue, où elle avait été porter une dépêche de la Cour, sa frégate *le Nérestang* fit la rencontre de deux vaisseaux de guerre britanniques, le 3 juin 1667. Cicé en coula un; il jetait sur l'autre les grappins d'abordage, lorsqu'une grenade en éclatant lui creva les yeux; une balle l'acheva : « Messieurs, prenez courage, ce n'est rien, » dit-il, et il tomba sur le tillac, la tête fracassée, à côté du chevalier de Villemor et de trente de ses hommes hors de combat. Son corps, enveloppé dans le suaire de son pavillon, fut ramené à Dieppe (1).

Son remplaçant, Frère Philippe du Coudray de Condé (2), continua la tradition en amarinant un beau bâtiment de commerce (3). Puis le grand maître lui-même, breveté chef d'escadre, le marquis Charles-Achille de Nérestang, recevait la glorieuse mission de commander ses deux frégates et les trois garde-côtes de Bretagne (4) sous les ordres immédiats de l'amiral, sans être subordonné à autrui (5).

J'ai dit déjà comment la Bretagne avait obtenu le maintien de son hégémonie maritime.

(1) TOUSSAINT DE SAINT-LUC, p. 229. — Avis daté de Dieppe, 15 juin (*Gazette de France*, année 1667, p. 583).

(2) Nommé chef de l'escadre des quatre vaisseaux de l'Ordre, le 15 juin 1667 (Arch. Nat., *Marine* B[2]6, fol. II[c] III[xx]IV).

(3) Nouvelles datées de Morlaix, 28 août (*Gazette de France*, année 1667, p. 864).

(4) 31 décembre 1667 (Arch. Nat., *Marine* B[2]6, fol. V[c] IIII[x], et B[2]7, p. 85, 89, 91, publié par Georges TOUDOUZE, *la Défense des côtes de Dunkerque à Boulogne au XVII[e] siècle*. Paris, 1900, in-8°, p. 276). — *Gazette de France*, année 1668, p. 48.

(5) Louis XIV au duc de Beaufort, 21 mars 1668 (Arch. Nat., *Marine* B[2]7, p. 39).

IV

LA COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES ET LA DÉFENSE DES ANTILLES

La réorganisation de notre empire colonial avait été confiée en 1664 à un « lieutenant-général dans toute l'Amérique, méridionale et septentrionale, tant par mer que par terre (1). » Rétablir l'autorité royale méconnue par les gouverneurs (2) ou par l'étranger, installer partout la Compagnie des Indes Occidentales et faire respecter ses privilèges, telle était la mission d'Alexandre de Prouville, marquis de Tracy. Quatre vaisseaux de ligne (3), quinze cents marins et colons lui faisaient escorte.

La première étape, le 15 mai 1664, fut Cayenne dont les Hollandais nous avaient subrepticement frustrés. « Un maistre des requestes transfiguré tout d'un coup en homme de guerre, » Antoine Lefebvre de La Barre, débarqua sept cent cinquante hommes. Le seul aspect des troupes en bataille détermina les Hollandais à remettre le fort de Nassau et leurs autres établissements, dont Lefebvre de Lézy, frère de La Barre, fut nommé gouverneur (4).

(1) Le marquis de Tracy avait reçu sa nomination de lieutenant-général dès le 19 novembre 1663 (Du Tertre, *Histoire générale des Antisles habitées par les François*. Paris, 1667-1671, in-4°, t. III, p. 17).

(2) Colbert à d'Estrades. Septembre 1662 et 27 juillet 1663 (Archives Nat., *Marine* B²2, fol. 132. — Stewart L. Mims, *Colbert's West India policy*. New Haven, Yale University Press, 1912, in-8°, p. 58. — Depping, t. III, p. 339).

(3) *Le Brézé*, capitaine Forant, *l'Aigle d'Or*, *le Saint-Sébastien*, *la Sainte-Anne* et trois flûtes, avec 650 colons. Colbert de Terron à Colbert. Brouage, 16 mars 1664 (A. Jal, t. I, p. 329. — B. N., Mélanges Colbert 119bis, fol. 917 : Mims, p. 66).

(4) Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 2135, fol. 25. — B. N., Cinq-Cents Colbert 203, fol. 405 ; Franç. 22799, fol. 23 v°. — Archives

Aux Antilles, le lieutenant-général alla d'île en île procéder à l'installation des nouveaux gouverneurs nommés par le roi sur la présentation de la Compagnie des Indes. C'étaient d'anciens officiers d'une bravoure à toute épreuve : à la Martinique Robert Le Frichot des Friches de Clodoré, à la Tortue Bertrand d'Ogeron, tous deux capitaines au régiment de la marine ; à la Guadeloupe Du Lion ; à la Grenade Vincent, capitaine au régiment d'Orléans; à Marie-Galante M. de Thémériçourt, jeune, mais « sçavant dans tous les arts sans les avoir appris (1). » L'an d'après, l'agent général de la Compagnie, M. de Chambray (2), répétait la même opération dans les îles cédées par l'Ordre de Malte (3), Saint-Christophe, Sainte-Croix, Saint-Martin et Saint-Barthélemy (4), où il confirma dans leur emploi le commandeur de Sales et les autres gouverneurs nommés par cet Ordre militaire.

Aux uns et aux autres, il fallait d'autant plus de fermeté que la Compagnie des Indes, battue en brèche par tous les intérêts que lésait son monopole, par les capitaines hollandais, par les correspondants des négociants de Dieppe, Nantes, Bordeaux, la Rochelle, faisait l'effet « d'un fantosme, d'un loup garou, » d'un vampire. « Un murmure général, » qui dégénéra à la Martinique en sédition ouverte, s'élevait par toutes les îles (5).

Les hostilités avec l'Angleterre aggravèrent la situation.

Nat., *Colonies* C[14] I, fol. 190. — LEFEBVRE DE LA BARRE; *Description de la France équinoctiale, cy devant appelée Guyanne*. Paris, 1666, in-8°.

(1) DU TERTRE, t. III, p. 154, 215, etc.

(2) Parti de la Rochelle sur *l'Harmonie*, de 24 canons, qu'escortaient *le Saint-Sébastien, le Mercier* et *la Suzanne*, il arriva aux Antilles en 1665 (DU TERTRE, t. III, p. 160).

(3) Le 10 août 1665 moyennant 500 000 livres.

(4) Les 3 et 8 décembre 1665, 1er et 4 janvier 1666 (DU TERTRE, t. III, p. 252).

(5) DU TERTRE, t. III, p. 165, 194, 218, 221. — Colbert à Clodoré. 7 mai 1665 (*Lettres de Colbert*, t. III, 2e p., p. 397).

Lente à s'émouvoir des répercussions de la guerre, la Compagnie des Indes Occidentales se berçait de l'espoir qu'une commune entente maintiendrait aux Antilles la neutralité. L'affaire de Saint-Christophe, la déclaration de guerre du gouverneur anglais Watts à son collègue, dissipa toute illusion.

Avec des contingents venus de Nevis et Saint-Eustache, avec deux mille cinq cents hommes, Watts cherche à nous déloger de la partie de Saint-Christophe que nous occupons : le commandeur de Sales se dérobe par une feinte aux troupes anglaises de la Cabesterre, fond sur celles de Cayonne, les culbute, livre un second combat aux Cinq-Combles le 22 avril 1666 et y meurt victorieux. A la Cabesterre, le colonel Reymes est défait. Un dernier choc à la pointe de Sable met aux prises les quatorze cents Anglais des colonels Watts et Morgan et les trois cent cinquante Français de Longvilliers de Poincy, qui se fait tuer. Mais ses deux adversaires le suivent dans la tombe ; les boucaniers de Morgan se font écharper à l'attaque de notre blockhaus ; les Irlandais catholiques tournent casaque ; des pirogues de Caraïbes arrivent à notre secours ; le colonel Reymes n'a plus qu'à se rendre. Tous les forts, tout le quartier anglais de Saint-Christophe sont nôtres (1).

La précipitation du colonel Watts a dérangé les plans du capitaine général des Antilles anglaises. Francis Willoughby ne trouve plus, ni à Saint-Christophe, ni à Marie-Galante, où « mordre (2). » C'est nous au contraire qui attaquons :

Du Vigneau pille l'îlot de l'Anguille, Bourdet met deux

(1) Du Tertre, *Histoire générale des Antisles*, t. IV, p. 24. — Margaret Watts à William Darcy. Barbades, 10/20 avril 1666 ; — Francis Sampson à son frère John. Nevis, 6/16 juin (W. Noël Sainsbury, *Calendar of State papers, Colonial series, America and West Indies (1661-1668)*. London. 1880, in-8°, nos 1206, 1212).

(2) En mai (Du Tertre, t. IV, p. 60).

bâtiments hors de jeu sous Nevis; un autre capitaine enlève le vaisseau de guerre du capitaine Steadam. Cependant que de France arrivent, par échelons, des renforts : La Barre amène neuf légers bâtiments de la Compagnie et trois cent cinquante soldats, d'Elbée deux vaisseaux armés en Hollande, le maréchal de bataille de Saint-Léon quatre vaisseaux du roi (1) et huit compagnies.

Avec son *Lys Couronné* de trente-huit canons, qu'escortent *la Justice* et *le Saint-Antoine*, d'Elbée n'hésite pas à tenir tête, le 31 juillet 1666, aux dix-huit navires de Francis Willoughby qui venaient « nettoyer » la Martinique et qu'il force à vider la rade de Saint-Pierre (2).

Willoughby pense trouver une revanche aux Saintes contre deux navires marchands. Attaqués par les trois frégates du vice-amiral William Hill, les capitaines Reauville et Baron livrent bravement bataille : l'un tombe prisonnier; l'autre, après avoir brûlé son navire, se replie dans un « fort de rochers » dont l'infructueux assaut coûte soixante hommes au seul équipage de *la Margaret*, capitaine Edward Burd. Ce vigoureux accrochage a retenu la flotte de Francis Willoughby dans le détroit des Saintes, où elle est prise dans la spirale d'un cyclone et anéantie : une flûte échoua à Montserrat, un brûlot à Antigoa, « un cul de navire » à la Guadeloupe; tout le reste, un millier d'hommes, avait péri. A terre, les quatre cent cinquante marins du vice-amiral Hill, pris à revers par les miliciens de la Guadeloupe et les Caraïbes de la Dominique, mettaient bas les armes le 16 août (3). D'Antigoa, Henry

(1) *Le Saint-Sébastien*, de 28 pièces, *l'Aigle d'Or* de 26, *l'Aurore* de 16, *le Cher-Amy* de 10, et des transports (*Ibidem*, p. 118, 123).

(2) D'Elbée, *Relation de ce qui s'est passé dans les isles et terre ferme de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre*. Paris, 1671, 2 vol. in-12.

(3) Lettres de Hill, prisonnier. La Rochelle, 27 août 1666. — Henry Willoughby. Nevis, 28 août (v. st.) (W. Noel Sainsbury, n°s 1273, 1523, 1558).

Willoughby, neveu du défunt, accourait à leur secours avec un navire de douze canons et cinq barques. D'Elbée fondit sur lui comme « le milan sur les poulets (1) : » deux cent trente hommes sur trois cents, trois navires sur six restèrent entre nos mains.

Nous sommes les maîtres de la mer (2) : travaillant « à plein drap, » l'ingénieur Blondel parcourt les îles pour y créer des bases d'opération, des forts, des bassins à flot (3). Une attaque brusquée, en novembre, nous rend maîtres d'Antigoa. *Le Saint-Christophe* et *la Vierge* ont réduit, le 4, le fort de la rade des Cinq-Iles : *le Florissant*, battant pavillon de La Barre, et *la Justice* ont fait taire le feu d'une demi-lune. La compagnie de débarquement d'Orvilliers a coupé la retraite aux fuyards, enlevé les colonels Cardin et Mouch, puis brisé la résistance de quatre cents hommes retranchés dans un camp : le 10, le colonel Bayard capitule.

Nevis est l'une des clefs de la domination anglaise. La Barre en propose la conquête au conseil de guerre. Mais son avis, combattu par la plupart des gouverneurs de colonies, ne recueille pas la majorité. On se rabat sur Saint-Eustache, où quatre-vingts hommes sont détachés comme garnison ; sur Tabago, d'où les Anglais sont expulsés par le gouverneur de la Grenade ; sur Montserrat, où La Barre reçut, le 10 février 1667, le serment de fidélité des colons irlandais.

(1) Avec *le Lys Couronné*, *le Saint-Christophe*, *la Concorde* et *le Saint-Antoine*, aux équipages renforcés de 400 miliciens (d'Elbée, t. I, p. 180. Du Tertre, t. IV, p. 113. — Vicomte Du Motey, *Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises*. Paris, 1908, in-8°, p. 226).

(2) Lettre de Henry Willoughby Nevis, 28 août (v. st.).

(3) Charles Lucas, *François Blondel à Saintes, à Rochefort et aux Antilles (1666-1667)*, dans le *Congrès archéologique de France*, 61e session (1894), p. 326. — Aux termes de la mission qu'il avait reçue le 19 juillet 1666, le constructeur de Rochefort dressa les cartes des « cinq principales isles : » Nous avons à la B. N., section de Géographie, celle de la Grenade.

Sur l'avis qu'une flotte anglaise de dix vaisseaux vient d'arriver à la Barbade avec William Willoughby, frère du précédent gouverneur, Lefebvre de La Barre va en hâte à la Martinique masser nos forces navales. Pour un lieutenant général des armées de terre et de mer en Amérique, c'est une témérité de s'aventurer sur une simple patache de vingt-quatre canons et cent dix hommes d'équipage. A peine *les Armes d'Angleterre* ont-elles doublé la pointe de l'île Nevis, le 3 avril 1667, qu'une grande frégate de quarante-quatre canons, montée de trois cents hommes, leur coupe la route. « A nous de vaincre ou de mourir, » tonne le lieutenant général, debout « au milieu du château d'arrière, appuyé sur la lice, le fusil à la main; » et il fait ouvrir le feu sur *le Colchester* qui tente l'abordage par les haubans d'artimon. Deux balles à la cuisse et à la main le couchent, « nageant dans le sang, » sur un matelas. Les assaillants déferlent à bord, après une salve à mitraille qui nous a abattu une trentaine d'hommes. Mais le capitaine d'infanterie de La Noue les rejette à la mer; le lieutenant Coulombier balaie par un feu roulant le beaupré ennemi; et de ses quatre pièces de chasse chargées de boulets à deux têtes, le capitaine Bourdet fracasse la frégate ennemie. Et soudain, les Anglais de descendre de leurs postes d'attaque pour courir aux écoutilles; leur navire fait eau; le grand mât s'abat; puis un profond silence dans la nuit; *le Colchester,* croit-on, a sombré. Victorieuses mais pantelantes, *les Armes d'Angleterre* se traînent à Sainte-Croix, puis à la Martinique, où La Barre trouve une demande de secours envoyé par le gouverneur de Saint-Christophe (1).

(1) D'Elbée, t. II, p. 91. — Du Tertre, t. IV, p. 225.



(Service hydrographique de la Marine, ms. 1511, année 1679.)

Combat naval de l'île Nevis

(20 mai 1667).

Il repart aussitôt pour briser le blocus ennemi. Renforcée de trois vaisseaux hollandais et montée de douze cents volontaires, notre flotte comprenait dix-neuf bâtiments en deux escadres : La Barre menait l'une avec les gouverneurs de la Martinique et la Guadeloupe comme vice-amiral et contre-amiral (1) ; Abraham Crynssen commandait l'autre avec son compatriote Leuvelaer pour vice-amiral (2). Leurs deux colonnes, beaupré sur poupe,

(1) *Le Lys Couronné*, 38 canons, capitaine d'Elbée :
La Justice, 32 canons, vice-amiral battant le pavillon de Clodoré, capitaine Jacques Gauvain ;
La Concorde, contre-amiral battant pavillon de Du Lion, capitaine Jamain ;
Le Florissant, 30 canons, capitaine La Jaunaye ;
Les Armes d'Angleterre, 24 canons, capitaine Bourdet ;
Le Saint-Christophe, 26 canons, capitaine Séguin ;
L'Harmonie, 32 canons, capitaine Pingault ;
La Notre-Dame, 10 canons et 12 pierriers, capitaine Du Vigneau ;
Le Marsouin, flûte, 18 canons, capitaine Sanson ;
Le Cher-Amy, brûlot, capitaine Lescouble.
(2) *Le Zelandia*, 32 canons, amiral, battant pavillon d'Abraham Crynssen ;
Les vaisseaux vice-amiral et contre-amiral hollandais, 26 et 28 canons ;
Le Levrier, hollandais, 22 pièces, capitaine Daniel Pitre ;
Le Saint-Jean, 34 canons, capitaine Chevalier ;
L'Hercule, 26 canons, capitaine Garnier ;
L'Hirondelle, 14 canons, capitaine Mallet ;
Le Mercier, 24 canons, capitaine Tadourneau ;
Le Soucy, brûlot, capitaine Ferrand.
(D'Elbée, t. II, p. 146. — Du Tertre, t. IV, p. 242. — *Gazette de France*, 1669, p. 1015. — *Plaintes et griefs présentés à Monseigneur de Colbert par M. de Clodoré, gouverneur de l'isle Martinique,... contre Monsieur de La Barre, lieutenant général en Amérique*. S. l. n. d. : Bibl. Nat., Thoisy 89, fol. 259 v°. — Rapport d'Abraham Crynssen. A bord du *Zelandia*. 14 juin : Archives Nat., *Marine* B[4]3, fol. 131. — William Willoughby à lord Arlington. Barbades, 25 mai 1667 v. st. : Sainsbury, p. 469).

pénétreraient à la file dans la baie de Nevis (1) où l'on comptait surprendre la flotte ennemie (2). Mais celle-ci était sur ses gardes (3), ayant intercepté une de nos chaloupes-avisos.

Dix-sept voiles, dont une dizaine de vaisseaux de guerre débordèrent de la pointe O.-S.-O de l'île Nevis, dès qu'aux premières lueurs du jour, le 20 mai, parurent nos deux colonnes. « Que si les ennemis mettent à la voile avant que la flote eust doublé la pointe de Nieve, disait notre ordre de marche, chaque navire serrera la terre le plus proche qu'il pourra pour l'oster avec le vent aux ennemis. Que si la flote venoit à passer sous le vent de la nostre, chacun fera ses efforts pour aborder le navire ennemi le plus proche. » C'était clair. Pourtant, lorsque La Barre s'enfonça au travers de l'escadre anglaise pour en rejeter un tronçon sous le vent de Crynssen, il y eut une hésitation. Mandé par signal à bord du *Lys Couronné*, le capitaine du navire de pointe, Gauvain, avait questionné : « Faut-il aller à l'abordage? — Oui, répondit La Barre. — Ce n'est pas un ordre précis pour une affaire de telle conséquence, » ergota le capitaine de *la Justice*. Et ce « chien de Normand, » imité par son matelot *le Saint-Christophe*, se contenta d'envoyer des bordées au vice-amiral anglais au lieu de lui jeter les grappins d'abordage (4).

Dès lors, notre vaisseau-amiral *le Lys Couronné* se trouvait isolé au milieu de la flotte adverse : ses deux mate-

(1) Louis XIV avait donné l'ordre exprès d'attaquer Nevis. 9 février 1667 (Archives Nat., *Marine* B²6, fol. VI^xx VIII).

(2) « Ordres que tiendra la flotte, tant pour sa route et marche que pour le combat. » La Martinique, 14 mai 1667 (Du Tertre, t. IV, p. 244).

(3) Elle comprenait *le Colchester*, 44 canons; *le Bonaventure*, 50; *la Coronation*, 52; *l'East India*, *le John Thomas*, *le Quakers*, de 40 à 42 (D'Elbée, t. II, p. 70; Du Tertre, t. IV, p. 208).

(4) Déposition de Gauvain, « malade, mais l'esprit sain, pour la descharge de sa conscience. » A bord de *la Justice*, le jour des Morts 2 novembre 1667 (*Plaintes et griefs*, par M. de Clodoré).

lots (1) n'avaient pu monter au vent pour avoir serré de trop près la caye de Nevis ; l'arrière-garde était immobilisée par l'accident de *la Concorde*, où l'éclatement d'un pot à feu avait allumé un incendie.

Enveloppé de toutes parts, troué de cinquante boulets, luttant de ses trente-huit bouches à feu contre six vaisseaux qui en avaient chacun jusqu'à quarante-huit à cinquante-deux (2), *le Lys Couronné* semblait perdu. La Barre avait vu tomber à ses côtés son secrétaire, son maître d'hôtel, une vingtaine d'hommes, lorsque en « braves gens, » Crynssen et Leuvelaer accoururent à son secours. Chargés à toutes voiles, les Anglais rompirent pour esquiver l'abordage. Ils nous attiraient sur leurs forts de l'île Nevis et sur deux brûlots ; l'un de ceux-ci enraya la tentative d'abordage de Crynssen contre l'amiral anglais. En regard de vingt-quatre tués et vingt-huit blessés du côté adverse, outre l'équipage d'un navire de Bristol qui avait sauté en l'air avec une trentaine de soldats (3), nous comptions une cinquantaine d'hommes hors de combat, et les Hollandais trente : personne ne tenait la victoire : nos alliés s'étonnèrent toutefois de nous voir battre en retraite vent arrière, poursuivis à coup de canon durant que nous gagnions Saint-Christophe. La Barre « voulut jeter le chat aux jambes au capitaine Jamain, » capitaine dc pavillon du gouverneur de la Guadeloupe, de ne pas l'avoir suivi « beaupré sur poupe, » et à Gauvain, capitaine de pavillon du gouverneur de la Martinique, de ne pas avoir été à l'abordage. A quoi les commandants du contre-amiral et du vice-amiral, appuyés par les gouverneurs du Lion et de

(1) *Le Florissant* et *les Armes d'Angleterre*.

(2) L'amiral anglais avait 52 canons, le vice-amiral et le contre-amiral 48, douze autres navires de 28 à 36 pièces, selon le capitaine du *Lys Couronné*, D'ELBÉE.

(3) D'ELBÉE chiffrait la perte de l'ennemi à 180 hommes.

Clodoré, ripostèrent qu'en ne prenant pas la tête de la colonne, il avait jeté la confusion partout.

Le retour de La Barre à la Martinique donna aux Anglais l'espoir de trouver dégarnie l'île de Saint-Christophe. Le 17 juin, leur flotte renforcée par l'arrivée de quatre vaisseaux de ligne (1) et d'un régiment de la métropole, jetait à l'embouchure de la rivière Pelan trois mille cinq cents hommes, qu'elle soutenait de son feu. Mais le chevalier de Saint-Laurent, le maréchal de bataille de Saint-Léon, les compagnies de Navarre, de Poitou et de Normandie, les volontaires des îles, les colons chargèrent avec tant de vigueur que treize cent cinquante Anglais, les colonels Stapleton, Waërnard, Lawren, Bonclay, le lieutenant du vaisseau amiral, le capitaine de la compagnie de débarquement du même vaisseau, restèrent sur le champ de bataille. Le lieutenant général Henry Willoughby avait vainement tenté d'enrayer la débâcle par les salves de ses vaisseaux. Cela n'avait abouti qu'au massacre des fuyards.

Pour la seconde fois, les Anglais subissaient à Saint-Christophe un désastre : pour la seconde fois, leur précipitation en était la cause. Henry Willoughby n'avait pas attendu l'arrivée de renforts; la division Harman, forte de six vaisseaux de ligne, le rallia à Nevis le surlendemain.

Combat naval de Saint-Pierre de la Martinique

(29 juin-7 juillet 1667).

De son côté, Lefebvre de La Barre avait été attendre à la Martinique huit vaisseaux de la marine royale (2) et vingt

(1) *Le Jersey*, de 64 canons, capitaine Carteret, *le Newcastle*, de 64, *le Castle* et *le Norwich*, de 40 (D'Elbée, t. II, p. 188. — Du Tertre, t. IV, p. 268).

(2) 6 vaisseaux et 2 flûtes, entre autres *le Saint-Sébastien*, *l'Aigle d'Or* et *le Mercœur* (Archives Nat., *Marine* B²6, fol. VIIIˣˣ VIII).

compagnies de vieilles troupes que le lieutenant-général de Baas et le capitaine de Beaulieu avaient ordre de lui amener (1). Mais rien n'était encore parvenu aux Antilles; la division hollandaise d'Abraham Crynssen exécutait un raid sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre; et il ne restait à La Barre que des vaisseaux de la Compagnie des Indes, quand John Harman eut vent de la situation grâce à la capture du flibustier Lombardon : et aussitôt, d'arriver sur nous avec neuf vaisseaux, une caiche et un brûlot (2).

Le 29 juin 1667, nos dix neuf navires de haut bord et quatorze barques se trouvaient en rade du Fort Saint-Pierre, « rangés de fil le long de la coste » de la Martinique; le lieutenant-général n'avait rien voulu entendre aux observations de Clodoré qui déclarait beaucoup plus sûre, et contre l'ennemi et contre les coups de vent, la rade du Carénage. A l'apparition de la flotte de John Harman, il renforça de trois cents hommes nos équipages et prit position au Fort Saint-Pierre; — le gouverneur lui reprochera plus tard de s'y être couché au fond d'un lit de coton; — Clodoré est posté à la batterie Saint-Sébastien et le garde-magasin Héliot Saint-Germain à la batterie Saint-Robert, à l'extrémité du mouillage. Partout, des tranchées mettaient nos soldats à couvert des bordées ennemies (3).

John Harman ne tenta ni débarquement, ni abordage, malgré la supériorité que lui donnaient des vaisseaux de soixante-huit, cinquante-quatre et quarante-huit canons, *le Lyon*, *l'Espérance*, *le Crown*, *le Dover*. Le plus fort des

(1) Le 16 mars, le duc de Beaufort donnait à Beaulieu le commandement des 6 vaisseaux à mener aux Antilles (Archives Nat., *Marine*, B[2]7, fol. 14).

(2) Du Tertre, t. IV, p. 276.

(3) Sur les combats navals des 29 juin, 2, 4 à 7 juillet 1667, cf. D'Elbée, t. II, p. 238. — Du Tertre, t. IV, p. 281. — Vicomte Du Motey, p. 284. — John Harman à Lord W. Willoughby. A bord du *Lyon*, 30 juin, 10 juillet (Sainsbury, n[os] 1515 et 1517).

nôtres, *le Lys Couronné,* n'en avait pas plus de trente-huit. Trois fois, les 29 juin, 2 et 4 juillet, Harman défila à portée de fusil de nos batteries, provoquant par ses salves « un si horrible tonnerre de canons qu'il semblait que l'île de la Martinique allait s'abîmer. » A ce jeu nos munitions s'épuisèrent. C'est ce que cherchait le contre-amiral anglais. En vain, La Barre, pour ménager ses dernières gargousses, commandait-il de ne tirer qu'à portée de mousquet.

Le 6 juillet, Harman prononça une attaque décisive. Notre brûlot, *le Cher-Amy*, fracassé de coups, fut incendié par son propre capitaine. Un brûlot ennemi s'attachait au *Lys Couronné*, aucune des chaloupes du capitaine d'Elbée ne fit la moindre tentative pour le détourner du but. La panique gagnait l'escadre, et le feu les vaisseaux. Les matelots du vaisseau-amiral se sauvaient à terre; ceux du *Saint-Jean* de Saint-Malo les suivirent malgré les énergiques objurgations du capitaine Chevalier. L'incendie se propagea aux flûtes *le Mercier* et *le Lion-d'Or,* dont la cargaison valait plusieurs centaines de mille livres. Toute la flotte eût brûlé sans l'énergie du capitaine La Jaunaye qui obligea, le sabre à la main, son équipage à lutter contre le feu. Le contre-amiral Jamain était grièvement blessé, le capitaine La Fontaine tué, ainsi que le garde-magasin Héliot Saint-Germain et plusieurs canonniers des batteries de terre. L'action n'avait pas coûté plus de quatre-vingts hommes à l'ennemi. Nous parachevâmes de nos mains son œuvre. Sur l'ordre de La Barre, nos capitaines, ayant tiré leurs derniers coups de canon, sabordèrent leurs propres navires.

Et le vainqueur de cueillir aussitôt les fruits de sa victoire. Onze de ses navires, avec deux régiments, paraissent le 22 septembre 1667 devant Cayenne. Lefebvre de Lézy donne partout l'alarme, à Remire, Corou, Sinamary et jusqu'à Comariba près de la rivière d'Yapoc. Disséminée

entre tous ces postes, notre colonie ne comprend pas plus de mille quarante personnes, colons et esclaves, blancs et nègres (1). Avec une poignée d'hommes, le gouverneur fait face à la descente dans l'anse de Remire; puis il s'affole, évacue sans combat le fort Louis de Cayenne et se réfugie dans la colonie hollandaise de Surinam. Le contre-amiral Harman le suit; et Surinam succombe à son tour (2).

En Europe heureusement, la guerre avait reçu une solution. « L'Angleterre, trompée dans les espérances qu'elle avoit fondées sur la ruine des États Généraux, épuisée par les dépenses et plus abattue encore par l'embrasement de Londres, souhaîtoit la fin d'une guerre dont elle n'attendoit plus d'avantages. Et la Hollande, qui n'avoit combattu que pour la paix, la désiroit avec d'autant plus de sincérité que ses armes avoient remporté plus de réputation (3). » Le traité de Bréda (4) stipula la restitution réciproque des colonies en ce qui concernait la France et l'Angleterre. L'abandon de Montserrat, d'Antigoa et de la partie anglaise de Saint-Christophe fut la rançon de la Guyane et de l'Acadie.

(1) Lefebvre de La Barre, *Description de la France équinoctiale*, p. 40.

(2) D'Elbée, t. II, p. 306. — Du Tertre, t. IV, p. 310. — Sainsbury, p. 487.

(3) *Mémoires du marquis* de Pomponne, éd. Mavidal. Paris, 1881, in-8°, t. II, p. 363.

(4) 31 juillet 1667. On n'en connut l'existence que le 15 octobre aux colonies des Antilles.

GUERRE DES DROITS DE LA REINE

(1667-1668.)

Il y a quelques années, on exhumait au Havre une plaque commémorative ainsi conçue : « *A la postérité*. J'ay esté posée sous le glorieux règne de Louis 14 Dieu donné, pendant le temps où ce puissant monarque entroit dans les Pays Bas à la teste d'une armée de 60 mil hommes pour maintenir les droitz de la Reyne son épouse sur le Brabant, le 19 juillet 1667 (1). » Dix jours auparavant, notre ambassadeur avait quitté Madrid, faute d'avoir reçu satisfaction pour les prétentions royales. Louis XIV réclamait pour sa femme, en vertu d'une coutume brabançonne, la dévolution des Pays-Bas espagnols.

Notre ligue offensive avec le Portugal (2) « touchait l'Espagne à la prunelle de l'œil. » Elle spécifiait que « tous les ports que les Portugais prendraient en Espagne sur l'une et sur l'autre mer, seraient mis au pouvoir de la France (3). »

(1) Alphonse Martin, *la Marine militaire au Havre*. Fécamp, 1899, in-8°, p. 84.

(2) 31 mars 1667 (Dumont, *Corps diplomatique*, t. VII, Ire p., p. 17. — Vte de Caix de Saint-Aymour, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, t. III, Portugal. Paris, 1886, in-8°, p. 91.)

(3) *Bouclier d'Estat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle sous le vain prétexte des prétentions de la reyne de France*. S. l., 1667, p. 33.

I

OPÉRATIONS SUR LES CÔTES D'ESPAGNE

Pour empêcher la jonction d'une douzaine de vaisseaux portugais avec les nôtres, le gouvernement de Madrid concentra ses vaisseaux à Cadix, ses galères à Mahon (1).

Deux galions s'apprêtaient à Santander. Du Quesne lança sur eux deux brûlots soutenus des chaloupes et des frégates (2) de l'escadre, pendant que ses vaisseaux de ligne bombardaient le port : mais une batterie postée à l'entrée du chenal et une dizaine de pinasses chargées de troupes empêchèrent l'opération d'aboutir (3). Il avait constaté avec satisfaction que Santoña était « encore en désordre depuis l'an 1639 qu'elle fut prise par l'armée navale de France, » lui présent (4). Nos marins avaient pour consigne d'intercepter les renforts envoyés de la métropole aux Pays-Bas. Du cap Finisterre au Conquet croisaient les douze vaisseaux de Guillaume d'Alméras (5); entre Ouessant et les Sorlingues, les garde-côtes de la Roche-Saint-André (6) guettaient quatre vaisseaux venant

(1) Circulaire du 12 juillet à tous les chefs d'escadre (C. Fernandez Duro, *Armada española*, t. V, p. 90).

(2) *L'Étoile* et *la Diligente*.

(3) Du Quesne à Colbert. Brest. 12 septembre (B. N., Mélanges Colbert 145, fol. 273 : publié dans *Documents d'histoire* d'Eugène Griselle, juillet 1915, p. 295).

(4) A Jal, t. I, p. 525.

(5) Primitivement destinés à passer en Levant pour rallier vers Iviça les trois vaisseaux du chevalier Paul. Ordre du 25 septembre (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 67). Un contre-ordre du 11 novembre leur prescrit de croiser jusqu'en janvier 1668 du cap Finisterre au Conquet (*Ibidem*, fol. 79).

(6) Instructions de Louis XIV au chef d'escadre de La Roche-Saint-André. 4 et 24 décembre 1667 (Archives Nat., *Marine* B²6, fol. vᶜ LXXV v°).

de Saint-Sébastien avec douze cents recrues (1); enfin « depuis la teste de la Manche, » depuis Ouessant jusqu'à Dunkerque, les frégates de François de La Croix-Panetié (2) et de Jacobsen étaient doublées d'une demi-douzaine de ces capres dunkerquois qui avaient acquis dans la guerre de course « tant de gloire et de succèz (3). »

Sur l'avis que Don Juan d'Autriche venu de Cadix embarquait à la Corogne cinq mille hommes de troupes, le duc de Beaufort eut ordre de lui barrer la route avec toutes nos divisions (4), les vaisseaux de Brest, les garde-côtes de La Roche-Saint-André (5), les dix frégates de l'Ordre du Mont-Carmel commandées par Nérestang (6), les navires havrais de François-Louis de Rousselet de Château-Renault. « Il y auroit moyen, écrivait-il (7), l'Espagne dégarnie comme elle est, — de songer à nouveau à Saint-Sébastien et à Fontarabie qui sont en pitoyable état. »

Le 29 mai 1668, Beaufort quittait Brest avec le premier échelon, dix vaisseaux et quatorze brûlots, sans qu'on en sût la destination. Une semaine plus tard, il était au cap Finisterre et envoyait reconnaître la Corogne par La Roche-Saint-André. Sur l'avis qu'il y avait dans le port quelques vaisseaux seulement, il dédaigna une proie aussi

(1) Instructions de Louis XIV au même. 16 décembre (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 83).

(2) Colbert à Panetié. 17 octobre (A. MARTIN, p. 80).

(3) « Mémoire pour le sieur Brodard. » 1er octobre (B. N., Cinq-Cents Colbert 126, fol. 251).

(4) Louis XIV à Beaufort. 17 mars 1668 (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 33).

(5) Louis XIV à La Roche-Saint-André. 18 mars (*Ibidem*, fol. 35).

(6) Louis XIV au marquis de Nérestang. 30 janvier (*Ibidem*, fol. 11). — Les frégates étaient commandées par les chevaliers Du Coudray, Tristan de Saint-Amand, d'Ottonville, de Brisay, de Castelnau, de Méré, Botrel, Villemor et de La Borde. Avril (TOUSSAINT DE SAINT-LUC, *Mémoires... de l'Ordre... du Mont-Carmel*, p. 231).

(7) Le 11 mars 1668 (A. JAL, t. I, p. 543).

facile et installa sa croisière de blocus aux îles Bayona de Mior, d'où il avait « commerce avec les lieutenants généraux de la frontière de Portugal (1). »

Mais là n'était point l'intérêt de la guerre, non plus qu'aux Pays-Bas ou en Catalogne, où ostensiblement nos forces paraissaient occupées. « Avec le dernier secret, » des troupes s'acheminaient par diverses routes vers l'est. Le 2 février 1668, Louis XIV quittait Saint-Germain pour se mettre à leur tête. Le 19, il regagnait la résidence royale, la Franche-Comté conquise dans une offensive foudroyante.

Déjà la succession du roi d'Espagne était réglée à l'amiable entre les deux gendres, le Roi Très-Chrétien et l'Empereur. Les négociations conduites à Vienne avec l'allure d'une comédie italienne, où l'impératrice douairière jouait le rôle de Colombine et notre envoyé celui du « Trappolin normand, » avaient abouti, le 19 janvier 1668, à un traité secret de partage qui laissait à Louis XIV les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Navarre, les Deux-Siciles et les Philippines, et donnait à Léopold l'Espagne, les Indes, Milan, la Toscane, la Sardaigne, les Baléares et les Canaries (2).

Des complications et une déception nous attendaient. Las de la guerre et contre la reconnaissance de son indépendance, le Portugal nous abandonnait (3), ce qui nous

(1) Avis de Brest, 30 mars 1668; cap Finisterre, 8 avril, etc. (*Gazette de France*, 1668, p. 336, 382, 609, 671). — Louis XIV à Beaufort. 21 avril (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 55). — Beaufort à Louis XIV. Brest, 13 juillet (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 160). — Le 3 juin, la paix signée, Louis XIV lui avait donné l'ordre de ramener l'armée navale (Arch. Nat., *Marine* B²7, fol. 59).

(2) Dépêche de Grémonville. 18 janvier 1668. — Baron SIRTEMA DE GROVESTINS, *Histoire des luttes et rivalités politiques entre les puissances maritimes et la France durant la seconde moitié du XVIIe siècle*. Paris, 1852, in-8°, t. II, p. 119.

(3) Le 13 février, il signait la paix avec l'Espagne.

obligeait à envoyer quérir par la division Gabaret le corps de troupes (1) mis à la disposition de nos ex-alliés. Simultanément l'Angleterre et la Hollande, oubliant leurs griefs dans l'anxiété que leur donnaient nos succès, s'étaient rapprochées (2) et avaient formé avec la Suède une triple entente médiatrice de l'équilibre européen.

Entre les belligérants, la Triple-Entente s'entremit, et une discrète mobilisation de la flotte anglaise appuya ses offres de services. Louis XIV se montra inquiet de la savoir à la mer « sans que personne pût bien dire à quel employ » elle était destinée (3). Les médiateurs promirent pourtant de se ranger à nos côtés si l'Espagne n'avait pas consenti à la paix avant le 31 mai 1668. L'avant-veille du terme fatal, elle s'y décida. Le traité d'Aix-la-Chapelle nous abandonnait les places de Flandre contre la restitution de la Franche-Comté. Les villes conquises, Charleroi, Furnes, Lille, Ath, Tournai, Douai, Courtrai, Oudenarde, fortifiées par Vauban, barrèrent la route de Paris et fermèrent la brèche de notre frontière du nord.

II

LES FRÈRES DE LA COTE.

Durant la guerre des Droits de la Reine, nous avions rencontré de l'autre côté de l'Océan le concours d'une poignée d'hommes. Là, en Amérique, l'immense empire de Charles-Quint était vulnérable. Un transfuge nous avait indiqué des points faibles qu'il avait relevés avec les procédés

(1) 2 000 fantassins et 1 000 cavaliers. Louis XIV à Beaufort, 2 mars (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 26).

(2) Par le traité de La Haye. 23 janvier.

(3) Louis XIV à Beaufort. 19 juin (Archives Nat., *Marine* B²7, fol. 68).

méthodiques et sournois de l'espionnage allemand. Allemand, Balthasar Pardo de Figueroa ne l'était qu'à moitié, étant né à Douai de la fille d'un colonel d'outre-Rhin et d'un mestre de camp espagnol. Des missions de confiance, les grades de chef d'escadre des galères d'Espagne, général de la flotte de Chine et de l'armée navale du Pacifique, la colonisation des îles Salomon et l'hydrographie du détroit de Magellan, n'avaient point enchaîné sa gratitude, ni réfréné son ambition. Marié à une princesse Inca, il rêvait du trône des Indes. Révoqué pour son indiscipline, condamné à une amende de trente millions de maravédis et banni en 1666, « le protecteur général » des Indiens nous apportait son concours et la promesse de lever « dans moins de rien trente mille chevaux et trente mille hommes de pied » au Chili et au Paraguay.

Pour « dissiper aussy aysément que le vent toutes les forces » ennemies, « qui n'étaient que des ombres, » Figueroa nous demandait trois pataches, six pinques, quinze cents hommes : sous couleur d'aller à Madagascar, « le général » Figueroa appareillerait sous escorte jusqu'au Brésil. Au sortir de la baie de Todos Santos, des plis cachetés révéleraient le but de l'expédition. Une base navale une fois créée dans le détroit de Magellan, de légers bâtiments sous pavillon vert de forbans, bien tapis dans des embuscades, brûleraient ou couleraient les galions du Callao qui allaient à Panama, ceux d'Acapulco à destination de la Chine et les brigantins de Californie entretenus pour protéger la pêche des perles. La flotte détruite, les fortifications des villes dont Figueroa donnait le plan ne résisteraient pas à une insurrection indienne. Et ne laissant rien au hasard, le redoutable aventurier dénombrait dans ses moindres détails le corps expéditionnaire que nous aurions à fournir, marins, soldats, directeurs, géo-

graphes, ingénieurs, interprètes, artisans de tous genres, jusqu'à des imprimeurs (1).

Quelques années plus tard, en 1687, des corsaires français pénétraient pour la première fois dans le Pacifique. Mais leurs pirateries n'avaient rien de commun avec la colossale conception de Pardo de Figueroa (2). Ce n'était que l'extension au Pacifique des opérations maritimes des flibustiers. ...D'un îlot des Grandes Antilles, les défenses naturelles ont fait un formidable réduit en l'entourant, comme de « côtes de fer, » d'une ceinture de grands rochers. La Tortue avait plusieurs fois changé de mains, passant des Anglais aux Français et réciproquement, quand elle fut conquise de façon définitive en 1657 par Jérôme Deschamps du Rausset. Le propriétaire était sous les verrous, à la Bastille (3), quand la Compagnie des Indes en 1664 se substitua à lui.

La Tortue était la place d'armes des boucaniers. Ainsi nommait-on, de la claie (en caraïbe *boucan*) où ils fumaient leurs captures, les chasseurs qui allaient tuer des taureaux sauvages dans l'île de Saint-Domingue pour en vendre les peaux. Un étroit caleçon et une chemise flottante « comme les roupilles de nos rouliers, ces deux pièces si noires et si imbibées de sang et de graisse qu'elles sembloient être de toile goudronnée, » des bas de cuir et « un cul de chapeau dont il restoit environ quatre doigts de bord coupés en pointe au-dessus des yeux (4), » donnaient aux boucaniers

(1) Mémoire présenté à Louis XIV par D. Balthazar Pardo de Figueroa pour l'engager à entreprendre la conquête du Pérou, publié d'après les papiers de Colbert par H. Ternaux-Compans, *Archives des Voyages*. Paris, s. d., t. II, p. 241.

(2) E. W. Dahlgren, *les Relations commerciales et maritimes entre la France et les côtes de l'Océan Pacifique*. Paris, 1909, in-8°, t. I, p. 93.

(3) 15 novembre 1664 (Archives Nat., *Colonies* C⁹A1. — Moreau de Saint-Méry, *Lois et constitutions des îles de l'Amérique sous le vent*, t. I, p 128).

(4) Labat, *Nouveau voyage aux Iles d'Amérique*. Paris, 1742, t. VII, p. 235.

la plus pittoresque des allures. Un long fusil et un arsenal de « couteaux comme des bayonnettes » les rendaient, pour les cinquantaines espagnoles lancées contre eux, de terribles adversaires. S'implantant peu à peu sur la côte de Saint-Domingue, les boucaniers substituèrent des maisons aux ajoupas de feuillages qui leur servaient d'abri (1).

Un avatar leur donna pour chef un capitaine au régiment de la Marine. Victime du bluff d'une société coloniale, Bertrand d'Ogeron de La Bouère avait réalisé sa fortune pour s'établir dans le soi-disant paradis terrestre d'Oüanatigo en Guyane. En débarquant de *la Pélagie* en septembre 1657, il avait vu s'évanouir le mirage. Déçu, il devint le compagnon de chasse des boucaniers « habitués le long des costes de ceste isle Espagnole (2), dans des lieux inaccessibles entourés de montagnes et de mer, » Cul de Sac, Port à Piment, Ile à Vache (3). Subjugués par l'ascendant d'Ogeron de La Bouère, les boucaniers qui vivaient « comme des sauvages sans aucun chef, » se groupèrent autour de lui au Petit-Goave, ou auprès de son ancien domestique nommé Giraut au Port-Margot. Notre colonie de Saint-Domingue était créée. En 1665, Ogeron en était nommé gouverneur ainsi que de l'île de la Tortue. Et dès le mois de mai, il exposait au lieutenant-général marquis de Tracy, venu au Port-Français pour lui donner l'investiture, tout un programme d'action (4).

... Dans l'église Saint-Séverin à Paris, une plaque rappelle le souvenir de Bertrand d'Ogeron. Recueillez-vous

(1) Il y avait des boucaniers à Saint-Domingue dès 1653 (Archives Nat., *Colonies* F³168).

(2) Hispaniola ou Saint-Domingue.

(3) Bertrand d'Ogeron à Colbert. De la côte de Saint-Domingue, 20 juillet 1655 (Archives Nat., *Colonies* C⁹1).

(4) Du Tertre, t. III, p. 146. — « Mémoire sur ce qu'on pourrait entreprendre sur Saint-Domingue espagnole. » 20 septembre 1666 (Archives Nat., *Colonies* F³164; C⁹A1).

devant elle. Si l'on parle encore français à Saint-Domingue, c'est à ce modeste serviteur du pays que nous le devons. « Riche, brave, généreux, doué d'une bonté singulière, le père des pauvres fit passer tous les ans plus de trois cens hommes à ses despens » dans la grande île. En un temps où « on uzait d'une étrange manière à l'endroit des pauvres passagers, » il prescrivait au capitaine de *la Nativité* d'en « prendre grand soin, » de fournir « aux malades des matelas et de bonnes couvertures, aux pauvres nouveaux venus, » altérés par les vivres salés du bord, une nourriture saine et des vivres frais (1). Grâce à son souci de l'hygiène, Ogeron pouvait écrire : « De deux cent vingt cinq hommes et femmes qui estoient dans mon bâtiment de 70 tonneaux, il n'est mort personne dans la traversée (2). » Et ailleurs : « La collonie de la Tortue et coste de Saint-Domingue était environ de quatre cents hommes, lorsque j'en fus receu gouverneur il y a quatre ans. Elle est à présent de plus de quinze cens, tant gens de guerre que chasseurs, habitans et engagés (3). » A sa mort en 1677, on lui rendait cet hommage : « La colonie de Saint-Domingue, par les soins et par la dépense de ce capitaine, est parvenue à un tel point de grandeur qu'elle possède aujourd'huy plus de quatre-vingts lieues de païs sur neuf ou dix de large, quatre à cinq mille habitans qui font tous les ans pour deux millions de livres de tabac (4), » et qui réalisent des millions « en fribuste. »

Les Flibustiers ! De ces bandits de la mer l'un des leurs

(1) « Le capitaine qui commandera mon vaisseau *la Nativité*, aura soin... » 1668 (Archives Nat., *Colonies* C⁹A1).

(2) Bertrand d'Ogeron à Colbert. La Tortue, 23 septembre 1669 (*Ibidem*).

(3) Bertrand D'OGERON, « Mémoire qui regarde la Tortue pour Mgr Colbert » (*Ibidem*).

(4) « Mémoire concernant la colonnie de la côte Saint-Domingue. » 8 juillet 1677 (*Ibidem*).

disait (1) : « Ils n'ont point de païs certains; leur patrie est le lieu où ils trouvent de quoi s'enrichir; leur valeur est leur héritage. Le succès de leurs entreprises semble justifier leur témérité; mais rien ne peut excuser leur barbarie; et il serait à souhaiter qu'ils fussent aussi exacts à garder les loix qui maintiennent le bon ordre parmi les autres hommes, qu'ils sont fidèles à observer celles qu'ils établissent entre eux. »

De races diverses, de religions variées, malgré les plus violents contrastes, ils pratiquaient au plus haut degré l'esprit d'association et méritaient le surnom de *Frères de la côte* qu'ils se donnaient. Amatelotés deux à deux, ayant tout en commun jusqu'aux femmes, les Frères de la côte s'associaient pour chaque expédition par une charte ou chasse-partie, qui réglait la part des bénéfices et les indemnités allouées pour les blessures. Les Français de la Tortue et les Anglais de la Jamaïque se donnaient rendez-vous dans quelque île perdue comme « l'île d'Or, » proche le continent, ou l'île Santa-Catharina près du Costa-Rica, où ils avaient installé comme gouverneur le sieur Saint-Simon, un de ces gens de bonne noblesse

(1) Alexandre-Olivier Œxmelin, *Histoire des avanturiers flibustiers qui se sont signaléz dans les Indes*.. Trévoux, 1744, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, capital pour l'histoire des flibustiers, parut en hollandais en 1674, en espagnol en 1681, puis en anglais. — Du Tertre, *Histoire générale des Antisles de l'Amérique*. Paris, 1667-1671, 4 vol. in-4°. — Le Pers, Histoire de Saint-Domingue : B. N. ms.; franç. 8992. — Charlevoix, *Histoire de l'île Espagnole ou de Saint-Domingue*. Amsterdam, 1733, 4 vol. in-12. — Labat, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique*. Paris, 1742, 8 vol. in-12. — Raveneau de Lussan, *Journal du voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique en 1684 et années suivantes*. Paris, 1689, in-12. — Beauvai-Ségur, Histoire de Saint-Domingue : Bibl. Nat., ms. nouv. acq. franç. 9326. — Moreau de Saint-Méry, *Lois et constitutions des colonies des isles de l'Amérique sous le vent*. Paris, 1784-1785, 6 vol. in-4°. — W. Noël Sainsbury, *Calendar of States papers. Colonial series, America and West Indies*, 1661-1668. London, 1880, in-8°. — Pierre de Vaissière, *Saint-Domingue (1629-1789) : la Société et la vie créoles sous l'ancien régime*. Paris, 1909, in-8°.

qui ne manquaient point parmi les flibustiers, tel Monbars.

« Il semble que la Providence ait suscité les avanturiers pour châtier les Espagnols, fléau des Indiens; mais je n'en sache point qui leur ait fait plus de mal que le jeune Monbars, surnommé *l'Exterminateur*. La taille haute, droite et ferme, l'air grand, noble et martial, le teint bazané, les sourcils noirs et épais en arcade au-dessus des yeux, dans le combat il commençoit à vaincre par la terreur de ses regards, et il achevoit par la force de son bras. »

De la race de ces justiciers que révolte l'iniquité, — dans l'espèce les cruautés exercées aux Indes par les Espagnols, — ce jeune Languedocien s'est embarqué au Havre sur un vaisseau du roi commandé par un de ses oncles. Au premier bâtiment espagnol qu'on rencontre, Monbars fond comme un lion sur l'équipage et s'en rend maître. L'action s'était déroulée près du Port-Margot, à Saint-Domingue. Monbars descend à terre pour donner un coup de main aux boucaniers, qu'un parti de cavalerie espagnole poursuit et qui l'écrasent dans une embuscade. Ces boucaniers et des Indiens qui les ont aidés, forment l'équipage de sa prise. Huit jours après, son oncle et lui tombent, au sortir d'une baie, au milieu d'une escadre espagnole, envoyée au-devant de la *flotte d'argent*. L'oncle, « tout gouteux qu'il est, » tient tête à deux adversaires, qu'il finit après trois heures de combat par couler à fond, mais qu'il suit de près dans l'abîme. Aux prises avec deux autres navires, Monbars n'a pu se porter au secours de son oncle : l'exaspération redouble ses coups : un de ses ennemis sombre : l'autre, abordé de front par Monbars et à revers par ses Indiens, est bientôt enlevé. Monbars, d'entrée de jeu, avait ainsi gagné deux beaux vaisseaux.

S'il est des sceptiques « tentéz de prendre l'historien pour un romancier, écrivait Oexmelin, je ne conseille pas

à ces Messieurs de lire la vie des flibustiers, où tout est extraordinaire. » Et pourtant rien de plus vrai : oyez plutôt le gouverneur de la Tortue : « Je conviens avec luy (1) de toutes les choses surprenantes que les flibustiers ont faites en fort petit nombre; » à cinquante d'entre eux, cinq cents Espagnols ne pourraient tenir tête. Le Dieppois Pierre Le Grand attaque avec vingt-huit hommes et quatre pièces légères le galion vice-amiral d'Espagne armé de cinquante-quatre gros canons, pénètre dans la cabine du commandant, qu'il fait prisonnier : ses hommes s'emparent de la sainte-barbe, et l'équipage terrorisé se rend.

François Nau ou l'Olonnais, sobriquet « sous lequel on le connaissait dans toute l'Amérique, » part en croisière avec vingt et un compagnons. Aux abords de la Havane, masqués derrière les arbres du rio Efferra, nos flibustiers aperçoivent une frégate montée de quatre-vingts soldats, la prennent entre deux feux et, quand ils voient le sang couler à flots, montent à l'abordage. Un bourreau était à bord pour pendre nos flibustiers. L'Olonnais l'apprend et, de rage, fait lui-même sauter la tête aux Espagnols, au fur et à mesure qu'ils sortent de l'écoutille; il n'en laissa qu'un en vie pour mander sa vengeance au gouverneur de la Havane.

A la gloire de l'Olonnais, la prise de deux navires chargés de cacao et de munitions ajoute la fortune. Les flibustiers de la Tortue, des volontaires arrivés de France, deux neveux du gouverneur d'Ogeron, le major d'Artigny, quatre cent quarante hommes s'enrôlent en 1666 sous son pavillon (2). Car il a hissé pavillon amiral sur *la Cacaoyère,*

(1) Avec l'ingénieur Blondel qui disait des flibustiers ce que devait dire Œxmelin. Mémoire de M. d'Ogeron du 20 septembre 1666 (Archives Nat., *Colonies* F[3] 164).

(2) « Declaracion que prestó en Veracruz el maestre de nao Manuel Suarez Maldonado, refiriendo el desembarco de enemigos en Maracaibo con fuerza de 800 hombres. » 1666 (F. Duro, *Armada Española,* t. V, p. 168).

de seize canons, qu'escortent la frégate vice-amirale de Moïse Vauclin, *la Poudrière* de Dupuis, le brigantin de Pierre le Picard et trois barques. Michel le Basque commande les troupes de débarquement... « L'entrée du lac de Maracaïbo est comme une gorge, » que commande de ses quatorze pièces le fort de l'île des Ramiers, occupé par deux cent cinquante Espagnols. Après un vif engagement, Michel le Basque enlève la position : la flotte entre dans le lac, mais ne trouve personne à Maracaïbo; les habitants ont fui à Gibraltar, un gros bourg défendu par une batterie. Au nombre de six cents, et sous la direction du gouverneur de Mérida, Gabriel Guerrero de Sandoval, ils opposent une si vigoureuse résistance que les cinq sixièmes d'entre eux demeurent sur place, tués ou blessés. L'Olonnais a cent hommes hors de combat; à ce prix, il est maître du Gibraltar du Vénézuela, qu'il pille, puis incendie. De Maracaïbo, il enlève tous les objets de prix et jusqu'aux cloches, pour en doter une chapelle à construire dans l'île de la Tortue; et il prend le chemin du retour, après avoir causé aux Espagnols plus d'un million d'écus de dommages (1).

Pour la campagne suivante, l'Olonnais n'accepte que six cents hommes. Aux abords du lac de Nicaragua, se trouvent, aux dires d'un Indien, des richesses inouïes. C'est là qu'il veut aller. Mais jeté par les courants hors de sa route, il arrive à Puerto-Cavallo, y enlève un vaisseau espagnol, puis marche sur San-Pedro. Des embuscades ne l'arrêtent pas; mais le butin se borne à des charges d'indigo. Il pense se rattraper sur une belle hourque de cinquante-

(1) Le profit des flibustiers n'atteignit pourtant que 200 écus par tête (B. d'Ogeron, « Relation de ce qui s'est passé à l'isle de la Tortue depuis la Toussaints... jusqu'au 20 avril 1667 : » Archives Nat., *Colonies* F[3] 164). — Du Tertre (t. IV, p. 172) prétend que le butin comprenait 80 000 pièces de huit, des toiles, etc.

six pièces, qui arrive d'Espagne. Mais à bord, on ne trouve que du papier, de la toile est du fer.

La déception entraîne la débandade. Pierre le Picard quitte son chef pour aller piller Veragua de Costa-Rica; Moïse Vauclin hérite d'un vaisseau amené de France par le chevalier Du Plessis et qui a perdu son capitaine dans une rencontre contre une frégate espagnole. L'Olonnais n'a plus que son vaisseau et point de vivres. Il s'obstine. Son vaisseau se brise sur un récif. L'Olonnais tombe entre les mains des féroces Indiens bravos du Darien; et cet homme, qui ouvrait le ventre de ses prisonniers, fut haché en morceaux et rôti, puis mangé.

Un moment, la guerre entre la France et l'Angleterre fit des Frères de la côte des frères ennemis. Tous ceux des nôtres qui se trouvaient à la Jamaïque sont arrêtés : de quoi les flibustiers de la Tortue éprouvent une telle exaspération qu'ils auraient attaqué la capitale de la Jamaïque s'ils avaient eu des munitions (1). Ils n'étaient pourtant qu'un contre douze, « sans aucuns vaisseaux considérables, » alors qu'il y avait à la Jamaïque « trente cinq vaisseaux grans et petis armés en guerre, près de 4 mil soldas et 8 à 9 mil habitans (2). » Mais la valeur suppléait au nombre. Guillaume Champagne, ainsi surnommé de sa province d'origine, — il était de Vitry-le-François, — n'avait que trente-cinq hommes à bord de *la Fortune* et des fusils contre des canons, quand il se mesura le 8 novembre 1667 avec *le Hope* de Londres. *Le Hope* avait arrêté une dizaine de nos matelots. Champagne l'attaque avec furie, tue cinquante-deux hommes, en blesse quinze et ramène le reste à la Tortue (3).

(1) Bertrand d'Ogeron, « Relation de ce qui s'est passé à l'isle de la Tortue depuis la Toussaints jusqu'au 20 avril 1667 » (Archives Nat., *Colonies* F³ 164).
(2) Bertrand d'Ogeron à Colbert. La Tortue, 20 avril, 1667 (Archives Nat., *Colonies* C⁹A1).
(3) Sainsbury, n° 1907. — Affaires Étrangères, *Angleterre* 105, fol. 146.

La paix rétablit entre les flibustiers des deux nations une telle intimité que les nôtres se rangèrent sous les ordres d'un Anglais.

Le Gallois Henry Morgan s'était acquis par ses courses dans le golfe du Mexique la réputation d'un nouveau Drake. Le gouverneur anglais de la Jamaïque le chargea en 1668 de parer une attaque contre l'île. Morgan rallie aux Cayes de Cuba nos flibustiers, prend Puerto Principe et tombe le 26 juin sur le lieu de rassemblement des Espagnols, enlève Puerto Bello d'assaut, commet pour un million et demi de dégâts et exige du président de Panama 225 000 pesos de rançon (1).

Le 2 janvier 1669, comme il vient de décider avec nos flibustiers assemblés à l'île à Vache l'attaque de Carthagène, *l'Oxford* où s'est tenu le conseil de guerre saute et deux cents flibustiers avec lui. Le vaisseau détruit fut remplacé par *le Cœur volant* de la Rochelle (2). Et Pierre le Picard guida l'expédition vers les ports qui lui étaient familiers, Maracaïbo, Gibraltar. Partout, le silence; la population a fui. Mais voilà que de l'entrée du lac, le 24 avril, un ultimatum est envoyé aux flibustiers. Les trois frégates du contre-amiral Alonso del Campo leur barrent le chemin du retour au cas où les pillards n'auraient pas tout restitué.

Contre des vaisseaux de 20, 34 et 50 canons, Morgan n'a que des barques. Un brûlot, garni de troncs d'arbres en guise de canons et « déguisé » en vaisseau, accroche *la Maddalena* et l'enflamme; *la Marquise de Coëtquen,* achetée aux Malouins par les Espagnols, est enlevée à l'abordage; *le San Luis* incendié.

(1) Relation officielle de l'amiral Henry Morgan. Port Royal de la Jamaïque, 7 septembre 1668 (W. N. Sainsbury, n° 1838). — Amiral Gabriel Fernandez de Villalobos, Desgravios de las Indias (1685), dans C. Fernandez Duro, t. V, p. 409.

(2) De 18 canons et 45 hommes, capitaine « La Veven » (W. N. Sainsbury,... Addenda, 1574-1674. London, 1893, in-8°, n° 1207).

Voilà nos flibustiers en mer, triomphants, lorsque soudain six vaisseaux de guerre (1) les « allarmèrent terriblement. » Ils étaient en présence du comte Jean d'Estrées, lieutenant-général des armées de Louis XIV, chargé d'affermir dans la possession des îles françaises la Compagnie des Indes Occidentales : « Lorsque nous redoutions sa valeur, écrivait l'un d'eux (2), nous éprouvâmes sa bonté; s'étant informé de nos besoins, il nous secourut généreusement. » C'est que les flibustiers étaient pour Jean d'Estrées d'éventuels auxiliaires : les instructions qu'il avait d'observer l'itinéraire des galions d'Espagne, d'envoyer reconnaître le rio de la Plata et de s'entendre avec Bertrand d'Ogeron sur « tout ce qui se pouvait entreprendre dans l'étendue de ces mers, » ne laissaient aucun doute sur les intentions royales (3).

Consulté sur l'opportunité d'occuper les îles Caymans, « considérables pour la pêche des tortues (4), » Ogeron indiqua un autre point autrement utile à coloniser : la Floride. « L'on peut y faire de grands établissements; la terre est bonne, le vin y vient aussi bon qu'en Espagne. » Cent vingt hommes, deux petits bâtiments, deux chaloupes, une case démontable pour les vivres et les munitions, des outils suffiraient à y former une base d'opérations (5).

Mais c'eût été rentrer en conflit avec l'Espagne. Et le

(1) Escadre des Antilles en 1669 : *le Saint-Louis,* monté par le comte d'Estrées, capitaine Des Rabesnières, *l'Infante, le Tigre* de Villepars, *la Ville de Rouen* de Château-Renault, *la Diligente* de La Clochetterie, *le Lion rouge* (B. N., Clairambault 532, fol. 163).

(2) Œxmelin, t. II, p. 95.

(3) « Mémoire du roi au comte d'Estrées, lieutenant général des armées de S. M., commandant l'escadre de ses vaisseaux s'en allant dans les isles de l'Amérique. » 5 septembre 1668 (Archives Nat., *Colonies* F[3] 26).

(4) *Ibidem.*

(5) « Avantages et utilité qu'on peut tirer de la collonie de la Floride, » joint à la lettre de Bertrand d'Ogeron du 23 septembre 1669 (Archives Nat., *Colonies* C[9A]1).

comte d'Estrées observait si scrupuleusement les clauses du traité d'Aix-la-Chapelle... que Louis XIV le désavoua : « Les Espagnols, écrivait-il le 13 juin 1669 (1), n'exécutant point l'article qui donne la liberté entière de commerce à mes sujets hors d'Europe, je ne suis pas obligé de ma part à exécuter la paix dans l'estendue desdits pays : en sorte que vous examinerez s'il ne convient pas au bien de mon service de permettre aux boucaniers et flibustiers de leur faire la guerre. »

Ainsi honorée d'une investiture officielle, la flibuste fut commissionnée par Bertrand d'Ogeron : François Trébutor, capitaine d'une frégate de quatorze canons et quatre-vingts hommes d'équipage (2), Restou, Du Moulin et autres capitaines furent armés par le gouverneur de la Tortue pour courir sus aux Espagnols. Restou fut capturé par eux (3) ; Trébutor fut arrêté comme forban par le capitaine de vaisseau de Villepars sur la plainte des Portugais (4) ; une autre frégate de Bertrand d'Ogeron, *la Tortue,* fut enlevée par les Hollandais. Mais ces avatars n'empêchèrent point les flibustiers de se multiplier.

A la fin de l'année 1670, ils se rassemblaient tous, Français et Anglais, pour exécuter une entreprise dans l'isthme de Panama. La première division, sous le pavillon anglais d'Henry Morgan, comprenait vingt-huit navires, avec 180 canons et 1 326 hommes; la seconde, sous pavillon blanc, était de huit navires français, 59 canons et 520 hommes (5). Le lieutenant-colonel Joseph Bradley

(1) Au comte d'Estrées (Archives Nat., *Colonies* B⁴4, fol. 151 : *Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 455).

(2) Commission donnée à Trébutor par B. d'Ogeron. La Tortue, 28 juillet 1669 (Archives Nat., *Colonies* C⁹A1).

(3) *Ibidem.*

(4) De Baas à Colbert. Saint-Christophe, 17 novembre 1671 (Archives Nat., *Colonies* C⁸A1).

(5) Liste des vaisseaux sous les ordres de l'amiral Henry Morgan. 1671

enlevait la forteresse qui défendait l'entrée du rio Chagres : Morgan remontait en bateaux la rivière, puis, avec douze cents hommes, marchait à travers bois sur la ville de Panama qu'il atteignait le 17 janvier 1671. Deux mille sept cents hommes, assemblés par le président Juan Perez de Gusman, furent culbutés par la petite troupe anglo-française. Panama mise au pillage et en partie incendiée, le 14 février, les flibustiers reprenaient le chemin du retour avec d'énormes richesses (1), un siècle presque jour pour jour après une autre expédition franco-anglaise aussi fructueuse, celle de Drake et Le Testu.

Vis-à-vis des Frères de la côte, les commandants de nos divisions navales jouaient le rôle de douaniers. Le vice-amiral d'Estrées et, après lui, Mathurin Gabaret avaient pour consigne d'assurer le monopole de la Compagnie des Indes Occidentales, en pourchassant les navires étrangers qui cherchaient à trafiquer avec nos colonies (2), les Hollandais surtout, habituels fournisseurs de nos boucaniers. Il en résulta l'insurrection de Saint-Domingue, fomentée sous main par le Hollandais Pieter Constant, futur gouverneur de Tabago (3) ; à Léogane et au Petit-Goave, les boucaniers tirèrent sur les *Armes de la Compagnie,* que montait Bertrand d'Ogeron, puis forcèrent le gouverneur à regagner précipitamment la Tortue. Découragé au point de songer à se retirer en Floride

(W. N. Sainsbury, *Calendar of States. Colonial series, America and West Indies (1669-1674).* London, 1889, in-8°; n° 701 (I).

(1) Relation de l'amiral Henri Morgan (W. N. Sainsbury, n° 504). — Une relation espagnole de la campagne tomba entre les mains du corsaire Trébutor et fut envoyée à Colbert (De Baas à Colbert. Saint-Christophe, 17 novembre 1671 : Archives Nat., *Colonies* C⁸A1).

(2) Louis XIV au comte d'Estrées. 13 juin 1669 ; — à Mathurin Gabaret. 9 avril 1670 (Archives Nat., *Colonies* B1, fol. 154; B2, fol. 47 : Stewart L. Mims, *Colbert's West India policy*. New Haven, Yale University Press, 1912, in-8°, p. 195).

(3) De Baas à Colbert. La Martinique, 28 février 1672 (Archives Nat., *Colonies* C⁸ A1).

avec ses fidèles (1), Bertrand d'Ogeron fut mal secondé par Gabaret, bon navigateur, mais chef médiocre, qu'il avait fallu doubler du chevalier de Sourdis, « homme de qualité plus fier et plus vigoureux (2). » Sous le prétexte que ses instructions limitaient ses opérations aux Iles du Vent, Gabaret refusa d'agir sans nouveaux ordres venus de France (3).

Il montra la même faiblesse dans le châtiment des mutins. Arrivé à Léogane le 14 février 1671 avec Ogeron, il parlementa avec eux, au lieu de maintenir l'ordre de mettre bas les armes que leur avait intimé le chevalier de Sourdis; et il se rembarqua sans avoir rien obtenu. Au Petit-Goave, tous les habitants, en armes et en ordre de bataille, l'accueillirent au cri : « Vive le Roy, point d'Ogeron. » Il n'eut de succès qu'à Port-de-Paix et au Port-Français (4). A peine Gabaret était-il de retour à Rochefort qu'une nouvelle escadre, aux ordres de René de Gousabats de Villepars, appareillait avec l'ordre exprès de ramener à l'obéissance les rebelles de Saint-Domingue (5). Mais la diplomatie du gouverneur de la Tortue évita toute effusion de sang : moyennant une amnistie générale (6), il fit reconnaître son autorité dans toute la partie française de la grande île.

(1) Ogeron à de Baas. 9 octobre 1670 et à Colbert (B. N., Nouv. acq. franç. 9325, fol. 176. — Charlevoix, t. II, p. 89 : S. Mims, p. 203).

(2) Colbert de Terron à Colbert. La Rochelle, 20 juin 1669 (B. N., Mélanges Colbert 153 *bis*, fol. 630).

(3) Gabaret. A bord du *Normand*, Martinique, 3 juillet 1670 (Colonies, Moreau de Saint-Méry, F. 17, Grenade).

(4) Mims, p. 204.

(5) Gabaret arriva à Rochefort le 28 avril 1671, d'où partirent les deux vaisseaux et les trois frégates de Villepars, *le Mazarin, le Saint-Sébastien, la Petite-Infante, la Belle-Isle* et *l'Aurore* (B. N., Mélanges Colbert fol. 184). — Instructions à M. de Villepars (W. Noël Sainsbury, *Calendar of State papers. Colonial series, America and West Indies* (1669-1674), n° 638).

(6) Colbert à d'Ogeron. 21 octobre 1671 (Archives Nat., *Colonies* F³ 164).

Dans l'Amérique méridionale, nous avions tenté de lier des relations commerciales avec les Galibis de l'Ouarabiche, rivière proche de l'Orénoque. Le baba ou roi de la tribu avait échangé des otages avec notre gouverneur de la Grenade, prémisses obligées de relations suivies (1). Mais le véritable continent dont les Antilles étaient solidaires, c'était, pour une question de main-d'œuvre, l'Afrique.

(1) 1670 (Archives Nat., *Colonies* C[8] A 1).

LA COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES ET NOS COLONIES D'AFRIQUE

La Compagnie des Indes Occidentales n'avait guère trouvé comme établissements français aux côtes d'Afrique que le comptoir de la Compagnie du Cap-Vert et du Sénégal fondé en 1659 dans l'île Saint-Louis : un corps de logis, un fort et un colombier (1).

Elle résolut de pousser plus loin. Un « contrôleur, » Villault de Bellefond, partit d'Amsterdam le 10 novembre 1666 à bord de *l'Europe,* commandée par un Hollandais. Sa relation de voyage (2) a posé une énigme historique qui n'a point encore reçu de solution radicale : la priorité de nos découvertes aux côtes d'Afrique. A entendre Villault de Bellefond, qui donne des dates et des quantièmes précis, mais sans aucune indication de sources, les Dieppois auraient fréquenté de 1364 à 1410 la côte de Malaguette le *Petit-Dieppe* et « le Grand Sestre jadis appellé par les François *Paris* (3). »

(1) « État de l'habitation du Sénégal, barques, bateaux, marchandises, munitions et ustensiles appartenant aux intéressés en la Compagnie du Cap Vert et Sénégal ». 1664 (Archives Nat., *Colonies* C⁶1 : P. Cultru, *les Origines de l'Afrique Occidentale. Histoire du Sénégal du XVe siècle à 1870*. Paris, 1910, in-8°, p. 44).

(2) Villault de Bellefond, *Relation des costes d'Afrique appellées Guinée avec la description du pays, des productions de la terre et des marchandises qu'on en apporte*. Paris, 1669, in-12.

(3) Cf. t. II, p. 107.

Mais la seule habitation française que rencontrât notre contrôleur n'était point à la côte de Malaguette, où les nègres nous faisaient mauvais accueil depuis qu'un navire dieppois avait enlevé comme esclaves quelques-uns des leurs (1). Elle était à la Côte de l'Or, non loin d'Elmina : deux Français sortis des prisons d'Elmina au moment où cette forteresse portugaise était tombée aux mains des Hollandais, avaient fondé un petit établissement à Commendo où nous étions aimés « par dessus tous les autres Européens. » Sommé de hisser les couleurs hollandaises, le roi indigène (2) avait fièrement répondu au gouverneur d'Elmina « que de tous temps cette terre avoit esté possédée par les François (3). » Et de fait, dès 1581 au moins, la Compagnie rouennaise du Maroc (4), puis, en 1634, la Compagnie malouine de Guinée (5) y avaient noué des relations. Pour être resté fidèle aux conventions passées avec Gérard Ventety et ratifiées par Villault de Bellefond, le roi du Grand et du Petit Commendo fut bombardé par des Hollandais dont *l'Europe* fit taire le feu.

La jalousie des Hollandais s'affirmait ainsi en pleine paix, que dis-je! en pleine alliance; elle s'exaspéra de la désertion de l'ancien chef de leur station navale en Guinée. Le Brandebourgeois Heinrich Carolof leur avait servi

(1) Vers 1660 (Michel Claude GUIBERT, *Mémoires pour servir à l'histoire de Dieppe*, éd. M. HARDY, t. I, p. 338).

(2) Il envoya en France une délégation qui débarqua à Rochefort et se déclara « bien aise de venir voir Paris. » Colbert l'agréa, mais déclara qu'on la recevrait comme de simples particuliers. Colbert à Colbert de Terron, 7 juillet 1673 (L. DELAVAUD, *Rochefort en 1672 et 1673*, p. 57).

(3) Commenda ou Cormantin, à 25 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Cape-Coast-Castle sur la Côte de l'Or, appartient depuis 1871 aux Anglais.

(4) Eustache Trevache, Jacques Le Seigneur, Laurent Hallé... y envoyent à cette date le *Chérubin* (Ch. DE BEAUREPAIRE, *Voyages normands en Guinée*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Normandie*, années 1887-1890, p. 256).

(5) *Relation inédite d'un voyage en Guinée adressée en 1634 à Peiresc par le* P. COLOMBIN DE NANTES, éd. UBALD D'ALENÇON. Paris, 1906, in-8°.

de commissaire d'escadre au Brésil (1) et de commandant en chef lors de la conquête des colonies portugaises d'Afrique, Loanda, Angola et San-Thomé. Remercié par eux, il s'était retourné vers nous, nous faisant bénéficier du commerce qu'il continuait en Guinée sous pavillon danois (2). Il était devenu tout uniment un négrier (3), en même temps que le noble baron Johann Andreas von Woltrogue, son beau-frère. C'est en cette qualité, conforme aux penchants de leur race, que nous leur donnâmes un emploi. Le 1er novembre 1669, Carolof prenait passage à bord de *la Justice* que la Compagnie des Indes Occidentales envoyait en Guinée sous le commandement du commissaire général d'Elbée.

Il avait jadis « bu bouche à bouche » dans le même verre avec un roi nègre et scellé par là un pacte d'amitié auquel notre Compagnie donnait suite. Le 4 janvier 1670, *la Justice* était à destination, en rade d'Ardres, où quatre vaisseaux hollandais nous avaient précédés pour nous contrecarrer (4). D'une largeur de dix-huit lieues sur le littoral, entre « Popou et Aqua, » le royaume d'Ardres s'enfonçait profondément dans les terres : en cas de guerre, il pouvait mettre en ligne quarante mille hommes. Contre des coquilles qu'ils apportaient des Maldives, de Goa et de

(1) De 1646 à 1654 sous l'amiral Houtebeen.

(2) Notes sur les capitaines de la Compagnie des Indes d'Occident (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 524 v°). — « Vraye relation de la trahison et perfidie de Henry Carloff. » 1665 (Archives Nat., *Colonies*, E. 64).

(3) Ses offres dataient de 1664 (Archives Nat., *Colonies* C8 A 1, dépêche de M. de Tracy en date du 2 juillet 1664). — Par contrat du 8 février 1665, il s'était engagé à fournir de nègres du Congo et de l'Angola nos établissements des Antilles (Mims, p. 117).

(4) *Journal du voyage du sieur* d'Elbée, *commissaire général de la marine, aux isles dans la coste de Guynée pour l'établissement du commerce en ce pays en l'année 1669... avec la description particulière du royaume d'Ardres*, publié en appendice de la *Relation de ce qui s'est passé dans les isles et terre ferme de l'Amérique*. 2e partie. Paris, 1671, in-8°, p. 347 : suivi d'une « Instruction du sieur Carolof pour le voyage de Guinée. »

Cochin, contre des damas de Java et des habits de Chypre, les Hollandais obtenaient jusqu'à trois mille nègres par an (1).

Ardres ou Allada est la ville sainte du Dahomey : le roi doit s'y asseoir sur le tabouret de ses ancêtres, avant de gagner sa capitale (2). A la mission française, le roi du Dahomey fit bon accueil et but bouche à bouche avec elle. Des souliers de velours, des mules écarlates, des bas de soie amaranthe et un carrosse tout doré qu'elle lui offrit, rehaussèrent son costume, composé d'une double jupe de satin et de taffetas.

En retour de nos politesses, il nous permit de mettre en coupe réglée son bois d'ébène, — *la Justice*, à elle seule, embarqua quatre cent trente-quatre noirs, — et d'installer une loge à « Offra » ou Whydah. Mais en monarque avisé, il nous la fournit toute faite à la mode indigène, dans la crainte que nous fissions un bastion capable de tenir toutes ses forces en échec... En 1838, M. de Péronne retrouvait intactes à Whydah, dans une armoire de fer, des archives qui remontaient à Louis XIV.

Traitant en égal le roi Très-Chrétien, le roi du Dahomey lui dépêcha comme ambassadeur son « secrétaire d'État. » Matteo Lopez, escorté de ses trois femmes et de trois fils, s'embarquait en mars à bord de *la Concorde*. Festoyé magnifiquement à l'escale de la Martinique par le lieutenant-général de Baas, il était attendu à Dieppe au débar cadère par un des directeurs de la Compagnie (3). Flanqué de quatre nègres comme valets de pied et précédé d'un cinquième, qui tirait de temps à autre quatre ou cinq sons brefs d'une « trompette en forme de vignot, » l'ambassa-

(1) Pétis de La Croix, *Relation universelle de l'Afrique*. Lyon, 1688, in-12, t. III, p. 150.

(2) L. Malavialle, *le Dahomey*. Montpellier, 1891, in-8°, p. 10.

(3) Le 3 décembre 1670.

deur roulait carrosse (1). Il fut reçu en audience solennelle aux Tuileries, le 19 décembre 1670, entre deux haies d'archers et de gardes du corps, tandis que les mousquetaires, les gardes suisses et les gardes françaises étaient rangés en bataille sur la place. De la part de son maître, Lopez offrit à Louis XIV « ses services et ses royaumes » (2). La pompe déployée pour le recevoir répondait à l'importance des résultats escomptés : Colbert, assuré désormais de trouver pour les colonies d'Amérique une main-d'œuvre abondante, espérait obliger les Espagnols à « passer par nos mains » pour en avoir (3).

C'était aller sur les brisées des rouliers des mers qui avaient multiplié aux côtes d'Afrique leurs comptoirs pour acheter « le bois d'ébène, » et aux îles d'Amérique leurs entrepôts pour le débiter. Mais Colbert ne redoutait point, bien au contraire, une rupture avec la Hollande. Par une lettre confidentielle, il invitait le vice-amiral d'Estrées à envisager cette hypothèse (4). A quoi le vice-amiral répondit qu'il suffirait de six vaisseaux et trois flûtes pour enlever le château fort d'Elmina défendu par trente-six canons et deux cent cinquante hommes, l'aiguade de Souma près du Cap des Trois-Pointes gardée par cent hommes, et les autres petits postes. Le tour de Curaçao et Saint-Eustache viendrait ensuite (5).

Le comte d'Estrées poussa jusqu'au Cap Vert où il

(1) Michel-Claude GUIBERT, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe*, publiés par Michel Hardy. Dieppe, 1878, in-8°, t. I, p. 341. Le vignot est un coquillage en forme de conque marine.

(2) *Suite du journal du sieur* D'ELBÉE, *et la cause de l'envoy de l'ambassadeur d'Ardres en France.*

(3) Il formulait dès le 2 juillet 1664 ce désir (Archives Nat., *Colonies* C^8 A1).

(4) 15 juillet 1670 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 252).

(5) Seignelay à Colbert, à la suite d'un conseil ultra-secret tenu avec le vice-amiral et l'intendant Colbert de Terron. La Rochelle, 11 août 1670 (B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 31).

reconnut les défenses de Gorée (1). Là, le chevalier d'Hailly, commandant *le Tourbillon,* se détacha de l'escadre pour recouper les renseignements rapportés peu avant par le capitaine Micheau (2). Il fit relever par l'ingénieur de Gémosat le gisement des forts d'Axim, Botrou, Souma et Elmina, et cimenta le 2 janvier 1671 avec le roi des deux Commendo, « le nègre le plus résolu de toute la Guinée, » un traité « d'amitié perpétuelle » qui nous donnait l'autorisation de construire un fort et nous promettait l'appui des nègres du pays contre les Hollandais (3).

Le moment des hostilités venu, la gravité des événements d'Europe relégua au second plan les expéditions coloniales, celle du capitaine d'Estival en Guinée (4), comme celle de l'amiral de La Haye dans l'Océan Indien.

(1) Relation du comte d'Estrées (Archives Nat., *Marine* B[4] 301, fol. 165). Le vice-amiral s'y plaignait de « l'esprit artificieux et extrêmement difficile » d'Abraham Du Quesne.

(2) Parti en exploration le 24 avril 1669 (B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 25. — Archives Nat., *Marine* B[4] 301, fol. 27).

(3) « Mémoire du voyage de Guinée fait par le chevallier de Hally » (B. N., Mélanges Colbert 156, fol. 28). — *Relation du voyage fait sur les costes d'Afrique aux mois de novembre et décembre de l'année 1670, janvier et février 1671, commençant au cap Verd,* dans [Henri Justel], *Recueil de divers voyages faits en Afrique et en l'Amérique qui n'ont point esté encore publiéz.* Paris, 1674, in-4°.

(4) Colbert à d'Estival. 15 juillet 1672 (Archives Nat., *Marine* B[2] 19, fol. 398).

LES AVATARS

DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES

I

« LE PRESIDENT DU CONSEIL DE LA FRANCE ORIENTALE »

A peine investie du privilège exclusif de trafiquer dans l'Océan Indien (1), la Compagnie dépêcha les capitaines Kergadiou de Saint-Gilly et Véron d'Oléron, habitués de longue date à ces parages (2), avec un « président du conseil de la France Orientale » et deux ambassadeurs près du Grand Mogol et du Shah. Frère utérin de Flacourt, le président Pierre de Beausse n'en fut pas moins fraîchement accueilli à Madagascar le 14 juillet 1665 (3). Le gouverneur de Champmargou ne se résigna à passer sous ses ordres en qualité de commandant d'armes, qu'après avoir été édifié sur la mort du maréchal de La Meilleraye, son commanditaire.

Sa situation était pourtant des plus précaires : en butte à l'hostilité des insulaires, Champmargou eût succombé

(1) Édit d'août 1664. — Cf. Paul KAEPPELIN, *les Origines de l'Inde française. La Compagnie des Indes Orientales et François Martin.* Paris, 1908, in-8°.

(2) Qui appareillèrent à Brest en octobre 1664. *Le Saint-Paul, le Taureau, la Vierge-de-bon-Port* et *l'Aigle blanc* étaient montés de 500 personnes.

(3) L'historien de l'expédition fut le secrétaire du président du Conseil, SOUCHU DE RENNEFORT, *Histoire des Indes Orientales.* Paris, 1688, in-4°.

sans l'opportune intervention d'un soldat de fortune; le légendaire La Caze ou Dian Pousse, « le héros de Madagascar, » de son vrai nom Le Vacher de la Rochelle, avait tué plusieurs chefs, et conquis, avec la main d'une princesse indigène, la souveraineté de la province d'Amboule. Et dès lors, « toute l'île eût été sous la domination françoise, si l'on avoit secondé ses généreux desseins. Mais ce n'est pas à de simples marchands ni à des âmes vénales de se mêler de pareilles afaires (1). »

Le président de Beausse se contenta de construire dans la baie d'Antongil le fort Saint-Louis, puis de créer « l'infirmerie de Madagascar » dans une solitude où vivait d'herbes et de gibier une sorte d'hermite (2), à l'île Bourbon. L'infirmerie fut établie dans une ravissante baie encadrée d'un cintre de montagnes, qui fut appelée, du nom de l'un des vaisseaux, Saint-Paul. Le premier registre de l'état civil de Bourbon date de là (3).

L'un des capitaines fut dépêché vers la France avec une cargaison évaluée à un million. Le courtois accueil reçu, à l'île Sainte-Hélène, du gouverneur anglais dans un fort où l'on grimpait « d'échelle en échelle près d'un quart de lieuë, » ne laissait point supposer l'existence d'un état de guerre entre nos deux nations; et le malouin Truchot de La Chesnaye sans défiance arrivait presque en vue du port natal, lorsque sa *Vierge-de-bon-Port* fut enveloppée par

(1) PÉTIS DE LA CROIX, *Relation universelle de l'Afrique*. Lyon, 1688, in-12, t. III, p. 527. — E.-F. GAUTIER et H. FROIDEVAUX, *Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro de 1659 à 1663*. Paris, 1907, in-4°.

(2) Louis Payen, de Vitry-le-François. — Dès 1653, il y aurait eu une « prise de possession, pour le roy, de l'habitation de S.-Paul » (Archives du Service hydrographique, 218, 2, 2).

(3) Il était tenu par le cordelier portugais Luis Matonino de Matos (J. H., *Colonisation de l'île Bourbon*, dans le *Bulletin de la Société des sciences et arts de l'île de la Réunion, année 1886*. Saint-Denis, 1887, in-8°, p. 205).

trois vaisseaux britanniques : elle succomba le 9 juillet 1666 après une lutte acharnée (1).

A ce moment-là, la Compagnie des Indes Orientales avait dix-huit navires en mer, une douzaine d'autres en chantier, des bureaux dans tous les grands ports et un arsenal en cours, avec « quais, chantiers, magasins et autres édifices nécessaires à la construction des vaisseaux. » Dans la petite baie de Rohellec-bec-er-Roheu, tout près du Port-Louis où le duc de La Meilleraye armait pour Madagascar, naissait en 1666 le port de l'Orient (2).

II

LE HOLLANDAIS FRANÇOIS CARON, DIRECTEUR DE NOTRE COMPAGNIE DES INDES

En France un port d'armement, aux Indes un entrepôt, « de l'argent, des vaisseaux ne suffisaient pas ; il fallait des hommes expérimentés et capables de commencer un grand ouvrage. » Un Hollandais d'origine bruxelloise fut sondé : « Si on le pouvoit attirer au service du Roi, écrivait notre ambassadeur aux Pays-Bas (3), il amènerait avec lui tous les meilleurs maistres de navires et pilotes accoutumés de naviguer aux Indes. »

Ce n'était rien moins que l'ancien directeur de la factorerie néerlandaise d'Hirado au Japon, le conquérant de

(1) Cf. plus haut (p. 445) le récit du combat.

(2) Mémoire des directeurs de la Compagnie au roi. Février 1667 (Archives Nat., *Colonies :* Compagnie des Indes Orientales, administration en France, reg. C²2, fol. 250. — Jules Sottas, *Une escadre française aux Indes en 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes Orientales (1664-1719)*. Paris, 1905, in-8°, p. 33. — F. Jégou, *Histoire de la fondation de Lorient*. Lorient, 1870, in-8°).

(3) Godefroy d'Estrades à Colbert. Juin 1664 (B. N., Mélanges Colbert 121 *bis*, p. 944).

Formose et de Ceylan : François Caron. Un de ses anciens compagnons, — un voyageur français (1) qui avait combattu à Manille les Espagnols et à Macao les Portugais, commandé un poste à Formose et commercé au Japon, aux Indes et en Chine, — donnait bien sur lui de médiocres renseignements de moralité. Fils de ce résident d'Hirado qui avait provoqué par une manœuvre abominable le massacre des chrétiens du Japon et livré passage aux bourreaux, François Caron avait été, par un juste retour de la fortune, frappé lui-même et expulsé du royaume du Soleil Levant avec « sa concubine et ses enfans qui estoient cinq (2). » Et le dépit seul de ne pas être nommé gouverneur général des établissements hollandais l'avait amené à mettre « sa femme et ses enfans entre les mains » du Roi. Mais à « une réputation universelle de capacité et de probité gagnée par vingt-deux ans au service de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande, » Colbert ne voulut voir aucune ombre (3). Il laissait à un étranger le soin de régler nos destinées.

Tout de suite, en 1665, François Caron traça un programme d'une ampleur énorme pour nous ouvrir dans tous les royaumes d'Extrême-Orient des débouchés commerciaux (4) : Grand mogol, rois de Visiapour et de Golconde, princes du Bengale, grand mataran de Java, seigneurs de la côte de Malacca et de l'île de Banca, empereurs de la Chine et du Japon, il n'était prince qualifié auquel on n'enverrait une ambassade. Batteries de campagne, cui-

(1) M. de La Tesserie, après ses voyages aux Indes, s'était établi au Canada où il avait épousé la veuve du gouverneur de Lauzon (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents, France* 2135, fol. 146).

(2) François Caron avait écrit une description du Japon : *Beschrijvinghe van het machtigh coninckrijcke Japan*. T'Amsterdam, 1648, in-4°.

(3) Mémoire de Colbert pour la Compagnie des Indes Orientales. 30 décembre 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 509).

(4) Souchu de Rennefort, p. 294.

rasses fleurdelisées, pistolets à deux coups, carabines à bandoulières en peau d'élan, lames de cimeterres curieuses, « tapisseries fort hautes, » cabinets d'ébène, dentelles, toiles d'or et d'argent, pendules sonnantes, estampes de batailles, épagneuls et minuscules chiens de Boulogne, il n'était rien de trop beau comme présents pour donner aux potentats orientaux une haute idée de la France.

Par l'établissement de comptoirs à Surate, en Coromandel et au Bengale, débuterait la campagne. La flotte gagnerait en 1667 avec la mousson du sud le pays des épices, Bantam, Jambly, Palambang, Macassar. Mais c'est dans une île où abondaient les bois d'œuvre et les bons havres, à Banca, que notre Compagnie des Indes établirait sa base d'opérations. De là rayonneraient ses vaisseaux vers la Chine, la Tartarie et le Japon, étant spécifié qu'au Japon n'iraient que des équipages protestants, pour éviter de donner prise aux préventions des insulaires. Et comme « le profit accoutumé par toute l'Asie était de cent pour cent, » chaque voyage de l'Inde aux îles des Épices et de celles-ci au Céleste Empire ou à celui du Soleil Levant doublerait notre mise. — Caron obtint blanc-seing pour réaliser ce programme grandiose, sauf approbation de son collègue de Faye, « dont toute la politique consistoit en de certains détours que les habiles gens appellent finesses de marchands. »

Les deux directeurs quittèrent la Rochelle le 14 mars 1666 avec une dizaine de navires de la Compagnie (1), deux mille hommes et plus d'un million en espèces ou marchandises. Un ancien mestre de camp de cavalerie,

(1) *Le Saint-Jean,* amiral, et *la Marie,* vice-amiral, de 36 canons chacun; *le Terron, le Saint-Charles, la Mazarine* et *la Duchesse,* de 24; les houcres *le Saint-Denis, le Petit Saint-Jean, le Saint-Luc* et *le Saint-Robert,* de 4. La flottille fut convoyée jusqu'au large de l'Afrique par l'escadre royale du chevalier de La Roche-Saint-André (Archives Nat., *Colonies* C[2]2, fol. 234 v°. — Jules SOTTAS, p. 24).

promu « amiral et lieutenant-général pour commander les places et vaisseaux françois au-delà de la Ligne équinoxiale, » François de Lopis marquis de Mondevergue, était à la tête de l'expédition. Tandis qu'on voguait vers les Indes, la lenteur du *Terron* (1), un incendie à bord du vaisseau amiral, dont trois braves « rabattirent la fureur en se jettant à corps perdu sur le feu, » les maladies qui firent rage sous les Tropiques, et l'avis péremptoire du directeur de Faye « toujours préoccupé du Brésil, » firent virer de bord vers Pernambouc (2) pour réparer les vaisseaux et soigner les malades. Par le « grand déconcert » qu'elle occasionna, cette relâche insolite fut « la cause essentielle de toutes les difficultés » advenues par la suite (3).

Elle causa un tel retard que l'expédition n'entrait en rade de Fort-Dauphin qu'après un an de voyage et à bout de vivres. Et rien pour la ravitailler ou pour la recevoir : « tous les passagers durent travailler à se bastir des cases à la mode du pays (4) ; » des « chefs de colonie, » partis en exploration, revinrent « dégoûtéz de ce qu'ils ne trouvaient pas des richesses toutes prestes. Madagascar n'estoit pas tenable : » le directeur de Faye en préconisa l'abandon. Et l'on avoua, à l'assemblée des actionnaires (5), « avoir

(1) Commandé par le capitaine de vaisseau de La Géraudière, suivant commission du duc de Beaufort du 22 janvier 1666 (Archives Nat., *Marine* B²3, fol. XXVIII, XXX v°). — Relation d'un voyage aux Indes fait par le comte de Mondevergue. Ténériffe, 12 mai (Bibl. de l'Institut, Godefroy 68, fol. 390).

(2) Lettre de Mondevergue datée du « Récif de Fernanbouq, » 6 octobre 1666 (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 81).

(3) Colbert à de Faye, 31 mars 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2ᵉ p., p. 439). — Les Capucins de Pernambouc étaient Français, nous apprend l'écrivain de *la Mazarine*. « Du vaisseau *la Mazarine* en rade du Fort Dauphin de l'isle Dauphinne ditte de Madagascar, le 27 février 1668 » (B. N. Moreau 841, fol. 184).

(4) B. N., Moreau 841, fol. 184.

(5) Le 15 décembre 1668.

fait une faute considérable de s'attacher à y envoyer les flottes. »

Dans l'impossibilité de faire dans les Indes l'« éclatante ouverture de commerce » rêvée par Caron, le conseil résolut de débuter « en fort petit équipage (1). » *Le Saint-Jean* appareilla pour l'Hindoustan avec Caron et le conseiller Macara, un Persan d'origine arménienne. A la suite d'un différend avec son chef, Macara fut renvoyé, les fers aux pieds, à Madagascar. Le vice-roi cassa la sentence et donna raison au Persan. Un conflit naissait où Mondevergue allait perdre et sa place et la liberté. Le directeur de Faye en augmenta l'acuité. Il emmena dans l'Inde Macara et les commis révoqués par son collègue, qui dut leur faire amende honorable (2).

Ces pénibles explications vidées, les deux directeurs, en riches palanquins derrière l'étendard de France et le drapeau de la Compagnie, firent une entrée triomphale à Surate le 12 mars 1669, pendant que tonnaient les canons de l'escadrille (3). Et ils prirent officiellement possession de la loge et du jardin concédés par le grand mogol Aureng-Zeb (4). Surate était un grand port de commerce peuplé d'Hindous, de Persans, de Turcs, d'Arméniens et d'Européens, en relations avec les ports du golfe Persique, de la mer Rouge, du Gange et du détroit de Malacca. D'une quinzaine de trois mâts que nous y vîmes alors, le nombre s'accrut si vite qu'en 1686 François Martin en compta soixante-douze au moment où il quitta Surate pour Pondichéry (5).

(1) Souchu de Rennefort, p. 244.
(2) *Ibidem*, p. 278.
(3) *La Marie*, *l'Aigle d'Or* et *la Force*.
(4) Par firman du 26 de fakir an 9 : 4 septembre 1666 (Souchu de Rennefort, p. 286, 319).
(5) Rapport de François Martin. Pondichéry, 15 février 1700 (Pierre Margry, *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans le pays d'Outre-mer*. Paris, 1867, in-8°, p. 117).

Colbert pensait associer la fortune des Portugais à la nôtre : leur empire colonial, que les Hollandais avaient anéanti à Ceylan, à Cochin, à Cananore, nous eût encore assuré des comptoirs à Goa, à Diu, au Tonkin et en Chine (1). « Mais il ne se faut point du tout presser avec cette nation (2). » Elle fit le meilleur accueil à nos vaisseaux (3), sans aller plus avant dans la voie d'une entente cordiale.

Libéré de tout contrôle par la mort de son collègue de Faye, Caron revint à ses projets grandioses. Il établissait des comptoirs à Cuitapour et Balepatam près de Cananor, dépêchait Macara au royaume de Golconde pour fonder l'établissement de Mazulipatam, obtenait à Bassorah franchise d'entrepôt (4), rappelait au souvenir du roi de Ceylan le « François Caron qui avait repris le 9 janvier 1644 sur les Portugais la forteresse de Negombo (5), » recevait enfin du roi de Macassar une invitation « empressée, » et du roi de Siam l'offre « d'une maison magnifique (6). »

Caron avait rencontré à Surate deux voyageurs français, le joaillier du shah Abbas II et le médecin du grand mogol Aureng-Zeb : Jean Chardin (7) et François

(1) Colbert à M. de Saint-Romain, ambassadeur à Lisbonne. 16 mars 1669 (*Lettres de* Colbert, t. II, 2e p., p. 456).

(2) Colbert au même. 23 août 1670 (Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, t. III, p. 498; cf. p. 423). — Vte de Caix de Saint-Aymour, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie. Portugal.* Paris, 1886, in-8°, p. 116.

(3) Goa, 9 janvier 1668, selon un ordre du roi de Portugal en date du 30 mars 1665 (B. N., Portugais 33, fol. 86, 87).

(4) Journal du vaisseau *la Force*. 1668-1670 (B. N., Mélanges Colbert 62, fol. 1).

(5) « Fait en rade de Cochim dans mon navire le 29 décembre 1667 » (Souchu de Rennefort, p. 313).

(6) *Ibidem*, p. 317, 324, 343. — *Le Phœnix* transporta en conséquence au Siam Mgr Pallu, évêque d'Héliopolis, et ses missionnaires.

(7) J. Chardin, *Récit du couronnement du roi de Perse Soliman II.* Paris, 1671.

Bernier (1). Bernier, le premier *roumi* à pénétrer dans « le paradis terrestre des Indes, chef-d'œuvre de la nature et roi des royaumes du monde, » au Cachemyr, fit bénéficier de son expérience Caron et son collègue. De Surate, le 10 mars 1668 (2), il leur donnait des conseils d'une sage diplomatie pour ne pas effaroucher Aureng-Zeb : « Parler médiocrement de la puissance et de la grandeur de notre roi » vaudra mieux que de fournir un argument à nos ennemis qui nous représentaient comme « une nation guerrière, impérieuse et turbulente. » Et puis, « patience, prudence, diligence et phlegme ; » et les Français sont sûrs de réussir. « C'est une nation qui est comme un bois dont on peut faire toutes sortes d'ouvrages. » Nous avions déjà pied dans l'Inde : Bernier s'était lié à la Cour du Grand Mogol avec un Français natif d'Alep, Jean-Baptiste Chomber, « très capable de servir en tout ; » à Agra, avec « un honnête homme, » fils de Français, « Signor Jokomo ; » à Delhi, avec un médecin originaire de la Palisse, M. Saint-Jacques, homme à « faire acheminer et hâter les affaires ; » à Mazulipatam, avec un marchand du nom de Junet, au « cœur bien français. » Et il indiquait comme les meilleurs points à établir des « féturies, » Golconde, Mazulipatam et Kassim-bazar au Bengale.

Nos missionnaires nous ouvraient d'autres perspectives encore. Le descendant du premier sauvage amené en France, le petit-fils de l'Indien Essoméric venu en 1505 sur *l'Espoir* de Honfleur, était un chanoine de Lisieux nommé Jean Paulmyer de Cortonne. Persuadé que son ancêtre était originaire de *la Terre australe*, l'abbé Paul-

(1) *Voyages de François* Bernier, *contenant la description des États du Grand Mogol.* Amsterdam, 1699, 2 vol. in-12.

(2) Bernier, *Mémoire sur l'établissement du commerce dans les Indes*, publié par H. Castonnet Des Fosses, *François Bernier, documents inédits sur son séjour dans l'Inde*, dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1884, p. 209.

myer réclamait l'honneur, comme « originaire de cette même terre, » d'aller y prêcher l'Évangile. Qu'on lui prêtât deux vaisseaux du roi avec une batterie; et la Société Australe qu'il comptait fonder, nous doterait d'une colonie dont Madagascar serait la métropole... (1). Un siècle plus tard, Kerguélen découvrait dans les parages indiqués l'archipel qui porte son nom, mais qui n'avait aucun habitant.

Un autre de nos missionnaires, qui avait résidé une demi-douzaine d'années « tant à la Cochinchine qu'à Camboje et à Macao, » exposait à la Compagnie des Indes Orientales tout le mécanisme du trafic à y établir. Et son supérieur, l'évêque d'Héliopolis, n'hésitait pas à préconiser une alliance, pour pénétrer au Japon, avec « Hyquant, ce fameux pirate chinois qui avoit pris la forteresse de Taivan sur les Hollandois et tout ce qu'ils avoient dans l'isle Formose (2). »

III

« L'ESCADRE DE PERSE »

Pour donner aux Asiatiques « une grande opinion de sa puissance, » pour affermir la Compagnie « si fortement qu'elle pût s'accroistre dans la suite, » Louis XIV inter-

(1) *Mémoire touchant l'établissement d'une mission chrétienne dans le troisième monde, autrement appelé la Terre Australe, méridionale, antarctique et inconnue*. Paris, 1663. — Tous les mémoires présentés par l'abbé Paulmyer à Colbert, notamment en janvier 1667 et conservés aux Affaires Étrangères (*Mémoires et documents. France* 2131, fol. 52), ont été publiés par M. Louis Delavaud, *Documents coloniaux extraits des papiers de Du Fresne*, dans la *Revue de l'histoire des colonies françaises*, 1916, p. 403.

(2) Lettre de François, évêque d'Héliopolis, à Colbert. Bantam, 13 juin 1672 (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 456, 457).

vint. Une flotte royale de six vaisseaux, deux flûtes et un hôpital allait sillonner pendant trois années entières, aux côtés des navires de la Compagnie, les mers d'Extrême-Orient. Mais pourquoi, après la fâcheuse expérience de Mondevergue, confier *l'escadre de Perse* à un nouveau mestre de camp de cavalerie et exposer par là Jacob Blanquet de La Haye aux cabales de « Messieurs de la marine » ? Pourquoi mettre au-dessus de ses collègues le directeur hollandais Caron, sous prétexte que « sa connaissance profonde de tout ce qui se peut et doit faire dans les Indes » le place hors ligne? C'était aller au-devant des conflits.

A défaut de l'entrepôt de l'île Dauphine, inutilisable « soit parce qu'il est trop reculé, soit parce que les vents y portent difficilement, soit parce que le commandement des armes ne s'accorde pas assez avec le commerce (1), » l'amiral de La Haye aura à en rechercher d'autres (2). Il aurait d'abord à créer une ligne d'étapes : à l'île Sainte Hélène, un sieur Skinner proposait d'établir notre domination (3), presque au moment où les Anglais s'y installaient (4). Au sud de l'Afrique, une belle échancrure « de deux bonnes lieuës, » la baie de Saldanha (5), explorée lors de l'expédition de Mondevergue qui y avait même nommé un éphémère commandant, fut réoccupée le 25 août 1670. Jacob de La Haye fit mettre en pièces les écussons des Pays-Bas et arborer nos armes sur les pitons voisins. La topographie levée « au graphomet, » des rela-

(1) Colbert à de Faye. 31 mars 1660 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 440).

(2) Colbert à La Haye. 4 décembre 1669 (*Ibidem*, p. 461).

(3) Propositions faites à Colbert par l'intermédiaire d'un certain La Feljère (*Calendar of State papers. Domestic series, 1671*. London, 1895, in-8°, p. 316).

(4) Henri DEHÉRAIN, *Dans l'Atlantique*. Paris, 1912, in-12, p. 19.

(5) Colbert à de Faye, 31 mars 1669 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 440).

tions nouées avec les indigènes, l'escadre, sans plus, remit à la voile le 8 octobre (1).

Peu de jours après le départ de la Rochelle (2), des avaries avaient contraint de laisser à l'arrière *le Triomphe*, *la Sultane* et *l'Indienne,* qui ne devaient rallier qu'à Madagascar après un crochet au Brésil. Mécontent de ce retard, l'amiral révoqua le capitaine Forant et le renvoya en France avec deux autres officiers disgraciés, au vif mécontentement de tous leurs collègues qui vinrent, chef d'escadre en tête, demander à l'amiral compte de son acte. La Haye répondit en invitant « Messieurs de la Marine à ne point cabaler ni être partialisés comme ils avaient toujours fait (3). »

Ah! cet esprit de parti, qu'il nous a toujours desservis! Ameutée contre Mondevergue, « une troupe de financiers et de marchands » avait amené sa disgrâce : et encadré de quatre gardes, l'ex-amiral reprenait la route de la France où il mourut de chagrin dans la prison du château de Saumur.

La Haye à son tour, dès son arrivée à Fort-Dauphin le 4 décembre 1670, allait connaître les difficultés et les déboires. Il s'était fait dresser un trône, ayant qualité de souverain justicier. Mais comme « il s'y joüoit des ressorts

(1) Henri Froidevaux, *Reconnaissances et projets d'établissements français sur la côte occidentale de l'Afrique Australe sous le règne de Louis XIV (1666-1670).* Paris, 1899, in-8°, extrait de la *Revue Coloniale.* —

(2) Les vaisseaux *le Navarre,* chef d'escadre François Thiballier de Thurelle, 56 canons, 360 hommes; *le Triomphe,* capitaine Forant, 38 canons, 250 hommes ; *le Jules* et *le Flamant,* capitaines de Luchet et Du Maine, 36 canons et 230 hommes chacun ; *le Bayonnois,* capitaine Gabaret Des Marais, 34 canons, 170 hommes ; la frégate *la Diligente,* capitaine La Houssaye ; les flûtes *la Sultane, l'Indienne* et *l'Europe,* capitaines Beaulieu, La Clide et Dupré ; soit 1470 marins et 400 soldats. (« Estat des deux escadres envoiées aux Indes Orientalles » : Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 166, et C⁷160, dossier La Haye : B. N., Mélanges Colbert 84, fol. 184. — Bibl. du ministère de la Marine, ms. 338 (G. 183), p. 23).

(3) « Journal du sieur Du Tremblay. »

dont le secret luy estoit impénétrable (1), » il délaissa l'île Dauphine, où ne demeurèrent, avec quelques missionnaires, que « les anciens habitans » venus du temps du maréchal de La Meilleraye (2). L'abandon fut si absolu que

(1) Bibliographie de l'expédition de Jacob de La Haye aux Indes Orientales :

(2) JOURNAUX : [DE LA HAYE], *Journal du voyage des Grandes Indes*. Paris, 1698, 2 parties in-12. — « Journal du voyage des Indes Orientalles sur le bord du *Navarre* » (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 54, 102). — « Journal du sieur du Tremblay, commissaire à la suite de l'escadre de Perse, » à bord du *Triomphe*. 1[er] décembre 1670-4 août 1671 *(Ibidem*, fol. 63). — « Voyage du navire du Roy *le Breton*, commandé par M. Du Clos avec deux houcres nommés *le Guillot* et *le Barbot*. » Mars 1672-août 1673 (Archives Nat., *Marine* B⁴5, fol. 335). — Journal de Daniel Thouare, pilote du *Triomphe* depuis la Rochelle jusqu'à Madagascar. 1670-1671 (B. N., Franç. 21690, fol. 204). — « Journal en abrégé des voyages de M. ASSELINNE DE RONVAL tant par terre que par mer (1662-1694), » manuscrit vendu à Londres en 1908. — *Mémoires de* L.-A. BELLANGER DE LESPINAY, *vendomois, sur son voyage aux Indes Orientales (1670-1675)*, publiés sur le manuscrit original par Henri FROIDEVAUX. Vendôme, 1895, in-8° : extraits des *Bulletins de la Société archéologique du Vendomois*. — [DE LESTRA], *Relation ou journal d'un voyage fait aux Indes Orientales*. Paris, 1677, in-16. — François MARTIN, Mémoires (Archives Nat., T¹1169¹, fol. 120). — SOUCHU DE RENNEFORT, p. 381. — [DUBOIS,] *Voyages faits par le sieur D. B.* Paris, 1674; traduits en anglais et édités par le captain Pasfield OLIVER, *The Voyages made by the sieur D. B. to the islands Dauphine or Madagascar, and Bourbon or Mascarenne in the years 1669-1672*. London, 1897, in-8°.

LETTRES : de Jacob de La Haye. A bord de l'amiral, Surate, 7 janvier 1672 (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 330), San-Thomé, 14 septembre *(Ibidem*, fol. 523), San-Thomé, 9 février, 8 avril et 20 septembre 1673 (Archives Nat., *Marine* B⁴5, fol. 310 et suiv. : T¹1169¹, fol. 190); — François Caron. Baie de Cotéary à Ceylan, 4 juillet 1672 (Archives Nat., *Colonies* C²62, fol. 153 : publiée à la suite du *Journal du Voyage des Grandes Indes*). — « Mémoire touchant le deffaut d'aumosniers dans l'escadre commandée par M[r] de La Haye, » envoyé de Surate par *le Dauphin* le 7 janvier 1672 (Bibl. Mazarine, ms. 1950). — Colbert à Jacob de La Haye, 30 juin 1672, 31 août 1673; à Caron, 19 octobre 1672 *(Lettres de* COLBERT, t. III, 2[e] p., p. 545, 549, 561). — Copies de lettres de Macara Avachin datées de Mazulipatam (1671, avec firman du roi de Golconde, etc. B. N., Nouv. acq. franç. 9352).

OUVRAGES : Théodore DELORT, *la Première escadre de la France dans les Indes*. Paris, 1895, in-8° : extrait de la *Revue maritime et coloniale*. — Paul KAEPPELIN, *la Compagnie des Indes Orientales et François Martin*, p. 32. — Jules SOTTAS, *Une escadre française aux Indes en 1690· Histoire de la Compagnie royale des Indes Orientales (1664-1719)*,

la Compagnie des Indes interdit un moment à ses vaisseaux toute relâche à Madagascar.

De ce discrédit, l'île Bourbon profita. On conserve à Saint-Denis un padron où l'inscription « JACOB DE LA HAYE, VICE-ROY DES INDES, 1671 (2) » commémore la date du 5 mai 1671 où il se fit proclamer vice-roi, amiral et lieutenant-général en tous les pays des Indes, la date de fondation d'une capitale, « pépinière où les hommes se conserveroient pour de là fournir les lieux qui en auroient besoin (3). » Les autres établissements étaient Sainte-Suzanne, Saint-Paul et Saint-Gilles (4).

A Surate, où l'escadre se rendit ensuite avec des présents magnifiques pour le Grand Mogol, éclata un violent débat entre trois directeurs de la Compagnie, Baron qui y résidait, Blot qui arrivait de France, et Caron que *le Vautour* ramenait de Bantam. A l'inverse des Français qui considéraient l'escadre comme inutile au développement de nos affaires commerciales, le Hollandais en escomptait le concours. Ce fut lui qui l'emporta : et l'amiral de La Haye s'ébranla pour une tournée triomphale aux Indes (5).

L'occupation de Trinquemalé (Ceylan)

(Mars-juillet 1672).

Tour à tour, les Anglais établis à Bombay, les Portugais de Goa, les Hollandais de Cananore saluèrent le pavillon

p. 43. — H. FROIDEVAUX, Bibliographie du sujet dans la *Revue historique*, année 1900, p. 413.

(1) SOUCHU DE RENNEFORT, p. 383.

(2) Il a été reproduit dans l'ouvrage du captain Pasfield OLIVER, p. 72.

(3) Henri FROIDEVAUX, *Un mémoire inédit de M. de La Haye sur Madagascar*. Paris, 1897, in-8°, extrait du *Bulletin du comité de Madagascar*.

(4) En 1671 (DUBOIS, apud Pasfield OLIVER, p. 82).

(5) Lettres de La Haye. Surate, 13 et 29 décembre 1671, 7 janvier 1672 (Arch. Nat., *Marine* B[4]4, fol. 330, 332, 336).

amiral des mers du midi, qui flottait à bord de *la Navarre.* Le samorin de Calicut fit mieux. Il nous offrit avec son alliance la terre d'Allicot. Le tour était malin. Forcé de vivre sous les canons du fort hollandais de Crancanor, le samorin nous mettait en conflit avec ses geôliers : à Allicot, leur poste se composait d'une simple paillotte entourée d'une palissade. Mais encore fallait-il les en déloger, ce qui fut fait, après refus du commandant Van Ree d'évacuer la position.

Le surintendant hollandais des côtes de Ceylan, Coromandel et Malabare, accourant à la rescousse avec douze vaisseaux, rencontra notre escadre le 21 février au nord-ouest du cap Comorin. L'amiral de La Haye avait aussi douze bâtiments (1), grâce à l'arrivée de deux navires de France (2). Sous prétexte d'exiger le salut, il allait engager l'action contre Reyclof Van Goens, avec toute apparence de remporter « un succès victorieux; » il avait mandé ses capitaines pour leur donner ses instructions (3), quand « ma proposition, écrivait-il, fut tellement désapprouvée par M. Caron que je crus avoir fait un crime de l'avoir pensée. » Par une fatalité dont les conséquences furent désastreuses, il n'avait point été touché par une lettre royale du 20 juin 1671, qui le prévenait d'une rupture imminente avec les Pays-Bas. Pour ne pas encourir le reproche de provoquer la guerre, il évita les Hollandais en faisant « fausse route » au large. Cette faute permettra à ses adversaires de publier qu'il avait fui et laissera dans son esprit « un fort soubson de l'intelligence que Caron vouloit conserver avec la Hollande (4). »

(1) Aux vaisseaux du roi qu'il commandait, s'étaient joints les navires de la Compagnie, *le Saint-Jean-Baptiste* et *le Phénix* (Archives Nat., *Marine* $B^4$4, fol. 525).

(2) *Le Breton*, de 56 canons, et *le Barbaut*, de 6, arrivés à Goa le 24 janvier 1672 (Bellanger de Lespinay, p. 83).

(3) De Lestra, p. 93.

(4) La Haye à Louis XIV. San Thomé, 14 septembre 1672 (Archives

« L'escadre de Perse » était arrivée à destination, à l'île sacrée des bouddhistes, des musulmans et des brahmanes. Colbert estimait des « plus important pour le bien et l'avantage de la Compagnie de faire un establissement considérable » à Ceylan (1). Les Hollandais étaient établis à Pointe de Galle et à Colombo sur la côte occidentale : la côte orientale, délaissée parce qu'elle ne produisait pas de canelle (2), avait un « port très bon, très beau et très grand, » Trinquemalé. C'est là que notre escadre pénétra à travers de vastes « salles de mer » pour aller reposer dans « la baie dormante » de Cotéary.

Les Hollandais, ayant eu vent de nos projets, venaient d'occuper l'entrée de la rade. A tribord une forteresse, à bâbord une demi-lune qui dominait le village de Cotéary, les rendaient maîtres de la situation. Mais ils évacuèrent à notre approche la demi-lune, pour se replier sur le fort de la Pagode (3), là où les Anglais ont édifié, depuis, le fort Frederick.

Caron connaissait ce site enchanteur pour avoir secondé en 1644 le roi indigène contre les Portugais. Le roi de Kandy, « l'un des plus puissans roys des Indes Orientalles, » l'ennemi mortel des Hollandais qui détenaient son frère prisonnier dans une île réservée aux malfaiteurs (4), se fit une joie de nous accorder les baies de Cotéary et Trinquemalé. Des lettres en due forme sur feuilles de latanier (5)

Nat., *Marine* B[4]4, fol. 523). — Caron à Colbert. 4 juillet (Archives Nat., *Colonies* C[2]62, fol. 153). — François Martin, Mémoires (Archives Nat., T[x]1169[1], fol. 122). — Le « voyage du navire *le Breton* » (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 385). — *Mercure Hollandais,* 1674-1675, p. 521.

(1) Instructions pour M. de La Haye. 4 décembre 1669 *(Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 466).

(2) Souchu de Rennefort, p. 254.

(3) Bellanger de Lespinay, p. 103. — De Lestra, p. 98. — Voyage du navire *le Breton* (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 389).

(4) De Lestra, p. 33, 126.

(5) En arabe, malabare et portugais. Caron à Colbert, 4 juillet (Archives Nat., *Colonies* C[2]62, fol. 151).



nous en rendaient, à dater du 8 mai 1672, les heureux possesseurs.

Nos travaux d'installation furent fiévreusement poussés sous la direction du père Maurice, aumônier du vaisseau amiral qui s'improvisa intendant et ingénieur, et de François Caron qui installa, le long de « deux grandes croisées de chemin de mil pas de longueur, » les magasins de la Compagnie. Les magasins étaient dans l'île Caron, le fort dans l'île du Soleil où « trente pièces de canons montés battaient l'entrée » du port. Une autre batterie était projetée à la pointe *Breton* (1) (chaque anse avait reçu le nom d'un des vaisseaux qu'elle abritait, *Flamant*, *Triomphe*, *Indienne*) ; et la suite montra que notre choix était judicieux : c'est là que les Anglais ont construit le fort Ostenberg. L'hydrographie enfin de la baie de Trinquemalé fut dressée par Villeneufves Moreau et Salomon le Sage.

Une seule précaution fut négligée, l'inspection sanitaire de la rade ; le lieu était insalubre. En quelques semaines, « une manière d'hidropizie, l'air et la meschante nourriture » nous enlevèrent trois cent cinquante hommes. Parmi les victimes dont l'île du Soleil fut le cimetière, il y avait une partie de l'état-major, le maréchal de camp de Gratteloup, le chef d'escadre François Thiballier de Thurelle et le capitaine de vaisseau Charles de Certaines (2), le héros du glorieux combat de *la Victoire* à l'entrée du Tage.

(1) « Plan géométrique de la baye de Trinquemallé... Observations de Villeneufves Moreau anno 1672. — La baye de Trinquemallé en l'isle de Ceylon où il y a bon fond par tout et où l'on peut eschouer les vaisseaux sans danger. — Port et isle du Soleil dans la jurisdiction de Trinquenemalé en la grande baye de Cotiary donnée par le roy de Ceylon au roy, par Salomon Le Sage. — Baye de Tronquemalé. Fait à la baye de Tranquemalé le 30e may 1672. Salomon Le Sage » (Archives du Service hydrographique, Portefeuille 205, 6, 1 à 6. — Henri Dehérain, *Cartes françaises de la baie de Trinquemalé (Ceylan) dressées au XVIIe siècle*, dans le *Bulletin de la section de géographie* (Comité des travaux historiques et scientifiques), t. XXXII (1917), p. 382).

(2) Bellanger de Lespinay, p. 105, 111, 135.

Et voilà que Reyclof Van Goens vient s'embosser sous le fort de la Pagode : « il boit avec tous ses capitaines à la santé de ceux qui se batteroient le mieux (1). » Le 31 mai, comme notre *Phœnix* arrive de Tranquebar avec des vivres, un vaisseau lui barre l'entrée de la passe, un second est sous le vent, deux autres au vent. Les soldats de M. de Harmes s'apprêtent à livrer bataille, l'aumônier va dire « un mot de prière, » le moindre coup de canon donnera l'éveil à l'amiral de La Haye. Mais le pusillanime capitaine de La Mélinière prétexte « qu'il n'a pas ordre d'attaquer, » et deux cents Hollandais prennent possession de son bord à coups de bâtons, sans que nos gens les repoussent autrement que du bout de leurs mousquets (2).

Le surlendemain, *l'Europe*, qui arrive de Porto-Novo, a le même sort. Les deux équipages, cent cinquante hommes, sont jetés à fond de cale du *Osdorpt* et « presséz comme harangs en caques. » En apercevant nos pauvres navires, vergues basses, voiles carguées, au milieu de la flotte hollandaise, Chanlatte, qui ramène de Mazulipatam *le Petit Saint-Louis,* évente le guet-apens et prend le large.

Sur l'ordre de notre amiral général, le chevalier de Maisonneuve attaque à son tour le 30 juin huit navires hollandais. Au moment où *le Triomphe* va jeter les grappins d'abordage sur *le Mirmand*, un coup de barre donné à faux le fait tomber sous le vent : dans cette position, il envoie toute sa bordée de tribord à son adversaire tout près de couler bas. Mais lui-même, la drisse de misaine coupée, manœuvre difficilement. Le vice-amiral hollandais va nous tomber dessus, quand Reyclof, de la pointe d'un rocher, ordonne à son second de revirer, notre *Breton* s'apprêtant

(1) 26 mai.
(2) Relations du capitaine DE HARMES (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 521), DE LESTRA, qui fut fait prisonnier (p. 133), et D'ASSELINNE DE RONVAL, second du bord (p. 248).

à lui faire « un mauvais party. » En vain, à la barbe de Reyclof et de ses dix-sept vaisseaux, de ses treize cents matelots et de ses deux mille gens de couleur, « les nostres firent-ils cent tours et contours d'un petit vent alizé, jusques dans leur baye, pour tâcher de les amorcer. Ils ne purent les attirer au combat (1). »

La Haye n'avait plus pourtant que cinq vaisseaux et trois flûtes (2), les seuls que la faiblesse de ses effectifs, réduits à mille hommes, dont sept cents malades, permit d'équiper (3). Avec eux, il tombera sur l'escadre hollandaise, pendant que nos alliés cinghalais prendront à revers la forteresse de la Pagode, sous laquelle elle se tient obstinément mouillée en trois divisions, tous les vaisseaux liés les uns aux autres par des câbles. Mais Caron le détourne avec véhémence d'un projet qui a si peu d'apparence de succès. La famine cependant nous oblige à prendre parti. Et le 9 juillet à l'aube, *l'escadre de Perse* quitte la baie de Trinquemalé, à la vue des Hollandais impassibles, pour aller quérir des « commoditéz » sur la côte de Coromandel. Jacob de La Haye croit avoir jeté à Ceylan « l'ancre » de notre domination : il a achevé les fortifications de l'île du Soleil, planté partout des piliers aux armes de France, envoyé un résident auprès du roi de Kandy (4). De l'acquisition de Trinquemalé, le capitaine de Beauregard va porter la nouvelle en France : il reviendra avec une trentaine d'hommes pour renforcer la garnison du poste, et seize jeunes filles pour assurer la colonisation de l'île Bourbon (5).

Mais déjà notre établissement de Trinquemalé a vécu. Les

(1) De Lestra, p. 136.
(2) *Le Navarre, le Jules, le Breton, le Triomphe* et *le Flamand, la Diligente, la Sultane* et *le Barbaut.*
(3) Lettre de Caron. 4 juillet.
(4) *Journal du Voyage des Indes*, 1re partie, p. 230.
(5) Colbert aux directeurs Gueston, Blot et Baron. 1er mars 1673 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 556).

soixante-cinq Français du capitaine de Lesbory, laissés pour défendre l'île du Soleil, *l'Indienne* et *le Saint-Jean-Baptiste*, étaient sacrifiés. Ils le savaient. Le lendemain du départ de La Haye, le lieutenant François de Teyssières écrivait ses volontés dernières, « estant obligé de combattre incessament (1). » Déjà pointaient les mâtures de l'amiral Reyclof Van Goens. Après avoir jeté douze cents hommes sur l'île Caron, Reyclof engagea le 16 juillet un violent combat d'artillerie contre les batteries étagées sur l'île du Soleil (2). Le 18, il menait quatre cent cinquante matelots à l'abordage du *Saint-Jean-Baptiste*, dont les vingt-six pièces (3) servies par quarante et un hommes lui firent subir de sanglantes pertes. Le lendemain, l'île du Soleil capitulait : Lesbory sortait avec les honneurs de la guerre, sans avoir pu obtenir pour nos braves alliés cinghalais la vie (4). Il fut emmené à Batavia. Le drapeau français avait cessé de flotter à Ceylan. Et pour river sa conquête, le vainqueur y laissait comme garde-côtes nos vaisseaux capturés, au nombre de « cinq, dont trois grands » (5).

Le siège de San Thomé.

(Août 1672-septembre 1674.

Jacob de La Haye, parvenu à la côte de Coromandel, en demande les cartes; Caron prétend les avoir laissées à

(1) « Au camp de l'ile de Trinquomalet dans l'isle de Celon, le 10 julhiet 1672. » Il mourut le 15 juillet (Archives Nat., M. 587).

(2) Trente et une pièces de fer.

(3) Au départ de France, le 4 mars 1671, *le Saint-Jean-Baptiste*, de 600 tonneaux et 26 canons, avait 170 hommes d'équipage commandés par le capitaine Herpin (Asselinne de Ronval, p. 147).

(4) Articles de la capitulation dans Bellanger de Lespinay, p. 164.

(5) Lettre de Reyclof Van Goens. Colombo, 6 février 1673 (Leibbrandt, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope (1671-1676)*. Capetown, 1902, in-8°, p. 126).

Surate. A Tranquebar, le gouverneur de cette colonie danoise nous avait promis des vivres; une visite du susdit Caron lui fait changer d'avis. Dès lors, la conviction de notre amiral est faite. N'ayant « aucun secours de personne sur qui il se puisse fier, » et convaincu que François Caron a des accointances coupables, il s'en débarrasse en l'expédiant en France à bord du *Jules* (1). Le vaisseau sombra à l'entrée du Tage, sous le fort de Cascaes, en mai 1673 (2), entraînant dans l'abîme son passager. « C'est un grand malheur, écrivait Colbert à notre ministre à Lisbonne : cherchez quelques plongeurs et faites en sorte de retirer les canons » du bord et « les pierres considérables » que le directeur ne pouvait manquer d'apporter des Indes (3).

Et maintenant que la mort de Caron le soumet au jugement de l'histoire, comment expliquer ses palinodies? La Haye en voit la cause dans l'orgueil sans cesse meurtri de l'ancien aide-cuisinier de la Compagnie des Indes néerlandaises. « Monsieur Caron pensait qu'en formant un établissement de commerce dans l'Inde, il en serait toujours le maître absolu et qu'il ferait connaître aux Hollandais la perte qu'ils avaient faite en ne le gardant pas. Il se donna tous les soins nécessaires pour monter le commerce des Français au-dessus de ceux des Hollandais et des Anglais. Mais, lorsqu'il vit arriver d'autres directeurs qui lui disputaient l'autorité suprême, il redevint tout à fait Hollandais, surtout lorsqu'il connut que l'entreprise de Ceylan avait pour but de chasser les Hollandais de cette île et puis de l'Inde. Il voyait en outre qu'on ne lui laisserait pas le commandement des armées et des postes, et peut-être l'ar-

(1) Le 24 septembre 1672 *(Journal du Voyage des Grandes Indes)*. — Lettre de Jacob de La Haye. San Thomé, 14 septembre (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 530).

(2) Asselinne de Ronval, fol. 41, — Souchu de Rennefort, p. 385.

(3) Colbert à Desgranges. 12 mai 1673 (Archives Nat., *Marine* B²3, fol. 68).

gent des Hollandais le déterminèrent à leur être favorable (1). »

Si Jacob de La Haye avait fait pareillement son examen de conscience, peut-être aurait-il eu à s'accuser d'une sévérité qui indisposait tout le monde, Caron comme ses officiers. Un caractère insupportable lui avait valu ces justes observations de Colbert : « Vous n'estes satisfait d'aucun des officiers qui servent sous vous, et aucun d'eux aussy n'est satisfait de vous. Dans tous les commandements, il est nécessaire de souffrir quelquefois les défauts des hommes. Les rois mesmes ne pourroient pas se faire obéir par force, estant du naturel des François d'être traités avec douceur (2). » Sa rudesse était telle que tout l'état-major d'un vaisseau, du *Breton*, avait déserté en territoire anglais (3).

La dernière faute inspirée par Caron avait été la prise de San Thomé, le grand marché de toute la côte, que les Portugais avaient bâti sur l'emplacement du village de Méliapour, mais que le roi de Golconde avait repris depuis une dizaine d'années. Pour avoir essuyé une insulte du gouverneur indigène qui offrit, en guise de vivres, du sable de mer, La Haye donna l'assaut à San Thomé le 25 juillet 1672. Et bien qu'elle eût sept cents hommes de garnison, la *furia* française en eut raison le jour même (4). Nous allions y subir un siège de deux ans.

« A peine nos Français y furent-ils, en effet, qu'on vit toutes les campagnes circonvoisines fourmiller de cavalerie, gens de pied, éléphants, gens de travail avec tous les instruments nécessaires à bloquer une place (5). » Pour

(1) Delort, p. 52.
(2) Colbert à La Haye. 30 juin 1672 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p. p. 544).
(3) *Journal du voyage des Grandes Indes*, 2e p., p. 105, 175.
(4) Une dizaine d'hommes (Bellanger de Lespinay, p. 145. — *Journal du voyage des Grandes Indes*, 2e partie, p. 2).
(5) Carré, fol. 289.

tenir tête aux belliqueuses tribus du roi de Golconde, notre amiral général dans toute l'étendue des mers et pays orientaux (1) sacrifia sa flotte : du *Triomphe* et de *la Navarre* (2), fort avariés du reste, il tira assez de canons (3) pour garnir les quinze bastions de l'enceinte et riposter aux batteries lourdes des assiégeants, à des projectiles de cent huit livres (4). Les matelots de Maisonneuve et des lascars indigènes composaient toute la garnison. Quand l'amiral Reyclof parut le 20 septembre 1672, nos vaisseaux sous grand pavois, les huniers déferlés, n'en prirent pas moins leurs positions de combat; et l'ennemi passa outre (5). Le 10 mars suivant, après que les Mores eurent tout l'hiver poussé leurs travaux d'approche, une sortie en masse de la petite garnison les culbuta et mit douze mille hommes en fuite (6). Avec *le Breton* et *le Flamand,* La Haye détruisit près de Mazulipatam six vaisseaux mores et produisit une telle impression sur le gouverneur de la place que celui-ci s'entremit près du roi de Golconde pour amener la paix. Le 15 mai 1673, arriva de Golconde un firman qui nous accordait la ville de San Thomé moyennant un présent. — Seul cadeau digne de gens de guerre, des armes curieuses suffiront, pensa La Haye; et au lieu de les confier à François Martin, notre habile agent à Mazulipatam, il prit pour plénipotentiaire le capitaine de Chasteaupers. Sa mesquinerie et sa maladresse eurent pour corollaire l'alliance du roi hindou avec les Hollandais.

Près d'un général hindou « d'esprit françois, » nous avions mieux réussi. Plein d'estime pour une nation de

(1) C'est le titre que se donnait Jacob de La Haye (Archives Nat., M. 587).
(2) Carré, fol. 289.
(3) *La Navarre* avait 56 canons, *le Triomphe* 38.
(4) De Lestra, p. 178.
(5) *Journal du voyage des Grandes Indes*, 2e partie, p. 13.
(6) La Haye à Louis XIV. 14 mars 1673.

« très bons soldats et de gens sans dissimulation (1), » Chirkhan Loudy, représentant du roi de Viziapour, se fit un malin plaisir de déclarer à un ambassadeur hollandais : « Les François sont des peuples fort belliqueux et gouvernéz par un puissant monarque; au contraire, les Hollandois ne sont que des marchands. Puisque vous êtes voisins en Europe, vous le serez aux Indes : car je donne aux François le lieu de Pondicéry, afin d'y establir la nation. » C'est ainsi que, le 4 février 1673, le Vendômois Bellanger de Lespinay planta notre pavillon sur « le petit village » de Pondichéry, le lieu le plus propice de la côte pour ravitailler San Thomé (2).

Ici, en l'absence de La Haye, Reyclof Van Goens s'était heurté le 17 juin à l'énergique riposte de nos pièces de rempart, aidées du canon de *la Navarre* qui était échouée de façon à battre la mer. La Haye accourut au secours de la place, mais en quel état! Entraîné par un ouragan à l'embouchure du Gange, *le Flamand* du capitaine Machault avait succombé dans un combat contre trois flûtes hollandaises (3). L'amiral n'avait plus que *le Breton*.

Quand il parvient le 21 juin en vue des collines de San Thomé, dix-sept vaisseaux hollandais étendent leur rideau depuis Madras jusqu'au sud de la ville. Quatre sont par le travers du *Breton*, trois autres accourent, Reyclof s'apprête à recevoir l'amiral prisonnier. Notre vaisseau cingle en effet droit sur l'escadre hollandaise; mais les hommes sont à leurs postes de combat, les canonniers le boute-feu en mains, « leurs forces et leur valeur réveillées » par des

(1) Journal du *Breton* : Archives Nat., *Marine* B4 4, fol. 511.
(2) Bellanger de Lespinay, p. 199. — H. Froidevaux, *les Débuts de l'occupation française à Pondichéry (1672-1674)*, d'après des documents nouveaux ou inédits. Paris, 1897, in-8°, extrait de la *Revue des Questions historiques*.
(3) *Journal du voyage des Grandes Indes*, t. II, 2e p., p. 136. — De Lestra, p. 186.

rasades d'eau-de-vie. Et quelle n'est pas la stupéfaction de Reyclof! Loin de se rendre, « ce brave général de La Haye, avec un seul vaisseau, passe comme un éclair au milieu des siens, » faisant feu des deux bords. Puis, « trois fois vingt-quatre heures, il se deffend et se bat toujours en retraite jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus un grain de poudre, ny un boulet, » mais aussi jusqu'à ce qu'il ait regagné San Thomé (1).

Dans la nuit du 20 août, nouvelle action d'éclat. Avec une poignée de matelots et de lascars, avec deux pièces de campagne, l'amiral marche sur le camp des Mores; « y entrer, tuer ce qui se rencontre devant nous et faire fuir le reste, ce fut une même chose : » les charges de la cavalerie more viennent se briser sur le carré des matelots de Maisonneuve, « aussi fermes qu'à l'exercice. » Le camp hindou est détruit (2). Devant le désarroi de ses alliés, Reyclof quitte la rade pour mettre hors de cause nos propres alliés.

Si tièdes qu'ils soient à notre égard, les Anglais de Mazulipatam, qui ont dix vaisseaux, sont d'un voisinage gênant. Reyclof les fait envelopper subitement au lever du jour par le vice-amiral Jean Frederiks, de Groningue, qui les accable de mitraille, enlève vice-amiral, contre-amiral, un troisième bâtiment (3), cent dix canons et périt durant le combat. Les vaincus, dont l'un n'a plus de gaillards, — les ayant fait sauter avec les assaillants, — viennent tout pantelants quérir secours et assistance à San Thomé (4).

Averti du misérable état où nos victoires ont réduit les Pays-Bas, La Haye propose à Reyclof les plus hautes dignités pour l'attirer au service de la France. Pour

(1) De Lestra, p. 182. — « Voyage du navire du roy *le Breton* ».
(2) De Lestra, p. 184. — Delort, p. 70.
(3) Le *Président* de 40 canons, le *Sanson* de 34, l'*Antelope* de 36 (*Mercure hollandois*, 1674-1675, p. 523).
(4) Lettre de La Haye, 20 septembre. — *Journal... des Grandes Indes*, 2e p., p. 108.

toute réponse, l'amiral hollandais exige dans les dix jours la reddition de San Thomé; sur le dédaigneux refus de son adversaire, il confie à Antoine Pavillon, gouverneur hollandais de Paliacate, la direction du siège et lui laisse trois vaisseaux de ligne. Et nous, qu'avons-nous à attendre?

... Dans une pagode ruinée, où des mages hindous interrogent la surface d'une huile luisante comme un miroir, « je vis passer, écrivait Bellanger de Lespinay, un de nos vaisseaux sur lequel estoit M. Baron, directeur général, qui venant de Surate estoit à la coste de Malabar. Et ce qu'il y a de plus surprenant, est que je cognoissois de nos gens sur le vaisseau (1). » Le résident de Surate arrivait en effet avec trois bâtiments (2) au secours de l'amiral.

Ainsi renforcé (3), La Haye fonce le 28 octobre sur la division de blocus. Mais l'ardent chevalier de Maisonneuve se voit contraint de mettre en panne pour attendre le capitaine Amiel, dont *le Saint-Jean de Bayonne* doit aborder un des vaisseaux hollandais. Ayant trop cargué sa misaine, *le Breton* perd son erre au moment de jeter le grappin sur l'amiral ennemi. Et les Hollandais, bons voiliers, s'échappent avec de lourdes pertes : soixante-sept hommes, selon les Anglais; leur amiral et un capitaine tués, selon les gazettes des Portugais (4), mais sans échec décisif. Le 1er mai 1674, une catastrophe nous enlevait tout espoir de nous évader. *Le Breton,* ce beau vaisseau de cinquante-six pièces qui avait si glorieusement porté le pavillon de La Haye, sombrait par grosse

(1) Bellanger de Lespinay, p. 207.

(2) Partis de Surate le 15 février 1673 (*Journal... des Grandes Indes*, 2e p., p. 65).

(3) Du *Saint-Jean de Bayonne* et des houcres *Guillot et Saint-Denis.*

(4) « Nous avons tant vû revivre de ces grands que nous tuons journellement qu'on ne s'arrête à rien de tout ce que cette flateuse nation

mer, ensevelissant soixante-quinze personnes sous les eaux (1).

A San Thomé, les désertions devenaient journalières : la famine empirait. L'espoir de l'arrivée d'une flotte anglo-française s'évanouit. Gagner « Pondichéry à l'extrémité » n'était pas possible. Il fallait se rendre.

Après un siège de deux ans, le 23 septembre 1674, l'amiral de La Haye sortit de la place avec les honneurs de la guerre, « enseigne déployée, mèche allumée, balle en bouche et tambour battant. » Le roi de Golconde lui offrait le gouvernement d'une province du Dekhan (2). L'amiral préféra suivre le sort de ses derniers compagnons d'infortune au nombre de cinq cent dix-neuf, que deux transports hollandais suffirent à ramener en France, misérables débris de la brillante *escadre de Perse* (3).

Presque simultanément, le 9 septembre 1674, le commandant de Madagascar, La Bretesche, avait évacué le Fort-Dauphin en incendiant les magasins et enclouant les canons; il ne pouvait plus se maintenir contre les indigènes avec soixante-trois hommes, « dont la moitié et plus hors de service (4). »

De nos rêves grandioses, que restait-il aux Indes? A Surate et à Pondichéry, deux comptoirs. A Bantam, une colonie de Français évadés des prisons de Batavia. Au Siam, une mission : des lettres de Louis XIV et du pape, apportées en grande pompe par le sieur de Hautmesnil

écrit. » (*Journal du voyage des Grandes Indes*, 2e partie, p. 126, 128, 132).

(1) *Ibidem*, p. 178.

(2) *Journal du voyage des Grandes Indes*, 2e p., p. 206.

(3) Ils débarquèrent en mai 1675 à Rochefort et à Dunkerque (Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 140). La Haye fut nommé gouverneur de Thionville, et les survivants ou les veuves reçurent une indemnité de 140 487 livres « pour toutes leurs prétentions. » Août et septembre 1675 (Archives Nat., *Marine* B²29, fol. 31, 39).

(4) Rapport de La Bretesche. Daman, 10 décembre 1675 (B. N., Nouv. acq. franç. 9342, fol. 10, copie).

et par les évêques de Bérythe et Métellopolis et présentées au roi dans des corbeilles d'or, y sauvegardaient l'avenir (1).

(1) « Ce qui s'est passé à la présentation des lettres que Sa Sainteté et Sa Majesté Très Chrestienne ont escrites au roy de Siam. 1673. — Nouvelles écrites de Bantam par l'abbé Forget. 1674 » (Bibliothèque du Service hydrographique de la Marine, ms. 5822, p. 17, 18).

GUERRE DE HOLLANDE

I

LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES

Fidèle héritier de la politique de Richelieu, Colbert, en nous dotant d'une flotte puissante, avait en vue, en cas de mort du roi Catholique, la conquête des Deux-Siciles et des Pays-Bas espagnols (1). En se mettant en travers de nos projets lors de la Guerre des droits de la Reine, les États généraux de Hollande détournèrent contre eux un courroux (2) que le persiflage de leur ambassadeur porta à son comble. Josué Van Beuningen se flattait d'avoir comme son patron arrêté le soleil. A Louis XIV qui menaçait de « mettre les Hollandois à la raison par terre et par mer... — Par mer, Sire? » avait ironiquement interrompu l'ambassadeur (3). L'offense n'avait pas atteint que Louis XIV : « Il n'est rien que je désire tant, écrivait un ingénieur (4),

(1) « Relazione di Francia di Giovanni Morosini, ambasciatore appresso Luigi XIV. 28 ottobre 1671 » (Nicolo Barozzi et Guglielmo Berchet, *Le relazioni degli Stati europei lette al senato dagli ambasciatori veneti*, série II, vol. III, Francia, p. 215).

(2) Lettre de Pierre de Groot. 12 septembre 1673 (*Lettres de Pierre* de Groot, *ambassadeur des Provinces Unies, à Abraham de Wicquefort (1668-1674)*, par F. J. L. Krämer. La Haye, 1894, in-8°, p. 184).

(3) Comte de Saint-Maiole, *Histoire de la guerre de Hollande*. Paris, 1682, in-16, p. 33.

(4) Sainte-Colombe en 1669 (D. Neuville, *les Établissements scientifiques de l'ancienne marine*, p. 94).

que de voir mortifier ces créatures de la France, révoltées contre leur roi naturel. »

Ce sont les termes mêmes du traité secret de Douvres qui nous assurait, le 22 mai 1670, la coopération de l'Angleterre : « Mortifier l'orgueil des États-Généraux et abattre la puissance d'une nation noircie d'une extrême ingratitude envers ses fondateurs, » est dès lors le but de Louis XIV. « Courtiers et maquignons de toute l'Europe, crocheteurs et messagers de l'Océan, les Hollandais mesurent tous les étrangers à qui ils ont à faire, à l'aune de leur lucre et de leur profit. Ils les adorent ou les méprisent à proportion de l'utilité ou du dommage qu'ils en reçoivent. Les antennes de leurs vaisseaux qui courent incessamment de l'un à l'autre monde, gémissent plus sous leur avarice qu'elles ne font sous l'haleine des vents (1). » Et « se croyans puissans parce qu'ils sont extrêmement riches, ils ne gardent guères plus de mesures avec la Majesté » du roi (2).

Déjà lorsque nous étions leurs alliés, un de nos agents à la Haye écrivait à Colbert : « C'est cette ville-là — Amsterdam — qui a faict traverser nos navigations dans l'Inde Orientale, à la coste de Guinée et à la coste méridionale de l'Amérique, ruiné les pescheries de nos Basques pour la baleine, « voulu faire la paix avec l'Espagne pour nous plonger dans la guerre civille (3). » Et notre ambassadeur aux Pays-Bas ajoutait : « La disposition de ces peuples à nostre égard ne peut estre plus mauvaise (4). »

Et ainsi, ce qui était un encouragement à notre marine

(1) *Mémoires de Louis-Henri de Loménie de Brienne, dit le* JEUNE BRIENNE, publiés par Paul BONNEFON, t. II, p. 209.

(2) *Testament politique de Jean-Baptiste* COLBERT, p. 235.

(3) Janot à Colbert. Middelbourg, 2 octobre 1665 (DEPPING, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 751).

(4) Le comte d'Estrades à Colbert. La Haye, 9 septembre 1666 (*Ibidem*, p. 352).



marchande, devenait contre eux une sanction (1); Colbert avait frappé le tonnage étranger d'une taxe de 50 sous par tonneau, qui atteignait surtout la marine des Pays-Bas; et il ne reculait pas devant l'éventuelle conquête des colonies hollandaises (2). Mais la gravité des événements d'Europe relégua au second plan les luttes coloniales. Les Hollandais étaient encore maîtres de leurs destins : « Une proposition qu'on leur fit, pouvait encore prévenir la guerre. Que Messieurs les Estats obligeassent par un équivalent les Espagnols de céder à la France la ville d'Ypres et les écluses de Nieuwport, » trait d'union entre les quartiers de Dunkerque et de Tournai, et la guerre était écartée (3).

Mais celui que les contemporains adulaient comme « l'un des plus grands génies du siècle et un politique plus que parfait (4), » le grand pensionnaire Jean de Witt, se flattait de nous paralyser : « Le roi de France ne doit pas nous faire la guerre, de crainte d'être endommagé par nous; la guerre contre nous arrêterait la plus grande partie du commerce de France. Dans tous les cas, nous pourrons résister seuls et assez pour attendre que quelques puissants voisins viennent à notre aide. »

Ne rêvait-on point alors en Hollande d'une Ligue des nations assurant la paix du monde et la liberté des mers : *Adjutis, defensis, conciliatis regibus; vindicata marium libertate; stabilita orbis Europæ quiete*, portait une médaille frappée par les Provinces Unies (5). Un pacifiste allemand, le philosophe Leibnitz, tentait de dériver nos

(1) En 1667.
(2) Cf. plus haut, p. 496.
(3) En 1671 (*Lettres de Pierre de* Groot, p. 201).
(4) *Historisch verhaal beginnende anno 1655 en eindigende in het jaar 1672*. Amsterdam, 1677.
(5) P. Clément, *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*. Paris, 1846, in-8°, p. 330.

visées vers l'Égypte, « la Hollande de l'Orient, » qui nous eût donné « le sceptre du monde (1). »

De façon plus positive, les Hollandais comptaient sur les deux autres membres de la Triple-Alliance formée lors de la guerre des Droits de la Reine. Or, la vieille amitié de la Suède pour la France nous garantissait sa neutralité. Et l'Angleterre était avec nous. « Comme une de ces maladies que l'on ne peut pas bien connoistre pendant qu'on les peut facilement guérir, et qui sont devenues incurables lorsqu'on les connoist parfaitement, » l'alliance s'était faite (2). Elle avait été servie par la haine de Charles II pour la République qui, aux jours de son exil, l'avait chassé. L'action de la duchesse d'Orléans, sa sœur, avait fait le reste : « La France s'est toujours bien trouvée du ministère des femmes dans les grandes négociations, parce qu'elles sont insinuantes et plus propres à flatter que les hommes (3). »

L'entrée en ligne de l'Angleterre aux côtés de la France surprit le monde à la façon « d'un coup de tonnerre dans un beau jour d'hiver (4). » Le traité de Whitehall, le 5 février 1672, confirmant le traité secret de Douvres, renforçait de cinquante vaisseaux et vingt brûlots britanniques trente de nos navires de ligne et dix brûlots qui passaient sous le commandement en chef des Anglais (5). En dehors de cette masse de manœuvre, les garde-côtes

(1) Leibniz, *De expeditione œgyptiaca, epistola ad regem Franciae scripta 1671*.

(2) Le chevalier Temple, *Remarques sur l'estat des Provinces Unies des Païs Bas*. La Haye, 1674, p. 354.

(3) *La Vie de Corneille Tromp, lieutenant-amiral-général de Hollande et de West-Frise*. La Haye, 1695, in-12, t. II, p. 450. — Comte de Saint-Maiole, *Histoire de la guerre de Hollande*.

(4) Le chevalier Temple, *Mémoires de ce qui s'est passé dans la Chrétienté depuis 1672 jusqu'à 1679*, dans la Collection des Mémoires Michaud et Poujoulat, p. 75.

(5) Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 355, 359.

des deux nations, — Anglais, de la mer du Nord au Havre, Français, du Havre au détroit de Gibraltar (1), — assujétissaient à notre contrôle les rouliers des mers. Si le Portugal, comme on le lui offrait, était entré dans notre alliance, le contrôle se fût étendu aux mers d'Extrême-Orient. Mais en regard d'éventuels bénéfices, « la crainte des forces des Hollandois à la mer » retint les Portugais dans la neutralité (2).

Avec son immense réseau de lignes de navigation qui reliait aux ports de la mer Blanche et de la Baltique les Échelles du Levant, et aux Indes d'Occident le Japon et les Moluques, la Phénicie des temps modernes (3) se trouvait de toutes parts vulnérable. Elle tenta de se dérober aux coups en empruntant pour ses vaisseaux le masque du pavillon neutre (4), pour ses marchandises l'intermédiaire de « voituriers » suisses installés dans nos ports. A Marseille, ces courtiers avaient « composité avec le fermier des cinq grosses fermes et convenu qu'on ne visiterait aucune balle, caisse ou tonneau (5). » Mais la manœuvre fut éventée et tout vaisseau d'origine hollandaise déclaré de bonne prise (6).

(1) Louis XIV au vice-amiral d'Estrées. 19 octobre 1672 (Archives Nat., *Marine* B³17, fol. 131 v°).

(2) Vicomte de Caix de Saint-Aymour, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France. Portugal*, p. 130.

(3) Lefèvre-Pontalis, *Jean de Witt*.

(4) Les Hollandais « s'alloient établir chez des princes, États ou villes qui n'étoient point intéressés dans la querelle, et continuaient sous des noms empruntés le même commerce. » Instruction au sieur de Gaumont allant inviter les États d'Italie à ne pas prêter leur nom et leur pavillon pour couvrir les opérations clandestines des Hollandais, 29 avril 1672 (Comte Horric de Beaucaire, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs... Savoie-Sardaigne et Mantoue*. Paris, 1898, in-8°, t. I, p. 54).

(5) « Mémoire des échevins et députés du commerce de la ville de Marseille contre le traité que les Hollandois sous le nom de quelques voituriers suisses, ont fait avec les fermiers des cinq grosses fermes » (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Fronde en Provence*. Aix, 1870, p. 185).

(6) *Arrest du Conseil d'Estat portant règlement pour les vaisseaux*

Inférieure comme chiffre de population et à la France et à l'Angleterre, n'ayant que l'amitié latente de l'Espagne (1), seule contre deux grandes nations, divisée elle-même entre républicains et orangistes, la Hollande « ressemblait à un malade soutenu à l'aide de stimulants (2). » Mais sur elle, veillait « la prudence admirable de Ruyter, » qui avait su tenir à l'écart des querelles intestines ses marins (3).

II

CAMPAGNE NAVALE DE 1672

Des nations maritimes en présence, chacune a ses défauts, chacune ses qualités. « La hollandoise peut se défendre pourvu qu'elle soit bien terrée derrière de bons remparts, étant trop molle pour attaquer; l'angloise au contraire, trop vive, propre à attaquer déterminément, se trouve enveloppée dans la rage où sa colère la porte, voulant toujours les extrêmes, tout ou rien (4). » A ces observations qu'un de nos grands marins avait faites au cours de la campagne de 1667, le roi d'Angleterre eût acquiescé pleinement : « Les Hollandais, selon Charles II, savaient exactement garder leurs ordres de bataille et n'étaient embarrassés d'aucun mouvement qu'il fallait faire dans un combat; mais ils cédaient en vigueur et en courage aux Français et aux Anglais. Cependant trop d'ardeur pouvait

acheptéz des Hollandois, du 19 septembre 1672. Paris, 1672, in-4°.

(1) Suivant traité du 14 novembre 1671.

(2) A.-T. Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire*, traduit par E. Boisse, p. 115.

(3) Le chevalier Temple.

(4) « Mémoire de M. Baert [Jean Bart] sur une entreprise à exécuter dans la rivière de Londres » (Henri Malo, *les Corsaires dunkerquois et Jean Bart*. Paris, 1913, in-8°, t. II, p. 128).

troubler l'ordre nécessaire pour les actions de mer, et surtout la prévention (1) des Français pour les abordages. Les abordages ne sont ni si aisés, ni si utiles qu'on le pense au commencement des combats; il n'est à propos de les tenter que lorsque les ennemis sont en grand désordre; mais alors, au lieu de se contenter de la prise de trois ou quatre vaisseaux, il faut avoir pour objet la ruine entière de leur armée (2). »

Peu propice aux bouillants assauts de la *furia francese*, la stratégie nouvelle n'était point du goût de Grancey : « L'on tourne en ridicule ceux qui parlent d'aborder; on parle de se battre des trois jours de suite, et l'on nous recommande des gardes-corps à force pour se battre à coups de canon... Je les crois très inutile et aurois aussitost mis en madrigaux toute l'histoire romaine que garni mon navire de garde-corps (3). »

Le 13 mai 1672, Charles II passait en revue près de l'île de Wight le contingent naval de la France, commandé par le vice-amiral Jean d'Estrées (4). Reçu le long de l'échelle par une haie de capitaines, il inspecta nos vaisseaux amiraux et apprécia en connaisseur le « peu d'embarras » du tillac, qui n'avait « ni retranchemens, ni corps de garde fermés. » Mais la comparaison de nos forces navales avec celles de nos alliés fit ressortir la faiblesse de nos équipages, l'absence de bâtiments légers « et fort vites à la voile » pour écarter les brûlots, enfin l'incapacité de nos chaloupes à tenir les mers du Nord (5). Excellente école de perfection-

(1) C'est-à-dire la prédilection.

(2) Mémoire du comte d'Estrées (E. Sue, *Histoire de la marine française*, 2e éd. Paris, 1845, in-8°, t. II, p. 173). — « Relation de la visitte que le roy d'Angleterre fit des vaisseaux françois » (Archives Nat., *Marine* B⁴4, fol. 365).

(3) Grancey à d'Alméras, 22 juin 1672 (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 79, copie d'après les archives de la famille Bossolaschi).

(4) Qui avait été prévenu par lettres de Louis XIV, en date du 3 avril, de l'imminente rupture avec la Hollande (Archives Nat., *Marine* B² 18, fol. 168).

(5) Colbert de Croissy à Colbert. 19 mai (E. Sue, t. II, p. 358).

nement, cette campagne navale nous permettait d'observer « tout ce que les Anglois pratiquent, tant pour faciliter l'attaque des vaisseaux ennemis que pour s'en défendre, particulièrement des bruslots et tout ce qui se doit pratiquer dans les constructions (1). »

Le plan de campagne (2) communiqué par Charles II au comte d'Estrées consistait à attirer les forces hollandaises dans une mer moins dangereuse que leurs eaux territoriales, puis à guetter sur le Dogger-Bank leurs flottes des Indes (3). Il s'en fallut de quelques heures que ce plan échouât. Le roi d'Angleterre ne dissimulait pas que nous aurions à combattre « une armée fort instruite dans les combats de mer et conduite par un chef de grande expérience. » Elle le montra tout de suite.

Alors que la flotte anglaise s'attardait à lever des matelots « avec des peines inconcevables, » recrutant par la force jusqu'à « des cochers, des valets et des mendiants (4), » le 9 mai, Ruyter quittait le Texel avec l'intention de renouveler dans la Tamise sa victoire de 1667. Mais la flotte anglaise, par un appareillage précipité, esquivait le contact grâce à « un brouillard épais survenu aussi à propos que dans les romans (5) » et, le 18 mai, ralliait notre flotte qui devint l'escadre blanche des confédérés.

Par une étrange rencontre, le grand amiral d'Angleterre,

(1) Colbert à Jean d'Estrées. 30 mai (*Lettres... de* Colbert, t. III, 1re p., p. 434).

(2) Précédemment avaient été arrêtées des conventions pour la jonction des deux flottes, les 8 février et 7 avril 1672 (Archives Nat., *Marine* B4 303, fol. 25 et 35).

(3) « Relation de la visitte que le roy d'Angleterre fit des vaisseaux françois à la rade de Porsmuth » (Archives Nat., *Marine* B44, fol. 365). — *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales de France et d'Angleterre et celle de Hollande pendant les années 1672 et 1673*. Paris, 1674, in-12, p. 6. — Mémoire du comte d'Estrées.

(4) Colbert de Croissy à Colbert. Londres, 18 avril 1672 (Affaires Étrangères, *Angleterre* 105, fol. 94).

(5) Mémoire du comte d'Estrées.

Jacques Stuart, duc d'York, était, tout comme le vice-amiral Jean d'Estrées, un ancien lieutenant général de nos armées de terre (1); et les vicissitudes de sa carrière, après l'avoir un instant assis sur le trône d'Angleterre, devaient le ramener en France comme proscrit. La guerre de 1665 contre la Hollande l'avait familiarisé avec les manœuvres navales, et de ses « instructions pour bien mettre l'armée en bataille. » nous nous empressâmes de tirer profit (2). Son code de signaux devint le nôtre, le vice-amiral Edward Spragge et le capitaine Holmes nos instructeurs (3). Les Anglais, en fait de tactique, devenaient nos maîtres, comme Martin Tromp avait été le leur (4).

Le 29 mai, Cogolin, commandant *l'Éole*, découvrait l'ennemi à cinq lieues sous le vent et à huit des bancs de Zélande. Le duc d'York fit le signal de courir, tribord amures, sur Ruyter afin de lui couper la route des Pays-Bas. Les Hollandais « tinrent le vent et se mirent en posture d'attendre, sur une ligne, les pavillons au milieu de leurs escadres. » Ruyter avait eu l'habileté de se mettre à couvert derrière un banc, où il pensait nous attirer : la sonde de notre vaisseau amiral n'accusait que douze brasses d'eau; la nuit arrivait. On revira en remettant l'attaque au lendemain.

Le 30, par brume épaisse, Ruyter, à trois lieues, avait le vent sur treize vaisseaux anglais, que l'escadre blanche du comte d'Estrées rallia pour les défendre. On gouvernait au plus près, en bataille; mais la mer était trop grosse pour que l'on pût ouvrir les sabords des batteries basses. Et

(1) Suivant lettres du 9 juin 1654 (PINARD, *Chronologie historique militaire*, t. IV, p. 200).

(2) Ces instructions sont publiées à la suite de la *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales de France et d'Angleterre*.

(3) Colbert de Croissy à Colbert. Londres, 19 mai (E. SUE, t. II, p. 358).

(4) *Mémoires de* VILLETTE, éd. Monmerqué, p. 5.

comme l'eau potable manquait, le duc d'York prit le parti, la nuit venue, d'aller en faire sur la côte de Suffolk, à Southwold bay, dite aussi Sole bay (1).

En voyant le vent sauter à l'est le 6 juin, le duc d'York exprima la crainte qu'il amenât la flotte ennemie. Son capitaine de pavillon John Cox, au lieu d'appareiller pour former la ligne de bataille hors de la baie, répliqua qu'il avait encore besoin de vingt-quatre heures pour faire de l'eau et qu'au reste Ruyter était encore à Gorée. L'amiral de l'escadre bleue, lord Sandwich, insista vainement pour qu'on sortît de la baie : on le taxa d'un excès de prudence (2).

Bataille navale de Solebay.
(7 juin 1672.)

Le 7 juin 1672, la flotte alliée était donc à l'aiguade de Solebay, les Anglais au nord, les Français au sud de la langue de terre qui s'avance dans la baie, lorsque à l'aube le canon gronda au large. *L'Éole* de Cogolin donnait l'alarme. Sans la vigilance de notre grand'garde, Ruyter réussissait un formidable coup de surprise. Inférieur en nombre, en hommes, en canons, en vaisseaux, il avait pour lui le vent, les brûlots et la persuasion qu'il y allait du salut de son pays. Image vivante de la patrie, bien en vue, sur une chaise curule que douze hallebardiers à la livrée de Hollande encadraient, à l'ombre du pavillon orangé, bleu et blanc, le vieux Cornélis de Witt regardait

(1) Mémoire du comte d'Estrées à Louis XIV. 1er juin (B. N., Mélanges Colbert : E. Sue, t. II, p. 173). — « Relation de ce qui s'est passé à la rencontre des deux armées, » des papiers de l'intendant Arnoul (B. N., Nouv. acq. franç. 21312, fol. 273; et Nouv. acq. franç. 21322, fol. 393).

(2) Julian S. Corbett, *A Note on the drawings... illustrating the battle of Sole Bay*, p. 21.

si chacun faisait son devoir. Des compagnies de volontaires aux « bonnets à l'anglaise, bordés de velours rouge, bleu ou vert, » allaient rivaliser d'audace sous ses yeux.

Ruyter avait formé de dix-huit vaisseaux et dix-huit brûlots un échelon de choc qui arrivait vent arrière, par brise d'est-nord-est, « comme un torrent : » le torrent serrait la côte pour nous empêcher de nous élever au vent. Saisis, décontenancés, ses adversaires appareillaient en désordre, coupant leurs câbles et abandonnant les chaloupes à l'aiguade (1). Dès qu'au perroquet de fougue des *Zeven Provinciën* se déploya le pavillon sanglant, l'escadre de la Meuse fonça sur l'escadre rouge, Ruyter sur le duc d'York : l'escadre d'Amsterdam, menée par Willem Joseph Van Ghent, tombait à droite sur l'escadre bleue du comte de Sandwich; les Zélandais d'Adrian Van Trappen dit Banckert (2), à 9 heures, gouvernaient sur l'escadre blanche du comte d'Estrées. Deux cent soixante-dix bâtiments, soixante mille hommes étaient aux prises (3).

« Les Anglois ne se corrigent point de la trop grande confiance qu'ils ont en leur supériorité et du grand mes-

(1) Une bonne étude sur la tactique de Ruyter durant la bataille a été écrite par le capitaine de frégate CASTEX, *les Idées militaires de la marine du XVIII[e] siècle. De Ruyter à Suffren.* Paris, in-8°, p. 266; et du même, *la Liaison des armes sur mer au XVII[e] siècle,* dans la *Revue militaire générale,* juillet-décembre 1913, p. 770.

(2) Un portrait d'Adriaan Banckert ou Banckers se trouve dans D. F. SCHEURLEER, *Herinneringsdagen uit de nederlandsche Zeegeschiedenis.* 'S Gravenhage, 1913, in-8°, p. 27.

(3) « La liste de la flotte angloise à présent en mer sous le commandement de son A. R. le duc d'York » comprend 67 vaisseaux, 12 frégates, 20 brûlots, 28860 hommes et 4390 canons. « La liste de la flotte françoise jointe à présent avec l'armée navale du duc d'York » atteint le chiffre de 30 vaisseaux, 8 frégates, 10 brûlots, avec 11230 hommes et 1768 canons (B. N., Mélanges Colbert 160, fol. 175 et 176). — A nos 147 bâtiments, à nos 40090 hommes et à nos 6158 canons, les Hollandais opposaient des forces beaucoup moindres, 75 vaisseaux, 58 brûlots et yachts, 20738 hommes (CLOWES, *The royal Navy,* t. II, p. 300).

pris qu'ils ont pour les ennemis (1). Se mettre à l'ancre le cul en terre pour faire de l'eau, en présence d'un ennemy comme celuy-là, paroist surprenant. » Aussi quel désarroi! En gouvernant au plus près, tribord amures, c'est à peine si une vingtaine de vaisseaux, tant de l'escadre rouge que de la bleue, se trouvent en ligne pour soutenir le choc de Ruyter et Van Ghent.

L'escadre blanche, aux termes des instructions de l'amiral en chef (2), devait tenir le vent, le cap au nord. Mais

(1) Colbert à Colbert de Croissy. 11 juin (*Lettres de* COLBERT, t. III, 1re p., p. 438).

(2) Bataille navale de Solebay, 7 juin 1672 :

SOURCES FRANÇAISES : Relation du comte d'Estrées. 9 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴4 : *Gazette de France*, 1672, p. 610). — Le comte d'Estrées à Colbert. Lettres chiffrées du 9 juin « entre Artviche et Ostende », « à la hauteur de Harwich presque à mi canal ce 9 juin, » 10 juin (B. N., Mélanges Colbert 160, fol 270, 278, 291). — « Relation de ce qui s'est passé pendant le combat du 7e juin et le lendemain : » papiers de l'intendant Arnoul, embarqué sur l'escadre (B. N., Nouv. acq. franç. 21312, fol. 298). A cette relation, étaient joints « deux desseins, l'un de l'attaque, l'autre de la fin du combat. » Arnoul à Colbert, 14 août (*Ibidem*, fol. 128 v°). L'un de ces dessins est maintenant à la bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142. — Relation du major Hérouard de La Piogerie (B. N., Franç. 25161, fol. 49). — Le marquis de Grancey à Colbert. 10 juin (B. N., Mélanges Colbert 160, fol. 291 : E. SUE, t. II, p. 232). — *Mémoires du marquis de* VILLETTE, éd. Monmerqué, p. 5. — Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, à Louis XIV et à Colbert. Londres, le 8 juin à minuit, 9 juin, 13 juin à bord du *Superbe* à Sherness, 20 juin (B. N., Mélanges Colbert 160, fol. 226, 274, 396, 435, 477). — *Relation de ce qui s'est passé entre les armées de France et d'Angleterre et celle de Hollande pendant les années 1672 et 1673*. Paris, 1674, in-12. — A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 64.

SOURCES ANGLAISES : Divers journaux d'officiers anglais publiés d'après les manuscrits de lord Dartmouth dans les *Historical manuscripts Commission reports*, t. III, XI : La Relation du duc d'York est également dans SUE, t. II, p. 200. — NARBROUGH'S Journal of the *Royal Prince* à l'Admiralty Library. — Robert Kampthon à Williamson. A bord du *Henry*, 28 mai v. st. (Affaires Étrangères, *Angleterre* 105, fol. 134). — Henry Bennet, comte d'Arlington, à G. Villiers, comte de Buckingham. 1er juin v. st. (British Museum, Additional manuscripts 37 951, fol. 4). — *Relation véritable du combat de la flotte du roy commandée par Son Altesse royale donnée contre la flotte hollandoise le 28 may 1672 v. st., contenüe en une lettre de Henri* SAVILE, *écrite du bord de son A. R.* Impr. en la Savoye par Thomas Newcombe, 1672, in-fol., etc. La liste des sources anglaises se trouve dans

devant la difficulté d'exécuter la consigne, le comte d'Estrées prit la grave décision de l'enfreindre : il courait la bordée du sud, bâbord amures, parallèlement à l'escadre de Banckert « qui avoit reviré probablement pour nous amuser (1). » Au lieu d'une bataille, il y en eut deux à deux lieues d'intervalle, au nord entre Anglais et Hollandais, au sud entre Français et Zélandais.

Nos officiers avaient de Louis XIV l'ordre formel de « montrer aux Anglais qu'ils ne leur cédaient point et même qu'ils les surpassaient en valeur et fermeté. » Encore fallait-il pouvoir lier le fer. Et Banckert, un « très vaillant homme, incapable de commander en chef, mais qui passait pour bien obéir et bien faire (2), » n'usait de la maîtrise du vent que pour nous envoyer à portée de canon bordées sur bordées. De fait, « Ruiter avoit donné ordre aux escadres qui se trouveroient opposés à l'escadre de France, de ne la pouvoir enfoncer. » Il nous masquait en vue de porter tout son effort contre les Anglais (3). De nos trois divisions (4), celle d'Abraham Du Quesne tout en

CLOWES, t. II, p. 308, n. 1. — J. MACPHERSON, *Memoirs relating to the Life of James II*, t. I, p. 61. — F. R. HARRIS, *The Life of Edward Mountagu. K. G., first earl of Sandwich (1625-1672)*. London, 1912, in-8°, t. II, p. 267.

SOURCES HOLLANDAISES : G. BRANDT, *la Vie de Michel de Ruiter*, p. 477. — Cornélis de Witt à son frère. 8 juin; et autres sources citées dans J. C. DE JONGE, *Geschiedenis van het nederlansche zeewezen*. S Gravenhage, 1837, in-8°, 3° p., 1er vol., p. 126. — *A Note on the drawings* [of Willem VAN DE VELDE] *in the possession of the earl of Dartmouth illustrating the Battle of Sole Bay 28, 1672, and for Battle of the Texel august 11, 1673*, by Julian S. CORBETT. Printed for the Navy records Society, 1908, in-8° et atlas.

(1) Lettre du marquis de Grancey. 10 juin.

(2) Janot à Colbert. 4 décembre 1665 (A. JAL, t Ier, p. 373).

(3) Colbert à Colbert de Croissy. 25 juin (A. JAL, t. II, p. 84).

(4) AILE DROITE OU AVANT-GARDE DE L'ESCADRE BLANCHE :

l'Illustre, marquis de Grancey..............	70	canons	430	hommes
le Téméraire, de Larson..................	50	—	300	—
l'Admirable, de Beaulieu..................	68	—	500	—
LE TERRIBLE, contre-amiral, DU QUESNE......	70	—	500	—
le Conquérant, de Tivas..................	70	—	500	—

queue de la ligne ne put agir qu'à une heure de l'après-midi. Les deux autres soutinrent le feu des Zélandais et

le Prince, marquis d'Amfreville............	50 canons	300 hommes.
le Bourbon, de Kerven..................	50 —	300 —
le Hasardeux, de La Vigerie-Treillebois......	38 —	240 —
l'Alcyon, Bitaut de Bléor..................	46 —	240 —
le Vaillant, chevalier de Nesmond..........	50 —	320 —
3 brûlots, 2 frégates.		

CORPS DE BATAILLE :

le Foudroyant, Louis Gabaret..............	70 —	420 —
le Brave, chevalier de Valbelle............	54 —	350 —
l'Aquilon, chevalier d'Hailly..............	50 —	300 —
le Tonnant, Des Ardents..................	58 —	320 —
LE SAINT-PHILIPPE, vice-amiral, COMTE D'ESTRÉES.	78 —	600 —
le Grand, Gombaud.....................	70 —	400 —
le Duc, chevalier de Sèbeville.............	50 —	300 —
l'Éole, chevalier de Cogolin...............	38 —	240 —
l'Oriflamme, de Kerjean..................	50 —	300 —
l'Excellent, Du Magnou..................	50 —	300 —
l'Arrogant, de Villeneuve-Ferrières........	38 —	250 —
3 brûlots, 2 frégates.		

AILE GAUCHE OU ARRIÈRE-GARDE :

le Fort, comte de Blénac.................	60 —	350 —
le Rubis, Saint-Aubin d'Infreville..........	46 —	240 —
le Galant, chevalier de Flacourt...........	46 —	240 —
le Sans-Pareil, de La Clochetterie.........	66 —	400 —
LE SUPERBE, cornette du chef d'escadre.		
DES RABESNIÈRES-TREILLEBOIS...............	70 —	480 —
le Sage, chevalier de Tourville............	50 —	300 —
le Hardi, de La Roque..................	38 —	250 —
l'Heureux, Panetié.....................	50 —	300 —
l'Invincible, commandeur de Verdille.......	70 —	400 —
2 brûlots et 2 frégates.		

L'ESCADRE ROUGE, portant pavillon de l'Union Jack, comprenait les trois divisions suivantes :

1re Edward Spragge............	9 vaisseaux,	2 brûlots,	1 frégate.
2e Duc d'York................	10 —	4 —	3 —
3e John Harman..............	8 —	2 —	1 —

L'ESCADRE BLEUE comprenait également trois divisions :

1re John Kempthorne...........	7 vaisseaux,	2 brûlots,	1 frégate.
2e Edward Mountagu lord Sandwich	11 —	4 —	1 —
3e Joseph Jordan..............	7 —	2 —	2 —

(Archives Nat., *Marine* B[4]4, fol. 363 : A. JAL, t. II, p. 64. — Julian S. CORBETT, p. 19).

ses feintes d'abordage. Malgré la blessure mortelle du chef d'escadre Des Rabesnières-Treillebois, « un des plus braves et des plus entendus qu'il y ait jamais eus dans la marine (1), » *le Superbe* continua à mener l'avant-garde sous le commandement du capitaine de Thémines, épaulé par *le Sage* où un enfant de neuf ans, le chevalier de Châteaumorand, se battait aux côtés du chevalier de Tourville, son oncle.

A notre corps de bataille, le comte d'Estrées « dont les pilottes anglois disaient des merveilles » se signalait aussi : soixante-sept hommes hors de combat, dix-sept coups de canon à la flottaison et la sainte-barbe vide de gargousses témoignaient de la valeur du « pauvre *Saint-Philippe.* » Son matelot de bâbord, Hector Des Ardents, avait la jambe emportée; le matelot de tribord, Gombaud, pendant trois heures, fit un feu roulant; et tous les autres capitaines de la division d'Estrées, Louis Gabaret, Du Magnou qui fut blessé, les chevaliers de Valbelle, de Sèbeville et de Cogolin, méritèrent de figurer au tableau d'honneur dressé après la bataille (2). Un de nos capitaines de brûlot, Serpaut, obtint la même distinction. « L'escadre de France a combatu avec une bravoure extraordinaire, » déclaraient des capitaines anglais qui avaient quitté le champ de bataille pour sauver leurs bâtiments tout délabrés de coups (3).

Il n'en était pas ainsi de tous. A son lit de mort, Des Rabesnières-Treillebois déposait « qu'il y avoit quelques-uns de nos capitaines qui n'avoient pas fait leur devoir (4). »

(1) Lettre de Colbert de Croissy. 20 juin. — *Le Saint-Philippe* tira 5000 coups de canon, *le Sage* 1 800, etc.

(2) Par Colbert de Croissy. 20 juin. — Valbelle notamment reçut les félicitations du roi. 25 août (Archives Nat., *Marine* B²19, fol. 483).

(3) Robert Kempthon à Williamson. « Albourg, le 28ᵉ may 1672 stile d'Angleterre, à 8 heures et demie du soir » (Affaires Étrangères, *Angleterre* 105, fol. 134).

(4) Lettre de Colbert de Croissy. 16 juin.

Et après un couplet admiratif pour « l'ordre dans lequel les Hollandois se tiennent en combattant, » le vice-amiral d'Estrées déplorait les fausses manœuvres des nôtres comme s'il n'avait pas été le premier coupable : « Les plus anciens n'en sçavoient pas plus que les autres pour les actions de guerre ou de combat (1). » Sa critique visait La Clochetterie et Bitaut de Bléor « demeurés hors de la portée du canon, » qui avaient « tiré par dessus et dedans les vaisseaux de France (2). » Mais malgré qu'il s'en défendît, elle laissait aussi planer le blâme sur Abraham Du Quesne et « les coquins » de l'arrière-garde, tard entrés en ligne (3). A quoi Du Quesne ripostait qu'il avait ordre du duc d'York de retenir l'ardeur de ses capitaines portés à « s'engager trop chaudement (4). » Quoi qu'il en fût, nous n'avions pu « percer l'escadre zélandaise et lui gagner le vent » pour revirer au secours des Anglais.

Là, dans la Solebay, se livrait un combat acharné entre Ruyter et le duc d'York. « Pilote Zeger, voilà notre homme, » avait dit Ruyter au pilote des *Zeven Provinciën* en montrant du doigt l'amiral de l'escadre rouge. Et un feu terrible à portée de mousquet obligeait le duc à quitter, agrès et voiles hachés, ayant deux cents marins hors de combat, un magnifique vaisseau de 104 canons et mille hommes d'équipage, *le Royal Prince*, pour transporter son pavillon sur *le Saint-Michael*, puis sur *le London*. « Voilà un amiral, disait de Ruyter un officier anglais fait prisonnier : amiral, capitaine, pilote, matelot, soldat, cet homme-là, ce héros, est tout cela ensemble. » De toute évidence, le grand marin cherchait à frapper un coup décisif en mettant hors de combat les « navires capitaux » des Anglais.

(1) Lettre du comte d'Estrées. 10 juin.
(2) Lettre de Colbert de Croissy. 23 juin (A. Jal, t. II, p. 82).
(3) Lettre du chevalier de Feuquières. 9 juin.
(4) Lettre de Colbert de Croissy. 23 juin.

On peut suivre les péripéties de la rencontre d'après les peintures du Hollandais Willem Van de Velde qui les consignait au fur et à mesure dans des scènes d'un chaud coloris (1). Dans l'escadre rouge, les vaisseaux amiraux du duc d'York, d'Edward Spragge et de John Harman, *Royal Prince, London* et *Royal Charles,* sont désemparés; *le Royal Catherine* de Chicheley, tombé « en chapelle, » inerte, allait succomber sous les coups du lieutenant-amiral Aert Van Nes, quand le concours « des doubles chaloupes de nos vaisseaux » lui permet de se reprendre et de se dégager : elles firent « des merveilles contre les brûlots des ennemis (2). »

A cette heure-là, vers midi, l'escadre bleue est encore plus éprouvée. Le matelot de l'amiral comte de Sandwich, *l'Henry,* a perdu son capitaine, Francis Digby, et presque tous ses officiers (3). Le vaisseau amiral d'Edward Mountagu comte de Sandwich, *le Royal James,* attaqué par le lieutenant-amiral Willem Van Ghent, est pris d'enfilade par *le Groot Hollandia* de Johan Van Brakel, qui n'ayant que 62 pièces contre 100 et trois cents hommes contre neuf cents ne craint point d'accrocher son adversaire. Sandwich se battait comme un lion; épée, pique ou pistolet au poing, ses gens se lancèrent à l'abordage du *Groot Hollandia* et s'en rendirent maîtres (4), mais pour le quitter aussitôt dans la nécessité de faire face à de nouveaux adversaires. Ils avaient coulé un, puis deux brûlots; Van Ghent avait été tué; mais dans l'attaque du *Royal James,* le vice-amiral Isaac Sweers remplaça son chef; et du beau vaisseau britannique tout délabré par les coups, un der-

(1) Julian S. Corbett, *A Note on the drawings* [of W. van de Velde], et atlas.

(2) Lettre de Colbert de Croissy. 9 juin.

(3) « Le vaisseau est rentré icy presque sans une corde » Robert Kempthon à Williamson. 28 mai v. st.

(4) Johan Van Brakel perdit 159 hommes.

nier brûlot mené par Jan Danielze Van de Ryn eut raison. Le comte de Sandwich périt en quittant son bord en feu, où succombait la plus grande partie de l'équipage.

Le soir venu, Ruyter rompit le combat, rallia au sud les Zélandais et regroupa toute sa flotte au large, sans se soucier de perdre l'avantage du vent. De part et d'autre, on s'attribuait la victoire. Les Hollandais avaient vu disparaître dans la mêlée deux vaisseaux, *le Josua* et *le Staveren*, l'un coulé, l'autre pris; un troisième, *le Westergo*, s'embrasa, le combat fini, et sauta. Les équipages étaient décimés, Van Brakel avait plus de la moitié de son équipage hors de combat (1). Du côté des alliés, la liste des tués et blessés atteignait deux mille quatre cents hommes (2), où nos propres pertes figuraient pour près de cinq cents (3). Malgré des « avantages » certains, « j'estime, écrivait Savile, qu'il est plus à propos de pancher du costé de la modestie. » Outre *le Royal James* détruit, les Anglais avaient à déplorer la mise hors de cause de huit bâtiments qu'on dut le surlendemain évacuer sur Sherness « tous brisés de coups, » en compagnie de notre *Superbe* fort éprouvé aussi (4). Quant à nos blessés, le navire-hôpital de la flotte les transporta à Dunkerque, Gravelines et

(1) Van Brakel 159 tués et grands blessés, Ruyter 64, Van Nès 39, Den Haen 70, etc. (General lyst van de dooden en de gequetsten in de jonghste bataille, dans le *Journal of Dagregister* de C. DE WITT : DE JONGE, t. III, Ire p., p. 140). — Portrait des amiraux hollandais dans D. F. SCHEURLEER, *Herinneringsdagen uit de Nederlandsche Geschiedenis*. 'S Gravenhage, 1913, in-8°.

(2) « Le 12, on apporta à M. le vice-amiral la liste des morts et des blessés, huit cens hommes morts et les blessés en pareil nombre, outre ceux qu'on a perdu sur le *Royal Jacques*, huit cens hommes » (*Relation de ce qui s'est passé*, p. 47).

(3) « L'estat des mors, des blesséz hors de service et des malades diminue les équipages de prèz de 500 hommes. » Arnoul à Colbert. Chatham, 20 juin (B. N., Nouv. acq. franç. 21313, fol. 7). — Trois cents, d'après VILLETTE (p. 7)

(4) Colbert de Croissy. 13 juin.

Calais, où des lits avaient été préparés (1) et des chirurgiens réquisitionnés (2) pour les recevoir.

La nuit, calme et belle, permit aux adversaires de se réparer, d'étancher les voies d'eau et d'emplir des gargousses. Le 8 juin à midi, le duc d'York reprenait contact avec Ruyter « à l'est du Galoper bank, à la hauteur d'Oxfordness. Il se louait fort des vaisseaux françois, » qui formaient la pointe, Abraham Du Quesne en tête, suivis de Joseph Jordan au corps de bataille et John Kemptorne à l'arrière-garde (3). Comme Ruyter virait de bord vers le continent, l'amiral anglais fit le signal : Forcez de voiles pour la poursuite. Aussitôt qu'Abraham Du Quesne fut à la hauteur de la tête de colonne ennemie, à demi-portée de canon, le duc hissa le drapeau rouge. Il était deux heures... Abraham Du Quesne, au lieu d'attaquer, se tint coi. Le Normand formaliste attendait, pour commencer la bataille, que l'apparition du pavillon de combat eût été appuyée de deux coups de canon, « ainsy qu'il était porté dans les signaux (4). » Et les deux coups ne partaient point. Une omission insignifiante avait évité une grande bataille.

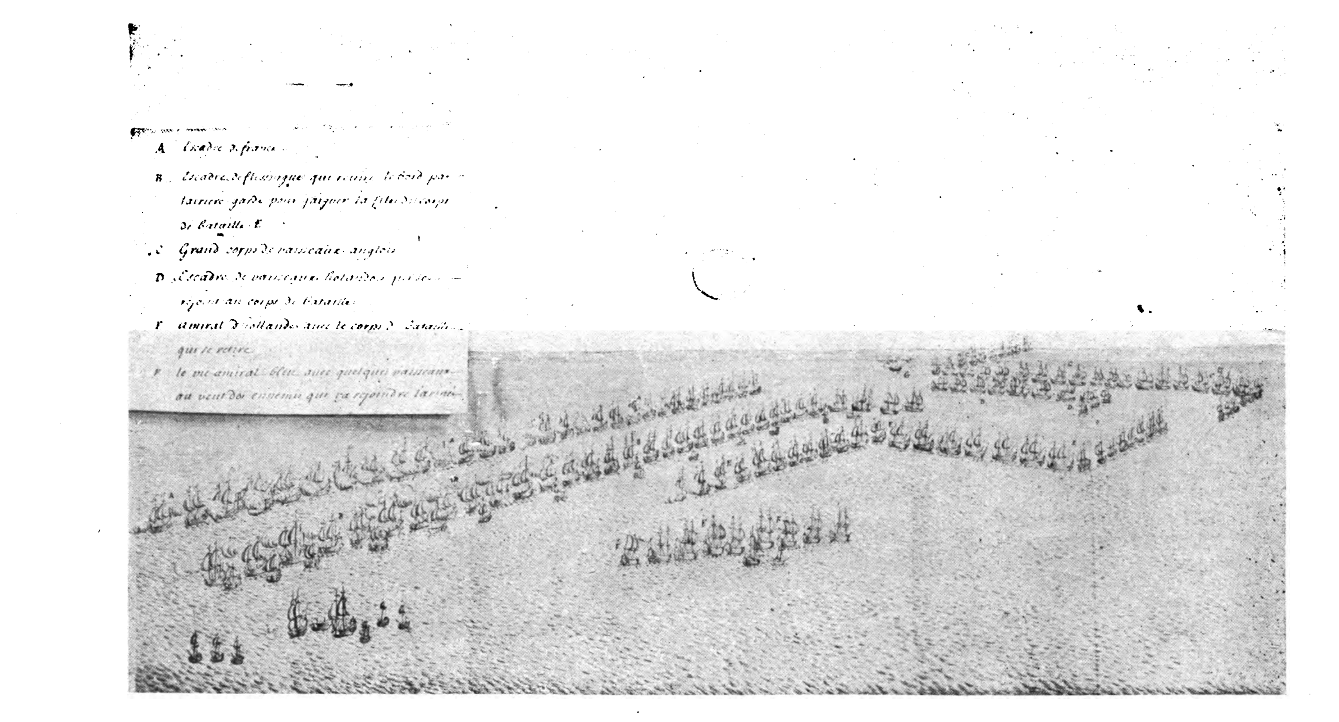
Couverts par une brume épaisse qui s'éleva vers quatre heures, les Hollandais purent se dérober, sans que fussent mis à mal une quinzaine de vaisseaux restés en arrière. Quand le brouillard se dissipa, la mer était si grosse qu'il était impossible de se servir des batteries basses. Le 9, nous continuâmes la poursuite jusqu'à « mi-canal, entre Har-

(1) Cent cinquante lits à Dunkerque et Gravelines (Archives Nat., *Marine* B²18, fol. 346).

(2) « L'hôpital de l'armée vint à notre rade d'où l'on envoia 71 tant matelots que soldats griefvement blessés. L'on a estably 4 maistres chirurgiens avec chacun un ayde et un apothicaire, lesquels avec le médecin travaillent là à leur guérison. » Calais, 24 juin (B. N., Mélanges Colbert 160, fol. 537).

(3) Lettre de Colbert de Croissy. 9 juin.

(4) « Relation de ce qui s'est passé pendant le combat du 7ᵉ juin et le lendemain » (B. N., Nouv. acq. franç. 23 312, fol. 298).



BATAILLE DE SOLEBAY : SITUATION EN FIN DE COMBAT, VERS SEPT HEURES DU SOIR (7 JUIN 1672)

(Dessin envoyé par Arnoul : Bibl. du Service historique de la Marine, ms. 142.)

wich et Ostende; » l'ennemi toujours en vue finit par gagner l'abri de ses ports. « Beaucoup incommodéz, les vaisseaux françois et anglois étaient obligéz de se retirer dans la Tamise (1) » derrière le Red Sand sous la garde de douze frégates (2).

Les Anglais étaient furieux. Malgré la défense d'écrire que le duc d'York avait imposée à toute la flotte, on débitait à la Bourse de Londres, à la Cour et à la Ville les bruits les plus fâcheux (3) sur l'attitude d'Abraham Du Quesne, resté « hors la portée du canon » le jour du combat, demeuré coi le lendemain au lieu d'« arriver » sur l'ennemi (4). « Extraordinairement aigri, » Abraham Du Quesne laissait dire que nous avions « vilainement abandonné les Anglois (5), » et que le vice-amiral de France avait agi « contre l'attente de tous les gens de métier (6). » Tant et si bien que « toute la Cour et toute la Ville furent persuadés que la plus part de nos vaisseaux n'avaient point combattu (7). » A quoi le comte d'Estrées répliquait que, si une douzaine de nos vaisseaux seulement avaient donné, il n'y en avait pas plus de vingt qui fussent entrés en ligne du côté anglais (8).

« Quoy qu'on n'aye pas fait tout ce que l'on a voulu, écrivait-il à Colbert (9), il ne s'est rien passé dans cette action qui soit honteux et indigne des armes du Roy, ayant soustenu quarante-trois vaisseaux de guerre tout un jour sans

(1) Estrées à Colbert. 9 juin.
(2) Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142, n° 4.
(3) Lettre de Colbert de Croissy. 13 juin.
(4) Lettre de Colbert de Croissy. 20 juin.
(5) Selon Simon de Feuquières, volontaire à bord du *Terrible* (*Lettres inédites des* Feuquières, éd. Étienne Gallois. Paris, 1845, in-8°, t. II, p. 56).
(6) Le marquis de Grancey, capitaine de *l'Illustre* dans la division Du Quesne, à Colbert. 10 juin.
(7) Lettre de Colbert de Croissy. 13 juin.
(8) Lettre de Colbert de Croissy. 20 juin.
(9) 9 juin, « entre Artviche et Ostende. »

plier. » — « Je n'ay jamais vu une relation ni plus sèche ni plus froide que celle de M. le vice-amiral, écrivait le ministre. Cependant il y avait lieu de la relever beaucoup par une infinité de circonstances. La modestie est bonne quand un particulier parle de luy; mais quand un général parle des armes du roy, cette vertu devient un défaut très blasmable. C'est en quoy M. le vice-amiral a beaucoup manqué. Il devoit considérer que l'escadre de France a eu l'avantage de découvrir la première les ennemis, de s'estre trouvée la première sous voile et qu'encore qu'elle fust entièrement sous le vent, jamais les quarante-trois vaisseaux Zélandais n'ont osé l'enfoncer. C'est ainsy qu'il faut parler (1). » Il faut « en public soutenir la gloire du corps de la nation, en relevant les actions faites par les particuliers et cachant leurs défauts (2). »

... Au lieu qu'en terre étrangère, nous donnions le fâcheux spectacle de nos dissensions, les uns prenant parti pour d'Estrées, d'autres pour Du Quesne, une tierce cabale (3) contre les deux chefs. Notre ambassadeur dut accourir de Londres pour calmer ces « aigreurs (4). » Un satisfecit nous fut décerné par le roi d'Angleterre pour avoir divisé les Hollandais, empêchés par là d'accabler les Anglais (5), tandis que les femmes d'Amsterdam, dans une émeute furieuse, clamaient que Ruyter nous avait vendu son armée (6). La vérité était qu'il avait enrayé notre attaque par mer, dans le même temps que ses compatriotes brisaient l'avance de Turenne en tendant l'inondation.

A l'heure où se déroulait la campagne navale, une fou-

(1) Colbert à Colbert de Croissy. 29 juin (*Lettres de* Colbert, t. III, Ire p., p. 451).
(2) Colbert à Colbert de Croissy. 18 juin (*Ibidem*, p. 447).
(3) Gabaret et Blénac (Villette, p. 11).
(4) Colbert de Croissy à Colbert. 20 juin (E. Sue, t. II, p. 418).
(5) Villette, p. 9.
(6) Brandt, p. 527.

droyante offensive de Turenne et de Condé épouvantait les Pays-Bas. Le 12 juin, avait lieu le fameux passage du Rhin par Louis XIV, qui prenait à revers les lignes de défenses du prince d'Orange. Condé parlait de foncer droit sur Amsterdam. Utrecht s'était rendu. Le 29 juin, des plénipotentiaires se présentaient devant le roi pour implorer la paix. Ils offraient leurs conquêtes en Brabant espagnol et en Flandre. Louis XIV exigea tout le sud des Provinces-Unies « entre le Rhin, le Lecq et les Espagnols (1), » avec une rançon de vingt-quatre millions en or. Un délai de cinq jours leur était imparti pour accepter nos conditions. Les plénipotentiaires ne revinrent plus. Une révolution (2) venait de placer à la tête du gouvernement hollandais le stathouder Guillaume d'Orange, qui incarnait la résistance à outrance : les deux frères de Witt étaient massacrés. Aux côtés du stathouder se rangaient l'empereur et l'électeur de Brandebourg (3), et le gouverneur des Pays-Bas espagnols, Monterey, lui prêtait subrepticement son appui.

La situation était complètement renversée. Il n'était plus question pour la flotte de débarquer des troupes pour achever la conquête de la Hollande, ni pour le vice-amiral d'en assumer le commandement (4). Une morte-eau avait empêché Valbelle de débarquer du côté de Haarlem, Langeron au Texel, La Bretesche à La Haye : une tempête avait dispersé la flotte : « Dieu, qui vouloit bien montrer les verges aux Hollandais et les punir de leur orgueil, ne jugeoit pas à propos de les anéantir (5). » Bien mieux, le

(1) Prétentions de la France. Juillet 1672 (B. N., Mélanges Colbert 160, fol. 818). Les Anglais se montraient accessibles à traiter (Archives Nat., *Marine* B⁴303, fol. 487).

(2) Le 20 août.

(3) Par le traité de Berlin, 23 juin.

(4) Seignelay avisait du reste Jean d'Estrées qu'ayant à répondre de la flotte, il ne devait point la quitter. 14 juillet (Archives Nat., *Marine* B⁴303, fol. 511).

(5) « La vie de M. le bailly de Valbelle, » par Desprès, ms. d'Aix, 1194.

stathouder à son tour prenait l'offensive; en décembre, il était devant Charleroi. Et le comte d'Estrées recevait avis que les troupes espagnoles commençaient à pactiser avec lui (1).

Le vice-amiral du Ponant avait à ce moment une mission « fort considérable pour la réputation des armes » royales, l'ordre d'arrêter par une démonstration navale les armements des Espagnols sous pavillon de Hollande et de châtier l'insolence avec laquelle ces neutres avaient forcé *le Jacques* de Saint-Malo « à se brusler luy mesme plutost que de se laisser visiter. » Jean d'Estrées avait les divisions Valbelle et Château-Renault (2), que devait rallier devant Cadix l'escadre du Levant (3).

La conscience peu tranquille, le gouverneur de Cadix lui offrit l'hospitalité le 2 janvier 1673, mais supplia de ne point faire entrer dans la baie nos brûlots (4). Le comte d'Estrées déclina et l'invitation et la restriction. Il resta en grande rade gêner le commerce ennemi jusque dans les eaux territoriales de l'Espagne.

Le lieutenant-général marquis de Martel, qui venait le relever, rencontra le 19 mars 1673 la flotte des Indes de l'amiral prince de Montesarchio. Invité à saluer le premier, — « Jamais, » riposta le marquis. Et l'ancre de ses six vaisseaux à pic, sabords ouverts, cinq navires malouins derrière lui, le lieutenant-général fait front aux quarante voiles adverses, jurant de « périr plutost que de souffrir » une atteinte à notre prestige (5). L'affaire, soumise à l'ar-

(1) Louis XIV au comte d'Estrées. 28 décembre (Archives Nat., *Marine* B[4]304, p. 430).

(2) Quatre vaisseaux de Château-Renault et trois de Valbelle (*Ibidem*, fol. 239).

(3) Louis XIV au comte d'Estrées. 19 octobre (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 472, 481).

(4) *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales de France et d'Angleterre et celle de Hollande*, p. 90.

(5) « Journal de la navigation de l'escadre que le Roy a envoyé au des-

bitrage de la reine d'Espagne, témoignait d'une tension extrême, qui tôt ou tard allait aboutir à un éclat.

Michel de Ruyter et Jean d'Estrées.

A l'œuvre on juge *les bons ouvriers*. « Le plus grand capitaine assurément qui ayt jamais esté en mer (1), » c'est Michiel Adriaensz de Ruyter. Ses exploits n'ont pas de plus chaud admirateur que notre ministre de la marine (2). Oyez plutôt : « Je ne crois pas que l'on puisse jamais faire deux plus belles actions. Quand mesme il n'auroit eu aucun autre avantage que celuy de présenter en bataille avec un banc entre luy et les armées royales et, celles-ci ayant pris la confiance sans fondement qu'il s'était retiré, s'en revenir avec l'avantage du vent pour attaquer, il me semble qu'un homme doit estre satisfait de luy mesme après avoir fait deux aussy belles actions que celles-là (3). » Voilà le trait caractéristique de Ruyter : la science de la manœuvre. Et quel grand chef chez nous possédait ce don?

Le grand chef de la marine française, c'est, durant la minorité de l'amiral de France, le vice-amiral du Ponant. C'est à lui, « comme général des armées navales, de donner de la vigueur à ceux qui en pourraient manquer (4). » Mais est-il un entraîneur d'hommes, est-il même un

troit, composée de six grands vaisseaux et d'un bruslot, sous le commandement de M. le marquis de Martel. » Rade de Cadix, mars 1673 (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 3, 17; B[4] 304, fol. 380).

(1) Colbert au duc de Saint-Aignan. 21 juin 1673 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 493).

(2) « Tirez de Ruyter tous les ordres de bataille qui ont esté observéz » par lui. Colbert à Pomponne. 19 décembre 1669; — « L'action que les Anglois et les Hollandois admirent davantage, est celle faite par Ruyter... » Colbert à Colbert de Terron 11 décembre 1671 (*Ibidem*, p. 204, 408).

(3) Colbert à Colbert de Croissy. 11 juin 1672 (*Ibidem*, p. 438).

(4) Colbert au vice-amiral d'Estrées. 22 juillet 1672 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 455.)

marin?... Rien n'a préparé le comte d'Estrées à la carrière maritime. Une grave blessure reçue au siège de Gravelines, des actes de bravoure à la bataille de Lens et au siège d'Arras lui ont valu à trente ans, en 1654, le grade de lieutenant-général dans les armées de terre. Mais pour passer d'emblée vice-amiral, qu'a-t-il fait? Rien... Il a déplu à Louvois.

« Méditant de se rendre le maître de la conduite de la guerre et des fortunes, M. de Louvois songeait à se défaire des gens qui pointoient. Il dégousta d'Estrées; il se brouilla de propos délibéré avec lui; il le réduisit à se jeter à Colbert qui, ravi de pouvoir faire une bonne acquisition pour la marine, qu'il s'agissoit de créer plutôt que de rétablir, le proposa au Roi pour lui donner le commandement. Quoique ce savant métier en soit tout un autre que celui de la guerre par terre, d'Estrées s'y montra tout aussi propre et ne cessa de se distinguer à la mer par de grandes actions (1). »

Ah! le bon billet! Et comme les marins étaient loin de souscrire au satisfecit décerné par Saint-Simon. Le vice-amiral réalisait si peu le type défini par Colbert qu'un de ses lieutenants-généraux disait de lui : « Le pauvre homme n'a jamais fait aucune action de vigueur (2). » Et un chef d'escadre (3) ajoutait : « Monsieur le vice-amiral agit contre l'attente de tous les gens de métier. Mais je suis de ces gens qui ont foi pour leurs généraux et leur capacité, dès que c'est écrit et signé : Louis. »

Que pensait Louis, nous ne le savons, ni s'il n'appliquait point à son vice-amiral ce qu'il disait d'un de ses ministres (4) : « Tout ce qui passoit par lui, perdoit de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres

(1) *Mémoires du duc de* SAINT-SIMON (1707).
(2) Lettre du marquis de Martel. 6 septembre 1673.
(3) Le marquis de Grancey.
(4) Pomponne (*Mémoires de* LOUIS XIV, éd. de 1806, t. II, p. 172).

d'un roi de France. » Mais c'est exactement le reproche formulé par Colbert dans ses rudes apostrophes au comte d'Estrées : « Il est absolument nécessaire que vous changiez de style, parce que celuy dont vous vous servez, diminue extraordinairement et anéantit presque ce que vous faites. Il est fort louable que vous soyez si modeste à votre égard; mais votre modestie ne doit point s'estendre sur les armes du Roy dont vous estes obligé de soustenir l'éclat (1). »

Parler de modestie chez le comte d'Estrées, quel paradoxe! « Il est si prévenu de sa capacité qu'il ne prend point de conseil de ceux qui lui en peuvent donner : d'où il arrive que, comme il n'a pas toutes les expériences ni toutes les vues, il en tombe dans des fautes qui font souffrir ceux qui ont à le suivre. Il est taxé de jalouser tout jusques aux petites choses, se faisant l'homme de tout; et n'y pouvant suffire, une partie des affaires demeurent ou se font imparfaitement. Ses manières avec les officiers, toujours tendues sur la hauteur et sur la supériorité, ne sont pas encore de leurs goûts, et on leur attribue les premières causes de son divorce avec les lieutenants-généraux (2). »

« Que ses capitaines, pour suppléer à leur peu de savoir, prennent quelque précaution, il appelle cela timidité : mais qui lui oserait représenter la moindre chose, cela serait suivi de grandes rebuffades. L'on ne lui parle qu'en tremblant, tant l'on a peur qu'il ne s'emporte; car il dit des choses si piquantes que l'on en meurt presque de chagrin. Qu'on ne me fasse jamais l'honneur de me faire servir sur le vaisseau de M. le vice-amiral, écrivait son capitaine de pavillon, M. de Méricourt; je ne crois point que le purgatoire soit si rude (3). »

(1) Colbert au comte d'Estrées. 29 août 1673 (Archives Nat., *Marine* B4 306, fol. 163; et *Lettres de* Colbert, t. III, p. 85).

(2) Enquête du commissaire général de Seuil. Brest, 23 novembre 1673.

(3) Déposition faite après le naufrage des îles Aves. A bord du *Duc*,

III

CAMPAGNE NAVALE DE 1673

L'on comprend maintenant son « divorce » avec son lieutenant-général en 1672. Et le pis, c'est qu'au vice-amiral d'occasion Louis XIV sacrifie « l'homme du royaume qui entend le mieux la navigation (1) ; » il relève de son commandement Abraham Du Quesne pour le remplacer par le marquis de Martel, à l'invite, il est vrai, de nos alliés. N'a-t-il pas « résolu d'accorder tout ce que le roy d'Angleterre peut souhaiter, mesmes au-delà (2). »

Une conférence interalliée entre Colbert et les vice-amiraux d'Estrées et Spragge a arrêté les grandes lignes de la campagne de 1673, dont l'habituelle lenteur des Anglais et les mécomptes de Jean d'Estrées (3) vont laisser l'initiative aux Hollandais. Ruyter et Tromp désormais réconciliés ont pour adversaire non plus le duc d'York, mais le prince Rupert son neveu, l'ancien outlaw que poursuivaient les escadres de Cromwell. Il n'a pas encore quitté la Tamise que l'attaque se déclanche (4).

Ruyter compte embouteiller les quarante-neuf vaisseaux du prince Rupert en coulant dans les passes une douzaine de flûtes remplies de maçonnerie (5). Louis XIV est mor

Petit Goave, 2 et 3 juin 1678 (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 261, 269).

(1) Colbert à Colbert de Croissy. 15 février 1673 (Archives Nat., *Marine* B²23, fol. 23.)

(2) Colbert à Colbert de Croissy. 10 février (*Ibidem*, fol. 21).

(3) Qui ne trouvait comme expédient que d'embarquer des soldats en guise de matelots (Archives Nat., *Marine* B⁴305, fol. 91).

(4) Hubert à Colbert. Dunkerque, 23 avril; Colbert à d'Estrées. 16 mai (*Ibidem*, fol. 143, 255. — *Lettres de* COLBERT, t. III, 2ᵉ partie, p. 735).

(5) Ruyter avait cinquante vaisseaux et trente brûlots, selon les lettres de Colbert à Colbert de Croissy et à d'Estrées. 20 et 21 mai (Archives Nat., *Marine* B²23, fol. 72; B⁴305, fol. 310).

tellement inquiet de savoir nos « forces navales divisées et les Holandois à l'entrée de la Tamise, » quand, par un coup de fortune, le comte d'Estrées et le prince Rupert font leur jonction sans encombre le 26 mai près de Béveziers. Notre vaisseau amiral *la Reine*, de 104 canons et 800 hommes, dont le roi d'Angleterre et le duc d'York « louèrent fort la beauté, » fut placé avec toute notre escadre (1) au centre de la ligne de bataille, dont l'escadre bleue d'Edward Spragge forma l'aile gauche ou l'arrière-garde, et l'escadre rouge du prince Rupert l'aile droite ou l'avant-garde. Chaque escadre comprenait trois divisions, chaque division neuf vaisseaux, en plus des frégates et des brûlots (2).

(1) « Liste des officiers qui doivent servir sur l'escadre des 30 vaisseaux en Ponant. » (Archives Nat., *Marine* B[4]305, fol. 25.)

(2) « Ordre de bataille des flottes d'Angleterre et de France. » 30 mai 1673 (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 69; B[4]305, fol. 273). Les Anglais avaient 54 vaisseaux, 8 frégates, 24 brûlots; les Français 27 vaisseaux, 3 frégates, 10 brûlots, 9 barques longues. A part *la Reine* et *la Royale-Thérèse*, de premier rang, les autres étaient de second rang avec 70 canons et 450 hommes d'équipage, ou de troisième rang avec 50 à 60 canons et 325 à 350 hommes d'équipage Les frégates avaient 12 canons et 50 hommes, les brûlots 24 canons et 30 à 35 hommes, les barques longues, 4 à 6 canons et 20 à 25 hommes.

Voici quel était l'ordre de bataille assigné à nos vaisseaux :

ARRIÈRE-GARDE	CORPS DE BATAILLE	AVANT-GARDE
Le Bon, de Cou.	*L'Excellent*, Du Magnou.	*Le Précieux*, Panetié.
Le Bourbon, de La Vigerie.	*L'Apollon*, marquis de Langeron.	*Le Sans-Pareil*, de Tourville.
Le Maure, marquis d'Amfreville.	*L'Invincible*, d'Estival.	LE TERRIBLE, Des Ardents.
Le Fortuné, comte de Blénac.	*Le Tonnant*, marquis de Preuilly.	*Le Conquérant*, de Tivas.
L'ORGUEILLEUX, marquis de Grancey.	LA REINE, vice-amiral D'ESTRÉES.	*L'Aquilon*, Louis Gabaret.
L'Illustre, de Beaulieu.	*Le Foudroyant*, Jean Gabaret.	*Le Prince*, de Villeneuve.
Le Duc, de Flacourt.	*Le Glorieux*, de Valbelle.	*Le Téméraire*, d'Infreville.
Le Grand, Forant.	*Le Fier*, d'Hailly.	*Le Sage*, de La Barre.
1 frégate, 3 brûlots, 2 barques longues.	*L'Aimable*, de Sèbeville.	*L'Oriflamme*, de Béthune.
	Le Vaillant, comte de Sourdis.	1 frégate, 3 brûlots, 2 barques longues.
	1 frégate, 4 brûlots, 5 barques longues.	

Bataille navale de Schooneveldt.

(7 juin 1673.)

La jonction des flottes alliées força les Hollandais à se replier. N'ayant que cinquante-deux vaisseaux et autant de bâtiments légers (1), Ruyter ne voulait pas les risquer : il les entraînait par de grandes manœuvres à combattre par divisions, à faire des tête à queue, à écarter les brûlots, à se maintenir à leurs postes de combat. Les Hollandais prirent enfin position au nord-est d'Ostende, « entre le Rand et le Steenbanch où ils étoient tellement fortifiéz des sables qu'ils croyoient le lieu inaccessible (2). » De Schooneveldt, ils couvraient Middelbourg et Flessingue (3).

C'est là, « dans leur fort, » que la flotte anglo-française les attaqua le 7 juin 1673, jour anniversaire de la bataille de Solebay. La situation était l'inverse de celle où Ruyter avait surpris ses adversaires. Persuadés « qu'il ne voudrait pas s'opiniâtrer au combat et qu'il prendrait le parti de se retirer » devant leurs forces supérieures (4), les amiraux

(1) 14 frégates, 14 yachts et 25 brûlots, selon Brandt, p. 556.

(2) « Lettre d'un secrétaire du prince Robert » (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 506).

(3) Le 23 mai, à Schooneveldt, Ruyter donnait des instructions générales pour la marche de ses trois escadres (Brandt, p. 556).

(4) Bataille navale de Schooneveldt ou Walcheren, 7 juin 1673 :

Sources françaises : Relations du comte d'Estrées, 9 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 117 : E. Sue, t. II, p. 302); du chevalier de Valbelle, 8 juin, « aux bancs appelés Nous en sommes dehors » (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 101, 126 : E. Sue, t. II, p. 311); du marquis de Grancey, A bord de *l'Orgueilleux,* 8 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 115); d'un officier de *la Reine.* 10 juin (B. N., Franç. 25 161, fol. 105). — *Mémoires du marquis de* Villette, édition Monmerqué, p. 14. — « Le combat naval donné par les armées de France et d'Angleterre à celle des Hollandois » : *Gazette de France,* 1673, p. 573. — *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales de France et d'Angleterre, et celle de Hollande pendant les années 1672 et 1673,* p. 117. — « Observations sur les

alliés avaient décidé la veille de le faire « insulter » par un détachement de trente-cinq vaisseaux légers et treize brûlots.

Conduits par Forant, doyen de nos capitaines, à défaut d'un officier général (1), *le Grand, le Maure, l'Illustre* (2), *l'Apollon, l'Invincible, le Vaillant* (3), *le Conquérant, l'Aqui-*

trois combats qui se sont donnéz cette dernière campagne 1673, » provenant des papiers du comte d'Estrées (Archives Nat., *Marine* B⁴306, fol. 483). — Lettre du comte de Limoges au comte de Bussy. A bord de *la Reine*, 8 juin (*Lettres de* Bussy-Rabutin. Amsterdam, 1768, t. III, p. 78). — A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 98. — « Relation des actions particulières de chaque capitaine dans la dernière bataille, » original de Seignelay (Archives Nat., *Marine* B⁴5, fol. 112 : copie de Jal dans B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 80). — Lettre du chevalier de Valbelle à D'Alméras. Paris, 24 décembre (Archives de Mme Bossolaschi, copie de Margry dans B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 90). — Lettre de Colbert de Croissy. Londres, 29 juin (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 668). — Ordre de bataille (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142, p. 6).

Sources anglaises : *His Highness Prince* Rupert's *letter to the earl of Arlington. From on board the* Royal-Charles *off the Osterbank the 29*th *of may 1673, distant from East Capel, seven leagues.* In the *Savoy*, printed by Tho Newcomb, 1673. In-fol. — Le capitaine Richard Haddock aux commissaires de la marine; et Hartgill Baron à Williamson. A bord du *Royal Charles*, 29 et 30 mai (v. st.); C. Lyttelton à lord Arlington. A bord du *Royal Prince*, 30 mai (v. st.) (F. H. Blackburne Daniell, *Calendar of State papers. Domestic series, march 1*st *to october 31*st *1673.* London, 1902, in-8°, p. 309, 310, 314); « Lettre d'un secrétaire du prince Robert contenant l'avantage remporté sur mer contre les Hollandois. Du bord de l'Admiral d'Angleterre, le 30 de may v. st. » (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 506).

Sources hollandaises : *Missive Van den Heer luytenant-admirael de* Ruyter *geschreven den S. H. den Heere Prince van Orange in't schip* de Seven Provincien, *leggende ten ancker op Schoonevelt den 8 junii 1673.* Placard in-fol. (B. N., Imprimés M. 9409). — *Pertinent Verhael van alle het gene in de Zee-flage tusschen de Engelse, France en Vereenighde Nederlandsche Vloot is voorgevallen, op den 7 junii 1672* [1673] *en Vervolgens.* Amsterdam, gedruckt by P. Arentsz, in-4° (B. N., Imprimés M. 9407). — Gerard Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter* (1698), p. 564. — *La Vie de Corneille Tromp*, t. II, p. 478.

(1) Que le comte d'Estrées proposait de désigner (Archives Nat., *Marine* B⁴306, fol. 480).

(2) De la division du marquis de Grancey.

(3) De la division du comte d'Estrées.

lon et *l'Oriflamme* (1) s'ébranlaient vers huit heures du matin et marchaient grand largue par brise d'ouest-nord-ouest, « rangés en croissant. » Impassibles, les Hollandais attendirent le choc, l'ancre à pic, jusqu'au moment où Cornélis Tromp lança l'ordre d'appareiller au plus près : « Au lof! Au lof! » et l'avant-garde hollandaise, à sa voix, tint ferme contre la violente attaque d'Amfreville, Tivas, Béthune, Louis Gabaret... « Si toute la flotte eust esté ensemble et qu'elle eust attaqué en mesme temps l'ennemy, il couroit risque dans le premier feu d'estre poussé sur les bans (2). »

Ayant juré dans un cabaret de la Rochelle d'aborder Cornélis Tromp (3), Tivas tenait parole. Son *Conquérant* se mesurait avec le *Gouden Leeuw*, lui mettait cent hommes hors de combat et forçait l'amiral hollandais à transporter son pavillon sur le *Prins te Paard*. « Tivas le serrait de si près qu'il l'auroit abordé, » s'il n'avait été emporté par un boulet. « Les occasions de guerre sont périlleuses, écrivait Valbelle en guise d'oraison funèbre; mais la gloire qu'elle apporte a toujours passé pour une assez grande récompense. M. de Tivas n'en aura pas d'autres; il est fort regretté des Anglois et de tout le monde. »

Impatients de se signaler aussi, les capitaines de brûlots avaient foncé « avec une témérité qu'ils employèrent mal à propos : » faute d'être « escortés et couverts comme il était d'usage, » tous furent tués ou blessés, Vidaut, Rocuchon, Serpaut le cadet, Chaboisseau, Saint-Michel, Desgrois; de leurs brûlots détruits ou dématés, cent trente hommes parvinrent à se sauver (4).

A midi, l'escadre rouge menée par le prince Rupert

(1) De la division Des Ardents.
(2) « Observations sur les trois combats... »
(3) Villette.
(4) Lettre de Vauvré (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 655).

tombait sur Tromp. « Son Altesse attaqua vigoureusement l'aile droite de la flote ennemie qui en peu de temps plia et fit ouverture, où aussytost entrèrent les pavillons blanc et bleu qui engagèrent l'aile gauche des ennemis (1). » La trouée en effet était faite, la flotte ennemie coupée en deux par « les blancs, les rouges et les bleus meslés. » Tromp, vent arrière, se retirait « aussi loin que les bancs de sable lui purent permettre. » « S'il eust esté poussé par l'escadre rouge, il eust esté obligé de donner dans les bancs de Vuergat (2). » Maltraité par Rupert, canonné par Story, Wetwans et Rives, assailli par un brûlot, privé du soutien du vice-amiral Schram qu'un boulet avait emporté (3), n'ayant que onze vaisseaux contre vingt-huit, Tromp tint assez pour donner à Ruyter le temps de manœuvrer ses adversaires.

Ruyter avait reviré pour tenir tête au comte d'Estrées qui marchait sur lui, la division Des Ardents en pointe, la division de Grancey en queue. Mais Grancey quitta le pavillon blanc pour tomber avec l'escadre bleue de Spragge sur les Zélandais de Banckert. « J'accusai d'abord notre chef d'escadre d'imprudence et de témérité, écrivait Valbelle; et néanmoins je ne fus pas assez sage pour me retenir; et me laissant aller à mon penchant, j'arrivai sur lui pour l'aider à se défendre. » Sa manœuvre fut imitée par les chevaliers de Sèbeville et d'Hailly et le capitaine Du Magnou qui désertèrent la division d'Estrées pour se grouper autour du marquis de Grancey et du contre-amiral anglais d'Ossery dont la double pression força Banckert à rompre. « Les ennemis plièrent devant nous; cinq firent

(1) « Lettre d'un secrétaire du prince Robert. »
(2) « Observations sur les trois combats... »
(3) Le portrait de Volckhard Adriaensz Schram figure dans l'ouvrage du Dr D. F. Scheurleer, *Herinneringsdagen uit de Nederlandsche Zeegeschiedenis*, p. 63.

vent arrière par pure faiblesse; et à la réserve d'un assez grand, tous les autres fuyoient. Banckert, voyant le désordre de sa division, revira pour rassurer ses gens et fut attaquer le marquis de Grancey, qui soutint vertement le feu de son canon et lui fit sentir celui de *l'Orgueilleux*. Le combat fut chaud; et si ledit Banckert n'eût pas perdu le mât de son petit hunier, il aurait été opiniâtre. Cet accident l'obligea d'arriver. Si deux capitaines de brûlots se fussent conduits avec un peu de jugement, nous aurions eu le plaisir de lui en mener un à bord. »

« Chose digne de remarque, nous devions ne combattre que le corps de bataille des ennemis, et nous avions eu affaire et à l'avant-garde et à l'arrière-garde. Sans M. le comte d'Estrées, qui demeura toujours au vent et qui le conserva, n'ayant que M. de Preully avec lui, nous aurions eu bien de la peine à nous tirer d'affaire : la manœuvre qu'il fit, sauva les brebis qu'un zèle indiscret avait égarées du troupeau. » Frappé du désarroi de son arrière-garde, Ruyter allait en effet à son secours : mais il lui fallait passer sous le canon du comte d'Estrées et de son matelot, Raymond-Louis de Crevant d'Humières marquis de Preuilly, restés seuls en ligne de tout le corps de bataille des blancs : « C'était, sans mentir, une assez belle chose à voir, écrivait Valbelle, que de regarder ces deux navires affronter M. Ruyter accompagné de deux pavillons et six autres grands navires qui venaient droit à eux. Je voyais *la Reine* avec *le Tonnant*, et point d'autre navire ni derrière ni à côté. *Le Tonnant* fut dégréé par le canon de ces mangeurs de fromage qui ne le manient point mal; sans branler, il fit sur eux une belle décharge. Celle de *la Reine*, quand Ruyter fut vergue à vergue d'elle, fut violente, et la mousqueterie n'alla point plus vite que le canon. »

Ruyter néanmoins passa, en esquivant le brûlot de Serpaut l'aîné qui manqua également le bâtiment du lieute-

nant-amiral Van Nès. Mais son matelot, *le Deventer* de Willem Van Cuijlenburgh, fut accroché par *le Foudroyant,* auquel la rudesse de « l'abordage cousta d'abord soixante hommes sur la place (1). Pas un de nos matelots ne voulut sauter à l'abord du vaisseau ennemy (2). » « Si la fortune m'avoit amené à bord un vaisseau de cette sorte, écrivait Valbelle, j'aurois esté chercher dans la chambre du capitaine la cornette que je désire (3). » A défaut de Jean Gabaret, capitaine du *Foudroyant*, ses lieutenants réagirent en sautant sur le gaillard du hollandais. Mais Willem van Cuijlenburgh accourut du château d'arrière et, saisissant le chevalier de Lhéry par sa croix de Malte, il l'aurait assommé sur le pont sans l'énergique intervention du volontaire Huet du Rivau. *Le Deventer*, troué « comme un crible, » ayant cent vingt-six hommes hors de combat, parvint à se décrocher « après une heure de conversation » où Gabaret, « extrêmement incommodé du feu continuel de Ruther, » avait eu toutes ses vergues broyées.

Dégagé de l'étreinte de l'escadre blanche, Ruyter chargeait l'escadre bleue, où se trouvaient mêlés *l'Apollon* du marquis de Langeron, *le Fier* du chevalier d'Hailly... Sous les bordées de ses grosses pièces, huit vaisseaux virèrent de bord « avec plus de hâte que la bienséance n'eût voulu (4). » Banckert dégagé par lui, Ruyter revenait sur ses adversaires maintenant en désordre. Mais au lieu d'envelopper des vaisseaux isolés, *l'Orgueilleux* entre autres tout désemparé et réduit à l'état de « rocher dans la mer, » il jugea « qu'il valoit mieux tâcher de conserver

(1) Dans la liste de nos pertes, *le Foudroyant* arrive en effet en tête avec 61 tués et blessés, puis *le Sans-Pareil* avec 40, *le Conquérant* avec 34, *le Fier* avec 24, *l'Aquilon* avec 22, *le Téméraire* avec 23, *l'Aimable* avec 19, etc. (Archives Nat., *Marine* B⁴5, fol. 39, 97).

(2) Lettre datée de *la Reine*, 10 juin 1673.

(3) Valbelle à d'Alméras, 24 décembre.

(4) Information secrète de M. de Seuil. Brest, 23 novembre.

ses amis que d'incommoder ses ennemis; » et revirant au nord pour chercher Tromp, il le rencontra sur les six heures du soir.

« Amis, voici le bon père, » cria Tromp en voyant paraître le pavillon de Ruyter. Lui-même avait alors le sien sur *l'Amsterdam*, ayant dû pour la troisième fois changer de vaisseau. Nul autre que Ruyter n'eût été capable d'opérer avec tant d'ordre et d'adresse, au milieu de la bataille, une pareille jonction d'escadres. Tromp écrasait à son tour *le Cambridge*, qui perdit tous ses mâts et qui eût succombé malgré l'intrépidité du capitaine Herbert si *le Glorieux* du chevalier de Valbelle n'avait abattu le grand mât de l'amiral hollandais, forcé par là de battre en retraite, et si *le Prince* de l'amiral Spragge et *le Guernsey* n'avaient porté secours au malheureux vaisseau anglais rasé comme un ponton (1).

« La nuit fit taire le canon. » Les alliés gagnaient l'Oster-Bank, les « bancs appelés *Nous en sommes dehors*, » écrivait Valbelle, qui avait vu avec terreur des vaisseaux de vingt-trois pieds de tirant d'eau s'engager dans des bas-fonds où il n'y en avait pas plus de cinq. Les Hollandais mouillaient à l'endroit où avait commencé la bataille, leurs feux allumés. « Ils avaient témoigné plus de finesse, d'habileté et de courage en cette bataille qu'en toutes les autres. Nous, nous avions tout risqué pour faire parler avantageusement des forces navales du roi notre maître. De neuf brûlots que nous avions, il ne nous en restait qu'un. »

En dehors des brûlots, nous n'avions perdu que *le Trompeur*, « le vaisseau le meilleur de voiles et le plus viste de la mer (2). » Les Anglais avaient deux vaisseaux désempa-

(1) VALBELLE. — C. LYTTELTON à Lord Arlington.

(2) Commandé par La Borde. Colbert à Desclouseaux et de Seuil 14 juillet (Archives Nat., *Marine* B²24, fol. 315 et 318). Les Hollandais

rés (1), les Hollandais quatre, — on prétendait même qu'ils en avaient onze « réduits à l'extrémité (2), » — dont l'un, *le Deventer*, sombra avec cent soixante et onze hommes avant d'arriver en Zélande. Leurs pertes en officiers et en hommes étaient plus lourdes que les nôtres. Les amiraux Schram et David Vlugh, six capitaines de vaisseau avaient péri. Les Anglais ne comptaient pas plus de quatre capitaines tués; nous, un, Tivas; mais tous nos capitaines de brûlots étaient hors de combat, six tués, trois blessés. « Trois cents hommes en tout (3) » du côté anglais, autant du nôtre (4), tel était le bilan de nos pertes, le prix de notre victoire.

Les alliés avaient rivalisé de bravoure : « Toutes les relations venues de l'armée disent des choses extraordinaires de la conduite et de la fermeté des Anglois, » écrivait Colbert (5) qui réduisait ainsi à néant les faux bruits colportés par les Hollandais : selon eux, les Français étaient « les seuls qui se fussent bien battus (6). » « Toute l'escadre a très bien fait, écrivait notre ambassadeur à Londres. M. de Tivas y a donné des preuves d'une valeur extraordinaire. Mrs Des Ardens, de Grancé, de Valbelle, Tourville, Sepville et Langeron s'y sont signalés. M. de La Barre, de Couts, les deux Gabarets y ont très bien fait leur devoir... C'est une chose surprenante que, dans une marine renaissante, M. Colbert ayt peü trouver trente

ajoutaient à tort *la Friponne* de Sourdis, parce qu'ils en avaient capturé quelques matelots *(Pertinent Verhael...)*

(1) *Le Cambridge* et *la Résolution*.

(2) « Lettre d'un secrétaire du prince Robert. »

(3) *Ibidem*.

(4) Vauvré écrit le 15 juin qu'il faut 150 hommes pour remplacer les morts, blessés et malades : il expédie 80 blessés et 30 malades à Dunkerque (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 655). Cent trente blessés sont évacués sur Calais (*Ibidem*, fol. 468 et 520).

(5) A Colbert de Croissy. 17 juin (Archives Nat., *Marine* B³24, fol. 256).

(6) Seignelay à Colbert. 13 et 15 juin (A. Jal, t. II, p. 104, n. 1).

capitaines et une infinité d'autres, tant capitaines en second qu'officiers subalternes, parmy lesquels on peut dire qu'il n'y a point de rebut (1). » Une seule note discordante : Valbelle avait accusé Jean Gabaret d'impéritie : mais Gabaret, au lieu « d'aller jeter son espée aux pieds de M. le comte d'Estrées » comme on le lui conseillait insidieusement, obtint de passer devant un conseil d'enquête de « six capitaines nomméz par le vice-amiral et tous anciens » où son détracteur fut confondu et convaincu de lui avoir « donné des coups de coude pour s'avancer (2). »

Bataille navale du 14 juin.

« Le Bon Dieu qui nous a servi de pilote, n'est pas toujours payé pour l'être, écrivait spirituellement Valbelle ; et Sa Majesté ne doit pas abuser de sa bonté. Il ne faut pas donner deux batailles parmi de ces bancs, mais au large. » « Ce fust une grande faute de demeurer six jours mouillé sous le vent d'une armée qui employait ce temps-là à se réparer (3) » et à se renforcer jusqu'à atteindre cent deux bâtiments, soit dix-sept vaisseaux, huit brûlots, quatre frégates et cinq yachts pour chacune des escadres hollan-

(1) Dépêche de Colbert de Croissy. Londres, 29 juin (B. N., Mélanges Colbert 164, fol. 668).

(2) Valbelle à d'Alméras. 24 décembre.

(3) « Observation sur les trois combats qui se sont donnéz cette dernière campagne 1673 » (Archives Nat., *Marine* B[4]306, fol. 488 ; B[4]5, fol. 91 v°). — Mémoires du comte d'Estrées des 15 et 18 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 72 et 74 : A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 107). — *His Highness Prince* Rupert's *letter to the earl of Arlington, from on board* the Soveraign, *now under sail, june 5* (v. st.) *about seven leagues off Laftoff.* In the Savoy, printed by Tho. Newcomb, 1673, in-fol. — *Missive van de Heer Luytenant admirael* Tromp, *geschreven in't ship* den Goulden Leeuw, *op Schoonevelt de 15 juin 1673*. 'Sgravenhage, J. Scheltus, 1673, in-fol. (B. N., Imprimés M. 9408).

daises. Ayant observé que ses adversaires n'avaient plus que cent huit voiles, Ruyter résolut de « pousser plus loin ses avantages. »

Dans la matinée du 14 juin 1673, par vent du nord-est, il prit l'offensive. Les alliés s'y attendaient si peu qu'Edward Spragge, commandant l'avant-garde au pavillon bleu, n'était pas à son bord lorsque Tromp arriva sur elle. Pour remédier au désarroi de l'escadre bleue, le prince Rupert commandant l'escadre rouge « couppa ses cables, persa l'escadre blanche et passa tout au travers » pour se porter de l'arrière-garde au front de bataille. « Cette meschante manœuvre, » dont notre major d'escadre Hérouard de La Piogerie fut tout interloqué, « apporta un si grand désordre que les rouges et les blancs combatirent mesléz » sur plusieurs rangs de profondeur en masses compactes qui offraient prise aux brûlots.

A cinq heures, les autres escadres hollandaises attaquaient. Fort heureusement, elles ne s'engageaient point à fond. Et l'affaire ne fut qu' « une grande escarmouche, » selon le mot du comte d'Estrées. Engel de Ruyter, tombé sous le feu du *Old Sovereign* de Rupert et de deux vaisseaux français, fut dégréé. *L'Oliphant blanc* du vice-amiral Sweers, maltraité par Spragge, mettait à la cape et se retirait de la lutte avec quarante-trois tués et blessés. La division Grancey, que la fausse manœuvre de Rupert avait fait passer du corps de bataille à l'arrière-garde, soutenait le choc de l'escadre de Zélande. Après un vif combat contre Banckert, *le Grand* de Forant mettait en berne et se retirait vers la Tamise. *L'Apollon* et *l'Excellent* étaient également avariés, les capitaines de Beaulieu et de Villeneuve blessés. Au demeurant, les pertes de part et d'autre ne grossirent guère celles du combat précédent. Les deux affaires nous coûtaient deux cent douze tués et deux cent vingt-quatre bles-

sés (1), aux Hollandais un plus grand nombre (2). « Après avoir tiré jusqu'à la nuit, Ruyter se retira du costé de ses terres. »

Il était arrivé à ses fins. Il obligeait ses adversaires, les soutes vides, à quitter les côtes de Hollande pour l'Angleterre. Et il légitimait l'intransigeance des Pays-Bas dans les négociations qui s'engagèrent le 18 juin à Cologne sous la médiation de la Suède. Sans doute, Louis XIV avait enlevé Maestricht. Mais les Hollandais, à la veille d'être soutenus par la puissante coalition de l'Empire, de l'Espagne et du duc de Lorraine (3), ne consentirent à la France que la cession de Maestricht et de deux autres villes, et à l'Angleterre que le salut du pavillon. Les pourparlers furent rompus.

Le 5 juillet, Ruyter venait rôder aux environs de Harwich. En vue d'une nouvelle offensive, nos divisions garde-côtes (4) étaient dépêchées vers Chatham avec des munitions, des brûlots et un millier de matelots de renfort (5) recrutés à Saint-Malo, Dieppe, Calais et Dunkerque : « Allez de maison en maison prendre tous les hommes au-dessous de cinquante ans qui ont jamais été à la mer, » avait dit Colbert (6). Et aux matelots estropiés qui se plaignaient de rester « abandonnéz sans récompense (7), » il promettait « une subsistance proportionnée au service rendu. » Le mois suivant, il créait la caisse des Invalides.

(1) Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 39, 97.

(2) Deux cent quatre-vingt-sept dans la seule escadre d'Amsterdam (Brandt, p. 576).

(3) Août 1673.

(4) Aux ordres de Gombault, Machault et de La Roquefontiès (Archives Nat., *Marine* B[2]24, fol. 251, 279, 299; B[4]305, fol. 45).

(5) Archives Nat., *Marine* B[2]24, fol. 248.

(6) 21 juin (*Ibidem*, fol. 270). — Colbert à Colbert de Croissy. 28 juin (Archives Nat., *Marine* B[2]23, fol. 91 v°).

(7) Seignelay au comte d'Estrées. 14 août (Archives Nat., *Marine* B[4]306, fol. 93).

Notre « réputation se soutiendroit mieux par de grands et considérables succès que par de vaines apparences qui ne servent à rien, » avait déclaré à Rupert le comte d'Estrées (1) au lendemain de l'escarmouche du 14 juin. Et il revenait à son projet de 1672 : un débarquement aux Pays-Bas.

Bataille navale du Texel.

(21 août 1673.)

De part et d'autre, les chefs d'État étaient venus tenir conseil avec les amiraux, Charles II à bord du *Royal Sovereign* dans la Tamise (2), le prince d'Orange à bord des *Zeven Provinciën* (3). Rupert avait ordre d'attirer son adversaire hors des bancs du littoral, et Ruyter d'ouvrir un passage à un riche convoi attendu des Indes.

Par un chapelain de la flotte anglaise qu'il enleva, il apprit, le 30 juillet, que des bateaux charbonniers embarquaient huit régiments, huit mille hommes, sous les ordres du comte de Schomberg; et par une lettre du pensionnaire de Hollande, Fagel, il fut informé que ces troupes opéreraient un débarquement à Scheveningue, à la faveur d'une diversion navale, mais que ce serait le dernier effort des Anglais. S'il échouait, la paix suivrait bientôt (4). Sur ces avis, Ruyter se rapprocha des côtes de Zélande pour les couvrir de ses cent dix-huit bâtiments (5).

Autrement imposant était l'aspect de la flotte franco-anglaise forte de deux cent cinquante voiles, transports

(1) Mémoire du 15 juin.
(2) Le 26 juillet 1673.
(3) Le 12 août (Gerard Brandt, p. 600).
(4) Basnage, *Annales des Provinces unies depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'à celle de Nimègue*. La Haye, 1726, in-fol., t. II, p. 417.
(5) 75 vaisseaux et frégates, 25 brûlots, 18 yachts, 20 376 hommes et un régiment d'infanterie.

compris (1), dont le défilé au sortir de la Tamise ne couvrait pas moins de six lieues. « A la teste de l'armée, » voguait l'escadre de France, l'expérience passée ayant fait voir « que le corps de bataille convenait beaucoup mieux au général pour donner ses ordres et faire mouvoir les escadres par les signaux (2). »

L'arrivée de la division de Martel (3) avait complété nos effectifs. « Brave soldat et mauvais matelot (4), » le marquis de Martel venait prendre sous les ordres du comte d'Estrées la place laissée vacante par Abraham Du Quesne. Amener le pavillon de vice-amiral, qu'il portait dans la Méditerranée, pour hisser à l'artimon le pavillon de contre-amiral, semblait déjà au vieil officier une déchéance, alors surtout qu'il croyait tenir en mains le bâton de maréchal (5). L'absence de salut du canon et de la voix, quand il monta à bord de *la Reine*, fut pour lui une humiliation, que le comte d'Estrées aggrava en ne lui « donnant pas la main à la porte du vaisseau » pour l'accueillir (6). Cette blessure d'amour-propre allait avoir de désastreuses conséquences.

Le 17 août, les adversaires se trouvaient en présence à quelques lieues du Texel. Une forte houle et aussi le désir

(1) Escadre française : 30 vaisseaux, 9 brûlots, 4 frégates légères, 9 barques légères, 3 flûtes de charge et des bâtiments à « faire de l'eau ».

Escadre anglaise : 60 vaisseaux, 25 brûlots, 40 transports de troupes, des frégates, des flûtes, des barques longues (*Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales*, p. 136).

(2) « Observations sur les trois combats... »

(3) *La Thérèse Royale* de Martel, *le Pompeux* du chevalier de Buous, *le Diamant* du chevalier de Beaumont (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 69). — A la garde de la Méditerranée étaient laissées les deux escadres de galères de Manse et Du Plessis-Brossardière, de dix galères chacune. Elles battirent, sans rencontrer de Hollandais, les côtes d'Italie et d'Espagne (*Ibidem*, fol. 283).

(4) VILLETTE, p. 14.

(5) Valbelle à d'Alméras. 24 décembre.

(6) B. N., Nouv. acq. franc. 4972, fol. 87. — JAL. *Abraham Du Quesne*. t. II, p. 111.

qu'avait Ruyter de ne rien précipiter retardèrent de plusieurs jours l'action décisive (1). Durant ce laps de temps, un vaisseau de la Compagnie des Indes, *le Papenbrug*, tomba par méprise dans notre escadre, où il fut aussitôt amariné par *le Bourbon*.

L'occasion que guettait Ruyter se présenta le 21 août : à l'aube, une saute de brise lui donnant l'avantage du vent, il en profita aussitôt. Par vent arrière d'est-sud-est, il fit le signal de marcher à l'ennemi, Banckert en tête, lui au centre, Tromp en queue de la ligne : il était alors à quelque distance du Texel, entre Petten et Kamperduin, vis-à-vis Kijkduin.

A une lieue et demie de là, stationnait la flotte adverse, le comte d'Estrées à l'avant-garde, Rupert au corps de bataille, Spragge à l'arrière-garde (2). Les deux dernières

(1) Relation de l'intendant Girardin de Vauvré. A bord de *l'Apollon*, 2 août (Archives Nat., *Marine*, dossier d'Estrées, copie dans B. N., Nouv. acq. franc. 4972, fol. 88).

(2) Bataille navale du Texel, 21 août 1673 :

Sources françaises : Lettre du vice-amiral d'Estrées. 22 août (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 133, 154 : E. Sue, t. II, p. 324). — Le marquis de Martel à Colbert de Croissy. 6 septembre (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 166 : E. Sue, t. II, p. 335). — Autre relation du marquis de Martel (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 140). — Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, à Seignelay. 29 août, 31 août, 7, 11 et 25 septembre (B. N., Mélanges Colbert 165 *bis*, fol. 500, 563, 592, 683 : E. Sue, t. II, p. 334, 338, 342). — « Suite du journal de navigation des vaisseaux arméz à Toulon par M. le marquis de Martel et de ce qui s'est passé à l'armée navale depuis qu'ils y ont esté joints » (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 80). — « Relation du combat du 21e aoust 1673, envoyée par Mgr à M. le marquis, » c'est-à-dire par Colbert à Seignelay, et écrite d'après les dépositions de Chappelain, secrétaire du vice-amiral, et du comte de Limoges qui se trouvait à bord de *la Reine*, de La Borde, capitaine embarqué avec le chevalier de Tourville, et de Séraucourt, commissaire embarqué à bord du vaisseau de Martel. Sceaux, 10 septembre (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 340 (G. 185) : Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 173 : A. Jal : t. II, p. 115). — « Extrait des principaux points contenus en la relation de M. le Prince Rupert contre l'escadre de France, » par Seignelay. 13 novembre (Archives Nat., *Marine* B[4]5, fol. 187 : E. Sue, t. II, p. 350). — Mémoire du comte d'Estrées « pour ajouter aux remarques faites par M. le marquis de Seignelay sur la relation de Mgr le prince Robert » (Archives Nat.,

escadres « tiendroient le lof et soutiendroient le choc, » pendant que les Français iraient de l'avant « pour revirer et gaigner le vent, » de façon à prendre les Hollandais entre deux feux. Ainsi en décida le prince Rupert. Vers

Marine $B^4$5, fol. 192 : E. Sue, t. II, p. 353). — Després, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194. — « Mémoires pour servir à l'information secrette de ce qui s'est passé dans l'armée navalle pendant la dernière campagne », par M. de Seuil. Brest, 23 novembre (Archives Nat., *Marine* $B^4$5, fol. 197 : E. Sue, t. II, p. 356. — *Gazette de France*, (1673), p. 821). — « Relation de la conduite qu'a tenue l'escadre de France le 21/11 de ce mois dans le combat quy s'est donné entre les flottes par le travers de Camperduine » (B. N., Mélanges Colbert 165 *bis*, fol. 450 : Archives Nat., *Marine* $B^4$306, fol. 435). — « Observations sur les trois combats qui se sont donnéz cette dernière campagne 1673 » (Archives Nat., *Marine* $B^4$306, fol. 483). — *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales de France et d'Angleterre et celle de Hollande*, p. 147.

Sources anglaises : Rupert, *A brief relation of His Majesties and the French Kings Forces under my command with the Dutch*. 1673, in-4° : « Briefve relation de ce qui s'est passé au combat entre les armées navalles de Sa Majesté et celle du roy de France sous mon commandement contre celle des Hollandois le XXI août 1673 près du Texel, » traduite de la relation de Rupert et annotée en marge par le comte d'Estrées (Archives Nat., *Marine* B'306, fol. 459). — *An exact relation of the several engagements and actions of His Majesties Fleet... anno 1673*, written by a person in command in the Fleet. London, printed for J. B., 1673, in-4°. — P. B. [Philipp Bickerstaffe, lieutenant du régiment Lyttelton], à son colonel. Du *Royal Prince*, à la côte de Hollande, 12/22 août (F. H. Blacburne Daniell, p. 490). — Relation écrite à bord du yacht *Henrietta*, capitaine Guy (*Ibidem*, p. 523). — *Relation du combat entre les flotes angloises et hollandoises donné le 11 d'aoust* v. st. *1673. telle que les diverses escadres nous l'ont envoiée dans leurs lettres*. Londres, 1673, placard in-fol. (Archives Nat., *Marine* $B^4$5, fol. 139). — Julian S. Corbett, *A Note on the drawings in the possession of earl of Darmouth* [of W. Van de Velde] *illustrating the battle of the Texel August 11, 1673*. Printed for the Navy records Society, 1908, in-8° et atlas.

Sources hollandaises : *Missive van de Heer Lieut. Admiral de* Ruyter *geschreven aen haer hoog.-mog. de Heren Staten in't Schip* de Seven Provincien *den 22 august 1673*. Placard impr. (B. N., Imprimés M. 9413). — *Journal ofte verahel van de derde Batailje, voorgevallen op maendagh den 21 augusty 1673, ontrent de Helder en Tessel, tusschen de Engelse en Franse Vlooten, en die van den Staete der Vereenigde Provintien*. Gedruckt by Jan Dircksz. Placard impr. (B. N., Imprimés M. 9412) — G. Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter*. — *La Vie de Corneille Tromp*, t. II, p. 487. — La bataille est dite de Kijkduin dans les gravures hollandaises de W. Van de Velde, L. Backhuizen, Decker.

huit heures du matin, sept vaisseaux et trois brûlots du vice-amiral de Zélande fonçaient à pleines voiles sur les dix vaisseaux et les trois brûlots de la division de Martel, qui avait comme soutien la division d'Estrées. Ruyter arrivait sur le prince Rupert, qu'appuyait notre troisième division, celle de Des Ardents. Tromp attaquait l'escadre bleue d'Edward Spragge avec vingt-six vaisseaux et sept brûlots.

Spragge, contrairement à l'ordre de son chef, mit en panne pour attendre l'attaque; Rupert continua à marcher au plus près, le cap au sud-sud-est; le comte d'Estrées courait à l'est, afin de percer les forces adverses, si bien que les divers corps de la flotte alliée s'éloignèrent les uns des autres, desservis par une brume qui s'éleva vers les neuf heures et masqua la divergence de leurs mouvements. Au lieu d'une bataille, il y en eut trois.

Le marquis de Martel (1) « ne peut exécuter son dessein et demeure sous le vent » du vice-amiral Cornelis Evertsen, qu'il canonne pendant trois heures. « Le comte d'Estrées, voyant que la division du contre-admiral n'avoit pû prendre aucun avantage sur les ennemis, se résolut de les percer affin de leur gaigner le vent et d'aller ensuitte

(1) Ordre de bataille des deux flottes :

ALLIÉS :	HOLLANDAIS :
Escadre blanche :	*Escadre de Zélande :*
Avant-garde : M[is] de Martel.	Cornelis Evertsen.
Centre : C[te] d'Estrées.	Adriaan Banckert.
Arrière-garde : Des Ardents.	Star.
Escadre rouge :	*Escadre de la Meuse :*
Avant-garde : John Harman.	Aert Van Nes.
Centre : P[ce] Rupert.	Ruyter.
Arrière-garde : John Chicheley.	Johan de Liefde.
Escadre bleue :	*Escadre d'Amsterdam :*
Avant-garde : John Kempthorne.	Isaac Sweers.
Centre : Edward Spragge.	Tromp.
Arrière-garde : C[te] d'Ossory.	Jan den Haen.

secourir le prince Robert. En effect, il perça leur ligne entre unze heures et midy (1). » A la vérité, les Zélandais Evertsen et Banckert contre-attaquaient : leurs deux colonnes défilant à portée de pistolet de *la Reine*, l'une sous le vent, l'autre au vent, la prirent entre deux feux (2). Le comte d'Estrées riposta « de deux bords et de tout le feu de sa mousqueterie, » coulant à fond un brûlot et en esquivant un autre qui se consuma sous son beaupré (3). Il n'avait perdu que trente-six hommes. Mais ses matelots Preuilly d'Humières, Du Magnou, Jean Gabaret, Langeron n'avaient pu aborder la division Evertsen sous le vent, tandis que Banckert chargeait d'un « rude chocq » les capitaines d'Estival, d'Hailly et de Sèbeville. Le capitaine d'Estival, un brave qui avait jadis proposé de prendre d'assaut Cadix (4), fut tué d'un coup de canon : son second sur *l'Invincible*, Jacob, eut le bras emporté.

De la division Des Ardents qui fit « merveille à son ordinaire » se détacha le brûlot l'*Arrogant* pour tenter d'accrocher Banckert au passage. Il y eut choc en retour et recul : mais en vain le capitaine Guillotin revint-il intrépidement à la charge. Banckert esquiva le brûlot enflammé et rallia Ruyter, ainsi que le fit Evertsen, tandis que le vent nous éloignait de deux grandes lieues vers le sud.

« Toutes les forces de Ruyter et de Banckert vinrent fondre sur ma division et sur celle de mon vice-amiral, écrivait le prince Rupert, rendant ainsi hommage à l'habile concentration des feux de son adversaire; de plus, ils coupèrent entre la division de mon contre-amiral et moi, de sorte que, vers le midi, j'avais à combattre Ruyter et

(1) Avec Tourville pour second, Panetié et Louis Gabaret.
(2) « Relation de la conduitte qu'a tenue l'escadre de France... »
(3) Martel, à la vérité, revendiquait le même fait d'armes.
(4) « Projet d'entreprise sur Cadix par le sieur d'Estivalle » (Archives Nat., *Marine* B[4]4, fol. 535).

toute son escadre à ma hanche sous le vent, un autre amiral avec encore deux vaisseaux pavillons à ma hanche du côté du vent, et l'escadre de Zélande sur mon travers au-dessus du vent. Ayant ainsi combattu quelque temps et fait grand feu de mes deux bords, j'arrivai sur mon contre-amiral [le chevalier John Chicheley], fort éloigné de moi sous le vent, en forçant les ennemis de me laisser passer. » Le prince, aidé de quelques capitaines, avait mis hors de combat le vaisseau du vice-amiral Van Nès, qu'il s'apprêtait même à aborder « debout au corps, » quand Ruyter intervint et sauva son subordonné. Un brûlot anglais, *le Léopard*, fut capturé par l'équipage de Ruyter avant d'accomplir son œuvre incendiaire.

Cependant l'escadre bleue de Spragge et les vingt-six vaisseaux de Tromp avaient entièrement disparu dans le nord, où une furieuse canonnade indiquait que là se livrait un combat acharné (1).

Depuis huit heures du matin, Edward Spragge et Tromp se battaient corps à corps : six fois, l'ampoulette semi-horaire s'était vidée sans que cessât leur feu roulant. Spragge avait dû transporter son pavillon bleu du *Royal Prince* sur le *Saint-Georges*, puis sur le *Royal Charles;* mais son canot fut fracassé par un boulet comme il tâchait d'atteindre le dernier bâtiment, et Spragge vers quatre heures mourut noyé. Son vice-amiral, John Kempthorne, qui avait livré bataille au vice-amiral Sweers (2), et le contre-amiral comte d'Ossory, appuyés par Gabaret, faisaient des efforts désespérés pour tenir en échec Tromp, transbordé lui aussi du *Goulden Leeuw* sur la *Comeetstar*, quand à ce moment-là,

(1) Les diverses phases de la bataille ont été figurées par W. Van de Velde, entre 7 et 8, 10 et 12, 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6 heures.

(2) Les portraits de Johan de Liefde et Isaac Sweers se trouvent dans D. F. Scheurleer, *Herinneringsdagen uit de nederlandsche Zeegeschiedenis,* p. 125 et 6.

entre quatre et cinq heures, parut le prince Rupert en même temps que Ruyter : également anxieux, ils avaient couru le même bord à portée de canon, sans tirer, pour rallier leurs seconds.

Comme Ruyter cherchait à capturer les vaisseaux « estropiés, » Rupert leur fit un rempart de son corps avec John Harman, John Kempthorne et le comte d'Ossory qui soutinrent un furieux combat contre les trois escadres hollandaises, pendant que le *Ruby*, le *Hampshire*, le *Monmouth* et le *Pearl* tenaient hors de la mêlée le *Royal Prince* et que *le Glorieux* de Valbelle forçait Tromp à abandonner le *Cambridge* d'Herbert. « La mer étoit en feu, et les flammes pénétroient à travers l'épaisseur de la fumée, comme l'éclair qui passe au travers d'un air ténébreux. Les boulets, les anges à deux têtes, les chevilles de fer, les mitrailles voloient de tous côtés. La mer étoit couverte de corps. » Du côté des Hollandais, les vice-amiraux Johan de Liefde et Isaac Sweers (1), les capitaines Van Gelder, Sweerius, Visscher et Kiela avaient succombé; les capitaines Dik et Le Jeune étaient dangereusement blessés ; l'escadre d'Amsterdam comptait cent quatre-vingt onze tués et blessés, les autres à proportion. Parmi les Anglais, l'amiral Spragge et les capitaines Reeves et Heyman avaient péri; le vice-amiral Kempthorne et les capitaines Courtney, Howard, Jennings étaient blessés; Rupert avait à son bord soixante hommes hors de combat.

A ce moment, se présenta « la plus belle et la plus avantageuse occasion qui ait été jamais à la mer. » Sur les six heures du soir, une division fraîche arriva vent arrière, celle du comte d'Estrées. Rupert hissa sur la vergue d'artimon le pavillon bleu.

(1) Dans ses observations sur la Relation de Rupert, le comte d'Estrées prétend que son collègue n'eut pas plus de onze tués et blessés, au témoignage de notre commissaire général, M. de Vauvré.

« Si l'admiral a le vent de l'ennemy, — disaient les instructions reçues au début de la campagne, — en mettant un pavillon bleu à la vergue d'artimont ou bien au bout du mast de perroquet d'artimont, alors un chaqun est obligé d'ariver dans son ouage, seilleure ou haulteur et aussy près du vent qu'il est, sur des peines très rigoureuses (1). » C'était net : Rupert nous faisait le signal de « venir dans ses eaux, c'est-à-dire de couvrir sa queue, afin de luy donner temps de mettre en seureté cinq frégates angloises démastées. M. de Martel mit en panne, en attendant que M. d'Estrées s'avançast pour aller avec toute l'escadre fondre vent arrière sur ce gros d'ennemis et mettre ses bruslots parmy eux (2). »

Or, sous le prétexte que ce n'était pas un signal de combat, que la houle embarquait par les sabords de ses batteries, qu'il fallait garder le vent pour continuer le lendemain la lutte, le comte d'Estrées resta le spectateur immobile de la bataille qui s'achevait avec le crépuscule. Avant que son aide-major envoyé aux renseignements près de Rupert l'eût édifié sur le signal, la nuit sépara les combattants. Aucun d'eux n'était parvenu à prendre ou à détruire un seul vaisseau adverse. Mais les Hollandais publiaient partout qu'ils avaient « battu les flottes royales, avec un entier avantage (3). » Et de fait Rupert, n'étant sûr ni du comte d'Estrées, ni de quelques-uns de ses capitaines, se refusait à risquer un nouvel engagement (4).

Dans une critique acrimonieuse, Rupert nous accusait de trois fautes : la nuit, d'avoir laissé prendre le vent à l'ennemi; le matin, de n'être pas arrivé sur Banckert; le

(1) Instructions de Jacques, duc d'York. 1673 (Archives Nat., *Marine* B⁴5, fol. 49).

(2) Journal du marquis de Martel (*Ibidem*, fol. 81).

(3) Seignelay au comte d'Estrées. 9 septembre (Archives Nat., *Marine* B⁴306, fol. 189).

(4) RUPERT, « Briefve relation... »

soir, de n'avoir pas obéi au signal de ralliement (1). Hérouard, major de la flotte, Valbelle et Gabaret, « députéz du corps pour justifier nos manœuvres » en présence de Charles II, du duc d'York et du premier ministre Arlington, le firent avec un tel brio (2) que Rupert fut tout d'abord relevé de son commandement et remplacé par John Harman (3). Les deux Colbert, le ministre et l'ambassadeur, imputant à « la mauvaise conduite » du prince l'insuccès de la campagne, protestaient contre ses « calomnies (4), » quand un déplorable incident leur rendit difficile de soutenir que « ces fâcheux bruits étaient de purs effets des mauvaises intentions du prince Rupert (5). »

Un factum d'une étrange aberration avait fait rebondir le débat : « Monsieur d'Estrées a déshonoré la nation, disait ce virulent libelle (6). Tout roule sur lui; car les capitaines auraient fait leur devoir, s'il les y avait menés. Sur tous les combats que l'on a rendus, Monsieur d'Estrées n'a jamais fait aucune action de vigueur. L'an passé, ce qu'il a fait à Du Quesne crie vengeance devant Dieu. L'on peut dire avec vérité que c'est un pauvre homme, fort décrié parmi les Anglais; » et le factum lui attribuait l'insuccès ou du moins l'indécision de la bataille. A la stupeur générale, on apprit que l'auteur en était le marquis de Martel. La rancune du lieutenant-général contre son chef avait donné des armes à notre détracteur et à nos ennemis (7).

Disgracié la veille, Rupert revient triomphalement le

(1) Lettres de Colbert de Croissy. Londres, 29 août et 7 septembre.
(2) Valbelle à d'Alméras. 24 décembre. — Colbert de Croissy. 31 août.
(3) Colbert au vice-amiral d'Estrées. 13 septembre (Archives Nat., *Marine* B[3]24, fol. 417. — A. Jal, t. II, p. 114).
(4) Seignelay à Colbert de Croissy, 5 septembre (A. Jal, t. II. p. 121).
(5) Colbert de Croissy à Seignelay. 29 août.
(6) Du 6 septembre.
(7) F. H. Blackburne Daniell, p. 529.

8 septembre exhiber « au roy, au duc d'York, aux ministres, à tous les principaux de la Cour et de la ville le libele diffamatoire contre M. le comte d'Estrées. Cela fait plus de tort aux intérêts du roy [de France] que ce que les Espagnols et les Hollandois s'efforcent de faire tous les jours pour ruiner l'alliance de France. L'on ne feint pas de dire que M. le comte d'Estrées ne se seroit pas comporté si laschement, s'il n'en avoit receu des ordres secrets de Sa Majesté. Le colonel Howart, le comte de Carlisle et d'autres émissaires du prince Robert ont escrit de tous côtéz aux principaux membres du Parlement tout ce qui peut les aigrir contre la France (1). » Mandé immédiatement à Paris, le marquis de Martel est jeté dans les cachots de la Bastille (2). Mais le mal commis est « plus facile à faire qu'à réparer (3). » Martel passe pour une victime dont « la valeur causa la disgrâce : on le mit à la Bastille pour avoir trop bien fait (4). »

En Angleterre, on « adjouste beaucoup plus de foy à sa relation qu'aux raisons » de notre ambassadeur. Le maladroit vice-amiral semble la corroborer au lieu de réduire à néant les faux-bruits qui se colportent à Londres : Ne donne-il point « à entendre à M. de Grancey que le roy ne vouloit pas que l'on hasardât ses vaisseaux dans le péril, que l'on se défiât des Anglais (5) ! »

Il ne sait ni « orner la vérité, ni la faire connoistre avec éclat (6). » « J'ay receu la relation du combat. Je l'ay trouvée si modeste qu'il vaudroit quasi mieux que vous ne l'en-

(1) Colbert de Croissy à Seignelay. 11 septembre (B. N., Mélanges Colbert 165 *bis*, fol. 592).

(2) Seignelay à Colbert de Croissy. 17 septembre (A. Jal, t. II, p. 121).

(3) Colbert de Croissy à Seignelay. 28 septembre.

(4) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 420.

(5) Information secrète de M. de Seuil.

(6) Seignelay au comte d'Estrées. 9 septembre (Archives Nat., *Marine* B⁴306, fol. 189).

voyassiez point au roy, » lui écrit Colbert dans une dépêche chiffrée (1). Louis XIV est « fort fasché (2), » il ne le cache point. Pour apaiser le courroux royal, pour répondre aux insinuations anglaises (3), Colbert ouvre une enquête (4) où il convie le secrétaire du vice-amiral, le commissaire du bord du lieutenant-général et le capitaine de vaisseau de Tourville : « Il examine toutes les plaintes de M. le prince Rupert, tout ce qui en avait été dit en Hollande. » Et dans un lumineux récit de la bataille où il fit ressortir les manœuvres déplorables de Spragge qui avait mis en panne, du prince Rupert qui avait plié, il incrimina M. de Martel de désobéissance et le comte d'Estrées de lenteur (5), déplorant par-dessus tout « que les François se fissent toujours connoistre, en quelque lieu qu'ilz soient, par leurs dissentions (6). » Cette explication, qui répartissait également les blâmes, était une note diplomatique.

Il n'y eut pas d'instruction judiciaire. Mais une information secrète, confiée au commissaire général de Seuil, établit ceci : nos officiers ne s'étaient point engagés à fond, faute de confiance dans le prince Rupert, faute d'affection pour le comte d'Estrées qui les mortifiait par sa hauteur (7).

Pour les Anglais, notre alliance devenait un « grief. » La campagne navale laissait chez eux un malaise qui s'aggravait d'une jalousie. Le relèvement de notre ma-

(1) 29 août *(Ibidem,* fol. 163).

(2) Seignelay au comte d'Estrées. 23 septembre *(Ibidem,* fol. 315).

(3) Colbert au comte d'Estrées et à Colbert de Croissy. 30 août *(Lettres de* Colbert, t. III, p. 504. — Archives Nat., *Marine* B²23, fol. 124).

(4) Que réclamait Colbert de Croissy. 11 et 25 septembre (B. N., Mélanges Colbert 165 *bis*, fol. 592, 683).

(5) 10 septembre (A. Jal, t. II, p. 115).

(6) Colbert à Colbert de Croissy. 13 septembre (Archives Nat., *Marine* B²23, fol. 133).

(7) Brest, 23 novembre.

rine marchande les indisposait (1). Ils avaient perdu, du fait de la guerre, le commerce du Nord; la menace de se voir enlever le commerce du Levant par l'entrée en ligne de l'Espagne acheva de les ébranler : ce fut « ce qui pressa le plus le roi d'Angleterre à songer à la paix (2). » Le 19 février 1674, il se retirait de la lutte en traitant avec les Pays-Bas.

Par d'affreuses journées de novembre où *la Reine* faillit s'éventrer à Guernesey sur « des rochers à moitié mangéz des refreins de la mer, » le comte d'Estrées avait regagné Brest (3). Sa réputation était compromise par ses manœuvres, son autorité par ses « démeslés (4) : » l'enquête de Brest, si discrète qu'elle fût, acheva sa ruine (5). « Du Quesne, aux escoutes, se flattait de rentrer dans le service » avec l'appui de Vivonne. Une justice immanente allait remettre chacun à sa place, le vice-amiral à la tête d'une simple division et son subordonné, le vieux lieutenant-général, à la tête du gros de nos forces navales.

Du concours que nous pouvions attendre désormais de la Grande-Bretagne, un menu fait donnera la mesure. En Irlande, nous avions fait sept cents recrues pour notre infanterie (6). Quand deux navires royaux se présentèrent à Kinsale pour les embarquer, il ne se trouva pas plus de cent soixante-quatre hommes au rendez-vous (7).

(1) A. T. Mahan, *Influence de la puissance maritime dans l'histoire*, trad. E. Boisse, p. 74.
(2) Mémoires du chevalier Temple.
(3) *Relation de ce qui s'est passé entre les armées navales*, p. 187.
(4) « Croyez-vous, Monsieur le commandeur, disait-il à Valbelle, que je m'accommode avec M. d'Alméras. » Valbelle à d'Alméras, 24 décembre.
(5) Colbert recommandait à de Seuil la discrétion. 1er décembre (Archives Nat., *Marine* B²24, fol. 614 v°).
(6) Recrutés par M. d'Hamilton (Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 4, 43).
(7) Le 6 avril 1675 (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 372).

LA FRANCE CONTRE L'EUROPE CONTINENTALE

« Abandonnée par l'Angleterre et obligée d'entretenir d'aussy grandes armées, Sa Majesté ne peut pas avoir la mesme puissance par mer. Et comme elle s'est contentée de mettre quarante vaisseaux dans l'Océan et trente dans la Méditerranée avec vingt-quatre galères, les Hollandois seront maistres de toutes les mers (1). » Ainsi philosophe Colbert, qui ne se tient pas pour vaincu. Il pense substituer à la guerre d'escadre la guerre de course avec des divisions volantes de trois à cinq vaisseaux, assez fortes contre les convois ennemis, assez faibles pour ne pas compromettre par leur retraite « la gloire des armes du Roy. » Panetié garde la Manche, Gabaret la mer du Nord, Château-Renault l'Océan, Gabaret Des Marets les mers de Galice, Gravier le détroit de Gibraltar. Ne pas « donner jalousie aux Anglois (2), » « prendre des précautions contre les Espagnols (3), » tel est le mot d'ordre.

Car la défaillance d'un allié s'aggravait de l'entrée en ligne d'un ennemi. Le 9 novembre 1673, sur une dépêche de notre consul de Cadix, l'escadre du détroit de Gibraltar

(1) Colbert au comte de Frontenac. 17 mai 1674 (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 574).

(2) Mémoire pour mon fils concernant la marine. » 24 septembre 1673 (Bibl. du ministère de la marine, ms. 339 (G. 184) : B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 103).

(3) Colbert à d'Alméras. 25 août 1673 (Archives Nat., *Marine* B[2]24, fol. 391).

faisait le branle-bas pour tomber à l'aube sur les quatre vaisseaux de l'amiral Jijón : la guerre avec l'Espagne venait d'être déclarée (1). Jacinto López Jijón n'échappa à l'étreinte de Gravier, La Fayette, Tambonneau et Forbin qu'en s'affalant, câbles rompus, à l'abri des remparts de Malaga (2).

Forcé d'évacuer la Hollande pour couvrir nos frontières, Louis XIV enlève les clefs de la Franche-Comté, Besançon et Dôle; Turenne, dans son immortelle campagne d'Alsace, bat les Impériaux et les Lorrains à Zintzheim (3); Condé remporte sur le prince d'Orange la victoire de Seneffe (4). Espagnols, Impériaux, Hollandais sont partout contenus. Louis XIV leur offre la paix : mais le prince d'Orange croit de « sa gloire et de son avantage » de continuer la guerre. Le 1er juillet, le Brandebourg, puis le Danemark ont adhéré à la coalition de l'Europe contre nous.

L'ennemi escompte en Normandie, en Bretagne, en Guyenne, en Provence, des troubles que le roi redoute. Il a des complices à Quillebeuf que le chevalier de Rohan doit lui livrer, à Marseille où l'appui de la flotte espagnole amènerait la proclamation de la République (5). Contre des gens aussi informés que les Hollandais de « toutes nos rades, pertuis, passages, entrées de rivières de toutes

(1) Le 15 octobre 1673. Le 19, Louis XIV mandait de courir sus aux Espagnols (Guerre, Archives historiques 357, fol. 28).

(2) *Le Brusque* avait pour capitaine Gravier, *le Joli* Forbin, *le Cheval marin* La Fayette, *la Syrène* Tambonneau (D'Alméras et Gravier à Colbert. 25 novembre et 1er décembre 1673 : Archives Nat., *Marine* B³24, fol. 256, 258; B⁴16, fol. 222. — C. Fernandez Duro, *Armada española*, t. V, p. 96).

(3) 16 juin 1674.

(4) 12 août 1674.

(5) François Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. VII. — Aragon, *le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France*, dans *Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres*, t. VII, p. 171.

sortes, » que peuvent dix-sept vaisseaux, nos seules forces navales dans le Ponant (1).

I

LA CROISIÈRE DE TROMP SUR NOS COTES DU PONANT.

Le 28 mai 1674, une flotte énorme franchissait le Pas-de-Calais avec Tromp et Ruyter. Des vedettes du gouverneur de Calais (2) avaient compté soixante-six vaisseaux de ligne, dix-huit brûlots, cinquante-quatre bâtiments de service et force chaloupes canonnières. Trois colonnes de débarquement, sous pavillon bleu, blanc et rouge, des batteries de campagne « de nouvelle invention, » des « chariots à pointe » garnis de mousquetaires pour briser le choc de la cavalerie (3), des sections de grenadiers pourvues comme aujourd'hui de gibecières à grenades, des compagnies de « soldats de rang et de file (4) » donnaient au corps expéditionnaire l'aspect des armées modernes.

Tous nos ports se tenaient parés contre l'avalanche : le Havre défendu par le duc de Saint-Aignan (5), Cherbourg un instant menacé (6), Saint-Malo aux batteries de rem-

(1) Instructions de Louis XIV au comte d'Estrées et à Colbert de Terron. 18 et 30 mars 1674 (D. Neuville, *les Établissements scientifiques de l'ancienne marine,* p. 113).

(2) La chaloupe *Don-de-Dieu,* entre autres, capitaine Robert L'Homel, qui avait dû chercher l'abri de Dunkerque sous la poursuite de deux navires de guerre en flanc-garde. 20 mai (Archives Nat., E. 1779, fol. 27).

(3) Journal de Jan van den Berg, volontaire à bord du *Hollandia,* vaisseau amiral de Tromp (*Le Mercure Hollandois.* Amsterdam, 1676, in-16, p. 628).

(4) Ordonnance de Ruyter. A bord des *Seven Provinziën,* 18 mai 1674 (Gerard Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter,* p. 629).

(5) Colbert à M. de Logerie. 6 juin (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 189).

(6) Gerard Brandt, p. 630.

parts renforcées de seize pièces de gros calibre (1), Brest où le gouverneur de Bretagne massait les milices de la province pour seconder la petite division du vice-amiral d'Estrées (2), Rochefort dont on protégeait à la hâte les approches par le camp retranché du Vergerou, les lignes de Fouras et les cinquante pièces de canon du fort de la Pointe (3). « Ruyter, pensait-on, mettra huit à neuf mille hommes d'infanterie pied à terre pour attaquer le retranchement du Vergerou et, s'il le force, brusler Rochefort et tous les vaisseaux du Roy. Il se servira aussy de ses vaisseaux pour attaquer par la rivière et en fermer l'entrée par le moyen des bastimens maçonnés qu'il mène avec luy (4). » Mais impossible de « prendre aucune résolution, que les ennemis ne se soient attachés à un dessein et que l'on ne connoisse certainement ce qu'ils veulent faire (5). »

A l'ouvert de la Manche, « un détachement considérable » s'enfonce au large : c'est Ruyter qui va en Amérique conquérir les Antilles françaises. Ses collègues Tromp, Banckert, Van Nès gouvernent droit sur Belle-Isle. Ayant à bord l'auteur des fortifications élevées pour le surintendant Fouquet, ils escomptent les connaissances de l'ingénieur d'Aigremont pour se rendre maîtres de cette place forte.

A la sommation du général Willem Van Hoorn, commandant les troupes de débarquement, le gouverneur de Belle-

(1) Archives Nat., *Marine* B[3]28, fol. 217, 332.

(2) *Ibidem,* fol. 188, 199.

(3) Le camp retranché du Vergerou était formé par le lieutenant-général d'Alméras, les lignes de Fouras étaient fortifiées par l'ingénieur de Sainte-Colombe et le fort de la Pointe occupé par Bellefontaine (Le P. Théodore de Blois, *Histoire de Rochefort*. Blois, 1733, in-4°, p. 63).

(4) Colbert à d'Alméras, 11 juin (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 520).

(5) Mémoire signé par « les principaux officiers de marine » présents à Rochefort, d'Alméras, marquis de Grancey, Château-Renault, Gombaud, Forant, Tourville, Saint-Amans, en « response à la dépesche de Mgr Colbert du 29 may 1674 » (J. Delarbre, *Tourville*, p. 441).

Isle répond en faisant au parlementaire les honneurs de la place. D'une forteresse bâtie sur le roc et défendue par deux cents canons, M. de Logerie montre l'aspect formidable et l'imposante garnison : le marquis de Coëtlogon vient de s'y jeter avec quatre-vingts gentilshommes et six cents miliciens du pays de Vannes. Le parlementaire emporte l'impression, confirmée par le traître d'Aigremont, que la place est invulnérable; une descente, tentée le 29 juin sous la protection des frégates *Edam* et *Wapen te Dort* avec le concours des fameux chariots à pointe, n'aboutit qu'à une déroute; « le courage invincible » des Bretons jette à la mer sept bataillons hollandais (1), avant même que se soient ébranlées les divisions navales d'Alméras et d'Estrées mandées au secours de Belle-Isle (2).

Désorienté, incapable de rien tenter contre notre division de la Charente que couvraient cinq estacades (3), Cornélis Tromp rabattit ses prétentions sur de maigres îlots de la côte bretonne, Noirmoutiers dont la conquête le 4 juillet ne lui coûta pas moins de cent trente-trois hommes et un lieutenant-colonel, puis Houat et Haëdic. Servis par l'inaction de nos petites escadres (4), les amiraux Aert Van Nès et Adriaan Banckert installent leurs patrouilles aux abords des côtes bretonnes, depuis Ouessant (5) jusqu'aux confins du Poitou : si bien que, pour

(1) *Gazette de France,* 1674, p. 655. — Journal de Jan Van den Berg (*Le Mercure hollandois,* p. 643).

(2) Par Colbert le 4 juillet (Archives Nat., *Marine* B²28. fol. 225; B²26, fol. 245).

(3) Tromp aux États généraux. A bord du *Hollandia* sous Noirmoutiers, 26 juin (*Missive van de Heer...* Tromp. S'Gravenhage, 1674, in-4°. — *La vie de Corneille Tromp,* t. II, p. 515).

(4) Dont se plaint le duc de Chaulnes (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 253).

(5) Où croisent vingt vaisseaux hollandais (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 350).

tenir en respect les corsaires ennemis, le chevalier de Clerville proposera d'envelopper d'une ceinture de bastions à triple étage de feux les saillants de la côte d'Armorique (1).

Il eût fallu y joindre une barrière morale (2). « Quelque apparence de révolte » y était trop bien pressentie par Tromp (3) pour n'être pas provoquée par lui. C'est là, de Douarnenez à Concarneau, que peu de mois plus tard éclatera l'insurrection des *Bonnets rouges* (4), bientôt suivie de la révolte de Bordeaux.

Par ailleurs, Banckert laisse échapper un riche convoi qui arrive des Antilles (5). Et nous n'avons garde de donner dans le « grossier paneau » que nous tend un de ses capitaines : Jan Van Brakel essayait d'attirer dans une embuscade notre division de Brest en feignant de passer à notre service sous la clause qu'un combat simulé masquerait sa trahison (6). Les opérations des Hollandais tournaient mal.

Tromp allait-il les rétablir? Cinq divisions le suivaient vers le sud : au Pasajes, les garnisons de Guispuscoa devaient se joindre à ses troupes pour marcher sur Bayonne (7). « Nul dehors, point de fossés, pas un canon en état de tirer, et pour toute garnison cinquante vieux

(1) « Devis de ce qui est à faire pour la construction des tours proposées en quelques endroits des costes de Bretagne pour empescher les corsaires ennemis d'y mouiller » (B. N., Thoisy 90, fol. 222).

(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II, p. 198.

(3) Lettre de Tromp. A bord du *Hollandia*, 8 août *(Le Mercure hollandois*, p. 652).

(4) Arthur de La Borderie, *la Révolte du papier timbré advenu en Bretagne en 1675*. Saint-Brieuc, 1884, in-8°, p. 93.

(5) Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 286, 294 v°. — *Gazette de France*, 1674, p. 676, 743.

(6) Colbert au duc de Chaulnes et au comte d'Estrées. 14 septembre (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 310).

(7) *Gazette de France*, 1674, p. 676, 743, 998. — Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 286, 294 v°.

coquins et la garde bourgeoise commandée par M. le maire qui, au premier coup de canon, ouvrirait les portes, » telle était « la clef du royaume. » Mais il y avait là le Gascon Antoine de Gramont, Gramont que le roi avait « honoré d'une embrassade bien tendre » en lui confiant le salut de Bayonne. Et sept cents cadets de Gascogne d'accourir à son appel, cinq mille Béarnais de les rejoindre en bandes, une frégate de Rochefort d'apporter trois mille fusils avec deux cents milliers de poudre. « J'avoue que je commençai alors à respirer, » écrivait Gramont. Et de passer aussitôt à l'offensive : il mande aux alcaldes de Saint-Sébastien que tout appui prêté aux Hollandais serait la rupture du « traité de bonne correspondance entre frontières. Je leur donnois ma parole que le retour vaudroit matines et que j'étois en état de les aller bruler jusques dans Vittoria et de ruiner le pays à jamais. Ma lettre porta coup (1). » La junte déclara à Tromp qu'il n'y avait rien à faire contre Bayonne; il était arrivé quinze jours trop tard (2). Et Tromp reprit vers la Méditerranée sa course vagabonde.

Peu de temps avant, la division Valbelle venue de Brest (3) avait rallié aux Colonnes d'Hercule l'escadre toulonnaise de Vivonne et Du Quesne (4), dont la file s'allongeait de toute la flotte malouine de Smyrne enca-

(1) *Mémoires du maréchal de* Gramont, dans la Nouvelle collection de mémoires éditée par Michaud et Poujoulat, t. VII, p. 330.

(2) Tromp était à Saint-Sébastien le 8 août *(Le Mercure hollandois,* p. 652). — Dépêches du premier président à Bordeaux, d'Aulède, sur les machinations des Hollandais et des Espagnols contre Bayonne (Archives Nat., *Marine* B³18, fol. 391-412).

(3) Elle comprenait dix vaisseaux tirés des ports de Brest et de Rochefort. Colbert à Valbelle et à son second d'Amfreville. 10 et 11 avril 1674 (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 118, 119). — Desprès, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194 : Desprès commandait *la Couronne,* un des quatre brûlots attachés à l'escadre.

(4) Dont la liste est dans le ms. de la B. N., Clairambault 867, fol. 106.

drée par les quatre vaisseaux de Paul Des Gorris de la Guerche (1).

« Devant Tanger, M. de Vivonne appella tous les capitaines au conseil pour leur exposer que, sur ses mémoires (2), le Roy avoit assemblé un nombre si considérable de vaisseaux avec des bruslots pour entrer dans la baye de Cadix, de là dans le Pontal et y brusler tous les galions d'Espagne. Mais que ce dessein, quoique grand et bien conçu, n'estoit pas aisé à exécuter et qu'il estoit bien aise, avant que d'aller plus avant, d'avoir le sentiment de tous les capitaines... Tous estoient unanimement d'accord qu'il falloit pousser l'entreprise à bout, ne voyant aucune difficulté à entrer dans la baye. »

A la stupeur générale, Vivonne fut le seul à ne pas « s'opiniâtrer à une entreprise » qu'il avait conçue. Sous prétexte que « le secret avoit esté mal gardé » et qu'on manquait « de pilotes-pratiques des lieux (3), » il vira de bord vers la Catalogne (4). Cette irrésolution déconcertante, cette façon lamentable de répondre aux vœux d'un roi qui avait « fort à cœur le succès de l'entreprise sur Cadis (5), » renversait les rôles. Au lieu de frapper l'ennemi d'un coup de massue, elle nous exposait à en recevoir de lui.

Tromp ralliait le 26 août à Cadix Nicolas de Cordóva, général des galions d'Espagne, et, sur un ordre venu de Madrid, se mettait à notre poursuite. Le 24 septembre,

(1) « Rendez-vous que donne M. le comte de Vivonne à M. le commandeur de Valbelle, chef d'escadre. » Toulon, 8 mars 1674; — « Rendez-vous de l'escadre des vaisseaux du Roy commandée par Paul Des Gorris, sieur de la Guerche. » Toulon, 10 janvier (Archives Nat.. *Marine* B²26, fol. 103).

(2) Colbert à Vivonne. 2 avril (Arch. Nat., *Marine* B²28, fol. 105 v°).

(3) *Mémoires du marquis de* Villette, éd. Monmerqué, p. 19.

(4) Colbert à Vivonne. 28 juillet (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 256 v°).

(5) Colbert à Valbelle. 12 juillet (*Ibidem*, fol. 235 v°).

devant Barcelone, vingt-cinq galères du marquis del Viso le renforçaient encore (1). Mais Vivonne resta insaisissable. Il s'était dérobé, non sans emmener à Toulon une prise de quarante-huit canons et trois cent cinquante hommes d'équipage, le *San Pedro,* de Matteo Callardameto, que La Fayette et Langeron avaient capturé à Saint-Feliu (2).

Sur la nouvelle qu'une de nos divisions était détachée au secours des Messinois révoltés (3), Tromp fut invité par la reine d'Espagne à lui donner la chasse. Cette fois, il refusa d'agir sans ordre des États généraux (4). Et il reprit la route de la Hollande avec des équipages affaiblis, guettés entre Ouessant et les Sorlingues par Jean Gabaret et Château-Renault (5), tandis que l'escadrille du corsaire Bernard Le Moign, en croisière aussi à l'ouvert de la Manche, faisait subir de lourdes pertes au commerce néerlandais (6). De sa longue et infructueuse campagne sur nos côtes, Bankert revenait fourbu, et de son « meschant succès » aux Antilles (7), Ruyter revenait consterné.

(1) *Mercure hollandois*, p. 656.

(2) Valbelle à Colbert. Baie de Rosas, 18 août (Archives Nat.. *Marine* B⁴6, fol. 219). — Relation de Vivonne (B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 428). — Avis daté de la baie de Rosas, 20 août (*Gazette de France,* 1674, p. 969).

(3) Louis XIV à Vivonne, 4 septembre 1674 (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, *relative à l'expédition de Messine* publiée par Jean CORDEY, t. I, p. 13).

(4) *Le Mercure hollandois,* 1675, p. 661.

(5) Avec onze vaisseaux et cinq corsaires malouins. 30 novembre (Archives Nat., *Marine* B²28, 393 v°, 399, 407). Colbert à Éon de Saint-Malo. 30 novembre (Émile MANCEL, *L'arsenal de la marine et les chefs maritimes à Dunkerque*. Dunkerque, 1901, in-8°, p. 44).

(6) Capitaine de la frégate *la Toison d'Or,* Bernard Le Moign, « estant dans la baie de Torbay, coste d'Angleterre, avec une frégate de son escadre, dite *la Renommée,* » enlève le 8 novembre 1674 *le Grand Duc de Toscane*, navire hollandais. Le 11 décembre, il enlève à l'ouest des Sorlingues un navire d'Amsterdam (Archives Nat., E. 1779, fol. 161, 299). — Le 5 décembre, il enlevait près des Sorlingues le *Golden Lyon* de Saardam chargé de sucre pour 221 000 livres (*Acts of the privy Council of England. Colonial series I (1613-1680),* éd. W. L. GRANT. London, 1908, in-8°, p. 670).

(7) B. N., Thoisy 90, fol. 355.

II

LA DÉFAITE DE RUYTER AU FORT-ROYAL DE LA MARTINIQUE (20 juillet 1674.)

Est-il dans l'histoire plus stupéfiante anomalie? Au lendemain des batailles navales où Ruyter s'est affirmé comme « le plus grand capitaine qui ayt jamais esté en mer (1), » le héros se verra infliger l'humiliation d'une défaite sanglante et décisive, et par qui? Par un seul vaisseau et une poignée de miliciens...

Ruyter ne médite rien moins que la conquête des Antilles françaises. Les Pays-Bas pourraient en tirer grand profit (2), il s'en est rendu compte au cours de la campagne de 1665, où les colons de la Martinique lui ont fait un fastueux accueil (3). Voilà pourquoi, le 8 juin 1674, à Torbay, il s'est séparé de Cornélis Tromp avec une cinquantaine de voiles, des troupes de débarquement et un gouverneur des colonies futures. Mais si vite qu'il marche, une *Hirondelle* de France l'a devancé... (4).

L'année précédente, notre lieutenant-général aux îles d'Amérique, Jean-Charles de Baas avait pris l'offensive contre les colonies hollandaises avec un vaisseau de ligne, deux frégates « grandes à peu près comme deux barques (5), » trois transports et six cents colons de la Marti-

(1) Colbert au duc de Saint-Aignan. 21 juin 1673 (Archives Nat., *Marine* B[2]24, fol. 268).

(2) Gerard Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter*, p. 628.

(3) Du Tertre, *Histoire générale des Antisles*, t. III, p. 197.

(4) Ordre à Colbert de Terron d'expédier la frégate garde-côtes de Pingaut pour avertir M. de Baas que Ruyter se dirige vers les Antilles. 10 juillet 1674 (Archives Nat., *Marine* B[2]26, fol. 255 v°).

(5) *Le Belliqueux*, *la Sibylle* et *la Fée*. De Baas à Colbert, La Martinique, 16 février 1673 (Archives Nat., *Colonies* C[8] A 1).

nique, de la Guadeloupe, de Saint-Christophe et de Sainte-Croix. Son capitaine de pavillon Dumé d'Aplemont, dont on disait que s'il « avait de l'esprit, il eût été bon procureur, mais pour homme de guerre, qu'il ne l'étoit point assurément (1), » succomba brusquement en arrivant, le 14 mars 1673, à Curaçao. Une autre déception attendait de Baas. Du haut d'une colline, « je vis des choses ausquelles je ne m'estois pas attendu, écrivait-il; la scituation avantageuse de Corassol et la quantité de navires dans son port (2), » dont l'ingénieur Louis Ancelin de Gémosat prit le croquis, rendaient toute attaque impossible. Et le 18 mars, nos troupes se rembarquèrent sans combat.

La cause initiale de notre échec était l'absence inexplicable d'un vaisseau de guerre et de trois cents boucaniers de Saint-Domingue amenés par le gouverneur Bertrand d'Ogeron (3). Le 25 février, « à nuit fermante, » *l'Écueil* avait sombré sur des cayes au nord de Porto-Rico, et les passagers du capitaine Bauda avaient été retenus prisonniers par le gouverneur espagnol Gaspar de Arteaga qui « en laissa mourir quantité de faim (4). » Évadé en canot avec deux flibustiers, « leurs chapeaux servant de rames, leurs chemises de voiles, » Bertrand d'Ogeron revint venger à la tête de sept cents boucaniers ses compagnons de misère, en mettant à feu et à sang Porto-Rico (5).

(1) Colbert de Terron à Colbert. 24 août 1672 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 94).

(2) De Baas à Colbert. A bord du *Belliqueux*, en rade de la Tortue, 16 avril 1673 (Archives Nat., *Colonies* C⁸A1 et F³26).

(3) Lettre de Peter Colleton, président du Conseil des Barbades. 28 mai 1673 (W. N. Sainsbury, *Calendar of State papers, Colonial series, America and West Indies (1669-1674)*, n° 1101).

(4) Bertrand d'Ogeron à Colbert. La Tortue, 1er octobre 1673 et 1er avril 1674 (Archives Nat., *Colonies* B³164). — Colbert et de Baas réclamèrent des explications qui à Madrid, le 20 octobre, qui à Porto-Rico, le 29 novembre. Arteaga répondit évasivement le 28 décembre (*Ibidem*, et Archives Nat., *Marine* B³24, fol. 486).

(5) A. O. Oexmelin, t. II, p. 55. — M. de Baas avait prêté à B. d'Oge-

En juin 1673, un incident aurait dû donner l'éveil à M. de Baas sur le point où les Hollandais porteraient leur contre-attaque. Une escadre sous pavillon de Hollande et une autre sous pavillon de Flessingue avaient encadré le Fort-Royal de la Martinique, mais sans attaquer les navires en rade (1), à la vive satisfaction de notre lieutenant-général qui écrivait : « Les peuples de cette isle m'ont paru incapables de soustenir une dessente; le menu peuple est paresseux, poltron et holandois sur le tout (2). » Jamais jugement ne reçut des événements plus formel démenti.

... C'est par la Martinique que Ruyter veut commencer la conquête de notre empire colonial. C'est, avec Saint-Domingue, la plus forte de nos dix colonies des Antilles, étant peuplée de cinq mille Français, chiffre supérieur à la population entière de la Guadeloupe, Marie-Galante, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Grenade (3). Le 19 juillet 1674, Ruyter est en vue de la Martinique, il sait par un rapport anglais que dans le Cul-de-sac du Fort-Royal se trouvent un de nos vaisseaux de ligne et des bâtiments de commerce aux équipages affaiblis par les fièvres (4).

ron le concours de *la Friponne*. De Baas à Colbert, La Martinique, 8 février 1674 (Archives Nat., *Colonies* C[8] A1).

(1) *Le Belliqueux* et *la Fée*.

(2) De Baas à Colbert. La Martinique, 4 juin 1673 (Archives Nat., *Colonies* C[8]A1).

(3) Rapport anglais du mois d'octobre 1672 (W. N. Sainsbury, *Calendar of State papers, Colonial series, America and West India (1669-1674)*, p. 391).

(4) Défaite de Ruyter au Fort-Royal, 20 juillet 1674 :

Sources françaises : Relations de Jean-Charles de Baas, lieutenant-général des Antilles. 28 août; André de Sainte-Marthe, gouverneur de la Martinique. 21 août; François Picquet de La Haye, commis général de la Compagnie des Indes (Archives Nat., *Colonies* C[8] B1 et F[3]26). Celle-ci a été publiée presque textuellement dans la *Gazette de France* de 1674 (p. 1207) sous le titre : « La retraite honteuse du lieutenant amiral Ruyter de l'isle de la Martinique, avec la perte de plus de 1500 des Hollandois. » — « Mémoire des noms de ceux qui ont défendu le Fort Royal, » par le lieu-

Heureusement pour nous, un calme l'immobilise pendant toute la journée. Prévenu que la flotte hollandaise a paru dans le sud-est aux anses d'Arlet, qu'on a découvert 14, puis 24 et enfin 45 vaisseaux, le vice-roi de Baas convoque les milices de la Capesterre pour la défense du Fort Saint-Pierre et, tout malade encore, part au secours du Fort-Royal. Dépêchés de l'avant, le gouverneur André de Sainte-Marthe, le capitaine des gardes de Lherpinière et l'ingénieur Louis Ancelin de Gémosat, « homme de mérite et intelligent à remuer la terre, » s'embarquent à la Case-Pilote, avec quelques cavaliers ramassés en route. « Je me suis opiniastré, écrivait quatre ans plus tôt le vice-roi (1), de représenter que le Cul-de-sac royal de la Martinique doit estre fortifié. Je suis convenu avec M. Pélissier qu'il fera faire une batterie de huit

tenant Antoine Cornette, annexé au rapport de M. de Baas. 21 août. — *Assaut des Hollandais repoussés du Fort-Royal de la Martinique par M. le chevalier de Sainte-Marthe*, gravure avec légende par Pierre Brissart. — Le vicomte Du Motey, *Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises. Étude historique*. Paris, 1908, in-8°, p. 309. — I. Guët, *Origines de la Martinique. Le colonel François de Collart et la Martinique de son temps*. Vannes, 1893, in-8°, p. 158.

Sources hollandaises : Rapport de Ruyter aux États-généraux. 5 octobre (*Mercure hollandois*, 1667, p. 576). — Ruyter au prince d'Orange (Gerard Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter*, p. 629). — Barthélemy Piélat, *la vie et les actions mémorables du s^r Michel de Ruyter*. Amsterdam, 1677, in-12, 2e p., p. 213. — *Journael, uyt 't schip* de Prins te Paert *van wegen het gepasseerde op 't Eylandt Martinique, voorgevallen op den 20 july 1674*. Amsterdam, Lintman, 1674, in-4°. — *'t eylandt Martinique,* gravure attribuée à R. de Hooge et représentant l'attaque du Fort-Royal (B. N., Géographie C. 21536). — G. Brandt, *Tweejaerige Geschiedenissen voorgevallen in de Jaeren 1674 en 1675*. Amsterdam, 1678, in-4°, p. 324.

Stapleton, gouverneur anglais de l'île Nevis, à Arlington. 23 juillet-2 août (W. Noel Sainsbury, *Calendar of State papers, Colonial series, America and West-Indies* (1669-1674), London, 1889, in-8°, p. 1334).

(1) A Colbert. La Martinique, 10 novembre 1670 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 668). — Le capitaine de Larson, commandant la division des iles, opinait au contraire pour que son escadre « radât » ordinairement au Fort Saint-Pierre (Cf. l' « Instruction pour le sieur Jolinet, commissaire ordinaire de la marine, envoyé dans les isles. » 8 novembre 1674 : Archives Nat., *Colonies* C^8 B1).

pièces pour garder cette rade, car elle n'a aucune défense. »

Heureuse précaution! Le Fort-Royal occupe au sommet d'un promontoire une position dominante que protège à flanc de coteau une palissade haute de dix-huit pieds. Le 20 juillet, à quatre heures du matin, une garnison hétéroclite s'y est jetée : le capitaine Louis de Cacqueray-Valmeinier, ancien gouverneur de la Grenade, le vaillant compagnon de Clodoré au combat naval de Nevis (1), a amené vingt-deux cavaliers que rejoignent dix-huit miliciens de la Case-Pilote et soixante-seize du Cul-de-sac : « la colique » de la peur a fait déserter les autres. Derrière le fort, *le Saint-Eustache* de Saint-Malo, *la Sagesse* de Bordeaux et deux bâtiments provençaux de l'armateur Honoré Aycard, *la Notre-Dame* de la Ciotat et *le Saint-Joseph* de Toulon, sont mouillés dans le Cul-de-sac du Carénage sous la protection d'un seul vaisseau de ligne.

Et quel vaisseau! Un navire de 34 canons, *les Jeux*, si fatigué d'une longue campagne que le chef de la division navale des Antilles (2) avait jugé impossible de le ramener en France sans un radoub préalable (3). Quant au capitaine Claude Renard de Fuchsemberg d'Amblimont, s'il a assisté comme aide-de-camp d'Alméras au siège de Candie (4) et comme capitaine en second du *Sans-Pareil* (5) à la bataille de Solebay, il n'a encore à son actif aucune action d'éclat. Simple convoyeur, il n'a fait qu'escorter aux

(1) Certificat décerné par Clodoré. Paris, 13 janvier 1670 (Archives Nat., *Colonies* F³26).

(2) Bitaut de Bléor (Archives Nat., *Marine* B³30, fol. 123 v°).

(3) Colbert à Demuyn. 12 octobre 1674 (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 341). *Les Jeux* revenaient de quérir deux prises à Lisbonne en juillet 1673, quand ils eurent ordre de partir pour les Antilles (Archives Nat., *Marine* B²24, fol. 346).

(4) *Gazette de France*, 1669, p. 840.

(5) Né le 21 mars 1642 à Mouzon (Ardennes), lieutenant de vaisseau en 1663, capitaine de vaisseau en 1669, le marquis d'Amblimont était en 1671 capitaine en second du *Royal-Duc* (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 51).

Antilles des navires de commerce qui sont encore sous son égide (1). Mais rien jusqu'ici n'a laissé présager la vigueur avec laquelle il écrasera un jour toute une division hollandaise (2). Il n'a que cent cinquante hommes (3).

Encore, à la demande de Sainte-Marthe, détache-t-il pour la défense du fort l'enseigne de Martignac, un sergent et seize fusiliers des *Jeux*, les vingt-cinq matelots de *la Notre-Dame* et du *Saint-Joseph* avec leurs patrons Antoine Ganteaume et Joune. Des miliciens, des matelots, des cavaliers, cent soixante et un hommes, voilà tout notre effectif à terre. Mais le danger est le père de l'héroïsme... et de l'esprit. Sainte-Marthe les fait défiler plusieurs fois, mousquets sur l'épaule, à la vue de l'ennemi, qui se croit en présence de forces considérables. Puis, il aligna ses gens derrière la palissade, tandis qu'un sexagénaire infirme, « homme de cœur et de très bon sens, » Guillaume d'Orange remplit au sommet du fort les fonctions d'observateur. Qu'est tout cela en face des forces ennemies!

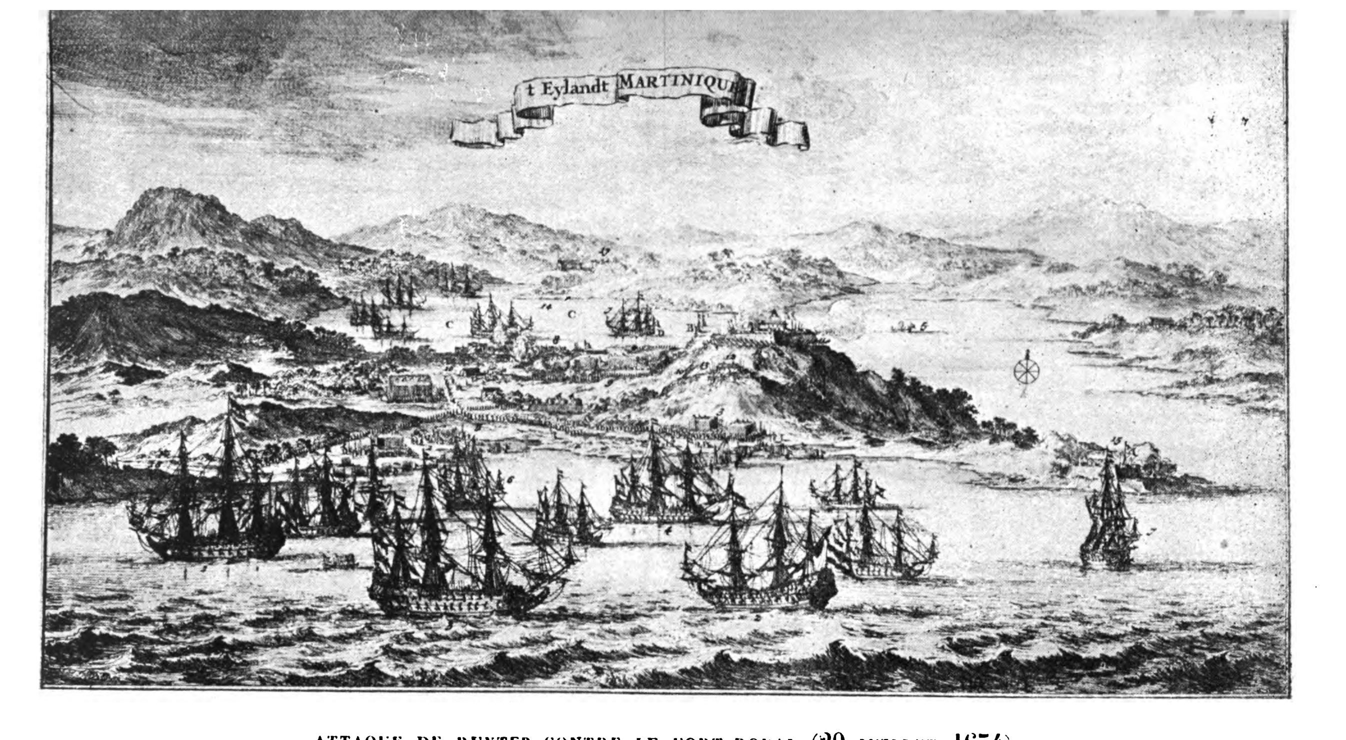
Quarante-huit navires, dont vingt vaisseaux de ligne aux ordres de Ruyter, Cornélis Evertsen et Engel de Ruyter, ont pris position en vue du Fort-Royal dans l'anse des Flamands (4). 4336 marins, 3386 soldats, 1142 bouches à feu et un chef comme Ruyter donnent aux Hollandais la certitude de la victoire. Mais les trois frégates de Thomas Tobyas ont à peine paru à l'entrée du Cul-de-Sac

(1) Seignelay à l'intendant Desclouzeaux pour presser le départ du marquis d'Amblimont. 18 août, 15 septembre et 25 septembre 1673 (L. Delavaud, *Rochefort en 1672 et 1673*, p. 70, 78, 82).

(2) Le 27 juillet 1689 (Émile Mancel, *Un contemporain de Jean Bart. Le chef d'escadre d'Amblimont. Relation du combat de l'escadre de M. d'Amblimont par M. de Selingue... 6 août 1689*. Dunkerque, 1907, in-8°).

(3) Avec lesquels il avait d'abord eu ordre d'occuper la Grenade « en se jetant dans la forteresse avec des gens, vivres et munitions » si l'ennemi descendait dans l'île. De Baas à Colbert, 8 février 1674 (Archives Nat., *Colonies* C[8] A1).

(4) Dite alors l'anse Le Vassor.



ATTAQUE DE RUYTER CONTRE LE FORT-ROYAL (20 JUILLET 1674)

(Bibl. nat., Géographie, C. 21536.)

qu'une batterie barbette servie par des canonniers provençaux abat le perroquet de fougue du commandant hollandais. Treize autres canons enfilent l'étroit chenal en travers duquel une estacade de mâts et de chaînes renforce le barrage de deux bâtiments coulés (1). « L'impossibilité de rien gagner sur nous » de flanc étonne Ruyter. Il va attaquer de front.

A neuf heures, le 20 juillet, après que l'artillerie a balayé les abords de la forteresse, le colonel Uyttenhove, le lieutenant-général Jan Van Hoorn et le lieutenant-colonel Steelandt débarquent leurs brigades. Toutes les chaloupes de l'escadre voguent vers la péninsule où est bâti le Fort-Royal et serrent de près les rocs de la plage. Masqués par « une ceinture de roseaux, » nos avant-postes les accueillent par une grêle de balles, dont l'une atteint l'aide-major général comte de Stirum, gouverneur des futures conquêtes. Mais que peuvent-ils contre un flot d'assaillants que le renfort des trois bataillons de marins du contre-amiral Engel de Ruyter porte à cinq mille hommes.

Rubans et mouchoirs rouges au chapeau, drapeau en tête, deux colonnes attaquent l'une la palissade, l'autre le fort qu'elle cherche à atteindre par l'escarpement des falaises. Sur celle-ci, Guillaume d'Orange fait dégringoler de son seul bras valide une avalanche de rochers; le capitaine de Cacqueray-Valmeinier accouru à son appel et l'enseigne de Martignac, tireur émérite dont un seul coup abat deux hommes, s'employent si bien que l'élan ennemi du côté des falaises est brisé, le porte-drapeau tué; le flot reflue.

A la palissade, Sainte-Marthe, Gémosat et Lherpinière et les miliciens, Ganteaume et ses matelots accueillent la

(1) Leur propriétaire, le Provençal Honoré Aycard, fut en conséquence exonéré de toutes corvées royales (Archives Nat., *Colonies* F³26).

seconde colonne par un feu roulant qui oblige les Hollandais à se garer derrière des magasins dans une plaine plantée de cannes à sucre. Les Hollandais y trouvent des fûts de vin, de rhum et de tafia qui, aussitôt éventrés, les enivrent. L'esplanade, où ils ont pris position, est balayée par le tir rasant des *Jeux*, commandé par d'Amblimont, et du navire malouin *le Saint-Eustache,* capitaine Beaulieu. Fauchés par la mitraille, ils s'abattent en grappes à chaque décharge : en vain tâchent-ils de se reformer plus loin à l'abri d'un massif. Notre artillerie de marine ne les lâche point. Il est onze heures. L'assaut ennemi est brisé.

A l'invite de Lherpinière, le marquis d'Amblimont s'embosse tout près de terre et débarque six pierriers que le lieutenant de La Chaussée installe sur une éminence d'où on a vue sur le camp ennemi. Le renfort vient à point : les miliciens fatigués, désespérant de se voir relever par les compagnies de la Case-Pilote et du Cul-de-Sac Marin qui ne paraissaient point, parlaient de capituler, tandis que Gémosat et Amblimont ont juré de « périr l'épée à la main. »

Les matelots provençaux, qui se sont bien battus jusque-là, flanchent. Et voici qu'à deux heures, de nouvelles vagues déferlent à l'assaut, Engel de Ruyter en tête. Lherpinière a le chapeau et la perruque enlevés d'un coup de mousquet. Deux officiers hollandais vont planter leur drapeau sur la palissade, quand les rafales de notre artillerie de marine fauchent tout « avec un merveilleux succès. » Les porte-drapeaux tombent foudroyés : Engel de Ruyter a l'épaule fracassée, le colonel Uyttenhove est atteint à la poitrine et aux bras, le lieutenant colonel Steelandt est tué, le major Rivet, le comte de Stirum, l'ingénieur Paeu sont blessés. La partie est perdue. Des *Seven Provinziën*, part le signal de cesser le feu.

Les Hollandais, terrifiés de leurs pertes, — cinq cent

soixante-quatorze tués et blessés (1), alors que nous n'avons pas plus de seize hommes hors de combat (2), — décident de profiter de la nuit pour battre en retraite, à notre insu. L'arrivée de tonneaux au rivage nous fait croire que l'ennemi va établir, derrière des gabions de fortune, des batteries de siège. Et les vainqueurs d'évacuer aussi dans les ténèbres leurs positions.

Sans attendre les renforts qu'amènent MM. de Baas et de L'Espérance, Sainte-Marthe se retire de l'autre côté du Cul-de-sac, sur la pointe qui fait face au Fort-Royal. Invités à le rejoindre après avoir incendié leurs navires, « sous peine de la corde, » les patrons du *Saint-Eustache* et de *la Sagesse* s'exécutent; mais le marquis d'Amblimont refuse de « presser si fort la retraite » et reste crânement à son bord où il ne mettra le feu « que s'il y est contraint par les ennemis. » Dans le lointain, est apparu le vaisseau de guerre *le Marquis* du capitaine de Larson, qui a fait « fausse route » vers le Carbet en apercevant la flotte de Ruyter.

L'aube du 21 juillet se lève sur un paysage silencieux. Le camp ennemi est abandonné : le lieutenant de La Chaussée ne voit plus à terre qu'un monceau de morts et quelques blessés. Alors seulement, en voyant s'éloigner la flotte hollandaise, Sainte-Marthe comprend l'étendue de sa victoire. Mais quelle singulière idée lui vient! Au lieu de réarborer fièrement nos couleurs sur le fort, il y déploie le drapeau pris à l'ennemi, ce qui fait croire au vice-roi que la partie est perdue : et M. de Baas de regagner précipitamment le fort Saint-Pierre pour y organiser la défense.

(1) « Liste de ceux qui ont été tués et blessés en l'île de Martinique : » 35 officiers tués ou blessés, 159 hommes tués, 380 blessés (*Le Mercure hollandois*, 1677, p. 580 : G. Brandt, *Tweejaerige Geschiedenissen*, p. 324); 143 tués et 378 blessés, d'après Brandt, *Vie de Ruiter*.

(2) Onze miliciens, 1 matelot, 4 soldats de marine.

La victoire du Fort-Royal a brisé net le plan de campagne de Ruyter, qui reprend immédiatement le chemin de l'Europe, sans attendre deux régiments venant de Hollande pour le renforcer. Convaincu que tout coup de main contre nos colonies des Antilles est désormais impossible, Ruyter a perdu confiance en soi : on le plaisantera sur la timidité qui lui vient avec l'âge. Et suprême injure, à sa vue, un de ses brûlots sera enlevé par un simple corsaire de Saint-Malo, *le Saint-François* (1) : il portait le corps du lieutenant-colonel Steelandt qui avait demandé, à son lit de mort, le rapatriement de ses restes. C'est par là que la France apprit la défaite de Ruyter et ses pertes énormes, doublées durant la traversée du retour par la dysenterie et le scorbut (2).

Le grand homme avait enfin connu la défaite. « On ne savait si sa République voudrait imiter l'exemple de celles qui, dans les mauvais succèz, n'ont pas épargné leurs plus grands chefs (3). » Une médaille, où la victoire planait sur un vaisseau brisé et sur un Hollandais enchaîné en présence d'un Caraïbe, consacra le souvenir de la *Colonia Francorum americana victrix*. Le lieutenant Antoine Cornette et l'armateur Aycard reçurent des lettres d'anoblissement. Mais Colbert, ménager d'éloges, assaisonna d'une critique les louanges décernées au gouverneur de Sainte-Marthe (4). Quant au marquis d'Amblimont, sa belle con-

(1) Dont le capitaine reçut 600 livres de gratification. Colbert à Éon. 5 octobre (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 337; B³17, fol. 278, 285).

(2) Quatre cents tués et 800 blessés, selon les déclarations concordantes de l'équipage du brûlot en France et d'autres équipages hollandais en Angleterre. Le duc de Chaulnes à Seignelay. Brest, 1er octobre (B. N., Mélanges Colbert 169, fol. 191 : Adrien Dessalles, *Histoire générale des Antilles*. Paris, 1847, in-8°, t. I, p. 538, note 1). — Le capitaine John Wyborne à John Werden. Plymouth, à bord du *Garland*, 13 septembre, v. st. (F. H. Blackburne Daniell, *Calendar of State papers, Domestic series (1673-1675)*. London, 1904, in-8°, p. 355).

(3) Lettre de M. de Baas. 28 août.

(4) 21 mai 1675 (I. Guët, *Origines de la Martinique*, p. 163).

duite lui vaudra la lieutenance générale des îles d'Amérique... vingt-deux ans plus tard.

III

LA RÉVOLTE DE MESSINE
(1674-1678.)

Cité libre élevée au rang de métropole, État dans l'État, Messine, qu'administrait un Sénat souverain, s'était acquis des droits à la reconnaissance de l'Espagne en lui restant fidèle lors des insurrections napolitaines. Le résident espagnol, le stradigò, l'oublia. Il empiéta sur les privilèges municipaux que la fierté des habitants faisait remonter à l'empereur Arcadius. Et comme le Sénat prêtait à la critique par son monopole du commerce de blé (1), le stradigò Luis de Hoyo excita contre la classe riche la colère de la plèbe afin d'amener la substitution d'une garnison espagnole à la garde urbaine. Partisans et adversaires du stradigò, *Merli* et *Malvezzi*, « Merles et Grives, » se livrèrent à de tels excès que le vice-roi Lamoral de Ligny dut intervenir et remplacer par Diego Soria, marquis de Crispano, le résident maladroit (2). Il était trop tard. Le 29 juillet 1674, Messine avait secoué le joug espagnol. La garnison insulaire, — deux régiments, huit escadrons et six galères (3), — ne pouvait plus suffire à mâter la révolte (4).

(1) COLBERT DE TERRON, « Mémoire au Roy sur l'estat présent des affaires de Messine. » 29 juin 1675 (Archives Nat., *Marine* B^{4}6, fol. 79). — ENGELHARDT, *la Révolte de Messine*, dans la *Revue d'histoire diplomatique* de 1900. — Camille ROUSSET, *Histoire de Louvois*. Paris, 1862, in-8°, t. II, p. 371.

(2) Février 1673.

(3) Masbel BERNARDINO, *Descritione et Relatione del governo di Stato et guerra del regno di Sicilia*. Palermo, 1694. — Francesco GUARDIONE, *Storia della revoluzione di Messina contro la Spagna (1671-1680)*. Palermo, 1907, in-4°.

(4) *An exact relation of all the late revolutions in Messina, with their*

Dès 1671, au lendemain de la chaude réception à Messine d'une escadre française (1) « nonobstant plusieurs ordres du vice-roy, » l'ambassadeur de Venise vaticinait : « Le but secret de Colbert est de réserver sa flotte pour de grandes entreprises à la mort du roi catholique *pour la conquête de Naples et de la Sicile* (2). » Et voilà que les insurgés messinois, en faisant appel à nous, donnaient corps à ce « grand dessein de la conqueste de la Sicile. Si l'on avoit porté tout d'un coup les secours qu'on y envoya à diverses fois, le succès étoit infaillible. Si le Roy avoit achevé cette conqueste, les conséquences n'en alloient pas moins qu'à le rendre le maistre de toute la mer Méditerranée, l'arbitre de l'Europe. La jalousie des ministres, l'économie de M. Colbert et l'aversion de M. de Louvois pour la marine l'emportèrent sur toutes les autres considérations (3). »

Telle était en effet l'opinion du Conseil des ministres. Louvois et Le Tellier ne voyaient dans la révolte de Messine qu'une diversion qui « donnerait occasion au roi Catholique d'employer une partie de ses forces inutilement (4). » Pour Colbert, « l'état des affaires ne permettoit guère au roi de faire aucune autre dépense que celle qu'il faisoit pour la guerre de terre (5). » Bref, on ne dépêcha au secours de Messine que six vaisseaux et trois brûlots (6).

original causes and progress to this present, as it was communicated by letter, from an English, gentleman at Naples [E. W.], *to a person of quality here*. Naples, february the 16th 1675. In-fol.

(1) Du marquis Centurione. 1670 (Archives Nat., *Marine* B[4]4, fol. 13).

(2) Relazione di Francia di Giovanni Morosini, ambasciatore appresso Luigi XIV. 28 octobre 1671 (Nicolo Barozzi et Guglielmo Berchet, *le Relazioni degli Stati Europei lette al senato dagli ambasciatori veneti*, Serie II, vol. III Francia, p. 215).

(3) *Mémoires du marquis de* Villette, p. 47.

(4) Dépêche confidentielle de Le Tellier à Turenne. 9 novembre 1674 (C. Rousset, t. II, p. 381).

(5) Seignelay à Vivonne. 2 novembre (*Ibidem*, p. 380).

(6) Colbert à Vivonne, 3 septembre (Archives Nat., *Marine* B[2]28,

« Garder les châteaux de la ville et faire retirer l'armée navale d'Espagne, » à cela se borne strictement leur mission (1).

« Pour eslever le cœur des bourgeois, » on leur laissait toutefois entrevoir une intervention puissante, sur laquelle Colbert ne se faisait point d'illusion. Bien que Sa Majesté « vous escrive qu'elle fait armer un grand nombre de vaisseaux pour envoyer au secours des Messinois, vous ne devez pas compter là-dessus, » écrivait-il au chef d'escadre de Valbelle (2). « Homme très artificieux et qui savoit plus d'un métier, » le marin auquel était dévolue la mission délicate de soutenir l'insurrection, « avoit fait celui de corsaire avec quelque bonheur. » On citait son habileté à camoufler ses vaisseaux pour donner le change aux ennemis. « Le Roi l'avoit omis en nommant les autres [chefs d'escadre]. Cet homme, hardy jusqu'à l'effronterie, leva sa perruque et fit voir à Sa Majesté sa teste pelée et des cheveux gris clair-semés. Cette impertinence eut un succès favorable et fit un sixième chef d'escadre (3) » d'un officier condamné quelques années auparavant pour rébellion (4). « Un des meilleurs hommes de marine qui fût au monde, pire au reste qu'un excommunié (5), » tel était Jean-Baptiste de Valbelle, l'héritier d'une longue lignée

fol. 301). — B. N., Franç. 8031-8034 : documents relatifs à l'expédition de Messine. — Guerre, Archives historiques 463-464. — Archives Nat., B²27 et 28, B⁴6 et 7, etc.

(1) Seignelay à Valbelle. 18 janvier 1675 (C. Rousset, t. II, p. 390).

(2) 10 octobre 1674 (Archives Nat., *Marine* B²28, fol. 340).

(3) *Mémoires du marquis de* Villette, p. 17. — « Narration de la campagne... de Jean Bourneuf... soubs le commandement du chevallier Valbel, faicte en l'année 1660 » (B. N., Franç. 14282 : publié en partie par L. Guérin, *Histoire maritime de France*, t. III, p. 484). — Desprès, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194. Desprès commandait un des brûlots de l'escadre de Valbelle, lors de l'expédition de Messine.

(4) Contre le chevalier Paul. 1660 (Archives Nat., *Marine* B³3, fol. 5).

(5) Narration de Jean Bourneuf.

de marins provençaux où la littérature était en honneur depuis des siècles (1). Et la littérature le servit.

... Dans le détroit qui roule ses eaux, tel un grand fleuve majestueux, entre la Queue de renard de la Calabre et la Faulx du havre de Messine (2), parut le 28 septembre 1674 une escadre sous pavillon fleurdelisé. C'était Valbelle. Et les sénateurs de pavoiser aux armes de France, aux salves répétées de toute leur artillerie. L'étreinte du blocus aussitôt se desserra. Bombardé par Valbelle, assailli par une colonne de Messinois et de marins français, le fort San-Salvador capitulait à terme (3). Avant que le terme expirât, le 10 octobre, parurent une vingtaine de voiles espagnoles aux ordres du marquis de Bayona. Valbelle leur présenta fièrement la bataille, maltraita une frégate, et donna aux troupes de Ventimiglia et Saint-André de Mommejean le temps d'enlever d'assaut le fort en litige (4).

Résolu de réduire les rebelles par la famine, — et la capture d'un de leurs messagers l'avait édifié sur leur situation précaire, — le vice-roi Fadrique de Toledo, marquis de Villafranca, les fait bloquer par vingt-deux vaisseaux, dix-neuf galères, vingt-deux tartanes et brigantins, qui étendent leur rideau depuis Reggio en Calabre jusqu'à Milazzo, à l'ouest de Messine : l'amiral de Flandre, Jacinto Lopez Jijón, croise à l'ouest jusqu'aux Lipari ; le général de la flotte de l'Océan, Melchior de La Cueva, est à

(1) « Traduction françoise des Mémoires de Mre Geoffroy DE VALBELLE, chevalier, capitaine d'une galère dite *la Fidelle,* aux années 1390 et suivantes... dédié à Mre Léon de Valbelle, chevalier, capitaine d'une galère du roi. Aix, 1621, in-8°. » — Honoré DE VALBELLE, Chronique provençale des règnes de Louis XII et François Ier, B. N., Franç. 5072.

(2) *Description historique et géographique de la ville de Messine.* Paris, Desnos, 1783, in-4°. De sa forme recourbée en faux, Messine avait reçu des Grecs le nom de Zanclée, qui veut dire faulx.

(3) *Relation des mouvemens de la vil e de Messine depuis l'année 1671. jusques à présent.* Paris, 1675, in-12, p. 193. — Relation de Valbelle. 7 octobre 1674 (Archives Nat., *Marine* B46, fol. 232).

(4) *Gazette de France*, 1674, p. 1179.

Reggio; et à la Fossa di San Giovanni, se tient le commandant en chef, Enrique de Bazan, marquis del Viso, général des galères d'Espagne. Par terre, une armée de siège a enlevé les postes extérieurs de Messine, la tour du Phare et la Lanterne, le Paraiso, le Salvador qui commande l'entrée du port. Une batterie établie sur une éminence à la porte des Capucins bombarde la ville. Trois mille hommes vont donner l'assaut; les assiégés, — cent vingt mille âmes, — affamés, sans pain, n'ont plus la force de résister...

Quand, le 30 décembre 1674, une sourde inquiétude se manifeste parmi les assiégeants : le marquis del Viso mande à ses collègues de masser dès le lendemain leurs forces navales devant Messine, à quoi ils parviennent difficilement à cause des courants du Phare (1). Et qui leur inspire cette crainte? Une pauvre petite division de six vaisseaux de ligne (2), trois brûlots, sept transports chargés de vivres. C'est Valbelle qui revient. Au signal qu'il fait, rien ne répond; aucun pilote ne se détache de la côte pour le guider. Une felouque envoyée en reconnaissance lui en apporte la raison : l'ennemi est maître des abords du port. Et de la hune, nos vigies découvrent qu'à une lieue de Messine, vers la rade de la Madona della Croce, vingt-deux vaisseaux et dix-neuf galères louvoient pour nous gagner le vent.

« Dans une si grande incertitude, malgré l'inégalité des forces et la difficulté des marées » fort peu maniables, Valbelle décide de passer coûte que coûte. Un message

(1) Marquis de Vallavoire à Louis XIV. Messine, 9 janvier 1675 (Affaires Étrangères, *Sicile* 2, fol. 136.) — Silly à Arnoul. A bord du *Pompeux*, 10 janvier 1675 (B. N., Nouv. acq. franç. 21 322, fol. 369). — « Representacion que hizo a S. M. el marques de Viso justificando su conducta. » 15 septembre 1675 (Colecciòn Navarrete, t. VI,. n° 48 : C. Fernandez Duro, *Armada española*, t. V, p. 105).

(2) Avis daté de Paris, 16 février 1675 (*Gazette de France*, 1675, p. 106).

désespéré du Sénat de Messine lui en fait un devoir. Valbelle forme son escadre en deux divisions (1) : La Fayette, Léry et lui feront la pointe, Gravier, d'Hailly et Langeron l'arrière-garde; les bâtiments de charge se tiendront proche des vaisseaux et au vent. Dans la soirée du 3 janvier 1675, le chevalier de La Fayette, qui est en tête de file, écrase de son feu la tour de la Lanterne. Le passage ouvert, toute la flotte suit en ordre serré.

Une salve de la batterie des Capucins tue quelques hommes à bord du *Prudent*, brise la chaise sur laquelle le chevalier Jacques Motier de La Fayette est assis, mais n'empêche pas l'intrépide capitaine d'avancer. Menacé d'être pendu s'il ne se rend, le commandant de la tour de la Lanterne se sauve en mettant le feu aux poudres. Et notre petite division fait une entrée triomphale dans le port « au bruit du canon des forteresses et du son des cloches de la ville (2). » Le lendemain, le marquis François-Joseph de Vallavoire, qui vient avec quelques officiers et cinq compagnies du régiment de Picardie « discipliner les Messinois, » est accueilli au chant du *Te Deum*. Du trône jadis occupé par le vice-roi, il explique, aux acclamations de la foule, que de puissants renforts viendront de France secouer un joug tyrannique...

(1) *Le Pompeux,* de 72 canons et 500 hommes, chef d'escadre de Valbelle;

Le Fortuné,	de 58 canons	et 350 hommes		Gravier;
Le Fier,	de 56 —	et 350	—	marquis d'Hailly;
Le Prudent,	de 58 —	et 350	—	chevalier de La Fayette;
Le Sage,	de 50 —	et 300	—	marquis de Langeron;
Le Téméraire,	de 54 —	et 300	—	chevalier de Lhéry;

Valbelle au roi. Messine, 12 janvier (Archives Nat., *Marine* B^{4}6, fol. 190). — *Relation du secours de Messine sous le commandement de M^{r} le commandeur de Valbelle, chef d'escadre de Provence.* Lyon, 18 janvier 1675, in-4°. — Relation de Goussonville, commandant *la Gracieuse* (Archives Nat., *Marine* B^{4}6, fol. 250).

(2) Lettre de Vallavoire. 17 janvier 1675 (Guerre, Archives historiques, 463, p. 21 : A. Jal., t. II, p. 145).

Mais que voit-on? Deux vaisseaux et quelques chaloupes fuyant vers le port sous le feu des galères espagnoles. Serait-ce un nouveau secours? « Qui vive? » crient La Fayette et Langeron détachés en grand'garde. — « Vive France, » est-il répondu. — « Aborde! » Alors le stratagème est éventé. Ces vaisseaux étaient des brûlots espagnols : ils se consumèrent sans résultat.

Le 11 février, nouvelle alerte. On entend le canon en mer. Aux amiraux espagnols, inconsolables du magnifique succès de Valbelle, une nouvelle proie s'est présentée, et quelle proie!

Bataille navale du Stromboli.

(11 février 1675.)

Les Messinois ayant demandé comme roi le duc du Maine, bâtard de Louis XIV (1), son oncle, Vivonne, vint avec le titre de vice-roi (2) préparer les logis. Comme il arrivait en vue de Milazzo le 11 février 1675, Vivonne vit déboucher du Phare vingt vaisseaux et seize galères qui manœuvraient vent arrière pour lui barrer l'accès de Messine. Malgré son énorme infériorité, malgré l'impedimentum des bâtiments de charge qu'il escortait, il résolut de forcer le passage (3).

(1) Pellisson, *Lettres historiques,* t. II, p. 240.
(2) Suivant lettres du 9 janvier 1675.
(3) Bataille navale du Stromboli, 11 février 1675 :
Sources françaises : Relations de Vivonne. Messine, à bord de l'amiral, 19 février (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 22 : Jean Cordey, *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Messine* publiée pour la Société de l'histoire de France. Paris, 1914, in-8°, t. I, p. 67), et 20 février (Guerre, Archives historiques 463, p. 24). — « Relation de ce qui s'est passé à Messine, et du combat des vaisseaux du Roy, commandés par M. le duc de Vivonne, général des galères de France, contre l'armée navale d'Espagne : » *Gazette de France*, 1675, p. 161. — Valbelle à Seignelay. Messine, 30 mars (E. Sue, 2ᵉ éd., t. II, p. 495). — Valbelle à

Sa petite flotte formait trois divisions, chacune de trois vaisseaux et un brûlot; Du Quesne à l'avant-garde (1), lui au centre (2), Raymond de Crevant d'Humières, marquis de Preuilly, à l'arrière-garde (3), « le tout sur une ligne au plus près. De grands intervalles entre les divisions » distendaient notre front de bataille, afin d'éviter une attaque enveloppante. Preuilly avait mission de couvrir les transports, les autres divisions de faire face à l'ennemi, vent debout.

Melchior de La Cueva, « pour tomber sur notre tête et la faire plier, » avait « ramassé » autour de lui tous ses vaisseaux les plus forts; et soutenu par *la Réale* d'Enrique de Bazán, marquis del Viso, qui voguait à ses côtés, il tenta contre *le Saint-Esprit* un coup de massue. Du Quesne se trouvait ainsi « soutenir toute la tête, qui était plus grosse que le reste du corps » de bataille ennemi, quand Vivonne accourut à son secours. *Le Sceptre* attira sur lui les coups de quatre ou cinq adversaires : aux côtés de Vivonne, tombèrent morts le chevalier de Sainte-Croix Clément, le capitaine en second Dauphin de Saint-Mesmes, l'écuyer Fleury, le maréchal des logis des Gardes Case; le chevalier d'Harcourt était blessé et Vivonne contusionné. Malgré tout, nous balançâmes durant quatre heures la victoire, alors

Louis XIV. Messine, 13 février (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 198. — Desprès, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194. — Vallavoire à Louvois. Messine, 19 février (Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. II, p. 391).

Sources espagnoles : « Representacion que hizo à S. M. el marques de Viso, justificando su conducta. » 15 sept. 1675 (Colección Navarette, t. VII, n° 48 : C. Fernandez Duro, t. V, p. 105).

(1) Avec *le Saint-Esprit*, de 70 canons, *le Fidèle* de Cogolin, et *l'Aimable*, de La Barre.

(2) Avec *le Sceptre* que montait Vivonne, de 80 canons, *le Parfait*, de Châteauneuf, *le Fortuné*, de La Bretesche.

(3) Avec *le Saint-Michel*, de 60 canons, *le Vaillant*, de Septèmes, et *l'Apollon*, de Forbin. Les états-majors de l'escadre avaient été désignés le 28 décembre : la liste en est publiée dans la *Correspondance de* Vivonne, t. I, p. 44.

même qu'une brusque chute du vent faisait la partie belle aux galères espagnoles. Quand la brise reprit, Vivonne, qui dérivait vers la côte de Sicile, revira de bord, le cap vers le Phare de Messine : par cette manœuvre, il se rapprochait de la division de Preuilly dont il escomptait l'appui.

Il était midi. Soudain, le canon d'alarme tonna aux forteresses de l'entrée du Phare. Un flottement se dessina dans la ligne de bataille ennemie... Quatre vaisseaux débouchaient du détroit. C'était Valbelle qui accourait au canon, par une intuition de génie qui lui vaudra tout à l'heure l'accolade de son chef. Ses derniers capitaines, Langeron et Gravier, en garnison à Messine, quittaient hâtivement, pour le suivre, les forts Gonzaga et Matagrifon. Des gentilshommes et des soldats siciliens l'accompagnaient pour avoir part au combat (1).

Pris entre deux feux, les Espagnols virèrent de bord à trois heures. Chargées vent arrière par le chevalier d'Hailly de la division Valbelle, les galères du marquis del Viso abattent leur voilure pour fuir à toutes rames vers Milazzo. Les vaisseaux du général Melchior de La Cueva et de l'amiral José Centeno, en pleine retraite vers les îles Lipari, ne ripostent aux bordées de Du Quesne et de Valbelle que de leurs canons de retraite et laissent capturer *la Nuestra Señora del Puebla*, de quarante-quatre canons et deux cents hommes, par les chaloupes de Cogolin, La Barre et Du Quesne (2). Une demi-heure avant le coucher du soleil, La Cueva tenta de faire tête. Mais les divisions de Vivonne et de Preuilly, qui avaient rallié, arrivèrent sur lui avec tant de vigueur qu'il précipita sa retraite en désordre vers Naples.

(1) *Relation des mouvemens de la ville de Messine depuis l'année 1671 jusques à présent,* p. 264.

(2) Ordre de Colbert d'en faire garder l'équipage pour l'échanger contre des matelots français. 3 juin (Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 159).

Ses collègues et lui payèrent de leurs charges la défaite. Le commandement passa au général des galères de Sicile, Andrès d'Avalos, prince de Montesarchio, et à l'amiral Francisco Pereira Freire de La Cerda (1). Au prix de deux cents tués et blessés (2), Vivonne a « relevé par une action éclatante la gloire des armes de Sa Majesté (3). »

Le maréchal duc de Vivonne.

Le général des galères Louis-Victor Mortemart de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, n'avait jusque-là remporté qu'une victoire... d'amour-propre, en se faisant céder le pas, lors de l'expédition de Candie, par l'étendard de l'Église dit du Crucifix. Il devait sa fortune à l'heureux hasard d'avoir partagé, comme enfant d'honneur, les jeux de Louis XIV, dont ses sœurs, Thianges et Montespan, restaient les favorites. Cet homme dont on pouvait « avec justice envier le bonheur (4), » ne faisait pourtant que gémir sur sa « situation létargique et mortelle (5) » et sur « le labyrinthe » de difficultés où l'enfonçaient les prodigalités de sa femme. « Ses créanciers et les miens, écrivait-il tragiquement, se sont soulevés. »

« D'un naturel inquiet (6), » Vivonne songeait alors à vendre sa charge de général des galères « pour aller en Levant chercher de quoi profiter, » à la tête de vaisseaux

(1) C. Fernandez Duro, t. V, p. 113.

(2) *Le Pompeux* avait douze tués et blessés (Valbelle à Seignelay. Messine, 20 février : Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 205).

(3) Seignelay à Vivonne, 15 mars (C. Rousset, t. II, p. 394).

(4) Vivonne à Louis XIV. Marseille, 24 mars 1671 (*Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des galères de France pour l'année 1671*, par Jean Cordey. Paris, 1911, in-8°, p. 47 : Documents publiés par la *Correspondance historique et archéologique)*.

(5) Vivonne à Duché de Vancy. Marseille, 10 mars (*Ibidem*, p. 33).

(6) Vivonne à Duché de Vancy. Marseille, 5 mai (*Ibidem*, p. 65).

royaux armés en course (1). Il avait aussi rêvé de la grande maîtrise de l'Ordre du Mont-Carmel qui appartenait héréditairement à la famille de Nérestang, « des gens de néant, » disait-il. Nanti d'opulentes commanderies, il eût installé à Porquerolles « dans une place et une rade admirable, » une école de marine qui eût formé « aux mathématiques, aux fortifications, au pilotage et à toutes les connaissances de mer un nombre considérable de noblesse. » Les « isles d'Or, » au nom si poétique, seraient devenues *les îles Mortemart* (2). Pour que cela fût, « il n'aurait coûté au Roi qu'une parole. » Elle ne fut pas prononcée.

Le Roi le réservait à d'autres destinées, et tout d'abord à l'amiralat que le bâtard né de Mademoiselle de La Vallière n'était pas en âge d'exercer. Ce fut Vivonne qui se déroba ; dans une belle tirade, il refusait de « s'acquérir le titre d'usurpateur. En vain sommes-nous élevés au-dessus des autres, si la noblesse de l'honneur et de la vertu n'a [pas] plus de pouvoir sur nous que la bassesse de l'intérêt. Il faut prendre garde que ces brillants d'élévation ne soient des feux trompeurs. Tout ce qui a de l'éclat, n'a pas toujours de la solidité (3). »

Vivonne avait lu *Polyeucte :* mais il n'avait point l'étoffe d'un martyr, ayant tout d'un courtisan. « La Cour est un pays où tout abonde, disait-il, et où l'on n'a besoin d'aucun secours étranger (4). » De fait, la seule année de sa victoire du Stromboli le vit nommer vice-roi de Sicile, maréchal de France, amiralissime dans la Méditerranée, et en quels

(1) Vivonne à Louis XIV. Marseille, 24 mars (*Ibidem,* p. 47).

(2) Vivonne à Louis XIV et à Duché de Vancy, 20 janvier ; à Mme de Thianges. 24 janvier (*Ibidem,* p. 9. — Ch. de La Roncière, *l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et ses destinées maritimes*. Paris, 1914, in-8°, extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes).*

(3) Vivonne à Duché de Vancy. Marseille, 5 mai (*Correspondance de Louis-Victor... de* Vivonne, p. 63).

(4) Vivonne à Du Quesne. 18 avril (*Ibidem,* p. 59).

termes! « Comme vous savez que Ruyter a toutes les qualités nécessaires pour les grandes actions et qu'il seroit à craindre qu'il ne remportât quelque avantage considérable sur mes vaisseaux s'ils n'étoient commandés par vous-même, j'estime très nécessaire au bien de mon service que vous vous embarquiez vous-même sur mes vaisseaux pour les commander (1). »

On a fait à Vivonne la réputation d'un Lucullus : qu'il fût épris de bonne chère, c'est incontestable. Mais, dans un parallèle avec le général romain, un historien les montre « tous deux attentifs à leurs soldats, bons et compatissants pour les populations étrangères, tous deux négligés par les gouvernants, jalousés par leurs égaux, trahis par les subalternes, mal soutenus d'en haut, mal servis d'en bas. Lieutenant-général dans l'armée de terre et vice-amiral du Levant, le duc de Vivonne eut à la fois contre lui, et le caustique chevalier de Valbelle et le marquis de Vallavoire, plus réservé, mais aussi mécontent d'avoir perdu le commandement des troupes que l'autre celui de la marine (2), » et qui tous deux lui infligèrent « la sensible douleur de le tympaniser ridiculement : Valbelle, disait-il, dont la vie pleine de fourberie et de trahison doit être connue de Sa Majesté, aussi bien que le génie de brouiller généralement tous les lieux où il est; Vallavoire, dont l'envie ne se peut assouvir (3). »

Ce ne sont point les seuls contempteurs du maréchal. Des velléités d'attaque contre Cadix en 1674, contre Naples en 1675, contre Syracuse en 1676 (4), et qui toutes tour-

(1) Louis XIV à Vivonne. 25 juillet 1675 (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, éd. J. CORDEY, t. I, p. 327.

(2) Camille ROUSSET, *Histoire de Louvois*. Paris, 1861, in-8°, t. II, p. 387.

(3) Vivonne à Madame de Montespan. Messine, 4 juillet 1676 (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 327).

(4) « Une entreprise sur Syracuse fut un projet admirable, mais l'exécution y manqua » (*Mémoires du marquis de* VILLETTE, p. 48).

nent court, rendent légendaire une versatilité que Tourville caractérisait d'un mot : « M. de Vivonne alla à ce dessein avec une confiance admirable, et les difficultés ne lui parurent considérables qu'au moment de l'exécution (1). » « Nous aurions besoin ici de dix mille hommes, » écrivait de Messine le duc de Vivonne... « et d'un général, » ajouta l'intendant Colbert de Terron en cachetant la lettre (2). Le maréchal se plaint d'être desservi par « de petites haines ou de petits intérêts particuliers (3), » alors qu'il a surtout contre lui « des irrésolutions continuelles et des desseins éventés quinze jours avant qu'ils soient arrêtés (4). »

Tel est le portrait de l'homme qui voudrait « ajouter à la conqueste du Rhin celle d'un royaume qui rendroit pour ainsi dire tributaire toute l'Italie (5). » En dépit de ses défauts, il a une qualité rare : la franchise à reconnaître la valeur d'autrui : « La présomption et l'amour de soi-même a toujours été la source malheureuse de tous les fâcheux événements qui sont arrivés dans le monde. Mes lumières sont trop faibles pour soutenir le grand jour (6), » avoue-t-il à Du Quesne. Cette humilité nous vaudra deux victoires navales dont Vivonne n'accapare point l'honneur. « Je suis obligé de dire que je dois à Monsieur le chevalier de Tourville ce qui s'est fait de bien dans l'Amiral, et aux bons conseils de Mon-

(1) J. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps (1642-1701)*. Paris, 1889, in-8°, p. 273.

(2) *Mémoires de l'abbé de* Choisy, dans la collection Michaud et Poujoulat, p. 585.

(3) Vivonne à Madame de Montespan. 24 août 1675 (*Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 385).

(4) D'Argone à son frère. Messine, 12 novembre 1675 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 264).

(5) Vivonne à Seignelay. Toulon, 16 janvier 1675 (*Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 61).

(6) Vivonne à Du Quesne. 18 avril 1671 (*Correspondance de Louis-Victor de* Vivonne, p. 59).

sieur Du Quesne le succès glorieux des armes de Votre Majesté (1). »

De la victoire navale du Stromboli, il avait dégagé aussitôt la conclusion : « Il n'y a que deux partis à prendre, ou de se retirer ou d'envoyer incessamment ici six mille hommes d'infanterie, une brigade de cavalerie, de l'argent pour payer et entretenir ce petit corps, une gratification de blé pour la ville, un intendant et un munitionnaire. Si on me donne les trois articles ci-dessus, il y a toutes les apparences que nous nous rendrons maîtres de la Sicile entièrement (2). » Mais Louvois n'accorda que trois mille fantassins et six cents chevaux (3), et la faiblesse de ce corps expéditionnaire fut soulignée par l'importance des forces navales mises à la disposition de Vivonne, trente vaisseaux, dix brûlots et vingt-quatre galères. Les marins à eux seuls « composèrent la moitié de l'armée : » et le chef d'escadre de Preuilly demanda le brevet de maréchal de camp, de « desgout d'être toujours commandé par la terre sans pouvoir jamais la commander (4). »

L'hommage lige que venaient de nous prêter, genoux en terre, les sénateurs de Messine (5), faisait bien augurer de la conquête. Mais « entreprendre une enfilade de sièges l'un après l'autre, avec deux ou trois mille hommes » de troupes, eût été folie (6). Vivonne résolut de frapper un grand coup. Tandis qu'une feinte contre San Stefano atti-

(1) Vivonne à Louis XIV. Devant Palerme, 3 juin 1676 (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 308).

(2) Vivonne à Louvois (C. ROUSSET, t. II, p. 393).

(3) Louvois à Vivonne (*Ibidem*, p. 394).

(4) Vivonne à Seignelay. Messine, 6 mai (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 70).

(5) 28 avril (Francesco GUARDIONE, *la Rivoluzione di Messina contro la Spagna (1671-1680)*, documenti pubblicati nei documenti per servire alla storia di Sicilia, 4e serie, vol. 10. Palermo, 1906, in-8°, p. 210).

(6) Vivonne à Seignelay. Messine, 6 juillet 1675 (*Correspondance de* VIVONNE, t. I, p. 145).

rait les forces ennemies vers le sud, le marquis de Vallavoire précipita sa marche, à travers la montagne, vers Milazzo, siège du gouvernement rival. La division Valbelle (1), qui appuyait l'opération, arriva un jour trop tard. Des vaisseaux majorquains venaient d'y débarquer quatre cents Allemands, puis avaient continué vers Palerme avec le reste du contingent germanique.

Ces Allemands, joints aux troupes du maître-de-camp Ferrante di Ravanal, nous firent tête le 13 juin, lorsque les deux mille hommes de Vallavoire dévalèrent de la montagne sur Milazzo. Les galères génoises *San Francesco di Paola* et *Santa Maria* nous accueillirent par des salves furieuses. La surprise était manquée, malgré qu'elle eût plongé dans l'angoisse le vice-roi espagnol, qui mandait des renforts de toutes parts, de Scaletta, de Palerme, de Reggio et de Naples. L'apparition de six de nos galères ne précipita point les événements (2), au grand mécontentement du marquis de Vallavoire, qui, le 16 juin, dans la nuit, levait le camp (3).

« Hélas! l'on ménage bien extrêmement les vaisseaux de Sa Majesté et ses galères, » donnait-il pour excuse. — A quoi un capitaine de vaisseau riposta : « Il serait fâcheux à toute la marine que les officiers généraux ne fussent en droit de rejeter sur M. de Vivonne le ridicule de la retraite de Melazzo; il est de notre honneur à tous qu'on ne tienne pas plus longtemps les vaisseaux dans le port (4). » Et le chevalier Anne-Hilarion de Costantin de Tourville obtint

(1) Trois vaisseaux, deux bâtiments légers et une galiote.

(2) Avis de Milazzo des 14 et 15 juin (F. GUARDIONE, *Storia della rivoluzione di Messina*, p. 175).

(3) Vallavoire à Pomponne (Affaires Étrangères, *Sicile* 2, fol. 174). — Vallavoire à Vivonne, 15-17 juin (*Correspondance de* VIVONNE, t. I, p. 128-129). — *Gazette de France*, 1675.

(4) Tourville à Colbert. Agosta, 2 septembre 1675 (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 336 : E. SUE, t. III, p. 18 : A. JAL, t. II, p. 180).

d'aller barrer la route aux mercenaires allemands qui arrivaient par l'Adriatique en Pouille.

Ces mercenaires venaient de débarquer à Barletta, les trois transports qui les avaient amenés étaient encore sous le canon de la place. Sous un feu intense, Tourville et son second Lhéry, à qui « rien ne semble difficile, faisant toujours au-delà de ce qu'on lui demande, » pénètrent dans le port où leurs chaloupes menées par le chevalier de Coëtlogon, l'enseigne Des Gouttes et le lieutenant Du Chalard ont tôt fait d'amariner deux des vaisseaux, dont l'un a 50 canons, et d'incendier le troisième (1).

Au retour, la frégate *la Gracieuse* (2), entraînée vers Reggio par les courants du Phare, succombe le 20 juillet 1675 sous les coups des dix galères de Guevarra. Tourville ne veut point laisser aux Espagnols ce trophée. Lhéry et lui « furent comme un foudre sous Reggio sans que le canon ny les coups de mousquet les rebutassent. » Protégés par eux, Serpaut accroche son brûlot à la pauvre *Gracieuse :* alors « parust dans l'eau un enfer » tel que trente maisons et quatorze navires prennent feu. En vain le général Giambattista Brancaccio essaie-t-il de détruire les chaloupes qui escortent notre brûlot. Autant Tourville s'est comporté « en homme de guerre et de commandement, et le chevalier de Lhéry en brave soldat, » autant le chevalier Des Gouttes se montre « soldat intrépide en soutenant dans sa chaloupe un feu long et violent pour sauver le capitaine de Boufler et son équipage (3). » Quant au capitaine Serpaut, il sera décoré « publiquement, à la vue de

(1) Tourville à Colbert. Messine, 21 juillet (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 285 : DELARBRE, p. 269).

(2) De 24 canons et 140 hommes, capitaine Goussonville.

(3) Tourville à Colbert. 1[er] août (DELARBRE, p. 270). — Vallavoire à Colbert. 14 août (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 288, 300). — Colbert de Terron à Colbert. 16 août (L.-G. PÉLISSIER, dans *l'Archivio storico italiano,* 5[e] série, t. XVIII (1896), p. 352).

toute l'armée navale, » d'une médaille d'honneur pendue à une chaîne d'or (1).

Réussirait-on de même à brûler à Naples l'escadre espagnole? Vivonne le croit : « Il y va avec le même feu que lors du coup de main sur Cadix; » et les difficultés ne lui parurent considérables que sur le point de l'exécution. Il eut le bonheur de trouver plusieurs barques chargées de blé, sans quoi les murmures des Messinois auraient été grands » de nous voir revenir sans avoir mouillé la proue dans les eaux du golfe (2).

Un port « de bonne tenue, bien couvert et capable de recevoir de grandes flottes, » assurait par le sud l'entrée du Phare. « Assise sur une plaine éminente environ à trente-deux pieds de hauteur au-dessus de l'horizon de la mer, » Augusta avait une muraille antique, un château et trois forts. « Sans ordres, sans signaux et sans randez-vous, » nos vingt-neuf vaisseaux et nos vingt-quatre galères appareillèrent le 17 août pour emporter la place *a furia di canonni*. Les six vaisseaux de Tourville commencent l'attaque contre la tour d'Avola, « la première, la plus forte et la plus importante des forteresses, » que l'héroïque chevalier de Coëtlogon assaille à la hache sous une grêle de balles. Les assiégés hissent le pavillon blanc, manquent de parole et enfin capitulent. « Cette prise donna le branle » aux forts Vittoria et Piccolo que battaient nos autres vaisseaux. Valbelle s'en prend à la citadelle qu'il somme de se rendre : la garnison décimée par l'explosion de barils de poudre, le gouverneur tué, des voix de femmes s'élèvent qui crient : *Pace*. La citadelle était nôtre, sans

(1) Louis XIV à Vivonne. 4 octobre (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 190).

(2) Tourville à Seignelay. 2 septembre (A. JAL, t. II, p. 180). — Colbert de Terron, « Mémoire au Roy. » Messine, 29 juin et 6 juillet (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 79). — Vivonne à Louvois. Messine, 6 août (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 158).

coup férir, « avec des paroles. » De la prise *Nuestra Señora del Pueblo*, les pièces de marine furent mises à terre pour renforcer la défense de la place (1).

Incité à une conquête dont « la conjoncture ne reviendrait jamais (2), » Louis XIV publie son intention de « donner à l'isle un souverain de la maison de France qui rétablira chez les Siciliens un trône que leurs ancêtres ont vu avec douleur transporté en Arragon (3). » Des troupes sont en partance (4), quand Vivonne commet l'imprudence de renvoyer en Provence les vaisseaux de Du Quesne et les galères (5). Partant, et le roi ne le lui cache point (6), il expose à une capture les dix vaisseaux légers d'Alméras restés à Messine.

C'est l'occasion que cherche Andres d'Avalos, prince de Montesarchio. Le 24 octobre 1675, ses dix-sept vaisseaux et neuf galères paraissent à la Punta del Cavallo. Guillaume d'Alméras accepte la bataille; il y court malgré une mer « déréglée. » — « Tombez tous ensemble sur la teste où est l'amiral et le vice-amiral, a dit Vivonne : et je ne doute point que vous ne les fassiez plier. Et surtout appliquez vos brûlots à ceste teste, car de là dépend la loy et les profètes (7). » Émerveillée de notre fière attitude, la

(1) Vivonne à Louis XIV. Augusta, 2 septembre (*Ibidem*, p. 166). — Tourville à Colbert et à Seignelay. 19 août et 2 septembre (E. Sue, t. III, p. 5). — Valbelle à Colbert. 11 octobre (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 239). — Lettre de Giovanni Stella. Catane, 20 août (F. Guardione, p. 205).

(2) Vivonne à Louvois. Messine, 1er août (*Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 154).

(3) Manifeste de Louis XIV. 11 octobre (Guardione, *la Rivoluzione di Messina : documenti*, p. 246).

(4) « Instruction servant d'ordre à M. de Gabaret. » 20 juillet (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 115).

(5) Vivonne à Seignelay. Augusta, 17 septembre (*Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 182).

(6) Louis XIV à Vivonne. 17 octobre (*Ibidem*, p. 198).

(7) Messine, 26 octobre (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 133). — « Relation de ce qui s'est passé dans la dernière rencontre entre les vaisseaux de France et d'Espagne, » par D'Alméras. A bord, 30 octobre

population se presse comme au spectacle sur le bord de la mer.

Et Montesarchio de fuir à toutes voiles vers l'ouest, tandis que nombre de ses matelots se sauvent à la nage en Calabre. Mais quelle est cette manœuvre insolite? Un coup de canon tiré par Alméras donne le signal d'arrêter la chasse pour protéger, paraît-il, un convoi contre deux galères demeurées à Reggio. Vivonne ordonne de la reprendre et « d'appliquer les brûlots (1). » Et Montesarchio, qui a mouillé au cap Rasocalmo, de précipiter sa retraite vers Milazzo; l'échouement du vaisseau d'Alméras qui obligea toute notre escadre à se grouper autour de lui pour le soulager, « arresta tout court la chasse (2). » Montesarchio était à couvert, mais sa réputation ruinée. Il avait suffi, *per mettere in fuga i Spagnuoli, la sola veduta, non dico del primo, ma del terzo padiglione di Francia* (3). Assaillis par la tempête comme ils tentaient une rescousse (4), les Espagnols eurent trois de leurs vaisseaux jetés sur les écueils de la Punta del Cavallo. L'un des naufragés se fit sauter, au moment où un de nos brûlots, escorté par le marquis d'Amfreville, allait l'accoster (5).

A ce moment-là, éclata comme un coup de tonnerre la nouvelle de l'arrivée de Ruyter. Un de nos éclaireurs l'avait aperçu à Barcelone (6), en partance pour « l'entre-

(*Ibidem*, fol. 260 : *Correspondance... de* Vivonne, t. I, p. 207). — Relation italienne signée T. F. T. Messine, 10 novembre (*Ibidem*, fol. 104).

(1) Vivonne à d'Alméras. Messine, 27 octobre (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 162).

(2) Vivonne à Seignelay. Messine, 29 octobre (*Ibidem*, fol. 157).

(3) Relation signée T. F. T.

(4) Le 4 novembre, avec 17 vaisseaux et 20 galères.

(5) Vallavoire à Colbert. Messine, 10 novembre (Archives Nat., *Marine* B[4]6, fol. 315).

(6) Le 17 novembre. Journal d'Amiel, commandant une tartane envoyée à la découverte (*Ibidem*, fol. 359, 360).

deux des mers de Sicile et de Calabre, » où l'Espagne venait de le prendre à sa solde (1).

Du Quesne, encore à Toulon, est coupé d'Alméras. Il pense toutefois entrer dans le Phare par le nord et, par une attaque à revers d'Alméras, prendre Ruyter entre deux feux (2). Hanté des périls légendaires de Charybde et Scylla, dont « la capacité et l'expérience de Du Quesne n'auroient peut-être pas sauvé *le Saint-Esprit* sans un peu de vent de nord-est qui souffla, » Valbelle combat la décision de son chef : « Nous aurons en tête un général d'expérience consommée. Il laissera une escadre entre le cap de Rase-Corme et Melazzo avec ordre d'amuser et combattre M. d'Alméras, pendant que lui avec le reste marchera vers nous : et si alors un vent d'ouest-sud-ouest venait à souffler rudement, nous ne pourrions relâcher que dans le golfe de Naples, ce qui nous embarrasserait fort.

« Mais en passant par le sud, nous avons le large, nous n'avons pas besoin de pilote, les marées ne sont pas si fortes; on peut se mettre en bataille; on peut louvoyer entre le cap d'Armes et le cap Spartivente; on prend mieux son parti; les commandants mesureront leurs capacités... Par la passe du nord, mille dangers; par le sud, quasi point d'excuses (3). » Du Quesne était têtu. Il joua la difficulté.

Bataille navale d'Alicuri

(8 janvier 1676.)

L'enjeu n'était rien moins que le couronnement ou l'écroulement de nos aspirations maritimes : « Je sçais

(1) Avec 18 vaisseaux, 12 pataches et brûlots, 6 000 hommes, 1 300 canons. Décembre 1675 (Abreu y Bertodano, *Colección de tratados. Carlos II*, part. II, p. 210).

(2) A bord du *Saint-Esprit*. 26 octobre (E. Sue, t. III, p. 31).

(3) Valbelle à Seignelay. Toulon, 3 novembre (*Ibidem*, p. 32).

bien, écrivait Colbert, que les vaisseaux du Roy sont mieux équipés, mieux armés et mieux commandés que ceux de Hollande; que les équipages sont plus forts; que les vaisseaux espagnols sont mal menéz, mal équipéz, et, en un mot, que les trente vaisseaux, dix brûlots et vingt-quatre gallères du Roy doibvent naturellement battre tout ce qui se peut présenter dans la Méditerranée. Mais je vous avoüe que ***la teste et le cœur du commandant me donnent de l'inquiétude... Et c'est ce qui me met en peine, ne trouvant dans mon esprit aucune comparaison entre la teste et le cœur de Du Quesne et celles de Ruiter*** (1). »

Louis XIV, « sans rien exagérer, » partageait ces inquiétudes, témoin ces dépêches à Vivonne : « Comme vous savez que Ruyter a toutes les qualités nécessaires pour les grandes actions, j'estime très nécessaire au bien de mon service que, lorsque les vaisseaux hollandois seront arrivéz dans les mers de Sicile, vous vous embarquiez vous-mêmes sur mes vaisseaux pour les commander (2)... Réveillez toute votre industrie, car vous aurez affaire à l'un des plus habiles hommes de la mer (3). » Avant le « réveil » de Vivonne, le drame s'était déroulé (4).

(1) Colbert à Seignelay. 11 juillet 1675 (A. Jal, t. II, p. 174).

(2) 25 juillet (B. N.. Franç. 8031, fol. 107 : *Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 151).

(3) 30 août (*Ibidem*, t. I, p. 164).

(4) Sources de l'histoire de la bataille du 8 janvier 1676 :

Sources françaises : Du Quesne à Vivonne. Stromboli, 10 janvier (B. N., Franç. 8032, fol. 7 : *Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 240), et à Seignelay. Du *Saint-Esprit*, à la vue de Lipari, 12 janvier, puis 30 janvier (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 21 : A. Jal, t. II, p. 195). — Valbelle à Seignelay. Messine, 27 janvier (B. N., Clairambault 867, fol. 192, original : Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 32 : E. Sue, 2e éd., t. III, p. 74). — Vivonne à Louis XIV. Messine, 27 janvier (L. Guérin, *Histoire maritime de France (1851)*, t. III, p. 496). — Relation de Colbert de Terron sur le combat du 8 janvier (B. N., Clairambault 867, fol. 188). — Relation anonyme datée du 27 janvier (Guerre, Archives historiques 510, fol. 11). — *Mémoires du marquis de* Villette, p. 23. — « Relation du combat donné entre l'escadre des vaisseaux du Roy... et la

Depuis son départ de Toulon, départ retardé par le « scrupule » des matelots d'appareiller un vendredi (1), Du Quesne avait une traversée rude et longue. Le 6 janvier 1676, il apprit d'un navire anglais rencontré en route que Ruyter barrait l'entrée du Phare à la hauteur du cap Rasocalmo et qu'il avait dit : « J'attends ici le brave Du Quesne. »

Avisé de notre approche par les fumées de signal de l'île Lipari et renseigné par les vigies « des montagnes extraordinairement hautes (2) » de l'île Salina, Ruyter marchait sur nous toutes voiles dehors, perroquets et bonnettes au

flotte des Espagnols et des Hollandois... le 8 janvier 1676 entre les isles de Stromboli et les Salines : » *Gazette de France*, 1676, p. 229. — Desprès, « La Vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194. — Félicitations de Louis XIV à Du Quesne, d'Alméras, Preuilly, Valbelle, Langeron, Lhéry, Tourville et Relingue (Archives Nat., *Marine* B[2]33, fol. 65). — « Journal du mois de janvier pour l'armée navalle du Roy, » signé d'Alméras (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 36 : B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 365). — Dépêche d'Arnoul, intendant à Toulon (Archives Nat., *Marine* B[3]22, fol. 80).

Gravure de Le Clerc représentant l'entrée de Du Quesne à Messine (B. N., Estampes, Collection Hennin, 1676).

Sources espagnoles : Alberto de Ciranda à Pedro de Castro. A bord de la Capitane de Hollande, 8 janvier à la nuit (Archivo general de Simancas. *Negoc* [do] *de Estado*, legajo 3518). — Le marquis de Villafranca au Roi d'Espagne. Milazzo, 10, 11 et 17 janvier (Simancas, *Secretarias provinciales*, legajo 1238 ; *Negoc* [do] *de Estado*, legajo 3351). — Le prince de Montesarchio au secrétaire d'État. A bord de la Capitane, en vue d'Alicuri et de Filicuri, 9 janvier (Simancas, *Secretarias prouinciales*, legajo 1238) : toutes ces lettres se trouvent, en copies authentiques, à la B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 286-294. — « Cronaca contro Messina, » manuscrit de la Bibliothèque de Palerme, reproduit partiellement par Francesco Guardione, *la Rivoluzione di Messina*, p. 249.

Sources hollandaises : *Lettre de Monsieur de Ruyter,... écrite à Messieurs les Estats généraux... sur le combat donné entre l'armée navale de France et la siene le 8 janvier 1676*. Traduit de flaman sur la copie imprimée à La Haye (B N., Imprimés Mp. 807). Cette lettre datée de *la Concorde*, sous voile à l'ouest de l'île d'Alicuri, le 9 janvier, se trouve en copie aux Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 16 (E. Sue, t. III, p. 89 : A. Jal, t. II, p. 203. — G. Brandt, *la Vie de Michel de Ruiter*, p. 667). — Critique de la relation de la *Gazette de France*. Amsterdam, 12 mars 1676 (*Gazette d'Amsterdam*. — *Mercure hollandois*, 1676-1677, p. 76.

(1) Colbert à Vivonne, 28 décembre (A. Jal, *Dict. critique*, p. 1241).

(2) 966 mètres.

vent. « En pinçant le vent » au contraire, Du Quesne tâchait d'attirer son adversaire au large, hors du champ d'action des galères qui rampaient à l'abri des côtes.

Le 7 janvier 1676, vers trois heures de l'après-midi, Ruyter fit le signal : *Prendre ses formations de combat,* puis, comme le soir tombait, remit l'attaque au lendemain. Tous ses capitaines lui promirent, leurs mains tour à tour dans la sienne, de donner à leur patrie la paix par la victoire. Du Quesne profita du répit pour expédier à Messine un avis de la situation et fixer à son collègue d'Alméras un lieu de ralliement vers le Stromboli.

Les flottes en présence étaient alors près de l'île Panaria, entre les îles Salina et Stromboli. Fort surpris du chiffre élevé de nos « navires capitaux » qu'on lui avait dit être de douze et qui était de vingt, non compris six brûlots, Ruyter courait au sud, bâbord amures, vers Palerme d'où il attendait d'heure en heure Montesarchio. Mais favorisés par le vent d'ouest, nous le gagnâmes de vitesse dans la matinée du 8. Il avouait « n'avoir jamais vu arriver en un meilleur ordre : » Preuilly était en tête, Du Quesne au centre, Gabaret à l'arrière-garde.

Ayant des forces presque égales, dix-huit vaisseaux, quatre brûlots et six senaux, Ruyter opposa à Preuilly le contre amiral Nicolaas Verschoor, à Gabaret le vice-amiral Jan den Haen et se réserva Du Quesne. Neuf galères espagnoles, qui l'escortaient, avaient dû céder devant la houle et se mettre à couvert sous l'île Lipari. L'action se déroula par le travers d'Alicuri, tout à l'ouest du petit archipel.

Au signal d'arriver sur l'ennemi, à dix heures, le marquis de Preuilly prit si peu d'erre et laissa à la ligne de bataille si peu d'espace que les vaisseaux se gênèrent mutuellement en présentant le flanc : « faute qui empêcha durant quelque temps les vaisseaux, ainsi doublés, de tirer

sur les ennemis. La Fayette en fit une plus grande : » dans son impatience, *le Prudent* chargea avant le signal et fut en un instant dégréé par trois vaisseaux hollandais. Un autre capitaine de l'avant-garde, Melchior de Thomas de Chasteauneuf, quitta également son poste pour réparer à la hâte le grand hunier du *Parfait*, si bien que le marquis de Preuilly se trouva isolé sous le feu de Verschoor et de deux autres vaisseaux. Ses autres capitaines, Villette, Chabert et Relingue, le tirèrent d'embarras par leur vigoureuse intervention (1). *L'Assuré* du marquis de Villette, à entendre Mme de Maintenon, aurait « essuyé le feu de quarante mille coups de canon (2)! »

Tandis que les avant-gardes étaient aux prises, les corps de bataille entraient en action. Langeron, après un beau début, se refroidit. Béthune faisait bonne figure; mais le canon de « *la Syrène* ne pouvant pas soutenir le feu de deux gros hollandais qui la chauffaient, » *le Pompeux* répondait souvent pour elle. Matelot d'Abraham Du Quesne, *le Pompeux* eut quarante et un tués et blessés en se battant

(1) Voici quel était notre Ordre de bataille :

AVANT-GARDE	CORPS DE BATAILLE	ARRIÈRE-GARDE
Le Prudent, La Fayette.	*Le Sage*, Langeron.	*Le Vaillant*, Septêmes.
Le Parfait, Chasteauneuf.	*La Syrène*, Béthune.	*L'Apollon*, Forbin.
LE SAINT-MICHEL, DE PREUILLY.	*Le Pompeux*, Valbelle.	*Le Grand*, Beaulieu.
Le Fier, Chabert.	LE SAINT-ESPRIT, DU QUESNE.	LE SANS-PAREIL, LOUIS GABARET.
Le Mignon, Relingue.	*Le Sceptre*, Tourville.	*L'Aquilon*, Villeneuve-Ferrières.
L'Assuré, Villette.	*L'Éclatant*, de Cou.	
Brûlots, Beauvoisis.	*Le Téméraire*, Lhéry.	*Le Magnifique*, Gravier.
— La Gallissonnière.	*L'Aimable*, La Barre.	Brûlots, Després.
	Brûlots, Champagne.	— Serpaut.
	— Honnorat.	

(Archives Nat., *Marine*, B^{4}7, fol. 7 : E. SUE, t. III, p. 70; A. JAL, t. II, p. 195).

(2) Madame de Maintenon à Madame de Villette. 24 février 1676 (*Correspondance générale de Madame de* MAINTENON, *éd. Théophile* LAVALLÉE. Paris, 1865, in-12, t. I, p. 296).

contre Ruyter et un de ses seconds, « sans compter, écrivait Valbelle, un petit vaisseau qui se désespérait à cause que je le méprisais. M. Du Quesne m'aida extrêmement, il empêcha ces bourgmestres, qui m'avaient entrepris, de m'achever. »

Du Quesne soutenait « sans s'émouvoir un grand feu qui lui maltraitait et ses manœuvres et ses gens. Il voulait que ses coups portassent et que rien ne fût perdu. Cette fermeté de courage lui fut avantageuse; il porta un grand dommage au vaisseau de M. Ruyter (1), » *l'Eendragt*, qui eut trente-sept hommes hors de jeu. « De sa vie, Ruyter ne s'était trouvé dans un plus rude combat. » Contre le vieil amiral s'avançait le brûlot du capitaine Leroy dit Champagne, sous l'escorte de Tourville; un second suivait, mené par le marquis de Beauvoisis. Mais « la canonnade s'échauffant, nous avait attiré le calme. » Nos brûlots, démâtés avant d'arriver à destination, se consumèrent sans résultat; un troisième fut coulé bas et « fondit sous les pieds » du chevalier de La Galissonnière.

Valbelle cria alors à Du Quesne venu à sa demande sur la galerie de tribord du *Saint-Esprit* : « M. de Preuilly fait la même faute que M. de Martel (2) en s'amusant à canonner; envoyez-lui dire, s'il vous plaît, d'arriver sur le contre-amiral qui lui est opposé. » Ainsi avisé, Raymond de Crevant de Preuilly, « qui menait la tête de l'armée, se battit cruellement avec la dernière valeur et fit tout ce qu'on pouvait attendre et d'un très brave homme et d'un très bon officier (3). » Avec l'aide de Chabert, Relingue et Villette, il parvint à faire plier l'avant-garde hollandaise, le contre-amiral Nicolas Verschoor mort « au lit d'honneur » et *l'Essen* du capitaine Gillis Schey coulant

(1) Relation de Vivonne. 27 janvier.
(2) Au Texel.
(3) Relation de Vivonne.

bas (1). Le corps de bataille ennemi suivit le mouvement.

« Ruyter qui ne se voulait pas commettre, s'éloignait doucement et pliait avec ordre : sa conduite nous mettait à bout, et le vent commençait à tomber. » Mais un creux s'ouvrait entre Ruyter et son vice-amiral den Haen, commandant l'arrière-garde. Du Quesne y jeta les quatre vaisseaux de Tourville, de façon à envelopper le vice-amiral entre eux et les six vaisseaux de Gabaret. Intrépide, *le Téméraire* passa au travers de l'arrière-garde hollandaise sous le feu de quatre vaisseaux; et le chevalier de Lhéry « se seroit encore plus avancé, écrivait Du Quesne, sy je ne luy avois envoyé ordre de ne le faire qu'en cas que toute nostre arrière-garde y allast. » Son chef, le chevalier de Tourville « se servait dignement des forces de son vaisseau, le plus gros de l'armée, » où le lieutenant Chevalier tombait « la jambe cassée; » un autre lieutenant était blessé et le chevalier de Coëtlogon se dépensait aux côtés de son chef « avec un courage et une fermeté qui lui étaient fort naturels (2). »

Mais dans la division Gabaret, si le chef d'escadre faisait humainement tout ce qui se pouvait faire, si Septêmes ne s'épargnait point, si Villeneuve-Ferrières se faisait bravement tuer à bord de *l'Aquilon* « d'un coup de canon dans les cuisses, » deux autres capitaines, Forbin, par un maladroit abordage avec son chef, et Beaulieu, par sa mollesse, « laissèrent gagner nos eaux à l'arrière-garde des ennemis. » Tourville, Du Quesne leur envoyèrent dire d'arriver. Mais il n'était plus temps; le vent était mou et contraire; l'occasion de couper l'arrière-garde ennemie était perdue, « parce que la nôtre n'avait pas si bien fait

(1) Il coula bas le lendemain, comme la galère *Santa Maria* le halait vers Palerme. On sauva 280 hommes (« Cronaca contro Messina »).

(2) Relation de Colbert de Terron

son devoir que les deux autres divisions (1). » Ruyter s'était si bien rendu compte du danger qu'il avait dépêché à son vice-amiral deux brûlots de renfort.

Une heure avant la nuit, les neuf galères napolitaines de Beltran de Guevarra arrivèrent de Lipari : mais une double salve de pièces de trente-six, lâchée par Tourville, suffit à les faire envoler. Simples infirmières, elles remorquèrent deux vaisseaux incommodés, dont l'un coula en route. Du Quesne déploya au bâton de beaupré le pavillon de ralliement. « Ainsi finit la journée que l'on appellera la bataille d'Alicur, île à vingt-cinq lieues de Messine, du côté de l'ouest (2). »

Journée glorieuse où Du Quesne a « fait lascher pied » au Grand Ruyter, qui du reste le reconnaît : « Je dois ce témoignage à la vérité que les navires de France se sont vigoureusement battus. Les Français ont fait des merveilles. » Et ceux-ci, de donner une « approbation universelle » à leur « général » pour avoir agi « avec toute la capacité qui se peut désirer (3). » « Le ciel lui réservait ce jour de gloire sur la fin de sa vie pour couronner ses belles lumières et son expérience aux yeux de toute l'Europe, et pour faire voir la supériorité qu'a la nation française sur les autres, quand sa bravoure se trouve bien menée (4). »

« Cette ouverture de passage » nous coûtait quatre cents tués et blessés (5), des avaries assez fortes pour que nous eussions « peine à nous gouverner (6) » et surtout une dépense considérable de munitions qui ne nous en laissait

(1) Relation de Vivonne.
(2) Valbelle.
(3) Colbert de Terron.
(4) Vivonne.
(5) Colbert de Terron.
(6) Du Quesne à Vivonne. 10 janvier. — Parmi les blessés figuraient Du Quesne, Valbelle, Chabert, le lieutenant d'Aligre, Feuquières, Des Gouttes, Coriton, Boissière.

« plus que pour six heures de combat (1). » Fort atteint dans ses œuvres mortes, Ruyter a perdu un peu moins de monde que nous, quatre-vingts tués (2) et cent quatre-vingt-quatre blessés (3). Et voilà que neuf vaisseaux de renfort lui sont amenés de Palerme par Andrés d'Avalos, prince de Montesarchio (4).

Dans la brume à l'ouest du Stromboli, Du Quesne aperçoit des silhouettes de vaisseaux qu'il prend pour l'armée de Montesarchio. Le branle-bas fait, il risque un signal de reconnaissance. A son extrême surprise, on répond. C'est le lieutenant-général d'Alméras qui arrive de Messine et rallie bravement au canon « sans savoir le succès de notre combat; » l'appoint de dix vaisseaux bien garnis de munitions et de six brûlots avec trois mille deux cent dix hommes (5) nous rend l'avantage numérique. « Nous sommes joints sur Stromboly, » écrivait Guillaume d'Alméras (6), « en présence des ennemis et en l'intention de donner la bataille; » il écrivait à tout événement son « testament militaire » qu'il fit contresigner par l'aumônier et par les officiers du *Lys* (7).

Montesarchio, à l'avant-garde, « paressoit hardi et tesmoignait nous en vouloir. Au contraire M. de Ruyter, froid et retenu au corps de battaille, ne fit pas semblant d'arriver. » La jonction de nos deux escadres avait si bien

(1) Arnoul à Colbert. Toulon, 16 février (B. N., Nouv. acq. franç 21321, fol. 133).

(2) *Gazette d'Amsterdam,* 12 mars 1676. — *Mercure hollandois,* p. 89.

(3) Relation du marquis de Villafranca. 11 janvier.

(4) Quatre vaisseaux et cinq frégates.

(5) *Le Lys* d'Alméras, 450 hommes;
L'Agréable, le Fidèle, le Fortuné, 350 hommes chacun;
L'Heureux, le Vermandois, le Trident, 300;
Le Brusque, le Cheval-Marin, le Joly, 250 (B. N., Clairambault 867, fol. 165).

(6) A. Jal, t. II, p. 202. — *Correspondance de* Vivonne, éd. J. Cordey, t. I, p. 239

(7) 11 janvier 1676 (B. N., Nouv. acq. franç. 9390, fol. 99. copie).

dérangé ses plans qu'il décida le 11 janvier de ne plus se hasarder, n'ayant que trente-quatre bâtiments contre quarante-quatre, quelque désir que Montesarchio en témoignât (1). Un échec à la vue des populations si impressionnables de la Sicile eût fait « évanouir le reste de fidélité qu'elles avoient encore » pour le roi d'Espagne (2). Au lieu que l'amiral hollandais sauva la face en passant près d'elles pour victorieux (3). Le portrait enrichi de diamants dont il fut honoré par le roi Catholique (4), fut la récompense d'une habile manœuvre.

En courant des bordées, Ruyter nous éloigna des côtes de Sicile; puis de nuit faisant fausse route, il y revint brusquement et se posta à l'entrée du phare, à Milazzo; de là, il nous menaçait d'une attaque de flanc : « On n'y pouvait plus passer sans combattre. Qu'on se mit en devoir de défiler le passage du Faro qui est étroit, il y falloit venir un à un, et notre arrière-garde se trouverait infailliblement insultée et poussée par les ennemis. » Force fut donc aux vainqueurs d'éviter les vaincus, de contourner la Sicile et de gagner par le sud Messine où leur arrivée, le 22 janvier, « consola tellement le monde que la face des choses y fut entièrement changée (5). »

« Il y a à craindre certainement une révolution si les vaisseaux ne paraissent pas bien vite, » avait mandé Vivonne (6). De nouvelles vêpres siciliennes, où l'on se

(1) Montesarchio au Sénat de Palerme. Baie de Milazzo, 12 janvier (F. Guardione, *la Revoluzione di Messina*, p. 267). — Il fut néanmoins blâmé (Marquis de Villafranca au roi d'Espagne. 21 janvier : Archivo general de Simancas, legajo 3618).

(2) G. Brandt, p. 672.

(3) Rapport d'un capitaine anglais. 24 janvier (*Gazette d'Amsterdam*, 14 février 1676).

(4) G. Brandt, p. 680.

(5) Relation de Vivonne. 27 janvier. — Du Quesne à Vivonne. Taormina, 20 janvier (A. Jal, t. II, p. 209).

(6) Relation de Vivonne. 27 janvier.

flattait de nous « couper la gorge, » s'apprêtaient pour le lendemain du carnaval (1). Vivonne apprit fortuitement « d'un notaire habillé en matelot » qu'une dizaine de conjurés étaient assemblés proche des remparts où une brèche était secrètement pratiquée pour donner passage aux troupes espagnoles. Surgissant soudain au milieu d'eux, Vivonne les fit appréhender par ses capitaines de vaisseau et conduire à bord (2). Et nonobstant que les chefs de la conspiration, Tommaso et Giuseppe Lipari, fussent tous deux prêtres et que l'un d'eux eût la charge de « juge de la Monarchie, » il fit exécuter le 10 mars les deux frères, dont les cadavres furent exposés par la ville.

Quinze jours plus tard, l'attaque se déclanchait contre la redoute des Capucins qu'attaquait Gaspard Borgia, gouverneur de Gesso. Le 27 mars, elle était appuyée par Ruyter qui se rendait maître du couvent de San-Salvador. Mais le jour des Rameaux, une contre-attaque des Messinois soutenue par le bataillon français de La Villedieu culbuta les Espagnols de Borgia et les Allemands du comte de Bucquoy dans une poursuite « terrible sauvage. » Bucquoy avait été tué et décapité par un habitant de Messine. Devant cette catastrophe, Ruyter avait gagné le large et s'était éloigné vers le sud (3). Vivonne voulut en finir avec lui.

(1) Pour le 22 février.

(2) Vivonne à Louvois. Messine, 25 février (*Correspondance de* Vivonne, éd. J. Cordey, t. I, p. 264). Cf. aussi une autre lettre de Vivonne à Louvois sur les deux Lipari. 11 décembre 1675 (Camille Rousset, *Histoire de Louvois,* t. II, p. 420, note). — Avis apportés par les capitaines de *la Normande*, partie de Messine le 26 février, et de *la Bien-Chargée* venant aussi de Messine (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 115. — B. N., Nouv. acq. franç. 21321, fol. 221).

(3) Vallavoire à Louvois. 13 avril (C. Rousset, t. II, p. 425 note). — Vivonne à Louvois. 1[er] avril (*Correspondance de* Vivonne, éd. J. Cordey, t. I, p. 283). — Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 102, 107.

Bataille navale d'Augusta, dite d'Agosta ou du Mont Gibel.

(22 avril 1676.)

Ruyter était mécontent des Espagnols dont la faiblesse ne permettait ni de bloquer l'entrée du Phare, ni de tenir tête aux troupes franco-messinoises. Si on n'expédiait pas des corsaires majorquins pour intercepter le ravitaillement des rebelles et si on ne pourvoyait pas de munitions l'escadre espagnole, il demandait impérieusement son rappel (1). Cherchant une revanche à l'échec de Messine, il voulut, le 19 avril, s'emparer de nos positions d'Augusta défendues par un millier d'hommes : mais des bâtiments coulés dans les passes en interdisaient l'accès aux vaisseaux de ligne ; et sans cet appui, le baron de Soy, commandant les troupes de débarquement, jugea téméraire toute attaque.

Dans le port d'Augusta s'était réfugiée *la Syrène* du chevalier de Béthune qui, s'étant radoubée à Toulon (2), tâchait de rallier Messine par le sud (3). Ruyter détache contre elle un brûlot avec une galère et des chaloupes d'escorte. Mais le chevalier de Béthune fait une si belle défense que les assaillants prennent la fuite. Et voilà que dans la nuit du 21, des feux s'allument sur la montagne voisine. C'est Du Quesne. Il a reçu de Vivonne la consigne de « se contenter d'observer les ennemis ; ne les combattre » que pour se défendre (4). Sa valeur ne s'en accommodera point (5).

(1) Ruyter aux États généraux. A bord de *la Concorde (l'Eendragt)*, 9 avril (BRANDT, p. 702).

(2) Béthune à Seignelay. Toulon, 9 janvier (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 170).

(3) Béthune à Vivonne. Par le travers de Syracuse et d'Agosta, 18 avril (E. SUE, t. III, p. 111).

(4) Messine, 19 avril (*Ibidem*, p. 135).

(5) Sources de l'histoire de la bataille du 22 avril 1676 :

SOURCES FRANÇAISES : Relation de Du Quesne. Messine, 6 mai (Archives

Le 22 avril 1676, Du Quesne, entre les divisions du lieutenant général d'Alméras et du chef d'escadre Jean Gabaret, se formait en bataille sur une ligne au plus près; l'ennemi était en vue.

A nos quarante-deux bâtiments (1), il en opposait quarante-six (2), mais de moindre qualité, n'ayant pas plus de mille quatre cent cinquante canons contre mille sept cent soixante-douze (3). Par une manœuvre insolite, qui

Nat., *Marine* B⁴7, fol. 45 : E. Sue, 2ᵉ éd., t. III, p. 136). — Relation de Vivonne. 3 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴7 fol. 59 : E. Sue, t. III, p. 118). — Vallavoire à Seignelay. Messine, 30 avril (E. Sue, t. III, p. 126). — *Mémoires du marquis de* Villette, p. 34. — Relation de Valbelle. 3 mai (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 69). — « Relation du combat donné le 22 avril 1676 devant Augouste, » signée : Hayet (Papiers d'Arnoul, B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 377). — Enquête faite près de tous les capitaines par Vivonne (B. N., Franç. 8032, p. 86 : E. Sue, t. III, p. 131). — « Relation de ce qui s'est passé à Messine et dans l'armée des vaisseaux du Roy depuis le 29ᵉ mars jusques au 22ᵉ avril, » par l'intendant Arnoul, d'après le récit du capitaine Saint-Aubin d'Infreville. Toulon, 17 mai (B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 373; Nouv. acq. franç. 21321, fol. 475, 477; Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 65). — « Relation du combat naval rendu entre l'armée navale de France et les flottes d'Espagne et de Hollande, le 22ᵉ avril : » *Gazette de France*, 1676, p. 437. — Ordre de la bataille du 22 avril, schéma joint à la lettre de Gabaret en date du 6 mai (Ministère de la Marine, Bibliothèque, ms. 142, nº 8). — Nouvelles de la bataille (Archives Nat., *Marine* B³22, fol. 338). — Colbert de Terron à Louvois. Messine, 4 mai (Guerre, Archives historiques 510, fol. 74). — Desprès « La Vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194.

Sources hollandaises : *Copie van de Missive van den Lieutenant Admirael de* Ruyter, *geschreven... in de Baey van Seracusa den 26 aprilis 1676*, S Gravenhage, 1676. Placard. — Jan den Haën au roi d'Espagne. A bord du *Gouda*, 30 mai (Archivo General de Simancas, *Estado*, legajo 3519 : Copie authentique dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 342). — C. J. de Jonge, t. III, p. 174. — Le *Mercure hollandois*, 1676-1677, p. 252.

Sources espagnoles : « Relacion de la artilleria que tienen los dies bajeles de la armada real del Ocean », par le marquis de Bayona. Palerme, 24 mai; — Le marquis de Bayona au roi d'Espagne. Syracuse, 28 avril; — Alberto de Ciranda à Pedro de Castro. A bord du vaisseau amiral de Hollande *Concordia*, 30 avril (Archivo general de Simancas, *Estado*, legajo 3519 : Copies authentiques dans B. N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 304.)

(1) Vingt-neuf vaisseaux, 8 brûlots, 5 tartanes.

(2) Dix-sept vaisseaux, 6 senaux et 4 brûlots hollandais; 10 vaisseaux, 1 brûlot et 9 galères d'Espagne.

(3) Selon Bayona. Brandt nous attribue 2172 canons et 10665 hommes

trahissait sa « méfiance des Espagnols (1), » Ruyter avait encadré entre ses dix vaisseaux (2) et les sept du vice-amiral den Haën l'escadre de Francisco Pereira Freire de La Cerda. De plus, il avait réparti en arrière des trois divisions les galères du marquis de Bayona et s'était réservé ainsi qu'à son vice-amiral l'usage des brûlots.

« Une petite fraischeur du costé du sud » poussait doucement les ennemis sur nous par le travers d'Augusta, lorsqu'à leur vue et tout proche d'eux, un vaisseau français sort du port, passe fièrement entre les deux armées en ligne, salue le pavillon et prend son rang dans le corps de bataille : c'est le chevalier de Béthune qui mène sa *Syrène* au combat, « où elle fera très bien (3). » Dans le fond du paysage, l'Etna, « le Mont Gibel, ne cesse de tousser feu et flamme par la cime, lorsque les vents renfermés dans ses antres rallument le feu qui s'y nourrit (4) ». La bataille parfois en prend le nom.

« Sorti de dessous le cap de Syracuse, » Ruyter conduisait la marche. Vers trois heures, « il arriva le plus fièrement du monde » sur l'escadre blanche et bleue du lieutenant-général d'Alméras; résolu à faire plier l'avant-garde pour venir plus « aysément à bout du reste, » il l'attaqua à portée de pistolet. Nos quatre vaisseaux de tête déroutèrent l'ennemi par la vigueur de leur riposte et tinrent en échec les navires qui précédaient Ruyter, tandis que le reste de notre

contre 852 canons et 4 500 hommes aux Hollandais, non compris les Espagnols.

(1) Vallavoire.

(2) Dix vaisseaux, 3 galères et 4 brûlots, selon Valbelle : Ordre de bataille figuré par Gabaret.

(3) Hayet.

(4) *Mémoires de* J.-B. DE LARROCAN D'AIGUEBÈRE publiés à la suite des *Mémoires et caravanes de* J.-B. DE LUPPÉ DE GARRANÉ, par le c[te] de Luppé. Paris, 1865, in-8°, 2[e] p., p. 52.

division (1) liait le combat avec ceux qui le suivaient.

« La mer n'étoit lors presque pas plus agitée que le canal de Versailles, ce qui favorisait fort les bons canonniers; » l'état-major des deux avant-gardes en fit la cruelle expérience. Notre vaisseau de pointe, *le Fidèle*, son capitaine blessé, sa barre de gouvernail coupée, allait à la dérive derrière *l'Heureux*, lorsque le capitaine Cogolin se fit remonter de la cale où on l'avait pansé, et ramena le vaisseau dans la ligne. *Le Vermandois* sortait aussi de son rang après la blessure mortelle du capitaine Tambonneau, quand le lieutenant Cyprien Serraire monta de la batterie pour lui faire reprendre son poste de combat.

Entre *le Lys* et *l'Eendragt* (2), entre Alméras et Ruyter, se livrait un duel à mort. Au bout d'une demi-heure, Ruyter le premier tomba, le pied gauche emporté, la cheville droite brisée (3), et sa chute du haut de la dunette aggrava ses blessures d'une contusion à la tête. Le vieux marin continua à encourager ses hommes que dirigeait le capitaine Gerard Callenburgh, si bien que personne, ni amis, ni ennemis, ne se douta du grave événement. Une heure après, Guillaume d'Alméras était tué : son vaisseau

(1) Voici quel était l'ordre de notre avant-garde, selon le schéma de Gabaret :

Le Fidèle,	capitaine	Cogolin, en tête;
L'Heureux,	—	La Bretesche;
Le Vermandois,	—	Tambonneau,
Le Pompeux,	—	Valbelle;
LE LYS,	D'ALMÉRAS,	lieutenant-général;
Le Magnifique,	capitaine	Gravier;
Le Parfait,	—	Châteauneuf;
L'Apollon,	—	Forbin;
Le Trident,	—	Bellefontaine;
Le Cheval Marin,	—	Saint-Aubin d'Infreville.

(2) « La *Concorde*. »

(3) « J'ûs la plus grande partie de devant du pié gauche emportée et les deux os de la jambe droitte environ quatre doigts au dessus de la cheville du pié brisés, si bien que je tombai de haut en bas ». Lettre de Ruyter, 26 avril (*Mercure Hollandois*).

plia, « la vergue de misaine à demi-bas et le grand mât extraordinairement incommodé, » mais ne « désarbora » pas le pavillon vice-amiral. Ni Gentet, simple matelot de la Tremblade devenu capitaine, ni le chevalier de Montbron, capitaine en second du *Lys*, n'eurent la hardiesse de « commander en chef » ou, encore mieux, la présence d'esprit d'avertir le chef d'escadre Valbelle, auquel revenait le commandement. Valbelle n'apprit qu'une heure avant la nuit, par un officier détaché aux nouvelles, la mort d'Alméras et le motif pour lequel son vaisseau tombait hors de la ligne de bataille (1).

Faisant force de voile pour réparer le désordre qui en résultait, il fit lâcher prise à Ruyter qui se retourna contre *le Magnifique :* le capitaine Gravier soutint l'attaque une heure durant, avec beaucoup de fermeté « sans ariver d'un pouce. Aussi depuis, je l'ay baisé mille fois, » écrivait Valbelle, qui en compagnie de La Bretesche (2) avait « presque seuls sur les bras quatre vaisseaux de quatre-vingts canons (3) » et s'en trouvait fort « escorché. »

Mais que dire de l'état où nous avions mis la division de Ruyter! Tour à tour *le Spiegel* (4) de Gillis Schey et *le Damiata* d'Isaak Van Uiterwyk, démâtés, brisés de coups, avaient dû se faire remorquer hors de portée par les galères du marquis de Bayona. *Le Leeuwen* du comte de Stirum, gravement avarié, serait devenu notre proie si Ruyter n'était venu à son secours. En danger d'être environné ou coupé, l'amiral hollandais mit en panne, les voiles brassées sur les mâts, afin d'attendre Francisco Pereira Freire de

(1) Relation d'ARNOUL, d'après la relation de Saint-Aubin d'Infreville.

(2) Ils commandaient *le Pompeux* et *l'Heureux*.

(3) VILLETTE. Villette cite aussi, aux côtés de Valbelle et de La Bretesche, le chevalier de Bellefontaine, capitaine du *Trident*. Et Valbelle y ajoute les autres capitaines de l'avant-garde, Forbin et Saint-Aubin d'Infreville : « chascun a demeuré ferme en sa place, » écrivait-il.

(4) « *Le Miroir.* »

La Cerda. Placé dans cette position sous le feu de notre corps de bataille, du *Saint-Esprit*, du *Sceptre,* du *Saint-Michel,* il reçut les bordées d'Abraham Du Quesne et de ses matelots qui mirent sa voilure en pièces (1).

Les vaisseaux espagnols de Francisco Pereira, Diego de Ibarra et Pedro Corbete avançaient si mollement qu'ils ne prirent contact avec du Quesne qu'au crépuscule (2). Trois seulement se battirent avec vigueur : *le San Bernardo* d'Agustin Guzman, assez avarié pour avoir recours à la remorque de *la Patronne* d'Espagne, reprit son rang après des réparations sommaires : *la Patronne* que montait le marquis de Bayona, eut la poupe emportée et soixante-dix tués (3). A leur décharge de n'avoir pas été « au plus chaud du combat, » les Espagnols n'avaient pas plus de trois quintaux de poudre.

Leur inaction avait immobilisé l'arrière-garde hollandaise. Le vice-amiral den Haën ne fut à portée de la division Gabaret qu'à la fin de la bataille : contre lui, *l'Assuré* du marquis de Villette engagea un duel inégal, malgré qu'il eût vingt-quatre pièces de moins, il parvint en perdant « bien du monde, » à le faire reculer, à « scier. » Il dépêcha aussitôt à Gabaret le lieutenant de Sainte-Hermine pour lui proposer de couper des Espagnols les sept vaisseaux hollandais de l'arrière-garde et de les envelopper : « Nous en aurions bon marché. — C'est vrai, répondit Gabaret, mais M. Du Quesne ne nous le pardonneroit jamais ; » et plutôt que d'enfreindre « la défense de quiter

(1) Elle avait reçu 136 boulets.
(2) Selon le marquis de Bayona, les dix vaisseaux espagnols étaient :
La Nuestra Señora del Pilar, amiral, 64 canons ;
La Santa Ana, vice-amiral, 54 canons ;
Les galions *Santiago,* 32 pièces, et *San Bernardo,* 20 ;
Les frégates *San Felipe*, *San Antonio* et *Concepcion* de Naples ;
La capitane des Flandres *San Carlos ; le San Ignacio ; le San Salvador.*
(3) *Mercure Hollandois.*



la ligne sans ordre ou signal, » le pusillanime chef d'escadre qui avait montré la même mollesse à la bataille d'Alicuri, donna ordre à Villette de reprendre son poste à la suite du corps de bataille (1).

Il était huit heures du soir. Au clair de la lune, chaque flotte tira de son bord, les Hollandais « fort endommagés, tous les cordages brisés (2), » les nôtres à bout de munitions, ayant tiré trente mille coups. Voilà pourquoi « Du Quesne ne suivit point la victoire qu'il eust rendu décisive, s'il avoit tenu le vent pour boucher aux ennemis l'entrée de Syracuse (3). » C'est là en effet qu'ils allaient se « tapir, » n'ayant rien pour se raccommoder (4); nous, nous tirions vers Augusta en remorquant par grosse mer, avec des amarres qui cassaient sans cesse, deux vaisseaux désemparés, *le Lys* et *l'Aimable*

Les pertes étaient lourdes, surtout pour l'ennemi : de notre côté, trois commandants tués, d'Alméras, Tambonneau et de Cou, et quatre blessés, Cogolin, de La Barre, de Béthune et Du Chalard, cinq cents hommes hors de combat (5). Du côté adverse, « quatre capitaines et sept cens hommes (6), » mais un entre tous dont la disparition était pour nous une victoire : Ruyter. « J'espère que Dieu donnera sa bénédiction pour mon entière guérison, » écrivait-il le 26 avril. Son espoir fut déçu : sa blessure empira. Ruyter refusa de recevoir son collègue Freire de La Cerda,

(1) Villette et Valbelle.
(2) Ruyter.
(3) Villette.
(4) Avis de Reggio, 14 mai (*Gazette de France*, 1676, p. 418).
(5) Du Quesne à Colbert, 6 mai; — et Louis XIV à Arnoul. 10 juin (B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 17). — Després.
(6) Le commissaire des guerres Gaffard à Louvois. Messine, 16 mai (Guerre, Archives historiques 510, fol. 83 *bis*). Parmi les morts, était le capitaine hollandais Noirot. — Le *Mercure Hollandois* n'avoue que 50 tués et 70 blessés pour les Hollandais et 70 tués pour la seule *Patronne* d'Espagne.

disant qu'il avait assez vu de poltrons dans sa vie (1), et il n'admit à son chevet en fait d'Espagnols que le général marquis de Bayona (2). Le 29, à neuf heures du soir, entouré des officiers de son escadre, le grand homme de mer rendit l'esprit : « O Dieu, mon âme a soif de toi, » furent ses paroles dernières. Son corps fut embaumé pour être rapporté en Hollande et ses entrailles inhumées dans un îlot proche de Syracuse : comme pour un suprême hommage, la flotte française paraissait à l'horizon. « Amèrement pleuré des siens, il était fort regretté des nôtres comme un homme qui faisoit honneur à notre métier et en particulier des *Provençaux qui luy savoient gré de ce qu'il les estimoit* les premiers matelots de l'univers (3). »

Ainsi était-il fait justice du dicton qui courait dans la marine du Levant et suivant lequel « le corbeau ne crevait point les yeux au corbeau (4). » On l'avait appliqué au seizième siècle à Doria et Barberousse. Du Quesne et Ruyter n'en furent point exempts. Mais le plus surprenant, c'est de voir cette insinuation rapportée par un des compagnons d'armes d'Abraham Du Quesne, « un vieux matelot natif de la Tremblade, » que l'estime du grand chef « avait poussé jusques à la qualité de lieutenant de frégate. » Il est vrai que les propos du lieutenant Heurtin de la Tremblade datent d'une quinzaine d'années plus tard et que ses réminiscences sur le « combat de Famagouste *(sic)* où Ruyter reçut une blessure au talon dont il mourut, » sont sujettes à caution (5). Les voici :

(1) VILLETTE.

(2) Le sénat de Syracuse au vice-roi espagnol. Syracuse, 23 avril (Fr. GUARDIONE, *la Revoluzione di Messina,* p. 293).

(3) DESPRÉS, « La vie de M. le bailly de Valbelle, » ms. d'Aix 1194.

(4) Cf. *supra,* t. III, p. 385.

(5) Journal de l'écrivain de *l'Écueil* en 1690, publié par Jules SOTTAS, *Une escadre française aux Indes en 1690*. Paris, 1905, in-8°, p. 163, 199.

« Ces deux chefs des armées de France et de Hollande que leur seul mérite avait élevés, que la fortune n'avait jamais abandonnés et qu'on pouvait à bon droit nommer les deux premiers hommes de la mer, s'estimaient et se craignaient l'un l'autre, fortement convaincus que celui des deux qui serait vaincu par l'autre, verrait pour la première fois sa réputation ternie. Ainsi ils appréhendaient réciproquement d'être obligés d'en venir aux prises, et pour en éluder l'occasion, ils entretenaient entre eux une correspondance secrète et s'avertissaient des lieux où ils allaient et ceux qu'ils quittaient afin de ne se point rencontrer, quoiqu'ils fissent semblant de se chercher. Mais enfin le vent, et le malheur de Ruiter, triomphèrent de leur prudence.

« Le vent de tramontana ne permit pas à M. Du Quesne de sortir de Sicile. Ruiter de sa part eut un vent de mijor qui l'amena à Messine. C'eût été une lâcheté au premier de ne pas aller au-devant de l'autre et une à Ruiter de l'éviter. Tous deux étaient trop gens d'honneur pour faire une bassesse, surtout après avoir paru se chercher. Ils en vinrent donc aux mains et firent l'un sur l'autre un feu terrible pendant plus de deux heures, qui donnèrent le temps de faire admirer leur expérience mutuelle à ne pas perdre un point de vent et à ne faire aucune fausse manœuvre. Enfin, le vaisseau de Ruiter en fit une qui fit connaître à M. Du Quesne que ce général était mort. *Courage, enfants,* s'écria-t-il, *Ruiter est tué, donnons dessus.* » Telle était la légende de la bataille navale de Syracuse. Elle n'en valait pas l'histoire.

« Les Hollandais exaltaient extrêmement la valeur française et admiraient surtout le bon ordre dans lequel notre armée avait combattu (1). » Mais nous?... Un capitaine

(1) Selon un tambour de Picardie, nommé Drillot, relâché par les Espagnols (Vivonne).

parti sans congé pour Toulon, Saint-Aubin d'Infreville, colportait le bruit que « l'arrière-garde n'avait pas du tout combattu et le corps de bataille fort peu (1). » Un courrier expédié par Valbelle et Gabaret, à l'insu de leur chef, contenait également de fâcheuses critiques (2). Si bien que Du Quesne se voyait contraint de réclamer contre ces « esprits brouillons » une peine sévère :

« Le sieur de Valbelle ne c'est peu empescher d'exerser son esprit brouillon non pas directement contre moy, ny contre les gens d'honneur de l'armée, au préjudice desquels il exalte de petit mérite. Il sait, par ces menées ordinaires, enpoisonner les esprits faibles et les engager dans la caballe, entr'autre le sieur Gabaret, quy ne sait à quy s'en prendre... Vous conoisez l'esprit très pernicieux du sieur de Valbelle... De grâce, Monseigneur, faite que nous ayons la paix dans ce corps, affin que nous servions tous le Roy avec allégrese : et j'osse vous aseurer que tout yra bien, quand il n'y aura plus de chef de caballe (3). »

Colbert sévit. Saint-Aubin d'Infreville fut incarcéré pour abandon de son poste, et Valbelle réprimandé pour ses « traits de malignité contre tout ce qu'avait fait de beau et de grand Du Quesne (4). » Ah! qu'il avait raison, le lieutenant général Vallavoire, de dire de notre victoire : « La plume espagnole l'aurait mieux tracée que la française, si elle avait tourné de leur côté. »

Le 10 mai, nouveau succès : *le Téméraire* de Lhéry attaque un vaisseau d'Ostende, à l'équipage renforcé, qui sort de Reggio. Après deux heures de canonnade, il le

(1) Arnoul à Louis XIV. Toulon, 16 mai (B. N., Nouv. acq. franç. 21321, fol. 475).
(2) Villette.
(3) Du Quesne à Colbert. 6 mai (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 45 : A. Jal, t. II, p. 222).
(4) Colbert à Valbelle. 1[er] juin (*Lettres de* Colbert, t. III, 2[e] p., p. 11).

réduit à merci, et l'enseigne Des Gouttes va revêtir d'une « chemise de soufre » le beau vaisseau que les marins espagnols ont abandonné en se jetant à la nage (1).

Bataille navale de Palerme (2).

(2 juin 1676.)

Résolu de frapper un grand coup avant le départ des vaisseaux pour la France, Vivonne quitta Messine le

(1) Relation de Vivonne.

(2) Sources de la bataille du 2 juin 1676 :

Sources françaises : Vivonne à Louis XIV. Devant Palerme, 3 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 133 : *Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 305). — Relations de l'intendant Colbert de Terron. Devant Palerme, 3 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 137), du commissaire Hayet, 3 juin (*Ibidem,* fol. 128), du chevalier de Piancourt, 3 juin (*Ibidem,* fol. 130). — Autres relations (B. N., Nouv. acq. franç. 31322, fol. 379, 402. — Guerre, Archives historiques 511, p. 2. — *Mémoires du marquis de* Villette, p. 41). — « Relation du combat naval et de la victoire remportée le 2e juin par l'armée du roy sous le commandement du maréchal duc de Vivonne » (B. N., Clairambault 448, fol. 52 : La *Gazette de France,* 1676, p. 461). — Desprès, *Vie de M. le bailly de Valbelle,* ms. d'Aix 1194. — Coëtlogon à Seignelay. 3 juin (B. N., Nouv. acq. franç. 4972, fol. 237). — Vue de la bataille : B. N., Estampes, collection Hennin, vol. 55.

Sources hollandaises : Gérard Callenburgh aux États généraux des Pays-Bas (Brandt, *Vie de... Ruyter*, p. 700). — Le même au marquis de Los Velès. Baie de Palerme, 5 juin, traduite en espagnol et imprimée (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 174). — *Le Mercure Hollandois,* 1676-1677, p. 322. — J.-C. De Jonge, *Geschiedenis van het nederlandsche Zeewezen,* t. III, 2e p., p. 209.

Sources espagnoles : Le marquis de Bayona au roi d'Espagne. Palerme, 5 juin (Archivo general de Simancas, *Secretarias provinciales*, legajo 1238 : imprimée dans Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 162 v°; C. Fernandez Duro, *Armada española*, t. V, p. 145). — Le marquis de Bayona au marquis de Villafranca. De la Capitane au môle de Palerme, 2 juin (Simancas, *Ibidem*). — Le marquis de Villafranca au roi d'Espagne. Milazzo, 7 juin (Simancas, *Ibidem :* copies authentiques dans B N., Nouv. acq. franç. 4976, fol. 44). — Traduction d'une lettre écrite de Palerme, le 5 juin (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 124 : E. Sue, 2e édition, t. III, p. 159). — Dépêches du préteur de Palerme au vice-roi de Sicile. 30 mai-6 juin (Francesco Guardione, *la Rivoluzione di Messina contro la Spagna,* p. 305-318). — « Rela-

23 mai 1676 à la tête de toutes nos forces navales : vingt-neuf vaisseaux, neuf brûlots, vingt-cinq galeres (1) et

cion de lo sucedido en esta marina de Palermo desde el dia 29 de mayo... hasta el 2 de junio » (Madrid, Academia de la historia, *Coleccion Salazar*, t. LIV, fol. 148).

CASTEX, *la Liaison des armes sur mer au dix-septième siècle*, dans la *Revue militaire générale*, janvier 1914, p. 20.

(1) Voici quel était notre ordre de bataille :

AVANT-GARDE :	CORPS DE BATAILLE :	ARRIÈRE-GARDE :
le Fortuné, d'Amfreville,	*l'Agréable*, d'Hailly,	*l'Heureux*, La Bretesche,
l'Aymable, de La Barre,	*le Téméraire*, Lhéry,	*l'Apollon*, Forbin,
l'Éclatant, Coëtlogon,	*la Syrène*, Béthune,	*le Trident*, Bellefontaine,
LE SAINT-ESPRIT, DU QUESNE,	*le Pompeux*, Valbelle,	*le Sans-Pareil*, Chasteauneuf,
le Mignon, Relingue,	LE SCEPTRE, VIVONNE, Tourville,	LE LIS, GABARET,
le Parfait, Du Quesne fils,	*le Saint-Michel*, Preuilly,	*le Magnifique*, Gravier,
l'Aquilon, Montreuil-Sèbeville,	*l'Assuré*, Villette,	*le Vermandois*, m[is] de La Porte,
le Vaillant, Septêmes.	*le Brusque*, La Motte,	*le Prudent*, La Fayette,
Brûlots : *la Notre-Dame-de-Lumière*, Honnorat,	*le Fier*, Chabert,	*le Fidèle*, Cogolin.
— *l'Hameçon*, Verrien,	*le Sage*, Langeron.	Brûlots : *l'Impudent*, Chaboisseau,
— *le Dangereux*, Huet Du Riveau.	Brûlots : *l'Ardent*, Desprès,	— *l'Inquiet*, Torteau,
	— *le Ligournois*, Serpaut,	— *la Notre-Dame-de-Bonvoyage*, Toucas.
	— *l'Orage*, Sion.	

En outre, les vingt-cinq galères des chefs d'escadre de La Brossardière et de Manse (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 132. — *Gazette de France*, 1676, p. 461). Voici leurs noms : *La Patronne*, Du Plessis de La Brossardière, *la Fleur-de-lis*, de Manse, *la Fidèle*, de Rochechouart, *la Renommée*, d'Espanet, *la Princesse*, de La Bretesche, *l'Heureuse*, de Foresta, *la Reine*, de Montolieu, *l'Invincible*, de Béthomas, *la Galante*, de Piancourt, *la Dauphine*, de Villeneuve, *l'Amazone*, Colbert, *la Madame*, de Forbin-Gardanne, *la Fortune*, Félix de La Reynarde, *la Perle*, de La Motte-Viala, *la Victoire*, de Forbin-Janson, *la Forte*, de Breteuil, *la Superbe*, de Rancé, *la Valeur*, Clément du Vivier, *la Hardie*, de Saint-Hérem, *la Sirène*, de Forville, *la Favorite*, de Pennes, *la Brave*, de Mirabeau, *la Belle*, de Bueil, *la Grande*, de Pontevès-Maubousquet, et *la Saint-Louis*, de Roussy.

nombre de fringantes felouques aux dorures étincelantes.

Ses adversaires se réparaient à Palerme. Avertis par le préteur de la ville, duc de Santa Lucia, que nous n'étions qu'à une vingtaine de milles, l'amiral hollandais Jan den Haën adopta une formation de combat en demi-lune pour couvrir le port. Sur une timide objection des amiraux espagnols que c'était une chose grave à décider en conseil, il répliqua qu'il était trop tard : la manœuvre était commencée. Sur un faux avis que nous opérions une descente à Termini, les quatre galères du prince de Piombino y furent dépêchées, mais revinrent sans nous avoir rencontrés (1).

Le 1er juin, deux galères de La Brossardière reconnurent la force et la situation de l'ennemi, ainsi que la nature des fonds. Leur mission achevée, elles s'éclipsèrent sous les huées des équipages de la Capitane de Sicile et d'une autre galère qui, croyant à un défi, se portaient contre elles.

Sur un mince cordon qui allait du môle à l'embouchure de l'Oreto, dix-sept vaisseaux, quatre frégates et trois brûlots des Pays-Bas encadraient dix vaisseaux et un brûlot d'Espagne en avant du fort Castellamare. Dix-neuf galères du marquis de Bayona s'intercalaient dans les creux de la demi-lune.

Une felouque française vint à demi-portée de canon en passer la revue. Tourville, qui la montait en compagnie du chef d'escadre Gabaret, du major de Chaumont et du marquis de Langeron, reconnut d'un coup d'œil le point vulnérable. Il fit prévaloir l'idée d'attaquer du côté opposé au môle où étaient installées des batteries. Une masse de choc de neuf vaisseaux (2), cinq brûlots et

(1) Domenico Antonio Parrino, cittadino napolitano, *Teatro eroico e politico de' governi de' vicere del regno di Napoli*. Napoli, 1694, in-8°, t. III, p. 469.

(2) Les vaisseaux du marquis de Preuilly d'Humières, chef d'escadre, de

sept galères (1), que soutiendrait Du Quesne, enfoncerait les Hollandais de l'aile droite; Vivonne, encadré de Valbelle et de Villette, donnerait sur les Espagnols au centre; Gabaret canonnerait les vaisseaux ancrés à couvert du môle.

La division du marquis de Preuilly d'Humières (2) et d'Éléonor de Beaulieu de Béthomas chargea « avec une fierté étonnante, une fureur extraordinaire et une incontestable violence; » ouvrant un feu si épouvantable que les chiourmes des galères de Sicile *Capitane* et *Santa Clara* abandonnèrent leurs postes où les ramenèrent, l'épée au poing, les gentilshommes de Palerme. Vivonne, Valbelle et Tourville joignaient à la portée de pistolet le corps de bataille, Gabaret tombait sur l'escadre de Middelandt : « et ce fut par cette promptitude à attaquer que l'armée française se garantit du feu de la terre (3). »

Autre résultat : chassés par le vent du nord-est, les nuages de fumée de nos salves aveuglaient l'ennemi. Et nos brûlots donnaient : leurs capitaines s'acquittaient de « leur devoir à miracle; et les subalternes détachés dans les chaloupes pour les soutenir firent leur personnage avec la dernière vigueur (4). » Les premiers brûlots furent toutefois coulés par le vaisseau amiral d'Espagne et par le galion *Santiago* de l'amiral Pedro Corbete. Mais « la confusion » commençait chez l'ennemi. Le vice-amiral Juan Roco, coupant ses câbles, se laissait culer; d'autres l'imi-

Chasteauneuf, d'Hailly, de Beaulieu, de La Motte, de Lhéry, de Cogolin, d'Amfreville et de Langeron.

(1) Les galères de Beaulieu de Béthomas, du commandeur de Manse, des chevaliers de Breteuil, de Forbin-Janson, de Forville, de Maubousquet et d'Espanet.

(2) En récompense de sa bravoure, Preuilly d'Humières sera promu lieutenant-général le 30 décembre 1676 (Archives Nat., *Marine* C[7]259, doss. Preuilly),

(3) Desprès.

(4) Vivonne. — Ces officiers subalternes étaient Bardet, de Sainte-Fraise, La Garde, d'Orogne, de Villars, de Chalais, de Boulainvilliers, de Sillery (*Gazette de France*, 1676, p. 496. — Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 145).

taient; les dix-huit galères de La Brossardière précipitèrent la débâcle en se glissant entre la terre et les vaisseaux pour les battre par derrière.

Sous la protection de Relingue et de deux autres capitaines de l'avant-garde, Honnorat et Toucas réussissaient un coup décisif : leurs brûlots aux noms d'une sinistre ironie, *la Notre-Dame-de-Lumière* et *la Notre-Dame-de-Bon-Voyage*, accrochaient, qui par le travers, qui par la poupe, un magnifique vaisseau de 64 pièces de canon et sept cent quarante hommes; *la Nuestra Señora del Pilar*, battant pavillon amiral d'Espagne, ne put se dégager de l'étreinte, malgré la remorque que lui tendait la Capitane du marquis de Bayona. La jambe cassée, Diego de Ibarra se noya en cherchant à fuir l'incendie. Groupés autour de l'ex-amiral Francisco Freire de La Cerda, auquel il avait passé le commandement, « deux cents officiers réformés donnèrent à tout l'équipage l'exemple de périr en combattant, sans qu'on en vît un seul se jeter à la nage pour se sauver à terre (1). » De *la Nuestra Señora del Pilar* qui sauta en l'air, le feu se communiquait au *San Felipe* qui brûlait à son tour.

Nos derniers brûlots, où l'énergique Serpaut, ayant employé utilement le sien, était venu servir en volontaire, arrivaient sur sept bâtiments échoués sous le fort Castellamare; et là, s'alluma un immense brasier, où *le San Antonio* de Naples, *le San Salvador* de Flandre, les galères *Patronne* d'Espagne et *San José* de Naples (2) vinrent

(1) Villette.

(2) Le *San Antonio* avait 46 canons, 320 hommes, cap. Diego de Saldivar,

le *San Felipe*	44	—	250	—	Andrea de Luz,
le *San Salvador*	40	—	350	—	Andrea de Ibarra,
la *Patronne d'Espagne*	8	—	470	—	Bernardo Speletto,
la *San José*	8	—	470	—	
la *Nuestra Señora del Pilar*	64	—	740	—	Diego de Ibarra.

(« Relacion de la artilleria que tienen los diez bajeles de la armada

grossir la liste funèbre. Diego de Ibarra et Francisco de La Cerda furent rejoints dans la mort par l'amiral Juan de Villaroel, les mestres de camp Francisco de Zuniga et Antonio Serrano, les capitaines Francisco de Almangor, Juan de Oronsoro et Lorenzo de Alencastre, le veedor Antonio de Araujo, et une foule d'officiers.

Aux cornes du front de bataille, les Hollandais n'étaient pas moins éprouvés. Ils avaient perdu leur chef Jan den Haën, la tête emportée par un boulet tandis qu'il se tenait sur le saint-aubinet ou pont de corde du vaisseau amiral. Le contre-amiral Pieter Van Middellandt se noyait : son vaisseau, *le Steenberg* de 68 pièces et trois cent soixante-cinq hommes, assailli par le brûlot de Huet Du Riveau, s'en allait en flammes à la dérive : et « *la Montagne de pierre* » (Steenberg), projetée par l'explosion de la sainte-barbe, défonçait l'arrière de la frégate *Edam* que le capitaine Cornelis Van der Zaan dut échouer à la côte. *La Wrijheid* (1) et *le Leyde* des capitaines Adam de Brèderode et Johan Van Abkoude périssaient à leur tour dans l'épouvantable brasier dont Gabaret eut peine à se garer. Quatre « vaisseaux capitaux » des Pays-Bas pressés contre le rivage, et parmi eux *l'Eendragt* (2) où reposait la dépouille de Ruyter, se défendaient en désespérés. « Toutes remplies de quantité de morts et de blessés, » fort touchées elles-mêmes, les galères du marquis de Bayona halèrent péniblement à l'abri du môle le reste de la flotte vaincue (3).

A Palerme, on n'entendait que pleurs et gémissements. Les vaisseaux en flammes criblaient la ville de boulets, les

real. » 21 de mayo 1676 : Archivo general de Simancas, *Neg*.[do] *de Estado*, legajo 3519. — *Mercure hollandois*, 1676, p. 326.)

(1) « *La Liberté*. » Elle portait 50 canons et 240 hommes,
Le Leyde — 36 — 140 — .

(2) « *La Concorde*. »

(3) Bayona à Villafranca. 2 juin. La Capitane du marquis de Bayona était atteinte de six boulets à la flottaison.

grenades échappées de ces volcans y pleuvaient comme la grêle. « Enfin, c'était une image de l'enfer, bien qu'on eût exposé la châsse et la pince de Sainte-Agathe. Si ce feu eût duré dans la ville, elle aurait été entièrement détruite (1). » Les Hollandais échappés au désastre ameutaient la population : l'archevêque, lieutenant du vice-roi, fut menacé de mort pour n'avoir pas secouru du canon de la ville la flotte en détresse. On mobilisait les cavaliers des environs pour repousser une descente éventuelle (2). Le marquis de Bayona installait des batteries sur le port.

En moins de cinq heures, de deux heures de l'après-midi à six heures trois quarts, les coalisés avaient perdu neuf vaisseaux de guerre, une frégate, trois pavillons amiraux, trois mille hommes (3) : chiffres confirmés par les forçats turcs qui s'évadèrent et que Tourville interrogea « en leur langue. » Nos pertes étaient de deux cents hommes hors de combat, « cuisses et bras emportés, mais en petit nombre (4). » « Il ne s'était jamais rien fait de plus grand, ni de plus heureux à la mer (5). »

Et nos marins restaient mouillés à la portée du canon de Palerme « avec autant de repos que s'ils avaient été là dans leurs propres maisons. » Pour donner à la flotte pantelante le coup de grâce, il eût suffi « de mettre en bruslots les bâtiments de suite de l'armée et de faire un détachement de chaloupes avec des chemises de feu. — Il y aurait de la témérité à en entreprendre davantage, » répliqua Vivonne (6). « Nous n'avons pas de quoi profiter

(1) Lettre écrite de Palerme. 3 juin.

(2) Le préteur de Palerme à tous les capitaines et jurats des localités voisines. 2 juin (Guardione, *la Rivoluzione di Messina,* p. 308).

(3) Relation espagnole datée de Palerme, 5 juin. — Quatre mille hommes hors de combat, selon Villette ; deux mille cinq cents tués, selon Du Quesne.

(4) Vivonne.

(5) Coëtlogon.

(6) Villette.

d'un coup si heureux (1). » Cent milliers de poudre qu'apportait la division Château-Renault, ne parvinrent que le 21 juin à Augusta (2).

Colbert exultait : « Il seroit difficile de vous exprimer la joye et la satisfaction que le Roy a reçues en apprenant la plus glorieuse action qui ayt jamais esté exécutée par aucune armée navale, » écrivait-il à Du Quesne : et il envoyait cinq garde-côtes et des canonniers malouins de renfort pour servir, ajoutait-il, « aux belles actions que nous avons sujet d'attendre de vous (3). — Si les vents nous favorisent, je tiendrai parole, » répondit Du Quesne.

Vivonne, au lieu des troupes si difficilement obtenues, « chiquet à chiquet, » de Louvois, réclamait « de quoi pousser par terre la prospérité de nos armes, » de quoi « conquérir le royaume de Sicile (4). » On lui envoyait, cette fois, par Du Quesne soixante-trois compagnies des régiments de Piémont, Champagne, Normandie et Picardie (5), par Gabaret deux bataillons d'infanterie et deux régiments de cavalerie (6).

« Achever de ruiner entièrement le reste des vaisseaux et galères » ennemis dans les mers de Sicile (7), serait la préface de la conquête. Fracassés, « sur le côté, ils ne songent qu'à se raccommoder » à Palerme derrière une chaîne gardée par quatre ou cinq gros vaisseaux (8). Le

(1) Vivonne à Louvois. Messine, 8 juin (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 309).

(2) Vivonne à Du Quesne. 2 juillet (*Ibidem,* p. 324).

(3) 21 juin (*Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 6).

(4) Vivonne à Louvois et Louis XIV, 3 et 13 juin (Camille ROUSSET, t. II, p. 430 et 433).

(5) Du Quesne à Vivonne. 30 juin (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 318).

(6) Louis XIV à Arnoul. 27 juin (B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 98).

(7) Louis XIV à Vivonne. 13 juillet (E. SUE, t. III, p. 165).

(8) Vivonne à Du Quesne. Messine, 2 juillet (*Correspondance du maréchal de* VIVONNE, t. I, p. 324).

nouveau commandant de l'escadre hollandaise, Gerard Callenburgh, vient de promettre au préteur le concours de ses artilleurs pour défendre les remparts (1), quand soudain, rappelé, dit-il, par les États généraux, il appareille précipitamment, quelque instance que fasse le marquis de Villafranca pour le retenir (2). Il s'éclipse vers Naples, ayant eu vent de l'arrivée des vingt-quatre vaisseaux d'Abraham Du Quesne. Du Quesne, averti le 13 août par ses guetteurs qu'ils voyent vingt-quatre voiles aux « enseignes de poupes toutes hollandaises, » tâche de leur barrer la route. Mais, alourdi par le convoi qu'il escorte, il les perd de vue à Capri (3).

Vivonne éprouve les mêmes mécomptes. Dans l'attente de Du Quesne, il a risqué le 15 juillet un coup de surprise contre Taormina avec la division Château-Renault et les galères. Il échoue (4). Avec toutes nos forces navales, en septembre, il pense enlever Syracuse : un violent sirocco, qui dure dix jours, donne aux Espagnols le temps de mettre la place en état de défense. Et tout notre déploiement de forces navales n'aboutira qu'à la prise d'une « enfilade » de bourgades où Taormina seule fait figure : il a fallu débarquer douze cents fantassins et autant de soldats des galères de La Brossardière pour enlever la ville et, le 21 octobre, le fort de la Mola qui la domine. A Scaletta, « lieu prodigieusement haut et rapide, » ce sont les troupes de Preuilly et d'Oppède, soutenues du canon des

(1) Guardione, p. 342.

(2) Gerard Callenburgh au marquis de Villafranca. A bord de la *Concorde* ou *Eendragt,* baie de Palerme, 6 août; — Le marquis de Villafranca à Callenburgh. Milazzo, 16 août (Archives de Simancas, *Secretarias provinciales,* legajo 1238).

(3) Du Quesne à Vivonne. De l'armée navale entre Lipari et le Phare. 17 août, du cap Mortelo, 18 août (B. N., Franç. 8032, p. 113 : E. Sue, t. III, p. 168. — *Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 378). — Tourville à Colbert. Messine, 26 août (Delarbre, p. 275).

(4) *Correspondance du maréchal de* Vivonne, t. I, p. 357, 367.

vaisseaux, qui le 9 novembre réduisent la position. « Le roi est maître en Sicile de soixante milles de côtes (1) : » il n'a rien à l'intérieur de l'île. Tel est le maigre résultat de la campagne.

La guerre dégénère en guérillas. Sur mer, un corsaire de Trapani surnommé Meza Luna nous fait autant de mal (2) que nos partisans Pietro Palatino et Giovanni Servonne en causent aux gens de Naples (3). Vingt, trente felouques de Messine armées en guerre interrompent si bien les convois de ravitaillement espagnols que le vice-roi de Los Velès supplie les consuls des puissances neutres à Palerme de fournir des vaisseaux d'escorte (4).

Et contre nos vaisseaux de ligne, contre nos *men of war*, dans l'ombre des ports, se prépare l'assassinat : deux mille pistoles pour un vaisseau pavillon, mille pour les autres, tel est le tarif du crime (5). L'instrument, ce fut, à Messine, de petits coffres remplis de feux d'artifice (6); à Toulon, « une grande caisse cerclée de fer, couverte de toile cirée, remplie d'un sac de poudre de près de cent livres, qu'une machine en forme de réveil-matin » devait enflammer (7) : mais aucune de ces machines infernales n'éclata.

Seuls à nous tenir tête, depuis que la flotte de feu Ruyter a regagné les Pays-Bas, les Espagnols nous opposèrent,

(1) Vivonne à Louvois. 14 octobre (C. Rousset, t. II, p. 439). — Vivonne à Louis XIV. Messine, 14 novembre (E. Sue, t. III, p. 177).

(2) 1675 (Domenico Antonio Parrino, *Teatro eroico e politico de' governi de' vicere del regno di Napoli*. Napoli, 1694, t. III, p. 439).

(3) Le 7 mai 1677, ils capturent quatorze bâtiments (Archives Nat., E. 1789, fol. 201).

(4) Avis de Naples. 17, 24 et 31 mars; Rome, 20 avril 1677, etc. (*Gazette de France*, 1677, p. 301, 329, 353, 387, etc.).

(5) De l'aveu du roi d'Espagne (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 66).

(6) *Gazette de France*, 1676, p. 239.

(7) Elle fut repêchée en rade dans des filets. L'intendant Arnoul à Colbert. Toulon, 12 mars 1676 (B. N., Nouv. acq. franç. 21321, fol. 240. — Franç. 8032, fol. 74. — Archives Nat., *Marine* B³22, fol. 156, 161, 263. — *Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 66 note).

dans les mers de Sicile, un vétéran de leurs guerres navales, Fernando Carrillo, marquis de Villafiel. Depuis son mémorable combat contre *le Lion Couronné* en 1651, il n'avait cessé de nous livrer bataille, à Barcelone, à Naples, à Castellamare di Stabia, à Malaga, sauf pour aller protéger contre les flibustiers anglais les colonies du Nouveau-Monde (1). C'était un vieux brave, couvert de blessures, et aussi un homme habile : il le montra. Débarquant avec quinze cents soldats à Palerme en dépit de nos croiseurs, il déjoua nos coups de main, tel celui que le lieutenant Heurtin et l'ingénieur Lambert avaient préparé contre Syracuse (2). Il nous lassa. Louis XIV réduisit à sept galères, au lieu de vingt-deux, l'escadre réclamée par Vivonne pour la garde de Messine (3). Les troupes d'occupation désertèrent en masse : lors d'une revue passée par Vivonne, les deux tiers des soldats, quatre mille trois cents sur six mille neuf cents, manquèrent à l'appel (4). Nos jours en Sicile étaient comptés.

IV

LES CAMPAGNES DU VICE-AMIRAL D'ESTRÉES AUX ANTILLES

Les Hollandais ne voulaient point demeurer sous la honte du retentissant échec de Ruyter aux Antilles. Mais quand, de l'attaque massive, ils passèrent aux coups de main isolés, partout une foudroyante riposte les arrêta, en attendant l'engagement décisif d'escadre à escadre qui devait les mettre hors de cause.

(1) Ses états de services sont longuement énumérés dans les lettres patentes qui lui donnent, le 30 mars 1677, le commandement de la flotte (Fernandez Duro, t. IV, p. 151).
(2) 27 juin 1677 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 324).
(3) 30 juin (*Ibidem*, fol. 265).
(4) Lavisse, t. VII[2].

Aux abords immédiats de notre forteresse de la Grenade, les corsaires Jan Erasmus et Jurian Adrian avaient débarqué dans la soirée du 27 mars 1675 cent dix hommes « armés de pots à feu, grenades, fusils, pistolets, gargoussiers pleins, sabres et coustelatz : » ils avaient remporté sur les huit hommes de la garnison un facile succès, quand soudain le canon tonna sous la forteresse. Un vaisseau du roi mouillé en rade, *l'Émerillon* de Chadeau de La Clochetterie, attaquait leurs deux frégates, débarquait la compagnie du lieutenant de La Clye et forçait les vainqueurs de la veille à se rendre à discrétion (1).

L'an d'après, c'était une escadre de dix vaisseaux, menée par le vice-amiral Jacob Binckes, qui tentait de nous déloger du Nouveau-Monde. A Cayenne, elle réduisait le fort Saint-Louis (2). Les forts de l'île Marie-Galante se rendaient de même; à Saint-Martin, le commandant de Magne se faisait tuer en repoussant les assaillants (3). N'ayant qu'une division légère à leur opposer (4), le chef d'escadre Rouxel de Médavy, marquis de Grancey (5), ne s'embossa pas moins

(1) Les originaux des capitulations de Sainte-Marthe de La Lande, le 28 mars, et d'Erasmus, le 29 mars, se trouvent aux Archives Nat., *Colonies* C[8]A1. — « Relation sincère et véritable de ce qui c'est passé à la Grenade depuis la descente qu'ont fait les deux fameux corsaires holandois nommé Jean Erassemus et Jurian Adrian jusqu'à leur embarquement prisonniers dans le vaisseau du Roy l'*Émerillon*... La Grenade, 30 mars 1675; » — Sainte-Marthe de La Lande, gouverneur de l'île, à Colbert. La Grenade, 30 mars (Archives Nat., *Colonies* C[10]A1; Fonds Moreau de Saint-Méry, *Colonies* F. 17). — De Baas à Colbert. La Martinique, 4 mai (Archives Nat., *Colonies* C[8]A1).

(2) La sommation faite au fort est signée : « Jacob Bencks, à bord de *la Défense* [*de Bescherming*], » 31 mai 1676 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 179).

(3) De Baas à Colbert. Fort Royal, 27 juillet (Archives Nat., *Colonies* C[8] A1).

(4) *Le Marquis* et *le Galant*, de 44 canons et 250 hommes chacun, et *la Friponne*, de 14 pièces et 60 hommes, avaient rejoint sous le commandement de Larson *le Fort*, de 60 pièces et 300 hommes, *l'Émerillon* et *les Jeux*, de 34 canons et 150 hommes, et trois barques longues montées de 40 hommes chacune (Archives Nat., *Marine* B[2]30, fol. 123 v°).

(5) Ses instructions, en date du 26 avril 1675, portaient de mettre nos

avec deux vaisseaux dans les eaux de la Guadeloupe pour la couvrir (1); et, passant à l'attaque, il désempara sous l'île Nevis trois navires ennemis.

Comme l'un des compagnons de Binckes, le capitaine de vaisseau Pieter Constant engageait les habitants de Saint-Domingue « à secouer le joug insupportable du roi, » de simples marchands bretons et normands se chargèrent de la réponse. C'était au Petit-Goave, le 16 juillet 1676. N'ayant que deux cent dix-sept hommes avec une artillerie légère, des bâtiments de commerce nantais et dieppois (2) n'hésitaient pas à livrer bataille à cinq vaisseaux de guerre armés de pièces lourdes et montés de neuf cents hommes (3). Ils luttèrent un jour et une nuit.

Le capitaine Pierre Chevalier, du *Saint-René* de Nantes, tomba mort; Jean Pimont, capitaine de *l'Alcion* de Dieppe, fut coupé en deux; Martin, capitaine du *Roi-David* de Honfleur, le bras emporté, combattait encore quand trois nouvelles blessures le jetèrent bas; Jean Dupont, capitaine du *Dauphin* du Havre, l'arrière de son vaisseau emporté par un coup de canon qui avait fait sauter la sainte-barbe avec

colonies à l'abri de toute attaque soit des Hollandais, soit des Caraïbes de la Dominique (*Ibidem*, fol. 150).

(1) Il avait renforcé d'autre part les défenses de l'île. Grancey à Colbert. La Rochelle, 20 septembre 1676 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 182; *Colonies* C[8] F[3] 53.)

(2)

Le Saint-René, de Nantes,	14	canons	et	28	hommes.
Le Florissant, de Nantes,	14	—		40	—
Le Dauphin, du Havre,	18	—		50	—
L'Alcion, de Dieppe,	18	—		50	—
Le Roi David, de Honfleur,	16	—		35	—
La Marie, de Dieppe,	2	—		14	—
Le Lis couronné,	22	—		40	—

(3) Des vaisseaux de 52, 44, 30 et 26 pièces, plus un navire de 8 pièces, dit la « Relation de ce qui s'est passé à la coste de Saint-Domingue depuis le 7 juin 1676 jusques au 28 juillet » (Archives Nat., *Colonies* F[3]164). C'était en effet l'armement des vaisseaux de Jacob Binckes, *la Défense* ou *de Bescherming*, de Pieter Constant, *le Zeelandia*, de Pieter Stolwyck, *le Popkesburg*, et de Jean Erasmus, *la Fortune*, cités dans la « Relation ». Cf. plus bas la liste de l'escadre de Binckes.

vingt-cinq de ses hommes, combattit jusqu'au moment où le navire sombra; seul, le capitaine du *Lis Couronné*, Jean Ducasse, s'était conduit en couard, se laissant couler à l'eau pour gagner la côte à la nage, tandis que ses gens combattaient. Le manque de poudre et de munitions seul obligea les survivants à cesser le combat et à abandonner leurs navires criblés de coups. Les Hollandais étaient maîtres de la rade : mais leur cause à Saint-Domingue etait perdue. Le gouverneur de la Tortue, M. de Cussy, y arrivant le lendemain, ressaisit la population, un instant ébranlée, en l'appelant sous les armes.

De la colonie hollandaise de Tabago, Binckes se fait une place d'armes pour préparer l'attaque de Sainte-Croix et de nos autres îles avec la connivence des Caraïbes de Saint-Vincent et de la Dominique (1). Huit compagnies d'une trentaine d'hommes « malades et traînants, » voilà toute la garnison dont dispose notre lieutenant-général des îles d'Amérique (2). M. de Baas a donné congé au chef d'escadre de Grancey qui, pour « soutenir l'honneur de la marine (3), » joue à « l'admiral (4). » L'humeur dudit sieur de Grancey est sy répugnante à l'obéyssance, écrivait-il à Colbert (5), qu'il nous a désobéy plusieurs fois avec des méprix injurieux. »

C'est au grand chef de la flotte, au vice-amiral d'Estrées, qu'est dévolue la charge de rétablir la situation. Avec dix vaisseaux, deux frégates et trois barques longues, en partie équipés à ses frais, il reprendra Cayenne, ruinera Surinam et, avec l'appoint des contingents des

(1) Jolinet à Colbert. La Martinique, 11 septembre (Archives Nat., *Colonies* C⁸A1).
(2) De Baas à Colbert. Fort-Royal, 1er juillet *(Ibidem)*.
(3) De Baas à Colbert. 27 juillet *(Ibidem)*.
(4) Colbert à Grancey (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 182).
(5) De Baas à Colbert. Saint-Pierre de la Martinique, 10 avril (Archives Nat., *Colonies* F³26).

Antilles, attaquera Tabago et Curaçao : telle est sa consigne (1).

Le 17 décembre 1676, Jean d'Estrées débarque huit cents hommes en vue de Cayenne, d'où le chevalier de Lézy vient d'être expulsé. Il forme deux colonnes, prend le commandement de l'une, confie l'autre à Panetié, capitaine du *Précieux,* laisse à la rade d'Armire les cinq vaisseaux de Louis Gabaret pour se couvrir contre toute attaque du large, embosse le reste devant le fort de Cayenne et, dans la nuit du 21 décembre, donne l'assaut. Jean d'Estrées, marchant au feu comme un simple soldat, est le premier à se jeter dans les fossés de la place : la vigueur de son attaque électrise les siens; le chevalier de Grandfontaine, malade, se fait conduire en chaise à porteur à l'assaut; Panetié, la mâchoire fracassée, continue à encourager du geste ses marins. Nous avons quarante tués et cent cinq blessés. Mais Cayenne est à nous. Ce qui reste de la garnison hollandaise, deux cent dix-neuf hommes, se rend à discrétion. L'action a duré une demi-heure en tout. Elle nous restitue la Guyane, où le chevalier Lefebvre de Lézy reprend son poste (2).

Le 19 janvier 1677, Jean d'Estrées est à la Martinique. Il y convoque les volontaires de la Guadeloupe, Saint-Christophe, la Tortue pour livrer à son adversaire une bataille décisive. Binckes est à Tabago.

(1) « Instructions du roy à M. le comte d'Étrées, vice-amiral. » 12 août et 1[er] septembre (*Ibidem.* — Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 193. — G. SAINT-YVES, *les Campagnes de Jean* D'ESTRÉES *dans la mer des Antilles (1676-1678).* Paris, 1900, in-8°, extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive).*

(2) « Relation de la navigation de l'escadre des vaisseaux de Sa Majesté depuis Brest jusqu'à Cayenne, » par le comte d'Estrées. La Martinique, 21 janvier 1677 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 358). — « Relation de la prise de Cayenne à l'Amérique par les François sur les Hollandois » (*Ibidem,* fol. 199. — E.-T. HAMY, *François Panetié,* p. 58). — Rapport du commissaire de marine Patoulet. La Martinique, 23 janvier (*Ibidem,* fol. 460).

Bataille navale de Tabago.

(3 mars 1677.)

Dotée par la nature « de la plus charmante verdure, de l'ombrage le plus doux, de la fraischeur la plus délicieuse, » l'île de Tabago aurait été une colonie française si ses premiers gouverneurs, Louis Hurault de Veuil et Charles-François de Saint-Rémy, avaient tenu à la Compagnie des Isles la promesse qu'ils avaient faite de la peupler (1). Mais après diverses vicissitudes, elle nous avait échappé. Le duc de Courlande avait envoyé un navire de guerre pour en prendre possession (2), alors que déjà une famille de Flessingue, les Lampsins, en avait fait une Nouvelle Walcheren en y transportant « un nombre considérable de braves hommes (3). » La ville qui se fondait à proximité de leurs magasins et d'une magnifique sucrerie, était défendue par une forteresse en forme d'étoile dont les grosses pièces battaient l'étroite entrée de Klips bay. Dix ans auparavant, une quinzaine de volontaires français de la Grenade s'étaient emparés du fort par surprise (4).

La fortification était inachevée encore : en hâte, on hissa sur les remparts des tonneaux en guise de parapet, quand parurent, le 20 février 1677, les dix vaisseaux de guerre du vice-amiral d'Estrées, renforcés de six navires légers, corvettes, brûlot, galiote et quaïche. L'amiral Jacob Binckes avait en rade une douzaine de navires : en

(1) 24 décembre 1645 (Archives Nat., *Colonies* C^{10} E1).
(2) 1672 *(Ibidem*, C^{8}A1).
(3) De Rochefort, *Relation de l'isle de Tabago ou de la nouvelle Oüalcre, l'une des isles Antilles* [dédiée à Adrien, Jean et Gelin Lampsins]. Paris, 1666, in-12, p. 80.
(4) En août 1666 (Du Tertre, t. IV, p. 166).

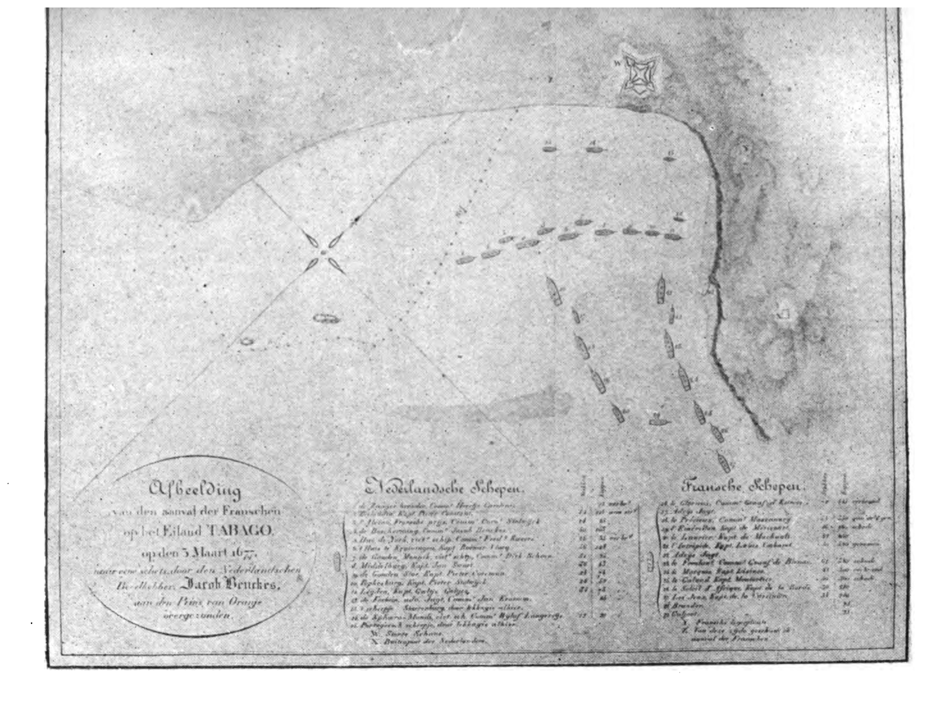


SCHÉMA DE L'ATTAQUE DU COMTE D'ESTRÉES CONTRE BINCKES
A TABAGO (3 MARS 1677).

dehors de ses équipages assez restreints il est vrai par la prise de possession de nos colonies, en dehors des quatre cents matelots et soldats de renfort qu'il venait de recevoir de Hollande avec un convoi de colons, il pouvait compter sur deux cents transfuges français de Marie-Galante, « résolus de se deffendre à toutte extrémité » pour échapper à leur juste châtiment.

Mouillée sur une ligne incurvée en travers de la passe, l'escadre hollandaise, moins forte que la nôtre en équipages et en canons (1), ayant 365 pièces contre 446, mais épaulée par des batteries de terre, couvrait trois transports de vivres où la foule des non-combattants s'était réfugiée pour échapper aux dangers de l'assaut.

Sous le commandement du lieutenant-colonel Hérouard de La Piogerie, major de la flotte, une colonne de sept compagnies d'infanterie et deux cents marins marchait en effet sur la forteresse. Elle devait monter à l'assaut le mercredi des Cendres 3 mars 1677, dans l'instant où notre flotte forcerait l'entrée du port. « L'action était téméraire du costé de la mer. » Dans des passes aussi resserrées, « il fallait vaincre, ou y mourir » en un terrible corps à corps

(1) Suivant l' « Afbeelding » que nous citerons tout à l'heure, la flotte hollandaise était mouillée sur une ligne dans l'ordre suivant :

De Zaayer, brûlot, capitaine Cartsen, 13 hommes;
Zeelandia, 44 canons, Pieter Constant, 118 hommes;
L'Alcyon, prise française de 24 canons, Cornelis Stolwyck, 25 hommes;
De Bescherming, 50 canons, amiral Jacob Binckes, 153 hommes;
Duc d'York, 26 canons, Frederik Sweers, 35 hommes;
't Huis te Kruiningen, 56 canons, contre-amiral Roemer Vlacq, 128 hommes.
De Gouden Monnik, 31 canons, Dirk Schœn, 25 hommes;
Middelburg, 36 canons, Jean Swart, 83 hommes;
De Gouden Star, 28 canons, Pieter Coreman, 74 hommes;
Popkesburg, 24 canons, Pieter Stolwyck, 52 hommes;
Leyden, 34 canons, Galtje Galtjes, 73 hommes;

Plus un yacht et les transports dont nous parlons, *la Sphœra mundi,* 12 canons. — Dans la liste de l'escadre à ses ordres, Binckes donne en français les noms de ses vaisseaux (Archives Nat., *Colonies* C[10] E1).

avec les Hollandais (1) : « Leurs batteries à fleur d'eau voyoyent l'entrée du port, d'où on ne pouvait resortir qu'en se faisant toüer. Et leur canon alla comme de la mousqueterie », dès que notre double tête de colonne s'engagea dans le « desfilé » avec une valeur qui provoqua (2) la vive admiration de nos adversaires. Ils tiraient « dessus comme sur des estourneaux sans manquer un seul coup. Ce n'estoit pas une bataille, mais un carnage (3). »

Le capitaine le plus ancien en grade, Louis Gabaret, menait l'une des files : *L'Intrépide* et les cinq bâtiments

(1) Bataille navale du 3 mars 1677 sous Tabago :

SOURCES FRANÇAISES : Relation du comte d'Estrées. La Grenade, 14 mars (Archives Nat., *Marine* B⁴7; *Colonies* C¹⁰ E1). — Relation du commissaire Patoulet. La Martinique, 27 mars (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 475). — Enquête faite à la Grenade par le major d'Arbouville sur la perte des vaisseaux brûlés et échoués. La Grenade, 16 mars (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 383 : E. SUE, t. III, p. 208). — « Relation de ce qui s'est passé à la défaite de l'escadre des vaisseaux hollandois à Tabaco : » *Gazette de France*, 1677, p. 413. — L'ingénieur Massiac de Sainte-Colombe à Thoynard. Brest, 10 mai (Bibliothèque du ministère de la marine, G. 164). — « Plan du fort et des environs de Tabago, avec le port où s'est donné le combat, qui montre par lettres où estoient nos vaisseaux et ceux des Hollandois, onze desquels furent bruslés, » ms. (B. N., Géographie C. 5797 (365).

SOURCES HOLLANDAISES : « Missive ou lettre du commandeur Binkes escritte à S. A. le prince d'Orange, à bord du vaisseau *la Deffense du pays* [en hollandais *de Bescherming*], encré dans la rade Cleips-bé à l'isle de Tabago le 22ᵉ de mars 1677 » (Archives Nat., *Colonies* C¹⁰ E1 : *Mercure hollandois*, 1677, p. 162). — Binckes au prince d'Orange. 23 avril (J. C. DE JONGE, *Geschiedenis van het nederlandsche Zeewesen*. 'S Granvenhage, 1837, in-8°, t. III B, p. 335). — *Afbeelding van den aanval der Franschen op het Eiland Tabago, op den 3 maart 1677,* intéressante gravure représentant les positions des deux flottes au début du combat (*Ibidem*, p. 326). — *Gedenckwaerdighe voyagie naer West-Indiae, onder het beleydt van den Commandeur Jacob Binckes, nevens desselfs Voorval met de France op Tabago*. Beschreven en bij-gewoont door H. V. B. Amsterdam, 1677, in-4°. — Belle estampe hollandaise représentant l'attaque du fort de Tabago, avec les flottes en feu dans le fond (B. N., Géographie DD. 558, fol. 57).

(2) D'après un capitaine de vaisseau hollandais arrivé le 30 mai à la Haye (*Gazette de France*, 1677, p. 480).

(3) Massiac de Sainte-Colombe cité. Il tenait ses renseignements des passagers du *Fanfaron*.

qui le suivaient (1), « essuyèrent près de neuf cents coups de canon, sans en tirer aucun qu'après avoir pris leur poste à la portée du pistolet. » Alors *le Marquis* se jette toutes voiles dehors sur *le Leyden* qui forme la pointe du croissant : et les trente-cinq hommes de l'enseigne d'Aunay ont tôt fait de clouer les écoutilles sur les débris de l'équipage de Galtjé Galtjes réfugié à fond de cale.

A la gauche, en tête de notre seconde file (2), le vaisseau amiral *le Glorieux* gouverne sur le centre ennemi pour le défoncer. — « Au troisième qui me paroit le plus gros! » commande Jean d'Estrées. Et sous un feu violent qui nous couche bas quarante hommes, sous la menace du brûlot *de Zaayer* qu'un tourbillon emporte heureusement à la dérive, *le Glorieux* jette ses grappins sur l'étai de misaine du *'t Huis te Kruininghen*, qui porte 56 canons. L'abordage réussit : le chevalier d'Hervault fait prisonnier le lieutenant ennemi, le sieur de Lisle enlève le pavillon du contre-amiral Roemer Vlacq et « les ennemis sont menés si vite par les nôtres, qu'en moins d'un quart d'heure, nous en fûmes les maîtres. » La victoire est saluée des cris enthousiastes de : « Vive le Roi! »

« Mouillé en barbe du vaisseau amiral » de Binckes, *le Précieux* du Lyonnais Mascarany file son câble pour l'aborder. Mais il tombe sous le vent du *Bescherming* et, à longueur de pique, soutient pendant trois heures le feu des 50 canons de Jacob Binckes. La chance, qui nous a jus-

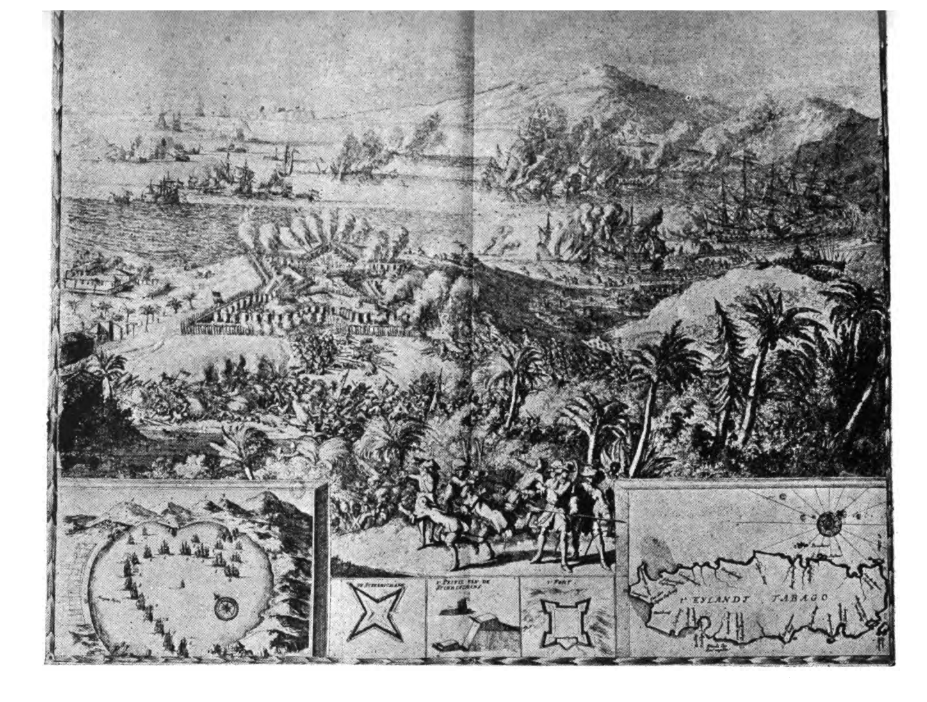
(1) *L'Intrépide*, de 56 canons, capitaine Louis Gabaret;
Le Fendant, de 54, — — comte de Blénac;
Le Marquis, de 46, — — chevalier de Lézines;
Le Galant, de 46, — — de Montortié;
Le Soleil d'Afrique, de 30, — — de La Borde;
Les Jeux, de 36, — — de La Cassinière.
(2) *Le Glorieux*, de 60 canons, battant pavillon du comte d'Estrées;
Le Précieux, de 54, capitaine Mascarany;
L'Émerillon, de 36, — de Méricourt;
Le Laurier, de 28, — de Machault (*Afbeelding...*).

qu'ici servis, tourne. Démâté, *le Précieux* s'échoue; les matelots valides se sauvent; Mascarany essaie en vain de se touer; pour embarquer cent dix blessés, il quémande des chaloupes; il va lui-même, en compagnie du lieutenant de Champigny, blessé, quérir l'aide du comte d'Estrées. La réponse est qu'il faut brûler le vaisseau. Le capitaine obéit : mais les blessés valides lui arrachent le boute-feu et, pistolets au poing, le forcent à déguerpir.

L'Intrépide, où la seule batterie de l'enseigne Hémon Coinard de La Malmaison compte trente tués, commence à faiblir. A son banc de quart, le capitaine Louis Gabaret, qui a refusé de descendre se faire panser de deux graves blessures, « par la seule raison de ne pas intimider son équipage, » est coupé en deux par un boulet. L'approche d'un brûlot fait perdre la tête au lieutenant Courpetau de Saint-Pierre qui s'enfuit avec l'enseigne Coinard, blessé. Blessé aussi, l'enseigne Herpin passe le commandement au garde de la marine Naudin, qui continue à tirer jusqu'à quatre heures, puis va à la nage demander du secours. La moitié de l'équipage est hors de combat. Courpetau de Saint-Pierre, sommé par l'amiral de retourner à son bord y mettre le feu, n'en fait rien (1). Et le lendemain, le dernier officier, le capitaine d'armes Extradié est contraint de se rendre avec la poignée de matelots qui lui reste, vingt hommes, dont sept blessés.

Nos prises prennent feu. *Le Leyden,* atteint par un boulet rouge tiré du fort, communique le feu au *Marquis* qui saute avec la majeure partie de ses deux cent cinquante hommes. Le capitaine de Lézines est aperçu pour la dernière fois sur le bord de la sainte-barbe, d'où il implore du secours.

(1) Procès de Courpetau de Saint-Pierre et de Coinard. Courpetau fut condamné à mort à Brest le 9 septembre 1677 (Archives Nat., *Marine* B[4]7, p. 527).



VUE, PRISE DE TERRE, DE L'ATTAQUE DE TABAGO
PAR LES TROUPES ET LA FLOTTE DU COMTE D'ESTRÉES

(Bibl. nat., Géographie, DD. 558, fol. 57.)

Le Glorieux, accroché à sa capture, tirait contre les derniers vaisseaux ennemis des boulets à deux têtes pour les couler bas quand il se trouve soudain pris entre *le Duc d'York* qui brûle au vent et *'t Huis te Kruininghen*, où le feu s'allume de toutes parts à l'avant et aux galeries. Notre vaisseau amiral tente de se garer du premier par un boute-hors; mais il n'a pu s'éloigner du second que d'une couple de brasses lorsque *le Kruininghen* saute en l'air. *Le Glorieux* a l'arrière fracassé par l'explosion; le pont s'effondre dans la batterie; tout le navire flambe jusqu'aux huniers. Blessé à la tête, couvert de sang, sans chapeau, sans perruque, Jean d'Estrées gagne la poulaine, où un canot que le garde de la marine Bertier a été chercher à la nage le recueille avec son état-major. Un boulet parti de l'un des deux vaisseaux hollandais qui combattent encore, troue le canot qui sombre. Soutenu par des matelots, le vice-amiral de France gagne le rivage où il prend pied en intimidant une patrouille ennemie, qui demande quartier. Resté seul, impuissant à lutter contre le feu, l'enseigne d'Armanville quitte le dernier le bord peu de minutes avant l'explosion finale.

Mais voilà que *le Middelburg*, « les bords emportéz à force de coups de canon, » prend feu, puis *le Star Popys*, puis *là Sphaera mundi*, puis d'autres navires hollandais. « A l'étroit dans un coin, » tout ce qui nous reste de vaisseaux valides se fait touer pour échapper à la fournaise (1).

Un dessin du temps représente l'épouvantable mêlée, *le Glorieux*, *le Marquis* et la barque longue *l'Assurée* en flammes, *le Précieux* échoué, *le Fendant* et *le Galant* démâ-

(1) « Missive ou lettre de commandeur Binkes escritte à S. A. le prince d'Orange à bord du vaisseau *la Deffense du pays* [*De Bescherming*], encré dans la rade Cleips-bé à l'isle de Tabago le 22e de mars 1677 » (Archives Nat., *Colonies* C[10] E1).

tés et la rade éclairée par un gigantesque incendie (1), cependant qu'un autre drame se déroule sur terre. Sans user des fausses attaques prescrites pour donner le change, Hérouard de La Piogerie a foncé droit devant lui comme l'a fait Jean d'Estrées : il a par trois fois lancé ses colonnes à l'assaut « d'une double palissade sans aucun rempart, ny fossé, » qui constitue le fort. Trois fois repoussé par Montigny de Glarjes, il est frappé à mort, ainsi que le commandant du contingent de Saint-Christophe, Bailliencourt; blessé, le chevalier de Grandfontaine bat en retraite avec les débris des colonnes d'assaut. « De tous les officiers, il n'y en a quasy pas qui ne soit sorty du combat avec quelques blessures (2). » Les capitaines de vaisseau Gabaret, de Lézines et de La Borde sont parmi les morts. Nous avons huit cents hommes hors de jeu (3)... et c'est une victoire.

La flotte hollandaise n'est plus. A part le vaisseau amiral, *le Zeelandia* et *l'Alcyon* qui gisent échoués, ras comme des pontons et troués comme des écumoires, tout le reste, — cinq vaisseaux de ligne (4), trois transports (5), un brûlot et une patache (6), — a été la proie des flammes. Rœmer Vlacq, Galtié Galtjes, Frederik Sweers, Pieter Constant, Pieter Coreman, deux autres capitaines de vaisseau, trois cent quarante-quatre hommes sont hors de

(1) « Plan du fort et des environs de Tabago, avec le port où s'est donné le combat » (B. N., Géographie. C. 5797 (365). — « Liste de l'équippage des vaisseaux de l'esquadre françoise, » communiquée à Binckes par un prisonnier (*Mercure hollandois*, 1677, p. 171).

(2) Relation du comte d'Estrées. La Grenade, 14 mars.

(3) Massiac de Sainte-Colombe à Thoynard.

(4) *'t Huis te Kruiningen* de 56 canons, *Middelburg* de 36, *Leyden* de 34, *Popkesburg* de 24, *de Gouden Star* de 28.

(5 *Duc d'York* de 26 canons, *de Gouden Monnik* de 31, *Sphaera mundi* de 28.

(6) *Le Zaayer* et *la Fortune* (« Liste de la monture des vaisseaux de M. le commandeur Jacob Binkes, le 3 mars 1677 : » *Mercure hollandois*, 1677, p. 173 : cf. également Archives Nat., *Colonies* C[10] E1).

combat. Les passagers réfugiés à bord des transports, colons et esclaves, nègres et planteurs ont péri par centaines (1). Autant que la flotte, la colonie hollandaise a subi un désastre.

Prise de Gorée et de Tabago.

(Octobre-décembre 1677.)

Mais Tabago reste un point d'appui pour la demi-douzaine de corsaires hollandais qui courent la mer des Antilles et causent aux colons « des apréhansions continuelles d'estre enlevés, eux et leurs esclaves (2). » Jean d'Estrées n'a rempli qu'une partie de sa mission.

Une nouvelle escadre qu'il est venu chercher (3), appareille le 3 octobre 1677 à Brest. Ses onze vaisseaux de ligne et six flûtes ou brûlots (4) sont sous le commandement en second du chef d'escadre marquis de Grancey et du lieutenant-général des îles d'Amérique comte de Blénac.

Le 31 octobre, la flotte était devant Gorée, îlot fortifié à l'abri du Cap Vert, dont les Hollandais avaient fait le siège de leurs opérations commerciales. Sur ce rocher deux forts, le Fort-Nassau à la base, le château d'Orange

(1) Quatre à cinq cents, selon la « Relation » du comte d'Estrées, confirmée par le « récit sincère » fait à la Haye par un des capitaines de vaisseau hollandais (*Gazette de France*, 1677, p. 480).

(2) « Mémoire concernant l'isle de Tabac par M. de Baas. » 1677 (Archives Nat., *Colonies* C[8] E1).

(3) Lettre du comte d'Estrées. 25 juin 1677 (B. N., Mélanges Colbert 174, fol. 393).

(4) Vaisseaux : *le Terrible* portant le pavillon du vice-amiral d'Estrées, *le Tonnant* portant la cornette du marquis de Grancey, *le Belliqueux* ayant à bord le comte de Blénac, *le Duc*, *le Prince*, *l'Étoile*, *l'Alcion*, *l'Hercule*, *le Brillant*, *le Bourbon*, *l'Émerillon*; — Flûtes : *le Dromadaire*, *le Tardif* et la flûte-hôpital ; — Brûlots : *le Périlleux*, *la Maligne* et *le Brutal*; — une barque longue et une caïche. La liste des états-majors de chaque vaisseau a été publiée dans le *Mercure Galant* de mars 1678, p. 132.

au sommet, avaient des remparts de trente-deux pieds d'épaisseur et quarante-deux pièces en batterie. Sept vaisseaux aux ordres du comte de Sourdis foudroyent le Fort-Nassau, que le marquis de Grancey s'apprête à enlever à la tête de quatre cent cinquante marins et de deux compagnies de grenadiers. Épouvantés, les Hollandais gagnent le château d'Orange. Quelques boulets en ont raison et la garnison se rend à discrétion le 1er novembre (1). Vivres et pièces d'artillerie embarqués, les bastions sont détruits, bien que cette rade merveilleuse puisse servir d'escale aux vaisseaux de la Compagnie des Indes (2). La ruine du commerce hollandais sur les côtes d'Afrique sera complète l'an d'après, lorsque le fort d'Arguin défendu par trente pieces de canon se rendra au capitaine Du Casse (3).

Le 6 décembre 1677, le comte d'Estrées est devant Tabago, où il a donné rendez-vous à la division restée aux Antilles (4). Une colonne de neuf cent cinquante hommes parvient à travers bois, ravines et rivières à mener des mortiers et trois pièces lourdes sur la hauteur d'où l'on dominait l'année précédente le fort et les vaisseaux. Binckes est toujours là, on l'apprend par des transfuges. Mais il n'a plus que *le Précieux*, relevé par lui et placé sous les ordres du corsaire Erasmus, le vaisseau amiral *de Beschermïng*, le seul qu'il ait pu renflouer de sa défunte flotte, et trois bâtiments légers (5).

(1) « Plan de l'isle de Gorée avec ses deux forts, et le combat que nous avons rendu le premier du mois de novembre 1677 » (*Mercure Galant*, mars 1678, p. 152-153).

(2) Rapport du comte d'Estrées, s. d. (Archives Nat., *Marine* B⁴7, p. 420. — Affaires Étrangères, *Afrique* 12, p. 7. — B. N., Franç. 20625, p. 204, 446. — SAINT-YVES, p. 23).

(3) Commandant *l'Entendu*, 29 août 1678. « Relation de la prise du fort d'Arguin » (B. N., Nouv. acq. franç. 9339, fol. 94).

(4) Et composée du *Belliqueux*, du *Bourbon*, du *Brillant* et de *l'Émerillon* (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 419).

(5) « Relation des prises des forts de Tabago et de Gorée, » par M. de

Le comte d'Estrées l'envoie prévenir que, si les Français présents à Tabago sont contraints malgré eux de combattre, la vie de quatre cents prisonniers hollandais répondra de cette violence. Le 10, il fait ouvrir la tranchée sous la direction de l'ingénieur de Combes (1) et sous le commandement alternatif du lieutenant-général de Blénac et du chef d'escadre de Grancey, dont on évite ainsi les conflits de préséance. Landouillette, inventeur de boulets ou *balles ardentes,* pointe les mortiers (2) : « Cent pistoles contre quatre que le fort sautera au troisième coup. » Et de fait, un coup long que l'ennemi salue du chapeau, un autre plus court règlent son tir : et la troisième bombe, défonçant tout, éclate dans la sainte-barbe du fort qui saute avec un fracas épouvantable (3). Têtes, bras et jambes volèrent en l'air : de l'amiral Binckes et des seize officiers qu'il avait à sa table, on ne retrouva point les corps. Deux cent cinquante Hollandais avaient péri, les survivants fuyaient comme des fous. La colonne d'attaque s'empare sans coup férir des ruines du fort, et trois de nos vaisseaux (4) de l'escadre en rade. Seul, le corsaire Erasmus parvint à s'évader à travers les roches avec un léger bateau.

Tabago était nôtre. *Le Précieux* reconquis, le vaisseau amiral *de Bescherming,* une flûte, une frégate, cent soixante canons, cinq cent vingt-cinq prisonniers, tels étaient nos trophées (5).

Courcelles. Tabago, 24 décembre 1677 (Archives Nat., *Colonies* C[10] E1). — « De ce qui c'est passé à Tabago, » par Saint-Aubin d'Infreville. 1[er] janvier 1678 (Archives Nat., *Marine* B[4]8, fol. 240). — « Plan du fort et du port de Tabago, » avec l'indication des positions des assiégeants (*Mercure Galant*, mars 1678, p. 162).

(1) L'ingénieur de Combes, à bord du *Brillant* que commande Chadeau de La Clochetterie, a passé toute la saison à mettre les Antilles en état de défense (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 186. — SAINT-YVES, p. 17).

(2) Archives Nat., *Marine* B[3]25, fol. 225.

(3) De Courcelles cité.

(4) *L'Étoile, l'Hercule* et *le Bourbon.*

(5) De Courcelles cité. — Rapport du comte d'Estrées (Archives Nat.,

Le comte d'Estrées compte en cueillir d'autres. Il passe à la Grenade en janvier 1678, à Saint-Christophe en mars, à la Martinique en avril, envoie à Saint-Domingue et à la Tortue quérir l'aide des flibustiers dont l'effectif atteint un millier d'hommes (1), et, le 7 mai, appareille à Saint-Christophe à la tête de dix-huit navires royaux et douze bâtiments corsaires (2) pour une entreprise qui lui paraît « presque infaillible (3) : » la conquête de Curaçao.

Un Français, qui a été trois mois prisonnier dans l'île, répond du succès. Toute la défense consiste en une compagnie d'infanterie, une quarantaine de planteurs « et autant de pauvres Juifs. » Au lieu d' « insulter par mer le fort » de Curaçao, on le tournera en débarquant à la file dans la baie de Sainte-Barbe à trois lieues de la forteresse. Une batterie et deux mortiers traînés par des bœufs jusqu'au sommet de la colline qui domine la position, la réduiront « dans peu de jours » à merci (4).

Le naufrage des îles Aves.

(11 mai 1678.)

« Vous n'avez point de pilote qui connaissent ces parages, objecte son capitaine de pavillon. — C'est mon affaire, réplique l'amiral, encore une fois, laissez-vous

Marine B⁴7, p. 431). — Lettre du comte d'Estrées. 31 décembre (*Ibidem*, p. 456). — Archives Nat., K. 1232. — B. N., Franç. 20625, fol. 203, 448. — SAINT-YVES, p. 25.

(1) Jacques Nepveu sieur de Pouancey écrivait le 4 mai 1676 : « Il y a plus d'un millier de ces hommes qu'on appelle flibustiers. Il en est parti une flotte, dont le général est le marquis de Maintenon, de 600 », (Archives Nat., *Colonies* C⁹1. — Pierre DE VAISSIÈRE, *Saint-Domingue*, p. 20).

(2) Archives Nat., *Marine* B⁴8, p. 258. — SAINT-YVES, p. 28.

(3) Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 197.

(4) « Mémoire pour l'entreprise de Corosol » (Archives Nat., *Colonies* C⁸ B1, Martinique à la date de 1677).

conduire (1). » Et il ordonne de faire route sur l'îlot d'Orchilla au nord du Vénézuela; *l'Étoile,* flanquée d'un bâtiment flibustier, a mission de faire une descente dans l'île de Buen-Ayre qui forme avec les îles d'Aves et de Curaçao un cordon parallèle au littoral du continent.

Dans la soirée du 11 mai, hauteur prise, on se croit à une vingtaine de lieues dans le nord d'Orchilla, alors qu'à l'estime du pilote Bourdenave, on est à l'ouest de cette côte « haute et saine. — Ce coquin me vient toujours dire des sottises, » gronde l'amiral en le mettant à la porte. Et il fait le signal de courir la bordée du sud-sud-ouest, « les huniers bas toute la nuit, » sans vouloir écouter les conseils du marquis d'Amblimont.

A neuf heures du soir, des coups de feu éclatent en avant du *Terrible;* un bâtiment flibustier vient d'échouer. Le vaisseau amiral aussitôt « d'amurer la misaine et de border l'artimon, » afin de virer de bord. Au moment où on le croit paré, *le Terrible* touche un banc de roches; les vaisseaux qui le suivent, lofent ou laissent arriver afin d'éviter entre eux les abordages : et en voilà une douzaine au plein sur des écueils invisibles. Nulle part, on n'aperçoit la terre, et les ténèbres ajoutent à l'horreur de la situation.

Le Terrible battant pavillon amiral, *le Tonnant* portant la cornette du chef d'escadre de Grancey, *le Prince, le Belliqueux, l'Hercule, le Défenseur* et, à deux lieues de là, *le Bourbon,* toute une division navale gisait éventrée. C'était une catastrophe sans nom. Les Hollandais prétendaient nous avoir attirés dans ces parages à la poursuite de trois de leurs vaisseaux : le canon d'alarme, pris pour le signal d'un

(1) Première relation du naufrage, par le sieur de Méricourt. A bord du *Duc*, Petit-Goave, 2 juin 1678; — Abrégé de la relation. 3 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 261, 269 : *Colonies,* F³26). — Rapport du comte d'Estrées. Brest, 13 août (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 277).

engagement, aurait précipité notre marche à la mort (1).

Et que faire? Porter une ancre vers le large pour se haler dessus? Vents et courants rejettent sur les brisants la chaloupe qui la porte : « Il ne fait pas bon ici, dit tout bas le capitaine de pavillon de Méricourt aux officiers du *Terrible;* rangez-vous du côté de l'échelle où nous ferons venir la chaloupe. » « Le jour venu, poursuit-il, nous vîmes trois petits bâtiments sur le côté, équipages à la nage, des brisants à perte de vue et, au vent, deux petits bâtiments flibustiers, » où le vice-amiral se fit porter « avec sa cassette. »

Cruellement puni de sa témérité, Jean d'Estrées ignorait totalement où il était naufragé. Le lieu de la catastrophe, — les flibustiers le lui apprirent, — était un archipel dont les seuls habitants étaient les oiseaux, « les rescifs d'Aves qui tenaient plus de quatorze lieues de pays. » Les flibustiers s'empressaient à sauver nos équipages : « S'ils avaient su que M. le vice-amiral n'eût pas des gens de pratique, ils se seraient offerts pour le conduire : il faut des praticiens; l'on ne navigue pas en ce pays-là par la hauteur. » *Le Terrible,* après avoir talonné pendant sept heures, s'ouvrit : « quantité de soldats et matelots à la nage » furent recueillis par la grande chaloupe de Méricourt; d'autres s'étaient réfugiés sur les parties qui émergeaient de l'épave, « le mât de beaupré et l'épaule de tribord. » Mais quatre-vingts hommes avaient disparu sous les flots. Du *Belliqueux* et de *l'Hercule,* la chaloupe amirale sauva une centaine d'hommes; *le Tardif* donna asile à quatre-vingt-dix naufragés du *Bourbon;* un millier d'autres furent hébergés sur les derniers vaisseaux restés valides. Le capitaine d'Amblimont ne quitta *le Défenseur* qu'après avoir évacué son équipage et se sauva à la nage le dernier.

(1) Jonathan Atkins, gouverneur des Barbades, à Coventry. 1/11 août (W. N. Sainsbury, *Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies (1677-1680),* n° 1646).

La flûte *le Dromadaire* s'ajouta le lendemain à la funèbre liste : sept vaisseaux de ligne, trois transports, trois navires flibustiers, cinq cents canons de marine et une batterie de campagne (1), la fleur de la flotte, presque tous nos canons de fonte, cinq cents marins étaient sous les eaux. Terrifié en voyant flotter sur le lieu du naufrage les « reliques » des vaisseaux échoués, le capitaine de Bonneville qui revenait de patrouiller du côté de Curaçao, rapporta en France la sinistre nouvelle. Le comte d'Estrées, après avoir reformé à Saint-Domingue un embryon d'escadre (2), avait pris tristement la route de la métropole à bord du *Duc* (3). La responsabilité du désastre lui incombait tout entière. Le capitaine du pavillon du *Terrible* a refusé de signer la relation du naufrage dressée par Flacourt, sous prétexte « qu'elle ne contient pas la vérité. » « La perte de l'escadre que M. le vice-amiral vient de fère, déclare-t-il, est trop grande pour la passer sous scillence comme je fis l'an passé à Tabacq. » N'ayant « eu que le nom de capitaine du vaisseau » amiral dont « Monsieur le vis-amiral a voulu faire les fonctions, » j'en décline la responsabilité (4).

A peine avisé de « l'horrible malheur, » Colbert mande

(1) *Le Terrible*, monté par d'Estrées, avait 70 canons, 500 hommes;

Le Tonnant, marquis de Grancey,	66	— 400	—
Le Belliqueux, de Nesmond,	73	— 450	—
Le Bourbon, de Rosmadec,	57	— 300	—
Le Prince, Saint-Aubin d'Infreville,	57	— 300	—
L'Hercule, de Flacourt,	55	— 300	—
Le Défenseur, d'Amblimont,	50	— 200	—
Le Roy David, Julian,	14	— 36	—
La Caïche,	24	— 250	—
Le Dromadaire, Périer,	36	— 60	—

Trois flibustiers de 18, 12 et 6 canons et 400 hommes.

(2) *Le Duc*, monté par le comte de Sourdis, 57 canons, 300 hommes; *le Brillant, l'Alcyon, l'Émerillon*, la flûte *le Tardif*, trois brûlots et une pinasse chargée de vivres.

(3) *Mercure hollandois*, 1678, p. 440.

(4) A bord du *Duc*, à la rade du Petit-Goave, 2 juin 1678 (*Ibidem*, fol. 261).

les officiers de marine présents à la Cour ou à trente lieues à la ronde, pour les expédier d'urgence sur les lieux du naufrage avec « ceux qui ont autrefois demandé le privilège de repescher tout ce qui estoit dans la mer. » Et les questions du ministre se pressent : « Combien de pièces de canons croyaient-ilz avoir perdu? — Quatre cent quatre-vingt-quatorze, répond Flacourt, sçavoir 212 de fonte et 282 de fer.

— Combien a-t-on esté à naviguer autour de l'isle des Aves avant de partir pour Saint-Domingue? — Depuis le jeudy 12 jusqu'au lundy 16 may.

— Combien a-t-on laissé de matelots et soldatz dans les habitations de Saint-Domingue? — Huit à neuf cents, les uns débarquéz faute de vivres à Chantemesle, coste du sud de Saint-Domingue, et les autres disperséz d'eux mesmes et sans ordres, à cause de la disette (1). »

Pour réparer la lourde faute du grand chef de la flotte, un convoi part de France le 23 octobre sous la conduite du vieux Forant et du jeune marquis de Langeron que guide le capitaine Paris (2). Arrivé aux îles Aves où les Hollandais ont cherché à nous devancer, Forant met sa division à l'abri. Et nos marins aussitôt d'organiser le sauvetage. Dans l'onde transparente apparaissaient les canons « tant sur les varets des vaisseaux qu'espandus sur le sable. L'on ce campa pour ce travail à la pointe de l'ouest,

(1) « Mémoire sur l'horrible malheur qui est arrivé, » par Colbert, et « Mémoire des esclaircissemens à demander sur le naufrage des vaisseaux commandéz par M. le vice-admiral, » par Colbert (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 254, 258).

(2) Forant emmenait deux vaisseaux et deux caïches que rallièrent à la Martinique deux autres vaisseaux et quatre flûtes (Relation de la campagne, 23 octobre 1678-24 mai 1679 : Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 458. — « Journal du voyage des isles de l'Amérique, » par le commissaire de Bennes (*Ibidem*, fol. 466). — Forant à Colbert. Isles d'Aves, 16-17 janvier 1679 (*Ibidem*, fol. 473). — Colbert à d'Estrées (B. N., Mélanges Colbert 174 *bis*, fol. 592).

où l'on dressa l'astellier. La cloche [à plongeurs] et les autres machines se trouvant entièrement inutiles, l'on [n']eut d'autres recours qu'aux chalouppes avec leurs vire-vaux ou poullies de pallants, lorsque les plongeurs avoient croqué les canons par les dauphins, culasse ou vollées pour les jetter au derrière des chaloupes. » En deux mois, dans « des lieux sy riscables » qu'on doutait de réussir, nos maîtres d'équipage avec un zèle qui leur valut des médailles d'or repêchèrent la plus grande partie de l'artillerie perdue, trois cent soixante-quatre canons et trois mille boulets. Et Forant, heureux du succès de sa méthode, la consigna par écrit pour le cas où « on aurait le malheur de faire quelques autres naufrages (1). »

V

LA COURSE A OUTRANCE

Par un coup de fortune, le désastre des îles Aves arrivait trop tard pour modifier le sort de la guerre et le triste bilan qu'en bons commerçants en dressaient les Hollandais : « A Tabago, tous nos vaisseaux brûléz ou échouéz, disaient-ils (2) ; en Sicile, après trois malheureux combats notre flotte affaiblie de sept vaisseaux, de la moitié des équipages, de la plus grande partie des officiers... » et de Ruyter, il n'y avait pas là de quoi remonter un moral qui recevait de la guerre de course de plus rudes secousses encore.

Par « la caprerie poussée avec une grande vigueur (3), »

(1) Elle a été publiée en appendice par L. Guérin, *Histoire maritime de France*, t. III, p. 499.

(2) Nouvelles de La Haye, 5 juin 1677 *(Gazette de France*, 1677, p. 480).

(3) « Mémoire sur la Flandre flamingante ou Dunkerque, » par M. de Madris (B. N. Clairambault 895, fol. 268 v°).

selon les plans exposés par Colbert dès l'année 1674, nous espérions porter à l'ennemi un coup décisif, l'amener à « crier » de misère et à implorer la paix (1). La consigne était d'anéantir son commerce, « désoler les vaisseaux de la baleine et de la pêche d'Islande; au deffaut de prendre les navires, les rançonner; au refus de le faire, les couler bas; en user de mesme à l'esgard de la pesche des dogres (2). »

Pour ces guérillas à outrance, le roi met à la disposition des armateurs en course une vingtaine de vaisseaux légers (3), tâche de grouper en une seule escadre, sous le commandement du « capre » le plus réputé, les quinze frégates et les douze barques longues des corsaires dunkerquois (4) et fait appel à l'esprit d'offensive de ces fiers Malouins dont les navires, « aux flames sans girouette, ne difèrent en rien des vaisseaux de guerre de Sa Majesté (5). » La maîtresse du Roi, Mme de Montespan, donne l'exemple et arme en course trois navires (6) dont les captures défrayeront, quelques mois plus tard, la layette d'un bâtard royal qui deviendra amiral de France sous le nom de Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse (7).

A la tête de l'escadrille royale du Pas-de-Calais, François de La Croix-Panetié ne cesse de « courre par tout et faire des prises. » Tandis que son vaisseau *l'Entendu*

(1) *Journal de Jean* Doublet, éd. Ch. Bréard, p. 65.

(2) Archives Nat., *Marine* B² 30, fol. 196, 217.

(3) Octobre 1674 (Archives Nat., *Marine* B²26, fol. 393, 395, 397).

(4) 4 septembre 1676 (Archives Nat., *Marine* B²32, fol. 270). — La Cour se faisait en même temps renseigner, sous le sceau d'un « secret inviolable, » sur la valeur de chacun des corsaires dunkerquois. 16 et 28 septembre (Archives Nat., *Marine* B³15, fol. 166; B. N., Mélanges Colbert 173 *bis*, fol. 49).

(5) Château-Renault à Seignelay. 17 novembre 1679 (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 347).

(6) *Le Hardi*, *le Comte* et une prise. 16 avril et 7 mai 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2ᵉ p., p. 92.)

(7) Né le 6 juin 1678.

accule trois corsaires hollandais à la côte d'Angleterre, le 6 juin 1675, ses quatre frégates légères (1) tombent au large d'Ambleteuse sur un convoi de cinquante voiles, escorté de quatre vaisseaux de ligne et prennent ou incendient deux flûtes. Panetié, ralliant au canon, charge l'arrière-garde. Là, sont les vaisseaux d'escorte de soixante, cinquante-deux, quarante et vingt-quatre pièces de canon, qu'on dit commandés par les capitaines les plus braves de Hollande. Ils ne risquent pourtant point la bataille, bien que *la Maligne* du capitaine Brémont, qui a fait le branle-bas de combat et dont l'équipage est couché sur le pont, coutelas au poing, soit restée prudemment hors de portée. Le seul vaisseau *l'Entendu* a mis en fuite toute une flotte (2).

La Manche est sillonnée de corsaires boulonnais et dieppois; à Cherbourg, presque tous les habitants sont « de la caballe des armateurs » et commanditent les armements des chevaliers de Beaumont, de Rantot et Douville (3).

A Saint-Malo, une légion de corsaires (4), à la tête desquels se distinguent Des Saudrais, Du Fresne et La Bel-

(1) *Le Croissant* du chevalier de Béthune, 20 canons, *la Maligne* et *la Mignonne*, 10, *le Nom de Jésus*.

(2) Rapport du chevalier de Béthune. Rade de Saint-Jean, 7 juin 1675 (Archives Nat., *Marine* B⁷31, fol. 193). — Rapport de Panetié (B. N., Mélanges Colbert 172, fol. 207 : E.-T. Hamy, *Combat du chevalier de Béthune contre les Hollandais entre Dungeness et Ambleteuse. 7 juin 1675*. Boulogne-sur-Mer, s. d., in-8° : extrait du *Bulletin de la Société académique*, t. IV. — E.-T. Hamy, *François Panetié*, p. 50). — Interrogatoire du lieutenant et des officiers mariniers de *la Maligne*. 12 août (Archives Nat., *Marine* B³6, fol. 390).

(3) 1677 (Archives Nat., E. 1789, fol. 97; E. 1779, fol. 181).

(4) La Lande Avice, François de Launay du Bouillon, Alain Ébrard Dupré, Jean Boulleucq, de La Granville, etc. 1677 (Archives Nat., E. 1786, fol. 97; E. 1789, fol. 117, 119, 212, etc). — Citons encore les capitaines Gauvain, du Port-Louis, Perrier, de Boulogne, qui laisse ses prisonniers à la garde des « fuseliers du duc d'Aumont. » 1675 (Archives Nat., E. 1779, fol. 151, 499.)

lière Le Fer, illustrés « par plus de trente combats dans lesquels ils sont restés toujours victorieux, » rendent redoutables, de l'île San Thomé à Bergen, de Dublin au Spitzberg, les noms du *Brave*, du *Gentilhomme hardi*, de *la Victoire*, de *l'Invincible*... « Parmi les glasses affreuses » du Groenland, en juillet 1677, les Malouins Belle-Isle-Pépin, Grandville-Locquet, La Moinerie-Miniac, La Villetreux de La Haye (1) prennent ou brûlent une douzaine de baleiniers dans la baie du Nord, d'autres dans la baie du Sud et font subir aux Hollandais et aux Hambourgeois des pertes incalculables (2).

La jeunesse de Jean Bart.

Si braves qu'ils fussent, un « capre » de Dunkerque allait tous les éclipser. Petit-fils du célèbre Jean Jacobsen qui s'était fait sauter (3) plutôt que de se rendre à huit adversaires, fils d'un corsaire mort au feu, Jean Bart était frère, neveu ou cousin d'une légion de marins : « Cornil Bart au poil noir, Cornil au poil grisonnant, Nicolas au poil blond, Mathieu au poil châtain-noir... » Lui, il avait le poil châtain (4). Embarqué à douze ans sur un de nos brigantins garde-côtes, formé ensuite à l'école de Ruyter, il commande en 1674 une pauvre galiote de 35 tonneaux

(1) Commandant *la Vierge-de-Grâce*, *la Victoire Thérèse*, *l'Invincible*, et *le Saint-Nicolas*.

(2) Jugement de bonne prise. 9 novembre 1677 (B. N., Thoisy 90, fol. 357. — *Mercure hollandois*, 1677, p. 489. — *Journal de Jean* Doublet, p. 58).

(3) En 1622 (Henri Malo, *les Corsaires dunkerquois et Jean Bart*. Paris, 1913, in-8°, t. II, p. 120. — Émile Mancel, *Jean Bart*. Dunkerque, 1898, in-8°).

(4) « Rolle des capitaines et maistres de navires... de Dunkerque, dressé par Henry Lambert et Pierre Gravier, 29 juillet 1671; » — « Rolle des classes, » 1er janvier 1674 (Archives Nat., *Marine* C⁴245, fol. 3; et C⁴246, fol. 113 : H. Malo, p. 126).

et deux canons (1) qui ne fait pas moins de 260 000 livres de prises en une saison. *La Royale* de huit canons, qu'il monte ensuite, est jetée par la tempête à l'entrée de l'Elbe et confisquée à Hambourg où la crainte de l'escadre brandebourgcoise lui a fait chercher refuge (2).

Jean Bart y gagne un commandement plus important, une frégate de dix-huit canons et cent-soixante-quatre hommes; il appareille le 25 mars 1676 en compagnie de quatre autres capres dunkerquois (3). Le surlendemain, il est aux prises avec huit bellandres escortées de trois vaisseaux de guerre : un de ses compagnons, atteint à la flottaison, « s'élargit » pour se radouber; un autre ne peut joindre; le troisième donne prosaïquement sur les bellandres; Charles de Keyser seul s'attaque à un des vaisseaux de guerre, au *Saint-François* de l'Ostendais Mathieu de Moor; Jean Bart se charge de mâter les deux autres. La frégate zélandaise *Tholen* de dix-huit canons, capitaine Loncke, est enlevée à l'abordage, son capitaine est tué; *la Justice* d'Ostende, de Paschier de Moor, n'ose risquer le combat malgré ses vingt-quatre pièces et prend la fuite. L'ennemi avait cent-vingt tués ou blessés, Jean Bart quarante (4). Le 7 septembre, un autre vaisseau de trente canons, le *Neptune* du capitaine Liénard Cuyper, était enlevé par lui à l'abordage (5). Le 21 novembre, c'était le tour d'un navire venant de Curaçao

(1) *Le Roi David*.
(2) En septembre 1675.
(3) *La Palme*, capitaine Jean Bart, *le Grand-Louis*, Charles de Keiser, *le Dauphin*, Alexandre Jacobsen, *l'Ange Gardien*, Michel Mesmacker, *le Saint-Michel*, Pierre Lassy (Archives Nat., E. 1783, fol. 415; *Marine*, B³24, fol. 66; C⁴247, fol. 18, 56, 58, 61, 161 : H. Malo, p. 136. — C. B. Norman, *The corsairs of France*. London, 1887, in-8°, p. 395).
(4) Avis de Dunkerque. 28 mars 1676 (*Gazette de France*, 1676, p. 262). — Archives Nat., *Marine* B³15, fol. 166. — *Mercure hollandois*, 1676, p. 97.
(5) Archives Nat., *Marine* C⁴247, fol. 191, 273. — H. Malo, p. 137.

avec une riche cargaison de « cackau, indigo et peaux du Brésil (1). »

A vingt-six ans, Jean Bart entrait dans l'histoire. Émerveillé de sa bravoure, Louis XIV le gratifiait d'une chaîne d'or et songeait à lui confier, en les constituant en escadre, le commandement de tous les capres dunkerquois (2). Mais ceux-ci ne sont point d'humeur à obéir. N'ayant que deux navires minuscules (3), — car il a dû quitter *la Palme* plus fatiguée que lui, — Jean Bart n'hésite point à fondre sur une belle frégate de vingt-quatre canons rencontrée le 10 mars 1678 à hauteur du Texel. Le visage brûlé, le gras des jambes emporté par un boulet, l'intrépide Dunkerquois maîtrise après une heure et demie de lutte acharnée le *Schiedam* où le capitaine Willem de Rave compte cinquante tués et blessés sur ses quatre-vingt-quatorze hommes (4). Le prix de la victoire est le commandement d'une belle frégate dunkerquoise de vingt-six canons dont le nom convient à ses exploits : *le Mars*. Dix combats, quatre-vingt-une captures forcent enfin les portes de l'aristocratique marine du roi. Un brevet de « lieutenant de haut bord » consacre, le 5 janvier 1679, la renommée du « fameux M. Jean Bart (5), » que les prochaines guerres exalteront encore.

Au cours de la guerre, les Dunkerquois ont perdu trente-deux capitaines, trois mille matelots. Mais ils ont enlevé à l'ennemi *trois cent quatre-vingt-quatre* bâtiments dont la vente a produit 3 787 695 livres 3 sous 8 deniers à

(1) Archives Nat., E. 1788, fol. 19.

(2) Lettre du 4 septembre 1676 (Archives Nat., *Marine* B²32, fol. 270).

(3) *Le Dauphin*, de 100 tonneaux, et *la Notre-Dame de Lombardie*.

(4) Lettre de l'écrivain du *Schiedam* à l'amirauté de la Meuse. Dunkerque, 16 mars 1678 (De Jonge, *Geschiedenis van het Nederlandsche Zeevesen*, t. III, 2ᵉ p., p. 269 : H. Malo, p. 140).

(5) *Journal du corsaire Jean* Doublet de Honfleur, éd. Bréard, p. 55. — E. Mancel, *Prises faites par Jean Bart,* en annexe des *Éphémérides de Jean Bart,* dans le *Bulletin de l'Union Faulconnier*.

Dunkerque et moitié autant en Angleterre (1). Ils ont forcé leurs adversaires à mobiliser des forces chaque année plus importantes, le commandeur Jean Noyrot en 1675, le lieutenant-amiral Willem Bastianze Schepers et le vice-amiral Jan Van Nès en 1676, les quatre divisions du vice-amiral Thomas Vlugh en 1677. Celles-ci assuraient le retour des convois des Indes, la surveillance du Texel et de la Meuse, le blocus de Dunkerque (2).

Un autre point restait vulnérable. A la tête de trois frégates royales et de deux capres dunkerquois, Panetié rencontrait en septembre 1678 cinquante-quatre baleiniers qui revenaient du Groenland sous l'escorte d'un vaisseau de cinquante-six pièces. L'attaquer à l'abordage, ce serait se « briser comme le pot contre le rocher. » Panetié manœuvre pour l'envelopper et le réduire au canon, *la Vipère* et un capre tenant la tête, *l'Adroit* le corps de bataille, *la Sorcière* et l'autre capre la queue de la ligne (3). Mais les pièces de gros calibre du Hollandais ont raison de notre artillerie légère. Les capres, fort éprouvés par elles, se dérobent : « Vous n'avez rien à nous commander, » disent-ils à Panetié. *L'Adroit* a huit canons démontés sur trente-six; notre escadrille compte cent quarante-huit tués, « plus de cent estropiés : » et Panetié a le crève-cœur de voir tout le convoi embouquer l'Elbe.

En dehors de l'escadre légère de Dunkerque (4), une

(1) M. de Madris, « Mémoire sur la Flandre flamingante ou Dunkerque, » 1698-1699 : B. N., Clairambault 895, fol. 268 v°.

(2) Où l'un des vaisseaux de la division Evertsen se fait capturer (De Jonge, t. III, 2e p., p. 255. — H. Malo, p. 107).

(3) « Relation du sieur Panetié sur sa navigation et de la prise de deux fluttes de Lubeck. 25 septembre 1678 » (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 232. — Archives Nat., E. 1793, fol. 157. — *Journal de Jean* Doublet, p. 54, à la date fausse de 1673. — E.-T. Hamy, p. 72. — H. Malo, p. 101).

(4) De trois vaisseaux, quatre frégates et quatre barques longues en 1677 (*Lettres de* Colbert, t. III², p. 686).

escadre royale, sans cesse renouvelée (1), courait sus aux Hollandais. Elle avait pour champ d'action l'Océan depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la Manche, pour chef le chevalier de Château-Renault.

Le chevalier de Château-Renault.

D'un officier d'infanterie mué en officier de marine, Colbert écrivait : « Je l'ay trouvé peu curieux de chercher les moyens de faire quelque chose d'extraordinaire. Il se contente de faire son devoir tout doucement (2). » L'intéressé, sur l'heure, avait relevé appel de ce jugement. François-Louis de Rousselet, chevalier de Château-Renault (3), après avoir fait la campagne de Flandre sous Turenne, avait passé comme enseigne sous Du Quesne (4). La protection du duc de Beaufort, son parrain, et une blessure reçue devant Djidjelli lui procurèrent en 1666 le grade de capitaine de vaisseau (5). La campagne de Salé en 1671, où il réussit avec trois vaisseaux un coup de main que le vice-amiral du Ponant n'avait pu exécuter avec seize, lui valut l'insigne honneur d'être reçu « dans le cabinet du roi. » Et la protection de nos côtes, durant la coopération de notre flotte avec l'armée navale britannique, fut récompensée

(1) En 1675, *le Prince*, *l'Actif*, etc ; — en 1676, *l'Hercule*, *le Tigre*, *le Laurier*, *le Faucon* et *la Perle* (Instructions au commissaire à la suite Corbonnais de Vauhalan, 10 décembre 1675 : Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 327); — en 1677, *le Bon*, *le Duc*, *le Bourbon*, *le Hasardeux*, *la Tempeste*, *la Perle* et *la Mocqueuse*; — en 1678, *le Courtisan*, *le Saint-Louis*, *le Foudroyant*, *l'Invincible*, *le Superbe* et *le Bon* (Cf. ci-dessous).

(2) Colbert à Colbert de Terron. 2 janvier 1671 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 328).

(3) CALMON-MAISON, *le Maréchal de Château-Renault (1637-1716)*. Paris, 1903, in-8°.

(4) Sa commission d'enseigne sur *le Saint-Louis*, commandé par Du Quesne, lui fut délivrée le 18 juin 1661 par César de Vendôme, grand maître de la navigation (Bibliothèque du Service hydrographique, ms. 4 *(87A)*, fol. 36).

(5) Que le ministre lui annonçait le 16 décembre 1673.

du brevet de chef d'escadre (1). Jamais « homme de courage et de naissance » n'en avait été plus digne.

Avec les vaisseaux les « meilleurs et les plus fins qu'il y eût dans les arsenaux » (2), » Château-Renault guettait les frelons de la mer, quand le 1er février 1675, à l'ouvert de la Manche (3), s'offrit à lui une magnifique proie.

Cent voiles défilaient en vue du cap Lizard avec la sécurité que donne l'escorte de huit vaisseaux de guerre, quand deux points grossissent à l'horizon. Et le couple, ô stupeur! fonce sur l'immense troupeau. *Le Prince* de Château-Renault, suivi de *l'Actif* du marquis André de Nesmond, se fraie un passage en faisant feu de ses cinquante-quatre pièces jusqu'au vaisseau amiral d'Engel de Ruyter, lui abat une vingtaine d'hommes et le force à se garer. Deux vaisseaux hollandais, accourus à la rescousse de leur chef, ont dû plier.

Le lendemain, le combat homérique reprend. Château-Renault coupant la ligne ennemie va enlever les navires de pointe, quand la menace de douze navires qui montent au vent pour l'envelopper, l'oblige à lâcher prise. Mais en quel état a-t-il mis son adversaire! Le bâtiment d'Engel de Ruyter fait eau; celui de Thomas Tobyas est atteint à la flottaison; le plus grand des navires de la flotte de Smyrne a l'arrière emporté; un autre va couler bas. Force est au convoi de gagner en désordre l'abri de Plymouth, Falmouth, Wight, suprême humiliation pour un chef qui a juré, au départ d'Amsterdam, de ne point dévier de sa route, fût-il attaqué par quinze vaisseaux (4).

(1) *Mémoires de* VILLETTE. — A. JAL, *Abraham Du Quesne,* t. II, p. 129.

(2) Archives Nat., *Marine* B²30, fol. 196, 206 v°.

(3) Le marquis André de Nesmond venait d'enlever le 17 décembre 1674 près des Sorlingues la flûte *la Croix de l'Église*, qui appartenait à Willem Bastiaen, « amiral du Nord de Hollande » (Archives Nat., E. 1779, fol. 37).

(4) Rapport de Château-Renault. Brest, 7 mars 1675 (Archives Nat., *Marine* B⁴6, fol. 364. — A. JAL, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 141. —

Combats d'Ouessant.

(13 juillet 1677 et 17 mars 1678.)

Château-Renault était en embuscade au large d'Ouessant lorsqu'une magnifique proie parut dans la soirée du 12 juillet 1677. Dix-neuf voiles, dont deux vaisseaux de guerre, parties la semaine précédente de Cadix, arrivaient sur nos quatre vaisseaux couplés de trois frégates (1). Dès qu'il aperçut notre vedette, Thomas Tobyas en rude jouteur se mit en garde et, le matin venu, se présenta en bataille avec une « contenance très ferme, » lui au centre, son collègue Kindt en tête et six transports de Smyrne en file pour couvrir le reste du convoi (2).

Château-Renault fonce sur Tobyas, Sourdis sur le navire de tête, Rosmadec sur le bâtiment de queue. Mais à petite portée de pistolet, les Hollandais rompent, puis reforment plus loin leur ordre de bataille. « Il est comme impossible d'aborder un vaisseau sur lequel on tombe vent arrière, si

Calmon-Maison). — Philip Lanyon à Williamson. Plymouth, 24 janvier v. st; et Thomas Holden à Williamson. Falmouth, 25 janvier v. st. (F. H. Blackburne Daniell, *Calendar of State papers. Domestic series (1673-1675)*. London, 1904, in-8°. p. 545, 547).

(1) Les vaisseaux étaient *le Bon* de Château-Renault, *le Duc* de Sourdis, *le Bourbon* de Rosmadec, *le Hasardeux* de Forant; les frégates étaient *la Tempeste* de Banville, *la Perle* de Maisonneuve et *la Mocqueuse* de Huet Du Riveau (Arrêt de bonne prise du 3 août 1677 : Archives Nat., E. 1789, fol. 103. Les noms des frégates y apparaissent différents de ceux donnés par la *Gazette*. — A. Jal, *Dictionnaire critique,* art. Forant).

(2) Château-Renault à Colbert. 16 juillet 1677 (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 327 : Calmon-Maison, p. 59, 309). — Massiac de Sainte-Colombe à Thoynard. Brest, 16 juillet (Bibl. du ministère de la marine, G. 164). — Avis de Brest, 19 juillet (*Gazette de France,* 1677, p. 756). — Rapport de Tobyas à l'amirauté d'Amsterdam. 23 juillet (Not. der admiraliteit van Amsterdam, à la date : De Jonge, *Geschiedenis van het nederlandsche Zeewezen,* t. III B, p. 280). — Lettres adressées de Lynn et Plymouth à Williamson. 9/19 et 10/20 juillet (F. H. Blackburne Daniell, *Calendar of State papers, domestic series (1677-1678)*, p. 235, 239).

le capitaine [ennemi] est tant soit peu bon manœuvrier. » L'abordage esquivé, les Hollandais « tirent aux manœuvres, nous au corps des vaisseaux (1). »

Le Prinz te Paard de Tobyas et *le Berg Calvariae* d'Antony Collombyn, qui ont cinquante-quatre et trente-deux pièces contre les cinquante du *Bon*, désemparent Château-Renault de son petit hunier et par des coups à double charge évitent le corps à corps. *Le Duc* du chevalier de Sourdis est « estrillé » par *le Gouda* de Kindt et par le *Constantinopel* de Dirck Schaap qui alignent contre lui quarante-quatre et trente-deux canons. L'enseigne Marcadet tué, le lieutenant blessé, vingt-neuf matelots hors de combat, Sourdis est contraint de mander son chef à la rescousse. Le marquis Marie-Hyacinthe de Rosmadec enfin, malgré l'artillerie puissante du *Bourbon*, ne peut venir à bout du *Livorno*, simple pinasse de trente-deux canons que Pieter Goudtschalk parvient à sauver avec la riche cargaison embarquée à Smyrne.

Nos autres bâtiments que Château-Renault a commis la faute de ne pas masser en un bloc pour écraser les vaisseaux d'escorte, ont donné en fourrageurs sur le convoi où ils ouvrent de larges brèches. Le *San-Francisco de Paulo*, de vingt-six canons, battu par Job Forant (2), coule bas avec une cargaison qu'on évalue entre 30 000 écus et 200 000 livres (3). Banville et Du Riveau enlèvent chacun une flûte (4), et Maisonneuve deux (5). Mais son lieutenant Boisamy-Moran, qui a sauté à l'abordage de

(1) Massiac de Sainte-Colombe à Thoynard.

(2) Dont le lieutenant et l'enseigne, D'Audenge de Ruat et de Courbon-Blénac, furent blessés.

(3) Jal, *Dictionnaire critique*, art. Forant.

(4) *Le Saint-Benoit* et *l'Arbre de Pin*.

(5) *La Salière* et *le Saint-Paul* (Arrêt de bonne prise, Archives Nat., E. 1779, fol. 103).

l'une des flûtes, pris sous le feu de l'équipage barricadé dans les gaillards et de trois autres bâtiments tout proches, succomberait avec sa poignée d'hommes, si la menace de mettre le feu aux poudres ne terrorisait ses adversaires et ne les forçait à capituler.

Bref, au prix de cinq flûtes, Tobyas s'est dégagé. Et il bat en retraite « en très bel ordre, » ayant conquis « les louanges de toutes nos gens par sa bravoure et sa conduitte (1). » La victoire remportée sur un simple convoi marchand ne nous coûte pas moins de soixante-dix tués et blessés.

Malgré son désir de « primer les Holandois au détroit » de Gibraltar (2), Château-Renault s'était vu contraint par la tempête de prolonger son séjour à Brest. Dans la nuit du 16 au 17 mars 1678, il se tenait à la cape, tous feux éteints, à trente-trois lieues à l'ouest d'Ouessant, lorsque le brûlot *la Légère* signala de nombreux vaisseaux le cap au sud. Il gouverna sur eux. Et le matin venu, que voit-il? Les plus beaux vaisseaux des États, pavillons amiral, vice-amiral, contre-amiral, onze vaisseaux, cinq brûlots, deux frégates, une corvette, une flûte et une gribanne. Château-Renault n'a pas plus de six vaisseaux et trois brûlots (3). Pourtant, il n'hésite point à attaquer Evertsen et Engel de Ruyter. « Les ennemis faisoient porter au sud quart de surouest,

(1) Massiac de Sainte-Colombe à Thoynard.

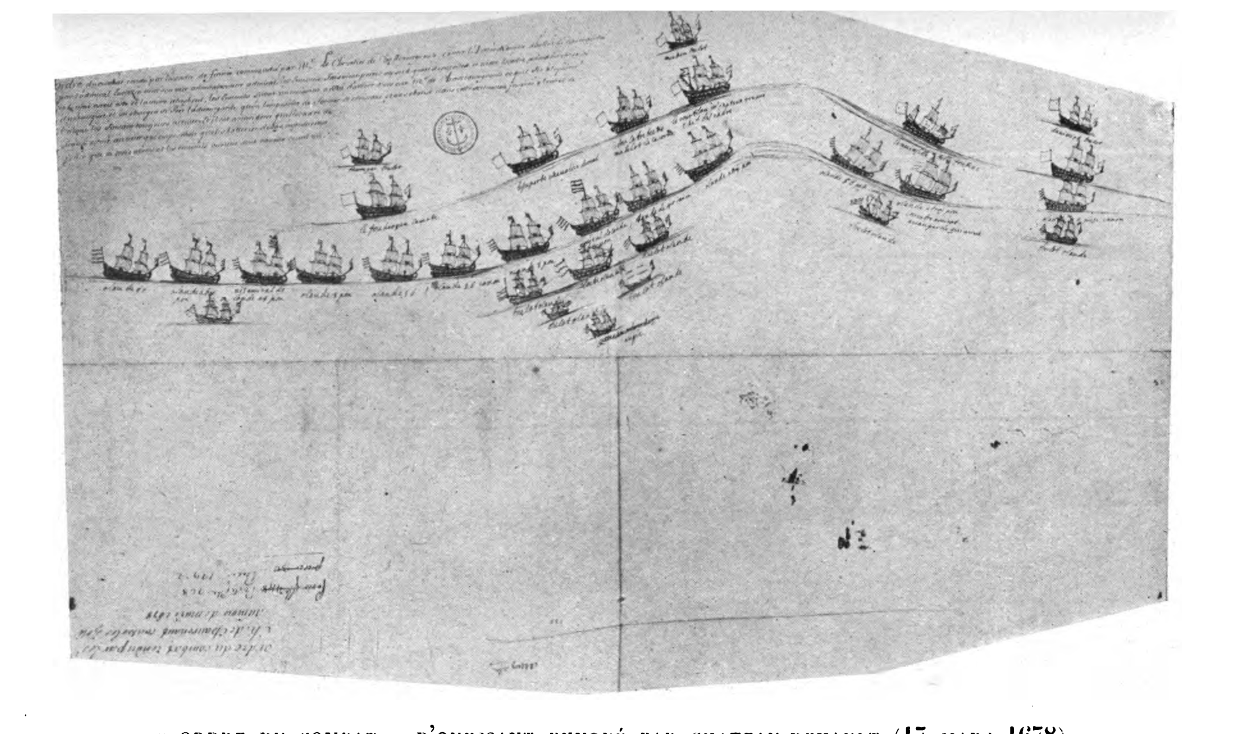
(2) Château-Renault à Seignelay. Berteaume, 28 février (Archives Nat., *Marine* $B^{4}8$, fol. 184).

(3)

Le Courtisan,	70	canons,	441	hommes,	Château-Renault;
Le Saint-Louis,	68	—	387	—	Belle-Isle-Érard;
Le Foudroyant,	68	—	390	—	La Motte-Genouillé;
L'Invincible,	68	—	393	—	De Bellefontaine;
Le Superbe,	68	—	381	—	De Réals;
Le Bon,	50	—	313	—	La Bretesche;

3 brûlots, 30 hommes chacun.

(« Roolles des revues des équipages de M. de Chateaurenault. » Brest, 11 mars 1678 : Archives Nat., *Marine* $B^{4}8$, fol. 183.)



« ORDRE DU COMBAT » D'OUESSANT ENVOYÉ PAR CHATEAU-RENAULT (17 MARS 1678).

(Bibl. du Service historique de la Marine, ms. 142)

nostre escadre au sud surouest; le vent estoit est et l'amure à basbord. Les ennemis firent un croissant (1), » de façon à envelopper notre petite escadre. Sur l'une des pointes de la demi-lune, Château-Renault lance Belle-Isle-Érard et Bellefontaine avec un brûlot, se réservant le corps à corps avec Evertsen. Belle-Isle-Érard et Bellefontaine font plier la division du contre-amiral Engel de Ruyter et par là brisent le croissant qui devient une ligne sinueuse en forme d'S. Mais au lieu de poursuivre le choc, le premier se laisse entraîner à la chasse d'un vaisseau qui fuit; son collègue, seul exposé aux coups d'un vaisseau, d'une frégate et d'un brûlot, perd huniers, artimon et manœuvres.

Les quatre autres vaisseaux de Château-Renault, « pressés en ligne et en bel ordre, » ont chargé sur le gros la flotte ennemie; et malgré qu'ils soient un contre deux, malgré que leurs batteries basses par la houle ne puissent jouer, ils ont vite dégréé *le Hollandia* d'Evertsen et « dévalisé » les quatre vaisseaux du corps de bataille, auquel le vice-amiral Enno Doedes ne peut prêter appui. Une flamme rouge au grand mât du *Courtisan*, appuyée d'un, puis de trois coups de canon, intiment au brûlot *le Tourbillon,* qui est par son travers, l'ordre de se jeter sur l'ennemi en plein désarroi. Mais le capitaine Meschin, faute d'être prêt, détruisit nos « plus grandes espérances... Je ne songé plus, écrivait Château-Renault, qu'à faire le plus grand feu qu'il me fut possible, sans espérance d'une victoire décisive. » La nuit venue, il continuait pourtant la poursuite, malgré qu'il eût quatre-vingt-trois boulets dans sa coque, quand l'état de *l'Invincible* de Bellefontaine l'obligea à revirer de bord (2). Les Hollandais

(1) « Ordre du combat, » dessin représentant la bataille envoyé par Château-Renault (Ministère de la Marine, Bibliothèque, ms. 142, pièce 7).
(2) Rapport de Château-Renault. Brest, 24 mars 1678 (Archives Nat.,

avaient quatre-vingt-dix tués et blessés (1) : et ils fuyaient.

C'était pour nous un succès. Mais en guise de félicitations, le vainqueur reçut des reproches : « Le roy n'est point accoutumé que ses forces ataquent les Holandois sans un avantage considérable. » A quoi Château-Renault répliqua fièrement : « Il n'a pas été si ordinaire de voir ployer les trois pavillons de Hollande dans les autres occasions d'un plus grand éclat, et vingt officiers qui ont été présents à tous les combats de la Manche et de la Méditerranée, publient ici qu'ils n'ont point vu tant d'avantages que nous en avons eus avec nos six vaisseaux (2). »

Et il ajoutait, de la rade de Cadix où son adversaire avait dû s'arrêter pour panser ses blessures : « Toute cette ville et cette rade font foi que les ennemis perdirent douze hommes contre nous un : l'amiral Eversen et quatre autres de ses vaisseaux furent obligés de se remâter de tous mâts; et le temps qu'ils furent obligés d'y employer, leur fit perdre le temps de la campagne, qu'ils y passèrent tout entière (3). »

A ce moment, un pli cacheté qu'il avait ordre de n'ouvrir qu'en arrivant au détroit de Gibraltar et de brûler aussitôt, apprit à Château-Renault la destination de son escadre. Elle allait accomplir à Messine, sous la direction du maréchal de La Feuillade, une mission imprévue (4).

Marine B⁴8, fol. 190). — « Relation du combat de M. de Châteaurenault donné le 17 mars contre une flotte hollandoise de 21 voilles, » par le commissaire de Narp. « Au bord du *Courtizan*, ce 16ᵉ mars » *sic* (*Ibidem*, fol. 194. — *Gazette de France*, 1678, p. 274).

(1) Rapport d'Evertsen aux États (De Jonge, t. III B, p. 237). — *Mercure hollandois*, 1678, p. 212.

(2) Château-Renault à Colbert. Brest, 8 avril (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 199 : A. Jal, t. II, p. 317).

(3) Château-Renault à Colbert. Rade de Cadix, 9 mars 1682 (A. de Boislisle, *Une lettre inédite de Châteaurenault à Colbert*, dans le *Cabinet historique*, 26ᵉ année, 2ᵉ série, t. IV (1880), p. 46).

(4) Colbert à Château-Renault, 7 février 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2ᵉ p., p. 80).

VI

L'ABANDON DE MESSINE
(16 mars 1678.)

... Et si secrète que le maréchal François d'Aubusson de La Feuillade, dans ses dépêches à la Cour, en désignait l'objet par ces simples mots : « L'expédition que vous sçavez (1). » Dès son arrivée à Messine le 20 février, La Feuillade fit embarquer nos troupes d'occupation à bord des galères. On croyait à quelque « entreprise vers les costes d'Italie, » ainsi que le maréchal l'avait laissé entendre au chef d'escadre marquis de Preuilly (2). Les capitaines des galères, interrogés par les gens de la ville, répondaient qu'ils avaient des ordres cachetés à n'ouvrir qu'au large (3). Sur quoi, le Sénat, croyant à quelque vigoureuse offensive, apporta triomphalement au maréchal le labarum jadis remis à Don Juan d'Autriche lors de la bataille de Lépante, l'étendard bleu de la Madonna della Lettera.

Cependant, comme nous faisions sauter les portes de Taormina et qu'une quinzaine de transports allaient, sous l'escorte de quatre vaisseaux, charger des troupes et des pièces de rempart à Augusta, la population se perdait en conjectures sur nos projets. Le 9 mars, la garnison de Libisso, puis celle de Scaletta se repliaient sur Messine. Bastion par bastion, les forts de Messine étaient abandonnés et nos troupes se massaient dans les casernes du Salvador pour s'embarquer. Alors, l'affreuse vérité se fit jour.

(1) A Louis XIV. Messine, 9 janvier 1678 (Archives Nat., *Marine* B[4]8, fol. 5).
(2) La Feuillade à Louis XIV. 18 janvier (*Ibidem*, fol. 14).
(3) *Mercure hollandois*, 1678, p. 139.

La grande entreprise menée par La Feuillade, sa mission mystérieuse, c'était l'évacuation de la Sicile.

A une députation qui vint en larmes le trouver, il ne put que confirmer la sinistre nouvelle, au soir d'un banquet qui était un repas d'adieu. A tous ceux qui voulaient esquiver la vendetta espagnole, — et il y eut deux cents familles, — il offrait un asile à bord. Et le 16 mars ayant fait sauter un bastion du Salvador, il reprit avec cent vingt voiles la route de la France. « Je quitte Messine et je ne l'abandonne pas, » proclamait-il (1). A peine nos voiles avaient-elles disparu à l'horizon que la populace hurlait : « *Eviva il re di Spagna* (2). Et ils s'entretuoient comme des bestes féroces (3). »

« Il y a de l'acharnement contre moy depuis quelque temps », écrivait peu auparavant Vivonne (4), sans se douter que Louis XIV voulait lui épargner la honte d'une triste liquidation. L'homme d'esprit avait sauvé le vice-roi. Passant à la Cour, — où l'on raffolait de ses « impromptus et de ses mots de double sens (5), » — pour « l'homme le plus naturellement plaisant, avec le plus d'esprit et de sel et le plus continuellement (6), » Vivonne était de ces gens qui d'une mésaventure tirent des lauriers dans l'espèce le commandement de l'armée de Flandre. Du ministre, il ne reçut en fait de blâme que des avances. Il avait un fils de quatorze ans, Colbert une fille de treize : un

(1) La Feuillade à Louvois, à Louis XIV, à Seignelay. 14-16 mars; D'Oppède à Seignelay. A bord du *Monarque*, Messine, 15 mars (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 48, 58, 62, 77).

(2) Relation de J. B. Simonelli, habitant de Messine. Livourne, 25 mars (*Ibidem*, fol. 70).

(3) Relation de D'Oppède. A bord du *Monarque*, en rade d'Augusta. 18 mars (*Ibidem*, fol. 87).

(4) A Louis XIV. Messine, 9 janvier 1678 (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 5).

(5) Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, t. II, p. 420.

(6) *Mémoires de* Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. XVII, p. 114.

hymen, le 14 février 1679, les rendit plus qu'amis et fit du ministre le beau-père du général des galères en survivance (1).

C'est à Du Quesne qu'avait été confiée la mission de rapatrier à Toulon les troupes de Sicile (2), puis d'appuyer les opérations du duc de Navailles en Catalogne (3). Il avait appris qu'en rade de Barcelone se trouvait un vaisseau de 50 canons venu de Palerme. Nonobstant le feu des batteries du môle, *le Vaillant* de Relingue et *le Fleuron* de Sébeville de Montreuil approchent le 25 mai 1678 à portée de mousquet *la Annunciación*, que le brûlot du capitaine Honnorat accroche presque aussitôt. Antonio Carlos Salomon, qui se bat « avec une vigueur très grande, » compte cent cinquante tués. Mais *la Annunciación*, embrasée « par une fougade extraordinaire, » finit par sauter en l'air avec tous les survivants (4). Ce fut l'un de nos derniers exploits. Il nous avait coûté le chevalier d'Hailly, capitaine du *Sans-Pareil*, mortellement blessé.

VII

LA MENACE ANGLAISE

Le triste abandon de Messine, — La Feuillade ne l'avait pas caché à nos malheureux partisans, — était la consé-

(1) Louis de Rochechouart-Mortemart, mort le 3 avril 1688.

(2) Il ramenait La Feuillade à bord du *Monarque* qui aborda le 7 avril 1678 à Toulon.

(3) Louis XIV à Du Quesne. 11 mars — Déjà, en 1677, les quatre galères du chevalier de Breteuil avaient été détachées en Roussillon pour appuyer Navailles (Archives Nat., *Marine* B⁴7, fol. 304).

(4) Rapport de Du Quesne. Par le travers de Palamos, 29 mai (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 128. — B. N., Nouv. acq. franç. 21322, fol. 404). — Du Quesne au chevalier d'Aubeterre. Baie de Rosas, 2 juin (Guerre, Archives historiques 1241, p. 14 : A. Jal, t. II, p. 322). — Madrid, Colección Sans de Barutell, art. 2°, nos 281, 395, 306 ; art. 4°, n° 1517.

quence d'une complication nouvelle qui nécessitait le regroupement de nos forces navales. L'Angleterre devenait menaçante. Comment avait-elle glissé de l'alliance passée à l'hostilité présente? Rien de plus logique. Afin d'éluder nos prohibitions, les Hollandais, plaçant sous pavillon neutre les vaisseaux qui dormaient inutiles par milliers dans leurs ports, se faisaient délivrer à Londres lettres de naturalité et lettres de mer. « Une fourbe aussy grossière, » flagrante contravention d'un règlement britannique (1) qui réservait les passeports aux navires nationaux, ne pouvait être tolérée par nous (2). La complicité de l'Angleterre s'aggrava du transport de « troupes et de toutes sortes de marchandises de contrebande dans tous les Estats d'Italie sous la domination du roy d'Espagne (3). » Quelque liberté que revendiquât l'Angleterre, de pareilles infractions à la neutralité étaient inadmissibles.

Il en résulta des prises de guerre contre lesquelles la Grande-Bretagne protesta (4), mais dont beaucoup, après de multiples procédures (5), furent reconnues légitimes. La tension s'accrut au mariage du prince d'Orange avec la nièce de Charles II; le 10 janvier 1678, la Grande-Bretagne entrait dans le consortium de nos ennemis.

Sans s'émouvoir, Louis XIV fit examiner les moyens de « tirer tous les avantages d'une déclaration de guerre, » c'est-à-dire de frapper aux points vulnérables l'énorme marine de commerce britannique. « Anglois, Écossois, Irlandois joints ensemble ayant assurément vingt fois plus

(1) Du 21 juillet 1675.

(2) Mémoire au roi d'Angleterre sur les prises. 17 septembre 1676 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 685).

(3) Colbert à M. de Barillon, ambassadeur en Espagne. 6 octobre 1677 (*Ibidem*, p. 34 note).

(4) Cf. la note 2 ci-dessus.

(5) Ordre d'informer sur la plainte de six maitres de navires anglais pris par Beaumont et Cie. 3 août 1677 (Archives Nat., E. 1789, fol. 97; E. 1779, fol. 181, 188), etc.

de vaisseaux que les sujets du Roy, bon nombre de petites escadres, dans tout le tour de ces îles, » intercepteraient toutes les relations entre l'Irlande et l'Angleterre (1), tandis que les corsaires bretons, armant en masse (2), viendraient prêter main-forte à la marine royale et aux capres dunkerquois. Le rassemblement d'une quarantaine d'entre eux dans la Rance préoccupait à ce point l'Angleterre qu'elle songeait à lancer contre eux une demi-douzaine de brûlots et de frégates pour les détruire (3).

Les Communes avaient décidé (4) l'armement de quatre-vingt-dix vaisseaux et trente mille hommes, interdit l'entrée de tous nos produits agricoles ou manufacturés dans le Royaume-Uni (5) et voté un impôt pour « entrer effectivement en guerre avec la France. » On disait qu'une division de trente vaisseaux (6) allait renforcer, — sous couleur de guerroyer contre Alger, — les flottes hispano-hollandaises de la Méditerranée. Des dépêches envoyées dans toutes les directions prescrivaient à nos vaisseaux de rallier Toulon (7). « S'ils se déclarent, disait-on des Anglais, ce sera comme ils ont accoutumé de le faire, en mettant le feu au canon à leur avantage (8). » Et La Feuillade souhaitait à Château-Renault de n'en rencontrer que « le nombre nécessaire pour augmenter la réputation des armes » du Roi (9).

(1) Colbert au commissaire Desclouzeaux. 7 février 1678 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 79).
(2) Colbert au duc de Chaulnes. 22 avril (*Ibidem*, p. 93).
(3) Avis de Jersey, 2 février v. style 1678; Guernesey, 7 février v. st.; Dartmouth, etc. (F. H. Blackburne Daniell, *Calendar of State papers. Domestic series (1677-1678)*, p. 604, 623, 633).
(4) Le 1er mars 1678.
(5) Le 30 mars (*Mercure Hollandois*, 1678, p. 144).
(6) La division de John Churchill, comte de Marlborough (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p. p. 101).
(7) Gabaret à Colbert. Rade de Toulon, 3 mai (Archives Nat., *Marine* B48, fol. 109).
(8) Du Quesne à Colbert. Rade d'Hyères, 12 avril (A. Jal, t. II, p. 315).
(9) Archives Nat., *Marine* B48, fol. 68.

L'éventualité de l'intervention britannique donnait au gouverneur des Pays-Bas espagnols l'espoir de « quelque redressement » d'une situation désespérée (1). Après Cambrai et Valenciennes perdues l'année précédente, l'Espagne venait encore de voir succomber la ville et la citadelle de Gand que Louis XIV avait obligé le 12 mars 1678 à capituler. Créqui avait battu les Impériaux, passé le Rhin et pris Fribourg le 17 novembre précédent. Maestricht avait été enlevée aux Hollandais. Nos succès compensaient les défaites infligées à nos alliés suédois par les Danois et par les Brandebourgeois.

D'habiles dispositions prises par Colbert avec l'approbation de Louis XIV paralysaient le commerce des Pays-Bas. Du Quesne, renforcé par les garde-côtes provençaux d'Estienne Jean, croise entre la Sardaigne et l'Afrique aux aguets du convoi hollandais de Smyrne qu'Evertsen attend anxieusement à Cadix. Les galères de Du Plessis-Brossardière patrouillent entre la Sardaigne et l'Italie pour y capturer les vaisseaux ennemis. « Le chevalier de Château-Renault occupe l'entrée de la Manche, le comte d'Estrées les isles de l'Amérique, et l'escadre de Pannetier et les armateurs de Dunkerque, les costes de Hollande et les mers du Nord, en sorte que le commerce des Hollandois est interrompu de toutes parts (2). »

Les Hollandais déprimés par de « furieuses alarmes, » chassés de l'Océan par nos corsaires (3), étaient à bout. Ils s'avouaient vaincus, assoiffés de paix, effrayés à l'idée des « efforts extrêmes à faire pour rétablir la perte du commerce (4). » Ils pesèrent sur leurs alliés pour leur faire

(1) Le duc de Villa Hermosa aux États des Provinces Unies. Bruxelles, 9 mai (*Mercure hollandois*, 1678, p. 191).

(2) Colbert à Louis XIV. 24 mai 1678 ; — Louis XIV à Du Quesne. 28 mai (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 102, 106).

(3) Avis de Lübeck, 23 mai 1677 (*Gazette de France*, 1677, p. 453).

(4) Avis d'Amsterdam, 22 mai (*Ibidem*, p. 438).

accepter nos conditions, « tant dures qu'elles pussent estre, » et sauver des Pays-Bas espagnols ce qui allait « estre perdu infalliblement (1). » Un armistice leur fut accordé le 16 mai 1678. La décision intervenait avant que l'Angleterre eût pris parti, inclinée du reste à garder la neutralité par la promesse d'un subside de trois millions.

Les traités de Nimègue avec les Pays-Bas, l'Espagne et l'Empire (2) reculaient à l'est nos frontières. Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Condé, Ypres et la Franche-Comté nous étaient cédées par l'Espagne, Fribourg par l'Empire : à travers la Lorraine restituée à son duc, le libre accès à Metz et à l'Alsace nous était garanti. En forçant le Brandebourg et le Danemark à restituer « tout ce qu'ils avaient occupé sur la Suède (3), » même dans « le fond du Nord, le roy imposait des lois. »

VIII

DEUX GRANDS HOMMES DE MER
DU QUESNE ET TOURVILLE

Notre marine de guerre, quelle que fût la puissance de ses effectifs, n'avait pu prétendre à la suprématie, tant que ses chefs suprêmes ne lui avaient pas fait subir un entraînement intensif. Or, au temps de Colbert, le haut com-

(1) *Mercure hollandois*, 1678, p. 190 et suivantes.

(2) Signés le 10 août 1678 avec les Pays-Bas qui obtenaient la liberté du commerce, le 19 septembre avec l'Espagne, le 5 février 1679 avec l'Empire.

(3) Traité de Saint-Germain-en-Laye, 29 juin 1679. Traité de Fontainebleau du 2 septembre 1679. Le roi avait envoyé le marquis de Créquy dans l'Oldenburg (*Mémoires du marquis de* POMPONNE, éd. Mavidal. Paris, 1860, in-8°, t. I, p. 402).

mandement n'avait été de pair avec l'administration que dans les dernières années de son ministère. Les grands chefs qu'il avait trouvés en place ou que le roi lui imposa, un politicien « qui avait été de tous les partis, » Vendôme, l'ex-roi des Halles, Beaufort, un lieutenant-général dévoyé de l'armée, Jean d'Estrées, avaient sans doute cette vieille et séculaire qualité de notre race, la bravoure. Mais aucun n'avait la réputation d'un manœuvrier. Au lieu que le ministre sut, par une sélection sévère dont la guerre de Sicile fut le critérium, faire sortir de l'ombre les deux grands hommes de mer qui illustrèrent à jamais le siècle de Louis XIV : Abraham Du Quesne et Anne-Hilarion de Costentin de Tourville. Leur fortune fut diverse.

Que Vivonne et Jean d'Estrées aient fait fonctions d'amiralissime, qu'ils aient été promus pour leurs exploits maritimes maréchaux de France, pendant qu'Abraham Du Quesne ne dépassait pas le grade de lieutenant-général, il y avait là une injustice qui n'était point imputable au ministre.

Colbert tenait depuis longtemps Abraham Du Quesne pour l'un « des plus expérimentés capitaines que nous ayons eu dans notre marine (1). » Mais depuis que le marin dieppois s'est mesuré avec « le plus grand capitaine assurément qui ayt jamais esté à la mer (2), » depuis qu'il a vaincu Ruyter, Colbert, si ménager d'éloges, ne cesse de couvrir de lauriers « le Turenne des mers (3). » « Tout ce que vous avez fait est si glorieux, et vous avez donné des marques si avantageuses de vostre valeur, de vostre capacité et de vostre expérience consommée dans le métier de

(1) Colbert à Colbert de Terron. 23 août 1669 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 183) et à Arnoul. 10 avril 1677 (A. Jal, t. II, p. 297).
(2) Colbert au duc de Saint-Aignan. 21 juin 1673 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 493).
(3) *Mémoires du jeune* Brienne, éd. Bonnefon, t. I, p. 21.

la mer, qu'il ne se peut rien ajouter à la gloire que vous avez acquise (1). »

Et le roi en effet n'y ajoute rien. Blessé par les procédés d'un homme qui n'a rien d'un courtisan, il l'écarte systématiquement de la Cour comme un « ours mal léché (2). » Les remontrances amicales du ministre, les conseils de « faire céder ses petits chagrins au bien du service (3) » ne peuvent l'apprivoiser : « Il est difficile qu'il puisse être agréable au roi, après s'être appliqué seize à dix-sept ans continuellement à rétablir sa marine, sachant même avec des certitudes réelles que la marine de son royaume est dans un point plus parfait sans comparaison que toutes celles des pays étrangers, de la voir traiter d'une si grande ignorance presque dans toutes vos lettres (4). » Et Colbert ajoute : « Les difficultés infinies que vous faites en toutes occasions et en toutes choses, font beaucoup de peine au Roi. C'est la plus grande marque d'amitié que je vous puisse donner, de vous redire souvent les mêmes choses (5). »

Le malheur voulait que ce grand caractère fût un exécrable caractère. Mal noté par son chef pour « son humeur incommode (6), » accusé par son collègue, l'autre lieutenant-général, de créer par esprit de chicane « un terrible chisme dans la marine (7), » dénigré par ses subor-

(1) Colbert à Du Quesne. 27 février 1676 *(Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 2).

(2) *Les Du Quesne et Bonrepaus,* dans la revue *Documents d'histoire,* éd. Griselle, année 1912, p. 101.

(3) Colbert à Du Quesne. 9 août 1670 *(Lettres de* COLBERT, t. III, p. 260).

(4) Colbert à Du Quesne. 9 mars 1677 (A. JAL, t. II, p. 296).

(5) Colbert à Du Quesne. 8 mai 1678 *(Ibidem,* p. 319). — A défaut de la vice-amirauté du Levant, Louis XIV lui accorda toutefois une dotation de 200 000 livres pour acheter la terre du Bouchet, à la condition de n'y pas exercer le culte réformé. 4 août 1681 *(Ibidem,* p. 405).

(6) Colbert au vice-amiral d'Estrées. 18 janvier 1671 *(Lettres de* COLBERT, t. III, 2e p., p. 214).

(7) Plaintes du lieutenant-général de Martel. Avril 1665 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 920, fol. 188).



donnés (1), honni par les intendants qu'il rabroue et qui le trouve « trop amoureux de ses opinions, » « arrogant, opiniâtre et intéressé (2), » il a pour excuse d'avoir en vue des intérêts supérieurs, la discipline ou le bien du service. Mais ses critiques ont l'âpre rigidité d'une âme intransigeante : « Les officiers et capitaines qui n'ont servi qu'ès mers du Levant, dit-il par exemple, ne sont pas intelligents à l'observation des ordres et signaux de marche et de bataille (3), faute de l'avoir exercée. Et même, pour n'avoir pas cette expérience, ils ont peine de l'approuver, ce que nous reconnaissons être aux Hollandois l'avantage qu'ils ont sur nous de naviguer presque en tous temps, notamment en présence de leurs ennemis, nuit et jour, en bataille. Si Sa Majesté me fait l'honneur de me continuer le commandement dans ses armées, je suis obligé de lui demander une forte protection pour réduire ces officiers et capitaines à l'observation de cet exercice de marine (4). »

La protection de Colbert, à tout le moins, est assurée à l'inflexible « censeur (5). » Assez marri d'avoir eu à le sacrifier aux récriminations du vice-amiral d'Estrées, le ministre impose durement silence aux chefs d'escadre qui cabalaient contre lui (6). A un intendant qui le critiquait aussi (7), « je suis bien aise de vous dire, écrivait ironiquement Colbert, que vous avez encore à étudier quarante ans sous lui pour être aussi habile que vous croyez l'être. »

(1) *Mémoires du marquis de* Villette.

(2) Testard de La Guette à Colbert. 23 et 25 novembre 1662 (A. Jal, t. I, p. 285 et 288).

(3) « Copie des ordres que donna M. Du Quesne, commandant l'armée au commencement de l'année 1676 » (Archives Nat., *Marine* B[4]7, fol. 74).

(4) Du Quesne à Colbert. 12-30 janvier 1676 (A. Jal, t. II, p. 205).

(5) « De l'avis de M. Du Quesne, qui est notre censeur. » Colbert de Terron à Colbert. 30 mai 1666 (A. Jal, t. I, p. 386, note).

(6) Colbert à Valbelle. 1er juin 1676 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 11).

(7) Arnoul. 10 avril 1677 (A. Jal, t. II, p. 297).

S'agit-il de rédiger un traité de manœuvres, un manuel de constructions, c'est à Du Quesne que le ministre s'adresse (1) : « Il n'y a personne en France, ni même en Europe, qui puisse travailler plus sûrement et avec plus de connaissance que vous à leur exécution. »

En dehors de son caractère, Du Quesne a un vice rédhibitoire qui l'empêche d'avancer. « Ce Monsieur Du Quesne est un Janséniste, » écrivait au lendemain des *Provinciales* un intendant de marine (2). Bien pis! C'était un protestant. Quand il réclamera « avec une chaleur mal digérée quelques marques d'honneur » pour ses exploits, il recevra ces observations : « Attribuez à la seule raison de votre religion le défaut d'élévation dont vous vous plaignez, et obtenez par de nouveaux services ce qu'elle a empêché de vous accorder (3). — Vous pourriez vous attendre à toutes les grâces auxquelles vous pouvez prétendre, si les exclusions que vous vous donnez n'empêchoient Sa Majesté de vous en faire de plus grandes (4). »

A faire tomber l'obstacle, Bossuet, le grand Bossuet s'emploie : mais sur ce terrain nouveau de la controverse religieuse, Du Quesne ne se laisse pas vaincre : « Puisque c'est le commandement du Seigneur de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu, écrivait-il à Colbert, César sans doute ne trouvera pas mauvais qu'en lui rendant religieusement ce qui luy est dû, l'on rende aussy à Dieu ce qui luy appartient. Et vous, Monseigneur, qui estes zélé pour la gloire du Roy, considérez, s'il vous plaist, que rien n'est plus capable de l'augmenter, que le surcroît des grâces que Sa Majesté fait à

(1) 13 septembre 1678 (*Ibidem*, p. 328).
(2) Testard de La Guette à Colbert. 24 octobre 1662 (Archives Nat., *Marine* B³3, fol. 64).
(3) Colbert à Du Quesne. 28 mars 1677 (A. Jal, t. II, p. 293).
(4) Colbert à Du Quesne. 1er février 1680 (*Ibidem*, p. 362).

ceux qui la servent bien (1). » La réponse était digne de l'homme qui, tout jeune capitaine, n'avait pas hésité à braver le courroux de Richelieu en protestant contre la disgrâce imméritée de Sourdis (2). Et si mal récompensé qu'il soit de César, il ne l'en dotera pas moins du trident de Neptune, en affirmant, nous allons bientôt le voir, la suprématie de la France dans la Méditerranée. Abraham Du Quesne avait en Tourville un émule.

Le naufrage de Tourville.

En récompense de sa valeur, Tourville avait reçu un commandement en chef. Donner la chasse aux pirates — et il montra sa vigueur en se mettant « en estat de brusler leurs bastimens soubs la Goulette (3), » — puis ramener quatre vaisseaux en Ponant, semblait un voyage d'agrément. Ce fut un drame affreux. Il croyait ses vaisseaux « bien radoubés, » à l'inverse du méfiant Du Quesne qui avait protesté contre des réparations trop hâtives, déplorable façon « d'enfermer le loup dans la bergerie sous de meschantes emplastres (4). » De Lisbonne, où il aveuglait « une voie d'eau considérable, » Tourville écrivait encore : « J'espère que nous rendrons les navires dans un aussy bon estat que lorsque nous les avons pris, à moins qu'il ne nous arrive quelque accidant extraordinaire (5). » L'accident se produisit, et dans quelles conditions !

A une centaine de lieues de Belle-Isle, le 21 octobre 1679, une violente tempête démâta le beaupré du *Sans-Pareil* que

(1) Du Quesne à Colbert. 20 février 1680 *(Ibidem*, p. 363).
(2) En 1644 *(Ibidem*, t. I, p. 119).
(3) Tourville à Colbert. 20 août 1679 (J. Delarbre, p. 281).
(4) Du Quesne à Seignelay. Toulon, 14 et 22 novembre (A. Jal, t. II, p. 343).
(5) Tourville à Colbert. Lisbonne, 19 septembre (J. Delarbre, p. 282).

montait Tourville. Le beaupré entraîna dans sa chute le mât de misaine. En vain le vaisseau fut-il ceinturé de grelins; l'avant s'ouvrit; et dans l'éventrement, les lames déferlèrent. Le grand mât s'abattit à son tour. L'eau monta de dix pieds malgré les pompes en batterie. Il fallut tout abandonner : *l'Arc-en-Ciel*, commandé par Coëtlogon, était en vue :

« Le temps estoit si mauvais, écrivait trois jours plus tard Tourville (1), que le chevalier de Coëtlogon ne me pouvoit approcher. Il hasarda son canot avec six hommes... Un officier les accompagna et vint se mettre à une portée de fusil derrière la poupe du *Sans-Pareil*. Je sollicitay tous les officiers de s'en servir et de se jetter à la mer pour gagner le canot comme j'allois tascher de le faire. La veüe d'une mer haute comme le navire leur parut une voye de se sauver aussi périlleuse que celle d'attandre qu'ils coulassent à fond. De manière que je fus seul à prendre ce party... Auparavant d'arriver à *l'Arc-an-Ciel*, les coups de mer pensèrent abismer vingt fois le canot qui n'arriva qu'entre deux eaux. Je fus obligé avec quelques matelos de nous serrer, faisant le dos de tortue pour rompre les coups de mer. Je vis encore ce pauvre navire depuis une heure jusques à la nuict, coulant insensiblement à fond... Il ne parut plus le lendemain. Jamais avanture n'a esté si triste... Il ne m'est resté que la chemise et le pantalon avec quoy je me jetté à la mer. Enfin je suis aussi gueux que l'estois en naissant... Chabert s'estant séparé de moi, réduit à quatre pompes, je crois qu'il aura pu gagner Brest. »

Hélas! non, Cyprien Chabert n'était pas à Brest. Le marquis d'Amfreville, qui le convoyait, l'avait perdu de vue pendant la nuit; trop heureux d'échapper lui-même à la tempête avec *le Content*, où six pompes étaient en batterie,

(1) A Colbert. Belle-Isle, 24 octobre (J. Delarbre, p. 284; A. Jal, t. II, p. 337).

il avait péniblement gagné l'abri de Belle-Isle... « demy heure plus tard, il estoit perdu (1). » Il avait dix-sept pieds d'eau dans la cale arrière, quand il s'échoua à l'entrée du Morbihan (2).

Du *Conquérant*, on n'eut de nouvelles que par la voie de Jersey. Le vaisseau, défoncé par une mer en furie, commençait à sombrer près d'Ouessant, à quinze lieues de terre, quand un navire anglais, attiré par ses signaux de détresse, gouverna sur lui. « Enfans, sauve qui peut, » cria alors le capitaine Cyprien Chabert. Et stoïque, « ayant enfoncé son chappeau dans sa teste, il se retira dans sa chambre » pour mourir. C'était le 21 octobre, à dix heures du matin. Des deux cents hommes qui se jetèrent à la mer, vingt-huit seulement parvinrent au navire anglais et gagnèrent Jersey. Avec soixante-quinze matelots du *Sans-Pareil*, c'est tout ce qui échappa de deux équipages de quatre cents hommes chacun (3).

Deux ans auparavant, pour annoncer au Roi le naufrage du *Magnifique* (4), Seignelay s'était laissé suggérer cet euphémisme : « Sa Majesté a eu le bonheur d'avoir sauvé quatorze vaisseaux dans une occasion qui devoit lui en couster quinze. » Dans un désastre qui engloutissait la moitié d'une division, il ne pouvait user de pareil subterfuge. Il fallait une sanction.

Le bouc émissaire fut l'intendant Arnoul, déjà fort mal noté, témoin cette virulente apostrophe de Colbert deux ans auparavant : « Le cœur me saigne de voir un trésor de

(1) Lettre de La Touche à Arnoul. La Rochelle, 27 octobre 1679 (Archives Nat., *Marine* B[3]32, fol. 487 : A. Jal, t. II, p. 339).

(2) Déposition du premier maître charpentier du *Content*, commandé par le marquis d'Amfreville. Toulon, 12 décembre (*Ibidem*, fol. 518).

(3) Dépositions conformes des matelots du *Conquérant*, Charles Girard de la Seyne, Jean Reboul, Antoine Ollivier. Toulon, 6 et 20 décembre (*Ibidem*, fol. 522, 647).

(4) *Mémoires de* Villette, p. 51.

VAISSEAU DE LIGNE DE LOUIS XIV

Modèle de Maître Blaise

cette qualité, qui a cousté tant de peine, de soins et de dépense, entre les mains d'un homme qui s'en soyt aussi mal acquitté (1). » Cette fois, le courroux du ministre éclata : « Voilà l'effet de vos soins pour le radoub des vaisseaux. Pourvu que vous soyez bien enfermé dans votre chambre à faire des mémoires, la plupart inutiles, et à chercher de mauvaises raisons pour vous empêcher d'exécuter les ordres que je vous envoie, vous croyez avoir satisfait à tout ce que vous devez. Mais les vaisseaux périssent, et j'ai à me reprocher de ne point avertir le Roi de votre incapacité... Ainsy vous devez compter, dès à présent, que le Roy ne peut plus se servir de vous (2). »

Tourville était hors de cause. Il ne reçut du ministre, en fait de reproches, que des mots de commisération (3), voire une mission de confiance. Du « prodigieux accident » il fut chargé de tirer la moralité, en instruisant le procès des constructions à forfait et « en découvrant tous les défauts de nos navires (4). »

Et Tourville est bon juge (5). N'a-t-il pas un jour, tout comme Pierre le Grand, fait le maître charpentier! Une discussion s'étant élevée entre lui et le savant Père Hoste sur les principes fondamentaux des constructions navales, « comme il n'y avait personne en état de les juger, ils tombèrent d'accord l'un et l'autre de se battre à armes égales, c'est-à-dire de travailler chacun de son côté à la construction d'une frégate qui eût même longueur, même largeur

(1) 26 octobre 1677 (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 69).
(2) 16 novembre 1679 (A. Jal, t. II, p. 341).
(3) Colbert à Tourville. 30 octobre (*Lettres de* Colbert, t. III, p. 170).
(4) Tourville à Colbert. 13 avril 1680 (J. Delarbre, p. 286). C'est à la suite de cette mission que maître Blaise Pangallo fut chargé de montrer à nos charpentiers « sa méthode nouvelle de construire les vaisseaux » (Cf. le chapitre *Un grand ministre de la marine, Colbert*, p. 379).
(5) En 1681 par exemple, Tourville préside à un concours institué sur le Grand Canal entre nos charpentiers de marine (Cf. plus haut, p. 333).

et même creux. Les deux navires achevés, on les mit le même jour à l'eau. » Au premier coup d'œil, apparut la supériorité de l'œuvre du marin sur celle du jésuite, encore que ce savant religieux fût l'auteur d'un traité de la construction des vaisseaux.

IX

AU LENDEMAIN DU TRAITÉ DE NIMÈGUE

Le traité de Nimègue avait scellé la paix. Mais pour notre prestige, il fallait effacer le fâcheux souvenir de l'évacuation de Messine, la déplorable impression causée par le naufrage des îles Aves. L'Espagne en fit les frais. Dans le but avéré de « produire en peu d'années le dépérissement entier » de ses escadres (1), les sept vaisseaux d'Abraham Du Quesne, les dix-huit galères de Vivonne, les douze de Noailles vont les provoquer. Du Quesne entre dans le golfe de Naples, une simple cornette au mât, et, une semaine entière vire et « revire aux murailles de la ville sans mouiller ni laisser descendre personne à terre. » Les galères napolitaines se tiennent « fort pressées » dans leur darse : « toutte la cavalerie du royaume et l'infanterie couche au bord de la mer; » l'émotion est indicible. Elle se renouvellera à Palerme et à Cagliari, où le vice-roi de Sardaigne se hâte de relâcher dans les vingt-quatre heures un de nos bâtiments (2). Elle se renouvellera dans le golfe du Mexique, à l'apparition de l'escadre du comte d'Estrées.

(1) Louis XIV à Vivonne. 3 septembre 1679.

(2) Du Quesne à Seignelay. Golfe de Naples, 11 et 22 juillet; Port-Farine, 17 août 1680 (*Mémoires de* VILLETTE, p. 260). — Le chevalier de Saint-Geniès à Cabart de Villermont. Toulon, 10 août 1680 (B. N., Franç. 22799, fol. 52).

Déjà le capitaine qui avait été chargé de réparer le désastre des îles Aves (1), avait été mis dans le secret des projets du roi :

« Le Roy m'ordonna hier de vous écrire ces lignes sur une matière très importante, qui demande un très grand secret. La paix estant faite avec l'Espagne dans l'Europe, *et non dans les autres parties du monde,* il se pourra qu'un jour Sa Majesté prendra la résolution de troubler le grand et libre commerce que les Espagnols ont dans les Indes Occidentales. Pour vous mettre en estat d'exécuter les ordres de Sa Majesté, elle veut que vous ayez une application particulière, pendant le voyage que vous allez faire, pour sçavoir seurement et exactement les temps justes du départ des flottes et galions de la coste d'Espagne, la navigation précise qu'ils font, quelle route ils tiennent, quelles isles ou terre ferme ils reconnoissent, de quelle force sont ces galions, s'ils sont en estat de combattre..., le nombre des vaisseaux du Roy qu'il faudroit armer pour entreprendre sur eux. Mais comme il n'y a rien dans cette entreprise de si important que le secret, vous devez prendre l'extrait de cette lettre sur vos tablettes, et la brusler. »

Ainsi les galions des Indes, avec leur riche cargaison (2) et avec leurs ports de relâche, seraient les ôtages de la paix. A l'estime du vice-amiral d'Estrées, les points vulnérables étaient Saint-Domingue, « port fermé où les vaisseaux pouvaient se caréner, » Santa-Martha d'où l'on commandait la route des galions chargés à Porto-Bello, la Havane enfin où ils relâchaient. Deux mille cinq cents hommes et autant de flibustiers suffiraient à enlever la

(1) Colbert à Gabaret, d'abord désigné pour aller aux isles Aves. 30 septembre 1678 (*Lettres de* COLBERT, t. III, p. 131).

(2) 22 808 777 piastres en 1682 (Affaires Étrangères, *Mémoires et Documents, France* 1992, fol. 139).

première, cinq à six cents la seconde, des coups de canon la troisième. Et le comte d'Estrées proposait comme éclaireur le chef des flibustiers de Saint-Domingue, son compagnon d'infortune aux îles Aves, Grammont : « Si le Roy l'honnoroit d'un brevet de capitaine de frégatte légère, il ne mettrait pas dans sa marine une personne indigne de cet honneur-là (1). » Qu'on en juge.

Ancien cadet du régiment des vaisseaux, le Parisien Grammont de La Motte avait quitté la France pour avoir tué en duel un officier qui courtisait sa sœur. Ayant capturé le convoi dit des *Bourses d'Amsterdam*, il en avait dissipé le produit en compagnie des flibustiers de Saint-Domingue, où sa décision et « un secret tout particulier pour gagner leurs cœurs et s'insinuer dans leurs esprits » le firent reconnaître comme chef.

Avec ceux d'entre eux qui avaient échappé au désastre des îles Aves, il répéta l'expédition de l'Olonnais dans le lac de Maracaïbo. Le 10 juin 1678, il forçait la passe par l'enlèvement du fort des Ramiers, entrait le 14 à Maracaïbo, précipitait sa marche sur Trujillo à la tête de quatre cent vingt-cinq hommes, culbutait le 31 août trois cents Espagnols embusqués dans des tranchées, brûlait la ville, infligeait une sévère leçon aux farouches Indiens de Barbacoa et incendiait, le 25 septembre, Gibraltar du Vénézuéla. Un vaisseau de dix-huit canons était enlevé dans le rio Coulouba après un vif combat; un autre fut pris et brûlé. Le 3 décembre, Grammont quittait Maracaïbo après avoir causé aux Espagnols plus de deux millions de dégâts et une si grande terreur que la population avait fui en masse dans les montagnes où quinze cents personnes

(1) Lettre du comte d'Estrées. 10 avril 1679 (Archives Nat., *Marine* B48, fol. 387). — Mémoires du comte d'Estrées. 2 et 23 février *(Ibidem,* fol. 377 et 383). — Louis XIV au comte d'Estrées. 12 avril (Archives Nat., *Colonies* F326 : *Mémoires de* Villette, p. 191 note).

moururent de faim. Il avait à son bord « dix filles sages et de bonne famille qui l'avaient prié à main jointe de les mener à la coste pour s'y marier. »

Sur le faux avis que le fort de la passe des Ramiers avait été repris par les Hollandais de Curaçao, les flibustiers forment leur flotte en colonne double, prêts à engager le combat dès que leur chef hissera une flamme rouge au mât de misaine : La Garde et Archambaud viennent en tête, puis Stel et Le Gascon, Grammont et Nicolas Le Fée, capitaine de brûlot, Desmoulins et Aymé, Gouin et Mathieu, Josse et Grenezé. Mais le pavillon des leurs flottait toujours sur le fort, que Grammont rasa après avoir embarqué ou encloué soixante-dix-sept pièces d'artillerie; la veille de Noël, il était de retour au Petit-Goave avec cent cinquante mille écus de butin (1).

Cependant, le vice-amiral d'Estrées accomplissait sa mission, la reconnaissance en forces (2) des points vulnérables de la puissance espagnole, du Vigo, « poste aussy important qu'aisé à prendre (3), » de Saint-Domingue, de Cuba et du golfe du Mexique. Il n'avait comme pilote, selon son habituelle témérité, qu' « un homme assez entendu pour conduire de petits bastiments flibustiers,

(1) « Relation de ma campagne dans le voyage de l'entreprise de Marecaye, » par GRAMMONT, jointe à la lettre du comte d'Estrées du 10 avril 1679 (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 388; *Colonies* F³164). — « Desagravios de los Indios, reducidas a epitome por el almirante Don Gabriel FERNANDEZ DE VILLALOBOS. » 1685 (C. Fernandez DURO, *Armada española*, t. V, p. 409).

(2) *Le Triomphant*, de 74 canons, battant pavillon amiral, *le Faucon*, de 44, *la Tempête*, de 34, *le Bon*, de 56, *le Mignon*, de 34, *le Galant* ou *l'Opiniâtre*, de 48, *le Tigre*, de 38, commandés par les chevaliers de Nesmond et de Flacourt, Gabaret, le chevalier de Béthune, le comte de Sourdis et Saint-Aubin, les frégates *la Bouffonne* et *la Moqueuse*, la barque *l'Utile*, la flûte *le Chameau* (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 428).

(3) Selon le rapport du chevalier de Nesmond. Mémoire chiffré du comte d'Estrées. Cascaes, 21 mai 1679 (*Ibidem*, fol. 400). — « Journal de voyages. » Brest, 8 octobre 1679 (*Ibidem*, fol. 426).

qui reiglent leur navigation par la veüe des terres seulement (1). »

L'impression aux Antilles fut énorme. La démonstration du *Galant*, en rade de Nevis où il joua du canon (2), jeta l'alarme dans les colonies anglaises. Lorsque le major d'Hervault, en compagnie du marquis d'Angennes de Maintenon, demanda l'autorisation de faire aiguade à la Jamaïque, le 20 juillet 1679, il eut la surprise de trouver tous les habitants sous les armes, « civilité qui ne leur est pas naturelle envers les François. » — A quelle fin les Français viennent-ils ici? Est-ce pour guerroyer contre les Espagnols? Je n'ai pu le savoir, écrivait avec angoisse le gouverneur anglais de la Jamaïque (3).

Et comme un écho, le gouverneur espagnol de la Havane, Don Francisco de Ledesma, posait anxieusement la même question au major d'Hervault : « *Mas que vien buscar aqui el señor Conte?* » Le seigneur comte d'Estrées venait tout uniment, sous couleur de réclamer des prisonniers, dresser le plan des fortifications de la Havane qu'il fit relever par son fils et par le chevalier Des Augers, sans se douter que Grammont l'avait devancé. A peine notre escadre venait-elle de débouquer du canal de Bahama (4) pour rentrer en Europe (5) qu'un incident se produisit. *L'Utile,* une barque longue du roi commandée par le capi-

(1) Mémoires du comte d'Estrées. Rade du Fort Saint-Pierre de la Martinique, 2 juillet; et baie de Matanzas, 21 août *(Ibidem,* fol. 402, 405).

(2) W. N. Sainsbury, *Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies (1677-1680),* n° 1024 : dépêche de Stapleton, gouverneur de Nevis, 18/28 juin 1679.

(3) Lord Carlisle à Coventry. Santiago de la Vega, 10/20 juillet 1679 (W. N. Sainsbury, n° 1059).

(4) « Journal de la navigation depuis le 3 juillet, en partant de la Martinique jusques au dernier aoust après avoir débouqué par le canal de Bahama » (Archives Nat., *Marine* B⁴8, fol. 287). — Mémoire du comte d'Estrées. 21 août *(Ibidem,* fol. 405).

(5) Le comte d'Estrées était de retour à Brest le 8 octobre *(Ibidem,* fol. 413).

taine de Longchamps, était attaquée par le garde-côtes de Porto-Bello; et comme elle n'avait pas plus de quatre canons contre vingt-huit, elle succombait (1).

La France ne pouvait tolérer cet outrage. Le comte d'Estrées reprit la route du golfe du Mexique afin de donner la chasse aux vaisseaux qui en interdisaient l'accès, et d'assurer la liberté de la navigation, « liberté que je veux établir dans toutes les mers, » disait Louis XIV (2). Des vaisseaux légers, des frégates et des corvettes (3) aux cadres renforcés (4) paraissaient le 12 juillet 1680 devant Saint-Domingue dont le gouverneur fut invité à respecter nos possessions et à restituer nos prisonniers. A Santa-Martha, dans « la plus belle rade du monde, où plus de cent vaisseaux peuvent mouiller à couvert de toutes sortes de vents, » nous ne trouvâmes personne : la population s'était enfuie dans la montagne. Le 20 juillet, l'escadre

(1) Le 18 juillet (Mémoire adressé à Colbert de Croissy, 28 février 1680 : Archives Nat., *Marine* 49 B² p. 105).

(2) « Instruction que le Roy veut estre mise ez mains du sieur comte d'Estrées, vice-admiral de France en Ponant. » 1er avril et 24 mai 1680 (*Mémoires du marquis de* VILLETTE, éd. Monmerqué, p. 163, note 1. — Pierre MARGRY, *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France*..., p. 191).

(3) *L'Excellent,* 64 canons, 360 hommes, amiral, capitaines marquis de Chabert et marquis d'Estrées;

Le Hasardeux, 44 canons, 220 hommes, battant pavillon du chef d'escadre Gabaret, capitaines de Méricourt et de Vaudricourt;

La Diligente, frégate, 26 canons, 130 hommes, capitaine d'Amblimont;

Le Marin, frégate, 30 canons, 140 hommes, capitaine chevalier de Flacourt;

Les Jeux, 36 canons, 200 hommes, capitaine marquis de Villette;

La Tempeste, frégate, 30 canons, 140 hommes, capitaine de Brèvedent;

La Belle, corvette, 10 canons, 40 hommes, capitaine de Quiens;

La Friponne, brûlot, 45 hommes, chevalier de La Borde;

Le Dromadaire, flûte, 26 canons, 150 hommes, capitaine Propos.

(« Relation d'un voyage fait aux Isles de l'Amérique et Indes Occidentales en l'année 1680, sur les vaisseaux du Roy commandés par le comte d'Estrées, » par un officier du *Hasardeux* : Bibliothèque de l'Institut, Godefroy 68, fol. 137).

(4) Quatre capitaines, quatre lieutenants et quatre enseignes par navire (*Mémoires du marquis de* VILLETTE, éd. Monmerqué, p. 187, note 1).

mouillait à portée de canon de Carthagène, où l'alarme mi. sur pied tout ce qui restait de valide. Tout se passa néanmoins le plus galamment du monde. Le gouverneur se hâta de relâcher le capitaine des flibustiers Champagne : et tandis que le capitaine de Villette-Mursay était convié à sa table où le service se faisait dans de la vaisselle d'or massif, les capitaines de Flacourt et Victor-Marie d'Estrées levaient, en compagnie du lieutenant de Gennes, les plans de tous les forts.

C'était le moment où les flibustiers de Grammont entraient, drapeau déployé, dans la ville de la Guayra après avoir enlevé, puis rasé les deux forts qui la défendaient (1). Ils ne la quittaient le 28 juillet qu'à l'approche de deux mille hommes venus de Caracas (2).

Flibustiers et marins du roi fraternisèrent au retour dans l'île de Saint-Domingue, à telle enseigne que le marquis d'Estrées perdit dix mille piastres contre Grammont et dut renoncer à lui tenir tête au jeu. Les « officiers américains » se gaussaient de l'inexpérience de leurs camarades d'Europe : lors d'une descente à la Punta del Drago, une trentaine d'officiers de marine rebroussèrent brusquement chemin en entendant « un bruit effroyable comme d'une armée en marche : » et un flibustier d'en rire aux éclats. L'armée, c'était... une troupe de singes (3).

(1) « Relation de la prise de la Gouayre, » par Grammont, qui avait commission de M. de Pouancey, gouverneur de la Tortue (Archives Nat., *Colonies* F³164). L'ambassadeur espagnol marquis de La Fuente en demanda satisfaction à Louis XIV (Morel-Fatio, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France, Espagne*, t. I, p. 278).

(2) Les flibustiers disposaient alors de 17 navires, 328 canons, 1875 hommes d'équipage (Mémoires de Pierre Paul Tarin de Cussy, gouverneur de la Tortue. 24 août 1684 : Archives Nat., *Colonies* C⁹I). — A la même date de 1680, d'autres flibustiers français couraient la mer du Sud en compagnie du capitaine anglais Sharp (*Journal de l'expédition du capitaine* Sharp, publié à la suite du *Voyage de Guillaume* Dampier *aux Terres Australes*. Amsterdam, 1712, in-12, t. V, p. 176).

(3) *Mémoires du comte de* Forbin. Amsterdam, 1729, in-12, t. I.

De nouvelles instructions du roi (1), reçues en octobre, pressaient le vice-amiral de se mettre à la poursuite des gardes-côtes espagnols et de leur livrer bataille, faute d'avoir reçu satisfaction pour la capture de *l'Utile* (2). Ce fut pour le comte d'Estrées l'occasion d'un nouveau déboire. A l'île de la Trinité où il mouillait le 1er décembre 1680, une grêle de balles s'abattit sur le canot envoyé en parlementaire, sans que la vase permit de débarquer pour « chastier tant de barbarie et d'insolence. » Par surcroît, les gardes-côtes de Quintana, que pourchassait notre escadre, avaient quitté l'embouchure de l'Orénoque pour une destination inconnue (3).

Ces garde-côtes étaient au nombre de cinq, armés chacun de quarante à quarante-cinq pièces. En outre, deux flottes espagnoles se rendaient annuellement au Nouveau-Monde : les galions de Terre-Ferme et la flotte de Neuve-Espagne ou du Mexique. Sur la force et sur la composition de chacune d'elles, sur l'encombrement de « tous ces vaisseaux de guerre, si embarrassés de marchandises que, si la moindre escadre les attaquoit en mer, il leur faudroit plus de trois jours pour mettre leurs canons en estat, » sur leur itinéraire et leurs ports d'attache, les renseignements les plus circonstanciés avaient été réunis. Et tant des mémoires d'un capitaine de vaisseau (4) que des constatations faites sur place, le vice-amiral d'Estrées était en droit de conclure :

(1) Datées de Fontainebleau, 22 mai.

(2) Mémoire du comte d'Estrées. Fort-Royal de la Martinique. 20 octobre 1680 (*Mémoires du marquis de* Villette, éd. Monmerqué, p. 223).

(3) Relation par le comte d'Estrées de ce qui s'est passé à la Trinité; et autre mémoire de lui daté de la Martinique, 2 mars 1681 (*Ibidem*, p. 228, 238).

(4) Mémoires de Du Halde et de Chertemps de Rochefort, capitaine de vaisseau, sur les flottes espagnoles dans les Indes occidentales. 28 mars et 14 septembre 1680 (Pierre Margry, *Relations et mémoires inédits pour servir à l'histoire de la France dans les pays d'outre-mer*, p. 192).

« Les connoissances qu'on a prises ces deux dernières campagnes, disait-il, sont si certaines qu'elles nous ont mis en estat d'emporter les places les plus fortes de l'Amérique avec des dépenses et des forces médiocres. Je suis persuadé de la foiblesse des Espagnols... Ce que j'ay veu, me confirme qu'on pourroit les obliger à partager les richesses des Indes, car je ne doute pas qu'on ne pût se fortifier sur la mer du Sud. Il pourroit arriver telle révolution à la monarchie d'Espagne, que ces peuples choisiroient la domination du Roy plustost que celle d'aucun autre prince (1). »

Un dernier coup de sonde opéré en 1682 par le chef d'escadre Gabaret (2) compléta nos investigations, notamment à Carthagène et à Porto-Bello : « un méchant fort de figure longue » à l'entrée du chenal, deux petits bastions face à la mer et deux redans sur le penchant d'une colline, voilà tout ce qui protégeait le débouché des richesses du Pérou. Le gouverneur de Porto-Bello sentait si bien sa faiblesse qu'au lieu de nous évincer, il nous fournit un pilote, « régala » nos officiers et, dans « un petit charivary qui fut trouvé fort plaisant, » porta la santé des rois de France et d'Espagne.

« Pour faire quelque entreprise » sur les Espagnols, un concours inattendu s'offrait. Des Prussiens se déclaraient « bien aises de se joindre à nous. » A l'ébahissement général, nous les avions rencontrés aux Antilles où « personne ne s'imaginoit que le grand électeur de Brandebourg eust des vaisseaux dans des mers si éloignées : tout se passa en saluts et en santés où ces bons Allemands se signalè-

(1) Mémoire du comte d'Estrées. Rade du Petit-Goave, 24 août 1680 (publié par MONMERQUÉ, p. 194, 195, 200).

(2) Avec *le Furieux, la Perle* et *la Tempeste*, commandés par les capitaines d'Arbouville, d'Amblimont et Machaut. Parti du Chef de Baye le 25 mai 1682, il était de retour à Brest en janvier 1683 (SANDRAS DE COURTILZ, *la Vie de... Colbert*, p. 244).

rent (1). » Pour la première fois, la Prusse cherchait son avenir sur l'eau : son alliance de la veille avec l'Espagne ne lui pesait guère. Mais nous ne lui fournîmes point l'occasion de satisfaire ses appétits. Aux Anglais Mordan et Killegrew qui proposaient de conduire huit de nos bâtiments dans la mer du Sud, en se servant des journaux de bord de Narborough, et qui avaient préalablement songé à y aller sous le pavillon de Brandebourg, Louis XIV faisait répondre : « Vos propositions ne sont pas recevables, tant que je n'auray pas de guerre avec la Couronne d'Espagne (2). »

(1) *Mémoires du marquis de* Villette, p. 57. — D'Estrées à Seignelay. 2 mars 1681 *(Ibidem*, p. 245).

(2) Louis XIV à Barrillon. 28 août 1682 (Affaires Étrangères, *Correspondance d'Angleterre,* t. CXLVII, fol. 499, 521 v°).

LE CHATIMENT DES PIRATES BARBARESQUES

L'évacuation de Messine, portant atteinte à notre prestige, a déchaîné contre nous toute la horde des pirates barbaresques depuis Tripoli jusqu'à Salé. C'est à lui donner la chasse que s'attachent nos divisions navales ; Du Quesne, Château-Renault, Valbelle s'abaisseront non sans amertume à poursuivre des forbans. Encore avec ses vaisseaux de ligne (1), Château-Renault ne pourra-t-il rattraper les légers navires salétins qui se sauvent en forçant de rames, et se verra-t-il contraint au blocus de la côte marocaine (2). Avec de légers bâtiments, avec *la Sorcière* (3), puis avec *la Vipère* (4), aidée de *la Mutine* (5), Jean Bart réussit mieux. Il eut la satisfaction de forcer deux bâtiments de Salé à se jeter à la côte de Portugal, où leurs deux cent cinquante hommes trouvèrent la mort ou l'esclavage.

Un de ses compagnons d'armes, Jean Doublet de Hon-

(1) Les vaisseaux *le François* et *l'Hercule*, les frégates *la Mutine*, *la Fée* et *l'Éveillée*, le brûlot *le Périlleux*. 1680 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 366).

(2) « Instruction pour le sieur chevalier de Chasteau-Renault, chef d'escadre. » 23 mars 1680 (*Mémoires... de* Villette, éd. Monmerqué, p. 172, note).

(3) En 1680 (Archives Nat., *Marine* B²33, fol. 159).

(4) De 14 pièces, escortée de *l'Assurée* de 4 pièces, et *du Dauphin*, armés par Jean Omaër de Dunkerque. Rapport de Jean Bart. Dunkerque. 15 octobre 1681 (H. Malo, *les Corsaires dunkerquois. Jean Bart*, p. 154).

(5) Du chevalier de Béthune (*Mercure de France*, septembre 1681, p. 509).

fleur, se trouvait sur une petite tartane provençale, montée de quatorze personnes, lorsqu'il reconnut à la lunette d'approche une seitie salétine qui forçait de rames. L'équipage abattu chantait tout bas le *Salve regina,* en larmoyant : « Adieu, nos libertés! » Doublet, « ses pistolets crochés à la ceinture, » charge à mitraille l'unique canon du bord, apprête huit gros mousquets montés sur chandeliers de fer et défonce un baril de poudre « à l'ouvert de sa chambrette. « Jour de Dieu, — crie-t-il, —si quelqu'un manque à son devoir, je le tueray et mettray aussy tots le feu à la poudre. Autant mourir que d'être esclave! » Et subissant sans broncher la bordée de vingt et une pièces, au moment où les Maures sautent à l'abordage, il les foudroie si à propos que la « mer en étoit rougie de sang. » La tartane esquive l'abordage, puis revire sur l'ennemi, qu'elle mitraille; et ce sont les pirates qui implorent quartier (1). Mais la contagion de la piraterie a gagné toute la côte africaine. Le même jour, deux navires dunkerquois (2) sont capturés par le corsaire tunisien Parasoiy, commandant *le Dragon d'or.*

I

L'AFFAIRE DE CHIO

Dans le bagne de Tripoli se trouvaient entassés sept cents captifs français. « Faut-il, par notre malheur, que nous servions de trophée aux infidelles, pendant que toute la France est en triomphe? » gémissaient-ils (3). — J'y

(1) 1682 *(Journal de Jean* Doublet, p. 80).

(2) *La Ville de Blois* et *le Pic des Canaries.* 27 septembre 1682 (E. Rouard de Card, *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord.* Paris, 1906, in-8°, p. 142).

(3) Supplique écrite par eux à Tripoli de Barbarie, le 12 octobre 1673 (B. N., Franç. 12220, fol. 202).

remédierai, avait promis Louis XIV, dès que la guerre engagée contre la Hollande et l'Espagne aura reçu une solution. Il tint parole.

Un député du commerce de Marseille, Joseph de Saint-Jacques, vint le 11 février 1680 apporter aux Tripolitains un rameau d'olivier, en les menaçant des foudres d'une flotte qui venait de mettre à mal plus de soixante vaisseaux de guerre. Le capoudan Mustapha Chiquetto ne voulut rien entendre. A l'ultimatum du chef d'escadre de Valbelle, dont Saint-Jacques était le passager, la réponse fut catégorique. « La guerre, clama la taïffe. La guerre nous fait vivre, les prises nous nourrissent. » Mustapha comptait sur l'appui de l'Angleterre : il alla trouver le consul anglais qui, sur la nouvelle, d'ailleurs fausse, que son pays nous avait déclaré la guerre, de joie « jeta son chapeau en l'air (1). »

De part et d'autre, Français et Tripolitains s'apprêtèrent à un choc décisif, le Dey en donnant « des ordres très fulminants à ses vaisseaux d'aller prendre les nôtres jusques dans les ports de Chippres et d'Alexandrette (2), » Louis XIV en chargeant Abraham Du Quesne de forcer les pirates, par un blocus alterné avec des croisières de chasse, à mendier à genoux la paix. Gênes, Venise, la Toscane sont invitées à cesser tout rapport avec eux, la Sublime Porte à leur interdire tout abri. Que dis-je! Comme le grand vizir Ahmed Kupruli s'obstine à refuser à notre ambassadeur « les honneurs du sopha » pour l'asseoir à ses pieds sur un humiliant tabouret, Du Quesne fera une démons-

(1) « Relation de ce qui s'est passé à Tripoli pendant les années 1677, 1678, 1679 et 1680, » par un chirurgien provençal qui fut captif à Tripoli. (B. N., Franç. 12220, fol. 311). — Saint-Geniès à Villermont. 7 mars et 3 mai 1680 (A. Jal, *Abraham Du Quesne,* t. II, p. 376). — « Vie de M. le bailly de Valbelle, » par Desprès. Bibl. d'Aix, ms. 1194.

(2) Paul Masson, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVII*[e] *siècle*, p. 226.

tration menaçante devant Smyrne et à l'entrée des Dardanelles (1).

Le 25 août 1680, Abraham Du Quesne est devant Tripoli. Ses faibles effectifs n'impressionnent point cette population de pirates, qui s'attendait à voir une escadre dix fois plus forte. Une « réponse froide et négligente, pleine de mépris, » ne nous laisse d'autre alternative que de pourchasser une horde de quatorze vaisseaux sortis de Tripoli au printemps : ingrate besogne où Du Quesne ne voit que du « déshonneur » pour nous, et, pour les corsaires, une occasion de « s'enorgueillir (2). »

Six d'entre eux rencontrent, le 8 juin 1681, un de nos vaisseaux, *le Fort*, qui croise solitaire au sud des îles Sapienza. Sabords fermés pour masquer ses cinquante-six pièces, cornette serrée pour n'être point reconnu, le chef d'escadre marquis d'Amfreville se laisse approcher. *La Lune*, *le Dragon*, *le Cheval Blanc* ont chacun autant de canons que lui. Il est seul : et c'est lui, ô stupeur, qui fonce sur eux. Il oblige *la Lune* à fuir, en jetant sans cesse des cadavres par-dessus bord, et *le Dragon* à se faire couvrir par deux vaisseaux pour se traîner péniblement, — la vergue de grand'hune brisée et la hune de misaine abattue, — jusqu'au port de la Canée. Les pirates, qui y ont fait leur entrée « en désordre (3), » continuent vers l'île de

(1) Instructions données à Du Quesne. 28 mars et 21 mars 1680 (*Lettres de* Colbert, t. III, 2e p., p. 202. — *Mémoires... de* Villette, p. 266). — Du Quesne emmenait *le Saint-Esprit*, *le Ferme*, *le Fortuné*, *l'Heureux*, *la Bienaimée*, *l'Avenant* et le brûlot *l'Espion*. Ordre du 4 février (A. Jal, t. II, p. 363).

(2) Du Quesne à Seignelay. Baie de Tunis, 1er octobre-golfe de Palma, 23 octobre 1680 (A. Jal, t. II, p. 370).

(3) Du Quesne à Seignelay. Zante, 5 juillet 1681 (*Mémoires du marquis de* Villette, éd. Monmerqué, p. 294). — Lettre de l'esclave Méritan au consul de Livourne. 27 novembre 1680 (Paul Masson, p. 227). — « Combat d'un vaisseau de Sa Majesté commandé par le marquis d'Anfreville, chef d'escadre, contre six vaisseaux corsaires de Tripoli » (*Gazette de France*, 1681, p. 544).

Chio... Chio où naguère ils ont insulté notre ambassadeur, déchiré notre pavillon, battu nos matelots (1).

O justice immanente! Du Quesne à son tour trouve les huit vaisseaux de Mustapha Chiquetto retranchés derrière une estacade sous la vieille forteresse génoise qui domine, avec un autre fortin, l'entrée du port de Chio (2). Il n'en a lui-même que cinq, avec quelques flûtes (3). Il n'hésite pourtant point à prendre son poste de combat, à portée de mousquet le 23 juillet 1681. A l'aga du port et au gouverneur de l'île qui demandent des explications, il répond qu'il a ordre d'attaquer « les Tripolins » où qu'ils soient. « Les aumôniers disent une courte prière, » et le combat s'engage au cri trois fois répété de *Vive le Roy!* Sous les rafales de cinq mille boulets, *la Lune* et deux autres vaisseaux sont brisés; « le dommage que notre canonnade fait aux vaisseaux corsaires est à peine croyable; » les forteresses du Nord et du Sud, que les Tripolitains ont garnies de canonniers, doivent se taire; une cinquantaine des leurs sont tués sur leurs pièces; mais les jolies maisons et les fines mosquées de la ville sont aussi atteintes (4). Et l'aga se hâte de dépêcher en parlementaires des capucins.

Durant un court armistice, Du Quesne va prestement porter une lettre explicative à notre ambassadeur en

(1) D'Arvieux, t. V, p. 316.

(2) Vue de Chio assiégée par une flotte vénitienne à la fin du XVII[e] siècle (à la suite de Dampier, *Voyage aux terres australes*. Rouen, 1715, in-12, t. V, p. 324).

(3) *Le Ferme* de Du Quesne, *le Fort* d'Amfreville, *le Cheval Marin* de Lhéry, *la Syrène* et *le Sérieux*, le brûlot *l'Espion*, les flûtes *le Voilé* et *le Bienvenu*, le navire-hôpital *le Trident* (A. Jal, t. II, p. 385).

(4) Du Quesne à Colbert. Scio, 25 juillet 1681 (A. Jal, t. II, p. 28). — « Mémoire au sujet de l'affaire arrivée à Chio. » 6 octobre 1681 (Archives Nat., K. 1459). — « Combat donné par le sieur Du Quesne, lieutenant général des armées navales du Roy contre huit vaisseaux de Tripoli dans le port de Chio » (*Gazette de France*, 1681, p. 548, 552, 636). — « Histoire de Tripoly, » par un chirurgien de marine captif (B. N., Franç. 12220, fol. 284).

Turquie, puis revient exercer un blocus si sévère que, seuls, « les poissons peuvent entrer ou sortir (1). » Ainsi espère-t-il réduire à merci les « deux mille cinq cents hommes du reste des équipages » barbaresques.

Mais « l'affront signalé fait à la Bien-Heureuse Porte » par le bombardement de Chio a provoqué à Constantinople un indescriptible émoi. Menacé d'incarcération aux Sept-Tours, Gabriel-Joseph de La Vergne de Guilleragues, notre ambassadeur, riposte fièrement : « L'empereur de France est assez puissant pour tirer vengeance de cette injure. »

Abraham Du Quesne s'en chargera au besoin. Il répond au pacha de Smyrne qui vient faire une enquête (2) : « J'ai ordre de rassembler tous les autres vaisseaux qui sont sur les croisières, pour aller aux Dardanelles apprendre si l'ambassadeur de Sa Majesté a eu audience sur le sopha, sinon de l'embarquer et de le repasser en France. Je serois hors d'embarras si j'avois ordre de rompre. » Dans une dépêche chiffrée, il développe au roi son plan de campagne, — le blocus de Constantinople et la mise à contritution de l'Archipel. « Je vois les choses faciles, si on veut les faire en leur temps, en faisant paroistre les forces navales de Sa Majesté en ces mers, [vingt vaisseaux, quinze galères « de durance, » douze galiotes à bombes], ce qui serait d'un grand éclat dans toute l'Europe et fort glorieux pour la France. Sa Majesté employeroit sa marine pour une campagne qui feroit redouter sa puissance dans l'Asie, ainsy qu'Elle a fait en Europe; et pour peu qu'Elle appuye ces nations qui ont le pied à l'estrier, les Polonois et Moscovites, et mesme l'Allemagne, ne marcheroient-ils pas tous ! »

(1) *Mémoires du chevalier* d'Arvieux, t. VI, p. 202.

(2) Avis de Constantinople. 24 août *(Gazette de France,* 1681, p. 634. — G. de Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française.* Paris, 1809, in-8°, t. IV, p. 33).

Voilà l'avenir; mais « voicy le plus délicat, » le présent. Le 7 août, le capoudan-pacha vient mouiller sous la forteresse de Chio « avec *seulement* trente-trois gallères, » écrit dédaigneusement Du Quesne. Lui n'a que neuf bâtiments, et si peu de boulets qu'il craint « qu'il arrive scandale (1). » Il n'envoie pas moins signifier au capoudan-pacha que, si les Tripolitains ne demandent pas la paix, il les brûlera dans le port : qui voudra les défendre, aura le même sort. La situation est angoissante : le capoudan n'a-t-il pas ordre de « venger l'affront » et le sang répandu à Chio, puis d'emmener à Constantinople les vaisseaux corsaires. Mais l'énergique attitude d'Abraham Du Quesne a porté ses fruits. « Le maudit vieillard! grognent les Turcs; il a faict une grande provision dans le marché où l'on vend les finesses et les fourberies (2). » Des négociations s'engagent, pendant lesquelles le capoudan pousse l'amabilité jusqu'à inviter nos marins à goûter dans l'île les plaisirs de la chasse. Il a hâte qu'elles se terminent, car les coups de vent fatiguent ses galères, et il ne doit quitter Chio qu'après notre départ.

Mais Du Quesne, en fin Normand, maintient le blocus tant que les Tripolitains n'ont point demandé la paix, restitué tous nos captifs, en particulier dix-huit adolescents, « qui servent à la chambre du capitaine, » rendu une jolie prise propre à être armée en brûlot (3), et consigné entre

(1) Du Quesne à Seignelay. Rade de Scio, 6 septembre et 25 septembre 1681 (publiées par Monmerqué, en appendice des *Mémoires du marquis de* Villette, p. 297).

(2) *Substance d'une lettre écrite par un officier du grand vizir à un pacha touchant l'expédition de M. Du Quesne à Chio.* Villefranche, 1683, n-8°, p. 19.

(3) Par traité du 27 novembre 1681, selon Du Quesne. Lettre à Seignelay. Milo, 24 décembre 1681 (Monmerqué, p. 316); — du 25 octobre, selon le chevalier d'Arvieux (t. VI, p. 203). Les négociations furent menées, de notre côté, par le chevalier Du Méné et le drogman du consulat de Smyrne. La Madeleine.

les mains du capoudan-pacha le vaisseau *l'Europe* capturé sous pavillon de Majorque (1).

Sur ces entrefaites, une dépêche de Guilleragues lui impose une nouvelle tâche, l'arrestation de tous les bâtiments qui entrent dans les Dardanelles. Une pression énergique seule empêchera l'incarcération de notre ambassadeur, que La Porte entend rendre responsable de l'incident de Chio. « Agir avec trop d'honnesteté avec les Turcs, c'est leur donner grand subject d'orgueil et les endurcir dans leur présomption, » déclare Du Quesne; et il ferait volontiers une démonstration « en nombre considérable de vaisseaux de guerre vers les détroits des Dardanelles (2), » si Louis XIV ne détournait l'énergique marin « d'en venir à une guerre ouverte avec le Grand Seigneur. Il n'y a rien que vous deviez éviter avec plus grand soin, prescrit-il, la disposition des affaires présentes de l'Europe ne permettant pas une guerre contre les Turcs (3). »

Mais l'idée d'Abraham Du Quesne portera ses fruits. Moins de quatre ans après, un commissaire général de la marine (4) étudiera sérieusement « les moyens de rétablir l'empire d'Orient en faveur d'un des enfants de France, en détruisant celui des Turcs, » si mieux on ne préfère « brûler Constantinople, suivant les intentions de Sa Majesté (5). » Et le dernier acte de la campagne d'Abraham Du Quesne n'est-il pas le prodrome d'une rupture. « De la côte où l'on croit que sont les ruines de l'antique Troie, »

(1) L'autre prise, armée de 16 canons, battait pavillon de France quand elle fut enlevée par les Tripolitains au capitaine Crevillier (SANDRAS DE COURTILZ, *la Vie de... Colbert*, p. 220 : B. N., Franç. 12220, *in fine*).

(2) Lettre du 24 décembre citée. — Nointel au cardinal Cybo (E. JOVY, *les Archives du cardinal... Cybo à Massa*. Paris 1919, in-8°, p, 129).

(3) Louis XIV à Du Quesne. 16 octobre (*Lettres de* COLBERT, t. III², 209).

(4) Léonor Gravier d'Ortières.

(5) Bibl. Nat., Franç. 7176. — H. OMONT, *Projets de prise de Constantinople et de fondation d'un empire français d'Orient sous Louis XIV*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1893.

Du Quesne écrit le lundi de Pâques 1682 à notre ambassadeur qu'il vient l'embarquer « avec toute la nation, » puisqu'au représentant de la France sont refusés les honneurs du sopha (1). Un incident dériva le cours de la campagne.

II

BOMBARDEMENTS D'ALGER

Premier bombardement (1682).

Tout vains de l'humiliant traité qu'ils avaient imposé à la Hollande (2) et auquel ils allaient contraindre les Anglais (3), assurés d'un tribut annuel en agrès et en munitions, les Algériens eurent l'audace de déclarer la guerre à la France, « dans un temps où toutes les puissances de l'Europe lui étaient soumises (4), » le 18 octobre 1681 (5). Un mois plus tard, leurs raïs nous avaient déjà pris vingt-neuf bâtiments et trois cents hommes (6). « Il n'y a que le commerce qui me fasse peine en cela, » écrivait Colbert (7).

(1) D'ARVIEUX, t. VI, p. 285. — Relation d'Antoine GALLAND.

(2) Le 1er mai 1680.

(3) Le 22 avril 1682 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents. Alger*, 15, fol. 199). — R. L. PLAYFAIR, *The Scourge of Christendom. Annales of British relations with Algiers prior to the French conquest.* London, 1884, p. 140.

(4) Denis Dusault à Baba Hassan, dey d'Alger, 2 février 1683 (PLANTET, *Correspondance des deys d'Alger avec la Cour de France*. Paris, 1890, in-8°, t. I, p. 79).

(5) Le P. Le Vacher aux échevins de Marseille. Alger, 18 octobre, 6 novembre et 12 décembre 1681 (Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*. Paris, 1897, in-8°, p. 228).

(6) L'histoire de la rupture entre la France et Alger a été fort bien étudiée par M. l'abbé Lucien MISERMONT, *le Double bombardement d'Alger par Du Quesne et la mort du consul Le Vacher*. Paris, 1905, in-8°, extrait de la *Revue des études historiques*.

(7) A M. de Vauvré, 9 novembre 1681 (Archives Nat., *Marine* B49 fol. 193).

L'honneur du roi ne pouvait que gagner à une punition exemplaire.

Aussi quelle nervosité dans l'ordre de rappel à « exécuter sans réplique » expédié à Du Quesne (1)! Quelles impatiences contre Tourville qui doit le devancer contre Alger : « Vous commencez fort mal les fonctions d'un principal officier... La résolution que vous avez prise de demeurer quinze jours de plus à Toulon pour attendre le vaisseau *le Vigilant* n'a pas plu à Sa Majesté. Il faut suivre à l'advenir les ordres que vous recevrez, sans vous donner la permission de les interpréter. » Et comme Tourville retardait encore son départ pour « des raisons que personne ne sçauroit comprendre, » Louis XIV parlait de le relever de son commandement (2).

Pourquoi cette hâte? C'est que la fureur du roi ne connaissait plus de bornes, depuis que l'on avait porté atteinte à son prestige par la capture d'un bâtiment de la marine royale. Le chevalier de Beaujeu avait été mis à l'encan et vendu comme esclave par Ali-Raïs, capitaine général des vaisseaux d'Alger (3).

Le châtiment proportionné à l'injure ne comportait rien moins que l'incendie et la destruction (4) du nid de vipères. Sous la protection des onze vaisseaux et des brûlots et frégates d'Abraham Du Quesne, des quinze galères du lieutenant général de Noailles, l'œuvre incendiaire serait accomplie par des « machines d'une invention nouvelle » dont on attendait grand effet, à en juger par les

(1) Louis XIV à Du Quesne. 13 juin 1682 (A. Jal, *Abraham Du Quesne*, t. II, p. 413).

(2) Colbert à Tourville. 11 février et 9 mars 1682 (Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 111).

(3) Le Vacher aux échevins de Marseille. 13 décembre 1681 (*Mélanges historiques, choix de documents*, t. IV, p. 780, dans la Collection des documents inédits).

(4) Louis XIV à Du Quesne. 24 juin 1682 (Archives Nat., *Marine* B[3]46, fol. 303).

expériences faites en présence de Seignelay (1). C'étaient les galiotes à bombes.

Elles étaient dues à un jeune Basque auquel l'intendant Colbert de Terron avait trouvé « de l'esprit et de l'application. Jeté dans les mathématiques et tout ce qui pouvait l'instruire dans la marine, » Bernard Renau d'Éliçagaray, appelé Petit Renau à cause de sa taille exiguë, dépassant toutes les espérances, « épuisa bientôt ses maîtres et devint le sien propre. Particulièrement savant dans toutes les parties de la construction et de la navigation, doux, simple, modeste et vertueux, fort brave et fort honnête homme (2), » il se vit confier l'apprentissage de deux jeunes gens auxquels l'avenir de notre marine semblait réservé, mais que faucha la mort, l'amiral de France Louis de Vermandois et le général des galères Louis de Rochechouart-Mortemart (3).

Inventeur d'une machine à tracer les gabarits, qui épargnait les bois de construction et les journées d'ouvriers, Petit Renau fut redevable aux galiotes à bombes de sa renommée universelle (4) ; sur des galiotes légères, de 70 pieds sur 24, il avait imaginé d'établir deux mortiers. Les plates-formes en pente qui les supportaient étaient mobiles autour d'un pivot. Le pivot s'enfonçait dans un massif de solives et de terre battue,

(1) A Dunkerque (*Mercure galant*, janvier 1682, p. 240). — Dans le portefeuille 357 (G. 201), à la Bibliothèque du Ministère de la Marine, se trouvent de nombreux dessins se rapportant aux galiotes à bombes : « Plan et profil d'un affut de mortier. Dunkerque, 24 mars 1682 ; — Description de la bombe ardente ; — Dessein des bombes et des carcasses, par Landouillette, » etc. (Cf. dans la *Revue hebdomadaire* du 23 décembre 1916 les dessins des bombes et des carcasses).

(2) *Mémoires de* Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. XIII, p. 28.

(3) État des services de Bernard Renau d'Éliçagaray exposés par lui (B. N., Clairambault 887, fol. 62 : *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1888, p. 258). Il était né en 1652 et fut attaché en 1669 à l'amiral Louis de Vermandois.

(4) Sur ses inventions, cf. Archives nat., *Marine* B²43, fol. 348, 349, 401 ; B²59, fol. 65, 200. — A. Jal, *Dictionnaire critique*, p. 1048. — *Mémoires de* Saint-Simon, éd. de Boislisle, t. XIII, p. 30, n. 1.

sommier élastique qui amortissait le recul des pièces. Mises à l'eau en février et avril 1682, les unes à Dunkerque, les autres au Havre, la *Cruelle*, la *Brûlante*, la *Menacante*, la *Bombarde* et la *Foudroyante* avaient gagné la Méditerranée sous l'escorte du marquis de Preuilly (1). C'est de leurs bombes incendiaires que l'on escomptait l'effet terrifiant. Elles porteraient à 700 toises; « et Camelin qui commandait les bombardiers, prétendait abismer Alger et les vaisseaux » des pirates (2).

Parti le 12 juillet 1682 de Toulon, Abraham Du Quesne était le 23 devant Alger. Il en nettoya préalablement les abords en attaquant et en mettant à mal, sous les murs de Cherchell, deux petits corsaires algériens. Il y perdit une quarantaine de tués et blessés; mais, ce qui fut le plus grave, il y perdit du temps.

De la pente d'une montagne que couronnent les remparts de la Kasbah, Alger dévale vers la mer en un amphithéâtre de blanches maisons à terrasses, d'une « veüe fort agréable. » Les forts des Anglais et Bab-el-Oued la protégeaient du côté du large; une île, qu'un môle reliait à la ville, l'ancien Peñon des Espagnols, où s'étageaient à l'ouest les trois batteries de la tour du Fanal, et à l'est les deux batteries du fort Azzoum, couvrait le port dont une chaîne fermait l'entrée. A l'abri des cent soixante grosses pièces du front de mer, douze corsaires algériens, dégréés, se tenaient cois (3). « La ville tendoit un bel estomac, et on

(1) A. Jal a longuement raconté les détails de leur construction et de leur voyage (*Abraham Du Quesne*, t. II, p. 414).

(2) Fricambault à Cabart de Villermont. Rade de Toulon, 16 juin (B. N., Franç. 22799, fol. 99).

(3) « Plan des batteries d'Alger, joint à la lettre de Mr de Vauvré du 22 may 1682 » (Bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142, n° 9), probablement par Tourville. — Relation de M. de « Poincti » (Pointis), dans le *Mercure galant*, octobre (t. II) 1682, p. 133. — Relation de M. Cabart de Villermont, dans le *Mercure galant*, octobre (t. I) 1682. — « Relation de ce qui s'est fait devant Alger par l'armée du roy commandée par le sieur

mouilloit si prèz qu'on vouloit. » Mais Tourville, qui en avait « fixé le plan, » Lhéry et Belle-Isle-Érard, devant le grand nombre des canons en batterie sur le môle, — quatorze au fort Bab Azzoum, quatre à un fortin, dix-huit battant à fleur d'eau, quarante-deux à la tour du Fanal, — étaient « d'avis, pour rendre ces batteries inutiles, de ne point mettre de navires devant ces forts et de n'attaquer que la moitié de la ville du costé du nord-ouest (1). » Du Quesne en jugea autrement.

Le 5 août, notre flotte décrivait autour des défenses du port un grand arc de cercle, les vaisseaux à la remorque des galères, *le Saint-Esprit* face à la tour du Fanal, quand de grosses lames rompirent notre ordre de bataille. La persistance des vents de nord-est empêcha de le reprendre : les galères, n'ayant plus de vivres à la mi-août, prirent congé, obligeant ainsi Du Quesne à modifier son plan d'attaque.

Il ne met en ligne que les cinq galiotes à bombes, avec autant de vaisseaux de soutien, qu'il place sous les ordres immédiats du lieutenant général de Tourville et du chef d'escadre de Lhéry. Au moyen de grelins frappés sur des ancres, que des chaloupes avaient portées du côté du môle, les galiotes se halent aux approches de la place, par mer calme et vent endormi, dans la nuit du 20 août. Mais l'officier mineur Nicolas Camelin, « qui d'ailleurs travailloit avec beaucoup de zèle, n'avoit aucune connoissance des choses de la marine : » les touées s'entre-croisaient; les galiotes se choquèrent; les bombes tombaient loin du but; leur fer trop « aigre ne pouvait souffrir l'effort de la poudre; »

Du Quesne, » *Gazette de France*, 1682, p. 667. — A. Jal, t. II, p. 414. — A la fin de sa relation, Bernard de Saint-Jean Pointis, qui commandait la galiote *la Cruelle,* a joint un plan de trois ordres de bataille successifs adoptés pour le bombardement d'Alger *(Mercure galant,* octobre (t. II) 1682, p. 171). — Relation datée d'Alger. 11 septembre. (E. Jovy, p. 135).

(1) Le chevalier de Saint-Geniès à Cabart de Villermont. Formentera vis-à-vis d'Iviça, 4 juillet (B. N., Franç. 22799, fol. 102).

l'une d'elles, ayant fait « faux feu » sur *la Cruelle*, « jetoit ses grenades et du feu gros comme deux hommes, » à proximité de quarante autres projectiles incendiaires, que Pointis, Landouillette et Petit Renau eurent peine à protéger. Il fallut différer l'attaque.

Elle reprit le 30 août. Les ancres de touage étant, cette fois, mouillées à petite portée de pistolet de la tour du Fanal, *la Cruelle*, *la Menaçante*, *la Bombarde*, *la Foudroyante* et *la Brûlante* (1) se mettent en ligne : la première, au sud vers l'entrée du port, la dernière tout au nord; elles ont en soutien les vaisseaux de Tourville, de Beaulieu, de Lhéry, de Féron et de Belle-Isle-Érard (2), et plus près d'elles, deux barques, dix chaloupes bien armées et une prise que monte le comte de Sèbeville avec cent soixante hommes.

Les bombes, cette fois, portèrent presque toutes, — et l'on en tira cent quatorze, — sans que la furieuse riposte de la canonnade et de la mousquetade ennemies, guidée par les éclairs des mortiers, produisît aucun résultat. On apprit, par des prisonniers évadés, les effets du bombardement; des centaines de personnes gisaient sous les ruines des maisons et de la grande mosquée (3). La population, terrifiée, allait implorer la paix, quand Baba-Hassan résolut de tenter une suprême attaque avec une galère, trois brigantins et des barques longues, contre nos redoutables batteries. Prévenu par un captif canarien qui s'évada, Du

(1) Que commandaient respectivement Bernard de Saint-Jean Pointis, André de Gouëston, de Combes, Armand-Charles des Herbiers et Félix Beaussier.

(2) Capitaines des vaisseaux *le Vigilant, le Vaillant, le Prudent, le Laurier* et *l'Étoile*.

(3) Le chroniqueur d'Alger avoue que deux cents maisons furent démolies à ce moment-là et que deux bombes éclatèrent, l'une dans la mosquée neuve, l'autre dans la grande mosquée *(Chroniques de la Régence d'Alger, traduites d'un manuscrit arabe intitulé « El-Zohrat-el-Nayerat, »* par Alphonse Rousseau. Alger, 1841, in-4°, p. 133).

Quesne renforça de cinquante-deux hommes l'équipage de chaque galiote, où il plaça six canons.

L'attaque se déclencha dans la nuit du 3 au 4 septembre. A bord de *la Cruelle*, Bernard de Saint-Jean Pointis attendait en silence, confiant dans la force de son équipage que des détachements du *Vigilant*, de *l'Indien* et du *Cheval-Marin*, conduits par Blénac, Flacourt et La Guiche, avaient porté à cent vingt hommes. Mais un intempestif cri de « Vive le Roy! » donna l'éveil à la galère algérienne qui esquiva l'abordage de *la Cruelle*, mais ne put éviter ses décharges à mitraille. Les Algériens crurent trouver un accueil moins sévère dans l'attaque de *la Menacante* : mais, du *Vaillant*, le capitaine de Beaulieu, le major de Raimondis et le chevalier de Comminges avaient amené des renforts au brave André de Gouëston : et comme « la galère s'allongeoit desjà sur la galiote pour l'aborder, » un canon, pointé par Beaulieu, la couvrit de mitraille. « Sans mesme revirer, » les Algériens, déconcertés, regagnèrent l'abri du port sous le feu de *la Bombarde*, qui les prit d'enfilade. Déjà, croyant nos galiotes prises, les femmes d'Alger allumaient des feux de joie : les bombes incendiaires, en reprenant leur œuvre, leur ôtèrent toute illusion. Le combat nocturne ne nous avait coûté que quatorze tués et quelques blessés.

Par contre, le consul de France, le Père Le Vacher, nous révéla le lendemain l'étendue du désastre de l'ennemi : une centaine de maisons ruinées, sept cents tués dans les rues (1), le rivage bordé de cadavres, une trentaine de tués à bord de la galère, sans compter « ceux que l'on avoit cachéz au peuple, » bref la consternation et l'épouvante régnaient partout. « Baba Assam envoyait sous

(1) Dans sa lettre du 30 janvier 1683 aux échevins de Marseille, le P. Le Vacher réduit à une centaine le nombre des personnes mortes sous les ruines des maisons (MISERMONT, p. 40, n. 3).

main des Turcs par toute la ville et dans les tabacs pour escouter ce qu'on disoit (1). » Au Père Le Vacher venu en messager demander la paix, Du Quesne répliqua qu'il n'était point venu négocier la paix, mais châtier les insolents. Et le bombardement reprit contre le port où deux navires furent détruits, un boulet de soixante-quatre livres nous tua ou blessa toutefois douze hommes sur la poupe de *la Brûlante*.

L'arrivée d'une galère, venue du large, rendit un peu de confiance aux assiégés. Du Quesne avait formé un détachement de toutes les barques et chaloupes de l'escadre pour l'enlever, quand le temps se brouilla et obligea nos galiotes, le 12 septembre, à quitter la rade. Du Quesne laissait au blocus d'Alger les quatre vaisseaux du chef d'escadre de Lhéry (2). « S'il n'avait pas dompté cette ville, concluait Pointis, il l'avait au moins mortifiée, en trouvant un moyen infaillible de luy faire demander la paix à genoux. » Que n'eût-il obtenu, s'il s'y était pris « de bonne heure » (3)!

Deuxième bombardement d'Alger (1683).

Pour en finir avec les pirates, Louis XIV donne à Du Quesne tout ce qu'il demande (4) : dix-sept vaisseaux, trois frégates, sept galiotes à bombes (5), seize galères, des bar-

(1) Le chevalier de Saint-Geniès à Cabart de Villermont. Toulon, 23 octobre (B. N., Franç. 22799, fol. 112).

(2) Les vaisseaux de Lhéry, Saint-Aubin, Belle-Isle-Érard et Bellefontaine.

(3) Louis XIV à Du Quesne, 11 octobre (Archives Nat., *Marine* B³46. fol. 430).

(4) Mémoires de Du Quesne au roi (Archives Nat., *Marine* B³9, fol. 302).

(5) Vaisseaux : *le Saint-Esprit,* de Du Quesne; *le Ferme,* Tourville; *le Vigilant*, d'Amfreville; *le Prudent,* Lhéry; *l'Aimable,* Septêmes; *l'Excellent,* Villette; *le Fleuron,* Victor-Marie d'Estrées; *le Cheval-Marin*, Belle-

ques longues, des flûtes chargées de vivres, des navires hôpitaux, en tout cent vingt-deux bâtiments (1), et de vieux marins, sans aucun de ces encombrants volontaires souvent atteints du mal de mer, auxquels « il faut à tous des lits, des tables et des sièges, ce qui occupe beaucoup de place et cause de l'embarras (2). » A mi-route d'Alger, une base de ravitaillement est établie aux Baléares.

C'est là que débuta la campagne par la capture d'un raïs algérien de haut parage, qui dut se rendre au chevalier de Lhéry après avoir perdu soixante hommes.

Impressionné par nos préparatifs, Baba Hassan avait chargé le gouverneur du Bastion de France Dusault et le consul Le Vacher de plaider sa cause près de Louis XIV, mais sans nous donner satisfaction. Avec la fatalité orientale, il attendit les événements (3).

Isle-Érard; *le Bizarre*, Du Mené; *la Syrène*, Sèbeville; *le Laurier*, Henri Du Quesne; *l'Étoile*, Des Gouttes; *le Hasardeux*, Colbert de Saint-Marc; *le Capable*, Chaumont; *le Sage*, Job Forant; *le Fidèle*, Bidault; *le Vaillant*, Gravier.

Frégates : *la Moqueuse*, Montbron; *la Subtile*, La Boissière; *la Gentille*, Motheux.

Galiotes à bombes : *la Fulminante* de Chevigny et *l'Ardente* de Du Quesne-Monnier avaient renforcé les cinq de l'année précédente (A. Jal, t. II, p. 444).

(1) En y comprenant 2 vaisseaux-hôpitaux, 24 grosses chaloupes, 10 flûtes et 8 tartanes attachées au service des vaisseaux, 24 grosses chaloupes et 8 flûtes attachées au service des galères (« Relazione della campagna »).

(2) Mémoire de Du Quesne cité.

(3) Sources de l'histoire du bombardement de 1683 :

Relazione della campagna d'Algieri dell'armata navale del Ré Christ. comandata dal sig. Du Quesne, ms. contemporain des événements, très détaillé et très sûr, suivi d'une vue d'Alger et de l'escadre française par Est. Jourdan, 1683 : imprimé dans le *Bulletin de la Section de géographie* de 1916, p. 98, par Ch. de La Roncière, *le Bombardement d'Alger en 1683, d'après une relation inédite*. — Relations d'un officier des galères (Bibl. de Marseille, ms. 431-1378), de Renau d'Éliçagaray, avec plan. Rade d'Alger, 2 juillet (Archives Nat., K. 1355, nos 15 et 17 : E. Sue, *Histoire de la marine française*, t. III, p. 418), et du commissaire général Hayet, 6 septembre (Archives Nat., K. 1335, n° 18 : B. N., Clairambault, 543, p. 407). — Lettres du chevalier de Tourville, 30 juillet et 29 août

Dès qu'il fut de retour devant Alger, le 18 juin 1683, Du Quesne disposa ses galiotes en une demi-lune flottante, en les bordant de matelas pour mettre à l'abri les bombardiers. A chacune d'elles il affecta trente marins ou grenadiers de renfort, deux chaloupes d'escorte et un vaisseau pour la touer (1) : leur ligne était flanquée aux ailes par *le Cheval marin* et *l'Étoile* (2) et éclairée par des canots en vigie qui se tenaient à l'entrée du port (3). Dans la soirée du 26, le vent s'abattit. C'était le moment attendu pour l'attaque. De grands feux allumés sur le môle pour nous répérer guidèrent nos coups. Une pluie de bombes de douze à quinze livres tomba sur le môle, la Tour du Fanal, les navires ennemis, avec autant de justesse que si l'on eût « mis les bombes avec les mains. »

(Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 297-299) ; 9 septembre (Jal, t. II, p. 464). — Lettre du comte de Sèbeville, commandant *la Syrène*, avec un croquis du bombardement. Alger, 1er juillet (B. N., Franç. 5561, fol. 44). — Mémoire de M. de Vauvré sur les bombes lancées sur Alger (Archives Nat., *Marine* B³43, fol. 115). — *Mémoires du marquis de* Villette, éd. Monmerqué, dans la Société de l'histoire de France, p. 62. — *Mémoires du comte de* Forbin [rédigés d'après ses notes par Simon Reboulet]. Amsterdam, 1729, in-12, t. I. — Liste des tués et blessés (Archives Nat., K. 1355, n° 20). — « Veüe des port et fortifications de la marine d'Alger, » avec nos sept galiotes et nos neuf vaisseaux, ms. (B. N., Estampes, topographie d'Alger, t. 1). — « Table chronologique » du bombardement, par « C. G. de Vertron, historiographe du roy, » ms. aux armes de Seignelay, comprenant un dessin du port d'Alger, une notice sur le bombardement et, en cartouche, les noms des officiers de marine qui y ont pris part (B. N., Franç. 6180, fol. 33). — Lettre de Rykant, consul anglais à Alger. Alger, 27 juillet v. st. (Record Office, State papers, *Foreign series, Barbary States*, vol. 2, Algiers 1671 to 1684). — « Relation de ce qui s'est passé à l'attaque de la ville d'Alger, » *Gazette de France*, 1683, p. 373, 552. — Lucien Misermont, *le Double bombardement d'Alger par Duquesne*, p. 46.

(1) *Le Fleuron, le Ferme, la Syrène, le Prudent, l'Aimable, le Vigilant, le Laurier*, commandés par le comte d'Estrées, le chevalier de Tourville, le comte de Sèbeville, le chevalier de Lhéry, Septèmes, les marquis d'Amfreville et Du Quesne.

(2) Aux ordres de Belle-Isle-Érard et Des Gouttes.

(3) Le plan annexé à la relation du *Mercure galant* (juillet 1683, p. 387) montre bien la position de la flotte en triple demi-cercle, galiotes, vaisseaux et, en arrière, navires de charge.

Le carnage fut terrible. A Baba Hassan les femmes portaient les têtes de leurs maris, les membres de leurs enfants, brandissant le poignard dont elles s'égorgeraient si l'on ne faisait la paix. Les miliciens de la taïffa — et ils étaient douze mille — refusaient de rester seuls exposés aux coups, alors que les Maures expulsés d'Espagne, les Tagarins, demeuraient à l'abri hors la ville. Par surcroît une bombe en éclatant dans la demeure de Baba Hassan située près de la porte de la Marine, avait jeté l'épouvante en son âme et amené cette faiblesse de caractère que lui reprochèrent ses administrés (1).

Le pacha le sommait de mettre fin au désastre. Fort perplexe, Baba Hassan fit déchaîner le capitaine de Beaujeu. « Le seul parti à prendre, déclara sans ambages le captif, est d'aller exprimer votre repentir à notre amiral. — Moi, demander pardon! j'aimerois mieux voir toute la ville à feu et à sang. » Baba Hassan n'en dépêche pas moins quelqu'un vers « le général de l'armée de l'empereur de France. » — « Aucune proposition de paix, répond Du Quesne, que les puissances d'Alger n'aient mis en liberté et renvoyé tous les Français sans en excepter aucun (2). » A une humble requête de les envoyer quérir à terre, il réplique d'un ton cassant : « Qu'on les amène à bord. » Baba Hassan dut se soumettre, et en quelques jours cinq cent quarante-six captifs nous furent remis. Du Quesne ne libéra en retour, et à titre de grâce personnelle, que le raïs du corsaire capturé par le chevalier de Lhéry.

Le 14 juillet, l'arrivée des seize galères du chevalier de Noailles donna plus de poids aux réclamations de Louis XIV. A une demande pressante de restitution de prises ou d'une indemnité de 800 000 écus, Baba Hassan répond en lar-

(1) *Chroniques de la Régence d'Alger, traduites d'un manuscrit arabe intitulé « El-Zohrat-el-Noyerat, »* par Alphonse Rousseau, p. 140.

(2) « A bord du vaisseau de l'empereur de France, ce 18 juin 1683. »

moyant que c'est impossible. — « Prenez garde, menace Du Quesne ; on vous réclamera en sus le payement de tous les frais de l'armement. » L'amiral Hadji Hussein Mezzomorto, ôtage à notre bord durant les négociations, se porte garant de faire plus en une heure que le dey en quinze jours ; on le laisse aller... Il court aux casernes, soulève la taïffa, massacre Baba Hassan, assemble le divan et rompt les négociations entamées par le commissaire Hayet.

Du Quesne hisse, le 21 juillet, le pavillon rouge : sous la protection de douze galères (1), à l'instigation de Tourville, le bombardement ne cessera ni jour, ni nuit; et en voici bientôt le bilan : de notre côté, moins de cent hommes hors de combat (2) ; le brûlot de Serpaut détruit par des captifs turcs qui y ont mis sournoisement le feu. Du côté adverse, tout un quartier ruiné, trois vaisseaux de guerre coulés bas, une galère en chantier défoncée par une bombe, une dizaine de barques détruites, trois cents tués (3).

Exaspérés contre nos « bâtiments du diable, » les Algériens crient vengeance. Le Père Le Vacher sera la victime expiatoire. Le 28 juillet, sous prétexte que du linge mis à sécher sur la terrasse du consulat de France est un signal, ils saisissent le vieillard, le traînent vers Mezzomorto dont ils obtiennent une sentence de mort, et l'attachent tout nu à la gueule d'un énorme canon dont la mise à feu couvrit notre escadre de débris humains (4). Seize captifs, qui

(1) Les quatre autres, avec le chevalier de Breteuil, étaient allées évacuer nos négociants établis au Bastion de France, 430 personnes, d'après la *Relazione della campagna.*

(2) 20 tués et 78 blessés du 23 mai au 29 juillet, dont 18 sur la galère de Noailles (Liste des morts et des blessés de la présente campagne, signée : Hayet, 29 juillet (Archives Nat., K. 1355, n° 20).

(3) *Mercure galant*, août 1683, p. 334. — Tourville à Colbert, 30 juillet (Delarbre, p. 297). — *Relazione della campagna.*

(4) On croit conserver à Brest, depuis la prise d'Alger en 1830, la grosse pièce qui tua le consul, *la Consulaire*. Mais Tourville et la « Relazione

refusent comme l'héroïque Père de prendre le turban, ont le même sort.

Ce sont les matelots d'une chaloupe, de garde dans la nuit du 30 juillet. A une patrouille de cinq bâtiments qu'il croit français, le lieutenant de Choiseul-Beaupré a crié de la chaloupe : « Qui vive? » Une effroyable détonation lui répond. Ce sont des Algériens. Nos marins éperdus tombent à la renverse. Conduit au dey, « presque mort de bourrades, » le lieutenant de vaisseau est menacé d'être lié au canon le lendemain. — « Tout à l'heure, si tu veux, » réplique-t-il. Il est attaché à la pièce : elle va tirer, quand le raïs relâché par Du Quesne se jette devant elle en criant : « Tuez-moi, ou faites grâce. » Trois fois il couvre Choiseul de son corps, et finit par le sauver. Du bagne où on le ramène « jetant le sang, » l'héroïque lieutenant mande à son père ce mot digne de saint Louis : « De quelque manière que l'on me peigne ma mort, elle n'est point capable de me faire fausser ma religion, ni faire honte à ma maison (1). »

Le départ de nos galères ranime les espérances de l'ennemi. Le 11 août, une heure avant le jour, comme le bombardement recommence, tout ce qui reste de la flotte algérienne — une galère, une galiote, trois brigantins, douze chaloupes, huit cents hommes — exécute une sortie. La galiote à bombes qui ferme au nord la ligne de feu, *la Fulminante,* a eu à peine le temps de tirer le canon d'alarme que la galère d'Alger l'aborde et que les autres bâtiments la couvrent de mitraille. Le marquis de La Bretesche, qui la commande à la place de Chevigny, tué,

della campagna » prétendent qu'elle creva. M. l'abbé Misermont vient de discuter, dans la *Revue des études historiques,* la date de la mort du P. Le Vacher, qu'il fixe au 28 juillet.

(1) Choiseul-Beaupré à Seignelay, 19 décembre 1683 (E. Sue, t. III, p. 424).

est mortellement atteint : des matelots pris de panique se jettent par-dessus bord, une vingtaine d'Algériens sont déjà maîtres de la proue. Le capitaine de Brucour, qui commande quatre chaloupes d'escorte dans le secteur nord, Languillet, lieutenant de Tourville, Des Granges, La Garde accourent à la rescousse. Les capitaines de vaisseau, les chefs d'escadre, Tourville, Amfreville, Lhéry, Villette-Mursay, tous se jettent en canots pour faire tête à l'ennemi. Mais déjà *la Fulminante* s'est dégagée; Gombault, enseigne du *Saint-Esprit,* a abattu nombre d'assaillants d'un coup de mortier, et La Guiche d'un autre coup; du beaupré, un grenadier intrépide a lancé sur les Algériens de multiples grenades. L'ennemi est obligé de fuir, ayant cinquante-deux tués à bord de la seule galère. De notre côté, Brucour, frère du capitaine de vaisseau de Sèbeville, est tué; l'enseigne de Boisjoly, le chevalier de Corberon, le marquis de La Sablonnière, une trentaine de volontaires et de soldats sont hors de combat.

La situation d'Abraham Du Quesne devenait difficile : son étoile pâlissait, ses officiers n'y avaient plus foi. « Je le trouvay tranquille dans son lit, écrivait ironiquement Villette-Mursay après la rude escarmouche; et je ne pus m'empescher de luy dire d'un ton moqueur que je venais le tirer d'inquiétude. » On notait par contraste, « par distinction, le sangfroid de M. de Tourville » en pleine action (1). Tourville posait déjà, par des rapports secrets où il censurait son vieux chef, sa candidature à lui succéder. Aucune décision n'avait été obtenue.

Et de France arrivaient des ordres de plus en plus impérieux, des instructions de plus en plus dures. « En cas que ceux de ladite ville veuillent envoyer ici des députés, écrivait Louis XIV, je veux que vous les fassiez convenir

(1) *Mémoires du marquis de* VILLETTE, éd. Monmerqué, p. 62.

que c'est pour venir demander pardon (1). » « Vous avez passé inutilement un mois entier de la plus belle saison de l'année à négocier d'égal à égal avec ces corsaires ; et vous vous êtes mis peut-être hors d'état de pouvoir achever cette guerre pendant le cours de cette campagne. Comme j'apprends que vous avez fait voir aux Turcs, venus sur mes vaisseaux, tous les préparatifs faits pour l'attaque de leur môle et de l'estacade qui ferme leur port, une telle conduite me fait craindre que vous n'évitiez de la faire exécuter. Je vous ordonne de faire assembler les officiers généraux, avec les sieurs chevalier de Lhéry et de Béthomas, et de concerter avec eux les moyens de la faire réussir (2). »

Il s'agissait de mettre en œuvre une invention du chevalier de Lhéry, deux bombes monstrueuses fondues par l'artificier Landouillette de Logivière, si volumineuses qu'un homme pouvait s'y tenir debout, et si lourdes qu'il avait fallu les haler jusqu'au quai d'embarquement au moyen de cabestans (3). Rien de plus effroyable que ces « mines de cuivre (4). » De forme ovoïde et d'un métal âpre et rugueux, hautes de huit pieds et dix pouces, larges de quatre pieds et dix pouces, la paroi épaisse de cinq pouces, les bombes pesaient chacune 9 000 livres et contenaient quatre-vingt-quatre quintaux de poudre : toutes données qui se trouvent confirmées par le schéma signé de Maître Landouillette (5).

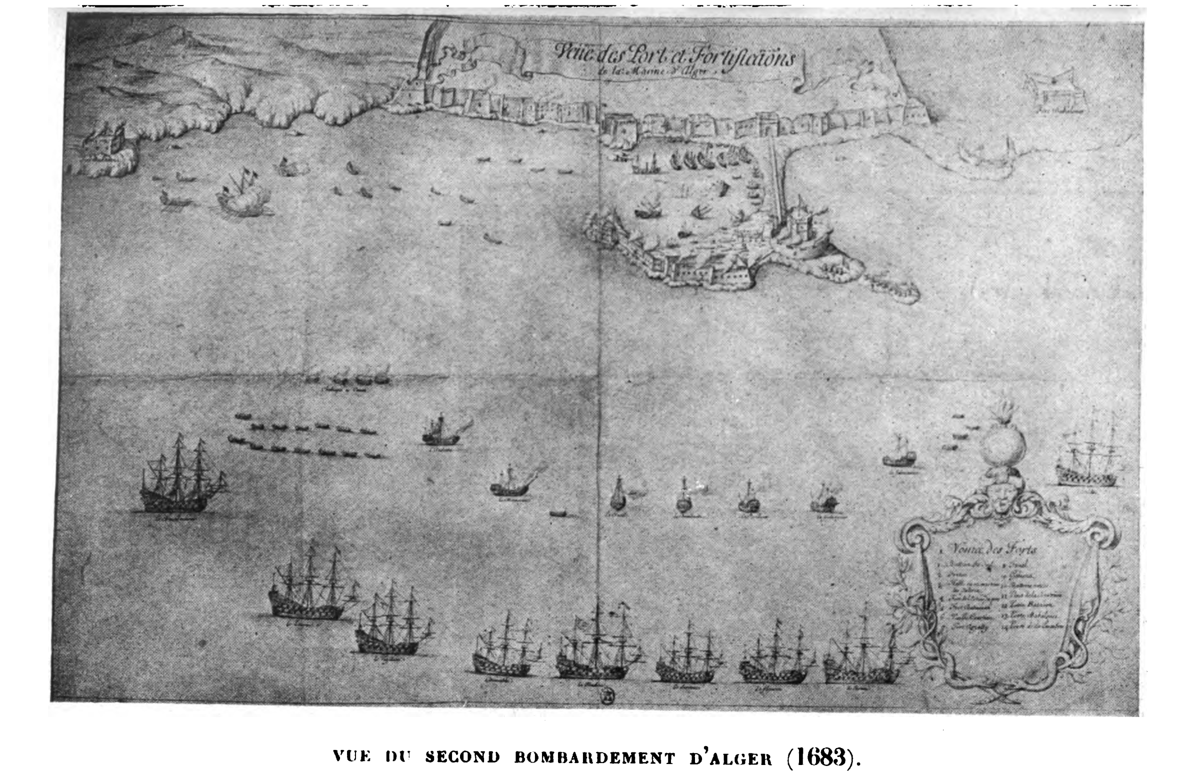
(1) Louis XIV à Du Quesne. 25 juillet 1683 (A. Jal, t. II, p. 457).

(2) Louis XIV à Du Quesne. 10 août (A. Jal, t. II, p. 459).

(3) Colbert à Du Quesne. 13 avril (*Lettres... de* Colbert, t. III, 1re p., p. 246). — Seignelay à Du Quesne. 14 août (A. Jal, t. II, p. 461 ; cf. p. 450). — *Mémoires du marquis de* Villette, p. 62. — *Mémoires du comte de* Forbin, éd. de 1729, t. I. — Relation d'Antoine Deydier : Bibliothèque de Marseille, p. 31.

(4) Ainsi les appelle Bernard de Saint-Jean Pointis (Archives Nat., *Marine* B³43, fol. 59, 64).

(5) « Plan d'une bombe de 8 pieds et du poids de 9000 livres, par Lan-



VUE DU SECOND BOMBARDEMENT D'ALGER (1683).

(Ms. à la Bibl. nat., Estampes, *Alger* 1.)

Pour des bombes aussi formidables, il ne pouvait être question de mortier. On avait installé chacune d'elles sur une flûte ou une tartane, lestée de quarante canons chargés jusqu'à la gueule.

On imagine quel effet aurait produit sur la chaîne et l'estacade du môle l'une de ces machines infernales, que Tourville offrait de mener au but sous l'escorte de quatre galères et d'autant de chaloupes. L'estacade broyée par l'explosion, la seconde machine infernale entrerait dans le port, accompagnée de deux galères et suivie d'un brûlot plein de feux d'artifices, de façon à détruire la flotte algérienne, que des sacs de sable et des matelas de cuirs verts avaient à demi protégée. Toutes les chaloupes donneraient aussitôt par la brèche sous le commandement des officiers généraux, pendant qu'une petite division des galères ferait une fausse attaque dans le nord. Mais Tourville comptait sur le vent, qui manqua (1), ou sur les galères, qui ne revinrent point de France, et sans Du Quesne, qui méprisait « le dessein des grosses bombes. » Au chevalier de Béthomas qui lui en avait parlé, Du Quesne n'avait pas daigné répondre. Avec Tourville, il « se mit en colère ; » or, écrivait Tourville, « si on ne plie pas avec luy et qu'on n'aye pas une soumission aveugle, on devient son cruel ennemy (2). »

Une commission enterra le beau projet des mines infernales. Après examen de la grosse bombe embarquée sur *le*

douillette de Logivière, envoyé par M. de Vauvré le 6 avril 1683 » (Bibliothèque du Ministère de la Marine, ms. 357 [G. 201]. J'en ai reproduit le dessin dans la *Revue hebdomadaire* du 23 décembre 1916, p. 458 : *Au Siècle de Louis XIV : tanks, aéroplanes, sous-marins, torpilles et obus monstrueux*).

(1) « Pour ce qui est des grosses bombes, je ne croy pas qu'elles puissent estre menées autrement qu'à la voile. » Lettre de Tourville du 30 juillet (*Catalogue of the Collection of autograph letters and historical documents by Alfred Morrison*, t. VI (1892), p. 264. — Delarbre, p. 297).

(2) Tourville à Colbert. Rade d'Alger, 29 août (Delarbre, p. 299).

Périlleux, l'artificier Landouillette et l'ingénieur de Combes la déclarèrent impropre à faire effet, « à moins de mettre dessus cinquante pièces de canon, afin qu'elle trouvât une résistance proportionnée à la quantité de poudre qu'elle contenoit. » Et cette surcharge était impossible (1). Alger était sauvé par l'entêtement du vieux Du Quesne; car il est à penser que l'explosion de ces formidables engins aurait produit un effet de surprise qui nous eût livré la place à discrétion. L'échec de cette seconde expédition laissera Du Quesne marri de « mourir avec cette tache. »

Lui parti, les Algériens restaient bloqués. Tourville, avec six vaisseaux, leur faisait une guerre sans merci, préalablement concertée avec tous les officiers généraux de la flotte (2), et les persuadait par là « qu'il n'y avait point d'autre party à prendre pour eux que de faire la paix. Vous me rendrez un service très considérable si vous pouvez la conclure, » lui écrivait Louis XIV (3). Et il ajoutait, quelques semaines après : « Il est de la dernière importance pour le commerce de mes sujets que cette paix ne soit pas plus longtemps différée (4). » Le 5 avril 1684, Tourville entamait des négociations avec le dey, et, en quelques jours, l'habile diplomate, plus heureux que son vieux collègue, mais aussi porteur de conditions moins draconiennes (5), parvenait à ses fins. Un traité de paix nous remettait en possession « incommutable des places du Bastion de France, la Calle, Cap de Rose, Bonne, Staros, le Collo, Bougie, Gigery et autres (6). » Il était signé

(1) Relation de Hayet. — Tourville à Seignelay, 9 septembre (A. Jal, t. II, p. 462, 467).

(2) Louis XIV à Tourville. 11 septembre 1683 (Delarbre, p. 124).

(3) Louis XIV à Tourville. 9 novembre (Delarbre, p. 125).

(4) Louis XIV à Tourville. 26 décembre (Delarbre, p. 129).

(5) Seignelay à Tourville. 22 janvier 1684 (Delarbre, p. 134).

(6) Alger, 25 avril 1684 (Rouard de Card, *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*. Paris, 1906, in-8°, p. 41, 45).

pour cent ans... Trois ans plus tard, il fallait le consolider.

Tourville était à ce moment-là lieutenant-général des armées navales. Il en avait reçu pour ses étrennes de 1682 le brevet, à l'extrême indignation du chef d'escadre François-Louis de Rousselet de Château-Renault, son supérieur pendant seize ans. Et le mécontentement de Château-Renault, évincé après avoir « commandé quinze escadres de suite avec le succès que Sa Majesté en avait pu attendre, » s'exhala dans cette page enflammée : « Je n'ai cherché que votre gloire, je n'ai été courtisan de personne et n'ai rien demandé au Roi. Je n'ai rien su qui m'ait été reproché; je n'ai reçu aucun ordre qui n'ait été exécuté avec succès; je n'ai point vu d'ennemis sans trouver moyen de les attaquer; je n'en n'ai point attaqué sans honneur et avantage; j'ose dire, Monseigneur, que la dignité du pavillon du Roi s'est toujours trouvée au plus haut point qu'elle ait jamais été, dans les lieux où j'ai eu l'honneur de commander (1). » Et Château-Renault disait vrai. Mais patience! le temps viendra où il sera l'égal de Tourville, non point seulement comme lieutenant-général, mais comme maréchal de France.

Car Tourville va franchir toutes les étapes interdites à Du Quesne, la vice-amirauté du Levant et le maréchalat. Et jamais officier n'en fut plus digne, car jamais la marine française n'eut de plus belles pages. L'histoire ne peut que souscrire au jugement de Saint-Simon (2) : « Le plus grand homme de mer, de l'aveu des Anglois et des Hollandois, qui eût été depuis un siècle, » ce fut Tourville.

(1) Château-Renault à Colbert. Rade de Cadix, 9 mars 1682 (A. de Boislisle, *Une lettre inédite de Châteaurenault à Colbert*, dans le *Cabinet historique*, 26e année, 2e série, t. IV (1880), p. 46).
(2) T. II, p. 203.

Abraham Du Quesne ne sera plus là pour l'applaudir... ou le critiquer. Depuis la mort de Colbert, il se sent « sur le penchant d'une entière ruine (1). » Autour du « bon vieux général (2), » le vide se fait. Il demeure seul comme un chêne (3) centenaire battu par l'ouragan. Foudroyé le 1er février 1688 par une attaque d'apoplexie, il s'en ira sans aucun honneur funèbre vers sa demeure dernière.

Avec Tourville, prendra fin pour un temps la guerre d'escadre. Le maréchal de Vauban préconisera la guerre de course, seule compatible avec la faiblesse croissante de la marine royale : au lieu d'atteindre l'ennemi dans sa puissance navale, on l'atteindra dans son commerce. Au lieu de l'abaisser, on le ruinera. Et Jean Bart, un des rares loups de mer que Jean-Baptiste Colbert ait admis dans les cadres de la marine royale, va inaugurer une ère nouvelle, où une magnifique pléiade de corsaires, les Duguay-Trouin, les Ducasse, les Cassard, soutiendront encore l'honneur du pavillon, lorsque, au soir du siècle de Louis XIV, les débiles successeurs de Colbert et de Seignelay auront laissé cheoir de nos mains le sceptre des mers.

(1) Du Quesne à Seignelay. 19 janvier 1684 (A. JAL, t. II, p. 486).

(2) « *Le Bizarre* que je montois sous mon bon vieux général à la campagne de Scio. » Sèbeville à Cabart de Villermont, 3 mai 1684 (B. N., Franç. 22799, fol. 139).

(3) Du Quesne, en dialecte picard et normand, ne signifie pas autre chose que Du Chêne.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

GUERRE DE TRENTE ANS

RICHELIEU

GUERRE DE TRENTE ANS

MAZARIN

LA GUERRE AVEC L'ESPAGNE

(1648-1659.)

EFFONDREMENT DE NOTRE EMPIRE COLONIAL

GUERRE DE CANDIE

L'ACTION INDIRECTE DE LA FRANCE

(1645-1669.)

UN GRAND MINISTRE DE LA MARINE

COLBERT

GUERRE ENTRE LA HOLLANDE ET L'ANGLETERRE

(1665-1667.)

GUERRE DES DROITS DE LA REINE

(1667-1668.)

LA COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES ET NOS COLONIES D'AFRIQUE

LES AVATARS DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES

GUERRE DE HOLLANDE

LA FRANCE CONTRE L'EUROPE CONTINENTALE

LE CHATIMENT DES PIRATES BARBARESQUES

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C[ie], 8, RUE GARANCIÈRE. — 23448.

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Les Guerres maritimes de la France, par V. Brun. *Port de Toulon, — ses armements, — son administration, depuis son origine jusqu'à nos jours.* Deux vol. in-8° .... 22 fr. 50

Vie et aventures du capitaine de corsaire Tom Souville (1777-1839), par Henri Chevalier. Un vol. in-18 avec portrait. Prix .... 5 fr.

Abraham Du Quesne et la marine de son temps, par A. Jal. Deux forts vol. in-8°, avec portraits et fac-similés .... 24 fr.

Un marin. — **Le Contre-amiral baron Grivel,** par Félix Julien. Un vol. in-18 .... 3 fr.

Les Gloires maritimes de la France. — **L'Amiral Baudin,** par Jurien de la Gravière. Un vol. in-18 .... 5 fr. 50

Les Gloires maritimes de la France. — **L'Amiral Roussin,** par Jurien de la Gravière. Un vol. in-18 avec 7 cartes .... 5 fr. 50

La Marine française et la Marine allemande pendant la guerre de 1871. — *Considérations sur le rôle actuel des flottes dans une guerre continentale,* par H. Chevalier. Un vol. grand in-18 jésus .... 5 fr.

Les Marins en Chine. — **Souvenirs de la colonne Seymour,** par Jean de Ruffi de Pontevès, enseigne de vaisseau. Un vol. in-16, accompagné de dessins, de photographies et de croquis ... 5 fr. 50

Sur nos fronts de mer (1914-1918), par le commandant Émile Vedel. Un vol. in-16 .... 5 fr.

Quatre années de guerre sous-marine (1914-1918), par le commandant Émile Vedel. Un vol. in-16 .... 5 fr.

Les Vagabonds de la gloire, par René Milan.

Tome Ier. **Campagne d'un croiseur** *(août 1914-mai 1915).* Un vol. in-16 .... 5 fr.

Tome II. **Trois Étapes.** *Armée d'Orient. — L'Aviation maritime. — L'Italie.* Un vol. in-16 .... 5 fr.

Tome III. **Matelots aériens** (1917-1918). Un vol. in-16 ...... 5 fr.

Et nous... les marins, par Daniel Parège. Un vol. in-16 ..... 5 fr.

La Méditerranée de 1803 à 1805. — *Pirates et corsaires aux îles Ioniennes,* par G. Douin. Un vol. in-16 .... 5 fr.

Journal d'un commandant de la « Comète ». — *Chine. — Siam. — Japon* (1892-1893), par le commandant Louis Dartige du Fournet. Ouvrage accompagné de gravures. Un vol. in-18 .... 5 fr. 50

50 000 milles dans l'Océan Pacifique, par Albert Davin, lieutenant de vaisseau. Un vol. in-18, illustré de dix phototypies d'après les dessins de l'auteur .... 5 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 23448.


MAY 75
N. MANCHES
INDIANA

